

Letters etc. published in « Annales de la propagation de la foi »

- (AP1) Vol 6 1833 pp 542-587 4
Mission de Corée. 4
Lettres de M. Bruguière, 5
Notice sur l'état du Christianisme en Corée. 9
- (AP2) Vol 7 1834 pp 267-272 23
Lettre de Mgr Bruguière 23
- (AP3) Vol 8 1835 pp 56-61 26
Mission de Corée. 26
- (AP4) Vol 8 1835 pp 405-6 29
Lettre de Mgr Bruguière 29
- (AP5) Vol 11 1839 pp 342-8 30
Lettre de M. Maubant, 30
- (AP6) Vol 11 1839 pp 349-354 33
Lettre de M. Chastan, 33
- (AP7) Vol 11 1839 pp 354-8 36
Lettre de Mgr. Imbert, 36
- (AP8) Vol 11 1839 pp 359-362 39
Extrait d'une Lettre de M. Calleri, 39
- (AP9) Vol. 13 1841 pp 155-166 41
Lettre de Mgr. Imbert 41
- (AP10) Vol 16 1844 pp 357-9 46
Extrait d'une lettre de M. de la Brunière, 46
- (AP11) Vol 16 1844 pp 138-165 48
Lettre de Mgr Verroles, 48
- (AP12) Vol 16 1844 pp 166-173 60
Lettre de Mgr Ferréol, 60
- (AP13) Vol 16 1844 pp 280-285 64
Extrait d'une lettre de Mgr Ferréol 64
- (AP14) Volume 18 1846 pp 76-83 66
Lettre de Mgr Ferréol, 66
- (AP15) Volume 18 1846 pp 284-303 70
Lettre d'André Kimai-Kim, 70
- (AP16) Volume 18 1846 pp 304-6 79
Extrait d'une lettre de M. Daveluy, 79
- (AP17) Volume 19 1847 pp 92-94 81
Lettre de Mgr Ferréol, 81
- (AP18) Volume 19 1847 pp 222-5 83
Lettre d'André Kim-Hai-Kim, 83
- (AP19) Volume 19 1847 pp 226-232 85
Extrait d'une lettre du R. P. Gotteland, 85
- (AP20) Volume 19 1847 pp 232-242 88
Lettre de Mgr Ferréol, 88
- (AP21) Volume 19 1847 pp 242-6 93
Lettre de M. Maistre, 93
- (AP22) Volume 19 1847 pp 246-8 95
Lettre de Mgr Ferréol, 95

- (AP23) Volume 19 1847 pp 433-460 97
Lettre de M. Ferréol, 97
- (AP24) Vol 20 1848 pp. 291-308 106
Lettre de M. Daveluy, 106
- (AP25) Vol 21 1849 pp 256-261 114
Lettre de M. Daveluy, 114
- (AP26) Vol 21 1849 pp 285-8 117
Lettre de Mgr Ferréol, 117
- (AP27) Vol 23 1851 pp. 71-74 119
Lettre de Mgr Ferréol, 119
- (AP28) Vol 25 1853 pp. 232-243 121
Lettre de M. Franclet, 121
- (AP29) Vol 25 1853 pp 243-8 126
Note de A. De Larminat 126
- (AP30) Vol 25 1853 pp 424-6 129
Lettre de Mgr Ferréol, 129
- (AP31) Vol 25 1853 pp 427-433 130
Lettre de M. Daveluy, 130
- (AP32) Vol 26 1854 pp 5-17 133
Extrait d'une lettre latine du P. Thomas Tshoez, 133
- (AP33) Vol 26 1854 pp 390-8 138
Lettre de M. Daveluy, 138
- (AP34) Vol 28 1856 pp 12-27 142
Lettre de M. Daveluy, 142
- (AP35) Vol 29 1857 pp 392-401 148
Lettre de Mgr Berneux, 148
- (AP36) Vol 29 1857 pp 402-5 152
Extrait d'une lettre de M. Rousseille, 152
- (AP37) Vol 29 1857 pp 437-443 154
Extrait d'une lettre du P. Tshoy, 154
- (AP38) Vol 39 1858 pp 427-438 157
Lettre de Mgr Berneux 157
- (AP39) Vol 39 1858 pp 438-443 162
Lettre de Mgr Berneux 162
- (AP40) Vol. 31 1859 pp 301-317 164
Lettre de M. Pourthié, 164
- (AP41) Vol. 31 1859 pp 317-327 171
Extrait d'une lettre de M. Féron, 171
- (AP42) Vol. 31 1859 pp 392-400 176
Extrait d'une lettre de Mgr Daveluy, 176
- (AP43) Vol. 32 1860 pp 114-121 180
Extrait d'une lettre de Mgr Berneux, 180
- (AP44) Vol. 32 1860 pp 121-125 183
Extrait d'une lettre de M. Pourthié, 183
- (AP45) Vol. 32 1860 pp 125-134 185
Lettre de Mgr Antoine Daveluy, 185
- (AP46) Vol 33 1861 pp 45-52 189
Extrait d'une lettre de Mgr Daveluy, 189
- (AP47) Vol 33 1861 pp 52-54 192

Extrait d'une lettre du P. Thomas Tshoy, 192
(AP48) Vol 35 1863 pp 293-300 194
Extrait d'une lettre de Mgr Berneux, 194
(AP49) Vol 38 1866 pp 407-431 197
Lettre de M. F.-C. Ridel, 197
(AP50) Vol 39 1867 pp 5-18 207
Corée. 207
(AP51) Vol 39 1867 pp 218-231 212
Corée. 212
(AP52) Vol 40 1868 pp 23-72 218
Corée. 218
Persecution contre la Religion Chrétienne, 218
(AP52) Vol 40 1868 pp. 331-6 237
Lettre de M. Calais 237

Annales de la propagation de la foi

(AP1) Vol 6 1833 pp 542-587

Mission de Corée.

La lumière de l'Évangile a été portée dans ce pays vers la fin du siècle dernier ; mais elle y a paru comme un éclair qui ne brille un instant au milieu des ténèbres, que pour être suivi bientôt de la foudre dévastatrice : à peine la Foi avait-elle remplacé dans quelques esprits les erreurs de l'idolâtrie, qu'une persécution terrible a éclaté contre les néophytes. Le champ fertile dans lequel la semence de la parole de Dieu venait d'être répandue, a été inondé du sang des martyrs. Des supplices inouis, des tourmens effroyables ont été employés ; ni l'âge, ni le sexe n'ont été épargnés. La constance des chrétiens a néanmoins triomphé de la rage des persécuteurs : il n'y a presque pas eu d'apostasie. Les uns ont été brûlés à petit feu, les autres ont été coupés en morceaux ; ceux-ci ont eu les os brisés, ceux-là ont vu leurs membres palpitans dévorés par les bourreaux. Ces atroces souffrances, endurées par les martyrs pour l'amour de Dieu et la conversion de leurs compatriotes, sollicitent d'une manière puissante la miséricorde et la justice céleste, d'accorder le don de la Foi à la Corée tout entière ; peut-être le moment marqué par la Providence est-il enfin arrivé. Un généreux apôtre, M. Bruguière, évêque de Capse et coadjuteur du Vicaire apostolique de Siam, s'est offert pour aller ranimer dans ce pays l'étincelle de la Foi, qui n'est point encore éteinte, mais qui est comme cachée sous la cendre. Tous les chrétiens n'ont pas péri dans la persécution ; un certain nombre qui n'ont pu être découverts, restent fermement attachés au christianisme, quoiqu'ils soient privés de tout secours spirituel, depuis plus de trente ans. Plusieurs fois ils ont écrit à l'Évêque de Pékin, au souverain Pontife lui-même, pour les conjurer de leur envoyer des Prêtres. M. Bruguière, après avoir quitté la mission de Siam, s'est rendu d'abord à Manille et de là à Macao ; il est parti pour le Fo-Kien vers les derniers jours de décembre 1832, afin de pénétrer par terre dans sa mission. M. Pacifique Yu, prêtre chinois, devait le précéder en Corée pour lui préparer les voies. Nous recommandons d'une manière toute particulière cette entreprise, éminemment apostolique, aux prières des Associés. Si le christianisme s'établissait en Corée, il pourrait probablement pénétrer de là jusqu'au Japon. En annonçant cette nouvelle mission, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer l'avantage et la gloire qui en résultent pour l'Église catholique. Oui, cette Église est la seule véritable ! Elle seule peut se glorifier d'avoir des martyrs et des apôtres ! elle seule peut leur inspirer le dévouement qui les caractérise, un dévouement qui les porte à braver tous les dangers, tous les supplices et la mort même. Les martyrs du Japon, de la Corée, de la Chine et du Tong-King prouvent la divinité de l'Église catholique, de même que les martyrs des premiers siècles prouvaient la divinité du christianisme. Cette preuve, quand il n'y en aurait pas d'autres, suffirait pour convaincre tout homme de bonne foi. Espérons donc que le zèle de nos Missionnaires, en amenant au bercail de Jésus-Christ les infidèles, y rappellera les brebis égarées qui autrefois en faisaient partie, mais que l'hérésie en a fait sortir. Dans une lettre adressée aux Associés, Mgr. L'Évêque de Capse se recommande à leurs prières ; il fait l'éloge de l'Association, et assure qu'elle sera la ressource de la France au jour de son affliction. Il exprime la ferme espérance dont il est pénétré, qu'elle maintiendra le flambeau de la Foi dans notre patrie. Nous avons reçu ces paroles comme une promesse inspirée par Dieu même à son serviteur, comme une bénédiction donnée par cet apôtre au moment où, partant pour sa mission de Corée, il offrait le sacrifice de sa vie pour la gloire de Dieu et le salut des amés.

Lettres de M. Bruguière,
Vicaire apostolique de la Corée, à Son Excellence Mgr. l'Archevêque de Manille.

Macao,
25 octobre 1832.

« Je profite de la première occasion qui se présente, pour donner de mes nouvelles à Votre Excellence, et la remercier de toutes les bontés qu'elle a eues pour moi, et des services importants qu'elle m'a rendus, dont je ne perdrai jamais le souvenir. Je voudrais pouvoir lui en témoigner ma reconnaissance autrement que par des paroles ; mais lancé dans la carrière périlleuse que je vais parcourir, je crains bien que l'occasion ne s'en présente jamais. J'ai fait le voyage de Manille à Macao en cinq jours. J'ai été très-bien traité par le capitaine et les officiers du navire, qui ont eu pour moi toutes sortes d'égards et d'attentions. J'attends de jour en jour une barque qui doit me conduire au Fo-Kien ; je m'acheminerais de là vers la Corée. Je ne vois pas qu'il soit impossible de pénétrer dans ce pays ; et, quoique la tentative soit hardie, elle me paraît avoir des chances de succès : j'ai la confiance qu'avec la grâce de Dieu et le secours des prières de Votre Excellence, les obstacles qui s'opposent aux succès de l'entreprise pourront être surmontés.

« Barthélemi, évêque de Capse. »

Lettre du même, à M. le Rédacteur des Annales.

Macao,
le 14 décembre 1832.

Monsieur,

Quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître, cependant, sur l'invitation de M. Charrier, missionnaire, je prends la liberté de vous adresser ma lettre à MM. les Associés pour la Propagation de la Foi. J'ose vous prier de vous intéresser auprès des fervens chrétiens de la ville de Lyon, en faveur de votre serviteur. Je désire qu'ils mettent d'une manière particulière les Coréens et le Pasteur que la divine Providence vient de leur donner, sous la puissante protection de Notre-Dame de Fourvières. J'ai la confiance, M. le Rédacteur, que vous daignerez joindre vos prières aux leurs : c'est demain que je commence à me diriger vers cette nouvelle mission.

« Barthélemi Bruguière, évêque de Capse, et vicaire apostolique de la Corée. »

Lettre de Mgr. l'Evêque de Capse, vicaire apostolique de la Corée, à M. le Rédacteur des Annales et aux Associés de la Propagation de la Foi.

Macao,
le 14 décembre 1832.

Messieurs,

« Le Supérieur du séminaire des Missions étrangères vient de m'apprendre que les Conseils de l'Association m'ont alloué la somme de cinq mille six cents francs. Je suis extrêmement sensible à cette généreuse charité, et à cette attention pleine de bienveillance qui prévient les demandes dès qu'elle connaît les besoins. Je prie les Membres des Conseils, ainsi que toutes les âmes pieuses qui composent l'Association, d'agrèer le témoignage de ma sincère

reconnaissance. Cette somme sera employée à pourvoir à une partie des dépenses que l'on est obligé de faire pour faciliter les moyens d'entrer dans ma mission. Pour l'avenir, je laisse à votre charitable sollicitude et à votre sagesse de faire pour les malheureux Coréens ce que vous trouverez convenable. Je ne vous demande que des prières ; ce sont les secours du Ciel, dont j'ai un extrême besoin pour remplir dignement la noble, mais difficile commission que la divine Providence m'a confiée. Je sens qu'elle est au-dessus de mes forces, si le Seigneur ne vient à mon secours ; mais je pourrai tout entreprendre et conduire tout à une heureuse fin, s'il me fortifie.

« Après le Japon, la Corée est la mission la plus intéressante et celle qui présente le plus de difficultés. Ces difficultés sont de tous les genres : régions éloignées et inconnues, chemins pénibles et impraticables, ignorance des mœurs et du langage, privations, travaux, dangers de plusieurs sortes ; tout contribue à rendre cette mission difficile. On peut se rendre en Corée par terre et par mer ; ces deux voies sont dangereuses, mais moins l'une que l'autre. Par terre, il faut parcourir la Chine presque dans toute sa longueur, traverser une partie de la Tartarie, faire un vaste circuit autour du golfe de Pékin, et enfin entrer dans la Corée par les provinces du nord. Il faut faire ce long trajet au milieu d'un peuple très-soupçonneux et fort tracassier. Plusieurs choses contribuent à faire reconnaître un Missionnaire : son physique, sa prononciation peu correcte, ses manières étrangères ; tout, en un mot, jusqu'à son silence, peut le trahir. On ne saurait rien emporter qui pût faire soupçonner que l'on est Européen ; un livre, un objet de piété ont suffi quelquefois pour causer une persécution générale. Les frontières de la Corée sont très sévèrement gardées : l'entrée en est défendue à tous les étrangers, sous peine de mort ; les Chinois ne sont pas exceptés de cette loi. Les Coréens disent, dans leur style oriental et hyperbolique, que les satellites distribués sur les limites des deux empires sont aussi multipliés que les arbres dans les forêts ; ils conviennent néanmoins qu'aujourd'hui ils sont moins nombreux.

« Par mer, la traversée n'est pas longue ; mais dans ce moment-ci elle est à peu près impraticable. Je ne connais point de nation qui ait des relations commerciales avec la Corée : la pauvreté du pays et le peu d'industrie des habitans ne sont guère propres à attirer les étrangers. Les Coréens ont une espèce d'horreur de la mer ; ils ne sortent guère de leur presqu'île. Quand même on trouverait une occasion favorable, il serait imprudent de s'en servir ; il faudrait nécessairement, en arrivant sur les côtes, se livrer à la merci des païens. Les chrétiens sont dans l'intérieur, ou plutôt, on ne sait pas où ils sont.

« D'après les lois du pays, tout naufragé est prisonnier d'état ; il est puni de mort s'il tente de s'évader (Histoire des naufrages) : du reste, ces difficultés ne sont que momentanées. Si la mission réussit, et si elle jouit pendant quelques années d'un certain calme, alors on connaîtra mieux les localités ; les chrétiens étant plus nombreux, on pourra se rapprocher de la mer ; par-là les communications deviendront plus faciles et plus sûres. La timidité presque incroyable du gouvernement forme un autre obstacle ; cette timidité le rend soupçonneux et défiant jusqu'à la cruauté ; ses précautions de sûreté sont minutieuses et ridicules. Un prince étranger envoie-t-il un ambassadeur en Corée ? on le consigne aux frontières, et cependant on élève une double haie ou palissade, qui borde les deux côtés du chemin par où l'ambassadeur doit passer, afin qu'il ne puisse rien observer et même rien voir : tant ils craignent qu'il ne prenne envie à quelque voisin ambitieux de s'emparer d'un si beau royaume. Le seul soupçon qu'un Européen eût pénétré en Corée, suffirait pour jeter la consternation dans toutes les provinces, et peut-être même pour faire massacrer tous les chrétiens ; c'est en partie ce qui a donné une si grande intensité à la persécution de mil huit cent. On crut qu'une flotte de cent voiles était sur le point d'opérer une descente en Corée, pour en faire la conquête : on implora le secours de l'empereur de Chine, qui heureusement se moqua de cette terreur panique.

« Il y a une autre considération qui doit rendre cette mission intéressante à tous ceux qui désirent l'extension de l'Eglise. Si Dieu permet que la Foi jette de profondes racines dans la Corée, cette contrée peut devenir, par sa situation, comme le foyer d'où la lumière de l'Evangile se répandra dans le nord de la Tartarie, et dans les îles voisines, etc., etc. Elle pourra briller une seconde fois dans l'île de Jesso et dans le Japon, où elle n'a jeté un si grand éclat que pour s'éclipser avec la rapidité de l'éclair. De la pointe sud-est de la Corée au Japon, il n'y a que trente lieues ; la distance est bien moindre si on la prend d'une île plus à l'est, qui appartient à la Corée ; ce détroit n'a guère plus de douze lieues, et cependant, quelque léger que soit cet espace, le Ciel n'a point encore permis de le franchir. Des hauteurs de ces îles, le Missionnaire peut contempler cette terre promise où ont coulé avec tant d'abondance des ruisseaux de lait et de miel ; mais il ne saurait avancer : l'ange des ténèbres, armé du glaive de la mort, lui en défend l'entrée. Depuis deux siècles, une barrière insurmontable enferme ces îles encore fumantes du sang de ses onze cent mille martyrs. Les lois qui ont proscrit le christianisme dans ces contrées, à jamais célèbres dans les fastes de l'Eglise, existent encore et sont aussi rigoureusement observées qu'au temps où des empereurs féroces faisaient égorger en masse les adorateurs du vrai Dieu. En vain, à différentes époques, des Prêtres intrépides, dévorés de la soif du salut des âmes, ont-ils affronté une mort cruelle et méprisé des tourmens affreux inconnus aux Nérons et aux Dioclétiens, pour porter un secours passager aux malheureux Japonais ; en vain se sont-ils lancés au hasard sur cette terre inhospitalière Dieu s'est contenté de leur noble dévouement, il ne leur a accordé que le martyre. O profondeur des jugemens de Dieu ! ces îles fortunées qui dans quelques années ont plus enrichi la Jérusalem céleste, que de vastes royaumes dans l'espace de dix-huit siècles, seront-elles condamnées à un anathème éternel ? Dieu juste, mais infiniment miséricordieux, jusques à quand serez-vous sourd à la voix de tant de martyrs, dont le sang répandu pour vous crie comme celui d'Abel, non point vengeance, mais miséricorde en faveur des meurtriers qui l'ont fait répandre ! Non, Messieurs, une mission qui a donné de si belles espérances n'est point perdue sans ressource ; Dieu ne veut point la mort du pécheur, mais plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive. Ces barrières, qui semblent devoir fermer pour jamais l'entrée de ce pays aux envoyés du Ciel, tomberont un jour devant l'arche sainte. Hâtons par l'ardeur de nos vœux l'arrivée de cet heureux jour. Peut-être, Messieurs, ce miracle vous est-il réservé : l'Esprit-Saint nous dit que la prière constante du juste a une grande force. Dieu tient entre ses mains le cœur des rois et les destinées des peuples ; mais le juste peut adoucir la sévérité de ses jugemens par la ferveur de sa prière, et hâter ses miséricordes par l'ardeur de ses désirs. Que ne vous empressez-vous donc, Messieurs, de faire éclore, par vos saints gémissens, ce beau jour où les habitans de ces îles saintes, rendus à la foi de leurs pères, l'honoreront par la pratique de toutes les vertus. Je ne verrai point sans doute l'accomplissement du plus ardent de mes désirs : une si belle entreprise est réservée à des mains plus habiles ; mais je croirai avoir assez fait, si je parviens à inspirer un si noble projet au nouvel apôtre du Japon, et si je réussis à vous intéresser à une si belle cause.

« Mais il faut, avant tout, commencer par les domestiques de la Foi ; il faut donner du secours aux néophytes Coréens, qui implorant notre assistance depuis plusieurs années. Pour le moment on a pris toutes les mesures que la prudence exige, pour faire réussir l'entreprise. La justice et la reconnaissance m'obligent d'avouer que, si elle est conduite à un heureux terme, j'aurai été puissamment secondé par MMgrs, les Evêques et par MM. les missionnaires qui se trouvent sur la route que je dois tenir. MM. les Espagnols, et les Portugais surtout, montrent le plus grand zèle : ils ne craignent pas d'exposer leurs propres missions, pour m'introduire dans la mienne. Il n'y a pas jusqu'aux Chinois qui ne m'aident à leur manière : plusieurs se sont offerts pour m'accompagner, quoiqu'ils n'ignorassent pas les dangers auxquels ils s'exposaient. Un jeune homme de cette nation, par pur dévouement et sans espoir d'aucun salaire, vient de se mettre en chemin, pour aller à la rencontre des ambassadeurs Coréens qui se rendent tous

les ans à Pékin ; il se propose même d'entrer en Corée, avec un jeune Prêtre chinois, pour me préparer les voies, quoiqu'il soit persuadé qu'il y va de sa vie.

« Cependant, quelqu'apparence de succès que présentent ces moyens, que la prudence ne doit jamais négliger, je n'y donne qu'une médiocre confiance : tout mon espoir est dans le Seigneur ; ce sera par le secours de vos prières que ses desseins s'accompliront sur son serviteur ; je le confesse avec sincérité, après Dieu vous êtes toute mon espérance. L'Association pour la Propagation de la Foi, telle qu'elle existe aujourd'hui, est une des plus belles institutions qui honorent la France, elle qui en a produit tant d'autres. L'Association sera sa ressource au jour de son affliction : Dieu ne saurait permettre que le flambeau de la Foi s'éteignît chez un peuple qui fait tant de nobles efforts et de si généreux sacrifices pour la propager parmi les nations infidèles : c'est le chef-d'œuvre de la charité chrétienne et un puissant motif de bien espérer du succès des missions. Quoi de plus capable de soutenir la constance d'un Missionnaire et de ranimer son courage, que de pouvoir penser que des milliers de fidèles qui composent la portion la plus respectable et la plus sainte d'un vaste royaume, lèvent constamment des mains pures vers le Ciel, afin de lui rendre le Seigneur favorable et de lui préparer des succès. Vous ne frustrerez pas notre attente ; je vous ai exposé avec sincérité les dangers et les espérances qu'offre cette mission, afin que vous fussiez à même de préciser l'objet de vos prières : je ne crains rien, si je suis assuré que vous intéressez le Ciel pour nous. Vous demanderez à Dieu pour son serviteur la charité qui fait les saints, et le zèle qui fait les apôtres ; vous prierez le Père céleste d'envoyer à ces peuples des Ministres selon son cœur, qui ne soient découragés par aucune difficulté, arrêtés par aucun obstacle, effrayés par aucun danger, et renversés par aucune tentation. Vous obtiendrez à ces peuples infortunés ces grâces puissantes qui font des prodiges, et peuvent transformer des pierres insensibles en des enfans d'Abraham. Daigne le Seigneur, favorable à vos vœux, faire tomber le bandeau fatal qui couvre leurs yeux, et enlever l'iniquité de leurs cœurs, pour qu'ils soient éclairés des rayons du Soleil de justice, et qu'ils se montrent dociles à la voix de celui qui est venu apporter la paix aux hommes de bonne volonté !

« Cependant, comme nous ne connaissons pas les desseins de Dieu, ni ses décrets impénétrables, adorons-les sans vouloir les approfondir ; Dieu n'accomplit pas toujours les vœux qu'il a lui-même inspirés, et plus d'une fois il refuse de satisfaire les désir qu'il a fait naître. Il n'exige de nous que la bonne volonté et les efforts ; il se réserve les succès. Bornons-nous donc à le supplier d'accomplir ses desseins sur ses serviteurs : ce sont toujours des desseins de paix et de miséricorde. Quel que soit le résultat de ma mission, j'ai toujours lieu d'être content et de glorifier le Seigneur : toutes les chances me sont favorables. Si je peux parvenir au bout de la carrière qui s'ouvre devant moi, j'aurai l'avantage d'avoir été l'instrument de ses miséricordes ; si je succombe avant d'atteindre ce terme, je jouirai du fruit de la victoire avant même d'avoir combattu.

« Je suis à la veille de mon départ ; demain je me dirigerai vers ma nouvelle mission, sous les seuls auspices de la Providence.

« Barthélemi, évêque de Capse, et vicaire apostolique de la Corée. »

P. S. J'ai sous les yeux des mémoires exacts et authentiques sur l'état du christianisme dans la Corée ; j'en ai fait un abrégé dans lequel j'ai conservé tous les faits intéressans ; je le joins à ma lettre. Je prie M. le Rédacteur des Annales de l'Association de l'insérer dans un de ses Numéros, s'il le juge à propos ; je ne doute pas que MM. les Associés ne lisent avec plaisir des faits si édifiants et si dignes, en tout, des premiers siècles de l'Eglise. »

Notice sur l'état du Christianisme en Corée.

La Corée est une presqu'île située au nord-est de la Chine. Elle est comprise entre le 24. et le 43. degré de latitude septentrionale. Sa largeur s'étend depuis le 122. jusqu'au 149. degré de longitude orientale, méridien de Paris. Elle est bornée au nord par une muraille qui la sépare des Tartares Man-Tcheoux ; à l'est, par la mer du Japon ; à l'ouest, par la mer Jaune, ou golfe de Pékin ; au sud, par un canal qui communique à la mer de Chine et au Hoang-Hai des Chinois. Elle n'est séparée du Japon que par un détroit de vingt-cinq à trente lieues de largeur ; cette distance n'est de guère plus de douze lieues, si on la prend de l'île la plus orientale qui dépend de la Corée. On croit que les Coréens sont d'origine tartare. Cependant leurs mœurs, leurs usages, leurs arts et leurs sciences sont les mêmes que chez les Chinois ; ils ont la même religion, la même écriture et la même langue ; mais ils prononcent différemment. Ils ont conservé l'ancien costume chinois, tel qu'il était sous la dernière dynastie. Ils n'ont jamais voulu admettre la réforme introduite en Chine par les Tartares Man-Tcheoux. Ils nouent leurs cheveux comme les Cochinchinois.

« La Corée est un pays pauvre, sans commerce et sans industrie ; les terres sont assez fertiles et bien cultivées ; on y trouve les productions et les fruits des zones tempérées. On y cultive différentes espèces de blé ; cependant le riz est la nourriture ordinaire. On dit que la vigne croît dans ces contrées ; mais on ne connaît point l'usage du vin : les habitans boivent, comme les Chinois, de l'eau-de-vie de grain. Quoique ce pays se trouve par une latitude moins élevée, il y fait néanmoins beaucoup plus froid qu'en France. Les Coréens sont bien faits, d'une physionomie intéressante, et fort polis. Ils sont en général peu guerriers ; ceux qui habitent les provinces du nord sont plus courageux, et font d'assez bons soldats lorsqu'ils sont exercés. Les femmes jouissent d'une plus grande liberté qu'en Chine et au Japon. Le roi de Corée est vassal et tributaire de l'empereur de Chine. Il ne prend le nom de roi que lorsque l'empereur lui donne l'investiture de son royaume. Il est obligé tous les ans d'envoyer des ambassadeurs à Pékin, pour faire hommage à son suzerain et lui offrir le tribut ordinaire. A cela près, ce prince exerce sur ses sujets une autorité absolue, et il ne doit compte à personne de l'exercice de son pouvoir. Ce pays n'a jamais joui d'une entière indépendance : il a été soumis successivement aux Chinois, aux Japonais et aux Tartares ; mais il a peu souffert de ses révolutions différentes. On ne peut pas connaître d'une manière précise le nombre de ses habitans : l'évaluation que l'on en fait varie depuis douze jusqu'à vingt millions.

« L'Évangile a été annoncé pour la première fois en Corée vers la fin du seizième siècle. Lorsque Taï-Ko-Sama, empereur du Japon, porta la guerre dans cette contrée, la plupart des généraux et des soldats de son armée étaient chrétiens. Ces fervens néophytes, après avoir soumis les Coréens par leur valeur et la force de leurs armes, entreprirent de les soumettre au joug de l'Évangile par leurs instructions. La charité, la vie pure et édifiante des chefs et des soldats firent une grande impression sur l'esprit des Coréens, et donnèrent du poids aux paroles des Missionnaires : un bon nombre se convertirent ; mais la lumière de l'Évangile ne brilla qu'un moment dans ces contrées, et s'éteignit. Les féroces empereurs Xogun-Sama et To-Xogun-Sama, qui régnèrent après Taï-Ko-Sama, firent un massacre général de leurs sujets chrétiens, qui étaient au nombre de deux millions : il est vraisemblable que les Coréens qui professaient la même religion furent compris dans cette proscription.

L'Histoire ecclésiastique a conservé le nom de quelques Coréens martyrisés pendant cette affreuse persécution, qui ruina sans ressource le christianisme dans le Japon et les provinces voisines. Les mémoires du temps parlent entre autres d'un jeune néophyte dont

l'exemple prouva, sans réplique, que Dieu ferait un miracle plutôt que d'abandonner un infidèle qui suit les lumières de sa conscience, et cherche la vérité avec un cœur droit et docile.

Ce jeune homme était né quelque temps avant que les Japonais eussent fait la guerre à sa patrie. Dès son jeune âge, il éprouva un désir extrême de parvenir au vrai bonheur, c'est-à-dire à un bonheur qui n'eût point de fin. Il se retira dans une solitude pour méditer plus à son aise sur cette félicité qu'il cherchait. Il n'avait pour habitation qu'une caverne, qu'il partageait avec un tigre qui l'occupait avant lui. Ce féroce animal respecta son hôte ; il lui céda même la caverne quelque temps après, et se retira ailleurs. Le jeune solitaire, dans l'unique vue de conserver son innocence, s'exerçait à toutes sortes de mortifications ; il s'abstenait de tout ce qui n'était pas absolument nécessaire pour conserver sa vie. Une nuit qu'il était occupé des moyens d'acquérir ce bonheur dont il n'avait pas la moindre connaissance, un homme d'un aspect majestueux et divin lui apparut et lui dit : « Prends courage, dans un an tu passeras la mer, et, après bien des travaux et des fatigues, tu obtiendras l'objet de tes désirs. » L'année n'était pas encore expirée, lorsque les Japonais entrèrent en Corée sous la conduite de Tsucamidono, roi chrétien de Fingo. Le jeune solitaire fut fait prisonnier ; le vaisseau qui le transportait au Japon fit naufrage près de l'île de Zeuxima : il se sauva à la côte ; ceux qui le conduisaient périrent probablement dans les flots. Quoi qu'il en soit, il recouvra sa liberté. Séduit par la vie austère des bonzes, il crut avoir trouvé ce qu'il cherchait depuis tant d'années. Il se retira dans une des plus célèbres pagodes de Méaco : il ne fut pas longtemps sans s'apercevoir de son erreur ; ces religieux idolâtres n'étaient rien moins que des hommes parfaits. Cette méprise lui causa un si grand chagrin qu'il en tomba malade ; pendant sa maladie il lui sembla voir la pagode toute en feu. Peu après, un enfant d'une beauté ravissante lui apparut et le consola : « Ne crains pas, lui dit-il, tu es à la veille d'obtenir ce bonheur tant désiré. » Il n'était guéri, qu'il abandonna une maison qui lui rappelait de si tristes souvenirs. Le jour même il rencontra un chrétien à qui il raconta ses peines et ses aventures ; celui-ci l'amena sur-le-champ au collège des Jésuites ; on l'instruisit des mystères de la Religion. Comme son cœur était déjà préparé à recevoir la divine semence, il crut sans hésiter, et goûta sans peine la sainte morale de l'Evangile. Il demanda aussitôt le Baptême ; on ne pensa pas devoir le soumettre à une plus longue épreuve la grâce du sacrement produisit dans une âme si bien disposée des effets admirables. Pendant qu'on l'instruisait, un Jésuite lui montra un tableau représentant notre Seigneur : « O mon Père ! s'écria-t-il, voilà celui qui m'a apparu dans ma caverne, et qui m'a prédit tout ce qui m'est arrivé. » Il se mit à la suite des Missionnaires ; il se consacra au soin des malades, surtout des lépreux. Il n'est point de vertu dont cette âme prédestinée n'ait donné l'exemple : mortifications presque excessives, charité pour les malheureux, soins empressés pour les Missionnaires, dont il partageait les travaux et les dangers, zèle pour le salut des âmes, telles sont les vertus qu'il ne cessa de montrer le reste de ses jours. Il ne trouvait rien au-dessus de ses forces, lorsqu'il fallait témoigner de la reconnaissance pour un Dieu qui l'avait prévenu de tant de grâces, avant même qu'il pût connaître et apprécier ses dons. En 1614, il suivit aux Philippines Ukandono, général des armées du Japon, qui était exilé pour la Foi. Après la mort de ce grand homme, le jeune Coréen retourna au Japon ; il reprit ses fonctions et accompagna les Missionnaires à titre de catéchiste. La persécution prenant tous les jours un caractère plus effrayant, il se crut obligé de redoubler de ferveur, il multiplia ses austérités et ses oraisons. Dieu récompensa tant de vertus par un glorieux martyre. Le néophyte étant allé un jour, selon sa coutume, visiter les confesseurs de la Foi, se déclara lui-même chrétien et catéchiste ; il fut arrêté sur-le-champ et conduit dans les prisons de Nangasaki, où il eut beaucoup à souffrir. Il fut condamné à être brûlé à petit feu, pour son attachement à la Foi ; il subit cet horrible supplice avec une constance admirable.

« Vincent Kuan-Cofioë, qui souffrit le martyre avec un grand nombre de Jésuites, était aussi Coréen. Il était fils d'un des principaux officiers du roi de Corée. Ce seigneur eut

ordre d'accompagner son prince, qui allait en personne combattre les Japonais. Craignant pour son fils, il le confia à une personne sûre, pour le conduire avec toute sa famille dans un château inaccessible ; mais Dieu, qui voulait faire de Cofioïe un chrétien et un martyr, permit qu'il s'égarât ; il se sépara de son conducteur, et se trouva par hasard assez près de l'armée japonaise. Bien loin d'en être effrayé, le jeune Cofioïe, qui avait à peine treize ans, voulut, par une curiosité bien pardonnable à son âge, la voir de plus près ; et, sans penser à quoi il s'exposait, il alla droit à la tente du roi de Fingo, général en chef. Ce prince, qui était chrétien, se sentit ému de compassion à la vue de ce jeune orphelin d'une beauté ravissante : il le prit en affection, et chargea un de ses parens d'en avoir soin jusqu'à la fin de la guerre. Il confia ensuite son éducation aux Jésuites ; ceux-ci l'instruisirent de la Religion et le baptisèrent. Le jeune Cofioïe, autant par affection que par reconnaissance, ne voulut plus se séparer de ceux qui l'avaient engendré à Jésus-Christ ; il les accompagna toujours dans leurs courses apostoliques : il fut enfin pris et conduit avec eux dans les prisons de Ximabara. Quelque affreuse que fût cette prison, les saints Confesseurs ajoutaient encore des austérités volontaires à leurs souffrances. On avait choisi les gardes les plus brutaux, pour accroître la dureté de leur détention ; mais la vie angélique des prisonniers, leur patience, et un air de sainteté qui paraissait sur leur personne, adoucissaient insensiblement la férocité de ces satellites ; ils commençaient par admirer une Religion qui élève l'homme au-dessus de lui-même, finissaient souvent par l'embrasser. Quand on s'apercevait de leur retour vers les sentimens d'humanité, on leur en substituait d'autres qui bientôt se trouvaient vaincus à leur tour. Le gouverneur indigné de ne plus trouver des gardes inaccessibles à la pitié, commit le soin des prisonniers à un officier de ses parens, qui était plus semblable à une bête féroce qu'à un homme. Sa haine contre le christianisme ne connaissait point de bornes ; cependant, dès qu'il eut vu les prisonniers, il se sentit ému, et au bout de huit jours il se déclara chrétien. Le gouverneur, autant surpris qu'indigné de cette conversion, n'épargna ni reproches, ni menaces pour ramener le néophyte au culte des idoles. Cet officier lui répondit invariablement : « Vous pouvez me dépouiller de mes emplois, m'enlever mes biens, m'ôter « même la vie ; mais vous ne pourrez rien sur mon esprit, je vivrai et mourrai chrétien. » Le gouverneur voyant que la rigueur de la prison ne diminuait en rien la constance des confesseurs, se résolut à les tourmenter, mais séparément, afin qu'ils ne s'animassent pas les uns les autres. Il commença par Cofioïe ; il crut qu'un étranger serait vaincu plus facilement ; il le fit venir chez lui, le combla d'amitié et de caresses ; il lui fit les promesses les plus séduisantes, et le menaça en même temps des plus horribles supplices, s'il n'obéissait tout à l'heure. Le néophyte Coréen lui répondit simplement : Je suis chrétien, et je ne renoncerais jamais à ma Religion. A l'instant même il le fit exposer tout nu à un vent glacial, et oubliant en même temps le caractère de juge dont il était revêtu, il n'eut pas honte d'exercer la fonction de bourreau. Il tenailla de ses propres mains le saint confesseur qui ne faisait que rire d'un si horrible supplice ; ensuite il lui fit avaler une grande quantité d'une certaine drogue, que le patient rejeta par la bouche avec des flots de sang. Ce tourment lui causa une défaillance ; mais il reprit aussitôt ses sens et recouvra ses forces : dès ce moment il ne sentit plus aucune douleur, si ce n'est un léger engourdissement aux pieds et aux mains. On continua cependant de le tourmenter pendant plusieurs jours de suite, sans pouvoir jamais lasser sa constance. Enfin on le renvoya en prison dans une mesure ouverte à tous les vents ; il y passa vingt-quatre jours, exposé aux injures de l'air et privé de toute nourriture. Il respirait encore lorsque l'empereur donna ordre de le transporter à Nangasaki, pour y être brûlé vif comme chrétien avec les illustres compagnons de sa prison et de ses souffrances. Avant de mourir il demanda au père Pacheco, provincial des jésuites, de l'admettre dans la Société ; ce Père lui accorda cette grâce, et reçut ses vœux sur le lieu même où ils allaient tous les deux consommer leur sacrifice. Cofioïe souffrit le martyre sous l'empereur Xogun-Sama II.

Vers le même temps une jeune Coréenne, nommée Julie Ota, donna une preuve de courage à peu près semblable. Cubo-Sama, tuteur de l'empereur Fideiory, avait commencé la persécution générale qui ne cessa qu'avec l'extinction du christianisme. Il voulut d'abord faire apostasier tous les grands officiers de la couronne et les dames du palais qui professaient cette religion ; mais il trouva dans tous une constance invincible. Julie, issue d'un sang illustre, était élevée à la cour du Cubo-Sama ; elle était fort chérie du prince, qui s'était fait un point d'honneur de la marier au plus grand seigneur de l'empire. Il s'agissait d'abord de changer de religion ; Julie répondit au tyran de manière à lui ôter toute espérance de ce côté-là, et fit sur-le-champ vœu de virginité. Non contente de paraître en public avec toutes les marques extérieures de religion, elle allait encore dans toutes les maisons où les chrétiens tenaient leurs assemblées ; chose extraordinaire au Japon, où les dames ne sortent jamais qu'accompagnées du plus grand cortège, et encore très-rarement. Elle voulait par-là, à quelque prix que ce fût, forcer le Cubo-Sama à lui accorder la palme du martyr : or, dans ces temps malheureux, il ne s'agissait de rien de moins que d'être condamné au feu ou à d'autres supplices bien plus cruels encore. Le Cubo-Sama, qui regardait comme une honte pour lui d'être vaincu par une jeune étrangère, l'attaqua de toutes manières ; mais Julie sortit victorieuse de tous ces combats. Enfin le Tuteur la livra, avec deux autres dames du palais, entre les mains des satellites qui les conduisirent d'île en île ensuite ils séparèrent Julie de ses compagnes, et la déportèrent dans une île habitée par de pauvres pêcheurs, qui n'avaient d'autre habitation que quelques cabanes. Son exil et ses souffrances durèrent quarante ans, c'est-à-dire autant que sa vie : mais si la consolation des hommes lui manqua, elle en fut pleinement dédommée par l'abondance des faveurs du Ciel. Une chose cependant lui causait quelque chagrin, c'est qu'elle n'avait point versé son sang pour Jésus-Christ ; elle trouva l'occasion d'écrire à un Missionnaire jésuite, pour lui faire part de son chagrin à ce sujet. Le Missionnaire lui répondit qu'elle ne devait point s'inquiéter, parce que l'Eglise honore comme martyrs ceux qui ont été exilés pour la Foi : cette réponse la combla de joie et dissipa toutes ses inquiétudes. L'histoire du Japon parle d'un autre Coréen, qui fut brûlé vif avec le célèbre Charles Spinola, jésuite.

« Environ cent soixante ans après, le christianisme a reparu dans la Corée avec un concours de circonstances vraiment admirables. En 1784 un jeune seigneur Coréen, nommé Li, se trouvant à Pékin avec son père, qui était ambassadeur, désira ardemment d'étudier les mathématiques ; il s'adressa aux Missionnaires européens, et leur demanda des livres qui traitassent de cette science : ceux-ci profitèrent de cette occasion pour lui faire tenir des livres de religion. Ce jeune homme fut frappé de la sublimité des dogmes et de la pureté de la morale du christianisme : il voulut connaître à fond notre Religion. La grâce agissant intérieurement, des instructions particulières achevèrent bientôt ce que la lecture avait commencé : il voulut être chrétien. On crut nécessaire de le prévenir qu'un chrétien ne peut avoir qu'une femme ; Le répondit qu'il n'en avait qu'une, mais que s'il en avait plusieurs il les abandonnerait toutes, s'il ne pouvait être chrétien qu'à cette condition : il fut donc baptisé, et prit le nom de Pierre. De néophyte Pierre fut aussitôt transformé en apôtre ; revenu dans sa patrie, il voulut rendre ses compatriotes participants de la grâce qu'il avait reçue. Il prêcha la Religion chrétienne ; ses parens et ses amis furent ses premiers disciples. Ceux-ci devinrent prédicateurs à leur tour ; les personnes du sexe montrèrent pour le moins autant de zèle que les hommes, et dans moins de cinq ans on compta à la ville royale et à la campagne quatre mille chrétiens.

« On prêchait la Religion publiquement ; on la prêchait à la cour et dans les provinces ; le vrai Dieu avait un grand nombre d'adorateurs parmi la noblesse. En 1788, le gouverneur de la capitale fit arrêter Thomas King, parce qu'il prêchait une religion étrangère (Il est remarquable que dans tout l'Orient la Religion chrétienne a toujours été reconnue comme bonne ; elle n'a été condamnée que comme étrangère). A cette nouvelle, plusieurs néophytes se

présentèrent d'eux-mêmes devant le gouverneur, et déclarèrent qu'ils étaient aussi chrétiens et prédicateurs de cette Religion. Celui-ci, étonné de leur nombre, les renvoya chez eux et condamna Thomas King à l'exil, où il mourut la même année. Les chrétiens, loin d'être intimidés par ce commencement de persécution, n'en devinrent que plus intrépides. La Foi faisait tous les jours de nouveaux progrès : cependant il y avait plusieurs doutes que les chrétiens ne pouvaient pas résoudre par eux-mêmes ; ils n'entendaient pas clairement certains articles ; il y en avait d'autres qu'il leur paraissait impossible de pratiquer dans cette incertitude, ils ne trouvèrent pas d'autre expédient que d'envoyer à Pékin, pour consulter l'Evêque. Ce fut Paul In qui fut chargé de cette commission. Pendant son séjour, Paul reçut les sacremens de Confirmation et d'Eucharistie. Il apporta la lettre pastorale de l'Evêque, écrite sur une pièce de soie, afin de tromper la vigilance des gardes. Paul ne manqua pas, à son retour, de raconter à ses compatriotes ce qu'il avait vu à Pékin. Il parla de la beauté et de la décoration des églises qu'il avait visitées, de la majesté des cérémonies et de la solennité de l'office divin auquel il avait assisté, des sacremens qu'il avait reçus, des Missionnaires venus de l'extrémité de l'Occident pour annoncer la Religion, qu'il avait vus lui-même, etc. Les Coréens, enflammés par ce récit, voulurent aussi, à quelque prix que ce fût, avoir des Prêtres et participer aux saints Mystères ; ils députèrent encore Paul In et le catéchumène Ou vers l'Evêque, pour lui demander un Missionnaire. Le Prélat se montra disposé à les satisfaire ; il leur donna tout ce qui était nécessaire pour célébrer le saint Sacrifice, et leur apprit à faire du vin ; il leur promit un Prêtre ; les Coréens devaient aller le prendre sur les frontières, dans un lieu désigné.

« Le Prêtre partit en effet au commencement de l'année 1791, et se trouva au rendez-vous ; mais personne ne parut. On ne savait à quoi attribuer ce contre-temps, lorsqu'on apprit à Pékin la nouvelle d'une persécution plus dangereuse que la première ; voici quelle en fut l'occasion : La mère de Thomas In et de Jacques Kuan se trouvant à l'article de la mort, pria ses enfans de ne point permettre que l'on fit aucune cérémonie superstitieuse à ses funérailles : ils le promirent et tinrent parole. Les parens et les alliés de la défunte s'étant rendus pour procéder aux funérailles, demandèrent les tablettes des ancêtres ; Paul répondit sans hésiter qu'il les avait brûlées. A ces mots les parens entrèrent en fureur, et se répandirent en blasphèmes contre la Religion chrétienne ; Paul et Jacques, loin de se laisser intimider par leurs cris, leur répondirent sans émotion : « Nous sommes chrétiens, notre mère l'était aussi. Notre Religion « nous défend de rendre un culte superstitieux aux ancêtres ; c'est d'après ses ordres que nous avons détruit ces tablettes ; il nous est impossible de les ériger de nouveau : nous sommes prêts à mourir plutôt que de changer de résolution. » Les parens païens, ne se possédant plus, conduisent à l'instant les deux frères devant le gouverneur, comme coupables d'impiété. Paul In avoua les prétendus crimes dont on l'accusait ; il démontra la vérité de la Religion et la fausseté du culte rendu aux ancêtres. Le gouverneur, ennemi déclaré de la famille de Paul, n'eut garde de laisser échapper une occasion si favorable de satisfaire sa haine particulière ; il donna à cette affaire une forme criminelle, rédigea un rapport calomnieux et l'envoya à la cour. Le roi naturellement bon, mais timide, parut effrayé ; il nomma un commissaire pour informer juridiquement contre tous ceux qui professaient la Religion chrétienne. Presque tous les néophytes furent arrêtés ; les deux frères comparurent devant le nouveau juge ; interrogés sur leur prétendue impiété, ils répondirent, comme la première fois : « Il est vrai que nous avons jeté au feu les tablettes, parce que notre mère nous l'a ordonné : et que ce culte est superstitieux. Nous voulons vivre et mourir chrétiens ; du reste, nous sommes toujours disposés à obéir au roi et aux lois de l'empire, en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu. » Le juge parut mécontent de cette réponse, il les fit appliquer à la question ; mais ni les tourmens ni les caresses ne purent vaincre la constance de ces intrépides confesseurs : le juge irrité les condamna à mort comme sectateurs d'une Religion étrangère. On présenta, selon l'usage, la sentence au roi pour la signer ; il en fut attristé ; Paul lui était cher à cause de ses qualités personnelles, et sa famille jouissait d'une

grande considération à la cour. Il envoya quelques-uns de ses officiers dans la prison, pour engager en son nom les deux frères à ériger les tablettes ; ils s'y refusèrent. Le prince se crut bravé ; il confirma la sentence, et à l'instant on procéda à l'exécution. Jacques Kuan, réduit dans l'état le plus déplorable par les tourmens qu'il avait soufferts, pouvait à peine prononcer les saints noms de Jésus et de Marie. Paul prêchait pendant tout le trajet aux païens, assemblés en grand nombre à un spectacle si nouveau pour eux. Arrivés au lieu du supplice, ils furent sollicités de nouveau d'offrir des sacrifices à leurs ancêtres et de renoncer à la nouvelle Religion ; sur leur réponse négative, l'officier commanda à Paul de lire sa sentence écrite sur une tablette. Paul la prit avec joie, la lut d'une voix haute et ferme, mit sa tête sur le billot, prononça à plusieurs reprises les noms sacrés de Jésus et de Marie, et fit signe au bourreau d'exécuter la sentence. L'exécuteur lui trancha la tête, ainsi qu'à son frère, lorsqu'il prononçait les noms de Jésus et de Marie ; ce fut le 7 décembre 1791. Le roi se repentit bientôt d'avoir signé la sentence : il envoya ordre de surseoir à son exécution ; mais lorsque le message arriva le martyr était consommé. Les deux corps restèrent neuf jours sans sépulture ; on plaça des gardes ; on voulait intimider les chrétiens par ce triste spectacle. Ce terme expiré, on permit aux parens de les enlever pour leur accorder la sépulture ; mais on fut bien étonné de trouver ces saints corps flexibles et sans aucune marque de corruption ; les traits de leurs visages n'étaient point altérés, leur sang était encore vermeil et liquide, circonstance d'autant plus extraordinaire qu'on était alors à la mi-décembre ; à cette époque le froid est très-grand en Corée, et tous les liquides étaient actuellement gelés jusque dans l'intérieur des maisons. Ce prodige remplit les païens d'admiration : ils s'écrièrent que l'on avait condamné des innocens, et quelques-uns se convertirent. L'inquisiteur royal, déconcerté par une telle fermeté, n'osa procéder contre les autres confesseurs de la foi : « J'ai lu, disait-il, dans leurs livres, que plus on fait mourir de chrétiens, plus il y a d'infidèles qui embrassent leur loi ; ils se font un devoir de ne point craindre la mort ; après qu'ils ont donné leur sang pour leur Religion, on les honore comme des êtres surnaturels. » Il se contenta d'employer les promesses et les menaces. Ces moyens n'ayant pas mieux réussi que les tourmens, le roi ordonna, la seconde année de la persécution, que l'on délivrât tous les chrétiens.

« Cependant l'Evêque de Pékin voulut introduire un Missionnaire en Corée. Jean A, qu'il avait envoyé d'abord, n'avait pas pu entrer à cause de la persécution : il mourut quelque temps après. Le Prélat choisit, pour le remplacer, un jeune Prêtre chinois à peine âgé de vingt-quatre ans : c'était un sujet plein de mérite et de piété ; on le nommait Jacques Velloz ; son nom chinois était Chôn ; il prit le nom de Ly en entrant en Corée. Il partit en 1794 pour sa nouvelle mission ; arrivé sur les frontières, il trouva des obstacles qu'il ne put surmonter pour le moment ; l'année suivante il put enfin parvenir à sa destination. Son arrivée causa une joie inexprimable ; il administra les sacremens, entendit quelques confessions par écrit, célébra le saint jour de Pâques et donna la communion. Ce fut la première fois sans doute, depuis J.-C., que le Sacrifice de la nouvelle loi fut offert dans ces contrées. Le Missionnaire s'appliqua sans relâche à l'étude de la langue. Le gouvernement fut bientôt instruit de son arrivée. Dès le mois de juin de la même année, un apostat, qui feignait de se convertir, parvint à découvrir sa retraite ; il alla en faire son rapport à la cour. Mais un mandarin militaire, apostat comme lui, et qui détestait sincèrement son crime, se trouva présent à cette dénonciation ; il courut aussitôt avertir le Missionnaire du danger qui le menaçait. Une femme chrétienne, nommée Colombe, s'offrit à cacher le Prêtre dans sa maison, au péril de sa vie. Elle parvint en effet à le soustraire pendant plus de trois ans à toutes les recherches ; son zèle lui mérita la couronne du martyr. Les poursuites étant inutiles, on se saisit de Matthias Chou, qui d'abord avait logé le Missionnaire, de Sabbas Chi, et de Paul In, qui l'avaient introduit en Corée. Les trois Confesseurs, interrogés juridiquement sur ce qui concernait le Missionnaire, refusèrent de répondre. On les frappa, on leur écrasa les genoux, sans qu'il fût possible de leur arracher une seule parole. Le juge

transporté de fureur, et prenant leur silence pour une insulte, ordonna qu'on les tourmentât jusqu'à ce qu'ils expirassent. Cet ordre inhumain fut exécuté dans toute sa rigueur, et les saints Martyrs moururent dans les tourmens, sans rien déclarer.

« Le roi, naturellement pacifique, ne put se résoudre à ordonner une persécution générale ; il se contenta de dépouiller les mandarins de leurs charges ; il dégrada quelques officiers militaires, parce qu'ils professaient la Religion chrétienne. Pierre Ly, le premier apôtre de la Corée, fut envoyé en exil. La modération du prince n'empêcha pas que les gouverneurs des provinces ne vexassent les chrétiens, selon leur caprice et leur haine particulière. Plusieurs néophytes abandonnèrent leurs biens et leurs maisons, et se retirèrent dans les déserts et sur les montagnes pour se soustraire à la fureur de ces tyrans subalternes. Il y eut quelques apostats, mais en petit nombre ; quelques-uns, sans apostasier ouvertement, biaisèrent dans la profession de leur foi ; le plus grand nombre tinrent ferme, et sacrifièrent tout à leur Religion.

« Cependant l'Evangile faisait de jour en jour des progrès sensibles en l'année 1800, on comptait déjà plus de dix mille chrétiens solidement convertis. Le Missionnaire se disposait à ouvrir une mission dans les montagnes, lorsque le roi de Corée mourut : il ne laissa, pour lui succéder, qu'un fils encore enfant ; la reine mère eut la régence. Pendant la minorité, les mandarins, ennemis de notre sainte Religion, machinèrent beaucoup pour forcer la régente à proscrire le christianisme et allumer une persécution générale. Ils feignirent de s'alarmer du grand nombre de chrétiens de tous les rangs, même de la plus haute noblesse. Dieu permit qu'ils réussissent dans leurs pernicieux projets on assembla le conseil d'état ; un des membres eut le courage de plaider la cause de la Religion ; il fut étranglé (on croit qu'il était chrétien), et la persécution fut résolue. Elle prit bientôt un caractère effrayant plusieurs mandarins chrétiens furent arrêtés ; Pierre Ly, qui avait été rappelé de l'exil, fut de ce nombre ; on emprisonna tous les chrétiens que l'on put découvrir ; on se saisit même de ceux que l'on soupçonna d'avoir entendu prêcher la Religion, quoiqu'ils ne l'eussent point embrassée ; les tribunaux étaient en permanence jour et nuit.

« Pendant un an que durèrent les procédures, disent les Coréens dans leur relation, on employa des tourmens affreux, pour vaincre la constance des Confesseurs ; on en inventa d'autres qui jusqu'alors étaient inconnus, et pour lesquels on ne saurait trouver de nom.

« Alexis Hoang-Che Joung, auteur d'un projet pour introduire des Missionnaires européens en Corée, fut arrêté et condamné à être coupé par morceaux, comme traître à la patrie. Après son martyre, on trancha la tête à tous ceux qui avaient été mis en prison (Il paraît que Pierre Ly fut martyrisé dans cette circonstance). On fit mourir et l'on tourmenta tant de personnes, qu'au jugement de tout le monde, depuis que ce royaume existe, on n'avait jamais rien vu de semblable : ministres, courtisans, lettrés, nobles, bourgeois, artisans, laboureurs, négocians, merciers, femmes, enfans ; en un mot, des personnes de tout rang et de toute condition furent compromises pour avoir embrassé le christianisme ; aussi tout le monde murmurait, tous étaient dans l'affliction, et se plaignaient d'une si cruelle oppression dont on ne prévoyait pas le terme. »

« Le péril croissait d'un moment à l'autre ; il était bien difficile au Missionnaire d'échapper aux recherches de tant de personnes qui étaient à sa poursuite. Un mandarin païen, feignant de vouloir se faire instruire de la Religion, parvint à connaître le lieu de sa retraite ; il fut obligé de changer plusieurs fois de domicile : enfin il se détermina à se livrer lui-même, il se constitua prisonnier, dans les derniers jours d'avril 1801. Il subit un interrogatoire ; il répondit avec sincérité, sans compromettre personne. Il fit une exposition raisonnée de la Religion chrétienne, en forme d'apologie ; il protesta qu'il n'était venu en Corée que pour procurer la gloire de Dieu, et travailler au salut des hommes. Cet écrit fut déposé dans les archives de la cour. Quand il fallut décider du sort du prisonnier, les avis furent partagés : les

uns voulaient qu'on le renvoyât dans sa patrie ; d'autres demandaient un plus ample informé ; le plus grand nombre opina pour la mort : ce dernier avis pré valut. Le dimanche de la Sainte-Trinité, 21 mai 1801 il fut placé sur une espèce de tombereau rempli de paille, et conduit au supplice ; on mit toutes les troupes sous les armes. Quand on fut arrivé au lieu de l'exécution, on lui fit faire trois fois le tour de la place d'armes, pour intimider le peuple. Le saint Confesseur prêchait Jésus-Christ à tous ceux qu'il rencontrait : « Je meurs, disait-il, pour la Religion du Seigneur du ciel. Dans dix ans d'ici, vous serez frappés d'une grande calamité ; alors on se souviendra de moi. » Ces paroles firent une grande impression parmi les infidèles. Il se mit ensuite à genoux, joignit les mains et reçut la mort avec le plus grand calme.

« Un peu avant l'exécution, le ciel qui avait été jusqu'alors pur et serein se couvrit tout à coup d'épais nuages ; il s'éleva un vent violent qui faisait voler le sable et rouler les pierres ; la pluie tombait à flots ; l'obscurité était telle que l'on ne pouvait pas distinguer les objets à une très-légère distance : mais dès que l'âme du saint Martyr se fut envolée au ciel, l'horizon s'éclaircit de nouveau, la tempête cessa, le soleil reparut plus brillant que jamais ; on vit au loin plusieurs arcs-en-ciel ; et de légers nuages, après s'être élevés peu à peu, descendirent et allèrent se cacher sous l'horizon, du côté du nord-ouest. Ces phénomènes firent une grande impression sur l'esprit du peuple : on disait publiquement que l'on avait condamné un innocent. Le saint corps resta trois jours exposé ; ensuite les soldats l'enlevèrent secrètement : les chrétiens n'ont jamais pu savoir ce qu'ils en avaient fait. « Les mémoires que j'ai sous les yeux, et qui ont été rédigés par des témoins oculaires, font un grand éloge de ce jeune Missionnaire. Il était, disent-ils, plein de talents et de vertus, il avait beaucoup de prudence ; infatigable au travail, il abrégait son sommeil, pour avoir plus de temps à consacrer à l'étude et au salut des âmes. Sa vie n'était qu'un jeûne et qu'une mortification continuelle. La preuve la moins équivoque de son mérite supérieur, c'est d'avoir été trouvé digne par le célèbre Evêque de Pékin, Mgr. de Govéa, d'être chargé seul, à l'âge de vingt-quatre ans, d'une mission de cette importance. Une dame chrétienne, Colombe Kiang, qui avait pu l'observer de près pendant plusieurs années, a écrit sa vie, ou plutôt a fait l'histoire de sa mission. Je n'ai pas pu me procurer cette pièce.

« La mort du Missionnaire ne ralentit pas le zèle des néophytes. La persécution durait encore, lorsqu'ils députèrent un chrétien vers l'Evêque de Pékin, pour demander un autre Prêtre ; mais il fut arrêté aux frontières. On trouva sur lui plusieurs lettres, qui mirent les persécuteurs au courant des relations qui existaient entre le Prélat et les chrétiens Coréens. Le député, et deux autres néophytes qui l'accompagnaient, furent aussitôt conduits à la cour : ils demeurèrent fermes dans la Foi, et eurent la tête tranchée. Le gouvernement effrayé crut que toute l'Europe allait se mettre en mouvement, pour faire une irruption en Corée : on écrivit à l'empereur de Chine, pour lui demander des troupes ; on assurait que cent vaisseaux feraient dans peu une descente dans le pays. Heureusement l'empereur ne prit point la chose au sérieux, il ne fit que rire de ces alarmes. Il répondit au roi de Corée que les Missionnaires européens étaient des hommes d'une fidélité à toute épreuve, incapables de tramer aucun complot contre l'état. Ils sont ici, ajoutait-il, depuis deux cents ans ; leur conduite a été irréprochable : du reste, si vous avez lieu de craindre, gardez vos frontières. Enfin la persécution se ralentit peu à peu ; tous les prisonniers chrétiens qui étaient de la classe du peuple furent élargis. Cette persécution a donné plus de cent quarante martyrs, sans compter ceux qui avaient versé leur sang dans les deux précédentes. Quelques-uns ont été coupés par morceaux ; d'autres sont morts dans les tourmens ; le plus grand nombre ont été étranglés, ou ont eu la tête tranchée ; plus de quatre cents ont été exilés pour la Foi ; on ne peut compter le nombre de ceux qui ont été relâchés après avoir été tourmentés ou avoir languï longtemps dans les cachots. J'ai entendu parler de quelques autres persécutions qui ont suivi celle-ci ; mais il ne paraît pas qu'il y ait rien de certain là-dessus.

« Depuis plus de trente ans que les Coréens n'ont plus de Missionnaire, ils n'ont cessé d'écrire à Rome et à Pékin, pour demander un Prêtre. Ils ont envoyé, à plusieurs reprises, des

députés à l'Evêque du Chen-Si et à celui de Nangkin, etc. Ces Prélats, malgré leur bonne volonté, n'ont pu jusqu'ici former que des vœux pour ces infortunés néophytes : je souhaite que leurs désirs soient bientôt pleinement accomplis. La France, qui renferme tant de saints Ministres, n'en aura-t-elle aucun pour la Corée ? On distribue avec abondance le pain de la parole aux autres missions : pourrait-on refuser quelques miettes à des néophytes qui ont si bien mérité de l'Eglise ? Est-il cependant une mission qui puisse soutenir le parallèle avec celle-ci ? ils ne sont que d'hier, et déjà ils ont éclipsé la gloire des chrétientés les plus célèbres : dans une seule année dix mille Coréens ont fourni un plus grand nombre de martyrs et de confesseurs, que quelques nations chrétiennes dans un siècle entier. Un zèle louable sans doute s'empresse de rendre participans des dons de Dieu, des peuples infidèles qui plus d'une fois foulent aux pieds ces perles précieuses, et menacent de mort celui qui les leur offre et ces enfans chéris de la Providence, ces néophytes qu'un prodige conserve encore, seront-ils toujours privés du pain de la parole et de la participation aux sacremens, auxquels ils ont un droit imprescriptible, comme domestiques de la Foi ? Mais je sens que ces réflexions m'entraînent hors de mon sujet tâchons d'intéresser le Ciel en leur faveur, s'il nous est impossible de faire davantage pour eux.

« Les Coréens ont dressé plusieurs actes ou mémoires du martyre de leurs compatriotes ; j'en donnerai quelques extraits abrégés. Voici comment ils s'expriment à ce sujet, dans la lettre qu'ils adressèrent au souverain Pontife qui était alors dans les fers (en 1811).

« Nous avons fait un recueil des actes de nos martyrs, qui contient plusieurs volumes. La persécution nous oblige d'écrire cette lettre sur de la soie, afin que le porteur puisse la cacher plus commodément sous ses vêtemens : le danger de perdre sa vie en tel cas est de dix mille contre un ; c'est pour cela que nous ne pouvons point envoyer à Votre Sainteté des ouvrages volumineux. Nous n'envoyons pour le moment que les actes du martyre du Missionnaire, de la catéchiste Colombe, etc., et de quelques autres au nombre de dix en tout, avec le nom de quarante-cinq qui se sont le plus distingués ; leurs actes remplissent plusieurs volumes ; nous prendrons humblement la liberté de les faire parvenir à Votre Sainteté, lorsque nous en aurons l'occasion. Quant aux autres, nombre de cent quarante et davantage, qui s'efforcèrent d'obtenir la grâce du martyre et l'obtinrent enfin, on a eu soin de recueillir et de conserver les actes de chacun d'eux ; il faudra un peu de temps pour trouver les différentes personnes qui en sont dépositaires : quand il viendra un Missionnaire en Corée, on procédera à leur impression. Quoique ce soient les martyrs d'un pauvre royaume étrangers, ils ont eu cependant le bonheur d'être admis dans la sainte Religion ; leurs noms ont trouvé place dans le livre de vie, et leurs mérites sont écrits avec les mérites de ceux qui sont morts pour la justice. Ils sont véritablement agréables à Dieu ; ils sont aimés de la Sainte Vierge et des saints Anges : ils seront aussi agréables à votre Sainteté. Par le mérite de nos Martyrs, nous espérons recevoir au plus tôt le secours spirituel que nous demandons avec mille et dix mille larmes de sang. Thomas Soui-Py Koum.

Thomas souffrit des tourmens innombrables dans la première et la dernière persécution ; il fut toujours ferme et constant. Il y avait dix-sept ans qu'il était chrétien, c'est-à-dire, qu'il fut un des premiers convertis par Pierre Ly ; il fut pris et souffrit extraordinairement dans la prison royale ; il fut condamné à mort. Le bourreau qui était chargé de l'exécution était peu expérimenté : il ne lui abattit pas la tête du premier coup ; Thomas essuya son sang avec sa main, le regarda sans se troubler et dit : « Précieux sang ! » Il fut achevé à l'instant.

Augustin Tim-Joux. Augustin fut un des premiers chrétiens. Son père, fort fâché de son changement de religion, l'affligea, le tourmenta même de toutes les manières ; mais Augustin persévéra jusqu'à la fin. Il prêchait, composait des livres de piété ; il fit un ouvrage qui a pour titre : Sentences de la Religion chrétienne ; ce livre est d'une grande utilité pour les commençans. Pendant la persécution il fut emprisonné et rendit témoignage à la Foi devant le tribunal Chim-Fou (cour criminelle) ; il souffrit beaucoup ; il fut condamné à la peine capitale.

Arrivé au lieu de l'exécution, il s'assit d'un air gai et riant devant les instrumens de son supplice ; puis jetant les yeux sur les spectateurs : « Le ciel, leur dit-il, et la terre et toutes les créatures ont un très-noble et très-grand Seigneur qui les a créés et qui les conserve : vous devez tous revenir à votre premier principe. Vous regardez mon supplice comme ignominieux ; vous êtes dans l'erreur, vous saurez un jour que cette prétendue ignominie fait ma gloire. » Le bourreau lui commanda de placer sa tête sur l'instrument du supplice ; il obéit, et se plaça de manière qu'il pût voir le ciel : il vaut mieux, dit-il, mourir en regardant le ciel qu'en regardant la terre. Le bourreau tremblait et n'osait frapper : enfin le martyr fut consommé.

Charles Si-Siam, son fils, confessa généreusement Jésus-Christ devant ses juges ; il montra la même fermeté et la même constance que son père : il fut martyrisé un mois après.

Alexis Sou-Joum-Houam. Alexis était issu d'une famille noble. Il montra de bonne heure des talens extraordinaires dès l'âge de seize ans, il obtint au concours le plus haut grade de littérature. Le roi voulut voir un sujet si distingué ; il lui témoigna beaucoup de considération, et lui dit en le prenant par la main « Quand vous aurez vingt ans, je vous prendrai à mon service. » Mais avant qu'il eut atteint cet âge, il embrassa la Religion chrétienne. Dès-lors il renonça au monde pour ne s'occuper que de son salut ; il fit de grands progrès dans la piété ; il abandonna ses livres de littérature et ne s'occupa plus de science ; quand il était appelé au concours général, il laissait sa composition en blanc et se retirait. Le roi, étonné de cette prétendue négligence, l'exhortait avec bonté à étudier : il exigeait qu'il parût aux examens ; il le recommandait à ses maîtres. Enfin le roi apprit qu'il était chrétien et qu'il n'avait plus que du mépris pour les honneurs le prince parut affligé à cette nouvelle ; cependant il ne le molesta pas. Alexis employa son temps à composer des livres de piété et à prêcher la religion : ses parens et ses amis en étaient singulièrement irrités ; ils l'accablaient d'injures et de malédictions, mais il n'en tenait pas compte. La réception des sacremens augmenta sa ferveur ; il aida beaucoup de Missionnaires qui avaient pour lui une affection particulière (Les actes de sa vie sont très-étendus).

Au commencement de 1801, il y eut un ordre exprès de se saisir de sa personne ; ce ne fut que par une suite de miracles, qu'il parvint à se soustraire aux recherches de ses ennemis. Il se cacha pendant longtemps chez ses amis : enfin il se déguisa, sortit de la capitale et se retira sur une montagne éloignée de quarante lieues ; il trouva un four à tuiles dont il fit sa demeure. Thomas Houam, son ami, connaissait seul le lieu de sa retraite il ne s'occupait dans cette solitude que de la prière et des moyens d'introduire des Missionnaires en Corée. Il écrivit son projet sur une pièce de soie il se proposait de l'envoyer à l'Evêque de Pékin ; son plan était ainsi conçu : Le Prélat aurait ménagé une ambassade entre le roi de Portugal et celui de Corée ; des Missionnaires admis à la cour sur le pied de savans, avec le titre de mathématiciens, auraient prêché publiquement la Religion sous la protection du prince, et chacun l'aurait professée sans crainte, etc. Cependant Thomas le découvrit par une compassion mal entendue : Alexis fut pris aussitôt ; on trouva sur lui son projet d'ambassade. Le gouvernement fut consterné : on s'attendait à une invasion ; Alexis fut condamné à être coupé par morceaux, comme criminel de lèse-majesté et traître à la patrie (On appelle ce supplice Lim-chè : il y en a de deux sortes ; dans l'un on coupe 1.° les bras, 2.° les jambes ; 3.° on ouvre la poitrine ; 4.° on tranche la tête : dans l'autre, on hache, pour ainsi dire, le criminel en petits morceaux, ou plutôt on l'abandonne à la fureur des bourreaux, qui exécutent la sentence selon leur barbare caprice ; quelquefois ils poussent la barbarie jusqu'à dévorer ses membres palpitans, sous les yeux mêmes de la victime. Ce supplice est connu dans tous les royaumes de l'Orient qui ont adopté les lois et le régime des Chinois.).

Colombe Vang-Xou-Kiang. Colombe était issue d'une famille noble et ancienne. Dès l'âge le plus tendre, elle donna des preuves d'un génie supérieur et d'un courage au-dessus de son sexe. Elle était chaste, modeste, douée d'un caractère doux et affable. Sa mère était une

femme d'un caractère acariâtre, qui exerça longtemps sa patience. Colombe, considérant que son sexe ne lui permettait pas de rien faire de grand, résolut de s'habiller en homme et de quitter le monde ; mais, réflexion faite, elle renonça à son projet (on ne sait pas trop ce que l'on entend ici par quitter le monde ; Colombe était encore païenne quand elle conçut ce dessein). Elle fut mariée à un homme qui était aussi d'extraction noble : c'était un homme simple et d'un commerce doux et facile ; mais la belle-mère avait en partage un caractère fâcheux, moins cependant que la mère de Colombe. Celle-ci avait pour sa belle-mère toute l'affection et toute la complaisance d'une fille bien née : lorsque cette dame était de mauvaise humeur, Colombe paraissait devant elle avec un visage serein et riant, et le plus souvent elle parvenait à la calmer et à lui rendre la gaîté. Elle était déjà mariée, lorsqu'elle entendit parler de la Religion chrétienne ; elle l'embrassa aussitôt et se fit baptiser. Dans la première persécution, elle se dévoua au service des saints Confesseurs ; elle leur préparait à manger de ses propres mains.

(1790). L'Evêque de Pékin prévint les chrétiens, par une lettre pastorale, que le culte rendu aux ancêtres était idolâtre : Colombe se soumit ; mais la belle-mère n'en fut que plus obstinée. Colombe avait beau la prier, la conjurer d'abandonner des cérémonies superstitieuses, la vieille dame ne se rendait pas. Dieu fit un miracle pour autoriser les instructions de Colombe ; alors la belle-mère se rendit. Colombe aurait bien voulu vivre en continence ; mais son mari était païen ; cet homme abandonna la maison et prit une autre femme. Colombe, libre alors de suivre son inclination, se retira à la ville royale avec sa belle-mère pour vaquer plus librement à son salut et à celui de ses parents. Le Missionnaire connut bientôt le mérite de cette dame : il lui confia l'instruction des personnes de son sexe qui étaient d'un âge mûr. Agathe, jeune vierge chrétienne, fut placée dans la même maison pour instruire les jeunes personnes on eut bientôt lieu de se convaincre que le Missionnaire n'avait pu faire un meilleur choix. En 1795, il courut un très-grand danger : Colombe le cacha dans un bûcher ; elle seule et un esclave étaient du secret ; son fils et sa belle-mère l'ignoraient. Celle-ci avait refusé de recevoir le Missionnaire dans sa maison ; elle craignait pour sa propre vie. Colombe tachait de l'émouvoir par la compassion et la reconnaissance : « Comment ! lui disait-elle, le Missionnaire est venu ici au péril de sa vie, pour le seul motif de travailler à notre salut, et aujourd'hui, parce que les ennemis de notre Religion le poursuivent, nous devons lui refuser un asile ? les gens ne sont pas de bois, ni de pierre : comment voulez-vous qu'il vive, s'il n'a pas de riz pour manger et une maison pour se mettre à couvert ? » La bonne dame convenait de tout ; mais la peur, plus forte que la reconnaissance, lui faisait tout refuser. Colombe en conçut un si grand chagrin qu'elle en tomba malade : on craignit même pour ses jours. Sa belle-mère s'efforçait de dissiper sa mélancolie : Non, dit-elle, je veux sortir d'ici ; je m'habillerai en homme, je parcourrai toute la ville pour trouver le Missionnaire et le mettre en lieu de sûreté, dût-il m'en coûter la vie. Tu veux, donc me quitter, mon seul appui, mon unique soutien ? je te suivrai partout où tu iras, je mourrai avec toi. Ah ! que je suis consolée de vous voir arrivée au degré de vertu que je désirais ! si le Missionnaire venait, le recevriez-vous ? Fais ce que tu voudras ; je ne veux point me séparer de toi. Colombe fit aussitôt inviter le Missionnaire de sortir de sa cache, et de passer dans le salon de compagnie (Chim-Bon). Le Prêtre resta dans cette maison pendant plus de trois ans. Il y avait à craindre qu'une jeune esclave menteuse et rapporteuse ne trahît le secret : un jour qu'elle puisait de l'eau, elle vit au fond du puits un bracelet ; elle descendit pour le prendre, mais elle se noya : sa mort fut regardée comme un effet de la Providence. Cependant Colombe, toujours animée d'un saint zèle, prêchait, instruisait, attaquait tous les vices et donnait l'exemple de toutes les vertus ; aussi ses instructions faisaient-elles des fruits merveilleux. Quelque grandes que fussent ses qualités, elle ne plaisait pas à tout le monde ; plusieurs prenaient plaisir à la contrarier. Il n'y a rien d'humain qui n'ait quelque imperfection ; nous voyons souvent, quelque chose de semblable dans les Saints : on ne doit pas toujours conclure pour cela qu'elle eût tort.

En 1801, Colombe et Agathe furent arrêtées et conduites devant le tribunal des crimes (Chim-Fou). Elles confessèrent Jésus-Christ, expliquèrent avec clarté l'origine du monde, réfutèrent les superstitions, firent l'éloge de la droiture et de la sincérité (le mensonge et la fourberie ne sont pas comptés parmi les vices par les Orientaux ; peu s'en faut que les Chinois ne les regardent comme une qualité honorable). Les juges furent remplis d'admiration. Vous êtes des docteurs, leur dirent-ils. Malgré cet éloge, ils les firent appliquer à la torture. Il n'y a point de tourmens qu'ils ne leur fissent souffrir, pour les obliger à renoncer au christianisme et à découvrir les autres chrétiens. On leur brisa les doigts des pieds ; leur corps ne fut bientôt qu'une plaie : elles montrèrent toujours le même calme et la même tranquillité dans ces différentes tortures ; elles ne proférèrent aucune plainte, elles ne laissèrent échapper aucune parole qui pût faire découvrir les autres chrétiens ; elles exhortèrent et instruisirent ceux qui étaient enfermés dans les mêmes cachots (il paraît que c'étaient des païens) ; elles leur citèrent des passages de Confucius, pour leur prouver la conformité de sa doctrine avec la morale de l'Evangile. Leur constance, fut inébranlable. Leur procès n'était point encore terminé, lorsqu'elles apprirent que le Missionnaire avait souffert le martyre : Colombe déchira aussitôt un pan de sa robe, et écrivit l'histoire de sa vie, depuis son entrée en Corée jusqu'à sa mort ; elle fit parvenir cet écrit entre les mains d'une femme chrétienne. Plus le jour de leur sacrifice approchait, plus Colombe et Agathe croissaient en ferveur : on observa que, la veille de leur martyre, elles montrèrent une joie dont elles n'avaient jamais donné de si grandes marques, lorsque tout leur prospérait dans le monde.

Colombe avait un fils nommé Philippe, qui était aussi prisonnier de Jésus-Christ ; mais il était détenu dans une autre prison. Ce jeune homme avait laissé échapper dans les tourmens quelques expressions qui faisaient craindre pour sa persévérance. Un jour qu'elle avait été traduite devant le juge criminel, elle rencontra son fils ; dès qu'elle l'aperçut, elle lui cria de toutes ses forces : Philippe, ne sais-tu pas que Jésus-Christ descend sur ta tête pour t'éclairer, et tu es encore aveugle ? Ce jeune homme, frappé des paroles de sa mère, sentit son courage se ranimer, et termina sa vie par un glorieux martyre. On était en été ; la chaleur était excessive ; les prisonniers souffraient beaucoup de la soif. Colombe ordonna à une esclave de creuser la terre en un lieu qu'elle lui désigna ; à l'instant il en jaillit de l'eau en abondance. Dans les premiers jours de juillet, elle fut placée avec huit autres dames chrétiennes sur un tombereau, et conduite au supplice : pendant tout le trajet, Colombe récita des prières à haute voix. Un moment avant l'exécution, elle se tourna vers l'officier qui était de garde, et lui dit « D'après la loi, on doit déshabiller les condamnés avant l'exécution ; mais nous sommes des femmes, la décence ne permet pas que l'on en use ainsi à notre égard : allez donc promptement avertir le mandarin supérieur, afin qu'il nous soit permis de conserver tous nos vêtemens. » On leur accorda cette grâce ; alors toutes ces dames se regardèrent l'une l'autre en souriant, satisfaites d'avoir obtenu l'objet de leur demande. Colombe fit le signe de la croix, et présenta sa tête au bourreau : elle était âgée de trente-huit ans.

« Les corps des neuf Martyrs restèrent exposés dans un tas de boue, pendant plusieurs jours. Quand l'ordre de leur accorder la sépulture fut venu, on les trouva parfaitement conservés, sans aucune marque de putréfaction, sans mauvaise odeur ; les traits de leur visage n'étaient point altérés, et le sang n'était point corrompu ; cependant il avait plu, et la chaleur était très-grande tous les spectateurs chrétiens et païens y reconnurent quelque chose de surnaturel.

« Agathe Tim-Hay-In. Agathe était alliée à la famille du martyr Paul In, duquel nous avons parlé plus haut. Elle était très-jeune lorsqu'elle embrassa la Religion chrétienne, et dès-lors elle fit vœu de virginité on trouve parmi les chrétiens Coréens beaucoup de personnes de l'un et de l'autre sexe qui ont fait vœu de continence parfaite. Agathe croyant trouver ailleurs des moyens de sanctification, qu'elle ne trouvait pas dans le lieu de sa naissance, ré-, solut de quitter pour un temps la maison paternelle ; elle se procura secrètement des habits d'homme,

et, à l'insu de sa mère et de ses sœurs, elle prit son temps avec un de ses parens avancé en âge, et se sauva chez Paul In, pour se faire instruire à fond de la Religion. Sa mère, ignorant ce que sa fille était devenue, crut que le tigre l'avait dévorée ; elle pleurait jour et nuit sur le malheur de sa fille enfin elle apprit qu'elle était dans la maison de Paul In, leur parent. Après une assez longue absence, Agathe cédant aux importunités de sa mère, revint dans le sein de sa famille. Les païens, qui ne connaissaient pas les choses de Dieu, murmuraient ; mais Agathe laissait parler les mauvaises langues et souffrait tout avec patience, pour l'amour de Jésus-Christ. En 1795, elle se retira avec sa mère à la ville royale. Elle n'avait point encore reçu le sacrement d'Eucharistie, lorsque la persécution éclata. Cependant Paul In mourut martyr ; elle se cacha pendant quelques années ; elle eut beaucoup à souffrir. La persécution s'étant calmée, Agathe eut le bonheur de recevoir la communion. Peu après, sa mère mourut ; elle se retira chez Colombe Kiang ; le Missionnaire lui confia l'instruction des petites filles. Elle menait un genre de vie très-mortifié ses jeûnes étaient fréquens ; elle priait et méditait beaucoup ; elle faisait des progrès sensibles dans la piété. Sa mère avait été surprise par la mort, avant d'avoir pu recevoir les sacremens ; c'était pour Agathe un sujet continuel d'affliction. Une nuit, elle vit en songe sa mère en la compagnie de la Sainte Vierge ; elle fut fort troublée de cette vision ; le Missionnaire la rassura, et expliqua ce songe favorablement. Une autre fois étant en oraison, il lui sembla voir le Saint-Esprit descendre sur la Sainte Vierge ; elle crut que c'était une illusion ; elle consulta le Missionnaire : il lui répondit que c'était une faveur du Ciel ; il lui fit voir une image qui représentait ce mystère. Elle avait une grande dévotion à la Sainte dont elle portait le nom ; elle aurait voulu que toutes les personnes de son sexe la prissent pour patronne. En 1801, s'éleva la grande persécution : elle fut prise avec Colombe Kiang ; elle partagea ses souffrances et ses tourmens jusqu'à la mort. Elle fut martyrisée au commencement de juillet 1801, à Jam-Ken, lieu de sa naissance ; on l'avait renvoyée de la capitale pour être exécutée dans sa ville natale, afin d'inspirer de la terreur aux habitans. La veille de son martyre, plusieurs femmes chrétiennes, qui étaient enfermées avec elle dans les prisons de Jam-Ken, observèrent qu'Agathe était aussi tranquille et aussi gaie que si la sentence portée contre elle ne l'eût pas regardée ; son esprit et son cœur étaient absorbés en Dieu ; elle n'était déjà plus de ce monde. Le jour de son martyre, elle marcha gaiement au lieu de l'exécution, et reçut avec joie la mort qui lui ouvrait les portes du ciel. Lorsqu'on lui trancha la tête, au lieu de sang il en coula une liqueur blanche comme du lait.

Luthgarde Ly. Les parens de Luthgarde étaient chrétiens ; elle s'appliqua de bonne heure au service de Dieu. Elle était encore fort jeune, lorsque sa mère pensa à la marier ; mais Luthgarde lui déclara que son intention était de consacrer à Dieu sa virginité. Quelque affection que cette dame eut pour sa fille, et quelque disposée qu'elle se montrât à ne pas contrarier ses désirs, elle exigea, de l'avis même du Missionnaire, qu'elle épousât un chrétien nommé Jean. Il arriva, par un effet de la Providence, que ce jeune homme à qui elle avait été fiancée, se trouva dans les mêmes dispositions que Luthgarde : ils firent vœu tous les deux de continence parfaite, et vécurent comme frère et sœur. Elle jouissait, dans tous les environs, d'une grande réputation de piété ; on ne parlait partout que de ses vertus ; on louait sa modestie, on admirait sa charité. Elle soignait son beau-père et sa belle-mère avec tout le zèle imaginable ; elle avait pour eux cette affection tendre qu'une fille bien née éprouve naturellement pour ceux qui lui ont donné le jour. Dans la grande persécution de 1801, toute sa famille fut arrêtée le mari et le beau-père de Luthgarde furent martyrisés ; elle, sa belle-mère et deux de leurs parens furent condamnés à l'exil. On se mit en devoir d'exécuter la sentence ; Luthgarde et Matthieu, son parent, réclamèrent : « D'après la loi, les chrétiens doivent être mis à mort : nous voulons être traités dans toute la rigueur de l'édit. » Elle eut beau insister, ses vœux ne furent pas encore satisfaits. « Quoi ! leur disait-elle, j'ai chez moi dix mille volumes où la Religion est enseignée, et je ne mérite pas la mort ? je persévère dans ma foi : quand je pourrais être mise à mort dix mille fois,

je ne changerais pas de sentiment. Si les mandarins me laissent la vie, ils transgressent les lois et nuisent à la tranquillité du royaume. » Elle voulait par-là les exciter à sévir contre elle. En ce temps-là, le mandarin qui faisait mourir le plus de chrétiens était le plus estimé à la cour, et regardé comme le plus favorable au gouvernement. Mais ce fut en vain qu'elle réclama ; la sentence ne fut point révoquée ; les saints Confesseurs furent envoyés en exil : toutefois, à peine eurent-ils fait dix lieues, qu'on les rappela. Le lendemain, tous les juges se réunirent pour délibérer sur le sort des exilés : Luthgarde et les trois autres Confesseurs parurent devant le tribunal. Elle défendit la cause de la Religion avec une éloquence peu commune : Ses paroles sortaient de sa bouche comme une eau courante ; elle n'avait aucune crainte ; elle croyait fermement et espérait la grande justice. Les juges employèrent les éloges et les promesses pour la gagner ; ils ne purent point réussir. Ils furent tous condamnés à mort : avant de les envoyer au supplice, on leur brisa les doigts des pieds ; ils protestèrent tous qu'ils n'avaient éprouvé aucune douleur. Pendant qu'on les conduisait à la mort, Matthieu prêchait la Religion. Luthgarde crut s'apercevoir que sa belle-mère montrait de la faiblesse et éprouvait de la crainte : cette femme avait quelque regret de se voir séparée de ses trois fils exilés pour la Foi ; elle cria donc à son parent : Matthieu, ranimez notre courage. Ils s'exhortèrent mutuellement, se disant l'un à l'autre : Il faut aujourd'hui déposer toutes les affections terrestres notre cœur doit être entièrement à Dieu.

« Au moment de l'exécution, le bourreau voulait ôter à Luthgarde une partie de ses vêtements ; mais elle l'arrêta en lui disant : « Comme condamnée, je suis en ton pouvoir ; garde-toi néanmoins de porter tes mains sur moi. » Elle ôta elle-même sa robe de dessus. L'exécuteur voulut encore s'approcher pour lui lier les mains ; elle le repoussa avec menaces, plaça ses mains convenablement, et reçut aussitôt la double couronne du martyr et de la virginité : elle était âgée de vingt-trois ans. Je termine ici ma narration : les faits que j'ai rapportés suffisent pour rendre cette mission intéressante. Le zèle des chrétiens Coréens pour faire part à leurs compatriotes de la grâce qu'ils avaient reçue, la multitude et la constance de leurs martyrs et de leurs confesseurs, la persévérance des néophytes à demander et à chercher des Missionnaires, sont vraiment admirables et font bien augurer de cette mission. Tout porte à croire que l'Évangile fera des progrès dans cette terre vierge, qui a déjà produit au centuple : plaise au Ciel que ce ne soit pas là de vaines espérances ! Peut-être les progrès seraient-ils plus sensibles, sans l'ombrageuse politique des princes orientaux. Ils ne sauraient distinguer la Religion chrétienne, de l'Européen qui la professe ; ils enveloppent dans la même proscription l'étranger qui prêche le christianisme, et l'Indien qui l'embrasse. Un zèle pur et désintéressé qui se dévoue aux plus grands sacrifices, uniquement pour apprendre la vérité à son semblable et le rendre heureux après sa mort, est un phénomène qui surpasse la sphère de leur génie. Plus d'une fois ils n'ont cru voir dans tout cela qu'une machination secrète, tramée contre la sûreté de l'état. Dieu veuille éclairer enfin ces princes aveugles, sur leurs véritables intérêts !

Annales de la propagation de la foi

(AP2) Vol 7 1834 pp 267-272

Lettre de Mgr Bruguière

[L'intérêt qui se rattache à la grande et courageuse entreprise de Mgr. L'Evêque de Capse, vicaire apostolique de la Corée, nous impose l'obligation de communiquer à nos lecteurs les nouvelles du voyage de cet intrépide Missionnaire, à mesure que nous les recevons.

Comme nous l'avons annoncé, il est parti de Macao pour la Corée, le 16 décembre 1832 ; au mois d'octobre de l'année suivante, il se trouvait à l'extrémité opposée de la Chine, dans la province du Cham-Si. Pour parvenir jusque-là, il avait eu à surmonter des obstacles sans nombre, et à supporter des fatigues inouïes : par suite des détours qu'il avait été obligé de suivre pour passer inaperçu, il avait eu à parcourir un trajet de 1500 lieues, c'est-à-dire le double du chemin ordinaire. Les peines physiques qu'a dû entraîner un aussi long voyage, ne sont rien en comparaison des angoisses que la timidité de ses guides et de ses hôtes et diverses autres causes ont occasionnées. Qu'on se figure un Evêque dont la présence en Chine est déjà un crime capital, qu'on se le figure, dis-je, traversant un pays immense qu'il ne connaît pas, dont il ignore la langue et les usages ; qu'on se le figure dépourvu d'argent abandonné de ses conducteurs, ne trouvant personne qui ose lui offrir un asile ; qu'on se le figure enfin ne perdant pas courage, et continuant sa route au milieu de ces difficultés et de ce délaissement des chrétiens chinois, qui dans leur frayeur fuient tout contact avec lui, on n'aura pas de peine alors à se persuader que l'homme ne trouve pas en lui-même la force nécessaire pour atteindre un résultat si merveilleux, et que la grâce du Tout-Puissant peut seule animer un zèle si généreux, et inspirer tant de constance et de dévouement. Ce qui peut servir en coré à confirmer cette conclusion, c'est que l'Evêque de Capse ne sera point à la fin de ses peines lorsqu'il sera à la fin de son voyage : au contraire, les dangers qu'il court en Chine ne sont que l'avant-coureur de ceux qui l'attendent en Corée. Nous n'hésiterons donc pas à recommander d'une manière toute spéciale aux prières de nos lecteurs l'entreprise de M. Bruguière, qui démontre quelles grandes choses la foi est capable de faire, et qui est si glorieuse pour l'Eglise catholique.]

Lettre de Mgr. Bruguière, évêque de Capse, à MM. Um pierre et Legrégeois.

Cham-Si,
28 octobre 1833.

Messieurs,

Je vous ai écrit vers la fin d'août, j'étais alors dans la province de Pechili. Je croyais pouvoir aller directement en Tartarie, toutes les mesures nécessaires étaient prises ; j'avais un guide, il ne me manquait qu'un conducteur ou voiturier. Il vint malheureusement dans l'esprit du Missionnaire chez qui j'étais logé, d'aller en chercher un fort loin, parce qu'il était, disait-il, plus capable. Cet homme, épouvanté à cette proposition, s'écria qu'on voulait le faire mourir avec l'Evêque, et mettre toute la Chine en combustion par la témérité d'un seul Européen. Tous les habitants des lieux par où j'avais passé, et même de ceux où je n'avais pas passé, devaient être mis à mort ; mandarins, Evêques, et je ne sais combien de chrétiens couraient tous risque d'être étranglés. Il n'en fallait pas tant pour épouvanter mes courriers. Ils résolurent tous de m'abandonner.

Le Prêtre et les chrétiens qui habitaient ce village, encore plus consternés que les autres, soupiraient ardemment après le jour de mon départ : ils croyaient tous voir les archers à leur porte pour les prendre. Mon élève seul montrait du courage ; il assurait qu'il n'y avait rien à craindre, et indiquait le moyen à prendre pour éviter les dangers : mais son avis fut mal reçu ; on le traita de jeune homme sans expérience, d'étourdi, de téméraire qui introduisait des Européens jusqu'aux extrémités de la Chine, au risque de causer une persécution générale. Il obtint seulement avec beaucoup de peine que l'on me garderait caché dans quelque réduit pour faire cesser le tumulte, pendant qu'il irait lui-même chercher des courriers à Pékin. Son voyage ne fut pas heureux : les courriers qui peut-être auraient voulu me conduire, étaient morts du choléra-morbus ; les autres répondirent unanime ment qu'ils ne voulaient pas s'exposer à une mort certaine.

Cependant ce jeune homme, qui venait de faire un voyage de quinze cents lieues par terre, tomba sérieusement malade à Pékin ; il fut obligé de rester dans cette ville pour rétablir sa santé : il m'envoya dire de l'attendre comme je pourrais dans le Cham-Si. Je me trouvai donc seul ; l'Evêque de Nankin, qui s'est toujours conduit noblement dans cette affaire, et mon Curé, eurent bien de la peine à me donner un guide, pour aller dans le Cham-Si tenter un passage en Tar tarie. Ce guide était à trente lieues de l'endroit où je m'étais arrêté : il y avait lieu de craindre que la peur ne le saisît comme les autres.

Nous en étions là lorsqu'on annonça que les païens étaient instruits de l'arrivée d'un Missionnaire européen. L'alarme fut dans le camp. Il fallut partir aussitôt, le 29 septembre à minuit, Nous avions un bouvier pour postillon, un guide qui ne savait point le chemin, et un compagnon ou interprète qui n'avait que la peur en partage. Je lui dis pour le rassurer : l'augure bien de notre voyage ; c'est aujourd'hui la fête de St-Michel et de tous les bons Anges : si les hommes refusent de nous accompagner, nous aurons les saints Anges, ce qui vaut encore mieux.

Après trois jours de marche, nous rencontrâmes le guide désigné par l'Evêque de Nankin. Il voulut bien nous conduire et partager le danger, malgré les prières et les larmes de sa femme et de ses enfans. Il n'y avait que la plus jeune de ses filles qui l'exhortait à ne pas se laisser ébranler. Conduisez l'Evêque, lui disait-elle, c'est une action agréable à Dieu que de s'exposer pour une si belle cause. Nous voilà donc en route : notre voyage, quoique pénible, fut une promenade de plaisir, comparé à celui de Nankin à Pékin. Peu s'en fallut que nous ne soyons morts de faim, de fatigue et de maladie. Ceci s'entend de quelques-uns en particulier. Pour ma portion, j'ai éprouvé des chagrins et des peines que je ne dois découvrir à personne. Gardez-vous d'ajouter foi à certaines anecdotes que l'on pourra vous raconter sur notre voyage. Il y a des personnes qui, avec de bons yeux et une ouïe excellente, voient et entendent tout de travers.

« Le 6 octobre, nous avions à nous tirer d'un fort mauvais pas ; je courais risque d'être arrêté. Il vint donc dans la pensée à mes gens de me faire passer pour à un mandarin. Ils firent ma toilette, me coiffèrent d'un bonnet de feutre, placèrent élégamment mes lunettes de cristal jaune (je crois qu'elles pesaient demi-livre, et avaient un pouce et demi de diamètre) ; on me fit asseoir comme un tailleur ; on m'apprit à placer mes à mains décemment et à tenir ma tête d'une manière grave et noble. J'obéissais machinalement, sans trop savoir ce qu'on voulait faire de moi. Mon interprète eut toujours les yeux sur moi pendant tout le temps que dura le trajet de l'hôtellerie à la douane, pour voir si j'étais fidèle à la consigne. Mon guide, monté sur son cheval, et une espèce de bonnet de docteur sur la tête, faisait l'office de premier courrier. Arrivé au poste, il annonça qu'un grand personnage allait passer. Tous les préposés se mirent sur un rang devant leur porte : ils regardèrent un moment en silence, et puis firent signe d'avancer. Nous en fûmes quittes pour la peur. Le 10, nous arrivâmes dans le lieu où réside le Vicaire apostolique de Cham-Si. Ce Prélat m'a très bien reçu, c'est-à-dire de la manière que j'ai été reçu par tous les Evêques et les Missionnaires que j'ai rencontrés sur ma route. Il m'a promis de

m'aider efficacement. Je suis moralement assuré que je parviendrai à Quang-Tong, pourvu que les chrétiens veuillent m'aider : il est plus facile de voyager en Tartarie qu'en Chine. Ce petit accident allonge mon chemin au moins de trois cents lieues, et me fait perdre l'occasion d'entrer cette année en Corée. Si Joseph, mon élève, n'eût point été malade, j'aurais tâché de me mettre en route tout de suite : je l'attends tous les jours. Il est bien possible que nous soyons obligés de voyager pendant tout l'hiver : or, vous savez que le froid en Tartarie est terrible ; mais que faire ? Ce sont des incommodités inséparables d'un voyage si long, si pénible et si dangereux. Jusqu'à présent je ne me suis étonné de rien ; je m'attends à tout. Quand j'ai demandé cette mission et quand je l'ai acceptée, j'ai prévu tous les travaux et tous les périls que j'aurais à essayer. Jusqu'à ce moment j'en ai trouvé moins que je ne croyais. Dieu est partout, il ne m'arrive rien en ce monde que par ses ordres et par sa permission. Ses desseins sont toujours justes et toujours adorables, mon devoir est de m'y soumettre avec le secours de sa grâce. Je ne m'arrêterai que lorsque je serai abandonné de tout le monde, et qu'il me sera impossible de continuer seul mon voyage. J'ai lieu de croire que tous ces contretemps ne seraient point arrivés si j'avais eu un guide sûr et capable ; mais la divine Providence a permis que depuis Macao jusqu'au lieu où je me trouve, je n'aie rencontré que des courriers timides, souvent sans expérience, et qui plus d'une fois n'acceptaient cette pénible charge qu'avec la plus grande répugnance, etc.

« La route que j'ai suivie est la plus mauvaise. Le moyen le plus sûr, le moins pénible et le moins dispendieux pour entrer en Tartarie, c'est la voie de la mer ; ce moyen est facile et dépend de la bonne ou de la mauvaise volonté des chrétiens de Nankin. Vers la mi-août, on trouve là des barques de chrétiens qui vont dans le Léao-Thong. Malheureusement les chrétiens de Nankin sont fort timides. Ils n'ont pas l'intrépidité des Fo-Kinois. J'ai l'honneur d'être, etc.

Brugière, Evêque de Capse, vicaire apostolique de la Corée. »

Annales De La Propagation De La Foi

(AP3) Vol 8 1835 pp 56-61

Mission de Corée.

La lettre suivante de Mgr. de Capse est celle que nous avons annoncée dans le dernier Numéro des Annales. Après bien des fatigues et des dangers, ce Prélat approche enfin du troupeau pour lequel il s'est dévoué. Des deux autres Missionnaires qui doivent l'aider dans cette difficile entreprise ; à l'époque du 9 janvier 1834, l'un, M. Maubant, était encore dans le Kiang-Si, province chinoise, attendant le retour du printemps pour continuer sa route ; l'autre, M. Chastan, était heureusement arrivé à Lootong, dans la Tartarie orientale. Il était donc sur les frontières de la Corée, prêt à y entrer dès que les chrétiens du pays pourraient l'introduire. Prions le Seigneur d'envoyer son Ange, pour ouvrir à ses apôtres la porte de cette périlleuse mission, pour les faire passer, comme autrefois S. Pierre, à travers les gardes nombreuses distribuées sur ses frontières, sans être aperçus d'aucune d'elles ; prions-le de bénir leurs efforts, de disposer les cœurs à recevoir la parole du salut. Quinze millions d'habitans peuplent cette contrée, où jamais voyageur européen n'a pénétré ; plus de dix mille chrétiens, quoique privés de Prêtres depuis trente ans, y conservent la Foi sous la hache des bourreaux ! Prions... qui sait ce que peut devenir un pays dont les habitans sont capables des plus généreux sacrifices ? Déjà son nom est célèbre dans les fastes de l'Eglise catholique, et, si une fois notre sainte Religion s'y établissait de nouveau, peut-être que sa lumière divine se refléterait jusque sur le Japon, et que cette île des Martyrs et des Saints donnerait encore de nouveaux habitans au ciel. Mais, sans chercher à prévoir l'avenir, rappelons-nous une pensée bien consolante : c'est que les grâces que nous tâchons d'attirer sur les héroïques entreprises des Missionnaires, retombent aussi sur nous en rosée de bénédictions.

Lettre de Mgr. Bruguière, évêque de Capse, à ses parens.

Chan-Si,
6 juin 1834.

« Mes Très-Chers Parens,

« Depuis près de deux ans je n'ai point reçu de vos nouvelles ; peut-être y a-t-il quelques-unes de vos lettres parmi celles qui ont été envoyées à Nankin. J'ai appris, ces jours derniers, qu'un paquet qui m'était adressé avait pris cette direction ; difficilement il pourra me parvenir : il y a peu de relations entre cette ville et la province où je suis. A l'avenir, les lettres qui me seront destinées prendront une autre voie, et j'y ai pourvu. Je croyais pouvoir terminer mes courses cette année ; la divine Providence ne l'a pas permis je dois encore errer dans ces régions absolument inconnues aux Européens, avant d'entrer dans ma mission ; que la volonté de Dieu s'accomplisse ! A la fin de l'année dernière, nous nous sommes trouvés quatre Missionnaires en route pour la Corée : un Prêtre chinois, M. Maubant, du diocèse de Bayeux en Normandie, M. Chastan, du diocèse de Digne en Provence, et moi. Il y en a encore quelques autres qui demandent à nous suivre ; mais je ne peux le leur permettre : nous sommes bien assez embarrassés pour le moment. Quand nous nous serons frayé un passage, alors nous les appellerons. Le Prêtre chinois est très-probablement entré en Corée depuis six mois ; M. Maubant est à Pékin ; M. Chastan, à Nankin ; et moi, je suis du côté de la Tartarie occidentale : c'est à peu près comme si l'un de nous était à Paris, le second à Rome, le troisième à Moscou.

Je suis continuellement occupé à imaginer des moyens pour continuer ma route ; malheureusement il se trouve entre nous et la Corée une province qui n'est pas d'un accès facile. Il y a des chrétiens, mais ils ont une peur étrange des Européens ; ils craignent que notre présence n'excite une persécution ; ils disent qu'ils courent risque d'être égorgés avec nous. Leurs craintes ne sont pas sans fondement ; s'il ne fallait que traverser cette province sans s'arrêter, nous n'aurions pas besoin de les consulter, nous n'irions pas loger chez eux ; mais il faut, bon gré malgré, séjourner dans ce pays. Tout aurait pu s'arranger, si les Coréens chrétiens étaient venus à Pékin en décembre dernier, selon leur coutume ; mais, chose tout-à-fait extraordinaire, ils n'ont point paru cette année : on croit qu'ils ont été tous occupés à introduire le Missionnaire chinois. Dieu veuille que ce soit l'unique cause de leur absence ! Il a donc fallu former un autre plan de campagne : j'ai envoyé mon élève chinois explorer une nouvelle route ; il doit traverser une bonne partie de la Tartarie par des montagnes et des déserts infestés de voleurs et de bêtes féroces ; c'est du moins l'opinion générale. Il prolongera sa course, s'il le peut, jusqu'aux frontières de la Corée, examinant les lieux ; il verra surtout s'il serait possible de louer ou d'acheter une maison : nous y resterions cachés sous la protection d'un chrétien qui ferait un petit commerce, afin de ne point éveiller de soupçons, jusqu'à ce qu'il plût à la Providence de nous ouvrir un passage. Le voyage que doit faire cet élève chinois est de quatre cent cinquante lieues ; j'aurais voulu lui donner des guides, mais tous les soins que j'ai pris pour lui en fournir ont été entièrement inutiles : personne n'a voulu le suivre ; il est parti seul, n'ayant pour conducteur et pour guide que celui pour l'amour duquel il entreprend ce trajet périlleux. Quelques Chinois m'ont promis de m'accompagner, à son retour ; mais à quelle époque reviendra-t-il ? pourra-t-il seulement revenir ? Dieu seul le sait. J'admire le zèle et le courage de ce jeune homme ; il se sacrifie pour nous et pour les Coréens ; depuis dix-huit mois il est toujours en voyage, tantôt à pied, tantôt sur une mauvaise monture : dans peu, il aura fait plus de chemin qu'il n'y en a de Pékin à Paris. Il ne craint ni la fatigue, ni les dangers, quoiqu'il soit habituellement malade, et attaqué même de pulmonie.

« Notre situation, comme vous voyez, est un peu embarrassante ; à chaque pas que nous faisons, il se présente un nouvel obstacle. Cependant, ne perdons pas courage ; j'ai la confiance que la Providence terminera l'œuvre qu'elle-même a commencée. Nous avons couru, il est vrai, bien des dangers ; mais jusqu'ici elle nous en a heureusement délivrés. Je ne puis revenir de mon étonnement, quand je pense qu'un Missionnaire européen, sans aucune connaissance de la langue et presque sans guides, a traversé toute la Chine, tantôt à pied, tantôt monté sur un âne ou sur un chariot découvert ; qu'il est entré dans la ville impériale, sans avoir été reconnu : c'est une chose inouïe dans les fastes de la Chine. Il est peut-être le premier Européen qui ait pénétré dans Pékin, sans un diplôme impérial. J'attribue cette protection particulière du Ciel aux prières des membres de la Propagation de la Foi. Nous serons sûrs de la victoire, tant qu'ils combattront avec nous. Je me trouve en ce moment dans une mission dont l'Evêque et les Missionnaires n'ont reçu aucun secours depuis trois ans, et c'est moi qui en suis cause, sans le vouloir. Ils pourvoient néanmoins, comme ils le peuvent, à mes besoins : Dieu a partout des serviteurs qui pratiquent, dans toute leur étendue, les devoirs de la charité.

« Je m'occupe à l'étude de la langue de ce pays, et j'ai pour précepteur, quelquefois pour valet de chambre, un prince tartare de la famille impériale. Il a perdu son rang, ses dignités et sa fortune pour conserver sa Religion. L'empereur, irrité de sa constance dans la profession du christianisme, l'a exilé dans le fond de la Tartarie, à mille lieues de sa patrie. Il a trouvé dans le lieu de son exil un Prêtre chinois, confesseur de la Foi comme lui, et condamné à la même peine. Ils ont passé dix-huit ans ensemble ; après ce terme, ils ont eu la liberté de retourner chez le Prêtre est mort peu de temps après son arrivée. Le prince n'a point voulu revenir dans le sein de sa famille ; il a demandé, comme une grâce, à Mgr. l'Evêque de Chan-Si, d'être admis au nombre de ses catéchistes pour avoir la consolation d'entendre la Messe tous les jours et de

fréquenter les sacremens : c'est un plaisir pour lui de servir un Prêtre. Je ne puis dire ce que j'éprouve quand je vois un prince, un petit-fils de l'empereur Kang-Hi, servir à table un pauvre Missionnaire tel que moi : toutefois je le laisse faire, pour ne point le priver du mérite d'une bonne œuvre ; je ne saurais obtenir qu'il s'assît en ma présence. C'est ainsi que celui qui aurait pu aspirer à l'un des premiers trônes du monde, s'il n'avait préféré l'humiliation de la croix au sceptre impérial, tient à honneur de servir de ses propres mains un pauvre Prêtre. La foi lui fait découvrir Jésus-Christ dans la personne de ses ministres.

« Je suis, etc.. « B. Bruguière, év. de Capse, vic. apost. de la Corée. »

Annales de la propagation de la foi

(Ap4) Vol 8 1835 pp 405-6

Lettre de Mgr Bruguière

La mission de Corée est sur le point de s'ouvrir. A la date du 8 juin 1835, Mgr. l'Evêque de Capse écrivait à M. Legrégeois, procureur du séminaire des Missions étrangères à Macao :... Les Coréens sont disposés à m'introduire cette année-ci ; ils m'ont donné leur parole et des gages, ou plutôt des signes pour nous reconnaître sur les frontières. Je suis maintenant à traiter pour d'autres. L'affaire n'est pas encore terminée : ils m'ont demandé 500 taëls de récompense. Je les leur donne.... Si j'ai passé en Tartarie, c'était pour de bonnes raisons. Dans le Cham-Si, j'étais dans un lieu fort dangereux et pour moi et pour ceux qui me donnaient l'hospitalité, au lieu qu'ici je suis plus en sûreté que vous-même ne l'êtes à Macao. Les chrétiens nous voient avec un singulier plaisir. Si, à l'arrivée des chrétiens coréens, je ne m'étais pas trouvé rapproché de Pékin, je manquais probablement l'occasion qui se présente d'entrer en Corée cette année.... Il y a quelque espoir d'avoir des élèves coréens, et de les faire sortir de la Corée, mais où les placerons-nous ? ils ne peuvent aller ni à Pékin, ni à Macao, ni à Pinang. Le Su-Tchuen est trop loin. Reste la Tartarie ; mais, de la Corée jusque-là, le chemin est dangereux. Cependant proposez une place en attendant ; mais ne concluez rien, écrivez à ces Messieurs du Séminaire de Paris. Quand vous saurez que je suis entré, appelez aussitôt Monsieur Imbert ; il nous faut un Missionnaire de cette trempe : mais quand est-ce que vous recevrez cette heureuse nouvelle ?

« Il me semble aujourd'hui, plus que jamais, que l'achat d'une maison sur les frontières de la Corée est indispensable. M. Imbert, avec un bon ouvrier, pourrait faire cela. Dans les commencements, il ne faut point épargner l'argent. Le roi de Corée est mort ; son successeur est, dit-on, un enfant ; il faut des tuteurs, une régence, etc. Tous ces changements pourraient bien amener une persécution avant mon entrée. Priez le bon Dieu que ce malheur n'arrive pas....

« † Barthélemi, évêque de Capse, et vicaire apostolique de la Corée. »

(M. Imbert est un missionnaire très-zélé et très-capable, attaché à la mission du Su-Tchuen. Il partit de France au printemps de 1820 ; mais il n'arriva au Su-Tchuen qu'en 1824. Il parle très-bien la langue chinoise, et connaît parfaitement toutes les coutumes de ces pays.)

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP5) Vol 11 1839 pp 342-8

Lettre de M. Maubant,
Missionnaire apostolique en Corée, à MM. les Directeurs du séminaire des Missions
étrangères.

Han-Yang, capitale de la Corée,
le 4 avril 1836

« Rendons grâces à Dieu, Messieurs et très-chers Confrères.

« Les obstacles humainement insurmontables que des relations inexactes nous avaient fait craindre, ont enfin disparu tant que la divine Providence maintiendra la paix qui règne aujourd'hui dans la Chine et la Corée, j'espère qu'on y pourra introduire autant de Missionnaires européens que le demanderont les besoins du Christianisme. J'espère aussi qu'ils ne seront pas obligés, comme feu mon très-cher Seigneur de Capse, et votre serviteur, de traverser dans toute leur longueur la Chine et la Tartarie. Les dangers imaginaires de la route n'effrayeront plus la pusillanimité des guides ; et l'on n'entendra pas désormais ces pitoyables excuses qui repoussaient nos plus vives et plus pressantes sollicitations.

« Entouré d'occupations qui me laissent à peine la faculté de prendre un repos nécessaire, je ne puis que tracer à la hâte le récit de mon entrée dans ce fabuleux royaume.

« Le lendemain de mon arrivée à Pie-Liëou, village de Mongolie, où est mort Mgr. de Capse, j'allai avec le R. P. Ko, prêtre chinois, qui avait accompagné ce vénérable Prélat, visiter ses dépouilles mortelles, qu'on n'avait point encore inhumées. Nous récitâmes auprès du cercueil les Vêpres des morts. Le lendemain je célébrai, avec le R. P. Ko, un service pour le repos de son âme. Presque tous les chrétiens du village y assistèrent. On me conduisit ensuite au cimetière chrétien, pour indiquer le lieu qui devait être choisi pour la sépulture épiscopale.

« Le vendredi 29 novembre, on transporta le corps au milieu de la chapelle. Le samedi, jour de la Présentation de la très-sainte Vierge, nous célébrâmes avec toute la solennité possible un service auquel assistèrent tous les chrétiens du village et des environs : nous fîmes aussi les autres cérémonies selon le rite accoutumé. Je priai les chrétiens de vouloir bien faire ériger sur la tombe une pierre, où serait gravé le nom chinois de l'Evêque, Sou ; et autant que la sûreté de la Religion le permettrait, sa qualité, son âge, et l'année où il est mort.

« Le 12 janvier, vers minuit, poursuivant ensuite ma course apostolique, j'arrivai à Piên-Men, d'où je repartis accompagné de cinq Coréens. Je devais passer, me disait-on, par trois douanes, la première à Piên-Men, et les deux autres aux confins de la Corée. On m'avait bien indiqué ce que j'aurais à faire pour les passer ; mais ma confiance était en Dieu et en la très-sainte Vierge Marie, dont la protection se manifesta bientôt. Nous franchîmes heureusement le premier poste ; nous traversâmes ensuite les plaines et les forêts désertes qui servent comme de bornes à la Mantchoulie et à la Corée : elles comprennent environ un espace de douze lieues de large sur vingt de long. Le côté gauche ou oriental est bordé par les trois branches d'un fleuve fameux, nommé en langue chinoise Ya-Lo-Kiang ; la branche la plus voisine de la Corée est la limite de l'empire chinois. Le fleuve est glacé pendant trois ou quatre mois de l'année ; c'est la seule époque à laquelle les Missionnaires pourront entrer dans ce pays, jusqu'à ce que nous ayons trouvé d'autres voies. Nous prolongeâmes notre marche de manière à n'arriver à la dernière branche du fleuve, sur la rive gauche de laquelle se trouve la seconde douane et la plus redoutable, que vers les dix ou onze heures de la nuit.

« Enfin, après avoir rencontré, non sans crainte, quelques bandes de marchands coréens arrêtés sur la route pour prendre le repas du soir, nous arrivâmes au passage difficile, excédés de lassitude : depuis minuit de la nuit précédente, nous n'avions pas cessé de marcher. Alors Pierre Som-Pey, l'un de mes guides, me prit sur son dos ; et nous avançâmes à petits pas, traversant la branche du fleuve jusqu'à une perche environ de la douane redoutée, qui est en même temps la porte d'une ville appelée I-Tchou. Les murs en sont baignés par les eaux, et donnent ouverture à un aqueduc non loin du poste. Au lieu de nous exposer aux dangers de l'inspection et des questions, que subissent ordinairement les voyageurs, nous enfilâmes l'aqueduc. Un de mes trois conducteurs était passé, et à une portée de fusil en avant, lorsqu'un chien, compagnon vigilant des douaniers, nous apercevant au sortir du trou, se prit à aboyer contre nous. « C'en est fait, pensais-je en moi-même ; saisis en flagrant délit de fraude, nous allons être arrêtés, questionnés, reconnus. Que la volonté de Dieu se fasse ! » Cette volonté sainte nous fut propice : la négligence des préposés nous laissa pénétrer dans la ville. La troisième douane, située à l'entrée d'une seconde enceinte, fut franchie de la même manière et avec le même bonheur. Enfin, à quelques pas de là, on m'introduisit dans une sorte de hutte qui avait la forme d'un grand four de boulanger. Trois chrétiens étaient venus, auparavant, la disposer pour Mgr. de Capse. J'y retrouvai un de mes conducteurs, qui avait pris les devants. Nous dévorâmes une misérable collation de navets crus et de riz cuit à l'eau : et nous nous étendîmes, au nombre de six, dans cette étroite demeure, pour y passer le reste de la nuit. Deux ou trois heures après il fallut prendre un second repas semblable au premier, et nous remettre en route une heure avant le jour. « Je repartis donc, toujours à pied ; à trois ou quatre lieues d'I-Tchou, je trouvai deux autres chrétiens avec deux chevaux : dès lors je continuai le voyage ordinairement à cheval, Il eût été plus facile de me cacher, si, comme en Chine, on pouvait ici voyager en voiture ; mais les Coréens ne connaissent pas ce moyen de transport. Ils se servent, pour leurs charrois, d'une espèce de grande et large échelle, garnie d'échelons par un bout jusqu'au milieu seulement, et fermée à l'autre bout par une forte barre ; elle est montée sur deux roues de la hauteur et de la dimension de deux rouelles de charrue ; on abat le bout dépourvu a échelons sur le cou d'un bœuf, et on l'y attache avec un cordon passé sous la gorge. Encore ces sortes d'attelages sont-ils rares, et c'est tout au plus si j'en ai rencontré trente sur ma route. Les gros fardeaux se transportent sur des bœufs, et les moins pesants, sur des chevaux. Deux jours avant d'arriver à Han-Yang, capitale de la Corée, je rencontrai cinq chrétiens que le Prêtre chinois, M. Yu, avait envoyés au-devant de moi. Nous nous trouvâmes douze hommes ensemble : il n'en fallait pas tant pour attirer les regards et augmenter les dangers. Aussi Paul Ting et François Tchio, mes deux principaux guides, voulurent-ils nous diviser pour entrer dans la capitale. Arrivés aux portes, nous nous partageâmes en deux bandes, et je me trouvai sain et sauf dans cette cité, où depuis si longtemps m'avaient devancé mes désirs. On me conduisit aux maisons achetées deux ans auparavant par les chrétiens, avec les petites sommes que leur avait fait passer Mgr. de Capse. M. Yu m'y attendait accompagné d'un petit nombre de fidèles, dont je reçus un filial accueil.

« Dès lors il me devint très facile de recueillir sur l'état géographique, politique et religieux de la Corée, les renseignements que je m'empresse de vous faire connaître.

« L'aspect de la Corée est un peu plus uniforme que celui de la Chine et de la Tartarie. Les montagnes y sont moins rapprochées que dans les provinces chinoises du midi et du nord, et les plaines moins étendues que dans les provinces du centre. Il s'y trouve peu de terres incultes, et moins encore qui ne soient susceptibles de culture. Les montagnes sont couvertes en grande partie d'arbres verts ou de taillis, et quelquefois même travaillées comme les plaines.

« La contrée est divisée en huit provinces, qu'administrent huit grands mandarins sous l'autorité d'un roi, d'une reine ou d'une régence. Voici les noms de ces provinces et de leurs capitales : Hem-Kiang-Tao, qui est la province la plus septentrionale, a pour capitale Hang-

Hong ; puis, en descendant au sud-est : Kang-Ouan-Tao, capitale Quen-Tchou ; Kien-San-Tao, capitale Tay-Kou ; Kien-La-Tao capitale Tien-Tchu ; Tchong-Tchang-Tao, capitale Kong-Tchou ; Kiang-Ki-Tao, capitale Han-Yang, que l'on appelle aussi Kin-Tou, à cinq ou six lieues de la mer Jaune. Kin-Tou signifie cour royale ou impériale, c'est-à-dire chef-lieu d'un royaume. Cette ville est en effet la capitale de la Corée. Elle est grande et aussi mal bâtie qu'on puisse l'imaginer ; les rues n'y sont point pavées, défaut qui lui est commun avec toutes les villes coréennes : l'enceinte est très-étendue ; elle renferme un cercle de montagnes et de forêts, au milieu desquelles sont les maisons de la ville, restreintes sur le petit plateau formé par les hauteurs. La maçonnerie des maisons est affermie avec des liens de paille, qui réunissent les habitations voisines. J'ai déjà traversé la ville plusieurs fois, pour l'administration des malades. A l'ouest de la province de Kiang-Ki-Tao, on trouve celle de Han-Hai-Tao, capitale Hai-Tchu ; et celle de Piang-Chan-Tao, capitale Fing-Yang.

« Dans les provinces de Hem-Kiang-Tao, Piang-Hian-Tao, Hai-Tao, on ne connaît pas de chrétiens. Celle de Kiang-Ki-Tao en compte environ onze cents répandus dans douze villages ; celle de Kang-Ouan-Tao, quatorze cent cinquante dans quatre villages ; celle de Kien-San-Tao, cinq cent trente dispersés sur une vaste portion de son territoire, appelée Poug-Kei-Soun-Hen : sur la côte meridionale habite une colonie de trois cents Japonais, marchands pour la plupart, et par lesquels il sera possible d'apprendre quelques nouvelles des restes du Christianisme au Japon. La province de Kien-La-Tao possède quatorze cents chrétiens établis sur plusieurs points qu'on n'a pu me nommer, et jouissant d'une sorte de liberté religieuse sous l'ail du mandarin gouverneur. Enfin la province de Tchong-Tchang-Tao donne asile, dans six villages, à près de mille huit cents chrétiens. Total général approximatif, six mille deux cent quatre-vingts.

« Au reste, les pauvres enfants de la nouvelle Eglise coréenne ne sauraient avoir une demeure fixe, moins encore un domicile connu. Ils vivent ignorés des païens qui les environnent, et qui, s'ils découvrent la religion de leurs malheureux voisins, les chassent comme des lépreux, les accablent de vexations ; ou bien les dénonçant au mandarin, leur attirent des châtimens sévères : les verges, la prison, l'exil, et quelquefois le dernier supplice. Pierre Houang, arrêté de cette manière, mourut l'an dernier dans les prisons de Han-Yang.

« Quoi ! répondait-il aux magistrats qui le faisaient frapper et sollicitaient son apostasie, je vais bientôt mourir de vieillesse : il y a trente ans que j'observe les commandemens du Seigneur, créateur a du ciel et de la terre ; et je voudrais perdre, par une parole infâme, l'amour de mon Dieu ! » Pour obvier aux dangers où ils se trouvent lorsqu'ils sont connus des païens, ils vendent promptement leurs domaines, ou les abandonnent faute d'acheteurs, et fuient comme des essaims d'abeilles dans un lieu inhabité, sur les montagnes ou dans les forêts, qu'ils croient pouvoir habiter sans crainte. Cette émigration, plusieurs fois répétée au grand détriment de leur temporel, en a déjà réduit un grand nombre à vivre, dans la rigueur des termes, à la sueur de leur front, cultivant la terre ingrate des montagnes, que tant d'autres négligent à cause de sa stérilité.

« Quoique je ne connaisse pas encore la langue coréenne, cependant les chrétiens de douze villages me pressent d'aller les visiter pour leur conférer le sacrement de Pénitence. Ceux qui connaissent les caractères chinois ont écrit leur confession. Ceux qui ne les connaissent pas veulent absolument la faire par interprète ; ils craignent de mourir, ou de me voir mourir moi-même avant que leurs péchés leur soient remis. Je fais mes efforts pour correspondre à leur empressement ; et déjà mon ministère a été utile à un grand nombre. Il deviendra plus fécond, si vous le secondez de vos prières jamais elles n'appelèrent les grâces du Ciel sur une plus indigente mission.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Maubant, missionnaire apostolique. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP6) Vol 11 1839 pp 349-354

Lettre de M. Chastan,
Missionnaire apostolique en Corée, à MM, les Directeurs et Procureurs des missions étrangères.

Schout,
le 15 septembre 1837.

« Messieurs et Très-Chers Confrères,

« Nous avons l'honneur et la consolation de vous annoncer que la divine Providence, après nous avoir conduits malgré tant d'obstacles dans la mission de Corée, nous y conserve jusqu'à présent, à l'insu du gouvernement et des païens, et au su de presque tous les chrétiens tant de la capitale que des provinces, qui ont eu le bonheur de participer enfin une fois aux Sacrements depuis si longtemps désirés. Mon entrée ne rencontra aucun obstacle ; à la faveur des ténèbres, nous évitâmes la douane la plus redoutable, et nous arrivâmes à la capitale après quinze jours de marche. Vous pensez, Messieurs, que ce fut pour nous une consolation bien sensible de nous trouver enfin réunis au centre d'une mission après laquelle nous avions tant soupiré. Pleins de reconnaissance, nous adorâmes les desseins du Seigneur qui avait appelé Monseigneur de Capse (M. Bruguière), non pour pénétrer en ces contrées, mais pour en préparer la voie aux deux confrères qu'il s'était associés par une heureuse inspiration de sa prudence.

« Le récit des tourments que l'on faisait endurer à cinq confesseurs de la Foi retenus en prison ; la cruauté avec laquelle on avait brisé les jambes et déchiré les lèvres à une pieuse veuve qui expira à la suite de ces tourments le 2 janvier, jour de mon entrée ; l'appréhension continuelle où j'étais qu'on ne vînt se saisir de nous et nous faire subir de pareils tourments ou de plus cruels encore, me firent impression pendant quelques jours. Je compris alors que le martyre considéré dans l'oraison, à quelques mille lieues du péril, ou bien dans le lieu même, et à la veille du jour où l'on peut le subir, produit un effet bien différent : mais si les forces de notre nature ne sont pas toujours égales, la grâce de Dieu qui nous soutient est la même partout. Notre cher confrère M. Maubant, que les affaires de la mission avaient empêché jusqu'alors de donner une application sérieuse à la langue coréenne, jugea convenable, afin de s'y livrer entièrement, de se retirer pour quelque temps à la campagne. Pour moi, j'acceptai une petite cellule que m'offrit mon catéchiste dans son humble maison ; je consacrai deux mois aux premiers éléments de la langue, après quoi je fis un essai en entendant une centaine de confessions à la ville. Je me rendis ensuite auprès de notre cher confrère, et nous célébrâmes ensemble la solennité de Pâques ; puis nous dûmes nous séparer, l'un se dirigeant vers le nord, et l'autre vers l'est, pour commencer l'administration qui n'a été interrompue que vers la fin de juillet. Elle a été très-pénible, soit à cause de la longueur et de la difficulté des chemins, de l'empressement des chrétiens à venir demander en foule les Sacrements, et de leur inexpérience à préparer ces longues confessions de vingt, trente, ou quarante ans ; soit à raison de l'insalubrité des misérables chaumières, qu'on travestit en chapelles à l'arrivée des Missionnaires ; soit enfin par la crainte continuelle que les réunions journalières des chrétiens ne donnassent des soupçons aux voisins païens, et que ceux-ci n'allassent en faire part aux magistrats. M. Maubant, déjà affaibli par les travaux excessifs de l'année précédente, a

contracté une maladie dangereuse à la suite de ceux de cette année. Vers la mi-juillet, désirant continuer l'administration spirituelle du pays, il se rendit dans la partie méridionale. A peine arrivé, il fut pris d'un mal si violent, que l'on trembla pour ses jours. Le mal s'étant un peu ralenti, le malade se hâta de retourner à la ville capitale ; je m'y transportai sur-le-champ. Les médecins, ne connaissant point sa maladie, l'aggravaient peut-être par leur traitement ; il fallut donner l'Extrême-Onction à mon confrère : depuis, la fièvre diminua insensiblement, elle a même cessé deux fois, mais elle est revenue quelques jours après, Maintenant, il n'en reste qu'un petit accès chaque jour. Grâce à Dieu, le péril est passé, les forces même sont revenues.

« Les lettres des Coréens et leurs rapports à Péking touchant le nombre des chrétiens parmi eux, sont empreints d'une exagération facile à concevoir, dans un pays où un dénombrement régulier ne fut jamais essayé au lieu de vingt mille, comme ils disaient, il s'en trouve tout au plus six mille. Ce que l'on a dit de leur pauvreté n'est malheureusement que trop vrai ; plus des trois quarts habitent les montagnes, plantent du tabac, se nourrissent durant une partie de l'année de racines, d'herbes et de feuilles sauvages. Cette année, plusieurs sont morts de faim ; mon confrère et moi nous avons trouvé un grand nombre de familles réduites à la plus douloureuse extrémité. Nous leur avons fait distribuer quelque argent, ainsi qu'aux quatorze confesseurs de la Foi qu'on retient dans quatre prisons différentes.

« Il ne nous reste plus que 150 taëls, que nous réservons pour l'introduction de Monseigneur l'Evêque, ou du confrère que nous espérons recevoir cette année, à la 11^e lune. S'il nous arrive quelque argent, nous pourrions soutenir notre modeste existence ; sinon, nous vivrons d'herbes et de racines comme nos pauvres chrétiens.

« Vous vous demandez peut-être, Messieurs, comment jusqu'ici les païens n'ont point connu notre arrivée ? Nous l'admirons, ainsi que nos fidèles. Ils ont, généralement grand soin de ne confier cette nouvelle qu'à ceux qu'ils croient en état de participer aux Sacrements : d'où il arrive que dans une même famille, même chrétienne, les uns savent, les autres ignorent notre présence ; à plus forte raison lorsqu'il s'y trouve des païens, surtout s'ils sont ennemis de la Religion.

« Cependant des récits fabuleux se répandent, dont quelques traits se rapportent à nous, et semblent indiquer, par leur absurdité même, l'espèce de magie qui entoure le Prêtre catholique dans l'opinion des païens. D'autres alarmes ont été plus sérieuses. Une femme chrétienne entendit, il y a quelques jours, un satellite disant : « Nous sommes très-occupés à la recherche du temple des chrétiens. » Depuis peu, deux jeunes époux d'une famille distinguée, instruits secrètement dans la Religion par leur grand-père, n'ayant pas voulu après sa mort participer aux superstitions leur père adoptif les soupçonna d'être chrétiens ; et, sur leur aveu, il entra dans une fureur qui les fit craindre pour leur vie. Comme ils n'étaient encore que catéchumènes, ils se donnèrent mutuellement le Baptême, résolus de vivre en continence s'ils échappaient à la mort qui paraissait les menacer. Ils sont déshérités ; le mari est venu à la capitale, chercher à ouvrir une école pour subsister ; l'épouse a dû se retirer dans sa famille toute païenne, et naguère un parent qui fréquente les mandarins lui dit : « Maintenant qu'il est arrivé des gens de Kou-Man-ky (9,000 lieues), tu embrasses la Religion chrétienne ? » Deux autres païens se trouvaient présents ; l'un d'eux objecta l'espace immense à traverser « Dans la Religion chrétienne, répliqua l'autre, il est des secrets que nous ne connaissons pas ; quand Jésus envoie ses disciples, ils trouvent toujours moyen d'atteindre leur but, etc. » Je ne sais pas où ont abouti ces discours ; ce qui est certain, c'est que nous ne pouvons nous promettre une semaine de liberté. La présence d'un Evêque nous paraît absolument indispensable pour assurer l'existence d'un clergé permanent : car si nous sommes découverts, notre mort est assurée, et voilà de nouveau le troupeau sans pasteur. Un secret qui est connu d'environ cinq mille personnes est bien exposé. Priez, nos chers confrères, et exhortez les Associés de la Propagation de la Foi à prier aussi, afin que le Seigneur continue à répandre ses bénédictions sur une mission

qui donne de si grandes espérances. Nous avons fait connaître à nos chrétiens l'existence de cette pieuse Association, les grandes sommes d'argent que sa charité inépuisable n'a cessé de fournir pour l'introduction de Monseigneur de Capse et la nôtre, les vœux enfin dont elle nous assiste. Cette nouvelle a paru leur causer un vif sentiment de joie, d'admiration et de reconnaissance. Nous tâcherons de faire connaître partout l'esprit de l'Association, afin qu'il s'établisse entre elle et notre pauvre chrétienté une alliance réciproque de prières et de bonnes œuvres. Il existe un grand nombre de lettres et relations de confesseurs de la Foi ; nous essayerons, à nos premières heures de loisir, d'en faire des traductions et des extraits, et nous vous ferons passer ce qui nous semblera digne d'intéresser les pieux Associés.

« Il y a ici deux sortes d'écriture, comme vous savez : la chinoise pour les lettrés, et la coréenne pour le peuple. Presque tous nos chrétiens connaissent la seconde. Ils ont quelques livres de religion, surtout les Homélies sur les saints Evangiles, qu'ils lisent assidûment tous les dimanches et fêtes. Les enfants sont assez généralement instruits de la doctrine contenue au Catéchisme ; il en est, au-dessous de dix et même de six ans, qui le récitent d'un bout à l'autre.

Voici le nombre des personnes qui ont participé aux Sacrements dans le cours de cette année 1837 : Baptêmes (adultes compris), 1,237 ; cérémonies de Baptême suppléées, 1,117 ; confessions, 2,078 ; communions, 1,950 ; mariages bénits, 195 ; Extrêmes-Onctions, 42.

« Il faut observer que l'administration n'a pu se faire partout ; la maladie de M. Maubant, les grandes chaleurs et les travaux de la campagne nous ont obligés de l'interrompre. Nous nous remettrons en route vers la fête de Toussaint, et nous verrons le terme de notre longue tournée, si Dieu nous conserve la santé et la paix.

« Agréez, etc, J.-H. Chastan, miss. apost.

Ph. Maubant, miss. coréen. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP7) Vol 11 1839 pp 354-8

Lettre de Mgr. Imbert,
Evêque de Capse ; vicaire apostolique de Corée, à M. B à Givors.

Mouk-Den,
le 7 décembre 1837.

« Mon Cher Ami

« Voici bientôt un mois que j'ai en le plaisir de vous écrire une longue lettre renfermant la relation de mon voyage depuis le Su-Tchuen jusqu'à Sivân en Tartarie, où je séjournai quinze jours dans le collège de nos chers confrères, les Lazaristes français. Depuis j'ai continué ma route, et je continue ma narration. La neige qui tomba après la fête de Toussaint fit juger que la voie du désert serait trop froide et trop dangereuse, qu'ainsi il serait mieux de rentrer en Chine pour suivre la route impériale de Péking à Mouk-Den par laquelle on abrègerait le voyage de trois ou quatre journées de marche. Je pris ce dernier parti, comme plus expédient.

« J'avais pour trente taëls fait acheter trois forts chevaux tartares, qui ne sont ni beaux ni lestes, mais sûrs et supportant la fatigue. Montés de la sorte, nous partîmes le 13 novembre de grand matin ; vers trois heures, nous franchîmes de nouveau la grande muraille à un fort petit poste d'une route détournée où ne se tiennent que deux soldats ; et le soir nous couchâmes dans une ville chinoise, chez des chrétiens. Le 17 nous passâmes la seconde enceinte de la grande muraille, et nous dûmes nous engager dans le défilé qui conduit à Péking : l'ouverture méridionale n'est qu'à dix lieues de cette capitale. Dans ce défilé de cinq lieues de long, gorge affreuse et presque impraticable à cause des pierres dont elle est obstruée, se trouvent trois fortes et strictes douanes. Pour éviter tout entretien avec les préposés de ces postes, nous ne descendîmes pas de nos chevaux : c'est le privilège des mandarins ou des officiers publics. Nous avions des bonnets en poil de renard, comme en portent les officiers tartares ; ma barbe et ma prestance achevaient la parodie. Cet expédient nous réussit, et l'on se garda bien de nous interroger.

« J'admirai dans ce défilé l'ouvrage de l'empereur Tsin-Chê-Hoang qui, 250 ans environ avant Notre-Seigneur Jésus-Christ, voulut fortifier les avenues de la capitale contre les incursions des Tartares. Quoique le temps et les eaux qui coulent dans ce défilé aient porté le ravage partout, il reste encore de magnifiques ruines. Nous avons passé douze portes, et autant de gros remparts qui formaient six forts. J'ai remarqué surtout une superbe voûte de marbre hexagone, très-heureusement conservée ; les pierres en sont fort grosses.... Comment, à une époque aussi reculée, les Chinois construisirent-ils ce morceau qui aujourd'hui ferait honneur à un excellent architecte ?... Le 18 au soir nous joignîmes la route impériale de Mouk-Den ; nous n'étions alors qu'à huit lieues nord-est de Péking. Vous dire la quantité de chameaux que nous rencontrâmes les trois derniers jours, serait chose impossible. Ils portaient des marchandises pour la Tartarie, et probablement pour la Russie. Les conducteurs, nous prenant pour des officiers tartares, nous saluaient avec affection, et nous de leur répondre de même : mon-kou ; « portez-vous bien, ou, bon voyage. » Comme nous côtoyions les montagnes à la distance d'une lieue environ, nous avons vu de loin les monuments des sépultures des empereurs de la dynastie Ming précédente ; et, de distance en distance, les palais caravansérails où loge le prince quand il voyage en ces contrées : car Sa Majesté Céleste aurait peur de loger dans la préfecture d'une ville de province, comme font nos rois d'Europe. Elle repose en rase

campagne, entourée de sa garde qui dresse ses tentes à l'entour de l'auguste pavillon. L'empereur ne va pas non plus en voiture, mais il est porté dans une élégante chambrette suspendue sur le dos d'un énorme éléphant.

« Le 25, nous passâmes la douane du nord-ouest : depuis le pied de la montagne jusque bien avant dans la mer s'étend la grande muraille. Ce passage m'embarassa et m'inquiéta beaucoup. Passer à cheval comme officier public, ce n'était pas le cas ; car tout mandarin, fût-il même vice-roi, est obligé de descendre et de faire à deux genoux plusieurs prostrations devant le chiffre de l'empereur gravé sur la porte. Le peuple est exempt de cette cérémonie ; mais il faut comparaître un à un devant l'officier du poste et ses deux assesseurs, et là, à genoux répondre à leurs questions. Quoique parlant bien chinois, j'ai contracté l'accent du Su-Tchuen ; les interrogations pouvaient devenir embarrassantes, et d'ailleurs un Européen, un Evêque ne saurait s'agenouiller devant les misérables satellites d'un despote idolâtre. D'un commun avis je fis chercher un contrebandier païen, habile et courageux pour dix francs il me guida à la faveur de la nuit, du froid et de la neige qui, tombant fort à propos, retenait douaniers et soldats dans leurs postes autour de leurs feux. Il me fit parvenir, par des chemins détournés, vers un pan de rempart écroulé ; et à une lieue de distance nous nous arrêtâmes chez une famille chrétienne. Le lendemain, mes chevaux et mes effets passèrent avec le même bonheur. Depuis notre sortie de cc défilé qui va à Péking, le 27, jusqu'à notre sortie de Chine par cette dernière douane appelée Chan-Hây-Kouán (douane de la montagne et de la mer), nous avons parcouru une plaine immense et très-fertile : on me dit qu'elle s'étendait jusqu'aux provinces de Chan-Tong et de Hô-Nan, et qu'ainsi plus de la moitié de la province de Péking, qu'on nomme aussi le Pé-Tehc-Ly, était un sol excellent et d'une inépuisable fertilité. Sortis de Chine, nous avons pendant cinq jours côtoyé les bords de la mer : ce n'étaient guère que des landes stériles, entrecoupées de rares monticules ; puis nous nous sommes éloignés des côtes, et la plaine est devenue plus large et plus belle, surtout aux environs de Mouk-Den. Vous vous attendez peut-être à la description de cette antique et fameuse cité, sur laquelle l'empereur Kien-Long a fait un poème épique connu même en Europe. Mais la prudence ne me permet pas d'en visiter les monuments ; je ne suis pas même entré dans la ville ; j'ai logé dans le faubourg de la porte de l'ouest, chez une famille chrétienne d'origine tartare. Arrivé le 4 du courant, je me propose d'en partir le 8, jour consacré à l'immaculée Conception de la Mère de Dieu, afin d'arriver à la frontière de Corée, d'où nous ne sommes plus qu'à cinq journées de marche, quelques jours avant l'ouverture de la foire et le passage de l'ambassade coréenne qui ira saluer à Péking Sa Majesté impériale pour la nouvelle année chinoise. J'espère, à la faveur de l'affluence qui existe alors à la frontière, rencontrer les Coréens chrétiens qui viendront me chercher et sous leur conduite passer de nuit sur la glace le grand fleuve Yà-Lo-Kiâng, pour entrer ainsi dans ma mission. Cette façon de franchir les fleuves vous étonne peut-être : néanmoins, dans ces huit jours depuis ma sortie de Chine, j'en ai déjà passé trois, frémissant un peu d'entendre la glace craquer sous mes pieds. Mais les lourdes charrettes qui pèsent quatre à cinq mille livres, et qui à raison des mauvaises routes sablonneuses ont jusqu'à six chevaux d'attelage, passaient de même, quoique le froid me parût très-modéré. Les Chinois, pour affermir la glace et empêcher que les pas n'y glissent, ont soin de la parsemer de sable arrosé d'eau qui se congèle et retient par ses aspérités les pieds des chevaux et des voyageurs. Honneur à l'industrie chinoise !

« Adieu, mon cher ami ; continuez de m'écrire et priez beaucoup pour moi, etc.

« † L. J. M., évêque de Capse, vic. apost. de la Gorée. »

Extrait d'une Lettre du même Evêque à M. Le Grégeois, procureur des missions étrangères à Macao.

Fong-Pièn-Men, frontière.de Corée,
le 17 décembre 1837.

« *Benedictus Deus in donis suis, et mirabilis in omnibus operibus suis.* Béni soit Dieu dans ses dons ! et gloire lui soit rendue dans toutes ses œuvres !

« Jeudi 16, je suis heureusement parvenu à Fong-Pièn-Men, frontière de la Corée ; les Coréens sont arrivés le même jour au soir : nous avons passé la journée ensemble dans la plus grande effusion de cœur, et nous devons partir la nuit prochaine, c'est-à-dire le 18, fête de l'Expectation de l'enfantement de Marie, sous la protection de la Vierge immaculée. Les Coréens sont venus au nombre de cinq ; deux pour suivre l'ambassade à Péking, et trois pour m'accompagner. Cette heureuse rencontre est d'autant plus admirable, que les Coréens venus à la neuvième lune n'avaient pas eu de nouvelles de notre arrivée ; et que mon écolier, envoyé du Chan-Si, ne s'était trouvé à Mouk-Den que le 6 de la dixième lune. Ne voyant personne au rendez-vous, était retourné sur ses pas pour revenir à la frontière. Notre voyage a été de quatre-vingt-deux jours, entremêlé de trente-huit journées de retard, que l'honnêteté ou la nécessité a exigées. D'ici à la capitale de la Corée, il nous faut encore treize à quinze jours ; j'espère de la divine miséricorde qu'ils ne seront pas moins heureux. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP8) Vol 11 1839 pp 359-362

Extrait d'une Lettre de M. Calleri,
Missionnaire en Chine, à M. Dubois, l'un des directeurs du séminaire des Missions
étrangères.

Monsieur et Vénérable Confrère,

En vous écrivant dans le courant d'octobre dernier, je vous parlais des consolations que j'éprouvais dans la conduite des trois jeunes gens naguère venus de la Corée pour étudier sous notre direction. Hélas ! depuis ma lettre, la main de Dieu s'est appesantie sur ce troupeau déjà si petit. Celui de nos trois Coréens dont la foi était plus vive, la piété plus profonde, celui que nous plaisions à considérer dans l'avenir comme le plus bel ornement de cette Eglise naissante, devait nous être enlevé à la fleur de l'âge, et nous laisser consternés, anéantis, en présence des impénétrables jugements de Dieu !!!

François-Xavier Tchong était né dans le commencement de l'année Kang-Tchèn du cycle chinois, à Hong-Tcheou, petite ville de la province de Tchong-Tsing-Tao, seconde du royaume de Corée. Sa famille, distinguée par sa noblesse et par les charges qu'elle remplissait dans la magistrature, avait embrassé la Religion chrétienne, et s'était vue contrainte d'abandonner le pays avec tout le patrimoine qu'elle possédait, et de chercher son salut à travers de hautes montagnes peuplées de bêtes féroces. Là, loin du bruit et du mauvais exemple, le jeune François-Xavier grandissait en âge et en sagesse : cette âme innocente se livrait tout entière aux impressions du Saint-Esprit, et avait acquis en peu de temps un goût si décidé pour la prière et la vertu, que les chrétiens crurent devoir le signaler à M. Maubant comme un élément précieux, préparé par les mains du Seigneur pour la formation du clergé coréen. Notre confrère l'appela près de lui, et après s'être convaincu pendant dix mois de ses excellentes dispositions, il l'envoya ici avec deux autres jeunes gens, à l'effet de recevoir l'éducation ecclésiastique. Ceux de nos confrères qui connaissent la manière de voyager en Chine, savent combien la foi et les mœurs des chrétiens sont exposées, dans le contact que les voyageurs ne sauraient éviter avec les infidèles, et dans le long séjour qu'il faut faire dans des barques où un assemblage d'hommes pervers se permettent de tout dire et de tout faire, hormis le bien. Toutefois, au bout d'une marche de huit mois à travers le Leao-Tong, la Tartarie et la Chine, notre bon jeune homme est arrivé à Macao, non-seulement fidèle encore à ses devoirs, mais si ardent aux exercices sacrés de la Religion, qu'il n'a cessé de faire l'admiration de ceux dans la société desquels il vivait. Dans le cours des leçons qu'il a reçues de moi, il n'a toujours témoigné une docilité parfaite et dont l'empressement filial semblait dégagé de toute gêne et de toute contrainte. Ses progrès dans la langue latine étaient satisfaisants. Pendant le repas il lisait intelligiblement l'Ecriture-Sainte : et déjà sur lui reposaient nos plus chères espérances, lorsque vers le milieu du mois dernier Dieu le frappa d'une fièvre gastrique, dont les accès, d'abord faibles et inaperçus, se compliquèrent tout à coup des plus graves symptômes. Malgré la prostration subite de ses forces, et les douleurs extrêmes dont elle était accompagnée, François-Xavier conservait toute l'énergie de sa vertu. Il vit son mal sans terreur, ou plutôt il n'eut qu'une crainte, celle d'être frustré des derniers Sacraments par une de ces défaillances qui trompent si souvent les vellétés tardives des pénitents du lit de mort. Aussi demanda-t-il les secours de l'Eglise aux premières approches du danger : il les reçut avec un recueillement profond, et après la sainte cérémonie, que je ne pus faire sans verser des larmes, il me serra la main, en me disant : *Gratias Patri* ; puis il porta son crucifix à sa bouche, en répétant ces mots

avec effusion de cœur : *Jesus bonus ! Deus bonus !* Cependant, alarmés par les progrès de la maladie, nous fîmes tout auprès de Dieu et des hommes afin de conserver des jours si chers. Mais ce fruit nouveau de la terre coréenne était mûr pour le ciel. Au milieu de la nuit du 26 au 27 novembre, après avoir récité Matines et Laudes auprès de son lit, je m'aperçus que la respiration de François-Xavier devenait de plus en plus gênée ; aussitôt je me mis à réciter les prières des agonisants avec les deux autres élèves donnai la dernière absolution, et fis l'application de l'indulgence plénière, puis notre saint jeune homme rendit doucement l'esprit pour aller jouir de son Dieu. Il me serait impossible de vous dire quelle sensation profonde cette mort inattendue a faite sur nous tous, et particulièrement sur moi. Dix jours se sont écoulés depuis ce triste événement, et mon cœur se refuse encore à toute consolation ! O profondeur des conseils divins ! Mgr. Bruguière meurt sur les frontières de Corée, au moment où cette mission désolée se réjouit aux approches de son premier Evêque ; le premier Coréen qui se destine à l'état ecclésiastique meurt au moment où, échappé à huit mois de dangers continuels, il parcourt rapidement la carrière qui doit bientôt en faire un apôtre de sa patrie... Adorons ces dispositions cachées de la volonté toute puissante ; espérons qu'en nous enlevant tout ce qui, selon nos vues humaines, pourrait faire prospérer la mission de Corée, elle se réserve d'intervenir elle-même dans toute sa force, et de faire éclater d'autant plus sa gloire, qu'on sera forcé de répéter avec l'Ecriture : *Deus solus fecit hæc omnia* : « Dieu seul a fait toutes ces choses. »

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Calleri, miss. apost. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP9) Vol. 13 1841 pp 155-166

Lettre de Mgr. Imbert,
Evêque de Capse et Vicaire apostolique de la Corée, à MM. les Directeurs du Séminaire
des Missions étrangères.

Kin-Ki-Tao,
le 24 novembre 1838.

« Messieurs et Bien Chers Confrères,

« Avec l'aide de Dieu, j'ai pu franchir enfin l'espace qui me séparait de mon troupeau ; et, tandis que ma dernière lettre vous fut écrite des frontières de la Corée, c'est du centre de ce royaume que je vous adresse aujourd'hui quelques mots de souvenir.

« Si mon introduction dans cette contrée s'est opérée sans malheurs, elle n'a pas été exempte de peines et de périls. La douane de Y-Chou, par les mains de laquelle nous devons naturellement passer, se montre toujours sévère, et jamais les Coréens eux-mêmes n'échappent à ses rigueurs sans avoir subi les formalités les plus méticuleuses, les contrôles les plus sérieux et les plus détaillés. Me soustraire à ces inquisitions, c'était prudence, et je le fis. Mes guides et moi nous attendîmes la nuit, et à la faveur de ses ténèbres, nous traversâmes le grand fleuve Yalu-Kiang ou fleuve du Canard-Vert, à quelques pas du corps-de-garde établi sur ses rives. Notre passage s'effectua sur la glace, au milieu de craintes et de perplexités cruelles : l'obscurité était si profonde que nous pouvions nous diriger à peine ; le fleuve menaçait de s'entrouvrir sous nos pas, peu gelé qu'il était par un hiver assez doux ; enfin la sentinelle n'était pas éloignée, et le plus faible bruit pouvait arriver à son oreille et nous trahir. Mais rien ne contraria notre marche furtive, et Dieu nous donna d'arriver sans mésaventure au faubourg méridional de la cité.

« Là une misérable auberge nous servit d'asile. Deux chrétiens, instruits de mon futur passage, étaient venus m'y attendre ; ils me donnèrent, à mon arrivée, de touchantes marques de respect et de dévouement. Ce fut toutefois avec une sorte de mystère pour n'éveiller aucun soupçon ; et quand leur piété se fut acquittée envers moi, de concert avec mes introducteurs, ils travaillèrent à me dérober aux regards de la curiosité publique. On suivit, pour me soustraire au péril de ses investigations, le cérémonial ordinaire.

« A peine est-on dans l'hôtellerie, que les guides du Missionnaire étendent sa couverture dans un coin de l'appartement et l'y déposent comme s'il était fatigué. Tandis qu'il feint de souffrir, on prépare le repas ; les apprêts achevés, on lui présente quelques mets comme pour le soulager, et lui, le plus souvent, suffoqué par l'infection de la cuisine coréenne, refuse les aliments qu'on lui sert. Il faut, du reste, plus que de la sobriété pour garder le secret de son personnage. Ensevelir les cheveux européens sous un vaste capuchon de soie noire et garni de fourrures ; cacher les traits de son visage moins différents, il est vrai, de ceux du Coréen que de ceux du Chinois, mais pourtant toujours étrangers ; faire tenir enfin devant sa figure un voile étendu comme un éventail, pour donner à présumer qu'il appartient aux classes nobles de l'empire, voilà de quelles industries le Missionnaire doit nécessairement s'entourer, s'il veut passer inconnu dans les auberges de sa route.

« Tels furent mes petits stratagèmes ; et grâce à leur succès, après une nuit de paisible repos, je me remis en chemin une journée de marche me conduisit à la capitale de la Corée. J'étais parti le 18 décembre de la frontière, j'arrivai le 31 ; mon voyage avait par conséquent

duré 13 jours.

« Dieu soit loué ! qu'important mes fatigues, je suis au milieu de mes enfants, et le bonheur que j'éprouve à les voir me fait oublier les peines qu'il m'a fallu endurer pour me réunir à eux.

« Je passai le premier jour du nouvel an sous le toit d'une famille chrétienne. Le soir même je fus rejoint par M. Mauband qui, dans ses calculs, avait pressenti le moment de mon arrivée ; nous nous embrassâmes comme des frères, et je ne sais si nous eussions solennisé le renouvellement de l'année par des vœux plus ardents et de plus doux sentiments de bonheur en France et dans notre famille, qu'au centre de la Corée et parmi des peuples inconnus. A cette époque, M. Chastan parcourait les provinces méridionales, à 30 lieues de ma résidence. C'est seulement au mois de mai que nous avons pu nous revoir.

« Instruits maintenant des détails de mon voyage, permettez-moi quelques observations sur le pays que j'habite. Envisagé sous le rapport géographique et territorial, il n'a rien de remarquable. Sa surface est inégale et montagneuse, surtout du côté de l'est, où les élévations vont se perdre à des hauteurs infinies. Nulle plaine ne s'y déroule, tant les aspérités du sol sont nombreuses, et l'on ne voit jetées entre les montagnes, que des gorges plus ou moins resserrées. Aux penchants des hauteurs comme dans le creux des vallées, la terre n'a rien de fertile ; il y a une différence inconcevable entre le sol de la Corée et celui du Sut-Chuen. Dans cette dernière province, le terrain déjà fertile de lui-même et fécondé plus encore par une culture savante, se couvre parfois de deux récoltes successives ; en Corée, avare de sa nature, il n'emprunte aucune richesse aux soins du laboureur. C'est à la production du riz qu'il se prête avec le plus de succès : l'habitant des vallées en fait sa nourriture ordinaire ; le millet et le maïs composent celle de l'habitant des montagnes. Le froid sévit ici plus rigoureux qu'en France, et le 24 janvier, chose inouïe jusque-là pour moi ! j'ai vu le vin se glacer dans mon calice durant les saints mystères. Enfin, les montagnes de cette région malheureuse sont peuplées de bêtes féroces ; les tigres surtout y surabondent, et chaque année, mille victimes au moins périssent broyées sous leur dent. Peu nombreux et mal armés, les Coréens ont peine à se défendre de ces animaux terribles aux belles saisons de l'année ; mais l'hiver ils en deviennent les maîtres et leur font expier leurs ravages. Quand la neige est à demi gelée, assez forte pour résister au pied de l'homme, elle cède encore aux pattes du tigre, qui s'y enfonce jusqu'au ventre et ne peut en sortir. Les jeunes Coréens se jettent alors sur lui, et se font un jeu de le percer de la lance ou du poignard.

« Après la stérilité du sol, ce qui frappe le plus en Corée, c'est la rareté des habitants. Différentes causes ont contribué jadis et contribuent encore à dépeupler ce pays. Les unes tiennent au climat, et ce sont, d'un côté, des maladies pestilentielles, de l'autre, des famines affreuses qui trop souvent moissonnent la population coréenne ; d'autres causes tiennent à des événements historiques. En 1592, les Japonais se jetèrent sur la Corée, massacrèrent une partie de ses habitants, et s'établirent maîtres de cinq provinces sur huit dont se composait alors ce royaume. Leur domination dura jusqu'à l'année 1597, époque où soutenus d'une forte armée chinoise, les indigènes les défirent et les repoussèrent. Tout battus qu'ils étaient, les Japonais imposèrent encore à leurs vainqueurs, en se retirant, le plus barbare de tous les tributs, celui d'envoyer chaque année au Japon trente peaux d'hommes. Cet atroce impôt, consenti d'abord par le prince coréen, fut cependant changé plus tard sur ses instances ; et pour ces peaux humaines on promit aux Japonais de l'argent, du riz, des toiles et je ne sais quelle plante médicinale que ces peuples vendent au poids de l'or. On ne saurait douter que cette invasion, suivie de tant de combats et de massacres, n'ait contribué, pour une grande part, à éclaircir la population de la Corée.

« Une autre invasion, non moins meurtrière, quoique plus courte, fut celle des Chinois en 1636. Ils s'emparèrent du nord de la Corée jusqu'à la capitale, et firent couler partout des torrents de sang. Les pertes que ce pays fit alors n'ont jamais été réparées. De plus, en épuisant

presque la vie de la Corée, ces irruptions étrangères ont encore anéanti sa dignité politique et détruit son indépendance. Les Japonais n'en ont pas évacué le sol ; trois cents hommes de leurs troupes occupent un village situé vers la pointe sud-est du royaume. Un double motif les attache à cet établissement ; l'un d'exaction, leurs soldats étant ainsi plus près des Coréens, en obtiennent plus sûrement le tribut annuel ; l'autre de commerce, le bourg qu'ils possèdent, assis sur les bords d'un fleuve et non loin d'un bon port, leur en permet l'usage et en facilite l'entrée aux barques japonaises.

« Tributaire du Japon, ce pauvre état l'est aussi de la Chine. C'est une obligation pour lui d'envoyer toutes les années à Pékin quelques députés de distinction pour rendre hommage à l'empereur. Sans doute, cet impôt coûte moins que celui du Japon, mais il est toujours onéreux et surtout humiliant ; la Corée se reconnaît ainsi vassale du grand empire, et ce qu'il y a de plus triste dans ces servitudes, c'est qu'elle les subit sans espoir de les voir jamais finir. La Corée n'a point de force militaire ; presque sans troupes, elle n'a pour armes que de misérables fusils à mèche ; un seul canon du calibre d'une pièce de quatre, compose toute son artillerie de siège et de campagne ; et comment, avec de si faibles moyens, un peuple du reste sans énergie, pourrait-il briser les fers que lui imposer deux grandes et fortes nations ?

« Si du moins il savait racheter son abjection sociale par la dignité religieuse, et se donner dans son asservissement politique la liberté des enfants de Dieu. Mais non, il est aussi cruel pour nous qu'il est faible pour ses maîtres il se tait sous le joug de la Chine et du Japon qui l'écrase, et persécute les chrétiens qui ne lui font aucun mal. Voici près de trente ans qu'il fait à notre religion une guerre cruelle. En 1801, furent portées de nouvelles lois qui condamnaient à mort les chrétiens fidèles à leur croyance, et les apostats à vingt ans d'exil. Cette législation n'a pas été révoquée, et l'on pourrait encore s'appuyer sur son texte pour nous envoyer au supplice ; mais grâce au ciel l'application ne s'en fait pas dans la rigueur de la lettre : une détention perpétuelle est le châtement infligé aux confesseurs de la foi ; les apostats sont mis en liberté. Du reste, tous les maux des chrétiens ne consistent pas dans les peines dont les frappe la loi ; les vexations arbitraires des soldats lancés à leur poursuite les mettent à une épreuve autrement plus cruelle. Dès qu'une peuplade chrétienne leur est abandonnée, ils s'y précipitent avec fureur, saisissent tout ce qu'ils peuvent de prisonniers, mettent le reste en fuite, s'emparent de tout ce que les habitants échappés ont laissé dans leur chaumière, renversent la chaumière elle-même pour en vendre les matériaux, s'ils ont quelque valeur, ou les livrer aux flammes, s'ils n'ont aucun prix. Ainsi nos pauvres néophytes obligés, pour se sous-traire aux persécuteurs, de s'établir sur de hautes montagnes ou dans des gorges reculées, ne tardent pas à périr de misère. Chaque année en voit mourir ainsi quelques centaines, faute d'aliments. En mars dernier, M. Chastan m'écrivait de la province du midi : « J'ai donné 300 sapèques (environ 750 fr.), pour être distribués à dix familles qu'une affreuse indigence désole et menace d'anéantir... Qu'il est douloureux de voir tant de pauvres gens exposés à une fin si tragique !... L'année dernière, je divisai entre quelques chrétiens 40 taels (300 fr.), et, grâce à cette aumône, ils échappèrent à la mort ; mais d'autres qui n'ont pu avoir part à ce bienfait, ont péri victimes de la disette et de la faim. Heureusement la mort les a trouvés résignés à la volonté divine et munis des derniers sacrements ; à ce titre, j'espère que leur tristesse est maintenant changée en joie. »

« Tels sont les malheurs de nos néophytes. Et chose déplorable ! le retour de ces persécutions est aussi fréquent que les effets en sont funestes ; jamais il ne s'écoule plus d'un mois sans que la persécution n'éclate sur quelque village chrétien. Cette continuité de vexations tient, aujourd'hui surtout, à ce qu'on soupçonne l'existence de Missionnaires européens en Corée. L'indiscrétion de quelques néophytes a trahi notre entrée d'abord inaperçue ; et pour faire expier aux fidèles notre introduction furtive, pour détacher de leur religion les disciples et les apôtres, on met à tourmenter tout ce qu'on connaît de chrétiens une obstination sans

relâche.

« Mais ici, comme partout, l'Eglise est un arbre qui se féconde sous le fer qui taille ses rameaux. En 1836, au moment où M. Mauband pénétra dans la Corée, elle comptait tout au plus 4,000 chrétiens ; aujourd'hui nous en avons plus de 9,000 : en sorte que trois ans d'apostolat ont doublé le nombre de nos fidèles.

« Ce ne sont pas là d'ailleurs les seuls fruits de notre ministère. Nos chrétiens, autrefois mal instruits, laissaient périr les enfants païens sans baptême. Maintenant nous leur avons appris à baptiser ces pauvres petites créatures, et quand ils en voient quelques-unes sur le point d'expirer, ils ont presque toujours le bonheur de les régénérer en secret. Depuis quelques mois, ils en ont baptisé 192. Quelle magnifique moisson pour le ciel !

« Quelquefois la consolation nous vient du sein même du paganisme. Le premier régent du royaume, sans nous protéger, nous épargne. Il ne manque jamais de tempérer l'exécution des édits lancés contre nous ; et si nous avons quelque espérance d'avenir pour le christianisme en Corée, après Dieu, c'est lui qui nous la donne. A ce titre, et puisqu'il est notre bienfaiteur, laissez-moi tous dire quelque chose de son histoire et de celle de sa famille. La bienveillance qu'il nous témoigne est en lui comme par héritage ; il en a puisé le germe dans les sentiments et les exemples d'un père qui faillit lui-même autrefois être victime de l'intérêt qu'il portait aux chrétiens. Heureux sujet, ce bon père avait vu sa fille choisie par le roi pour épouse. La jalousie lui fit un crime de cette faveur, et formant l'affreux projet de le perdre, elle se cacha, pour mieux y réussir, sous un masque religieux.

La persécution de 1801 venait d'éclater on le dénonça comme chrétien ; une enquête fut organisée pour éclaircir l'accusation dirigée contre lui, accusation grave aux yeux de ces peuples égarés. Une fois constaté judiciairement, son caractère de chrétien aurait, suivant l'anathème porté par les lois, rendu son sang infâme jusqu'à la dixième génération ; et par le fait même, les nœuds qui, grâce au mariage de sa fille, venaient de l'unir à la famille royale, se seraient trouvés à jamais brisés. Quelques fidèles furent soumis à la torture, dans l'espoir d'en arracher des aveux qui le déclarassent apostat des idoles. Mais ce fut en vain, les chrétiens refusèrent de prononcer sur sa foi ; ils lui souhaitaient de cœur d'être catholique, parce qu'il était humain, mais ils ne voulaient pas dire qu'il le fût, parce qu'ils l'ignoraient ; et plutôt que de rien avancer dans leur incertitude, ils aimèrent mieux se dévouer aux supplices. Ainsi, les ennemis de ce bon Coréen furent trompés dans leur attente. Et chose singulière ! après l'orage, sa position ne tarda pas à devenir plus honorable encore. Le roi tomba dans une sorte d'idiotisme, et lui, durant l'imbécillité de son gendre, gouverna le royaume à titre de régent.

Son autorité fut, non pas protectrice, mais au moins clémente pour les chrétiens ; il se montra reconnaissant envers les fils du silence de leurs pères, et sans anéantir les lois de mort portées contre le christianisme, car il ne pouvait le faire, il adoucit infiniment la rigueur de leur application. En 1827, l'exercice de ses pouvoirs subit une interruption. Le fils du roi, à peine âgé de 18 ans, fut alors déclaré souverain par son père imbécile, et dès le jour de son couronnement, tout jeune qu'il fût, il prit en mains les rênes de l'état. Ses premiers actes furent des édits de persécution. L'ancien régent ne put ni lui suggérer des sentiments plus humains, ni lui faire retirer ses cruels décrets. Le jeune prince immola grand nombre de nos chrétiens, et jeta ceux qu'il n'envoyait pas au supplice, dans une prison perpétuelle où quelques-uns souffrent encore. S'il avait longtemps vécu, je ne sais jusqu'où seraient allées ses fureurs ; mais Dieu le frappa lui-même dans sa justice : il mourut à l'âge de 22 ans, d'une fin non moins misérable que prématurée.

Forcé de reprendre le gouvernement, le vieux monarque remit comme autrefois la régence aux mains de son beau-père, qui ne l'exerça qu'une année. La mort nous l'ayant ravi, son fils, lui succéda dans sa dignité comme dans ses bonnes dispositions à notre égard. C'est notre régent actuel. Mille fois les jeunes mandarins, peuple fanatique dont la capitale surabonde,

ont présenté des requêtes pour solliciter l'arrestation des chrétiens et leur mise à mort, et toujours il les a laissées sans réponse. Interrogé fréquemment aussi par le second régent sur la conduite à tenir contre les fidèles, il n'a jamais manqué de lui dire : « Pourquoi tant les persécuter ? ils sont innocents ; leurs supplices irritent le ciel, qui s'en venge sur le royaume et sur nos princes ! » Il prend pour des châtiments providentiels tous les maux dont la famille royale est frappée ; je serais tenté de les envisager comme lui. A l'aspect de ces persécuteurs livrés tour-à-tour, l'un à l'idiotisme, l'autre à une mort précoce et tragique ; au spectacle de cette tige royale si pauvre en rejetons qu'elle n'a aujourd'hui, pour toute espérance, qu'un enfant de 11 ans, d'un corps grêle et d'une santé chancelante, comment se défendre de dire : la verge et le doigt de Dieu sont là ? Le régent est dans cette conviction : à ses yeux, les chrétiens sont les amis du ciel, et grâce à cette persuasion, nous vivons moins agités. Dieu lui donne longue vie ! car je ne sais ce que nous deviendrions, s'il plaisait au Seigneur de nous l'enlever. On murmure hautement de l'indulgence avec laquelle il nous traite, et je ne doute pas que ces mécontentements, impuissants aujourd'hui parce qu'il y met un frein, n'éclatent après sa mort en persécutions violentes.

« J'ai visité toutes les chrétientés de la Corée avec mes confrères. Nul malheur ne nous est survenu dans cette intéressante course ; et je suis rentré vers la fin de mai dans ma résidence épiscopale, le cœur plus satisfait encore qu'au moment du départ, parce que je connaissais mieux mon troupeau. La capitale que j'habite est pour moi le théâtre d'un très-beau ministère. Elle contient environ 1,000 chrétiens ; et sur ce nombre, plus de 300 se sont confessés à moi depuis Pâques, bien qu'à cette époque je fusse tout nouvel arrivé, tout mal habile à parler leur langue. Mes confrères, au retour de leurs excursions dans les provinces, m'ont secondé de leur zèle et de leurs travaux ; malgré les occupations journalières et l'administration générale des chrétiens, qui nous ont laissé peu de temps pour l'apostolat proprement dit, Dieu nous a donné de faire d'assez belles conquêtes, et le chiffre des adultes que nous avons baptisés s'élève encore à 1994.

« Si la Corée est l'objet principal de ma sollicitude, elle n'absorbe pas toutes mes pensées. Souvent il m'arrive de tourner des regards de désir et presque d'espérance vers les rives du Japon. Je vous l'ai dit les Coréens et les Japonais conservent encore de mutuelles relations. Outre la garnison qu'ils entretiennent toujours en Corée, les Japonais occupent encore une île voisine de ce royaume : elle se nomme Touy-mâ ; son rayon de l'est à l'ouest est de douze lieues, et de trente du nord au midi. Là réside un gouverneur chargé de lever sur la Corée l'antique et pesant impôt dont je vous parlais tout-à-l'heure. Oh ! que je serais heureux si ces rapports, tout politiques, pouvaient devenir enfin religieux ! et si les Japonais, en venant chercher en Corée des richesses, y retrouvaient cette foi que proscrivirent leurs ancêtres ! J'ai déjà pris quelques arrangements pour leur ménager ce bonheur. M. Chastan, sur mon conseil, a dû déléguer vers les Japonais en station sur la pointe méridionale de la Corée, un catéchiste adroit et prudent qui cherche à s'insinuer dans leur esprit, à disposer leurs âmes à recevoir la foi, enfin à s'informer d'eux s'il n'existe plus dans leur patrie aucun débris de l'ancienne église du Japon. Je me figure, malgré moi, quelques restes épars de ces généreux fidèles, vivant encore dans les forêts et sur les montagnes où se retirèrent leurs aïeux, invoquant dans le silence et l'obscurité de la retraite, le Dieu qu'il ne leur est plus permis d'adorer publiquement, et appelant une époque heureuse où le sang de leurs pères martyrs devienne une semence de nouveaux chrétiens, où quelque ministre de paix leur fasse encore entendre la bonne nouvelle. Puissent les démarches que j'entreprends pour eux avoir quelques succès ! Priez le Seigneur qu'il me donne de pouvoir faire tomber de nouveau la semence de sa divine parole sur cette terre, où le Christianisme compta jadis de si nombreux enfants.

« Agréez, etc. »

« Imbert, évêque de Capse, vic, apost. de la Corée,

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP10) Vol 16 1844 pp 357-9

Extrait d'une lettre de M. de la Brunière,
Missionnaire apostolique, à un de ses confrères.

Leão-Tong,
le 10 décembre 1842.

« La Providence nous avait portés jusqu'aux rivages du Leão-Tong, M. Maistre et moi. Nous y opérâmes notre descente en plein jour, d'après les conseils de nos courriers ; aussi fûmes-nous immédiatement signalés à une douane voisine, dont les satellites, renforcés par une troupe d'autres païens, ne tardèrent pas à nous envelopper. A cette vue, les guides effrayés perdent la parole. On nous interroge, on nous prend par les bras comme pour nous mener au mandarin. Chacun s'agite en tumulte autour de nous. J'avais beau répondre en bonne langue mandarine à toutes les questions : « Je suis étranger ; « je ne vous comprends pas ; laissez-moi tranquille, je ne veux pas vous parler ; » le silence des chrétiens consternés nous compromettait de plus en plus.

« Cependant, un jeune élève coréen, plein de feu et d'esprit, fit aux assaillants un long discours, où il leur reprochait d'être venus à nous comme à des voleurs, de nous avoir perdus de réputation, d'avoir insulté des hommes inoffensifs qui émigraient de la province du Kiang-Nam pour affaires.

« Tandis que la vivacité de sa déclamation les tenait en respect, arriva un homme tout essoufflé suivi d'un domestique. A la réception que lui firent les satellites, on pouvait juger qu'il était considéré dans le pays ; il paraissait d'ailleurs fort inquiet à notre sujet, et ses yeux semblaient nous dire qu'il accourait à notre secours. Il prit donc la place du Coréen, parla, gesticula, et cria avec tant de force, que les douaniers lâchèrent leur proie.

« J'étais bien curieux de savoir qui était notre libérateur. Quelle fut ma surprise lorsque j'appris qu'il était idolâtre, et qu'il ignorait entièrement notre qualité d'Européens ! mais nous lui avons été recommandés par notre catéchiste qui était son ami.

« Après un tel vacarme, nos guides n'avaient presque plus l'usage de leurs facultés ; ils ne pensaient plus, ne voyaient plus. Bref, au lieu de nous conduire au char qui nous attendait à quelque distance, ils se trompèrent de route, et nous promenèrent au hasard pendant près de deux heures sur un grand chemin, couvert de piétons et de voitures, au risque d'être à chaque pas reconnus.

« Un mot sur le pays que j'habite. Quand on ignorerait absolument en quel endroit Dieu avait placé le paradis terrestre, on pourrait être moralement certain qu'il avait choisi une autre contrée que le Leão-Tong ; car entre toutes les régions sauvages, celle-ci, par l'aridité du sol et la rigueur du climat, peut prendre un rang distingué. Ce que le voyageur y remarque tout d'abord, c'est le dépouillement de presque toutes les montagnes, et la nudité des grandes plaines qui les avoisinent, où il ne paraît pas un arbre, pas un buisson, pas même souvent un brin d'herbe. Les indigènes sont pour la plupart grands mangeurs, et en cela je conviens qu'ils ont une vraie supériorité sur tous les Européens que j'ai connus. La viande de bœuf et de porc abonde sur les tables. Je crois même que le chien et le cheval y viennent aussi en changeant de nom. Les riches mangent du riz ; les gens d'une condition plus modeste se contentent de millet cuit à l'eau. Ils ont encore une autre graine que je ne me rappelle pas avoir vue autre part, qui est environ trois fois grosse comme celle du millet, et se rapproche assez du froment pour le

goût ; on l'appelle le hac-bam. Cette nourriture est le partage ordinaire des pauvres. Ce qui vous étonnera peut-être, c'est qu'ici on cultive aussi la vigne. Mais elle n'est visible qu'en été ; car la rigueur de l'hiver fait que depuis la fin d'octobre jusqu'au commencement d'avril on la couche à plat dans le sillon, et qu'on l'ensevelit sous la paille et la terre. Le raisin qu'elle donne est beau à voir, mais si plein d'eau que cent litres de jus extraits sous le pressoir, se réduisent par la distillation à quarante litres d'un vin passable, quoi que bien éloigné de nos vins ordinaires de France. Toutefois, nous sommes heureux de l'avoir pour le saint sacrifice.

« Le Leão-Tong n'a point de mûriers ; à sa place un arbre inconnu à l'Europe, et que je crois être le chêne, sur lequel se nourrissent des vers à soie sauvages, fait une des principales branches d'industrie de la province. Ces vers, le croiriez-vous ! sont utiles même après leur mort. Un jour, me trouvant chez un chrétien qui faisait ce commerce, je vis apporter dans la grande chambre de la maison un énorme plateau, chargé d'environ mille cocons de soie qu'on venait de retirer de l'eau bouillante. Vous auriez vu alors tous les visages s'épanouir (excepté le mien cependant) les mains s'allonger aussitôt et extraire délicatement de son enveloppe un gros ver cuit à point, de couleur noire, et plus fait pour ôter l'appétit que pour en donner. Voilà cependant le grand régal de nos Chinois : ils sucent le ver en entier, et ne laissent que la pellicule extérieure, durcie par la cuisson. J'en mangeai jusqu'à trois, moins par résolution que par bravade.

Agréez, etc.

« De La Brunière, Miss. apost. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP11) Vol 16 1844 pp 138-165

Lettre de Mgr Verroles,
Vicaire apostolique de la Mantchourie, à Messieurs les membres des deux conseils
centraux de l'œuvre.

Kaytchêou, au Leaotong,
le 25 mai 1843.

« Messieurs,

« C'est avec le sentiment d'une joie bien vive que j'ai reçu les nombreuses et riches
aumônes, allouées par votre Œuvre à la Mission naissante de Mantchourie. Nous sommes, il
est vrai, séparés de vous par une immense étendue de pays, et rejetés, refoulés, selon toute la
rigueur des termes, jusqu'aux extrémités de la terre ; mais la divine charité embrasse tout le
monde, le Scythe et le barbare depuis l'Ichthyophage du Saghalien, jusqu'au Nègre du Niger.
Admirable Association de la Propagation de la Foi, qui ne fait plus de l'univers entier qu'une
seule famille en Jésus-Christ ! Daignez donc, Messieurs, et aussi tous les membres de votre
sainte Œuvre, agréer en mon nom et en celui de toutes les ouailles qui me sont confiées, au
nom de tous mes Barbares, l'expression de ma vive reconnaissance. Nous ne pouvons vous
rendre que des prières ; aussi, soyez en bien convaincus, nous n'y manquons pas, et depuis que
je suis entré au Leaotong, nous avons régulièrement célébré, avec toute la pompe que nous a
permise notre indigence, la messe annuelle pour les associés défunts. « Je vous envoie quelques
détails sur notre position, sur ces plages ignorées du reste de la terre ; puissent-ils vous être
agréables !

« Ce fut vers la fin de 1838 que le Saint-Siège créa ce vicariat apostolique et le
démembra de l'ancien diocèse de Pékin. Les Bulles qui me nommaient à ce nouveau poste me
furent remises en février 1840. J'étais alors dans le Su-Tchuen, occupé à diriger le collège de
cette Mission, qui est situé, comme vous le savez, dans le Thibet même, sur les frontières de la
Chine. J'y résidais depuis quatre ans. Il fallut donc, bon gré mal gré, car les ordres du Saint-
Siège étaient pressants, m'arracher à ma douce solitude, et quitter mes chers élèves. « L'Œuvre
de Dieu, Messieurs, ne s'opère que lente ment, et toujours parmi les obstacles ; aussi, depuis la
réception de mes Bulles jusqu'à ce jour, ai-je été traversé par une suite non interrompue de
contradictions, de peines inattendues et de tous genres. Le Seigneur en soit béni ! et que sa
volonté sainte s'accomplisse ! *Et hac mihi sit consolatio ut affligens me dolore, non parcat, nec
contradicam sermonibus Sancti !* Je partis donc du Su-Tchuen en septembre 1840, je traversai
les vastes plaines du Chensi et du Chansi, les immenses et arides déserts de la Mongolie.
D'autres vous ont raconté comment l'on voyage en Chine ; vous savez que ce n'est pas chose
aisée et agréable. La guerre avec les Anglais, la contrebande d'opium défendue alors plus
sévèrement que jamais, ajoutaient aux traverses et fatigues d'une si longue course des dangers
à l'infini : le bon Dieu qui toujours veille à notre garde, m'a préservé de tout accident ; j'arrivai
sain et sauf au milieu de mon cher troupeau en mai 1841.

« La Mantchourie se divise en trois grandes provinces : au sud le Koantong ou Leaotong,
au centre le Kirin, au nord le Saghalien. Cet immense pays court depuis le 40 ° environ de
latitude jusqu'au 56 °, et du 115° de longitude jusqu'au 140 de Paris. La partie ouest de la
Mantchourie est en général un pays plat ; les immenses plaines de la Mongolie viennent y
aboutir ; cette région est bien cultivée, car les Mantchoux sont agricoles, et non pas nomades

comme les Mongoux. Dans le centre, généralement plus montueux, les forêts sont remplies de tigres, d'ours, de chamois, de cerfs d'une grande et belle espèce. Ces forêts, qui couvrent la majeure partie du sol, sont à l'empereur ; nul ne peut y entrer sous peine de mort, et des surveillants nombreux sont préposés à leur garde. Elles confinent avec la Corée et s'étendent fort loin vers le nord. C'est là que, chaque année, se fait la chasse impériale. La seule province du Leaotong doit fournir pour son contingent annuel douze cents cerfs ; le Kirin est taxé à six cents, et le Saghalien au même nombre. L'empereur laisse le bois de la bête et sa carcasse aux chasseurs, seulement il se réserve la partie charnue de la queue voisine du coxis ; ce morceau, réputé par les Chinois fort délicat et corroborant, est très-cher, il se vend jusqu'à trente francs et plus.

« L'époque de la chasse est fixée au 2 novembre et dure jusqu'au 5 décembre. Dans ce court espace de temps, les Manchoux peuvent aisément fournir le nombre de cerfs voulu. En effet, on les rencontre par troupes innombrables ; on leur tend des embuscades, et on les tue à volonté. Cette expédition annuelle est une affaire d'état. Les premiers mandarins de chaque province doivent la présider. Les chasseurs, vrai corps d'armée et l'élite de nos preux chinois, s'escriment de leur mieux, et peuvent alors, plus impunément qu'avec les Anglais, faire l'essai de leur martiale intrépidité.

« Sur le sommet des montagnes, presque toutes boisées, plane le condor. J'ai vu la carcasse d'un de ces oiseaux féroces, qui passait pour petit ; elle était énorme. S'il faut en croire les habitants, on a découvert parfois dans son aire des os de veaux, d'ânes (il y a dans ce pays une espèce d'âne très-petit), et même d'hommes, ainsi que des barres d'argent ; car dans sa voracité il enlève tout ce qu'il trouve. Il fond sur sa proie avec impétuosité ; s'il ne peut l'enlever, il la met en pièces. Une bonne arme à feu peut seule, dit-on, préserver le voyageur. « On trouve encore dans ces forêts la martre zibeline, appelée Tiao-chou par les indigènes, dont la fourrure est si précieuse l'empereur et quelques grands mandarins auxquels il le permet, peuvent seuls s'en revêtir ; le peuple ne doit s'en faire que des collets et des bouts de manches. « Les fleuves du nord, surtout le Songari et le Saghalien, en chinois He-long-kiang, fleuve du dragon noir, fourmillent de castors et de loutres ; on y pêche aussi des perles en très-grande quantité. Sur le nombre il en est, dit-on, de fort belles ; mais difficilement on s'en procure, cause du monopole impérial qui les frappe de son embargo.

« Il en est de même pour le Jensen, cette plante fameuse, ce tonique si excellent, le premier sans contredit de l'univers. Lorsque les forces vitales manquent, totalement épuisées, et que le moribond va trépasser, donnez-lui le poids de quelques grains de Jensen, il revient à la vie ; continuez chaque jour, et sa vigueur renaît aussitôt, et vous pouvez le soutenir encore plusieurs mois. Le prix du Jensen est exorbitant, c'est presque incroyable, près de cinquante mille francs la livre ! Le bon, l'excellent Jensen, disent les Chinois, est le plus vieux ; il doit être sauvage : aussi celui de Corée qui vient par la culture, est-il extrêmement inférieur en qualité. A la foire annuelle de Corée, on le vend en fraude, au su des mandarins qui ferment les yeux. Bien que fort élevé, le prix du Jensen coréen est pourtant raisonnable environ deux cents francs la livre. La racine seule est en usage. On peut le semer. Je vais tâcher de m'en procurer de la graine, et en ce cas, l'Europe pourra posséder cette plante admirable.

« Elle ne croît point dans le nord de la Mantchourie, sans doute à cause de sa température glacée. Le froid de ce pays est extrême, eu égard à sa latitude. Cette année, j'ai passé l'hiver dans le sud du Leaotong, sous le 40 ° environ. C'est la latitude de Naples et de Madrid : — or, nous avons vingt-six degrés centigrades de froid, et la saison, disent les habitants, a été plus douce que de coutume. Le froid moyen est donc de trente degrés, à peu près la température de Moscou !

« Vers le nord c'est bien autre chose. Ici, au sud, la terre ne gèle qu'à trois pieds de profondeur ; mais en Kirin, où j'ai passé l'hiver de 1841, elle gèle à sept pieds au-dessous du

sol !!... Nous avons alors un thermomètre qui ne pouvait descendre que jusqu'à seize de Réaumur ; pendant plusieurs mois il ne marquait plus.

« Vous exprimer, Messieurs, la rigueur du climat, c'est impossible : l'air semble couper comme un rasoir ; on dirait qu'on vous tenaille les joues avec des pinces... Le 21 janvier dernier, je faisais route, par un froid extrême, dans le sud du Leaotong ; il soufflait une bise très-forte, qui soulevait par tourbillons une neige si fine qu'elle s'infiltrait sous les habits, sous le bonnet, et jusque dans les poumons. Les sourcils n'étaient qu'une traînée de glace, la barbe un glaçon énorme ; mes paupières étaient gelées et souvent collées l'une à l'autre au point de ne pouvoir ouvrir les yeux. Quel froid ! Mais si nous remontons vers la frontière russe, chez les Ichthyophages, sur la rive droite de l'Amour ou Saghalien, jusqu'à la grande île de ce nom, et, à l'ouest de ce fleuve, chez les Poukoey, chez les Mantcheoupetonos un peu plus au sud, alors on n'a plus de terme pour exprimer un froid sans mesure.

« Les Ichthyophages, ou plutôt les Yuphitatses, vivent surtout de poissons, comme leur nom l'indique ; je pense que c'est le phoque ou veau marin. Ils sont encore dans l'état sauvage, nomades et comme perdus au milieu des bois et des forêts. Etrangers à la culture, ils s'occupent pendant l'été de la pêche qui les nourrit et leur procure le vêtement. En hiver, ils se réunissent dans les bois, dressent leurs tentes autour d'un grand bûcher, pile énorme qu'ils élèvent avec des arbres entiers. Chaque année ils viennent, à une époque fixe, faire le commerce avec les Chinois, échanger contre leurs fourrures de castors, de loutres, de zibelines, etc. de la toile, du thé, de la farine et des céréales. Ils ne permettent pas aux sujets de l'empereur d'aller chez eux.

« Les Mantchoux en général, depuis le sud du Leaotong jusqu'à la frontière russe, sont divisés en huit ordres ou classes distinctes qui chacune a son drapeau et sa couleur : c'est ce qu'on appelle les soldats des huit bannières, ou les Pa-Ky, qui forment l'élite de la milice chinoise, ou les premiers mirmidons du céleste empire ; car cette fameuse milice, tout bien considéré, est une vraie dérision, ses preux sont des enfants ; ils l'ont prouvé jusqu'à l'évidence dans la lutte contre les Anglais. Ici l'on se préparait sérieusement à la guerre, en cas de descente sur les côtes du Leaotong : or, je vous avoue que je n'ai jamais rien vu de plus étrange ni de plus comique. Il y a dans cette contrée des chrétiens qui sont soldats garde-côtes ; parfois ils me montraient les instructions officielles qui leur étaient adressées de Pékin. Vous n'y croiriez pas, si je n'en citais le texte. « Quand il viendra un navire sauvage, disait une de ces circulaires, faites attention : si au-dessus du vaisseau vous voyez sortir de la fumée noire, rassurez-vous ; infailliblement l'ennemi ne peut descendre, il part. Si au contraire c'est de la fumée blanche, garde à vous ! ils arrivent. » Puis était dessiné en grosse miniature un je ne sais quoi, de figure grotesque, qu'on me disait être un vaisseau européen, un *yang-tchoang*. Je ne l'aurais pas deviné. En effet, dans ce croquis, ils avaient installé des tables au bout des mâts, et sur ces tables étaient braquées des batteries de canons.... Mais revenons à nos Pa-Ky.

« Ces Mantchoux, étant tous soldats-nés, sont sous la surveillance plus directe des mandarins, et organisés par décuries. Comme tous les peuples chez qui s'établissent les Chinois, ils ont subi leur influence et embrassé leurs usages ; bien plus, dans le Leaotong et jusqu'au centre de la Mantchourie, ils ont oublié leur langue ; ils sont obligés de l'apprendre comme nous le grec et le latin. L'étiquette des prétoires veut qu'on parle Mantcheou. Mais les mandarins eux-mêmes ont oublié l'idiome national ; de sorte qu'on se borne à en dire de temps en temps quelques mots, et seulement pour la forme. Cette langue est cependant supérieure de beaucoup au chinois qui, de fait, n'est qu'un jargon pitoyable. Dans le nord on ne parle que Mantcheou.

« Comment vous peindre la pauvreté de nos chrétiens ? Elle est extrême. Je le disais plus haut : dans le sud de la mission c'est le froid de Moscou : or, la plupart d'entre eux n'ont souvent que des haillons pour couvrir leur nudité, et ces haillons sont leur unique vêtement de nuit comme de jour ; car ils n'ont pas de couverture de lit. On voit toute la famille gisante sur

un large four qui prend la chambre en long d'un bout à l'autre. Presque réduits à mourir de faim, comment pourraient-ils se vêtir ? Ces pays sont loin d'être la terre promise, d'où découlait le lait et le miel : c'est un ciel de fer, une terre gelée pendant huit mois ; jamais de printemps ni d'automne. Au dégel succède presque subitement une chaleur étouffante ; les vents, disons mieux, les tempêtes y sont perpétuelles, les disettes fréquentes ; aussi tout est cher, et l'administration des chrétiens fort coûteuse. Pendant les pluies et les inondations, c'est-à-dire depuis juillet jusqu'à la fin d'octobre, il est impossible de voyager, les chemins sont des bourbiers sans fond, où les chevaux disparaissent quelquefois. Ciel de fer, ai-je dit ; toutefois ciel mille fois béni si l'homme, ainsi contrarié dans ses goûts, savait mépriser son exil, et tournait ses regards vers la patrie de l'éternité ! Mais hélas ! c'est ici comme partout ; même folie, même soif et amour démesuré des biens et des plaisirs de ce bas monde. Tout est à faire même parmi nos chrétiens. Les malheurs des temps, après avoir souvent paralysé les efforts des Missionnaires, ont comme effacé la trace de leur apostolat ; de grands abus, un marasme léthargique, caractérisent l'état où j'ai trouvé mon troupeau...

Cependant ne perdons pas courage. Le Dieu tout puissant, notre glorieux Seigneur, ne peut-il pas encore aujourd'hui susciter de ces pierres des enfants d'Abraham ! Vos prières, Messieurs, celles des Associés à votre sainte Œuvre, votre sollicitude pour nous, opéreront ces prodiges de grâce et rendront la vie aux morts. Déjà de grands changements se sont accomplis ; des chrétientés entières ont été, par l'heureuse arrivée de nouveaux pasteurs, préservées d'une destruction totale. Les temples vivants de Jésus Christ ont été purifiés, les pauvres secourus ; la grâce du baptême procurée aux enfants d'infidèles en danger de mort a augmenté le nombre des bienheureux ; les rivages glacés du Leaotong, muets jusqu'alors, retentissent déjà du chant de nos cantiques et répètent les saints noms de Jésus et de Marie !

« Et la Corée ! A ce nom vos cœurs sont émus de sollicitude. Hélas ! Messieurs, quelle nouvelle j'ai à vous donner ! Mgr de Capse et ses deux confrères ne sont plus ! Le 21 septembre 1839, ces généreux Missionnaires ont été mis à mort, et dans l'espace de huit mois, cent martyrs environ ont été couronnés.

« Mgr Imbert était né près d'Aix en Provence. Il montra dès son enfance une grande aptitude pour les lettres et les sciences, et fit ses études avec distinction. Parti pour les Missions en 1820, il ne put entrer au Su-Tchuen qu'en 1835 ; la persécution qui venait de désoler cette Eglise, la mort des courriers envoyés pour l'introduire en Chine, l'obligèrent d'attendre trois ans au Tong-King qui était alors en paix. L'insalubrité de ce pays lui causa une maladie qu'un médecin chinois reconnut être une hépatite ; elle le faisait beaucoup souffrir.

« Arrivé au Su-Tchuen, il apprit en fort peu de temps la langue, qu'il parlait très-bien, et avec une parfaite connaissance des caractères chinois, si difficiles à apprendre. Pieux, actif, industrieux et travaillant toujours au-dessus de ses forces, il parut dès ses premiers pas dans la carrière apostolique un Missionnaire accompli. La chrétienté du Su-Tchuen regrettera longtemps sa perte. Nous lui dîmes adieu en 1837, lorsqu'il partit pour la Corée. Deux ans après, il devait y mourir à la fleur de son âge, à quarante-quatre ans : il n'a donc fait que se montrer à cette nouvelle terre, où son zèle infatigable devait arracher tant de ronces, et cueillir tant de fruits de salut ! *Pretiosa in conspectu Domini mors Sanctorum ejus*. Revenons à nos martyrs ; vous êtes avides de détails.

« La persécution commença en avril 1839. Dès le mois de janvier, quelques escarmouches avaient prélué à la guerre ; plusieurs familles avaient été emprisonnées : l'apostasie les délivra des mains du bourreau. Février fut assez calme. C'est le calme où se forme l'orage ; la tempête allait éclater. Mgr Imbert qui visitait les chrétiens à quelques lieues de la capitale, revint dès le 30 janvier dans cette ville pour rassurer, dit-il dans son journal, ses néophytes épouvantés, pour les munir par la réception des sacrements de pénitence et

d'eucharistie contre la persécution, et les préparer au martyre. Je commençai, c'est toujours le Prélat qui parle, je commençai l'administration des fidèles de la ville, au nombre de mille environ, le premier dimanche de carême 17 février, et poussai vigoureusement le travail jusqu'au Jeudi-Saint ; j'entendis à peu près cinq cent cinquante confessions dans les divers Kong-So de la capitale (Kong-So, maison commune) ou lieu de réunion des chrétiens. Malgré la précaution de ne laisser venir les femmes que de nuit, et de les congédier avant le jour, deux fois les satellites s'aperçurent de nos réunions, et se mirent en faction dans la rue pour nous surprendre ; mais je m'esquivais à la faveur des ténèbres, et tout rentrait dans l'ordre accoutumé. Jamais je n'ai éprouvé tant de fatigues : je me levais vers les deux heures et demie ; à trois heures commençaient nos exercices, baptêmes, confirmations, messe, communions, actions de grâces ; cela durait environ deux heures. Les vingt femmes qui avaient reçu les sacrements, se retiraient alors pour faire place à d'autres. A Pâques, je pris plusieurs jours de repos pour « écrire en Chine, et éviter l'affluence qu'aurait amenée à la solennité. »

« Le samedi avant le dimanche de Quasimodo, le Prélat continua l'administration. Malgré sa défense formelle, l'empressement des chrétiens leur fit commettre de graves imprudences ; ils voulurent faire à leur tête, sans s'inquiéter des périls qui les menaçaient. Aussi les satellites, voyant leur proie certaine, tombèrent-ils à l'improviste sur les Kong-So ; ils emmenèrent enchaînés les deux maîtres de maison, Augustin Ly et Damien Nâm avec leurs familles, saisirent chez ce dernier un ornement, un bréviaire, une mitre simple qui, tissée et brodée en argent, leur parut, dit Mgr Imbert, la huitième merveille du monde ; ils l'estimèrent cinq cents taels coréens ou 1280 francs. Dans ces deux Kong-So on prit une vingtaine de personnes. C'était le soir même du dimanche de Quasimodo, 7 avril. Les jours suivants les arrestations continuèrent. Outre l'imprudence des fidèles, il y eut une autre cause d'un si grand malheur. Au nombre des prisonniers se trouvait une chrétienne nommée Han, dont le mari, catéchumène fort suspect, était au courant des affaires de la Mission. Il vint aussitôt réclamer sa femme. Mais comme elle refusa d'apostasier, les satellites ne voulurent pas consentir à son élargissement. Alors cet homme furieux dénonça tout ce qu'il connaissait de chrétiens, et donna à leurs ennemis une liste de cinquante-trois personnes. « C'est là, ajoute Mgr Imbert, après mes péchés, la vraie cause de l'éclat que fit la persécution. » Parmi ces néophytes se rencontrèrent quelques apostats, que les mandarins criminels renvoyèrent peu après dans leurs familles ; ils remirent aussi en liberté la mère d'Augustin Ly, plus qu'octogénaire, avec un de ses petits fils âgé de huit ans. Mais cette généreuse femme eut encore assez de force pour déclarer qu'elle voulait rester avec ses enfants, et le mandarin le permit jusqu'au 20 avril ; alors l'affaire devenant terrible et une sentence de mort étant imminente, le président du tribunal renvoya sa captive sans torture et sans apostasie, par honneur pour son grand âge.

« Le huit avril, eut lieu le premier interrogatoire d'Augustin Ly et de Damien Nâm. Les ornements, livre et mitre ayant été saisis chez ce dernier, devinrent son affaire personnelle. Toutefois le mandarin, même envers lui, ne se montra pas terrible c'est qu'il craignait, en poussant trop loin les recherches, de trouver la vérité ; car s'il eût été prouvé juridiquement que ces objets de religion appartenaient aux trois Européens qu'on savait cachés dans le pays, il eût fallu les prendre, et une fois arrêtés, qu'en faire ? c'était, suivant l'expression des magistrats, une affaire trop grande pour un roi enfant et un petit royaume.

« On s'en prit donc aux enfants des deux confesseurs : le fils de Damien Nam, à peine dans sa douzième année, et un fils d'Augustin Ly du même âge, avec sa sœur âgée de quinze ans, comparurent devant le mandarin, et tous trois transformés en héros par la grâce, demeurèrent inébranlables ni les caresses, ni les menaces, ni les cruels supplices même, rien ne put les faire apostasier. Ils furent donc transportés avec leur parents dans la grande prison appelée hin-pou.

« Deux jours après, le 11 avril, Magdeleine Ly avec sa sœur, sa mère et sa nièce, ainsi

que deux jeunes vierges, électrisées par l'héroïsme de ces enfants, allèrent se présenter au prétoire, en qualité de chrétiennes, et déclarèrent hautement qu'elles voulaient mourir pour leur religion. Le mandarin leur refusa des fers et par deux fois les fit chasser de sa présence. Alors elles se rendirent à l'ancienne maison de Damien Nâm, qui était devenue un poste de satellites ; elles s'y firent arrêter par eux et conduire en prison.

« En écrivant ces détails et les suivants, je ne fais que copier presque mot pour mot le journal autographe de Mgr Imbert, et de M. Maubant, qui, étant resté près d'un mois en liberté après la prise de l'illustre Prélat, a ajouté ou changé quelques circonstances légères et en fort petit nombre.

« Le 12 avril, Jacques Tsoÿ et sa famille furent arrêtés, et leur maison pillée. Son épouse et sa fille âgée de quatorze ans, étant malades, ne souffrirent que de légers supplices. Mais deux veuves chrétiennes, qu'on avait prises dans la maison de ce néophyte, furent avec lui soumises à d'horribles tortures, pour leur faire désigner la retraite de Philippe, frère de Jacques, qu'on recherchait spécialement. Agathe Tsuen fut aussi arrêtée, le 15, avec sa famille, pour avoir donné l'hospitalité à Pack Lucie. D'abord ils endurèrent tous avec courage les plus cruels tourments ; mais bientôt regardant en arrière, ils ternirent leur gloire par une honteuse apostasie, hormis les deux vierges Agathe et Lucie qui, bien qu'éprouvées par plus de barbarie, restèrent inébranlables dans la profession de l'Évangile. Sur onze qu'ils étaient il y eut donc neuf renégats.

« Après ces arrestations diverses, les prisons se trouvant pleines, il y eut un moment de trêve. Le président du tribunal fit son rapport au premier ministre Ly-ta-jên. Celui-ci l'adressa à la reine régente. (Le jeune roi n'est pas encore majeur). Dans ce rapport le mandarin exagère le nombre des chrétiens, qu'il charge des plus noires calomnies, comme de méconnaître l'autorité des parents, d'être rebelles au prince, de manquer aux devoirs sociaux, et surtout de se faire une joie de souffrir et de mourir pour leur religion, pires en cela, dit-il, que les brutes qui craignent la douleur et la mort. Il parle ensuite de la mitre, du bréviaire et de l'ornement saisis chez Damien, comme d'autant d'objets de superstition, et propose de déployer toute la rigueur des lois pour en finir avec une secte impie.

« En Chine le style judiciaire est de pousser les choses à la dernière sévérité, et Sa Majesté dans sa réponse en rabat plus de la moitié ; ce qui fait que les peuples louent la clémence du monarque. Cette fois la reine mère, égarée par le fanatisme, sans consulter son frère Kin-ta-jen, l'ami des chrétiens et leur protecteur, mais alors sans autorité parce qu'à la suite d'une maladie où il avait donné quelques signes de démence ses envieux l'avaient écarté des affaires, la reine, dis-je, se prononça d'une manière plus terrible que le ministre persécuteur.

« Si les chrétiens avaient repullulé dans l'empire, c'était, à l'en croire, parce qu'en 1801 l'extermination n'avait pas été assez complète ; il fallait à présent non-seulement couper l'herbe, mais en arracher la racine ; il fallait organiser dans les huit provinces la visite domiciliaire qui rend cinq familles responsables pour un seul individu... Ce dernier ordre ne reçut heureusement qu'une exécution très-imparfaite. D'ailleurs en Corée comme en Chine l'action de la police est tout à fait nulle. Cet édit, publié le 19, étonna tout le monde, et surtout le président du tribunal des crimes qui s'était flatté, quelques jours auparavant, de mettre les chrétiens hors de cause, tandis que la régente lui prescrivait, pour hâter leur supplice, de tenir séance chaque jour, et de les juger selon toute la rigueur des lois.

« Dès le 20, le juge commença par renvoyer à la première prison les enfants dont j'ai parlé plus haut, savoir les fils d'Augustin Ly et de Damien Nam avec une nièce de Magdeleine Ly, âgée de quatorze ans ; en les séparant ainsi de leurs parents, malgré les supplications et les larmes des uns et des autres, sous prétexte que la loi ne permettait pas de les impliquer si jeunes dans une accusation capitale, il enlevait à leur inexpérience tout conseil et tout appui. Mais la grâce les soutint ; toujours ils sont demeurés fermes au milieu des supplices réitérés et parmi

les horreurs de la faim. En vain les juges venaient-ils faussement leur dire que leurs pères avaient obtenu la liberté au prix de l'apostasie : « Qu'ils aient abjuré ou non, c'est leur affaire, répondaient-ils ; pour nous, ah ! nous ne pouvons renier le Dieu que nous servons depuis notre enfance. »

« Le 21, onze personnes comparurent à l'interrogatoire qui fut terrible. Le juge voulait frapper les esprits d'épouvante, et ce fut Damien Nam qu'il choisit pour victime. Sous les yeux des autres confesseurs, il ordonna de lui briser les os des jambes, et le fit rouer de coups de bâton sur les bras, sur les côtes, enfin sur tout le corps. Son intention, à ce qu'il paraît, était que le néophyte en mourût, afin d'étouffer par là une affaire qui allait devenir fort embarrassante (celle des objets religieux trouvés en possession), s'il était reconnu qu'ils appartenissent à des Européens cachés dans le royaume. Damien, brisé par la torture, tomba sans connaissance, et pendant quatre jours on désespéra de sa vie ; mais enfin le Dieu des martyrs, qui le réservait à d'autres combats, à des couronnes nouvelles, lui rendit peu à peu la santé.

« Les deux vierges Agathe et Lucie souffrirent aussi de cruels supplices. On leur rompit les os des jambes, et la moelle en coula !... Et au milieu de si horribles tourments elles ne cessaient d'invoquer avec ardeur et suavité les doux noms de Jésus et de Marie ! Le mandarin lui-même admirait leur inaltérable patience. Dès le lendemain, elles se trouvèrent miraculeusement guéries.

« On sévit avec moins de férocité, les jours suivants, contre les autres confesseurs ; il y eut cependant une barbare exception pour l'épouse de Damien, dont les jambes furent aussi cassées à coups de bâton. Ces glorieux martyrs pulvérisèrent toutes les calomnies des païens contre notre Religion sainte ; ils firent tellement briller la doctrine chrétienne, que ses détracteurs, et le président surtout, en étaient dans le ravissement. Quant au refus d'apostasie qu'on leur reprochait comme un acte de rébellion envers le prince, ils se bornaient à répondre qu'il fallait obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, et cette apologie de leur conduite et de leur foi était exprimée dans des termes si justes, accompagnés de comparaisons si frappantes, que le juge applaudissait avec complaisance à leurs discours. « Oh ! tu as raison, s'écriait-il... Mais en sais-tu plus long que le roi et ses mandarins ? disait-il à une jeune vierge, Lucie Kin, âgée de vingt-deux ans. — Ma religion, lui répondait-elle, est si belle et si vraie que si le prince et ses ministres voulaient l'examiner, ils l'embrasseraient avec transport. — Oh ! tu as encore raison, reprenait le président enchanté.

« Après plusieurs séances, qui se succédèrent jusqu'au 30 avril, quarante chrétiens furent condamnés à mort, et leur jugement présenté aussitôt à l'approbation du conseil royal. Ce nombre épouvanta le ministre et surtout la reine. Ils avaient pensé que les confesseurs apostasieraient pour sauver leur vie ; trompés dans cet espoir, ils ne savaient plus quel parti prendre ; car, disaient-ils, les mettre à mort, c'est accéder à leurs désirs. Il fut donc décidé qu'on recommencerait les tortures, et qu'on renverrait chez eux ceux qui survivraient à cette seconde épreuve.

« D'après cet ordre, les bourreaux se remirent à l'œuvre, et s'acharnèrent principalement sur ceux d'entre les chrétiens qui, dans les précédents interrogatoires, n'avaient souffert que des supplices légers. Six personnes comparurent à la première séance. Augustin Ly fut le plus maltraité ; il eut les jambes rompues à coups de bâton. Une femme eut le malheur d'apostasier au milieu des tortures ; condamnée à recevoir trente coups sur les épaules, elle succomba au vingt-septième. Plus tard elle répara son crime en confessant l'Évangile avec une généreuse intrépidité.

« Le juge voyant l'inutilité des supplices, et d'ailleurs lassé lui-même de torturer ainsi chaque jour des innocents, déchaîna contre eux les prisonniers païens, avec ordre de molester sans relâche nos martyrs, et de les accabler incessamment d'injures et de coups. Ce moyen lui réussit. Jacques Tsoûy, sa femme, sa fille âgée de quatorze ans, et quelques autres néophytes

apostasièrent. Hélas ! encore quelques jours, et, déjà malades et languissants, ils étaient en possession de l'éternelle couronne ! Après une suite de séances qui se terminèrent au 9 mai, trente-cinq confesseurs, demeurés fermes, furent pour la seconde fois condamnés à mort, et la sentence présentée de nouveau au conseil royal. Elle fut encore rejetée après de longs débats, avec ordre de commencer la procédure et les tourments.

« Quelques jours auparavant, le 3 mai, des satellites allèrent à deux lieues de la ville cerner la maison d'Antoine Kin. Au bruit de leur prochaine arrivée, toute la famille avait pris la fuite, à l'exception des deux sœurs d'Antoine et d'un petit enfant de trois ans que les soldats remirent au chef de quartier. Pour les deux sœurs, dont l'une était âgée de vingt-quatre ans, et l'autre qui s'appelait Colombe en avait vingt-six, on les conduisit au directeur de la police qui n'épargna ni exhortations ni promesses pour les décider à l'apostasie. Il n'obtint que des refus. Leur ayant ensuite demandé pourquoi, à leur âge, elles n'avaient pas encore fait le choix d'un époux, Colombe lui répondit avec une noble simplicité qu'aux yeux des chrétiens la virginité était un état plus parfait, et qu'elles l'avaient embrassé pour être plus agréables à Dieu. Ce mandarin, aussi étonné d'une si belle vertu qu'incapable d'en connaître le prix, les fit sur-le-champ frapper à coups de bâton sur les épaules, sur les coudes et les genoux ; à cinq reprises, il leur fit donner la question aux jambes : les os ployaient et ne rompaient pas. Au milieu de leur supplice, elles étaient comme inondées d'une joie toute céleste, elles ne jetaient ni cris ni soupirs ; ce n'était pas même à haute voix, comme les autres confesseurs, qu'elles prononçaient les doux noms de Jésus et de Marie, pratique qui fait frémir de rage les satellites et leurs mandarins : priant en silence, elles s'entretenaient intérieurement avec notre divin Sauveur. Le juge, attribuant à la vertu d'un charme une aussi admirable constance, leur fit écrire sur l'épine dorsale des caractères anti-magiques ; puis on les transperça, par son ordre, de treize coups d'alènes rougies au feu. Elles demeurèrent comme impassibles... Alors le mandarin commanda aux satellites de les jeter dans la prison des forçats, et de les livrer à toutes leurs insultes. Mais le céleste Époux des âmes vint à leur secours ; il les couvrit de sa grâce comme d'un vêtement, et les anima tout à coup d'une puissance surhumaine, de sorte que chacune d'elles était plus forte que dix hommes à la fois. Les vierges de Jésus-Christ, nouvelles Agnès, nouvelles Bibiane, restèrent ainsi, deux jours durant, au milieu des plus insignes malfaiteurs, qui, subjugués par l'ascendant de la vertu, et rendant enfin hommage à l'héroïsme des deux captives, les conduisirent avec honneur à la prison des femmes.

« Le 9 mai, Colombe Kin, sa sœur et trois autres chrétiennes furent transférées dans la grande prison, et complétèrent de nouveau le nombre de quarante confesseurs. Ils nous écrivaient les lettres les plus édifiantes, dit toujours Mgr Imbert : vraiment leur cachot était devenu le séjour de la sainteté, de la paix et du bonheur !

« Trois jours après, la divine Providence donna au président du tribunal un bel exemple de vertu. Un chrétien, nommé Protais Tchen, avait eu le malheur d'apostasier au début de la persécution. Rentré dans sa maison, le remords l'y avait suivi ; il ne se nourrissait plus que de ses larmes. Son repentir lui inspira d'aller au milieu de la rue se prosterner aux pieds du mandarin, comme il sortait du prétoire ; il le supplia de le remettre au cachot, disant qu'il détestait amèrement son crime. « Est-ce de tout ton cœur ? lui dit le président. — Oui, répond Protais. Eh bien, va à la prison. » Et le pauvre apostat d'y accourir, le cœur comblé d'une sainte joie, qu'augmentèrent encore les félicitations et les consolations des autres confesseurs. Renvoyé, le 19, à la première geôle où il avait abjuré, il fut, le 20, roué de coups de bâton ; il en reçut quinze de ceux qu'on appelle mortels, car les Coréens ont la cruelle adresse de frapper à mort ou à vie, et la nuit suivante il expira, martyr de la foi aussi bien que du repentir. Cependant tous les ennemis de la Religion, surtout le parti opposé à l'ancien ministre Kintajen, renversé à cause, ou mieux, à l'occasion de sa maladie, murmuraient contre la reine de ce qu'elle n'ordonnait pas l'exécution des chrétiens. De son côté, le président du tribunal des

crimes, las de les torturer inutilement, avait recours, sans plus de succès, aux exhortations paternelles : « Un mot d'obéissance au roi ne sera pas un si grand péché, leur disait-il. Les autres criminels me demandent la vie ; et, par un renversement de rôle, c'est à moi de vous demander de vouloir vivre !... » Nos confesseurs répondirent avec respect et fermeté à ses sollicitations. Pour toute grâce, Augustin Ly supplia le mandarin de lui rendre ses deux enfants qui, séparés de leur père, étaient trop exposés dans la première prison. La femme de Damien Nim demanda la même faveur pour son fils. « J'y consens, dit le juge à Augustin ; je renvoie même ta femme et tes enfants sans qu'ils apostasient, mais à condition que tu abjureras. » « Je ne le puis, répondit le fervent confesseur. » Et il fut de nouveau condamné à mort. — Avec lui furent jugés dignes de la même peine : Damien Nam, parce qu'il avait recélé l'ornement et la mitre ; Pierre Kuên, pour avoir coulé et vendu des croix et des médailles ; Lucie Pack, parce qu'étant vestale gardienne de la tablette du roi défunt, elle avait quitté la cour ; l'épouse de François Fay, parce que, malgré l'exemple de son mari et de son fils, elle s'obstinait à refuser l'apostasie. Ces cinq personnes furent de nouveau condamnées au dernier supplice, ainsi que quatre anciens confesseurs dont la sentence avait été portée trois ans auparavant, mais avec sursis, et qui depuis languissaient dans les prisons.

« Après trois jours de débats au sein du conseil royal, l'arrêt fut enfin confirmé ; et le vendredi, 24 mai, à trois heures après midi, heure où notre divin Sauveur expira sur la croix, ces neuf victimes consommèrent leur glorieux Sacrifice, sur une place publique, hors de la porte de l'ouest. Leurs corps restèrent, selon la loi, exposés pendant trois jours au lieu même de l'exécution. Le lundi 27, de grand matin, je parvins, dit Mgr Imbert, à les faire enlever et enterrer ensemble, enveloppés d'une simple natte, dans un petit terrain acheté uniquement pour leur servir de sépulture. J'aurais voulu, comme dans notre noble et heureuse Europe, les revêtir d'étoffes précieuses et les embaumer avec de riches parfums ; mais, outre la raison de notre pauvreté, c'eût été trop exposer le chrétien qui se serait dévoué à cette sainte œuvre. Voilà pour nous de nombreux protecteurs dans le ciel, et des reliques toutes nationales, si jamais la Religion chrétienne devient florissante en Corée, comme j'en ai l'espérance.

« Avant et après le martyre de nos illustres confesseurs, les satellites arrêtaient encore quelques fidèles ; mais le chef de la première prison, irrité des restitutions que la reine l'avait forcé de faire, lui et ses satellites, aux chrétiens apostats dont il avait pillé les demeures, les a tous assommés à coups de bâton. C'est ainsi que le dimanche de la sainte Trinité, il fit mourir Joseph Tchang, fervent néophyte, baptisé l'année précédente par Mgr de Capse ; de même, un riche chrétien, fabricant de soieries, expira la nuit suivante, brisé par d'horribles tortures. Le lundi 27, la nièce de Magdeleine Ly, un des quatre enfants dont j'ai parlé, mourut en prison, à quatorze ans, par suite de mauvais traitements et de misère.

« Restent encore trois confesseurs de son âge, ajoute Mgr. Imbert : daigne le divin enfant Jésus et sa miséricordieuse Mère les conserver jusqu'à la fin ! » A ces exécutions sanglantes, à ces tortures barbares, succéda quelque calme ; il devait peu durer. Le président du tribunal et son suppléant donnèrent leur démission, pour obéir au cri de leur conscience qui n'y tenait plus à tuer des innocents. Dans le conseil royal, on gardait le silence au sujet des chrétiens. Le public parlait de les laisser périr dans les prisons, de faim, de misère et de maladie. Une espèce de fièvre putride, causée par l'infection du lieu, par le manque d'air et la réunion d'un grand nombre de personnes dans un local étroit, vint aggraver les peines de nos confesseurs. Une pauvre veuve en mourut le 2 juin. D'autres proposaient de renvoyer tous les confesseurs à la première prison, afin que le barbare géolier les expédiât avec son bâton.

« Vers ce temps, dans la province Hûen-lô, au sud-est de la Corée, cinq chrétiens qui étaient depuis dix ans condamnés à mort, mais dont l'exécution était toujours différée, terminèrent enfin par le glaive leur longue et cruelle captivité. Tandis que les chrétiens respiraient un peu à la faveur de cette trêve passagère, Mgr Imbert, ne se croyant plus nécessaire

à la capitale, partit avec deux néophytes qui étaient venus le chercher. Il se jeta dans une barque, gagna les bords de la mer Jaune, fit environ trente lieues entre les nombreux îlots qui entourent la presqu'île coréenne, et alla se cacher dans une maison isolée, sur le rivage, pour rafraîchir, dit-il, son cœur flétri par les angoisses de la ville. Le président démissionnaire fut remplacé par un monstre de cruauté. Fidèle à suivre les instructions du conseil royal, il mit tout en œuvre pour arracher des apostasies : séances fréquentes, tortures cruelles, bastonnades extrêmement douloureuses, surtout à cause de leurs répétitions à très-courts intervalles, rien ne fut oublié. La belle-sœur du martyr Damien Nam et une vierge chrétienne, vaincues par ces supplices, ont eu le malheur d'abjurer et ont été renvoyées chez elles. Triste chute après deux mois de prison ; déjà, comme nous l'avons vu, condamnées à mort, deux fois elles avaient vu le ciel ouvert, prêtes à y entrer !

« En Corée, le crime des apostats est d'autant plus énorme, que non-seulement ils renient la foi, mais encore ils profèrent comme formule de parjure, sous la dictée du mandarin, les blasphèmes les plus horribles contre Dieu, la très-sainte Trinité, la sainte Vierge, etc. Aussi, bien qu'ils n'abjurent que de bouche, le grand Dieu qu'ils ont si indignement outragé, retire d'eux sa main paternelle ; leurs plaies, leurs tourments, que l'onction de la grâce rendait si doux, deviennent intolérables ; ils le disent eux-mêmes ; parfois, comme l'apôtre infidèle, ils ne croient plus qu'il y ait pour eux de pardon. C'est ainsi qu'un nommé Pierre Kin, réduit quelques jours après son crime à la dernière extrémité, refusa les sacrements ; il se bouchait les oreilles pour ne pas entendre les exhortations de sa femme, tombée avec lui, mais repentante, et il est mort en désespéré..... Deux autres veuves, déjà sur l'âge, ont terminé dans la prison leur douloureuse existence.

« Encore si les mandarins se contentaient de faire des martyrs ! mais ce n'est pas la mort du corps, c'est celle de l'âme, c'est l'apostasie qu'ils veulent, à quelque prix que ce soit. Un renégat pénitent, André Pack, après avoir inhumé les précieux restes de nos martyrs du 24 mai, s'était fait le serviteur des prisonniers, auxquels il portait les aumônes fournies par Mgr de Capse, pour leur subsistance. Ces secours, fréquemment répétés, ont excité la surveillance des satellites, qui l'ont arrêté de nouveau et cruellement torturé.

« Le 11 juillet, le conseil royal, présidé par la reine régente, rendit un décret dans lequel il reprochait ouvertement aux chefs de satellites et au grand juge leur nonchalance à exterminer les chrétiens. Il leur ordonne de pousser l'affaire vivement, sans quoi ils seront coupables envers tout le royaume.

« Aussitôt après la réception de cet ordre, le jour même et les suivants, la persécution devint terrible. On prit même des apostats qui avaient été renvoyés. Le 9, Charles Tchaos, qui gérait les affaires de la Mission et était le courrier de Pékin (il avait introduit M. Maubant en Corée) fut arrêté avec sa femme qui allaitait un enfant de quatre mois. On incarcéra aussi une partie de sa famille, et on fit main basse sur les marchandises et autres effets de Mission déposés chez lui ; il les avait apportés de Pékin et achetés avec les aumônes de la charitable Association de la Foi. Tout a été perdu. M. Chastan et moi, dit à ce sujet M. Maubant, nous n'avions pu toucher une obole, et ne recevant d'ailleurs rien de nos chrétiens, qui presque tous sont réduits à l'indigence, nous avons été obligés de faire mendier notre pain, ce qui, dans un temps où il faut nous cacher des néophytes imprudents aussi bien que des païens, n'est pas chose facile ; mais, après tout, c'est une misère humaine qui, comme toutes celles de ce bas monde, aura sa fin. »

« On arrêta aussi Charles Huên et sa famille. Le 17, furent conduits en prison Augustin Liéou et son fils, Pierre Hong et sa femme ; le 19, Paul Tin avec sa famille, dont la maison servait de résidence à Mgr Imbert. Le 31, on dévasta le village de Souviance, à six lieues de la capitale : plus de soixante chrétiens furent pris.

« Augustin Lieou, un des interprètes de la cour pour ses rapports avec la Chine, avait la

faveur et les bonnes grâces de l'ancien régent Kintajen, l'ami des chrétiens ; il était aussi un des dix mandarins qui composent la grande ambassade de la Corée en Chine et vont, à tour de rôle, à Pékin. Dans sa maison étaient déposés grand nombre de livres, d'objets de culte ; tout fut la proie des satellites. C'est sous son nom, et scellés de son sceau, qu'entraient en Corée les objets de religion. Dans les interrogatoires qu'il a eu à subir, lui surtout, Charles Tchao et Paul Tio, ont été horriblement torturés, de sorte qu'en vérité on peut dire d'eux ce qui est écrit du Sauveur flagellé : Depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, ils n'étaient qu'une plaie. Ces trois fervents chrétiens, dit M. Maubant, maintenant soldats intrépides et confesseurs de Jésus-Christ, ont été réduits à ne pouvoir plus recevoir de nouveaux coups.

« Le vendredi 19 juillet, à trois heures de l'après-midi, s'accomplit le glorieux martyre de Jean Ly, de sa fille Agathe, âgée de quinze ans, de Magdeleine Ly, de Julie Kin, et de cinq autres fidèles dont Mgr de Capse ni M. Maubant n'ont pu savoir les noms. Jean Ly était frère d'Augustin, martyrisé le 24 mai. N'omettons pas de dire, à la gloire du Dieu des martyrs, qu'après avoir eu les jambes rompues dans un de ses interrogatoires, il s'était trouvé le lendemain miraculeusement guéri. Julie Kin était jadis à la cour, employée au service de la reine, mais depuis longtemps elle l'avait quittée. Magdeleine avait, comme on a vu, forcé le mandarin, après plusieurs instances, à l'admettre au nombre des confesseurs, avec cinq de ses compagnes qui partageaient son héroïsme.

« M. Chastan arriva, le 24 juillet, chez Mgr Imbert ; M. Maubant s'y rendit le 29. Sa Grandeur les avait invités à se réunir auprès d'elle pour délibérer sur le parti à prendre dans une position si critique. Le mot d'Européens avait retenti aux oreilles des persécuteurs, et déjà on avait donné ordre aux satellites de les chercher. D'abord ils pensèrent qu'il serait bon de fuir, de se faire jeter sur la côte de Chine, ou sur celle du Leaotong : deux d'entre eux auraient momentanément cédé à l'orage, et un seul se serait livré. Monseigneur voulait que ce fût lui, parce que c'était, disait-il, au premier pasteur à donner sa vie pour ses ouailles ; MM. Maubant et Chastan réclamaient chacun pour eux cet honneur ; M. Maubant prétendait avoir de bonnes raisons pour que cet heureux sort lui fût adjudgé. Lutte admirable ! Votre foi, Messieurs, est digne de la comprendre. Enfin, ne pouvant s'accorder sur ce point, ils abandonnèrent le projet de se livrer aussi bien que celui de s'enfuir ; ils craignaient surtout d'exposer par leur retraite la famille qui procurerait leur évasion. Il fut donc résolu qu'ils continueraient de se cacher en Corée. Le 30 juillet, ils se séparèrent ; MM. Maubant et Chastan retournèrent dans le sud de la Mission. Sur leur route, ils visitèrent encore, malgré l'orage, trois petites chrétientés, et purent enfin trouver un asile assez sûr chez un brave néophyte. M. Chastan s'y était déjà réfugié, et M. Maubant se disposait à s'y rendre, lorsque arriva un avis de Mgr de Capse qui les invitait à venir le rejoindre en prison, et à se livrer à leurs bourreaux.

« Nos chers confrères reçurent ce conseil avec une sainte allégresse, et crurent entendre la voix de Jésus-Christ même qui les appelait, par l'organe de son ministre, à recevoir la couronne du martyre. Leurs têtes avaient été mises à prix, dit M. Maubant, et on les voulait, quoi qu'il en coûtât. Mgr de Capse pensa que, vu les circonstances, c'était le cas de sacrifier les pasteurs pour épargner de plus grandes vexations à leur cher troupeau. Jusqu'à ce moment, c'est-à-dire jusqu'au 7 septembre, M. Maubant avait pris grand soin de tous les prisonniers confesseurs.

Ici finit le journal de Mgr Imbert : il ne reste plus que des notes très-incomplètes pour continuer le récit de la persécution. Les lettres coréennes que j'ai reçues, en date de 1842, ne citent point les noms des divers martyrs, et ne mentionnent aucun détail. Vous savez que le genre oriental est fort peu précis ; beaucoup de mots, point de faits.

« On m'annonce seulement que nos chers confrères ont été mis à mort le 14^o de la 8^o lune, ou 21 septembre 1839. Le saint Prélat s'était livré le 11 du mois d'août, et avait été soumis à de cruelles et sanglantes bastonnades ; MM. Chastan et Maubant s'étaient constitués

prisonniers le 7 septembre. Vous voyez que leur captivité n'a pas été longue. Si, du moins, un d'eux était resté pour essuyer nos larmes et relever les ruines de cette Église désolée !

Leurs précieux restes furent jetés pêle-mêle et confondus dans une même fosse ; et le roi préposa des gardes à leur tombeau. Néanmoins, trois mois après, les chrétiens ont pu les enlever furtivement ; mais il était impossible de les distinguer ils sont donc unis pour l'éternité ! *Inclyti Israel, amabiles et decori in vitâ sua, in morte quoque non sunt divisi !*

« J'ai encore appris, par la correspondance coréenne, que Charles Tchao, Paul Tin, et Augustin Lieou, avaient eu la tête tranchée dans le même mois que nos confrères. Soixante chrétiens ont donc été décapités ; les autres sont morts en prison, de misère, ou par suite de leurs tortures ; en tout, près de cent martyrs. Il y a eu, de plus, quelques exilés ; et il reste encore dix confesseurs au cachot. Las de frapper, ces bourreaux ont déposé leur hache sanguinaire ; mais c'est toujours l'ennemi des chrétiens, le Tchaotajen qui est au pouvoir ; le Kintajen, leur ami, reste toujours disgracié. On annonce quelques conversions, entre autres celle d'une riche famille. Déjà de nouveaux Apôtres se disposent à marcher sur les traces de sang de leurs devanciers ; Mgr Ferréol, le nouveau Vicaire apostolique, n'a pas encore reçu l'imposition des mains. Errants l'un et l'autre sur ces plages désertes, sans gîte et sans refuge, nous n'avons pu encore nous rencontrer. Pourtant j'espère combiner avec lui une entrevue et pouvoir le sacrer l'hiver prochain. M. Maistre est aussi tout prêt à entrer en Corée.

« Cette lettre est bien longue, Messieurs, je me hâte d'y mettre fin. Ah ! sans doute la charité de Jésus-Christ, qui unit vos cœurs aux nôtres, vous rend sensibles à nos malheurs ! Sans doute le simple narré que je viens d'en faire sera pour vous, pour tous les Associés à votre sainte Œuvre, un sujet d'admiration et de prières. En effet, quels beaux exemples ! Quelle foi généreuse dans des néophytes délaissés, restés pendant tant d'années sans pasteurs, comme perdus à l'autre bout de la terre ! Quelle intrépidité ! Des vierges timides, de faibles enfants devenus des héros ! Plus forte que la mort, l'Église de Jésus-Christ triomphera jusqu'à la fin des siècles de l'enfer et de sa rage. *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra !* La Religion chrétienne commence à vieillir, disent vos incrédules d'Europe, elle s'use Bénissons notre divin Sauveur qui, par sa grâce victorieuse, ne cesse de conserver en elle et de renouveler chaque jour la vigueur de sa jeunesse !

« J'ai l'honneur d'être, Messieurs, avec une respectueuse affection et la considération la plus distinguée, votre très humble et très-obéissant serviteur.

Emmanuel J.-F. Verroles, Evêque de Colombie,
Vicaire apostolique de la Mantchourie. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP12) Vol 16 1844 pp166-173

Lettre de Mgr Ferréol,
Nommé Evêque de Belline et Vicaire apostolique de la Corée, à MM. les Directeurs du séminaire des Missions-Etrangères.

Comté de Karlouskout, Mongolie,
le 5 mars 1843.

Messieurs et Chers Confrères,

Les deux lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire, l'une de Sivang, l'autre du lieu où je me trouve encore aujourd'hui, auront dû vous apprendre que, parti de Macao au commencement de 1840, j'arrivai aux frontières de la Corée sur la fin de la même année. Je sus là que toute communication avec l'intérieur était interrompue, et qu'il circulait des bruits sourds d'une persécution sanglante. Je demandai à la première chrétienté un asile jusqu'au jour où il plairait à la divine Providence de m'ouvrir l'entrée de la Mission à laquelle j'étais envoyé ; mais les fidèles, sous l'empire d'une peur quelque peu lâche, me le refusèrent. Je frappai à plusieurs portes, et j'obtins pour réponse de continuer mon chemin. La majeure partie de ces néophytes est encore obstinée dans sa désobéissance à l'autorité de l'Evêque. Daigne le Père des miséricordes éclairer leurs yeux aveuglés et toucher leur cœur endurci ! c'est tout le mal que je leur désire pour leur mauvais vouloir. A cette époque Mgr Verroles n'avait point encore paru dans son vicariat.

« Repoussé de toutes parts dans le Leao-Tong, je dus me réfugier dans la Mongolie, à quatre-vingt-dix lieues nord de Moukden, capitale des anciens états de la famille tartare-Mandchou, actuellement sur le trône impérial de la Chine. Il y avait là des fidèles moins peureux qui me donnèrent l'hospitalité que je leur demandais. C'est au milieu d'eux que j'attendais depuis deux ans des lettres de nos chers confrères de Corée, quand dernièrement arrivèrent les affligeantes nouvelles qui ont confirmé nos sinistres prévisions. La tête de nos vénérables confrères une fois tombée sous le glaive de la persécution, les bourreaux cessèrent d'immoler les chrétiens. Ceux-ci se remirent peu à peu ; et après quelque temps accordé aux trances de la frayeur, ils envoyèrent à la frontière un courrier qui mourut en route. L'année suivante, ils en expédièrent un second, qui n'eut pas le bonheur de rencontrer les courriers chinois. Enfin en décembre 1842, la Providence voulut que l'un de nos deux élèves coréens envoyés à Pien-Men reconnût son compatriote, porteur des nouvelles désastreuses de la Mission. Ainsi s'explique, Messieurs et très-chers Confrères, le silence non interrompu de la Corée pendant trois ans. Si le triomphe du pasteur est beau, l'état du troupeau est bien triste, bien déplorable : que de décombres ! que de ruines ! que de familles réduites à la dernière misère ! que d'orphelins qui n'ont pas où reposer leurs têtes ! Pourquoi faut-il, hélas ! que dans ces malheureux pays les combats et les triomphes de tant de généreux athlètes soient tous jours accompagnés de la honteuse défection de plusieurs apostats !

« Voilà donc de nouveau la pauvre et désolée Eglise coréenne privée de son pasteur ; la voilà de nouveau tournant ses yeux baignés de larmes vers l'Europe d'où lui doit venir le salut, tendant ses bras vers elle pour en obtenir de nouveaux guides qui conduisent ses pas au travers de cette vallée de ténèbres et de misères. Si la conduite de Dieu, qui tient habituellement cette chrétienté sous le pressoir de l'angoisse, donne lieu d'adorer ses jugements impénétrables, la providence paternelle qui a présidé à son établissement et veille à sa conservation, au milieu

de tant d'obstacles qui devraient l'anéantir, fournit aussi matière à bénir sa miséricorde.

« Il y a environ un demi-siècle, la Corée ne comptait aucun chrétien dans l'étendue de ses huit provinces. Que l'Évangile ait pénétré ou non dans la presqu'île à la suite des armées chrétiennes du superbe et cruel Tai-Ko-Sama, avant 1790 il n'en restait aucun vestige. Alors se montra un homme d'un esprit droit, d'un cœur simple, qui, guidé par les seules lumières d'une raison que les passions n'avaient pas obscurcie, conçut qu'il devait y avoir une doctrine supérieure à celle que lui offraient les sectes diverses de son pays. Or, il arriva un jour que cet homme suivit la légation que le roi de Corée envoie, deux fois l'année, à l'empereur de Chine. A Pékin il eut occasion de converser avec des chrétiens qui lui expliquèrent les dogmes de notre Religion sainte. La droiture de son cœur et surtout la grâce divine le déterminèrent sans peine à embrasser un enseignement si conforme aux lumières naturelles ; il prit avec lui quelques livres de religion et retourna dans son pays. A cette époque Mgr de Gouvéa, d'illustre mémoire occupait le siège de la capitale. Le néophyte coréen, tout joyeux du bienfait qu'il venait de recevoir du ciel, se hâta d'en faire part à ses concitoyens ; il se mit à prêcher, et bientôt se forma autour de lui un petit noyau de disciples de l'Évangile : au bout de deux ou trois ans, il comptait des gens de toutes les classes. François Ly, c'est le nom du néophyte, revint à Pékin rendre compte à l'Évêque des succès de sa mission. Mgr Gouvéa envoya au secours de cette chrétienté nouvelle un prêtre chinois, M. Tcheou, dont le condisciple, M. No, vieillard presque octogénaire, vit encore au Leao-Tong. C'était en 1794 : quatre ans furent par lui employés à l'étude de la langue, et trois ans à diriger les anciens chrétiens et à en former de nouveaux. On sait la haine que le gouvernement coréen a portée de tout temps aux étrangers, et le soin minutieux qu'il prend de les éloigner de ses côtes inhospitalières. L'ennemi mortel de tout bien, qui ne voyait qu'avec rage son empire tomber en décadence, voulut étouffer dans son berceau cette Eglise naissante il sut mettre à profit une politique si propre à seconder ses funestes desseins. En 1801, il poussa quelques Judas à informer le gouvernement qu'un Chinois s'était glissé dans l'empire, et qu'il y propageait une secte proscrire dans sa propre patrie. Des satellites furent aussitôt mis à sa poursuite. En vain deux fervents chrétiens, s'étant rasés une partie de la tête à la façon chinoise, feignirent-ils d'être, l'un l'étranger cherché, l'autre son domestique ; le véritable étranger, M. Tcheou, fut pris. On lui perça les oreilles de deux flèches qu'on y laissa suspendues ; ensuite on le dépouilla de ses vêtements, et les soldats qui l'entouraient, armés chacun d'un couteau, lui déchiquetèrent le corps. Cependant le martyr, avant d'expirer, avait annoncé qu'au bout de trente ans l'Eglise coréenne recevrait des secours.

« Alors s'éleva une persécution violente. François Ly eut le bonheur inappréciable de cimenter de son sang l'édifice chrétien dont il venait de poser la première pierre. Tout fidèle qui jouissait de quelque considération dans l'état fut ou martyrisé ou envoyé en exil ; ceux d'une classe plus obscure se dispersèrent. On crut avoir anéanti ce qu'on appelait la secte maudite ; mais le germe précieux de la semence évangélique demeurait toujours ; arrosé du sang fécondant des martyrs, il devait porter ses fruits. Malgré des persécutions locales, renaissantes chaque année, les fidèles se conservèrent et élargirent même leurs rangs dans l'ombre et le silence.

« Les choses en étaient là lorsqu'en 1834 entra en Corée un second prêtre chinois, suivi deux ans plus tard par nos chers confrères. Grâce à la miséricorde divine, il fut accordé à cette Eglise que le malheur rendait si intéressante, un instant pour respirer et prendre de nouvelles forces ; mais les vents furieux sont venus de nouveau assaillir au milieu des flots sa frêle nacelle. Etoile de la mer, Marie, guidez-la ! sauvez-la du naufrage : *Iter para tutum* !

« Ainsi, Messieurs, il ne manque rien à la mission coréenne, de ce qui fait ici-bas le partage de l'heureuse famille d'un Dieu persécuté, conspué, crucifié prions le Seigneur de réaliser l'espérance exprimée par Mgr de Capse mourant, de voir son peuple se ranger bientôt sous les lois de l'Évangile. Le sang de tant de martyrs n'aura point coulé en vain ; il sera pour

cette jeune terre, comme il a été pour notre vieille Europe, une semence de nouveaux fidèles. Eh ! n'est-ce pas la bonté divine qui, touchée des gémissements de tant d'orphelins, des prières de nos vénérables martyrs inclinés devant le trône de la gloire, des vœux enfin des fervents Associés pour la Propagation de la Foi, dont on n'apprécie bien les secours que sur ces plages lointaines, n'est-ce pas elle qui leur a suscité au milieu des dangers de tout genre deux Missionnaires tout prêts à voler à leur secours. Bientôt nous franchirons, nous aussi, déguisés en pauvres bûcherons, le dos chargé de ramée, cette tant redoutable barrière de la première douane coréenne ; nous irons consoler ce peuple désolé, essuyer ses larmes, panser ses plaies encore saignantes, et réparer, autant qu'il nous sera donné, les maux sans nombre de la persécution. Nous le suivrons dans l'épaisseur des bois, sur le sommet des montagnes ; nous pénétrerons avec lui dans les cryptes pour y offrir la victime sainte, nous partagerons son pain de tribulation, nous serons les pères des orphelins, nous épancherons dans le sein des indigents les offrandes de la charité de nos frères d'Europe, mais surtout les bénédictions spirituelles dont la miséricorde divine nous a rendus dépositaires ; et si l'effusion de notre sang est nécessaire pour son salut, Dieu nous donnera aussi le courage d'aller courber nos têtes sous la hache du bourreau.

« Je ne pense pas que le monde puisse, avec ses richesses et ses plaisirs, offrir à ses partisans une position qui ait pour eux autant de charme qu'en a pour nous celle où nous aspirons. Voilà deux pauvres Missionnaires, éloignés de quatre à cinq mille lieues de leur patrie, de leurs parents, de leurs amis, sans secours humain, sans protecteurs, presque sans asile au milieu d'un peuple étranger de mœurs et de langage, proscrits par les lois, traqués comme des bêtes malfaisantes, ne rencontrant semées sous leurs pas que des peines, n'ayant devant eux que la perspective d'une mort cruelle ; assurément il semble qu'il ne devrait pas y avoir au monde une situation plus accablante. Eh bien, non ; le Fils de Dieu qui a bien voulu devenir fils de l'homme pour se faire le compagnon de notre exil, nous comble de joie au milieu de nos tribulations, et nous rend au centuple les consolations dont nous nous sommes privés en quittant, pour son amour et celui de nos frères abandonnés, le sein de nos familles et le cercle de nos amis ; quoique nos jours s'écoulent dans la fatigue comme ceux du mercenaire, le salaire qui les attend à leur déclin en fait des jours de délices. Oh ! qu'ils sont fous les sages du siècle de ne pas chercher la sagesse dans la folie de la croix !

« Novice comme je le suis dans les Missions, c'eût été pour moi un bien grand bonheur de me former à l'école de Mgr de Capse, de profiter des lumières et des talents de cet ancien apôtre ; mais le Seigneur m'en a privé : que sa sainte volonté soit faite ! Vous voudrez bien, Messieurs et très-chers Confrères, prier Dieu de venir au secours de ma faiblesse, de me donner la force et le courage nécessaire pour porter le lourd fardeau qui m'est imposé...

« J'ai la confiance de voir à la fin de cette année s'ouvrir devant moi cette porte à laquelle je frappe depuis trois ans. Les chrétiens ont demandé de nouveaux Missionnaires : ils en ont exprimé le désir sur une bande de papier dont ils ont fait une corde qui ceignait les reins du courrier coréen. La sévérité des douanes nécessite de pareilles précautions. M. Maistre est arrivé heureusement sur les côtes du Leaotong. Probablement ce cher confrère sera forcé, comme je l'ai été moi-même, de faire une longue quarantaine avant de pouvoir entrer. Nous avons nos deux élèves coréens avec nous : ils sont bien pieux et bien instruits ; ils poursuivent leur cours de théologie ; Dieu en fera les prémices du clergé de leur nation. Séparé de Mgr Verroles par dix journées de chemin, je n'ai pu encore recevoir la consécration épiscopale ; j'ai lieu de croire qu'elle se fera dans le courant du printemps prochain. La vie des apôtres est bien précaire dans ce pays ; c'est donc une nécessité pour nous, de nous jeter tête baissée au milieu des dangers, sans autre bouclier que notre confiance en Dieu. Veillez donc, chers Confrères, à ce qu'après nous cette Mission ne retombe plus dans le veuvage. Des deux premiers Evêques envoyés à la Corée, l'un meurt à la frontière, sans pouvoir y pénétrer ; l'autre n'y prolonge pas

ses jours au-delà de vingt mois. Qu'en sera-t-il du troisième ?... D'après ce qu'on dit, c'est une terre qui dévore les ouvriers évangéliques. Me voilà très avantagé dans l'héritage des croix. Ma position n'en est que plus digne d'envie.

« Veuillez, au saint sacrifice, vous souvenir de moi et du troupeau qui m'est confié.

« Jean-Joseph Ferréol, élu Evêque de Belline,

« Vicaire apostolique de la Corée. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP13) Vol 16 1844 pp 280-285

Extrait d'une lettre de Mgr Ferréol,
Elu Evêque de Belline et Vicaire apostolique de Corée, à Mgr de Drusipare, Vicaire
apostolique de Pondichery.

Mongolie, dans le comté de Karlouskout,
le 15 février 1843.

« Monseigneur,

« J'ai la douleur de vous annoncer qu'en 1839 il y a eu en Corée une persécution générale, dont Mgr de Capse et ses deux chers confrères, MM. Mauban et Chastan, ont été victimes. Comme probablement vous avez déjà reçu où ne tarderez pas de recevoir la relation détaillée qu'en a laissée Mgr Imbert, je me contente de transcrire à Votre Grandeur la lettre que M. Chastan adressait à nos Vicaires apostoliques et à nos confrères, le jour même où il allait se constituer prisonnier.

Corée, 6 septembre 1839.

« Messieurs et Messieurs,

« La divine Providence qui nous avait conduits dans cette Mission à travers tant d'obstacles, permet que la paix dont nous jouissions, soit troublée par une persécution cruelle. Le tableau qu'en a tracé Mgr de Capse, avant son entrée en prison, et qui sera expédié avec ses lettres, s'il y a moyen, vous en fera connaître la cause, la suite et les effets. Déjà vingt-cinq confesseurs ont été décapités, cinq sont morts dans les tourments ou à la suite des tortures, plus de cent cinquante sont dans les fers. Le nombre des apostats n'est pas petit. Monseigneur avait pensé plusieurs fois à se livrer pour sauver ses ouailles ; cependant, comme il ne s'agissait point de nous dans les supplices de la question, mais qu'on se bornait à dire aux chrétiens : « Apostasiez, sauvez votre vie, » nous craignîmes d'aigrir le mal au lieu de le guérir, en nous présentant aux mandarins.

« Vers la fin de juillet, ayant eu le bonheur de nous voir réunis, Monseigneur exprima le désir de nous renvoyer en Chine, et d'aller seul recevoir la couronne. Cette proposition nous affligeait beaucoup : le danger évident de mort qu'auraient couru, en nous sauvant, les bateliers et leurs familles, la fit rejeter. Aujourd'hui, 6 septembre, est arrivé un ordre du Prélat de nous présenter au martyre. Nous avons la douce joie de partir après avoir célébré une dernière fois le saint sacrifice. Qu'il est consolant de pouvoir dire avec saint Grégoire : *Unum ad palmam iter, pro Christo mortem appeto !* Je désire mourir pour Jésus Christ ; c'est pour moi l'unique chemin du ciel !

« Si nous avons le bonheur d'obtenir cette palme glorieuse *quæ dicitur suavis ad gustum, umbrosa ad requiem, honorabilis ad triumphum*, qu'on appelle les délices de ceux qui la savourent, un ombrage propice au repos, le plus bel ornement du triomphe, rendez-en pour nous mille actions de grâce à la divine bonté, et ne manquez pas d'envoyer au secours de nos pauvres néophytes, qui vont de nouveau se trouver orphelins. Pour encourager nos chers confrères qui seront destinés à venir nous remplacer, j'ai l'honneur de leur annoncer que le ministre Y, actuellement grand persécuteur, a fait forger trois grands sabres pour couper leurs têtes.

« Si quelque chose pouvait diminuer la joie que nous éprouvons à ce moment de départ,

ce serait de quitter ces fervents néophytes que nous avons eu le bonheur d'administrer pendant trois ans, et qui nous aiment comme les Galates aimaient saint Paul ; mais nous allons à une trop grande fête, pour qu'il soit permis de laisser entrer des sentiments de tristesse dans notre cœur. Nous recommandons une dernière fois notre cher troupeau à votre ardente charité.

« Agréez, Messieurs et Messieurs, les humbles adieux de votre très-humble et très-obéissant serviteur et confrère,

« Jacques-Honoré Chastan, Missionnaire apostolique de la Congrégation des Missions étrangères. »

Peu de jours après, ajoute Mgr Ferréol, nos chers confrères étaient en possession de la glorieuse palme due au double martyre de la charité et de la foi. Si le triomphe du pasteur est beau, ravissant, l'état du troupeau est bien triste et bien déplorable. Que de décombres ! que de ruines !

« Jean-Joseph Ferréol, élu Evêque de Belline, Vicaire apostolique de la Corée. »

Annales de la Propagation de la Foi

(AP14) Volume 18 1846 pp 76-83

Lettre de Mgr Ferréol,
Vicaire apostolique de la Corée et du Liéou-Khieou, à MM. les Membres des Conseils
centraux de Lyon et de Paris.

Macao,
25 mai 1845.

« Messieurs,

« Les malheurs qui, ces dernières années, sont venus fondre sur la Mission coréenne, ont dû profondément attrister vos cœurs, si brûlants de zèle pour la Religion. Bien des fois vous aurez conjuré le Père de famille de faire luire, sur cette portion de sa vigne si devastée par l'orage, des jours plus sereins et de lui ramener des temps plus calmes. Aujourd'hui vous attendez, sans doute, avec la plus grande sollicitude des nouvelles qui vous apprennent que vos vœux ont été exaucés, et que les fidèles coréens possèdent enfin leur pasteur ! Hélas ! Messieurs, j'ai la douleur de vous annoncer que je suis encore loin de mon troupeau.

« J'avais pu, l'année dernière, m'aboucher avec un chrétien qui suivait l'ambassade à Péking ; nous convînmes ensemble que je tenterais encore la voie périlleuse de Pien-Men, par où mes prédécesseurs étaient entrés, et qu'à son retour en Corée il disposerait tout, de concert avec les principaux catéchistes, pour mon introduction.

« Je fus fidèle au rendez-vous ; j'arrivai à la frontière le premier jour de cette année, à l'heure même où la légation coréenne la franchissait pour passer en Chine. Le même chrétien ne tarda pas à se rendre à l'auberge où j'étais descendu. En le voyant mon cœur palpita de joie : j'étais à la porte de ma nouvelle patrie, de la terre qui m'avait été promise, et dans laquelle je cherchais à pénétrer depuis si longtemps. Je me croyais à la fin de mon exil ; toutefois je tremblais d'apprendre de funestes nouvelles. Les bras me tombèrent quand il me dit que mon entrée ne pourrait encore s'effectuer pour le moment. Sur sept chrétiens, partis de la capitale, et parvenus sans obstacles à Itcheou, douane la plus voisine de la Chine, trois seulement avaient pu la franchir ; les autres, objets de graves soupçons, entourés partout de soldats qui les accablaient de questions pressantes, s'étaient hâtés de regagner l'intérieur, emmenant les chevaux et emportant les habits qui devaient me servir. Dès lors mon entrée devenait impossible ; il fallut l'ajourner.

« Vous me demanderez peut-être si je n'aurais pas pu l'effectuer sur un autre point. Depuis que les Chinois ont refoulé les Coréens dans la presqu'île, il existe une antipathie nationale très-violente entre les deux peuples. La Corée est séparée du Leao-Tong par un terrain neutre et désert de quinze lieues de large, et de la Mantchourie par d'immenses et impénétrables forêts. Il n'y a que deux points de contact, l'un est au nord ; on s'y rend par un chemin qui traverse les bois et va aboutir à la mer du Japon ; les Chinois peuvent s'y réunir une fois tous les deux ans, pour y faire le commerce. L'autre est au midi, non loin des côtes que baigne la mer Jaune ; c'est par là que passe l'ambassade envoyée, deux fois l'an, par le roi de Corée à l'empereur de Chine, à la neuvième lune pour lui demander le calendrier, et à la onzième pour lui présenter les souhaits de bonne année. Ce passage est appelé en chinois Pien-Men ou porte de la frontière.

« Dans la dernière persécution, le gouvernement coréen ayant su que les Missionnaires s'étaient introduits par cette voie, a redoublé sur la limite ses postes de surveillance. Il a exigé

que tous ceux qui seraient attachés à l'ambassade ou la suivraient en qualité de négociants, reçussent à Itcheou un passeport. C'est une petite planche de trois pouces de long et d'un pouce de large ; on y écrit le nom du voyageur et celui de son pays, au bas est apposé le sceau du mandarin. Avant de l'obtenir on est soumis à une foule d'interrogations, très-embarrassantes pour quiconque veut aller en Chine dans un autre but que celui du commerce. En rentrant on doit remettre son passeport au chef de douane qui l'a délivré. On arrêterait toute personne qui n'en aurait pas. Sur une longue étendue de la limite coréenne sont échelonnés des postes de soldats pour la garder. Ces précautions ne sont prises par le gouvernement coréen que pour empêcher les Chinois, ou tout étranger, de pénétrer dans le pays. Depuis la capitale jusqu'à la frontière, on a donné le signalement des trois Français mis à mort en 1839 leur martyre a eu du retentissement dans tout le royaume ; sur la route on se rappelle leur passage, leur figure étrangère, et surtout leur barbe épaisse. Aussi, dès qu'on rencontre quelqu'un qui en a plus que le commun des indigènes, on l'interroge pour s'assurer s'il n'est pas Européen.

« Vous voyez, Messieurs, que je n'aurais pu tenter cette voie, sans courir à une mort certaine. Je dus dès lors porter mes vues sur un autre point. La mer m'offrirait un passage moins périlleux, s'il y avait des relations commerciales entre les deux nations ; mais ici isolement plus complet encore que par terre ; les pêcheurs coréens ne quittent pas les côtes de leur pays, et les chinois n'abordent jamais en Corée. L'antipathie nationale va si loin que, si la tempête jette la jonque de l'un des deux peuples sur le rivage de l'autre, le capitaine et l'équipage sont conduits sous bonne escorte à la capitale, pour être ensuite remis entre les mains de leur gouvernement respectif.

« Les Coréens me donnèrent sur la Mission les nouvelles suivantes : Depuis la grande persécution, il y a eu sept martyrs, dont six hommes et une femme. En 1839, cette dernière néophyte, qui appartenait à la famille royale, avait eu la faiblesse de renoncer extérieurement à la foi. Ne pouvant tenir contre les remords de sa conscience, elle alla, l'année dernière, se présenter devant le juge, lui avouant que c'était la force des tourments qui lui avait arraché une parole d'apostasie, mais que pour le moment elle se déclarait chrétienne et toute prête à marcher à la mort. Quelques jours après elle fut étranglée. Les six hommes ont aussi péri par la corde. Chaque année est signalée par quelque persécution locale, mais qui n'est pas de nature à troubler la tranquillité générale de la Mission. Les esprits sont bien disposés pour notre Religion sainte ; la classe des lettrés a pour elle une singulière estime, et semble n'attendre pour se déclarer en sa faveur que le moment où elle sera libre. Espérons que ce temps n'est pas éloigné.

« Mes courriers consentirent à introduire un de nos élèves coréens que j'avais ordonné Diacre ; il était trop jeune encore pour recevoir la prêtrise. Sera-t-il parvenu sans accident jusqu'aux provinces méridionales, où se trouvent les chrétiens ? Je l'ignore encore. N'ayant plus rien qui me retînt à Pien-Men, je m'en arrachai, le cœur rempli d'amertume ; mais je retrouvai bientôt ma tranquillité, en pensant que mon entrée dans la Mission n'était pas, pour le moment, conforme à la volonté de Dieu, volonté qui doit nous être plus chère que la conversion du monde entier. Avant de quitter la frontière, je voulus voir défiler devant moi les mandarins et les soldats qui composaient la légation coréenne ; je ne pus me défendre de leur adresser intérieurement ces paroles : « Oh ! Si vous saviez le prix du don que nous vous apportons, loin de nous rejeter ou de nous mettre à « mort comme des malfaiteurs, vous nous recevriez à bras ouverts comme des envoyés du ciel. »

« Je m'embarquai au Leao-Tong pour retourner à Macao. Quinze jours de navigation suffirent pour ce voyage. Il y a six ans, j'employai cinq mois et demi pour me rendre en Tartarie. Par suite de la guerre Anglo-Chinoise, se sont établis, entre notre Procure et quelques-unes de nos Missions, des rapports aussi prompts qu'on peut le désirer. C'est déjà un grand bien ; mais ce qui est plus encore, c'est le libre exercice de la Religion chrétienne, que M. de Lagrenée, ministre plénipotentiaire de la France, a demandé et obtenu pour tous les sujets du céleste

empire. La gloire d'un acte aussi méritoire était réservée à un de nos compatriotes ; son nom est mille fois béni par tout ce qu'il y a de chrétiens en Chine. Un avenir glorieux semble se préparer pour la foi dans le fond de l'Orient.

« Voici la supplique que le gouverneur de Canton a présentée à l'empereur, au sujet de la liberté de conscience.

« Le délégué impérial, gouverneur des deux provinces de Koang-Tong et de Koang-Si, fait à votre Majesté cette humble supplique : « J'estime que la Religion du Maître du ciel, pratiquée par les peuples de l'Occident, a pour objet d'exhorter au bien et de détourner du mal. Prêchée en Chine dès la dynastie des Ming, elle fut tolérée pendant quelque temps ; ensuite, des gens du pays, s'enveloppant de son ombre pour commettre les crimes les plus détestables, jusqu'à outrager les femmes et arracher les yeux des malades, reçurent des juges le châtement dû à leurs forfaits.

« Sous le règne de Kia-King, fut inséré dans le Code pénal un article qui déterminait la peine qu'on infligerait à ces sortes de coupables : toutefois, cette loi n'interdisait pas aux Chinois le libre exercice du culte des Occidentaux, mais punissait seulement l'abus qu'ils en faisaient.

« Aujourd'hui le ministre plénipotentiaire de la France, de Lagrenée, désirerait que ceux des sujets de votre Majesté qui pratiquent cette Religion, et qui sont irréprochables sur tout le reste, ne fussent pas traduits devant les tribunaux. Comme la chose paraît raisonnable, je prie instamment votre Majesté d'user de sa clémence céleste, et de déclarer innocents tous les sectateurs de la Religion chrétienne, sans distinction de Chinois et d'étrangers, pourvu que d'ailleurs ils obéissent aux lois établies. S'ils reviennent aux premiers abus et commettent les mêmes crimes, ils seront punis d'après les anciennes lois.

« Quant aux Français et aux autres étrangers, il leur est permis d'élever des temples et d'y faire les cérémonies de leur culte, dans les cinq ports ouverts au commerce ; mais ils ne pourront s'introduire dans l'intérieur de l'empire et y prêcher leur Religion. Si, au mépris de cette défense, ils osent franchir les limites qui leur sont assignées, ils seront arrêtés par les autorités locales, et conduits au consul de leur nation le plus rapproché, pour être punis et contenus dans le devoir ; mais les mandarins s'abstiendront de leur infliger aucun châtement. De cette manière la clémence impériale brillera aux yeux de l'univers entier, le bien et le mal ne seront pas confondus, et les lois conserveront toute leur vigueur.

« Désirant donc que les chrétiens, qui sont honnêtes gens d'ailleurs, ne soient plus inquiétés au sujet de leur Religion, je prie très-instamment votre Majesté de leur accorder la liberté de conscience. C'est là ma supplique. Tao-Koang, le dix-neuvième jour de la onzième lune de la vingt-quatrième année de son règne (8 décembre 1844) avec son crayon rouge, a signé cette pétition et y a fait droit. Qu'on ait à la respecter. »

« Le génie chinois perce ici à chaque ligne. Le vice-roi a pallié comme il a pu les persécutions suscitées en divers temps contre les chrétiens. L'empereur et les mandarins ne croient nullement aux crimes allégués dans cette supplique, puisque jamais il n'en a été question devant les tribunaux ; ce n'est là qu'une absurde accusation faite par la populace, et qui trouve son origine dans la manière dont s'administre l'extrême-onction. Quoi qu'il en soit, cet édit aura les résultats les plus avantageux pour les progrès de la Religion en Chine. Nous avons lieu d'espérer qu'au bout de quelques années, nous pourrions publiquement pénétrer dans le céleste empire, et voir ces peuples orientaux sortir de l'isolement où l'orgueil et la crainte les retiennent depuis tant de siècles. J'attends à Macao l'occasion d'un navire qui fasse voile vers les côtes de la Corée ; elle ne tardera pas à s'offrir. Déjà j'ai fait avertir nos pêcheurs néophytes de se porter vers tout vaisseau européen qui paraîtrait dans leurs parages, pour savoir s'il n'aurait pas à bord quelque Missionnaire.

« Agréez l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

« Messieurs,
« Votre très-humble et très-obéissant serviteur.
« † J. Joseph, Ev. de Belline, Vicaire Apostolique de la Corée et du Liéou-Khieou.

Annales de la Propagation de la Foi

(AP15) Volume 18 1846 pp 284-303

Lettre d'André Kimai-Kim,
Diacre coréen, à Mgr Ferréol, Evêque de Belline, Vicaire apostolique de la Corée et des îles Lieou-Kieou. (Traduction du chinois.)

Mongolie,
15 décembre 1844.

« Monseigneur,

« Après avoir reçu la bénédiction de Votre Grandeur, et pris congé d'elle, nous nous assîmes sur notre traîneau, et glissant rapidement sur la neige, nous arrivâmes en peu d'heures à Kouan-tcheng-tse. Nous y passâmes la nuit. Le second jour, nous franchissions la barrière de Pieux, et nous entrions en Mantchourie. Les campagnes toutes couvertes de neige, et ne présentant partout que la monotonie de leur blancheur uniforme, offraient cependant à nos yeux un spectacle amusant par la multitude des traîneaux qui, pour se rendre d'une habitation à une autre, sillonnaient l'espace en tout sens, avec une vitesse que l'on voit rarement en Chine.

« La première ville que nous rencontrâmes fut Ghirin, métropole de la province qui porte le même nom, et résidence d'un Hiang-Kiun ou général d'armée. Elle est assise sur la rive orientale du Soungari, dont le froid de février enchaînait encore le cours. Une chaîne de montagnes, courant de l'occident à l'orient, et dont les cimes s'effaçaient alors dans un léger nuage de vapeurs, l'abrite contre le vent glacial du nord. Comme presque toutes les cités chinoises, Ghirin n'a rien de remarquable ; c'est un amas irrégulier de chaumières, bâties en briques ou en terre, couvertes en paille, avec un seul rez-de-chaussée. La fumée qui s'élevait de ses toits, montait perpendiculaire, et se répandant ensuite dans l'atmosphère à peu de hauteur, formait comme un manteau immense, de couleur bleuâtre, qui enveloppait toute la ville. Mantchoux et Chinois l'habitent conjointement ; mais les derniers sont beaucoup plus nombreux. Les uns et les autres, m'a-t-on dit, forment une population de six cent mille âmes ; mais comme le recensement est inconnu dans ce pays, et que la première qualité d'un récit chinois est l'exagération, je pense qu'il faut en retrancher les trois quarts pour avoir le chiffre réel de ses habitants.

« Ainsi que dans les villes méridionales, ses rues sont très-animées le commerce y est florissant ; c'est un entrepôt de fourrures d'animaux de mille espèces, de tissus de coton, de soieries, de fleurs artificielles dont les femmes de toutes classes ornent leur tête, et de bois de construction qu'on tire des forêts impériales.

« L'abord de ces forêts est peu éloigné de Ghirin : nous les apercevions à l'horizon, élevant leur tête chauve et noire au-dessus de l'éclatante blancheur de la neige. Elles sont interposées entre l'Empire Céleste et la Corée comme une vaste barrière, pour rompre toute communication entre les deux peuples, et maintenir semble, cette division haineuse, qui existe depuis que les Coréens ont été refoulés dans la péninsule. De l'est à l'ouest, elles occupent un espace de plus de soixante lieues ; je ne sais quelle est leur étendue du nord au midi. S'il nous avait été possible de les traverser en cet endroit, et de pousser en droite ligne vers la Corée, nous aurions abrégé notre chemin de moitié ; mais elles nous opposaient un rempart impénétrable. Nous dûmes faire un long circuit, et aller vers Ningoustra chercher une route frayée.

« Une difficulté nous arrêta : nous ne connaissions pas le chemin qui conduit à cette

ville. La Providence vint à notre secours, et nous envoya pour guides deux marchands du pays, qui retournaient dans leur patrie. Nous glissâmes en leur compagnie quelque temps encore sur la glace de la rivière, en la remontant vers sa source. L'inégalité du terrain, les montagnes dont il est entrecoupé, les bois qui le couvrent, le défaut de route tracée, déterminent les voyageurs à prendre la voie des fleuves. Aussi, en quittant le Soungari, nous allâmes nous jeter sur un de ses affluents, qui va, plus au nord, grossir de ses eaux le courant principal. Les Chinois nomment cette rivière Mou-touan ; sur la carte européenne elle est marquée Hur-dia : serait-ce son nom tartare ? je l'ignore. Des auberges sont échelonnées sur ses rives. Nous fûmes, un jour, agréablement surpris d'en rencontrer une chrétienne : on nous y reçut en frères ; non-seulement on n'exigea rien pour notre logement mais on nous contraignit même d'accepter des provisions de bouche. C'est une justice à rendre aux néophytes chinois ils pratiquent envers leurs frères étrangers l'hospitalité la plus généreuse.

« Nous nous avançons, tantôt sur la glace du fleuve, tantôt sur l'un ou sur l'autre de ses bords, suivant que la route nous offrait moins d'aspérité. A droite et à gauche s'élevaient de hautes montagnes couronnées d'arbres gigantesques, et habitées par les tigres, les panthères, les ours les loups, et autres bêtes féroces, qui se réunissent pour faire la guerre aux passants. Malheur à l'imprudent qui oserait seul s'engager au milieu de cette affreuse solitude ! il n'irait pas loin sans être dévoré. On nous dit que dans le courant de l'hiver, près de quatre-vingts hommes, et plus de cent bœufs ou chevaux étaient devenus la proie de ces animaux carnassiers. Aussi les voyageurs ne marchent-ils que bien armés et en forte caravane. Pour nous, nous formions un bataillon redoutable à nos ennemis. De temps en temps, nous en voyions sortir quelques-uns de leur repaire ; mais notre bonne contenance leur imposait, ils n'avaient garde de nous attaquer.

« Si ces animaux luttent contre les hommes, ceux-ci en revanche leur font une guerre d'extermination. Chaque année vers l'automne, l'empereur envoie dans ces forêts une armée de chasseurs ; cette dernière année, étaient cinq mille. Il y a toujours plusieurs de ces preux qui payent leur bravoure de leur vie. J'en rencontrai un que ses compagnons ramenaient au tombeau de ses pères, à plus de cent lieues de là : il avait succombé au champ d'honneur ; sur sa bière étaient étalés avec orgueil les trophées de sa victoire, le bois d'un cerf et la peau d'un tigre. Le chef du convoi funèbre jetait par intervalle sur la voie publique du papier monnaie, que l'âme du défunt devait ramasser pour s'en servir au pays d'outre-tombe. Ces pauvres gens, hélas ! étaient loin de penser que la Foi et les bonnes œuvres sont, dans l'autre monde, la seule monnaie de bon aloi. Sa Majesté chinoise s'est réservée à elle seule le droit de chasser dans ces forêts, ce qui n'empêche pas une foule de braconniers chinois et coréens de les exploiter à leur profit. Avant d'atteindre la route qui perce la forêt jusqu'à la mer orientale, nous traversâmes un petit lac de sept à huit lieues de large ; il était glacé comme la rivière qui l'alimente. Il est célèbre dans le pays par le nombre de perles qu'on y pêche pour le compte de l'empereur. On le nomme Hei-hou ou Hing-tchou-men, Lac noir ou Porte aux pierres précieuses. La pêche s'y fait en été. En sortant de la Porte aux perles, nous entrâmes dans une hôtellerie. Le premier jour du nouvel an chinois approchait, jour de grande fête, de grands festins, et de joyeuse vie. Tout voyageur doit interrompre sa course pour le célébrer. L'aubergiste nous demanda d'où nous venions et où nous allions.

« De Khoan-tcheng-tze, lui dîmes-nous, et nous allons à Houng-tchoun ; mais nous ne savons pas le chemin qui y conduit. En ce cas, poursuivit-il, vous allez demeurer chez moi ; voici la nouvelle année : dans huit jours, mes chariots doivent se rendre au même endroit : vous mettrez dessus votre bagage et vos provisions, et vous partirez à leur suite ; en attendant, vous serez bien traités. » Son offre fut acceptée avec remerciement. Nos chevaux, d'ailleurs, étaient si fatigués qu'une halte de quelques jours leur était nécessaire.

« A l'époque du nouvel an, les païens se livrent à de curieuses superstitions. Les gens

de l'auberge passèrent la première nuit en veille. Vers l'heure de minuit, je vis s'approcher du Khang, ou fourneau qui me servait de lit, un maître de cérémonies, affublé de je ne sais quel habit étrange. Je devinai son intention ; je fis semblant de dormir. Il me frappa légèrement à plusieurs reprises sur la tête pour m'éveiller. Alors sortant comme d'un sommeil profond : « Qu'est-ce donc ? qu'y a-t-il ? » lui dis-je. « Levez-vous : voici que les Dieux approchent ; il faut aller les recevoir. » « Les Dieux approchent !... D'où viennent-ils ? quels sont ces Dieux ? » « Oui, les Dieux, les grands Dieux vont venir ; levez-vous, il faut aller à leur rencontre.-Eh ! mon ami, un instant. Tu le vois, je suis en possession du dieu du sommeil, en est-il un parmi ceux qui viennent qui puisse m'être aussi agréable à l'heure qu'il est ? De grâce, permets que je jouisse tranquillement de sa présence ; je ne connais pas les autres dont tu me parles. Le maître de cérémonies s'en alla grommelant je ne sais quelles paroles. Il est à présumer qu'il ne fut pas fort édifié de ma dévotion pour ses grands Dieux, et qu'il augura mal du succès de mon voyage.

« Voici la manière dont se fait cette réception nocturne. Le moment venu, c'est-à-dire à minuit, hommes, femmes, enfants, vieillards, tous sortent au milieu de la cour chacun revêtu de ses plus beaux habits : là, on se tient debout ; le père de famille qui préside à la cérémonie, promène ses regards vers les différents points du ciel. Il a seul le privilège d'apercevoir les Dieux. Dès qu'ils se sont montrés à lui, il s'écrie : « Ils arrivent, « qu'on se prosterne, les voilà de tel côté. » Tous à l'instant se prosternent vers le point qu'il indique. On y tourne aussi la tête des animaux, le devant des voitures ; il faut que chaque chose dans la nature accueille les Dieux à sa manière il serait malséant si, à l'arrivée de ces hôtes célestes, leurs yeux rencontraient la croupe d'un cheval. Les divinités étant ainsi reçues, tout le monde rentre dans la maison et se livre à la joie d'un copieux festin en leur honneur.

« Nous demeurâmes huit jours à Hing-tchou-men. Le 4 de la première lune, laissant là notre traîneau désormais inutile, nous sellâmes nos chevaux et nous partîmes avec les chariots de l'aubergiste. Ses gens s'étaient engagés, moyennant un prix convenu, à fournir du fourrage à nos montures, et à porter nos provisions pendant que nous traverserions la forêt ; car on n'y trouve que du bois pour se chauffer et faire cuire ses aliments. Enfin nous arrivâmes à Ma-tien-ho près de Ningoustra, où commençait la route, dont l'autre bout atteignait la mer à une distance de soixante lieues. Il y a sept à huit ans, on ne rencontrait sur le chemin aucune habitation, aucune cabane qui donnât un abri aux voyageurs. Ceux-ci se réunissaient en caravanes et campaient à l'endroit où la nuit les surprenait, en ayant soin pour écarter les tigres d'entretenir des feux jusqu'au matin. Aujourd'hui des hôtelleries sont échelonnées sur les bords de la route : ce sont de grandes huttes, construites à la manière des sauvages, avec des branches et des troncs d'arbres superposés, dont les intervalles ainsi que les plus grosses fentes sont bouchés avec de la boue. Les architectes et maîtres de ces caravansérails enfumés sont deux ou trois Chinois, qu'on appelle en langage du pays Kouang-koun-tze, gens sans famille, venus de loin, la plupart déserteurs de la maison paternelle et vivant de rapine. C'est pendant l'hiver seulement qu'ils sont là ; le beau temps revenu, ils quittent leurs cabanes, et s'en vont braconner dans le bois, ou chercher le Jen-seng, cette racine précieuse, qui se vend en Chine le double du poids de l'or.

« L'intérieur de ces taudis est encore plus hideux que le dehors n'est misérable. Au milieu, montée sur trois pierres, repose une grande marmite, seule vaisselle de ces restaurants. On met le feu par-dessus ; la fumée s'échappe par où elle peut. Je vous laisse à juger de la noirceur qui s'attache aux parois. Des fusils et des couteaux de chasse, enfumés comme le reste, sont suspendus aux troncs qui forment les murailles ; le sol est couvert d'écorces d'arbres c'est sur ce duvet que le voyageur doit reposer ses membres fatigués et réparer ses forces. Nous nous trouvions quelquefois plus de cent étendus là pêle-mêle, presque les uns sur les autres. La fumée m'étouffait, j'en étais asphyxié, je devais sortir de temps en temps pour respirer l'air extérieur et reprendre haleine ; le matin j'expectorais la suie avalée pendant la nuit.

« Les Kouang-koun-tze n'offrent à leurs hôtes que toit et l'eau. C'est donc une nécessité pour ceux-ci, avant de pénétrer dans le bois, de faire leurs provisions. Là, la monnaie de cuivre n'a pas de cours : l'argent y est presque inconnu ; les maîtres d'auberge reçoivent, en échange de l'hospitalité qu'ils donnent, du riz, du millet, de petits pains cuits à la vapeur ou sous la cendre, de la viande, du vin de maïs, etc. Quant aux bêtes de somme, elles sont logées à la belle étoile, et il faut faire sentinelle pour les soustraire à la voracité des loups et des tigres, dont l'approche nous était signalée par les chevaux qui hennissaient, ou qui soufflaient avec force de leurs naseaux dilatés par la peur. On s'armait alors de torches, on frappait du tam-tam, on criait, on hurlait, et on mettait l'ennemi en fuite.

« Ces forêts m'ont paru très-anciennes ; les arbres en sont énormes et d'une hauteur prodigieuse. Ce n'est que sur la lisière que la hache les abat ; à l'intérieur la vieillesse seule les renverse. Des nuées d'oiseaux habitent dans leurs branches ; il y en a d'une grandeur démesurée, qui enlèvent de jeunes cerfs ; leurs noms me sont inconnus. Les faisans surtout abondent : on ne saurait se faire une idée de leur multitude, quoique les aigles et les vautours leur fassent une guerre cruelle. Un jour, nous vîmes un de ces oiseaux rapaces fondre sur un mal heureux faisan ; nous effrayâmes le ravisseur, qui s'envola n'emportant que la tête de sa proie ; le reste nous servit de régal.

« Quand nous ne fûmes plus qu'à une journée de Houng-tchoun, nous laissâmes en arrière nos lourds chariots, et prenant les devants, nous arrivâmes enfin, un mois après avoir quitté Votre Grandeur, au terme de notre voyage. Houng-tchoun, situé à peu de distance de la mer, à l'embouchure du Mikiang qui sépare la Corée de la Mantchourie, est un petit village d'une centaine de familles tartares. Après Foung-Pien-Men, dans le midi, c'est le seul lieu de contact entre la Chine et la Corée. Un mandarin de deuxième classe, et Mantchou d'origine, y maintient la police, aidé de deux ou trois cents soldats sous ses ordres. Une foule de Chinois s'y rendent de fort loin pour trafiquer. Ils livrent aux Coréens des chiens, des chats, des pipes, des cuirs, des cornes de cerfs, du cuivre, des chevaux, des mulets, des ânes ; en retour ils reçoivent des paniers, des ustensiles de cuisine, du riz, du blé, des porcs, du papier, des nattes, des bœufs, des pelleteries et de petits chevaux, estimés pour leur vitesse. Ce commerce n'a lieu pour le peuple qu'une fois tous les deux ans, et ne dure qu'une demi-journée ; l'échange des marchandises se fait à Kieu-Wen, ville la plus voisine de la Corée, à quatre lieues de Houng-Tchoun. Si, à l'approche de la nuit, les Chinois n'ont pas regagné la frontière, les soldats coréens les poursuivent l'épée dans les reins.

Il y a un peu plus de liberté pour quelques mandarins de Moucden, de Ghirin, de Ningoustra et de Houng-Tchoun : ils peuvent trafiquer toutes les années ; on leur accorde cinq jours pour expédier leurs affaires ; mais ils sont gardés à vue et doivent passer la nuit en dehors de la Corée. Chacun d'eux a sous lui cinq officiers, et chacun de ceux-ci cinq principaux marchands, ce qui fait une petite caravane. Avant de s'enfoncer dans la forêt, ils dressent une tente sur le sommet d'une montagne, et immolent des porcs aux dieux des bois ; tous doivent prendre leur part de la victime. Ces quelques heures de commerce par an sont les seules relations qu'aient entre eux les deux peuples. En tout autre temps, quiconque passe la frontière est fait esclave ou impitoyablement massacré.

« Il existe une grande haine entre les deux nations, surtout depuis l'époque, encore récente, où des Chinois entrèrent dans la Péninsule et enlevèrent des enfants et des femmes. J'ai vu, dans une auberge, un de ces Coréens, ravi jeune encore à ses parents ; il peut avoir une vingtaine d'années. Je lui demandai s'il ne désirait pas retourner dans sa famille. « Je m'en garderais bien, me dit-il, on me prendrait pour Chinois et on me couperait la tête. » Je l'invitai ensuite à me parler coréen ; il s'en excusa en me disant qu'il avait oublié sa langue, et que d'ailleurs je ne le comprendrais pas. Il était loin de soupçonner que j'étais un de ses compatriotes.

« Houng-Tchoun est encore célèbre dans le pays par une branche de commerce qui s'étend dans tout l'empire : c'est le hai tshai (herbe marine) qu'on pêche dans la mer du Japon, à peu de distance du rivage. Les hommes qui le recueillent montent dans des barques, s'écartent de la côte, puis se ceignant les reins d'une espèce de plongent dans l'eau, remplissent le sac, remontent pour le vider, et plongent de nouveau jusqu'à ce que la nacelle soit comble. Les Chinois sont friands de ce légume ; ils en font une grande consommation, on rencontre sur les routes des convois de charrettes qui en sont chargées.

« Quand nous arrivâmes à la frontière, il devait s'écouler huit jours avant l'ouverture du marché. Que le temps me parut long ! Qu'il me tardait de reconnaître, au signal convenu, les néophytes coréens et de m'aboucher avec eux ! Mais force fut bien d'attendre. « Hélas ! me disais-je, ces peuples en sont encore à cet état de barbarie de ne voir, dans un étranger, qu'un ennemi dont il faut se défaire, et qu'on doit rejeter avec horreur de son pays ! » Comme je comprenais alors cette vérité, que l'homme n'a pas de demeure permanente ici-bas, qu'il n'est qu'un voyageur de quelques jours sur la terre ! Moi-même je n'étais souffert en Chine que parce que l'on me croyait Chinois, et je ne pouvais fouler le sol de ma patrie, que pour un instant et en qualité d'étranger. Oh ! quand viendra le jour où le Père commun de la grande famille humaine fera embrasser tous ses enfants dans l'effusion d'un baiser fraternel, dans cet amour immense que Jésus, son Fils, est venu communiquer à tous les hommes !

« Avant de partir, vous m'aviez recommandé, Monseigneur, de prendre des renseignements sur le pays que j'aurais à parcourir. J'ai tâché de me conformer aux intentions de Votre Grandeur. En observant moi-même, en interrogeant les autres, en faisant un appel aux souvenirs de ma première jeunesse, passée dans les écoles de la Corée, j'ai pu recueillir les détails que je vais vous soumettre. Je serai le plus bref possible.

« Les Mantchoux proprement dits sont disséminés sur un vaste terrain, moins étendu cependant que ne l'indique la carte européenne que j'ai sous les yeux ; ils ne vont guère au-delà du 46 ° de latitude. Bornés, à l'occident, par la barrière de pieux et le Soungari, qui les séparent de la Mongolie ; au nord, par les deux petits états des Ou-Kin et des Tu-Pi-Latse ou Tartares aux peaux de poissons ; à l'orient, par la mer du Japon ; ils confinent avec la Corée au midi. Depuis qu'ils ont conquis la Chine, leur pays est désert ; d'immenses forêts, où le voyageur ne rencontre aucun être humain, en couvrent une partie ; le reste est occupé par quelques stations militaires, s'il faut appeler de ce nom un petit nombre de familles tartares, groupées ensemble à des distances très considérables. Ces familles sont entretenues aux frais de l'empereur ; il leur est défendu de cultiver la terre. Il semble qu'elles ne sont là que pour faire acte de présence, et dire aux peuplades du nord, très-timides d'ailleurs et se trouvant assez au large dans leurs bois : « Ne descendez le pas ; pays est occupé. » Des Chinois clairs-semés qui défrichent, en fraude de la loi, quelques coins du pays, leur vendent le grain nécessaire à leur subsistance.

« La Mantchourie paraît très-fertile ; on le reconnaît à l'herbe luxuriante qui s'élève à hauteur d'homme. Dans les endroits cultivés, elle produit le maïs, le millet, le sarrasin, le froment en très-petite quantité. Si cette dernière récolte n'est pas plus abondante, il faut l'imputer, je crois, à l'humidité du sol et aux brouillards dont il est souvent couvert.

« Votre Grandeur demandera peut-être la cause de la solitude qui règne en Mantchourie. Ce fut une politique du chef de la dynastie actuelle en Chine, de transplanter, lors de la conquête, son premier peuple dans le pays envahi. Quand il fit irruption dans l'empire, il emmena avec lui tous ses soldats avec leurs familles, c'est-à-dire tous ses sujets ; il en laissa une partie dans le Leao-Tong, et distribua le reste dans les principales cités chinoises. Il s'assurait ainsi la possession de ces villes, en y jetant une population nouvelle, intéressée à les maintenir dans le devoir, à étouffer les révoltes dans leur naissance, et à consolider sa puissance sur le trône impérial. Cet état de choses a duré jusqu'à nos jours. Les Chinois et les Mantchoux, quoique

habitant depuis deux siècles dans la même enceinte de remparts, et parlant le même langage, ces deux nations ne se sont pas fondues : chacune conserve sa généalogie distincte. Aussi, en entrant dans une auberge, en abordant un inconnu, rien de plus commun que cette question : « Ni che ming jeu, khi jeu ? Es-tu Chinois ou Mantchoux ? » On désigne les premiers par le nom de la dynastie des Ming, et les seconds par le nom de bannière. C'est que les Mant-choux, dans le principe, furent divisés en huit tribus, se ralliant chacune sous un étendard dont elle conserve la dénomination.

« Les Mantchoux n'ont pas de littérature nationale : tous les livres écrits en leur langue sont des traductions d'ouvrages chinois, faites par un tribunal spécial établi à Péking. Ils n'ont pas même d'écriture propre ; ils ont emprunté aux Mongols les caractères dont ils se servent. Leur langue se perd insensiblement ; il en est assez peu qui la parlent ; encore cent ans, et elle ne sera dans les livres qu'un souvenir du passé. Elle a beaucoup d'affinité avec la nôtre ; cela doit être, puisqu'il y a quelques siècles, la Corée étendait ses limites au-delà du pays des Mantchoux proprement dits, et ne faisait des deux états qu'un seul royaume, habité par le même peuple. On trouve encore dans la Mantchourie certaines familles dont la généalogie, religieusement conservée, atteste une origine coréenne ; on y rencontre aussi des tombeaux renfermant des armes, des monnaies, des vases et des livres coréens.

« Je vous ai parlé plus haut des Ou-Kin et des Tu-Pi-Latse. Je n'ai pu recueillir sur leur compte que des données incomplètes. Les derniers sont ainsi appelés par les Chinois, parce qu'ils se revêtent d'habits faits de peaux de poisson. Habitant sur les rives du Soungari et sur les bords des rivières qui grossissent ses eaux, ou errant dans les bois, ils se livrent à la pêche et à la chasse, et vendent aux Chinois les fourrures des animaux qu'ils ont tués et le poisson qu'ils ont pris. Le commerce se fait en hiver ; le poisson, qui est alors gelé, alimente les marchés à plus de deux cents lieues au loin ; les Tu-Pi-Latse reçoivent en échange des toiles, du riz et de l'eau-de-vie extraite du millet. Ils ont une langue à eux. Leurs états sont indépendants de l'empereur de Chine, et ils n'admettent pas les étrangers sur leur territoire. Les Chinois disent qu'ils sont d'une malpropreté dégoûtante. Cela peut être ; mais pour avoir le droit de leur faire un pareil reproche, ceux qui les accusent devraient eux-mêmes changer de linge un peu plus souvent qu'ils ne font, et détruire la vermine qui les dévore.

« Au-delà du pays occupé par les Tu-Pi-Latse, et jusqu'à la frontière de la Russie asiatique, il est à présumer qu'il existe d'autres hordes errantes. Cette opinion que j'émetts n'est qu'une simple conjecture ; car on n'a aucune donnée positive. Au midi de cette tribu, du côté de la mer, est un pays qu'on m'a nommé Ta-Tcho-Sou, sorte de terre affranchie où se sont réunis il n'y a pas longtemps, et où se réunissent encore tous les jours, une foule de vagabonds chinois et coréens les uns poussés par l'esprit d'indépendance, les autres pressés d'échapper au châtement dû à leurs méfaits ou à la poursuite de leurs créanciers. Accoutumés au brigandage et au crime, ils n'ont ni mœurs ni principes. Ils viennent cependant, m'a-t-on dit, de se choisir un chef pour réprimer leurs propres désordres, et se donner une existence plus régulière. D'un commun accord, ils ont décidé qu'on enterrerait vif tout homme coupable d'homicide ; leur chef lui-même est soumis à cette loi. Comme ils n'ont pas de femmes, ils en enlèvent partout où ils en trouvent. Ce petit état, qui ne ressemble pas mal au commencement de l'antique Rome, en aura-t-il les développements ? C'est ce que l'avenir dévoilera.

« Non loin de la frontière coréenne, au milieu de la forêt, s'élance vers les nues le Ta-Pei-Chan ou la Grande-Montagne-Blanche, devenue célèbre en Chine par le berceau de Han-Wang, chef de la famille impériale actuellement sur le trône. Sur le versant occidental a été conservée, à l'aide de réparations, son antique demeure : lieu entouré, par la superstition chinoise, d'un culte religieux, le dévot pèlerin y vient des contrées les plus lointaines incliner son front dans la poussière. Les auteurs sont partagés sur l'origine de Han-Wang : les uns disent qu'il fut d'abord chef de voleurs et qu'il exploitait les pays d'alentour ; que, se voyant à la tête

d'un parti nombreux, il jeta les fondements d'une puissance royale. D'autres soutiennent, pour sauver son honneur, que c'était un de ces petits roitelets comme il y en a beaucoup en Tartarie, et qu'il ne fit qu'agrandir l'héritage qu'il avait reçu de ses pères. Quoi qu'il en soit de sa naissance, il est certain que vers la fin de la dynastie des Ming, ce prince était déjà assez puissant pour faire trembler l'empereur de Chine. Wan-Li, l'un des derniers monarques de cette race déchue, pour débilitier les forces de ce voisin dangereux, le pria de lui envoyer l'élite de ses guerriers, sous prétexte de les opposer aux Mongols qui menaçaient ses états. Dès qu'il les vit en sa puissance, il les fit tous périr, à l'exception d'un seul, qui sut par sa bonne mine intéresser un mandarin en sa faveur, et fut mis par lui au nombre de ses domestiques. Il gagna tellement sa confiance, qu'il devint l'intendant de sa maison. A quelque temps de là, un autre officier chinois, étant venu visiter le mandarin, vit le jeune Tartare, et dit à son confrère qu'en conservant ce proscrit, il s'exposait à encourir l'indignation de l'empereur. L'autre lui répondit qu'il s'en déferait, mais qu'en attendant il fallait se livrer à la joie du festin.

« Cependant, le jeune homme, qui avait entendu ce propos, craignant pour ses jours, ordonne à un palefrenier de seller le meilleur des chevaux de son maître, disant qu'il a une commission importante à remplir. Le cheval prêt, il monte dessus, et court à bride abattue à la Montagne-Blanche annoncer à Han-Wang la trahison de l'empereur et le sort de ses infortunés compagnons d'armes. Han-Wang ne se possède plus ; il envoie l'aîné de ses dix fils à la tête d'une armée s'emparer de Moucden, capitale du Leao-Tong, que les Chinois avaient enlevé aux Coréens. Le général, arrivé à Moucden, fut effrayé du nombre des ennemis et s'en retourna sans coup férir. Son père, outré de sa lâcheté, le tua de sa propre main ; puis, prenant sa famille et tout son peuple, vint se présenter devant la ville, qui lui ouvrit ses portes. Il y plaça son trône.

« Sur ces entrefaites, deux officiers du palais impérial, dont l'un avait nom Wang et l'autre Tou, tramèrent une conspiration contre Tchoung-Tseng, successeur de Wan-Li, et élurent un autre prince à sa place. Tchoung-Tseng, voyant ses affaires désespérées, se pendit à un arbre sur le mont Meichan. On a conservé cet arbre jusqu'à nos jours ; les Chinois l'entourent d'une grande vénération, persuadés qu'il a été sanctifié par la mort de l'empereur. Celui qu'on avait mis à sa place s'appelait Tchouang-Wang. Il eut l'imprudence de s'attirer la haine d'un mandarin puissant en lui enlevant sa femme. Ou-Sang-Koui, l'époux outragé, demanda du secours au nouveau roi de Moucden pour poursuivre le ravisseur qui, effrayé, s'était enfui dans les provinces méridionales. « Pendant ce temps-là (1644), le rusé Han-Wang envoie son second fils Choun-Dje, qui s'empare de Péking et inaugure la dynastie des Tartares-Mantchoux. Choun-Dje fut père de Khan-Hi, sous le règne duquel on eut un instant l'espoir de voir toute la Chine se convertir à la foi chrétienne, espoir qui s'évanouit sous le règne de ses successeurs Joung-Tchen, Kien-Loung, Kia-Khing, Tao-Kouang, qui ont plus ou moins persécuté la Religion.

« Je reviens au récit de mon voyage. Le 20 de la première lune, le mandarin coréen de Kien-Wen transmet à Houng-Tchoun la nouvelle que le commerce serait libre le lendemain. Dès que le jour parut, nous nous hâtâmes, mon compagnon et moi, d'arriver au marché. Les approches de la ville étaient encombrées de monde ; nous marchions au milieu de la foule, tenant en main notre mouchoir blanc, et portant à la ceinture un petit sac à thé de couleur rouge : c'était le signe dont on était convenu et auquel les courriers coréens devaient nous reconnaître ; de plus, c'était à eux de nous aborder.

« Nous entrions dans la ville, nous en sortions, personne ne se présentait. Plusieurs heures s'écoulèrent ainsi ; nous commençons à être dans l'inquiétude. « Auraient-ils manqué au rendez-vous ? » nous disions-nous l'un à l'autre. Enfin, étant allés abreuver nos chevaux à un ruisseau qui coule à trois cents pas de la ville, nous voyons venir à nous un inconnu qui avait aperçu notre signal. Je lui parle chinois, il ne me comprend point. « Comment t'appelles-tu ? lui dis-je alors en coréen. Han est mon nom, me répondit-il. Es-tu disciple de

Jésus ? Je le suis. Nous y voici, pensai-je. Le néophyte nous conduisit auprès de ses compagnons. Ils étaient venus quatre, et il y avait plus d'un mois qu'ils attendaient notre arrivée. Nous ne pûmes pas avoir ensemble un long entretien les Chinois et les Coréens nous environnaient de toutes parts. Ces pauvres chrétiens paraissaient abattus par la tristesse. L'air mystérieux qui régnait dans l'échange de nos paroles, intriguait les païens. Quand ceux-ci semblaient moins attentifs à nos discours, nous glissions quelques mots sur nos affaires religieuses, et puis tout de suite nous revenions au marché de nos animaux. « Combien en veux-tu ? Quatre-vingts ligatures. C'est trop cher. Tiens, prends ces cinquante ligatures et livre-moi ta bête.-Impossible, tu ne l'auras pas à moins. » C'est ainsi que nous donnions le change à ceux qui nous observaient.

« J'appris de ces chrétiens que depuis la persécution l'Eglise coréenne était assez tranquille ; qu'un grand nombre de fidèles s'étaient retirés dans les provinces méridionales, comme moins exposées aux coups de la tempête ; que plusieurs familles s'étaient récemment converties à la foi ; qu'il serait difficile aux néophytes de conserver longtemps un Missionnaire européen dans le pays, mais que se confiant en la bonté divine, ils feraient tout ce qui dépendrait d'eux pour le recevoir ; que Pien-Men serait moins dangereux que Houng-tchoun pour son introduction, par la raison qu'en entrant par le nord, outre la difficulté de passer la frontière, il lui faudrait encore traverser tout le royaume. Notre entretien étant fini, nous nous prîmes les mains en signe d'adieu. Eux sanglottaient, de grosses larmes coulaient sur leurs joues ; pour nous, nous regagnâmes la ville, et nous disparûmes dans la foule. Le marché de Kien-Wen nous offrit un spectacle curieux. Les vendeurs n'ont pas le droit d'étaler leurs marchandises dès qu'ils sont arrivés ; il faut qu'ils attendent le signal. Aussitôt que le soleil est parvenu au milieu de sa course, on hisse un pavillon, on bat du tam-tam à l'instant la foule immense, compacte, se rue sur la place publique ; Coréens, Chinois, Tartares, tout est mêlé ; chacun parle sa langue ; on crie à fendre la tête pour se faire entendre ; et tel est le mugissement de ce flot populaire, que les échos des montagnes voisines répètent ces clameurs discordantes.

« Quatre ou cinq heures, c'est tout ce qu'on accorde de temps pour vendre et acheter ; aussi le mouvement qu'on se donne, les rixes qui ont lieu les rixes qui ont lieu, les coups de poing qui trottent, les rapines qui se font presque à main armée, impriment à Kien-Wen l'image, non d'une foire, mais d'une ville prise d'assaut et livrée au pillage. Le soir venu, le signal du retour pour les étrangers est donné ; on se retire dans le même désordre, les soldats poussant les trainards avec la pointe de leurs lances. Nous eûmes bien de la peine à nous tirer de cette cohue. Nous regagnions Houng-tchoun, lorsque nous vîmes de nouveau venir à nous les courriers coréens ; ils ne pouvaient se résoudre à nous quitter ; ils voulaient encore s'entretenir avec nous, nous dire un dernier adieu. Mon compagnon sauta à bas de son cheval pour échanger encore quelques paroles amies ; je lui fis signe de remonter, de peur que les satellites qui nous environnaient, ne soupçonnassent en nous des personnes qui avaient d'autres intérêts que ceux du négoce : ensuite, saluant l'Ange qui préside à l'Eglise coréenne, et nous recommandant aux prières de ses Martyrs, nous franchîmes le Mikiang, et nous rentrâmes en Tartarie.

« A notre retour, nous trouvâmes le chemin bien changé. Le fleuve, sur la glace duquel nous avions glissé auparavant, était alors en grande voie de dégel. Des ruisseaux descendant du haut des montagnes, grossissaient son cours, qui entraînait pêle-mêle et des troncs de vieux arbres et d'énormes glaçons. De nouveaux voyageurs avec leurs voitures arrivaient toujours, et s'encombraient sur ses bords. Leurs cris, les hurlements des bêtes féroces mêlés au fracas des eaux, faisaient de cette vallée un spectacle solennel et terrible. Personne n'osait s'aventurer au milieu du danger. Chaque année, nous dit-on, beaucoup de personnes périssent ensevelies sous la glace. Plein de confiance en la divine Providence qui nous avait conduits jusque-là, je cherchai un endroit guéable, et je passai à l'autre rive. Mon compagnon fut plus prudent ; il

prit un guide, et alla faire un long circuit. Nous n'eûmes à regretter que la perte d'un de nos chevaux.

« De votre Révérendissime Grandeur, Le très-obéissant et très-indigne fils,
Andreas Kimai-Kim, Diacre coréen. »

Annales de la Propagation de la Foi

(AP16) Volume 18 1846 pp 304-6

Extrait d'une lettre de M. Daveluy,
Prêtre de la Société des Missions Etrangères, à M. Barran, Directeur au Séminaire de
la même Congrégation.

Moutsie en Chine,
28 août 1845.

Monsieur et Cher Confrère,

« La Corée vient de faire un heureux effort, pour sortir de la solitude dans laquelle on voudrait étouffer sa foi. Vous savez qu'un jeune diacre de cette nation nommé André Kimai-Kim, avait été envoyé dans le Nord par Mgr Ferréol, pour y tenter une voie nouvelle. Dans le cas où il trouverait le passage absolument fermé, il devait retourner au Leao-Tong, épier l'occasion de se glisser dans son pays à travers les postes nombreux de Pien-men, et, s'il était possible, y acheter une jonque pour venir à Chang-hai ou à Chusan chercher le Vicaire apostolique.

« C'est ce qu'il a fait avec autant de bonheur que d'intelligence et de courage. Soutenu par une confiance sans bornes en la Providence, André a surmonté tous les obstacles ; il s'est procuré un petit navire, monté par vingt-quatre chrétiens, et avec une simple boussole, sur une mer tout à fait inconnue pour lui comme pour son équipage, il a fait voile vers la Chine. Dans une tempête sa barque a perdu le gouvernail ; mais elle a été remorquée jusqu'à Chang-hai par un bateau chinois. André est allé mouiller au milieu des bâtiments anglais qui stationnaient dans le port ; jugez de la surprise des officiers lorsqu'ils l'ont entendu leur dire en français : « Moi Coréen, je demande votre protection ! » Cette protection lui a été accordée, et il aurait été bien défendu au besoin, je vous prie de le croire.

« Mgr Ferréol fut aussitôt prévenu et se hâta d'accourir auprès de ses intrépides Coréens. Quand il leur fut permis de voir leur pasteur, de recevoir sa bénédiction, quand ils virent un autre prêtre accompagnant Monseigneur pour les secourir, leur émotion fut extrême. Au milieu de leur joie, André nous rapporta un sujet de tristesse qui les tourmentait. Ces bons chrétiens, jetant les yeux sur nous, et pensant à notre vie passée, puis aux travaux et aux souffrances qui nous attendent dans leur pays, avaient le cœur oppressé et s'affligeaient de nous conduire au milieu des persécutions. Ils ne savaient pas encore, sans doute, les délices dont notre âme est inondée, le bonheur dont Dieu récompense déjà en ce monde les sacrifices faits pour sa gloire. Bientôt, j'espère, ils verront que nous partons de grand cœur ; et, s'il y a des souffrances, Dieu nous accordera la force de le suivre jusqu'au Calvaire. « Nous eûmes quelques jours plus tard un grand sujet de consolation. Monseigneur pensa devoir conférer la prêtrise à André, et la cérémonie se fit dans la chapelle de Kin-ka-ham, chrétienté distante de Chang-hai de deux ou trois lieues. Quatre prêtres européens et un chinois assistèrent à l'ordination, pour laquelle une foule de chrétiens étaient accourus. Nous y déployâmes toute la pompe possible. Mais comment vous peindre notre joie en voyant ces prémices du clergé coréen ! André est le premier prêtre de cette nation. Dieu, nous l'espérons, les multipliera dans quelques années ; c'est là notre œuvre, notre premier but puissions-nous l'accomplir ! Cette fête fut complétée peu de jours après : André célébra sa première messe dans la chapelle du petit séminaire, où trente-trois élèves dirigés par les PP. Jésuites font la consolation de Mgr de Bési.

« Vous parlerai-je maintenant des bruits répandus en Corée ? Malgré la persécution, on

dit, et cela parmi les païens, que notre sainte foi aura beaucoup de prosélytes. C'est même, ajoute-t-on, la parole d'un des ministres du Roi. Le courage et la force de la plupart des fidèles ont donné partout une haute idée de la Religion ; elle y est estimée, admirée même de ses ennemis ; tout ce qui est grand, généreux, est attribué aux chrétiens, et si quelque idolâtre fait un acte de vertu un peu au-dessus du commun, il n'en faut pas davantage pour le faire soupçonner d'être chrétien. Tout cela joint aux conversions qui s'opèrent chaque jour, malgré la fureur des ministres, nous donne de belles espérances. Nous apprenons aussi le retour de bien des apostats, et la ferveur est loin de se ralentir parmi les fidèles.

« Tels sont, Monsieur et cher Confrère, les indices rapportés par André et sur lesquels nous fondons, après Dieu, l'espoir de quelques fruits. Vous unirez vos prières à nos travaux ; les bonnes âmes de l'Europe attireront sur notre pauvre Mission les bénédictions de Dieu, et alors, peut-être, nos efforts ne seront pas inutiles.

« En attendant l'occasion de nouveaux détails, veuillez recevoir l'assurance de l'attachement respectueux de votre dévoué serviteur,

« A. Daveluy, Miss. apost.

Annales de la Propagation de la Foi

(AP17) Volume 19 1847 pp 92-94

Lettre de Mgr Ferréol,
Evêque de Belline, Vicaire apostolique de la Corée, à M. Barran, Directeur au
Séminaire des Missions-Etrangères.

Seoul,
le 27 décembre 1845.

Monsieur et Cher Confrère,

« Je suis arrivé depuis peu à la capitale de la Corée. Avant de me mettre en route, quelques-uns de nos chrétiens me disaient que je courrais les plus grands dangers, qui n'existaient fort heureusement que dans leur imagination. J'ai parcouru l'espace de cinquante lieues avec la plus grande sécurité. A dire vrai, quelques-uns des usages de ce peuple nous favorisent singulièrement : les personnes de la première classe ont le privilège de se couvrir d'un voile, quand elles paraissent devant des inconnus ; et si elles ont perdu un parent, alors un voile plus sombre, et un grand chapeau qui leur descend au-dessous des épaules, dérobent leur figure aux regards du public. C'est sous l'habit de deuil que nous voyageons ordinairement. La visite des chrétiens est commencée. Il nous sera difficile d'administrer ceux de la capitale ; ils vivent la plupart au milieu des païens, leurs parents ou amis ; un prêtre ne peut paraître chez eux. On ne peut non plus tenir des réunions ; elles seraient assaillies aussitôt. Dans la première persécution, les chrétiens qui formaient des assemblées tombèrent les premiers entre les mains des satellites. La visite offrira moins de difficultés dans les provinces. Pour pratiquer plus facilement leur religion, les chrétiens ont presque tous quitté les villes, et se sont retirés dans les montagnes, où ils forment des groupes de deux, trois, et jusqu'à vingt cabanes isolées des habitations païennes.

« C'est ici, en vérité, que l'Évangile est annoncé aux pauvres ; car la terre ingrate de ces déserts n'offre presque aucune ressource ; cependant ils y vivent contents. Quelques-uns ont fait les plus beaux sacrifices pour conserver leur foi ; avant de connaître la vérité, ils coulaient des jours heureux au milieu de l'abondance ; devenus chrétiens, ils ont abandonné leurs proches, qui leur étaient une occasion de chute, et se sont retirés dans les solitudes pour suivre Jésus-Christ indigent et persécuté. Pour le moment, les circonstances sont telles en Corée, qu'un grand nombre de néophytes sont forcés de quitter leur profession en embrassant le christianisme, et voici pourquoi : Les uns sont ouvriers en argent, en cuivre, etc., les autres sont menuisiers ; tous les jours on leur offre des ouvrages de superstition à faire ; s'ils refusent, ils sont reconnus comme chrétiens et livrés aux magistrats ; s'ils acceptent, ils agissent contre leur conscience ; il n'y a pour eux aucun terme moyen entre ces deux alternatives. Aussi, bien des païens qui connaissent la divinité de notre religion, sont retenus dans leur infidélité, et renvoient leur conversion à la mort. Quels beaux fruits de vertus chrétiennes produirait cette terre de Corée, si la liberté nous était accordée ! Le plus cruel de nos ennemis vient de périr misérablement le 8 de ce mois, c'est le premier ministre Tchao, oncle maternel du roi, le grand instigateur de la persécution qui enleva nos confrères (Mgr Imbert et MM. Chastan et Maubant ont été mis à mort pour la Foi en Corée en 1839) Il s'était attiré la haine de tout le royaume par ses exactions, et le roi allait le frapper des châtimens les plus sévères, lui et toute sa famille, s'il n'avait prévenu sa ruine par le poison. La religion fait toujours quelques conquêtes. Au dire des Coréens, les chrétiens n'avaient jamais été aussi nombreux ; ils portent le total des

adorateurs du vrai Dieu, baptisés ou non, à vingt mille ; peut-être exagèrent-ils ; ce ne sera qu'après l'administration de l'île entière, que nous pourrons avoir un chiffre exact.

« Si la tempête s'élève de nouveau sur nos têtes, je me propose d'envoyer en Chine André Kim, prêtre coréen, pour renouer la correspondance, et réparer le plus tôt possible les ruines faites par la persécution.

Recevez, etc.

« JH. Évêque de Belline, Vicaire apostolique de la Corée. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP18) Volume 19 1847 pp 222-5

Lettre d'André Kim-Hai-Kim,
Diacre coréen, à M. Libois, Procureur des Missions Etrangères à Macao. (Traduction
du latin.)

Seoul ou Hang-Yiang, capitale de la Corée,
le 27 mars 1845.

« Très-Reverend Père,

« L'année dernière, comme vous le savez déjà, je partis de Mongolie avec le très-révérénd Évêque Ferréol, et j'arrivai sans accident avec Sa Grandeur jusqu'à Pien-men. Là, des chrétiens venus de Corée, ayant exposé à Monseigneur les difficultés qui s'opposaient au passage de la frontière, le Prélat m'envoya devant lui pour examiner l'état des choses, et autant que possible préparer son entrée dans la Mission. Ayant donc reçu sa bénédiction, je me mis en route avec les chrétiens, vers le milieu de la nuit, et, le jour suivant, j'aperçus à l'occident la ville d'Eitson. Je fis alors prendre les devants aux courriers, en les avertissant de m'attendre dans un lieu convenu ; pour moi, après m'être glissé furtivement vers les vallées les plus sombres, je me cachai sous des arbres touffus, quand je fus à deux lieues de la ville. Entouré d'un rempart de neige, j'attendais ainsi que la nuit vint, et pour chasser l'ennui qui me gagnait, je disais mon chapelet.

« Dès que les ténèbres eurent voilé la campagne, j'invoquai le secours divin, et sortant de ma retraite, je me dirigeai vers la ville ; pour ne point faire de bruit je marchais sans chaussure. Après avoir passé deux fleuves et couru par des chemins détournés et difficiles, car la neige, amoncelée par le vent, avait ça et là de cinq à dix pieds de profondeur, je parvins au rendez-vous ; mais les chrétiens n'y étaient pas. Ma tristesse fut grande à ce contretemps. Néanmoins j'entrai une première fois, puis une seconde dans la ville, cherchant de tous côtés, mais en vain, mes compatriotes. Etant enfin retourné au lieu convenu, je m'assis dans un champ, et une multitude de pensées désolantes commencèrent à rouler dans mon esprit. Je croyais nos courriers pris par les satellites ; je ne trouvais aucun autre moyen d'expliquer leur absence. Alors le regret de leur perte, l'extrême péril où je m'exposais en continuant ma route, le manque de viatique et de vêtement, la difficulté de retourner en Chine, l'impossibilité d'introduire les Missionnaires, tout me jetait dans une cruelle angoisse. Épuisé de froid, de faim, de fatigue et de tristesse ; couché, pour n'être pas vu, le long d'un tas de fumier, je sentais mon courage s'éteindre avec mes forces.

« Cependant le jour allait paraître, et ma position devenait plus critique. Privé de tout secours humain, j'attendais uniquement celui du ciel, lorsque vinrent enfin les néophytes, qui me cherchaient. Ils étaient arrivés les premiers au lieu fixé pour le rendez-vous et ne m'ayant pas trouvé, ils avaient passé outre, de peur d'appeler sur eux une surveillance ombrageuse ; revenus une seconde fois, ils m'avaient attendu quelque temps, puis s'en étaient allés à une demi-lieue plus loin, et là, épiant ma venue, ils avaient passé une grande partie de la nuit dans la douleur. Enfin, désespérant de me revoir, ils s'en retournaient, lorsqu'ils me rencontrèrent, et nous nous réjouîmes tous ensemble dans le Seigneur. Sept chrétiens étaient venus au-devant de nous ; mais quatre d'entre eux, arrêtés à la vue des difficultés et des périls de l'entreprise, avaient rétrogradé dans l'intérieur, et laissé les trois autres pousser jusqu'à Pien-men. Les quatre premiers étaient Charles Seu, Thomas Y, et deux domestiques. Des trois autres, j'en laissai deux

à Eitson, qui ne devaient me suivre qu'après l'arrangement de toutes les affaires, et je me mis en chemin avec un seul compagnon. Après avoir fait trois lieues, en trainant mes jambes qui pouvaient à peine me porter, j'entrai dans une auberge pour y passer la nuit. Le lendemain, je me procurai deux chevaux et je continuai ma route. Au cinquième jour nous arrivâmes à Pien-gi-anf, où nous trouvâmes Charles et Thomas, qui nous attendaient avec leurs chevaux. Voyageant ensemble pendant toute une semaine, nous arrivâmes enfin à Seoul ou Hang-yiang, la ville capitale. Je fus reçu dans une chaumière, que les chrétiens avaient achetée. Mais à cause de la curiosité et de l'indiscrétion de ces bons néophytes, et aussi à cause des périls que je cours, car le gouvernement sait que je suis allé à Macao et attend mon retour pour me livrer au supplice, j'ai voulu que les seuls fidèles qui étaient nécessaires à nos desseins connussent ma présence, et je n'ai point permis qu'on annonçât à ma mère mon arrivée.

« Après être resté quelques jours emprisonné dans une chambre, et en proie, je ne sais pourquoi, à de fréquents accès de tristesse, je fus atteint d'une maladie qui consistait principalement en d'intolérables douleurs de poitrine, d'estomac et des reins. Aujourd'hui, ma santé est bonne quoique faible ; mais je ne puis ni écrire ni agir comme je voudrais ; et pour surcroît de peines, je suis, depuis vingt jours, contrarié par un affaiblissement de ma vue.

« Cependant, tout pauvre et infirme que je suis, aidé dans mon travail du secours et de la miséricorde de Dieu, je dispose tout pour la réception des Missionnaires. J'ai acheté à Seoul un navire qui coûte cent quarante-six piastres, et maintenant je fais les préparatifs de mon voyage pour la province chinoise du Kiang-nan.

« Mais de peur que nos matelots chrétiens ne s'effraient d'un si long trajet, je ne leur ai point dit vers quelle contrée nous nous dirigerions. Du reste, ils ont bien raison de craindre, car ils n'ont jamais vu la haute mer, et ils sont pour la plupart étrangers à la navigation ; heureusement ils se sont persuadés que je suis en habileté le premier des pilotes. Ils savent d'ailleurs, aussi bien que moi, qu'il existe entre la Corée et l'Empire un traité en vertu duquel nos compatriotes qui abordent en Chine, doivent être ramenés dans leur pays par Peking, et que si, après enquête, ils sont trouvés coupables, il y a peine de mort pour l'équipage. Mais j'espère que se souvenant de son amour, la bien-heureuse Vierge Marie, la meilleure des mères, nous conduira sains et saufs au Kiang-nan.

« Enfin, je prie Votre Paternité, si elle le juge convenable, de vouloir bien m'envoyer un compas, avec une carte géographique de la Mer Jaune, où soient exactement décrites les côtes de la Chine et de la Corée.

« De Votre Révérence, l'inutile et très-indigne serviteur,

« André Kim-Hai-Kim, »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP19) Volume 19 1847 pp 226-232

Extrait d'une lettre du R. P. Gotteland,
de la Compagnie de Jésus, à un Père de la même Société,

Kiang-nan,
le 8 juillet 1845.

« Mon Révérend Père,

« Vous savez que la pauvre Corée est toujours sous le glaive de la persécution. L'année dernière Mgr Ferréol, son Vicaire apostolique, qui attendait depuis plus de trois ans sur les confins de sa chère Mission, sans pouvoir y pénétrer, envoya dans ce malheureux pays un jeune diacre coréen qui avait étudié à Macao. André Kim, c'est le nom du jeune diacre après avoir tenté deux fois l'entrée de son propre pays, avec des fatigues et des périls incroyables, et s'être vu forcé deux fois de revenir en Chine, réussit enfin à la troisième tentative, et parvint jusqu'à la capitale, en voyageant principalement la nuit et se cachant le jour. Si on avait seulement soupçonné son retour dans sa patrie, il aurait été infailliblement arrêté et promptement écartelé ; car, depuis longtemps il est dénoncé à la police comme ayant quitté la Corée pour étudier la langue des Européens (En France, on tirait autrefois les hommes à quatre chevaux ; en Corée, on se sert de quatre bœufs ; quelquefois on en ajoute un cinquième pour tirer la tête du patient.). Mgr Ferréol avait ordonné au courageux diacre de se procurer une jonque, s'il le pouvait, de s'adjoindre des chrétiens pour faire l'office de matelots, et de venir le chercher à Chang-hai, espérant pouvoir enfin arriver par mer dans cette Mission, dont l'entrée lui était depuis si longtemps fermée par terre. André a fidèlement obéi au Prélat, il a acheté une barque, mais quelle barque ? c'est un vrai sabot, comme disent nos gens de la marine ; elle n'avait pas même été construite pour la mer, mais seulement pour les fleuves à l'intérieur. Néanmoins, un beau jour, le jeune diacre appelle ce qu'il connaît de plus dévoué parmi les chrétiens, les embarque sans même leur dire où il veut les mener, et lui, capitaine improvisé, avec un équipage non moins neuf en fait de navigation, il pousse au large sur son frêle esquif. Bientôt ils ont quitté les côtes de la patrie, et, à l'aide d'une boussole de vingt-cinq centimes, les voilà qui cherchent le sol inhospitalier du Céleste Empire.

« Parmi les lois tant vantées de la Chine, il en est une, passée en convention avec la Corée, dont les dispositions donnent une idée assez exacte de la manière dont on entend l'égalité dans ces lointains parages : Si une jonque coréenne, maltraitée par le gros temps, est jetée sur les rives de la Chine, elle doit être sur-le-champ mise en pièces et livrée aux flammes ; si, au contraire, une jonque chinoise, fuyant la tempête, se réfugie en Corée, les Coréens doivent la réparer, lui fournir tout ce qui peut lui être nécessaire, et la remettre à flot.

« André Kim emportait avec lui dans sa barque une pieuse image venue de France, et représentant celle qu'on invoque à si juste titre comme l'Étoile de la mer ; il avait encore la protection de son propre père, de son aïeul et de son bisaïeul, tous trois martyrs de J.-C. Sa mère elle-même avait voulu se livrer aux persécuteurs ; mais les tyrans, effrayés de voir les femmes et les enfants venir en foule déclarer en leur présence qu'ils étaient chrétiens, avaient défendu de les arrêter.

« Le diacre, devenu capitaine de navire, ne tarda pas à avoir besoin de son héroïque confiance et d'une protection spéciale du ciel. Une tempête horrible vint assaillir nos navigateurs inexpérimentés, elle brisa mâts et gouvernail, et emporta au gré de sa fureur la

barque à demi submergée sur l'abîme. Bien d'autres jonques mieux constituées périrent ce jour-là. A la vue du danger, l'équipage est saisi de terreur, et tous les regards se portent sur André. L'intrépide jeune homme, jugeant avec raison qu'il devait montrer d'autant moins de peur que ses gens en avaient davantage, rassure tout le monde par sa contenance et par ses paroles : « Voilà, dit-il en montrant l'image de la Vierge, voilà celle qui nous protège. Ne craignez rien, nous arriverons à Chang-hai, et nous verrons notre Évêque.

« Il disait vrai. Bientôt ils aperçurent une jonque chinoise dont le patron, moyennant la promesse d'une somme assez forte, se chargea de les conduire jusqu'à leur destination. C'est sous la tutelle de ce navire que la barque coréenne est parvenue devant Chang-hai le 28 mai dernier. Son apparition dans la rade de Wou-Song fut un phénomène pour le pays. Les Coréens ne viennent jamais dans ces parages ; leurs barques d'ailleurs sont d'une construction toute différente des jonques chinoises, et leur costume n'est guère moins étrange que celui des Européens pour les habitants du Céleste Empire. Les mandarins ne pouvaient donc ignorer ce fait, et André Kim connaissait ce qu'il avait à craindre. Comme il a étudié à Macao chez MM. des Missions Étrangères où il a appris un peu de français, il commença par faire visite à quelques officiers de la station anglaise. Il fut reçu à bras ouverts, et on lui promit aide et protection, s'il en était besoin. André, se voyant assuré de cette protection puissante, se garde bien d'éviter le mandarin du port ; il va le trouver, lui dit que maltraité par la tempête, il a besoin de réparer sa jonque, et que son intention est de se rendre à Chang-hai pour la radouber ; qu'il le prie donc d'informer le grand mandarin de cette ville de sa prochaine arrivée. Puis il ajoute : « Je n'ignore pas les dispositions des lois par rapport aux barques coréennes qui viennent en Chine ; mais je prie les mandarins de ne pas me molester ; s'ils me suscitent des affaires, je saurai bien leur en susciter à mon tour : qu'ils le veuillent ou ne le veuillent pas, je retournerai en Corée sur ma jonque, et les Européens sont là pour m'aider, si les Chinois me refusent leur assistance. » Voilà, pour le dire en passant, la vraie manière de traiter avec les Chinois ; avec eux il ne faut pas prier, il faut commander.

« Le mandarin de Wou-Song, surpris de trouver tant de fermeté dans un jeune homme, lui fit bon accueil et ne l'inquiéta point pour son voyage à Chang-hai. A peine arrivé dans cette ville, André alla rendre visite au consul anglais, qui le reçut on ne peut mieux, et le fit ensuite porter en palanquin dans une famille chrétienne. C'est de là qu'il m'écrivit en hâte pour m'informer de son retour. Je l'avais connu à Macao et au Kiang-nan même, lors de son passage pour se rendre en Corée. Je me rendis bien vite chez le chrétien qui le logeait et qui avait beaucoup plus peur que lui à son sujet. Je lui fis donner l'argent nécessaire pour subvenir aux premiers besoins de son équipage ; puis je le fis reporter à sa jonque, en lui recommandant de ne plus revenir dans cette famille, parce qu'elle était dans l'appréhension que les mandarins ne lui fissent un crime de l'hospitalité qu'elle lui avait un instant donnée. Cette maladie de la peur est un peu épidémique chez les Chinois, et nous sommes obligés d'user de beaucoup de ménagements avec nos pauvres chrétiens.

« Après avoir renvoyé André à son équipage, qui avait grand besoin de lui dans les premiers moments d'une position si critique, je m'empressai d'aller visiter ces braves gens à leur bord. Vous pouvez juger, mon R. Père, de la consolation que j'éprouvai en me voyant au milieu de douze chrétiens, presque tous pères, fils, ou parents de martyrs. L'un d'eux a eu sa famille à peu près immolée pour la cause du Seigneur ; il n'y a pas jusqu'à son petit enfant de onze ans qui n'ait voulu s'en aller au ciel par la voie du martyre. Dès la première entrevue il fut question de confession ; mais André voulut d'abord remettre sa jonque un peu en état, afin que je pusse y dire la messe. Quand elle fut prête, on vint m'avertir et je m'y rendis, le soir, résolu d'y passer la nuit, pour célébrer les saints mystères le lendemain. Mais il fallait d'abord confesser nos braves Coréens, qui le désiraient grandement. Il y avait six à sept ans qu'ils n'avaient pas vu de prêtres ; Mgr Imbert et MM. Mauband et Chastan, les derniers

Missionnaires de la Corée, furent martyrisés en 1839. Comme ces bons néophytes n'entendaient guère mieux le chinois que je ne comprenais leur coréen, je leur fis exposer nettement ce que la théologie enseigne sur l'intégrité de la confession, quand on ne peut l'accomplir que par interprète : mais ils ne voulurent point user de l'indulgence accordée en pareille occasion. « Il y a si longtemps que nous n'avons pu nous confesser, disaient-ils, nous voulons tout dire. » Donc, après m'être assuré qu'ils étaient suffisamment instruits des mystères de la religion, je m'assis sur une caisse, et mon cher Diacre vint le premier. Sa confession faite, il resta en place, à genoux, appuyé sur ses talons, pour servir d'interprète aux matelots qui arrivèrent l'un après l'autre, se jetant à genoux à côté de lui ; il tenait ainsi le milieu entre le confesseur et le pénitent. Avant de commencer la confession, je faisais répéter par l'interprète à chacun des pénitents ce que j'avais dit d'abord à tous, de la non obligation de confesser toutes ses fautes en pareil cas ; mais j'obtenais constamment la même réponse : « Je veux tout dire. »

« Ces confessions me retinrent donc plus de temps que je ne pensais ; tous firent l'aveu de leurs fautes avec une ferveur admirable ; je finis qu'il était à peu près l'heure de dire la messe. La jonque avait été ornée dès la veille, et les derniers préparatifs furent bientôt faits. J'offris donc le saint Sacrifice sur un tout petit navire, près d'une grande ville remplie d'idolâtres, et environné de quelques fidèles, heureux, après une si longue privation, de pouvoir participer à nos saints mystères,

«..... Nous voici maintenant au 12 septembre. André a été ordonné prêtre, le dimanche 17 août, dans une chrétienté près de Chang-hai, par Mgr Ferréol, Vicaire apostolique de la Corée. C'est le premier Coréen qui ait été élevé au sacerdoce ; il a dit sa première messe au séminaire de Wam-dam, le dimanche 24 août, assisté par M. Daveluy. Le dimanche suivant, 31 août, Mgr Ferréol et son compagnon montaient à bord du sabot coréen pour aller dans leur Mission, où les chrétiens sont toujours mis hors la loi. Quel héroïque courage !...

« Gotteland, S. J. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP20) Volume 19 1847 pp 232-242

Lettre de Mgr Ferréol,
Evêque de Belline, Vicaire apostolique de la Corée, à M. Barran, Directeur du
Séminaire des Missions-Étrangères.

Kang-kien-in, dans la province méridionale de la Corée,
le 29 octobre 1845.

« Monsieur et Cher Confrère,

« Après six ans de tentatives, je suis enfin arrivé dans ma Mission. Le Seigneur en soit mille fois béni ! Cette heureuse nouvelle vous comblera de joie, ainsi que nos confrères et les âmes pieuses qui s'intéressent au bonheur de la pauvre église coréenne. Bien des personnes ont prié pour nous ; qu'elles trouvent ici le témoignage de ma sincère gratitude. Et vous, cher confrère, vous m'avez recommandé de vous donner quelques détails sur mon entrée dans ce royaume, situé aux dernières extrémités de l'Orient ; je m'empresse de satisfaire à vos désirs.

« D'abord, vous serez peut-être bien aise de connaître la barque qui nous a portés en Corée à travers la Mer Jaune. Elle a vingt-cinq pieds de long, sur neuf de large, et sept de profondeur. Pas un clou n'est entré dans sa construction ; des chevilles en retiennent les ais unis entre eux ; point de goudron, pas de calfat ; les Coréens n'en connaissent pas l'usage. A deux mâts d'une longueur démesurée, sont attachées deux voiles en nattes de paille, mal cousues les unes aux autres. L'avant est ouvert jusqu'à la cale ; il occupe le tiers de la barque. C'est là que se trouve placé le cabestan, entouré d'une grosse corde tressée d'herbes à demi pourries, et qui se couvrent de champignons dans les temps humides. A l'extrémité de cette corde est liée une ancre de bois, notre espoir de salut. Le pont est formé partie en nattes, partie en planches mises à côté l'une de l'autre, sans être fixées par aucune liaison. Ajoutez à cela trois ouvertures pour entrer dans l'intérieur. Aussi, lorsqu'il pleut ou que les ondes déversent par-dessus le bastingage, on ne perd pas une goutte d'eau ; il faut la recevoir sur le dos, et puis à force de bras la rejeter dehors.

« Les Coréens, quand ils naviguent, ne quittent jamais la côte. Dès que le ciel menace de la pluie, ils jettent l'ancre, étendent sur leurs barques un couvert de chaume, et attendent patiemment que le beau temps revienne. Il n'est pas nécessaire de vous dire, Monsieur et cher Confrère, que nous n'étions pas fort à l'aise dans la nôtre. Souvent inondés par la vague, nous vivions habituellement en compagnie des rats, des cancre et, ce qui était plus ennuyeux, de la vermine. Sur la fin de notre navigation, il s'exhalait une odeur fétide de la cale, dont nous n'étions séparés que par un faible plancher.

« L'équipage était digne du navire ; il se composait du P. André Kim, que j'avais ordonné prêtre quelques jours auparavant, et qui était notre capitaine ; vous devinez facilement la portée de sa science nautique ; plus d'un batelier qui nous servait de pilote, d'une espèce de menuisier qui remplissait les fonctions de charpentier ; le reste avait été pris pêle-mêle dans la classe agricole. En tout douze hommes. N'est-ce pas là un équipage impromptu ? Cependant, parmi ces braves gens se trouvaient des confesseurs de la foi, des pères des fils et des époux de martyrs. Nous nommâmes notre barque le Raphaël. Vous avez appris les dangers qu'elle courut pour se rendre en Chine et y demeurer sans être capturée. Son départ nous offrait une autre difficulté ; c'était, pour M. Daveluy et moi, de monter à son bord à l'insu des mandarins qui la faisaient surveiller sans relâche. Le dernier jour du mois d'août, vers le soir, elle quitta le port

de Chang-hai, descendit dans le canal à la faveur de la marée, et vint mouiller en face de la résidence de Mgr de Bési, où nous l'attendions. Un instant après, une chaloupe du gouvernement, qui l'avait suivie de loin, jeta l'ancre auprès d'elle. Toutefois, ce contre-temps n'empêcha pas le P. André de descendre à terre, et de venir nous avertir. Le ciel était couvert, la nuit était sombre, tout semblait nous favoriser. Mgr de Bési qui, depuis notre arrivée au Kiang-nan, nous avait prodigué l'hospitalité la plus généreuse, eut encore la bonté de nous accompagner jusqu'à la barque. La chaloupe du mandarin, emportée probablement par le courant, s'était un peu écartée ; nous eûmes donc la liberté de monter à bord sans que personne nous aperçût.

« Le lendemain, nous allâmes mouiller à l'embouchure du canal, auprès d'une jonque chinoise, qui faisait voile vers le Leao-tong ; elle appartenait à un chrétien qui nous avait promis de nous remorquer jusqu'à la hauteur du Chan-tong. M. Faivre, missionnaire lazariste, se trouvait sur la jonque ; il allait en Mongolie. Les premiers jours de septembre furent pluvieux, les vents nous étaient contraires et soufflaient avec violence. Trois fois nous essayâmes de gagner le large, trois fois nous fûmes contraints de revenir au port. En pleine mer, il est rare que le Chinois coure des bordées contre le vent ; au lieu de louvoyer, il retourne au plus proche mouillage, en fût-il à cent lieues de distance.

« Près de l'île de Tsong-min était une rade sûre ; plus de cent navires, qui devaient se rendre dans le Nord, y étaient à l'ancre, attendant une brise favorable. Nous allâmes nous y réfugier. Le capitaine de la jonque chinoise nous invita à célébrer, à son bord, la fête de la Nativité de la Sainte Vierge. Nous acceptâmes d'autant plus volontiers que nous devions jouir encore de la compagnie de l'excellent M. Faivre. Les équipages de plusieurs autres barques chrétiennes se rendirent à la fête. Quatre messes furent dites ; tout ce qu'il y avait là de fidèles communia. Le soir, des fusées s'élançèrent dans les airs en gerbes de feu ; c'étaient nos adieux à la Chine et le signal du départ. Nous levâmes l'ancre, nous attachâmes notre barque à la jonque chinoise avec un gros câble, et nous reprîmes notre course vers la Corée.

« Le commencement de notre navigation fut assez heureux ; mais bientôt à la brise qui enflait nos voiles succéda un vent trop violent pour notre frêle embarcation ; des lames d'une grosseur énorme semblaient à chaque instant devoir l'engloutir. Néanmoins nous soutînmes sans avarie leurs assauts pendant vingt-quatre heures. La seconde nuit, notre gouvernail fut brisé, nos voiles se déchirèrent ; nous nous trainions péniblement à la remorque. Chaque vague jetait dans notre barque son tribut d'eau ; un homme était sans cesse occupé à vider la cale. Oh ! la triste nuit que nous passâmes !

« A la pointe du jour, nous entendîmes crier le P. André d'une voix qui paraissait à demi étouffée par la terreur. Nous montâmes sur le pont, M. Daveluy et moi. Nous y étions à peine, qu'il s'en écroula une partie ; c'était l'endroit au-dessous duquel nous habitions ; un moment plus tard nous étions écrasés par la chute des planches. André s'efforçait d'avertir le capitaine chinois de changer de direction, celle qu'il suivait nous conduisant vers la Chine ; mais le bruissement des flots couvrait sa voix. Nous criâmes aussi de notre côté ; nous parvinmes enfin à nous faire entendre ; quelqu'un parut sur l'arrière de la jonque ; mais il ne put rien comprendre à nos paroles, ni à nos signaux.

« Dans le péril où nous étions, le P. André nous dit qu'il était prudent pour les deux Missionnaires de quitter la barque coréenne, et de monter sur la jonque ; que pour lui et ses gens, ils ne pouvaient nous suivre en Chine, parce que d'après une loi d'extradition, ils seraient conduits à Péking, et de là dans leur patrie, où une mort cruelle leur était réservée ; que la mer, toute orageuse qu'elle était, leur offrait moins de péril ; qu'en fin la Providence disposerait d'eux comme elle le voudrait ; mais qu'il importait avant tout de conserver à la Corée son Évêque.

« Quelque peine que nous eussions à abandonner ainsi des personnes qui s'étaient

exposées à tant de dangers pour venir à nous, cependant dans l'extrémité où nous étions, nous crûmes devoir adopter leur avis. Nous nous mimes alors à faire signe à nos compagnons de voyage de nous amener à eux, ce qui étant fait, nous leur exprimâmes le désir de passer à leur bord. On joignit aussitôt les deux barques assez près l'une de l'autre pour que nous pussions être tirés sur la leur avec des cordes. On était à les préparer, et à nous les lier à la ceinture, lorsque le câble qui nous retenait à la jonque se rompit, et nous abandonna à la fureur des vagues. On nous jette aussitôt le même câble ; nous ne pouvons le saisir. C'en est fait. Emportés par le vent, nos Chinois sont déjà loin de nous. Nous leur tendions les bras en signe d'adieu, lorsque nous les voyons revenir. En passant devant notre barque, ils nous jettent des cordes ; vaine tentative ! nous n'en pouvons atteindre aucune. Ils reviennent une seconde fois et avec aussi peu de succès. Considérant alors l'inutilité de leurs efforts et le danger qu'ils couraient eux-mêmes de sombrer, ils continuent leur route, et disparaissent pour toujours à nos yeux. Quoique nous fussions loin d'en juger ainsi dans le moment ce fut un bonheur pour nous de n'avoir pas quitté notre barque ; nous ne serions pas aujourd'hui dans notre chère Mission, si une main invisible, disposant les choses mieux que notre prudence, n'avait enchaîné notre sort à celui de nos braves Coréens.

« Voilà donc notre *Raphaël* au milieu d'une mer en courroux, sans voiles et sans gouvernail. Je vous laisse à penser comme il était ballotté et nous avec lui. Déjà il s'emplissait d'eau. On fut d'avis de couper les mâts. Nous avertîmes nos gens de ne pas les abandonner à la mer une fois abattus, comme ils avaient fait à leur premier voyage. Que les coups de hâche me paraissaient lugubres ! Les mâts en tombant brisèrent une partie de notre frêle bastingage. Quand ils furent à l'eau, nous voulûmes les retirer sur le pont, ce qui aurait pu se faire, malgré l'agitation des vagues ; mais nos marins étaient si découragés, que nous ne pûmes les déterminer à cet acte de prévoyance. Ils se retirèrent dans leurs cabines, prièrent un instant, puis s'endormirent.

« Cependant les mâts, poussés par les flots, venaient par intervalle donner de rudes coups contre la barque ; il était à craindre qu'ils n'enfonçassent ses flancs déjà ébranlés. Mais Dieu veillait sur nous, il ne nous arriva aucun malheur. Le jour suivant l'orage s'apaisa ; la mer fut moins agitée ; notre équipage avait repris un peu de force et de courage dans le sommeil. On retira les mâts, on les mit debout : ils étaient raccourcis de huit pieds ; sans doute un Européen les aurait trouvés encore assez hauts ; aux yeux d'un Coréen ils n'étaient plus en proportion avec la barque. Un nouveau gouvernail fut construit et les voiles raccommodées. Ce fut l'affaire de trois jours, pendant lesquels le calme nous favorisa. Pendant ce travail, nous avions constamment en vue de dix à quinze jonques chinoises ; nous avions hissé notre pavillon de détresse ; elles l'apercevaient très-bien pas une ne vint à notre secours. L'humanité est un sentiment inconnu au Chinois ; il lui faut du lucre ; s'il n'en espère point, il laissera mourir d'un œil sec ceux qu'il pourrait sauver.

« Nous avons été séparés de notre remorqueur à vingt-cinq lieues environ du Chan-Tong ; mais depuis lors où étions-nous ? où les courants nous avaient-ils entraînés ? nous l'ignorions. Nous mimes le cap à l'Archipel coréen. Peu après, Le P. André nous dit qu'il lui semblait reconnaître ces îles, et que bientôt nous apercevriions l'embouchure du fleuve qui conduit à la capitale.

« Jugez, monsieur et cher confrère, de notre joie ; nous croyions toucher au terme de notre voyage et à la fin de nos misères. Mais hélas ! ce pauvre marin était dans une grande erreur. Quelle fut notre surprise et notre douleur le lendemain, lorsque, abordant au premier îlot, nous apprîmes des habitants que nous étions au midi de la péninsule, en face de Quelpaert à plus de cent lieues de l'endroit où nous voulions débarquer ! nous crûmes cette fois que nous étions poursuivis par le malheur ; nous nous trompions cependant, car ici encore la providence nous dirigeait. Si nous avions été droit à Hang-Yang, nous aurions probablement été pris. Nous

sûmes plus tard que l'apparition d'un navire anglais dans le midi du royaume, avait mis le gouvernement en émoi ; on surveillait les abords de la ville, on examinait avec une sévérité minutieuse toutes les barques qui entraient dans la rivière. La longue absence de la nôtre avait soulevé des soupçons dans l'esprit de ceux qui avaient été témoins de son départ ; ils l'avaient vue s'approvisionner d'une manière extraordinaire ; ils disaient même qu'elle partait pour un pays étranger. A notre arrivée ils nous auraient suscité mille tracasseries ; Dieu nous en délivra.

« Il nous restait encore une course périlleuse à fournir au milieu d'un labyrinthe d'îles ignorées de nous tous, sur une embarcation qui faisait beaucoup d'eau et qui avait peine à tenir la mer ; la corde de notre ancre était usée ; si elle rompait, nous devions nous faire échouer sur la côte et nous mettre à la discrétion des premiers venus ; ce qui aurait entraîné notre perte. Nous décidâmes qu'il fallait renoncer à la capitale, et aller mouiller au port de Kang-Kien-in, situé au nord de la première province du midi, dans une petite rivière, à six lieues dans l'intérieur. Il s'y trouvait quelques familles de néophytes convertis depuis peu à la foi. Ce fut un trajet de quinze jours au milieu d'alarmes continuelles. Nous avions constamment le vent de bout ; les courants étaient rapides, les écueils nombreux. Plusieurs fois nous touchâmes sur les rochers ; nous étions souvent engagés dans le sable, plus souvent encore nous nous trouvions arrêtés au fond d'une baie où nous espérions rencontrer un passage. Nous envoyions alors notre canot à terre demander notre route. Enfin le 12 octobre, nous jetâmes l'ancre à quelque distance du port, dans un lieu isolé.

« Notre descente devait se faire le plus secrètement possible. Nous envoyâmes un homme informer les chrétiens de notre arrivée. Ils vinrent deux, la nuit, pour nous conduire à leur habitation. Comme ils jugèrent à propos de me faire descendre en habit de deuil, on m'affubla d'un surtout de grosse toile écrue, on mit sur ma tête un grand chapeau de paille, lequel me tombait jusque sur les épaules ; il était de la forme d'un petit parapluie à demi fermé ; ma main fut armée de deux bâtonnets, soutenant un voile qui devait soustraire ma figure aux regards des curieux, et mes pieds furent chaussés de sandales de chanvre. Mon accoutrement était des plus grotesques. Ici plus un habit de deuil est grossier, mieux il exprime la douleur causée par la perte des parents. M. Daveluy fut habillé avec plus d'élégance.

« Ces préparatifs achevés, deux matelots, nous prenant sur leur dos, nous déposèrent sur la terre des martyrs. Ma prise de possession ne fut pas très-brillante. Dans ces pays il faut faire tout en silence et à huis-clos. Nous nous dirigeâmes à la faveur de la nuit vers la demeure du chrétien qui marchait à notre tête. C'était une misérable hutte bâtie en terre, couverte de chaume, composée de deux pièces, ayant à la fois pour porte et pour fenêtre une ouverture de trois pieds de haut. Un homme s'y tient à peine debout. La femme de notre hôte généreux était malade ; il la fit transporter ailleurs pour nous donner un logement. Dans ces chaumières point de chaises, point de table ; ces sortes de délicatesses ne se trouvent, nous dit-on, que dans les maisons des riches. On est assis sur le sol couvert de nattes ; par-dessous passent les tuyaux des fourneaux de la cuisine, qui entretiennent une douce chaleur. Je vous écris, Monsieur et cher confrère, accroupi sur mes jambes ; une caisse ou mes genoux me servent de pupitre. Je reste tout le jour enfermé dans ma cabane ; ce n'est que la nuit qu'il m'est permis de respirer l'air du dehors. On souffre beaucoup dans cette Mission ; mais cela dure peu, et le ciel récompense bien amplement ces peines en les couronnant du martyre.

« Je me séparerai aussitôt de Monsieur Daveluy ; je l'envoyai dans une petite chrétienté étudier la langue. Il est plein de zèle, très-pieux, doué de toutes les qualités d'un Missionnaire apostolique. Je désire pour le bonheur des Coréens que Dieu lui conserve longtemps la vie. Nos matelots retournèrent dans leurs familles, qui avaient perdu tout espoir de les revoir jamais : depuis sept mois ils en étaient absents. On m'assure que la capitale est l'endroit où j'aurai le moins de dangers à courir ; je m'y rendrai peut-être au cœur de l'hiver prochain. En attendant, nous sommes comme l'oiseau sur la branche, nous pouvons être pris à chaque instant.

« Tout est à faire dans cette Mission ; et malheureusement il est plus difficile d'agir que du temps de nos confrères, soit parce que le gouvernement connaît mieux les affaires de la Mission, soit parce que la persécution a dispersé les chrétiens en bien des endroits. Ma première occupation sera d'envoyer çà et là des hommes pour savoir où ils habitent. Si le glaive nous en laisse le temps, nous pourrons commencer l'administration de ce troupeau désolé, en nous entourant des plus grandes précautions pour que rien ne trahisse le secret de notre présence. Je me recommande instamment à vos ferventes prières, et j'ai l'honneur d'être avec un profond respect et l'affection la plus vive, Monsieur et cher confrère,

Votre très-humble et très-dévoué serviteur. ·

Joseph Ferréol, Ev. de Belline et V. A. de la Corée.

« P. S. Il paraît que sur la route qui conduit à la frontière, on surveille maintenant les voyageurs avec la dernière sévérité ; on dit même qu'on ne peut porter aucune lettre. J'espère néanmoins que celle-ci vous parviendra. Dans quelques mois, des courriers se dirigeront vers le nord pour introduire M. Maistre et le diacre coréen qui l'accompagne.

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP21) Volume 19 1847 pp 242-6

Lettre de M. Maistre,
Missionnaire apostolique, à M. Albrand, Directeur au Séminaire des Missions-
Etrangères.

Mongolie,
le 3 mars 1846.

« Monsieur et Bien cher Confrère “

« C'est encore une tentative infructueuse que j'ai à vous annoncer ; j'ai été arrêté au milieu de ma course, et contraint de regagner mon premier gîte. Après dix-sept jours de marche à travers monts et vallées, sur les glaces du Mikiang et dans les déserts de la Mandchourie, j'étais parvenu à une lieue de la frontière Coréenne, où il m'a fallu attendre pendant dix jours l'époque fixée pour les échanges entre les deux nations. Un si long retard m'a été funeste, parce que la petitesse de la cité qui me donnait asile, ne permet pas à un étranger d'y vivre longtemps inconnu.

« La veille de l'ouverture du marché, au moment où je me disposais à franchir la terrible barrière, la maison que j'habitais fut cernée par quatre officiers Mandchoux, accompagnés d'une nombreuse cohorte de satellites. Ils me conduisirent d'abord au corps-de-garde, lequel fut bientôt rempli et entouré de tout ce qu'il y avait de gens au service du prétoire ; chacun m'accablait à la fois d'une foule de questions ; je satisfis à toutes en deux mots : « Je n'ai à répondre qu'au mandarin. » Je passai environ trois heures debout au milieu de cette multitude impertinente ; les uns me découvraient la tête, les autres me tiraient la barbe, tous se pressaient autour de moi, et considéraient d'un air ébahi cet étrange personnage. Je les regardais avec calme et les laissais faire. Notre divin Sauveur fut bien plus maltraité la veille de sa passion ; or le disciple n'est pas au-dessus de son maître, et il doit se réjouir d'être traité comme lui. Vers minuit la curiosité céda au besoin de repos ; on me conduisit avec mon élève et mes deux courriers dans un cachot dont les murailles sont en terre ; des lapins n'y resteraient pas longtemps prisonniers ; mais, loin de songer à la fuite, nous étions pressés de soulager un peu la fatigue d'une journée si accablante, et j'éprouvai pour la première fois que les verroux n'ôtent rien à la douceur du sommeil.

« Dès le matin, le bruit de mon arrestation avait attiré toute la ville à la prison ; le papier des fenêtres fut bientôt déchiré par cette populace, avide de juger comment était fait un Européen. J'allai me promener quelques instants dans la cour pour satisfaire sa curiosité ; tous voyaient avec étonnement un homme paisible et sans peur entre les mains des satellites, qu'on redoute justement comme de cruels bourreaux. Vers dix heures, je fus conduit au tribunal du mandarin qui me traita avec beaucoup de douceur ; l'interrogatoire ne fut pas long ; en voici à peu près le résumé : « Qui êtes-vous, d'où venez-vous, et que venez-vous faire dans ce pays ? » « Je suis chrétien, je viens d'Europe pour enseigner aux hommes à connaître et à aimer le Dieu du ciel. » « Mais cette ville obscure n'est pas un théâtre digne de vos leçons, il vous faut aller dans les grandes provinces de la Chine. » « Il n'y a pas d'endroit si petit qui ne doive connaître le vrai Dieu, tous les peuples de la terre sont tenus de le servir. » « Vous déclarez que vous êtes chrétien ; comment puis-je savoir que vous dites la vérité ? » « Cela est facile : voici la marque du chrétien. » Et je fis le signe de la croix ; puis je lui présentai mon chapelet qui en portait une, et j'ajoutai : « Dans le décret de l'empereur, que vous devez avoir entre les mains, il est écrit

que les chrétiens adorent la croix ; ce n'est pas ce vil métal que nous adorons, mais le Dieu sauveur qui est mort sur la croix pour nous racheter. » Aussitôt le grand homme (c'est ainsi qu'on appelle le mandarin) considéra avec admiration ma petite croix ; ses deux assistants firent de même ; il voulut encore voir ma montre, après quoi il me renvoya au cachot, où je passai le reste du jour et la nuit suivante. Mon élève et les deux chrétiens qui m'accompagnaient furent soumis aux mêmes questions, et firent les mêmes réponses.

« Le lendemain, nous sortions tous de prison, escortés de deux officiers mandchoux, qui nous conduisirent à une journée et demie de distance. Ainsi je fus mis en liberté en exhibant mes titres d'Européen et de Missionnaire ; ils eussent été naguère un sujet de condamnation ; mais je suis arrivé trop tard pour aspirer à la gloire du martyre.

« Me voici donc revenu au point de départ, méditant une nouvelle voie pour pénétrer dans ce petit royaume de Corée, qui se hérissé de toutes parts à l'approche des Apôtres qu'il redoute, et qu'il devrait aimer. Il a beau faire ; un jour il sera pris dans les filets de Celui qui dispose tout avec douceur, et qui atteint son but avec une force irrésistible.

« Vous voyez bien, cher confrère, que mon pèlerinage sera longtemps encore prolongé ; plusieurs fois j'ai demandé à Dieu de me retirer de ce monde, où je passe tant d'années inutiles ; mais plutôt : souffrir et non mourir sera toujours ma devise. Et comme l'Apôtre des nations, j'ai la confiance qu'après avoir éprouvé tant d'obstacles, de fatigue et d'opprobres, il me sera donné d'annoncer hardiment l'Évangile de Jésus. Notre ministère, pour porter son fruit, a besoin d'être fécondé par l'épreuve ; et si je ne puis encore entrer dans ma Mission, ce sera du moins une consolation pour moi de souffrir quelque chose pour elle.

« Je voudrais bien vous donner quelques détails sur les pays que j'ai parcourus, mais j'en ai à peine entrevu la superficie. On peut dire que la Mandchourie est plus qu'à moitié déserte ; ses enfants ne sont pas cultivateurs, ils se jettent en Chine, assurés qu'ils sont d'y trouver des emplois et des dignités, ou s'ils restent chez eux ils se font inscrire comme soldats, et reçoivent à ce titre un salaire. Les Chinois de leur côté envahissent peu à peu la Mandchourie, et déjà leur nombre surpasse la population indigène. Pendant cinq jours de route nous n'avons trouvé que quelques maisons, à huit ou dix lieues de distance ; là habitent des hommes appelés bâtons nus, c'est à dire sans famille : ce sont, pour la plupart, des malfaiteurs qui se réfugient tous les ans dans ces déserts, où ils vivent en liberté. Malgré leurs antécédents si équivoques, ils ne sont point à craindre pour les voyageurs. On entre à volonté dans leurs cabanes ; chacun y fait sa cuisine à sa guise, et laisse en partant, pour prix de l'hospitalité, un peu d'eau-de-vie ou de millet, qui est le pain de ces pays. A travers cette région semée de montagnes peu élevées et arides, la glace du fleuve Mi, vulgairement appelé Mikiang (kiang signifie fleuve) nous a servi de route durant plusieurs jours ; il a sur quelques points une lieue de largeur et ressemble à un petit lac. Des cabanes sont construites sur ce fondement que le froid soutient pendant tout l'hiver, et tiennent lieu d'auberges aux innombrables passagers qui profitent de cette saison pour le commerce.

« M. de la Brunière, qui est depuis bientôt huit mois dans le nord, aura des détails plus intéressants à vous donner ; pour moi, j'ai acquis un nouveau titre à vos prières, étant descendu d'un degré dans l'échelle des misères. Daignez, je vous prie, accorder un souvenir devant Dieu à celui qui est pour toujours Votre très-humble et affectionné confrère,

« Maistre, Miss. apost. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP22) Volume 19 1847 pp 246-8

Lettre de Mgr Ferréol,
Evêque de Belline, Vicaire apostolique de la Corée, à M. Barran, Directeur au
Séminaire des Missions-Etrangères.

Seoul,
le 27 décembre 1845.

« Monsieur et Cher Confrère,

« Je suis arrivé depuis peu à la capitale de la Corée. Avant de me mettre en route, quelques-uns de nos chrétiens me disaient que je courrais les plus grands dangers, qui n'existaient fort heureusement que dans leur imagination. J'ai parcouru l'espace de cinquante lieues avec la plus grande sécurité. A dire vrai, quelques-uns des usages de ce peuple nous favorisent singulièrement les personnes de la première classe ont le privilège de se couvrir d'un voile, quand elles paraissent devant des inconnus ; et si elles ont perdu un parent, alors un voile plus sombre, et un grand chapeau qui leur descend jusque sur les épaules, dérobent leur figure aux regards du public. C'est sous l'habit de deuil que nous voyageons ordinairement.

« La visite des chrétiens est commencée. Il nous sera difficile d'administrer ceux de la capitale ; ils vivent la plupart au milieu des païens, leurs parents ou amis ; un prêtre ne peut paraître chez eux. On ne peut non plus tenir des réunions ; elles seraient assaillies aussitôt. Dans la première persécution, les chrétiens qui formaient des assemblées tombèrent les premiers entre les mains des satellites. La visite offrira moins de difficultés dans les provinces. Pour pratiquer plus facilement leur religion, les chrétiens ont presque tous quitté les villes, et se sont retirés dans les montagnes, où ils forment des groupes de deux, trois, et jusqu'à vingt cabanes isolées des habitations païennes.

« C'est ici, en vérité, que l'Evangile est annoncé aux pauvres, car la terre ingrate de ces déserts n'offre presque aucune ressource ; cependant ils y vivent contents. Quelques-uns ont fait les plus beaux sacrifices pour conserver leur foi : avant de connaître la vérité, ils coulaient des jours heureux au milieu de l'abondance ; devenus chrétiens, ils ont abandonné leurs proches, qui leur étaient une occasion de chute, et se sont retirés dans les solitudes pour suivre Jésus-Christ indigent et persécuté. Pour le moment, les circonstances sont telles en Corée, qu'un grand nombre de néophytes sont forcés de quitter leur profession en embrassant le christianisme, et voici pourquoi : tous les jours on leur offre des ouvrages de superstition à faire ; s'ils refusent, ils sont reconnus comme chrétiens et livrés aux magistrats ; s'ils acceptent, ils agissent contre leur conscience ; il n'y a pour eux aucun terme moyen entre ces deux alternatives. Aussi, bien des païens qui connaissent la divinité de notre Religion, sont retenus dans l'infidélité, et renvoient leur conversion à la mort. Quels beaux fruits de vertus chrétiennes produirait cette terre de Corée, si la liberté nous était accordée ! Le plus cruel de nos ennemis vient de périr misérablement le 8 de ce mois c'était le premier ministre Tchao, oncle maternel du roi, le grand instigateur de la persécution qui enleva nos confrères. Il s'était attiré la haine de tout le royaume par ses exactions, et le roi allait le frapper des châtimens les plus sévères, lui et toute sa famille, s'il n'avait prévenu sa ruine par le poison. La religion fait toujours quelques conquêtes. Au dire des Coréens, les chrétiens n'avaient jamais été aussi nombreux ; ils portent le total des adorateurs du vrai Dieu, baptisés ou non, à vingt mille ; peut-être exagèrent-ils ; ce ne sera qu'après l'administration de la presque île entière, que nous pourrons

avoir un chiffre exact.

« Si la tempête s'élève de nouveau sur nos têtes, je me propose d'envoyer en Chine André Kim, prêtre coréen, pour renouer la correspondance, et réparer le plus tôt possible les ruines faites par la persécution.

« Recevez, etc.

« + Joseph, Évêque de Belline, Vicaire apostolique de la Corée. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP23) Volume 19 1847 pp 433-460

Lettre de M. Ferréol,
Evêque de Belline, Vicaire apostolique de la Corée, à M. Barran, Directeur au
Séminaire des Missions-Étrangères.

Souritsi-Kol, vallée de la province de Ishongtseng,
le 3 novembre 1846.

« Monsieur et Cher Confrère

« Encore des Martyrs cette année, et d'illustres Martyrs. Depuis sa fondation, l'Eglise de Jésus-Christ n'a cessé d'offrir à son divin époux de généreux enfants, qui ont lavé leur robe dans le sang de l'Agneau : c'est là un de ses glorieux privilèges, celui qui la distingue avec plus d'éclat des sectes qui, en se séparant de son sein, ont perdu les traditions de la croix et l'amour des sacrifices.

« Nous administrions en paix les chrétiens de Corée, lorsque l'ennemi est venu nous déclarer la guerre. Dans le combat il y a eu des vaincus et des vainqueurs ; à la tête de ces derniers se trouve André Kim, prêtre indigène, et seul homme capable que j'eusse sous la main. Je l'avais envoyé sur les côtes de la province de Hoang-haï, où chaque année, au printemps, viennent en grand nombre des barques chinoises pour la pêche. Il devait visiter ces lieux et examiner s'il y aurait moyen d'établir avec les Chinois un lien de communication, pour le port des lettres et l'introduction de nos confrères. Sa mission était heureusement remplie, lorsqu'un accident imprévu l'a fait prendre. Voici comment il raconte lui-même son arrestation et une partie des tourments qu'il a endurés, avant de courber sa tête sous le glaive. L'original de cette lettre était en latin.

« Monseigneur

« De la prison, le 26 août 1846.

« Votre Grandeur aura su tout ce qui s'est passé dans la capitale depuis notre séparation. Les préparatifs de notre voyage étant achevés, nous levâmes l'ancre, et poussés par un vent favorable, nous arrivâmes heureusement dans la mer Yenpieng, alors couverte d'une multitude de barques de pêcheurs. Mes gens achetèrent du poisson et se rendirent, pour le revendre, dans le port de l'île Suney. N'y trouvant aucun acheteur, ils le déposèrent à terre avec un matelot chargé de le saler, et de là, continuant notre route nous doublâmes les îles Mayap, Thelsinmok, Solseng, Taitseng, et nous vînmes mouiller près de Pelintao. Je vis dans ces parages une centaine de jonques du Chantong, occupées à la pêche ; elles approchaient assez près du rivage, mais l'équipage ne pouvait descendre à terre. Sur les hauteurs de la côte et sur le sommet des montagnes étaient en sentinelle des soldats qui les, observaient. La curiosité attirait auprès des Chinois une foule de Coréens des îles voisines. Je me rendis moi-même de nuit auprès d'eux, et je pus avoir un entretien avec le patron d'une barque. Je lui confiai les lettres de Votre Grandeur, j'en écrivis quelques-unes adressées à MM. Berneux, Maistre et Libois, et à deux chrétiens de la Chine ; je joignis à cet envoi deux cartes de la Corée avec la description des îles, rochers et autres accidents remarquables de la côte de Hoang-hai. Cet endroit me paraît très-favorable pour l'introduction des Missionnaires et la transmission des lettres, pourvu toutefois qu'on use avec précaution de l'intermédiaire des Chinois. Après avoir exécuté vos ordres, Monseigneur, nous repartîmes et nous rentrâmes dans le port de Suney. Jusque-là mon voyage

s'était effectué sous d'heureux auspices, et j'en attendais une fin meilleure. Mais voilà qu'un jour, le mandarin, escorté de ses gens, vient à notre barque et demande à s'en servir pour écarter de la côte les jonques chinoises. En Corée, la loi ne permet pas de requérir les barques des nobles pour des corvées publiques. Or, parmi le peuple, on m'avait fait passer pour un janpan (noble du pays) de haut parage, et en acquiesçant au vœu du mandarin, je devais perdre ma considération, ce qui eût nui à nos futures expéditions. Je répondis donc que ma barque était à mon usage, et que je ne pouvais la céder. Les satellites m'accablèrent d'injures et, en se retirant, emmenèrent mon pilote ; le soir, ils revinrent encore s'emparer du second matelot, qu'ils conduisirent aussi à la préfecture. On fit à ces deux hommes plusieurs questions à mon sujet, et leurs réponses éveillèrent de graves soupçons sur mon compte. Là-dessus les satellites tinrent conseil et dirent : « Nous sommes trente : si cet individu est véritablement noble, nous ne périrons pas tous pour l'avoir arrêté, on en mettra un ou deux à mort, et les autres vivront ; allons donc nous saisir de sa personne.

« Ils vinrent, en effet, la nuit suivante, accompagnés de plusieurs femmes, se ruèrent sur moi en furibonds, me prirent par les cheveux, dont ils m'arrachèrent une partie, me lièrent avec une corde, et du pied, du poing, du bâton m'accablèrent de coups. Pendant ce temps et à la faveur des ténèbres, ceux des matelots qui restaient, se glissèrent dans le canot et s'enfuirent à force de rames.

« Arrivés sur le rivage, les satellites me dépouillèrent de mes habits, et après m'avoir garrotté et frappé de nouveau avec dérision, me traînèrent devant le tribunal où s'était assemblée une foule de curieux. Le mandarin me dit : « Etes-vous chrétien ? — Oui, je le suis, lui répondis-je — Pourquoi, contre les ordres du souverain, pratiquez-vous cette religion ? Renoncez-y. → Je pratique ma religion parce qu'elle est vraie ; elle m'apprend à honorer Dieu, et me conduit à une félicité éternelle ; quant à l'apostasie, j'en ignore même le nom. » La bastonnade me fut aussitôt donnée pour cette réponse. Le juge reprit : « Si vous n'apostasiez, je vais vous faire expirer sous les coups. Comme il vous plaira ; mais je n'abandonnerai jamais mon Dieu. Voulez-vous entendre les vérités de ma Religion ? Écoutez le Dieu que j'adore est le créateur du ciel et de la terre, des hommes et de tout ce qui existe ; il punit le crime, il récompense la vertu ; d'où il suit que l'intérêt comme le devoir de tout homme est de lui rendre hommage. Pour moi, mandarin, je vous remercie de me faire subir des tourments pour son amour ; que mon Dieu vous récompense de ce bienfait en vous faisant monter à de plus hautes dignités ! » A ces paroles, le mandarin se prit à rire avec toute l'assemblée. On m'apporta ensuite une cangue longue de huit pieds ; je la saisis aussitôt et me la passai moi-même au cou, aux grands éclats de rire de tout le prétoire. Puis on me jeta en prison avec les deux matelots, qui déjà avaient apostasié. J'avais les mains, les pieds, le cou et les reins liés de telle sorte, que je ne pouvais ni marcher, ni m'asseoir, ni m'étendre. J'étais, en outre, oppressé par la foule des curieux qui assiégeaient mon cachot. Une partie de la nuit se passa pour moi à leur prêcher la Religion : ils m'écoutaient avec intérêt et m'interrompaient parfois pour me dire qu'ils embrasseraient volontiers l'Évangile, s'il n'était proscrit par le roi.

« Les satellites, ayant trouvé dans mon sac des objets de Chine, crurent que j'étais de ce pays ; ils en informèrent le mandarin, qui me fit comparaître devant lui, et me demanda si j'étais Chinois.

« Non, répondis-je, je suis Coréen. » N'ajoutant pas foi à mes paroles, il me dit : « Dans quelle province de la Chine êtes-vous né ? — J'ai été élevé à Macao, dans la province de Koang-tong ; je suis chrétien ; l'amour de ma patrie, et le désir d'y propager la foi, m'ont ramené dans mon ile natale. »

« Cinq jours s'étaient écoulés depuis cet interrogatoire, lorsqu'un officier à la tête d'un grand nombre de satellites, me tira de ma prison et me conduisit à Haitsu, métropole de la province. Le gouverneur me fit une multitude de questions sur la religion. Je saisis avec

empressement l'occasion d'annoncer l'Évangile, et je lui parlai de l'immortalité de l'âme, de l'enfer, du paradis, de l'existence de Dieu et de la nécessité de l'adorer pour être heureux après la mort. Lui et ses gens me répondirent « Ce que vous dites là est bon et raisonnable ; mais le roi ne permet pas d'être chrétien. » On m'interrogea ensuite sur bien des choses qui auraient pu compromettre les néophytes et la Mission : je me gardai de rien répondre. « Si vous ne nous dites la vérité, reprirent les juges d'un ton irrité et menaçant, nous vous tourmenterons par divers supplices. « Faites ce que vous voudrez. » Et courant vers les instruments de torture, je les saisis et les jetai aux pieds du gouverneur, en lui disant : « Me voilà tout prêt, frappez, je ne crains pas vos tourments. » Les serviteurs du mandarin s'approchèrent de moi et me dirent : « C'est la coutume que toute personne en parlant au gouverneur, s'appelle So-in (petit homme). » « Que me dites-vous là ? Je suis grand, puisque je suis chrétien ; je ne connais pas l'expression dont vous me parlez. » «

Quelques jours après, le gouverneur me fit comparaître de nouveau, et m'accabla de questions sur la Chine ; quelquefois il me parlait par interprète pour savoir si réellement j'étais Chinois, et il finit par m'ordonner d'apostasier. Je haussai les épaules, et je souris en signe de pitié. Les deux chrétiens pris avec moi, vaincus par l'atrocité de la torture, dénoncèrent la maison que j'habitais à la capitale, trahirent Thomas Ly, serviteur de Votre Grandeur, Matthieu son frère et quelques autres ; ils avouèrent que j'avais communiqué avec les jonques chinoises, et que j'avais remis des lettres à l'une d'entre elles. Aussitôt un escadron de satellites fut dirigé vers les jonques, et en rapporta les lettres au gouverneur.

« On nous gardait avec une grande sévérité, placés chacun dans une prison séparée, où quatre soldats veillaient jour et nuit sur nous ; nous avions des chaînes aux pieds et aux mains, et la cangue au cou ; une longue corde était attachée à nos reins, et trois hommes la tenaient par le bout chaque fois que nous franchissions le seuil du cachot. Je vous laisse à penser quelles misères j'eus à supporter. Les soldats, voyant sur ma poitrine cinq cicatrices, laissées par des sangsues qu'on m'avait appliquées dans une maladie à Macao, disaient que c'était la constellation de la grande ourse, et se divertissaient par mille autres plaisanteries.

« Dès que le roi sut notre arrestation, il envoya des satellites pour nous conduire à la capitale : on lui avait annoncé que j'étais Chinois. Pendant la route nous étions liés comme dans la prison ; de plus nous avions les bras garrottés d'une corde rouge, comme c'est la coutume pour les grands criminels, et la tête couverte d'un sac de toile noire. Chemin faisant, nous eûmes à supporter de grandes fatigues ; la foule nous obsédait de sa curiosité importune, car je passais à ses yeux pour étranger ; on montait sur les arbres et sur les maisons pour me voir passer. Arrivés à Seoul, nous fûmes jetés dans la prison des voleurs. Le jour suivant je comparus devant les juges. Ils me demandèrent de quel pays j'étais. « Je suis Coréen, leur répondis-je, j'ai été élevé en Chine. » On fit venir des interprètes de langue chinoise pour s'entretenir avec moi et s'assurer de l'exactitude de mes aveux.

« Je sentis bientôt la nécessité d'en faire de plus explicites. Dans la persécution de 1839, le traître qui s'était fait notre dénonciateur, avait déclaré que trois jeunes coréens avaient été envoyés à Macao pour y étudier la langue des Européens ; divers indices me signalaient comme étant de ce nombre ; je ne pouvais donc rester longtemps inconnu. Ainsi je déclarai aux juges que j'étais André Kim, l'un de ces trois jeunes gens, et je leur racontai tout ce que j'avais eu à souffrir pour rentrer dans ma patrie. A ce récit, les juges émus dirent avec les spectateurs : « Pauvre jeune homme il est dans les travaux depuis l'enfance. » Ils ne m'en ordonnèrent pas moins de me conformer aux ordres du roi en apostasiant. « Au-dessus du roi, leur répondis-je, est un Dieu qui m'ordonne de l'adorer ; le renier est un crime que l'ordre du prince ne justifierait point. » Sommé par eux de dénoncer les chrétiens, je leur opposai les devoirs de la charité et le commandement de Dieu, qui nous ordonne d'aimer le prochain et non de le trahir.

« Des personnes, l'interrogatoire passa aux doctrines. J'exposai au long notre foi sur

l'existence et l'unité de Dieu, sur la création, l'immortalité de l'âme et l'enfer, sur la nécessité de rendre un culte à l'auteur de toute chose et sur la fausseté des superstitions païennes. Quand j'eus fini de parler, les juges me répondirent : « Votre religion est bonne, mais la nôtre l'est aussi ; c'est pourquoi nous la pratiquons. » « Si dans votre opinion il en est ainsi, repartis-je, vous devez donc nous laisser tranquilles et vivre en paix avec nous. Mais loin de là, vous nous persécutez, vous nous traitez plus cruellement que les derniers criminels. Comment pouvez-vous avouer que notre Religion est bonne, et en même temps la poursuivre comme une doctrine abominable ! N'est-ce pas vous mettre en contradiction avec vous-mêmes ? » Ils rirent naïvement à ma réponse, comme pour me faire entendre que la force dispensait de raisonner.

« On m'apporta alors les lettres et les cartes saisies entre les mains des pêcheurs chinois. Les juges me donnèrent à traduire ce qui était en caractères européens, et je leur interprétei les passages qui pouvaient être connus sans danger pour la mission. Aux questions qu'ils me firent sur MM. Berneux, Maistre et Libois, dont les noms étaient cités dans la correspondance, je répondis que c'étaient des lettrés en Chine. Survint une autre difficulté dont je me tirai moins aisément. Il était facile de reconnaître une différence entre les lettres de Votre Grandeur et les miennes ; les mandarins l'ayant remarquée, me demandèrent qui les avait écrites. Je leur dis en général que l'écriture n'était pas toujours la même, quoique tracée par la même main, qu'elle pouvait varier avec la plume dont on se servait : « Je vais vous montrer, ajoutai-je, comment dans les caractères européens une même personne peut écrire diversement. » Alors, taillant une plume très-fin, j'écrivis quelques lignes en lettres très-petites ; puis en coupant le bec, je formai des lettres plus grosses. « Vous le voyez, leur dis-je, ces caractères ne sont pas les mêmes. » Cela les satisfît, et ils n'insistèrent pas davantage sur l'article des lettres. Vous concevez, Monseigneur, que nos lettrés de Corée ne sont pas à la hauteur des savants d'Europe.

« Les chrétiens pris avec moi n'ont encore subi aucun tourment dans la capitale. Nous ne pouvons avoir entre nous aucune communication. Sur dix néophytes qui partagent ma geôle, quatre ont apostasié ; trois d'entre eux se repentent de leur faiblesse. Mathias Ly, qui avait été lâche en 1839, se montre aujourd'hui plein de courage, et veut mourir martyr. Son exemple est imité par mon pilote et par Pierre Nam, qui avait naguère scandalisé les fidèles. Nous ignorons le moment où l'on nous conduira à la mort : pleins de confiance en la miséricorde du Seigneur Jésus, nous espérons qu'il nous donnera la force de confesser son Saint Nom jusqu'à la dernière heure. Je prie Votre Grandeur et M. Daveluy de rester cachés jusqu'après mon supplice.

« Le juge m'annonce que trois navires de guerre, qu'il croit français, ont mouillé près de l'île Oienta. Ils viennent, me dit-il, par l'ordre de l'empereur de France, et leur apparition présage de grands malheurs à la Corée ; deux de ces vaisseaux sont repartis en assurant qu'ils reviendraient l'année prochaine ; le troisième est encore dans la mer de Corée. Le gouvernement paraît terrifié il se rappelle la mort de vos trois compatriotes martyrisés en 1839. On me demande souvent si je sais le motif qui amène ces navires sur nos côtes. Je réponds que je n'en sais rien ; qu'au reste il n'y a pas à s'en alarmer, parce que les Français ne font aucun mal sans raison ; mais que dans le cas où la France serait offensée, elle déploierait une puissance égale à sa justice. Les mandarins paraissent y ajouter foi ; cependant ils m'objectent qu'ils ont tué trois Français et qu'ils n'ont reçu aucun châtement.

« On m'a donné à traduire une Mappemonde anglaise ; j'en ai fait deux copies, dont l'une est destinée pour le roi. En ce moment je suis occupé à composer, par ordre des ministres, un petit abrégé de géographie. Ils me prennent pour un savant de première classe. Pauvres gens !

« Je recommande à Votre Grandeur ma mère Ursule. Après une absence de dix ans, il lui a été donné de revoir son fils quelques jours, et il lui est enlevé presque aussitôt. Veuillez bien, je vous prie, la consoler dans sa douleur.

« Prosterné en esprit au pied de Votre Grandeur, je salue pour la dernière fois mon bien-aimé Père et Révérendissime Evêque.

Je salue de même Mgr de Besi : mes hommages très-respectueux à M. Daveluy.
Au revoir dans le ciel !
« André Kim, Prêtre, prisonnier de Jésus-Christ. »

« André Kim fut traité en ennemi de l'état, et immolé de la même manière que Mgr Imbert et MM. Chastan et Maubant. Le 16 septembre, une compagnie de soldats, le mousquet sur l'épaule, se rendit sur le lieu de l'exécution, situé sur les bords du fleuve, à une lieue de la capitale. Un instant après, une décharge de fusils et le son de la trompette annoncèrent l'arrivée d'un grand mandarin militaire au milieu d'eux. Pendant ce temps le prisonnier était extrait de sa prison. Une chaise à porteurs avait été grossièrement préparée : c'étaient deux longs bâtons, au milieu desquels on avait tressé un siège de paille. On y fit asseoir André Kim, les mains attachées derrière le dos, et au milieu de la foule on le conduisit au champ du triomphe. << Les soldats avaient planté dans le sable une pique, au sommet de laquelle flottait un étendard, et s'étaient rangés en cercle tout autour. Ils ouvrirent le cercle et y reçurent le prisonnier. Le mandarin lui lut sa sentence ; elle portait qu'il était condamné à mort pour avoir communiqué avec les étrangers. André Kim s'écria d'une voix forte : « Je suis à ma dernière heure, écoutez-moi attentivement. Si j'ai communiqué avec les étrangers, c'est pour ma Religion, c'est pour mon Dieu ; c'est pour lui que je meurs. Une vie immortelle va commencer pour moi. Faites-vous chrétiens, si vous voulez être heureux après la mort, car Dieu réserve des châtiments éternels à ceux qui l'auront méconnu. » Ayant dit ces paroles, il se laissa dépouiller d'une partie de ses vêtements ; on perça ses oreilles chacune d'une flèche qu'on y laissa suspendue ; on jeta de l'eau sur sa figure, et par-dessus une poignée de chaux. Puis deux hommes passant un bâton sous ses bras, le prirent sur leurs épaules et le promenèrent rapidement, jusqu'à trois fois, autour du cercle ; après quoi ils le firent agenouiller, attachèrent une corde à sa chevelure, et la passant par un trou pratiqué à la pique qui servait de potence la tirèrent par le bout et tinrent sa tête élevée. Pendant ces préparatifs, le martyr n'avait rien perdu de son calme. « De cette manière suis-je placé comme il faut, disait-il à ses bourreaux ? Pourrez-vous frapper à votre aise ? » « Tournez-vous. Non, comme cela. Voilà qui est bien. » « Frappez, je suis prêt. »

« Une douzaine de soldats armés de leur sabre et simulant un combat, voltigent autour d'André et en passant frappent sur le cou du martyr. La tête ne se détache qu'au huitième coup. Un satellite la place sur une petite table et la présente au mandarin, qui s'en retourne avertir la cour de l'exécution. Suivant les lois du royaume, les corps des criminels doivent demeurer sur le lieu du supplice l'espace de trois jours ; ce terme écoulé, leurs proches ont la liberté de les ensevelir. Les restes d'André Kim ont été inhumés dans l'endroit même où il a été mis à mort. Des satellites font sentinelle tout auprès, et je n'ai pu encore les faire enlever pour leur donner une sépulture plus convenable.

« Vous concevez aisément, monsieur et cher confrère, combien la perte de ce jeune prêtre indigène m'a été cruelle : je l'aimais comme un père aime son fils ; son bonheur seul peut me consoler de ne l'avoir plus. C'est le premier de sa nation, et le seul jusqu'à présent, qui ait été élevé au sacerdoce. Il avait puisé dans son éducation cléricale des idées qui le mettaient bien au-dessus de ses compatriotes. Une foi vive, une piété franche et sincère, une facilité d'élocution étonnante lui attiraient de prime abord le respect et l'amour des chrétiens. Dans l'exercice du saint ministère, il avait surpassé nos espérances, et quelques années de pratique en auraient fait un prêtre très-capable : à peine eut-on pu s'apercevoir de son origine coréenne. On pouvait lui confier toute sorte d'affaires ; son caractère, ses manières et ses connaissances lui en assuraient le succès. Dans l'état actuel où se trouve la Mission, sa perte devient un malheur immense et presque irréparable. Une courte notice sur sa vie vous en dira plus que nos regrets et nos éloges.

« André Kim naquit au mois d'août de l'année 1821, dans la province de Tshong-tsheng. S'il faut en croire la tradition, sa famille descendait d'un ancien roi qui régnait dans le midi de la Corée, alors que le pays était divisé en un grand nombre de petits états. Malgré cette illustre origine, elle n'en est pas moins aujourd'hui sans considération dans le royaume. Ceci n'a rien d'étonnant, puisque la dynastie actuelle, qui compte à peine quatre cents ans d'existence, voit plusieurs de ses membres rangés dans la basse classe, voire dans celle des esclaves. Ces enfants déshérités ne sont pas censés appartenir à la souche royale.

« La famille Kim a un autre mérite aux yeux de la postérité, celui d'avoir donné à l'Eglise beaucoup de martyrs. Par elle André fut formé à la piété dès l'enfance. M. Maubant, à son arrivée en Corée trouvant en lui une intelligence précoce, le prit à sa suite, et, en 1836, l'envoya à Macao avec deux autres jeunes gens pour y étudier le latin. Là, placé sous la conduite d'excellents maîtres, il fit des progrès également rapides dans la science et la vertu. En 1842 et sur la fin de la guerre anglo-chinoise, M. Libois, acquiesçant au désir de M. l'amiral Cécile qui avait manifesté l'intention de visiter les côtes de la Corée, lui céda le jeune André pour lui servir d'interprète dans ses rapports avec la Chine. Dans cette position, ses idées grandirent, son caractère prit de l'assurance ; peu à peu une grande intrépidité se développa dans son âme, et le disposa à remplir les vœux que la Providence avait sur son avenir. Dès lors les expéditions hasardeuses, loin de l'effrayer, ranimaient son courage.

« Le navire français ne put cette année se rendre en Corée. André, trompé dans son attente, résolut d'y pénétrer par une autre voie ; il s'embarqua sur une jonque chinoise et fit voile vers le Leaotong, en compagnie de deux Missionnaires. C'était l'époque où l'ambassade coréenne se rend à Péking : il fut envoyé à Pien-Men pour voir s'il pourrait, à l'aide de quelqu'un des délégués, renouer la correspondance interrompue depuis trois ans. Il arriva trop tard ; l'ambassade était déjà entrée en Chine ; il la rencontra en route. Après avoir examiné quelque temps s'il reconnaîtrait un néophyte parmi ceux qui la composaient, voyant un jeune homme seul et un peu éloigné de la suite, il eut la hardiesse de lui demander s'il était chrétien ; il tomba juste, ce jeune homme était le courrier qui nous apportait des nouvelles. André l'engagea à retourner sur ses pas et à l'introduire en Corée. En vain celui-ci lui représenta que seul, sans habits convenables, il ne pouvait accomplir le voyage sans être reconnu : notre jeune élève, ne consultant que son intrépidité, partit contre l'avis de son compatriote.

« Dans le désert qui sépare la presqu'île de l'empire, il façonna ses vêtements à la manière des Coréens, et se présenta, déguisé en mendiant, à la frontière, qu'il passa à la suite d'une quinzaine de personnes sans qu'on lui demandât son passeport à la douane. Il s'avança toute une journée dans l'intérieur du pays ; mais, à la première auberge, son langage, son accoutrement et sa chevelure le trahirent. Il lui fallut rebrousser chemin. Le jour il se cachait dans les montagnes couvertes de neige, la nuit il cheminait à l'aventure. Depuis trois jours qu'il était rentré dans le désert, il n'avait pris aucun aliment : n'en pouvant plus de fatigue et de sommeil, il s'étendit sur la neige et voulut goûter un peu de repos. Le froid était glaçant, et la nuit sombre ; à peine s'était-il endormi, qu'il fut éveillé par une voix qui lui disait : « Lève-toi et marche. » Et en même temps il crut voir une ombre qui lui indiquait la route au milieu des ténèbres. En me racontant ce fait, il ajoutait : « Je pris cette voix et ce fantôme pour un effet de mon imagination exaltée par un jeûne de trois jours et par l'horreur de la solitude. Toutefois ils me furent très utiles, car probablement j'aurais été gelé, et je me serais éveillé dans l'autre monde. »

« De retour à Pien-Men, il courut de nouveaux dangers ; ses vêtements n'avaient plus ni la forme coréenne, ni la forme chinoise ; ses pieds glacés ne pouvaient le soutenir ; ses lèvres enflées par le froid ne lui permettaient de prononcer que des mots inarticulés. On voulut le saisir et le livrer au mandarin ; sa présence d'esprit, ou plutôt la Providence le sauva.

« Au commencement de 1844, je l'envoyai à la frontière septentrionale de la Corée,

pour essayer d'ouvrir cette voie aux Missionnaires. Son voyage fut de deux mois, à travers les vastes forêts de la Mandchourie, et au milieu des glaces et des neiges. Une course si périlleuse ne fut pas sans succès ; il rencontra des chrétiens et convint avec eux qu'il viendrait des guides à Pien-Men, à la fin de l'année, pour introduire chez eux le Vicaire apostolique. A l'époque fixée, je le conduisis avec moi au rendez-vous, dans l'espérance de pénétrer tous deux ensemble dans la Mission. De sept courriers venus à notre rencontre, trois seulement avaient pu franchir la frontière, et ce fut pour déclarer impraticable l'introduction d'un Européen, tant le danger leur paraissait imminent. Je les forçai du moins d'emmener André, alors diacre avec ordre à celui-ci d'équiper une barque dans sa patrie, et de se rendre à Chang-hai, où j'allais l'attendre. Pendant la nuit il se glissa entre deux postes de douane, comme il avait fait deux ans auparavant, et devança les courriers au lieu du rendez-vous. Soutenu par une foi vive et une grande confiance en Marie, il supporta toutes les fatigues de ces voyages avec une héroïque patience.

« On sait qu'arrivé à Seoul, capitale de la Corée, il se procura promptement une barque, ramassa quelques laboureurs chrétiens qu'il improvisa matelots, et sans communiquer son dessein à son équipage, il eut l'audace de s'embarquer sur un frêle esquif, pour traverser une mer inconnue. Dieu voulut l'éprouver encore ; le mauvais temps le força plusieurs fois de rentrer au port, et quand il fut en pleine mer il éprouva une tempête violente ; les mâts furent brisés et une partie des effets et des vivres jetés à l'eau. La Providence, de laquelle seule il espérait son salut, lui fit rencontrer une jonque chinoise, qui consentit à remorquer sa barque jusqu'à Chang-hai. Là, il fut ordonné prêtre, et deux mois plus tard, en déposant sur le rivage de la Corée deux Missionnaires européens, il accomplissait généreusement la mission qu'il avait reçue d'en haut : Dieu l'en a récompensé en l'appelant à lui par la mort la plus glorieuse.

« Après l'exécution d'André Kim, il restait encore en prison huit généreux confesseurs, qui n'avaient pas voulu acheter leur liberté au prix d'une apostasie. Le 19 septembre dernier, jour de la septième lune coréenne, le roi donna ordre de terminer leur cause en les mettant à mort. Charles Hiem, le principal d'entre eux, eut la tête tranchée de la même manière qu'André Kim ; reçut dix coups de sabre ; les sept autres furent étranglés dans la prison, après avoir été presque assommés sous les coups d'une énorme planche. Vous verrez dans les Actes des martyrs de 1839 la description de cet horrible supplice. (1 Voici cette description, telle qu'on la lit dans une ancienne relation d'André Kim : La planche, en coréen Tsi-to-kon, est une espèce de latte en chêne longue de cinq pieds, sur six pouces de large et trois doigts d'épaisseur, dont on se sert pour rouer le patient, ordinairement condamné à voir ses jambes rompues avant d'être étranglé. Au nombre des supplices généralement employés contre les chrétiens, on compte encore 1 ° le Tsouoi-tsil, qui consiste à lier fortement l'un contre l'autre les genoux et les pieds de la victime, et à passer dans l'intervalle deux bâtons qu'on tire avec violence en sens contraire, jusqu'à ce que les jambes décrivent un arc tendu avec effort. D'autrefois ce sont les deux bras qu'on assujettit ensemble, au point de forcer les épaules à se toucher, et dans cet état une barre de bois introduite entre les nœuds, soulève le condamné et le tient suspendu par ses poignets enflés et meurtris. Quand les bourreaux sont habiles, ils savent comprimer les bras et les jambes de manière à les faire seulement ployer sous l'action de la torture ; mais s'ils sont inexpérimentés, les os se rompent au premier coup, et la moëlle s'en échappe avec le sang. 2° Le Tsou-tsang-tsil, espèce de flagellation pendant laquelle le patient, attaché en haut par les cheveux, est agenouillé sur les pointes aiguës de pots brisés, tandis qu'à sa droite et à sa gauche des satellites le fustigent. 3° Le Sam-mo-tsang, scie en bois avec laquelle on ampute le gras des membres. 4° Le Toptsil, ou corde de crins dont on serre la cuisse du condamné de manière qu'en tirant avec force les deux bouts, la corde entre dans les chairs et les découpe par tranches.) Aussi quand on leur passa la corde au cou, n'avaient-ils plus qu'un souffle de vie. Je vais vous donner ici leurs noms avec une petite notice.

« Charles Hiem naquit dans la capitale d'une famille honorable. Son père avait été

martyrisé dans la persécution de 1801 ; dans celle de 1809, son épouse et son fils étaient morts en prison, et sa sœur Benoîte avait expiré sous la hache du bourreau. Charles fut, pendant longues années, à la tête des affaires de la Mission : il alla chercher Mgr Imbert à la frontière de Chine, et accompagna toujours M. Chastan dans l'administration des chrétiens. Son âge, sa vertu l'avaient rendu cher et vénérable à tous les fidèles. Avant de consommer son sacrifice, Mgr Imbert le chargea de recueillir les actes de ceux qui verseraient leur sang pour Jésus Christ, et de prendre soin de l'Eglise coréenne pendant son veuvage. Recherché durant trois ans par les satellites, il fut obligé de demander un refuge aux plus pauvres chaumières et aux antres des montagnes. Mais la persécution qui le condamnait à cacher sa tête proscrite, ne put le réduire à l'inaction. On le vit, pendant l'absence des prêtres, se dévouer à une sorte d'apostolat, encourager les chrétiens abattus, les ranimer par l'espérance, et les aider à se reconstituer en troupeau. Il envoya plusieurs fois des courriers en Chine, pour renouer les communications avec nous, et fit partie de l'expédition de Chang-hai. De retour dans la Corée, il fut continuellement occupé au service de la Religion, et quand la persécution éclata de nouveau, se trouvant le seul à la capitale qui pût mettre ordre à nos affaires, il se hâta de soustraire aux recherches l'argent et les objets de la Mission. Il venait d'en cacher une partie, lorsque soudain les satellites entrèrent chez lui, le saisirent avec quatre autres personnes, et le jetèrent au cachot. Il n'eut pas de tourments à supporter, et fut traité avec assez de douceur jusqu'au moment où, déclaré ennemi de l'état et chef secondaire du christianisme, il couronna sa laborieuse carrière par le triomphe du martyr. Sa mort fut un deuil pour tous les fidèles, qui le vénéraient, et dont plusieurs lui devaient leur conversion ; elle laisse un grand vide dans ce malheureux pays où les hommes capables et les serviteurs fidèles sont si rares. Il avait quarante-neuf ans ; en lui s'éteint sa famille, dont chaque membre fut un confesseur ou un martyr.

« Pierre Nam était un soldat attaché au service d'un grand mandarin militaire. Dans la persécution de 1839, il fut pris et, sans passer par l'apostasie, relâché par l'entremise de ses frères païens. S'il donna depuis des scandales aux fidèles, il les répara par un généreux repentir. Il avait cinquante-trois ans ; avant d'être étranglé il reçut trente coups de planche.

« Le catéchiste Laurent Han remplissait avec zèle ses fonctions à Ogni, village qui a été complètement saccagé par la persécution. C'était un chrétien instruit, fervent et animé d'un grand désir du martyre. Quand les satellites envahirent son hameau, situé à quinze lieues de la capitale, ils le saisirent comme en étant le chef, le battirent cruellement et le conduisirent dans les prisons de Seoul où il expira sous la planche, à l'âge de quarante-huit ans. Il reçut soixante-dix coups.

« Joseph Im vit le jour dans un hameau, sur les bords du fleuve qui coule près de la capitale. Il était encore païen, quoique son épouse et ses enfants eussent embrassé la foi ; pour les protéger, il se fit satellite en 1839. L'arrestation de son fils, pilote de la barque d'André Kim, le fit aussi jeter en prison ; mais ce malheureux jeune homme ayant refusé par l'apostasie la grâce du martyr, Dieu la transféra au père. Dès qu'il se vit dans les fers, il s'enflamma du désir de mourir pour l'Evangile qu'il avait très-peu étudié. Devant le tribunal, le juge qui le savait païen, lui dit : « Connaissez-vous les commandements de Dieu ? » Non, je ne les connais pas, Si vous les ignorez, vous n'êtes donc pas chrétien. — Parmi les enfants d'une famille il en est de grands et de petits, il y en a qui ont de l'intelligence, il y en a qui n'en ont pas, il y en a même qui sont encore à la mamelle ; les grands connaissent mieux leur père, les petits le connaissent moins, tous cependant l'aiment. Je suis dans la religion comme un petit enfant, je nais à peine ; quoique je ne connaisse pas Dieu, je sais qu'il est mon père, c'est pourquoi je l'aime et je veux mourir pour lui. Mathias (1. Mathias, fils du mandarin Ly, qui introduisit la Religion en Corée, est un des lettrés les plus distingués du pays. En 1839 il eut la faiblesse d'apostasier ; cette année il a montré les plus beaux sentiments de repentir et de générosité ; il a confessé courageusement Jésus-Christ, et il s'attendait au martyr qu'il souhaitait avec

ardeur ; mais la grâce lui en a été refusée le juge, voulant conserver un homme si utile à l'Etat, l'a renvoyé sous main dans sa famille.) que voilà, a beaucoup d'intelligence, il est instruit, il connaît Dieu beaucoup mieux que moi, il est dans notre famille chrétienne comme un enfant parvenu à l'âge mûr. »

« Ce généreux catéchumène fut instruit et baptisé par André Kim dans la prison. Il voulait avoir la tête tranchée, et disait au mandarin : « Comment se fait-il que vous ne vous conformiez pas aux lois du royaume ? elles ordonnent que tout criminel digne de mort soit décapité, et vous nous faites expirer sous les coups, vous nous achevez avec la corde. » Le juge irrité le fit frapper de cinquante coups de planche. Sur le moment d'être étranglé, il s'écria d'une voix forte : « O Jésus, mon maître ! je vous donne ce que j'ai, mon âme et mon corps. » Il était âgé de cinquante ans.

« Quatre femmes cueillirent aussi la palme du martyre ; c'étaient : Thérèse Kim, pieuse fille de la capitale, qui avait voué sa virginité à Jésus-Christ ; elle avait trente-six ans ; Agathe Y veuve, et Susanne Y sa servante, veuve aussi, qui vivaient à Seoul en ferventes chrétiennes ; la première reçut cinquante coups de planche et fut étranglée à l'âge de trente-sept ans, la seconde à l'âge de quarante-trois ; et Catherine Toki, née d'une famille esclave. Son maître, qui était païen, voulant obtenir d'elle des actes superstitieux et en éprouvant un refus, la battit cruellement et la laissa pour morte. Recueillie en cet état par sa mère, qui pansa ses blessures, elle demeura impotente et ne fit que languir jusqu'au jour où, jetée en prison et frappée de soixante et dix coups de planche, elle fut étranglée, à la trentième année de son âge.

« La persécution de cette année nous laisse dans une pénurie extrême d'hommes capables : impossible pour le moment, d'envoyer des élèves à Macao, impossible d'introduire ici des Missionnaires ; tous nos secrets sont découverts, tous les passages sont sévèrement gardés. Pauvre M. Maistre ! je le plains ; il lui faut une patience de Job dans la position où il se trouve, errant sans gîte et sans guide sur la frontière. Je vais lui écrire de retourner à Macao avec son Diacre Coréen, et d'y attendre l'occasion d'un navire français qui vienne sur les côtes de la presque île. De mon côté j'achèterai encore une barque et l'enverrai pêcher sur les bords de la mer, avec ordre de surveiller l'arrivée des navires européens.

« Par suite de la persécution, les registres d'administration tenus par mes confrères se sont perdus ; je ne puis donc vous donner ici qu'un tableau approximatif de nos travaux. Un peu plus de la moitié des chrétiens a été visitée : les confessions annuelles montent à 3,484, les baptêmes d'adultes à 946, les baptêmes d'enfants à 1,387, les catéchumènes à 220, les enfants d'infidèles morts après leur baptême à 1,000 environ, les mariages bénis à 654, les confirmations à 1,424, les extrêmes onctions à 30.

« Je me recommande, monsieur et cher Confrère à vos bonnes prières, et j'ai l'honneur d'être avec un profond respect et une amitié sincère, Votre tout dévoué serviteur,

« Joseph Ferréol, Evêque de Belline, Vic. apost. de la Corée. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP24) Vol 20 1848 pp. 291-308

Lettre de M. Daveluy,
Missionnaire Apostolique, à un de ses Confrères.

Eurikool,
le 18 juillet 1846.

Monsieur et Bien Cher Confrère,

« Vous voulez quelques notes sur la Corée. Songez-vous que c'est tout un ouvrage qu'il faudrait pour répondre à vos désirs ? Et qu'attendre d'un pauvre Missionnaire ayant à peine passé dix mois dans ce pays, au milieu de très-nombreuses occupations ! N'importe, à l'amitié je ferai droit ; je donnerai peu, très peu, très-incomplet, très-incorrupt, très-embrouillé ; peut-être, contre ma volonté, se glissera-t-il quelque erreur sous ma plume ; mais il faut vous satisfaire tout de suite ou jamais ; demain peut-être je serai pris. Eh bien donc, de ma forteresse d'Eurikool je commence.

« La Corée est un petit royaume dont la population ne nous est pas exactement connue ; mais tout me porte à la croire plus nombreuse que ne le marquent nos livres européens. Voici ce que je trouve dans un recensement de 1793 : à la capitale, 43,911 maisons, 190,027 âmes ; en province, 1,693,414 maisons, 7, 152,334 âmes ; total 1,737,325 maisons et 7,342,361 habitants. On dit que beaucoup d'indigènes n'y sont pas comptés ; toutefois je ne pense pas que les omissions puissent faire monter le chiffre à dix millions. Le même recensement mentionne quatre cent cinquante vieillards entretenus par le roi ; on donne, chaque année, aux octogénaires pauvres cinq mesures de riz, deux de sel et deux poissons. La mesure dont il est ici parlé, peut nourrir un vieillard environ dix jours. Une pièce officielle, de date plus récente, divise ainsi la population : hommes 3,596, 880 ; femmes 3,745,481.

« Ce royaume se gouverne par lui-même. Doit-on le regarder comme tributaire de la Chine ? je n'ose le décider. Chaque année une députation solennelle se rend à Pékin à deux époques, une première fois pour chercher le calendrier, puis au premier jour de l'an pour rendre ses devoirs et offrir des présents au grand Empereur du Céleste-Empire. Quelle est la portée politique de ces ambassades ? j'avoue sur ce point mon ignorance pour le moment. Quoique j'entende ici des gens soutenir l'indépendance absolue de la Corée, je serais assez porté à la croire tant soit peu vassale, et un fait que je rapporterai plus bas semble le prouver ; mais au fond, dans l'administration intérieure, le gouvernement est libre, et ces marques de sujétion ne tirent pas à grande conséquence.

« La Corée se divise en huit provinces, dont les noms suivent : 1° Hang-kieng, capitale H'am-héung ; 2° Pieugn-an, capitale Picugn-hang ; - 3 ° Hoang hai, capitale Hai-tsiu ; -4 ° Kang hoeun, capitale Hoeun-tsiu ; 5° Kiana-ké, capitale Han-iang, ou Séoul, qui est aussi la capitale de tout le royaume ; -6 ° Tsong. tsiang, capitale Kong-tsiu ; — 7 ° Kieug-sang, capitale Taï kou ; 8° Tseulla, capitale Tsien-tsiu. — Au faite du pouvoir est un roi. Son autorité est absolue. Dernièrement, on prétend qu'il commanda à un de ses ministres de se tuer. Celui-ci n'osa désobéir, prit du poison et mourut. Viennent ensuite trois grands ministres, puis six ministres inférieurs. Chacun d'eux a son département spécial. Sous leurs ordres sont placés les gouverneurs de provinces qui résident au chef-lieu. Ces provinces, à leur tour, se partagent en arrondissements, administrés eux-mêmes par des Mandarins subalternes. En Corée, les résidences des Mandarins portent seules le nom de ville ; il y en a en tout trois cent soixante-

une, c'est-à-dire une par arrondissement. Toutes les autres localités prennent un nom générique, répétant à notre dénomination de bourg ou de village. Quelquefois elles sont plus importantes que la ville même.

« Deux partis se disputent les ministères et autres charges ; mais bien entendu que la politique ne change pas, quoique le pouvoir se déplace. Leur unique but est de se supplanter pour avoir honneurs et fortune. L'un passe pour modéré, c'est le parti Sipai. L'autre est implacable et redouté, ce sont les Piokpai.

« Quelle est l'origine de ces deux factions rivales ? Voici ce que les Coréens répondent à cette question. Il y a environ quatre-vingts ou cent ans, un vieux roi n'avait pas de fils pour lui succéder. Sur ce, la division se mit parmi les grands du royaume : les uns voulaient couronner immédiatement le frère du roi ; les autres préféraient attendre, espérant toujours que le prince régnant ne mourrait pas sans postérité. Les Piokpai, qui appuyaient le premier avis, envoyèrent secrètement des courriers à Pékin pour obtenir l'agrément de l'Empereur, ce qui semble dénoter quelque dépendance de la Chine ; mais les Sipai, avertis à temps, firent poursuivre ces émissaires ; ils furent rejoints sur le territoire coréen, et décapités. Toutefois le vieux roi mourut sans laisser d'enfant. Son frère fut intronisé, et le mauvais parti, qui avait voulu le couronner d'avance, eut le dessus. Ce prince avait un excellent fils, aimé de tous et doué d'une force herculéenne. Les Piokpai, alors au pouvoir, redoutant sans doute son influence, persuadèrent au roi de le faire mourir ; après une longue résistance, il y consentit, et en donna l'ordre ; mais aucun satellite ne voulut l'exécuter. De son côté, la jeune victime, docile aux volontés de son père, s'offrait à la mort, et personne ne voulait lui porter le coup fatal. Enfin on suggéra au roi l'idée de faire construire un grand coffre en bois ; ordre fut donné à son fils de s'étendre vivant dans ce cercueil ; puis on l'y enferma, et après quelques jours d'agonie il s'éteignit dans les horreurs de la faim. Depuis cette époque les deux partis sont irréconciliables et se rendent mutuellement une haine qui passe en héritage dans leurs familles. Aujourd'hui le parti modéré a, dit-on, plus de partisans et tient les rênes de l'Etat. Lors de la dernière persécution c'était son rival qui était au pouvoir. « Voilà de l'histoire coréenne ; je reviens maintenant à la statistique. Ici les villes ne sont composées que de cabanes en terre, comme dans les villages, avec cette seule différence que les unes sont un peu plus élevées et moins sales que les autres. La toiture est en paille de riz ; la tuile n'y figure que comme une rare exception. Je n'ai pas vu une seule maison ayant même un premier étage. Tout cela est d'un aspect triste et pauvre, même dans la noble cité royale. Ce qu'il y a de mieux ce sont les temples d'idoles, et encore les plus beaux n'approchent-ils pas d'une riche habitation chinoise. Il en est à peu près de même des voies de communication. On les divise en trois classes. La première, que je traduis par route royale, a généralement une largeur suffisante pour quatre hommes de front. Les voitures n'ayant pas cours dans ce pays, du moins en province, c'est tout ce qu'il en faut pour les piétons et les cavaliers. Mais il arrive fréquemment que tout-à-coup le chemin se trouve diminué des trois quarts, par quelque grosse pierre. Les routes royales ne sont pas plus que les autres à l'abri de cet inconvénient. Souvent même il faut grimper avec sa monture sur ces roches, au risque de se casser le cou ou de rouler dans les fossés qui avoisinent. Toutefois, aux environs de la capitale, les routes sont un peu mieux entretenues ; il en existe, dit-on, une fort belle qui conduit du palais aux tombeaux des rois. Quant à celles de deuxième classe, leur beauté, largeur et commodité varient tous les quarts d'heure. Lorsque je ne vois plus qu'un mauvais sentier, je demande si c'est encore la grande route ; on répond affirmativement ; le tout est de s'entendre. Pierres, rochers, boue, ruisselets, rien n'y manque, excepté le chemin. Mais que dire de la troisième classe, large d'un pied plus ou moins, visible ou non, selon la sagacité du guide, souvent couverte d'eau quand c'est dans les rizières, effleurant les précipices quand c'est dans la montagne ! Pour les ponts, deux espèces sont à ma connaissance. La première se forme de quelques grosses pierres jetées de distance en distance, en travers des

ruisseaux ; c'est la plus commune. La seconde est composée de pieux fichés dans le fleuve et recouverts de terre ; ce viaduc est passable, quoique trop souvent à jour. Quand l'eau est abondante, ce qui est fréquent en été, tous les ponts sont emportés ou submergés pas la crue, et laissent au voyageur le plaisir de prendre un bain au passage. Les grands seigneurs peuvent s'y soustraire en grim pant sur le dos de leur guide. Enfin il y à la capitale un pont en pierre, magnifique sans doute, et l'une des merveilles du pays.

« Les grands cours d'eau, ou rivières navigables, sont très-rares en Corée ; quelques fleuves seulement portent bateau et cela dans un cours fort restreint, aussi presque tous les transports se font à dos d'homme, ou sur celui des bœufs et des chevaux. « La maison coréenne se distingue par sa simplicité. Quelques arbres, de la terre, de la paille, rien de plus n'entre dans sa construction. Elle est toujours un peu perchée au-dessus du sol. Cette élévation sert à pratiquer des conduits souterrains pour la fumée des fourneaux de cuisine : ce sont autant de calorifères qui passent sous l'habitation pour en échauffer les appartements et les tenir sains. En hiver c'est assez commode ; par ce moyen, je n'ai pas du tout souffert du froid ; mais en été quel supplice ! Pour parer à cet inconvénient, les Coréens mangent et couchent dehors pendant la belle saison, et entrent à peine dans leur demeure. Les maisons ordinaires de nos chrétiens, et celles des païens peu fortunés, ont une ou deux chambres contiguës, rarement trois ; puis une cuisine plus ou moins ouverte à tous les vents. Toujours la toiture dépasse de beaucoup et en tout sens l'habitation ; ce qui forme de petites galeries extérieures, d'une grande commodité. A l'intérieur tout est nu. Les riches seulement font tapisser de papier blanc les murailles. Pour plancher, c'est de la terre ; quelques nattes la recouvrent, et chacun y prend la place qui lui convient. De gros bâtons traversent le haut de l'appartement et tiennent lieu d'armoire pour le linge et les ustensiles de ménage. Le lit est tout trouvé ; au lieu de s'asseoir, on s'étend, puis on dort. Du reste la maison coréenne est sombre, sale, d'un aspect misérable ; elle n'est riche qu'en insectes de toute grosseur et de toute qualité.

« Je vous ferais grâce de l'habillement coréen, si les souliers et le chapeau ne méritaient une mention par leur excentricité. Ces souliers sont communément en paille, quelquefois en ficelle. Outre que les cailloux y pénètrent facilement, on a toujours soin de laisser à l'extrémité un trou pour le pouce, afin que si l'on vient à heurter quelque pierre, le pied ne perde rien de la force du coup : qu'il y ait de l'eau ou de la boue, et le bain de pied est complet. Une chaussure en paille peut bien servir pendant un jour de marche ; heureusement que pour trois ou quatre sous on la remplace ; on en a même à deux sous. Le Coréen ne porte jamais ses souliers dans les appartements ; il les dépose à la porte. De là naît dans nos chrétientés, lors de la visite du Missionnaire, une scène assez curieuse. Le soir, viennent tous les néophytes pour voir le long nez du père, ou pour accomplir quelques cérémonies religieuses. En sortant, il faut, à l'aide de torches, que chacun retrouve sa chaussure ; alors cris et discussions, sans bataille toutefois ; et, en attendant, on piétine avec ses bas dans la poussière, la boue et tout ce qui se rencontre.

« Le chapeau est pour les hommes d'une largeur extraordinaire ; il est fait en bambou très-fin, assez bien entrelacé, et recouvert d'une légère toile noire. Il ne fait que reposer sur la partie supérieure de la tête, où il est contenu par un chignon, lequel pénètre seul dans la petite ouverture du milieu. Ici les hommes conservent toute leur chevelure, et la relèvent au sommet de la tête, en disposant à l'entour une espèce de filet en crin qui ne va pas trop mal. Les enfants ont une tresse pendante, et trois jours seulement avant leur mariage, ils acquièrent le droit de se coiffer comme leurs pères. Jusque-là ils vont tête nue, le chapeau ne pouvant tenir sur la tête sans le tampon de cheveux. En temps de pluie, les Coréens usent d'un immense chapeau de paille, fort léger, qui les abrite assez bien ; s'ils doivent travailler par de fortes averses, ils revêtent de plus un manteau de paille, et avec cela ils recevraient sans crainte une pluie diluvienne.

« Pour compléter cette esquisse, ajoutons que les hommes en deuil doivent avoir, au

lieu du filet qui contient les cheveux, une toile grise, surmontée d'un bonnet de même étoffe, et de la forme de vos plus grossiers sacs d'argent. En chemin, ils portent en guise de chapeau une immense toiture de paille, qui cache toute la figure ; c'est un véritable habillement de carnaval. Les couleurs éclatantes sont tellement interdites à l'homme en deuil, que sa canne même et le tuyau de sa pipe doivent être blancs. S'il ne veut en acheter d'autres, il revêt les anciens de papier ; le remède est, comme vous voyez, facile et peu dispendieux.

« Pour concevoir ce ridicule accoutrement des personnes en deuil, il faut savoir qu'à leurs yeux un homme dans cet état est un mort ; il ne voit plus la société ; à peine se permet-il de regarder le ciel. Ses habits, même pour les riches, sont toujours grossiers. S'il sort, c'est le visage couvert d'un voile ; si on l'interroge en route, il peut se dispenser de répondre ; il est *mort*. Tuer un animal quand on est en deuil, c'est un crime, s'agit-il même d'un serpent. A la capitale, quand un noble en deuil rencontre un Mandarin, il se réfugie dans la première maison voisine, de peur d'être interrogé. En voyage et dans les auberges, il se retire dans une chambre solitaire, et refuse toute communication avec qui que ce soit. Cet usage favorise à merveille la sainte contrebande des âmes, et nous nous mettons en deuil sans aucun scrupule. Il y a aussi des règles pour bien pleurer les morts : les sanglots doivent éclater trois fois le jour, à heure fixe. Dans les occasions solennelles, on invite aux lamentations parents et amis pour faire plus du tapage. Inutile de dire que la propreté n'est pas la vertu privilégiée du Coréen. A table surtout on s'en aperçoit. Eau salée, huile, vinaigre, oignons et ail, rien n'y manque, excepté ce que l'on voudrait. Du vin, j'en bois de toute couleur et de toute espèce, sauf le vin de raisin. La riche Espagne ne saurait rivaliser avec ce pays pour la variété. Dans les chaleurs, les nobles usent d'eau-de-vie et d'eau de miel ; l'eau de riz est la boisson vulgaire. Le repas fini, on va faire la digestion en fumant la pipe, ou plutôt en jasant, c'est le fort du Coréen ; on y ajoute bien quelques jeux, mais j'en ignore le nom et les règles. J'oubliais de dire qu'au nombre des mets distingués il faut placer le chien ; sa chair passe ici pour délicate ; on m'en a servi une fois, et je l'ai mangé sans répugnance. Cela remplace les gigots de mouton, qui n'ont pas cours dans ce pays.

« Un mot de l'agriculture. Vous savez que notre presque-île a peu de plaines, tout y est montagnes ou vallées. Dans celles-ci, pour peu que le terrain soit favorable, on plante du riz, et l'immense quantité de torrents, ruisseaux ou petites rivières qui l'arrosent, donne la facilité de former les étangs nécessaires à cette culture. Jamais on ne laisse reposer les terres, elles sont toujours en rapport. Le bœuf est seul employé à la charrue ; jamais on n'a recours au cheval ; et un jour que j'en gageais nos chrétiens à se servir de ma monture, ce fut un éclat de rire général, absolument comme si j'eusse dit à un de vos fermiers de labourer avec ses chiens. Du reste, cet animal ne vivrait pas en travaillant dans les rizières, parce qu'elles sont constamment inondées. Je dois dire à ce sujet que le Coréen est presque amphibie ; tout le jour il est dans l'eau jusqu'à la ceinture.

« Les principales productions du royaume sont : le riz, le blé, le millet, des légumes de toute espèce, mais très-fades, le tabac, le coton et différents végétaux propres à confectionner la toile. La plante à coton vient de Chine ; il y a cinq cents ans, dit-on, elle était inconnue en Corée, et les Chinois prenaient toutes les précautions possibles pour empêcher l'exportation des graines, afin de vendre aux Coréens les tissus de leurs fabriques. Mais un jour, un des membres de l'ambassade annuelle trouva moyen de se procurer en Chine trois graines ; il les cacha dans un tuyau de plume, et en dota son pays qui est aujourd'hui pourvu en abondance. Je l'appelle plante à coton, car c'est tout au plus un arbrisseau. Chaque année, après la récolte, elle périt ; on la sème de nouveau au printemps, comme le blé, et dans les mêmes terrains ; puis on arrache un grand nombre de pieds, en sorte que les restants soient à la distance d'une dizaine de pouces ; on relève un peu la terre autour de chaque tige, comme on fait en France pour les pommes de terre, et par ce moyen on obtient une belle récolte en septembre.

« Les fruits sont abondants en Corée, on y retrouve presque tous ceux de France, mais quelle différence pour le goût ! Sous l'influence des pluies continuelles de l'été, pommes, poires, prunes ; fraises, mûres, abricots, raisins, tout est insipide et aqueux. Nous avons encore des melons sans saveur, que les Coréens trouvent délicieux, soit qu'ils enlèvent ou non la première écorce. « On prétend qu'il y a ici beaucoup de mines d'or, d'argent, de cuivre ; mais on ne les exploite pas. Dans beaucoup de localités, nos chrétiens disent avoir vu briller l'or en grattant un peu la terre ; du reste, il serait difficile de le vendre, et de plus il y a de telles punitions contre ceux qui en prennent, que le cas est rare. Mon catéchiste affirme qu'il a remarqué plusieurs rivières roulant des parcelles d'or en sable et en morceaux. Pour le cuivre, il est aussi beau qu'inutile ; les Coréens, de peur de s'enrichir, font venir du Japon tout celui qu'ils emploient. Ils le mélangent avec le zinc, et s'en servent sans crainte pour préparer leurs repas. Ainsi combiné il s'oxyde difficilement, on dit même qu'il n'y a point d'exemple d'empoisonnement par le vert-de-gris. Les mines de fer sont aussi d'une grande abondance dans certaines provinces. Dernièrement Mgr Ferréol, voyageant après de fortes pluies, vit ce minerai à découvert le long des chemins ; on l'eût ramassé presque comme de la boue ; chacun en fait provision à son gré.

« L'industrie coréenne est peu avancée. Tout objet de luxe, tout ce qui sert de distinction aux nobles ou de parure à la vanité, vient de la Chine. Pour l'usage commun, les fabriques indigènes embrassent trois branches de produits. Ce sont d'abord les tissus. Ceux de chanvre et de coton sont en général confectionnés d'une manière solide, mais grossière ; les soieries sont beaucoup moins fines qu'abondantes ; le drap est tout-à-fait inconnu, les moutons étant ici d'une rareté extrême ; on dit même qu'il est défendu d'en élever. La seconde branche de commerce consiste dans la poterie et la porcelaine. J'ignore quelle est sa perfection. Tout ce que je puis constater c'est qu'elle donne parfois à ses ouvrages une grandeur monstrueuse. Enfin la Corée forge des armes estimées ; ses sabres et ses poignards sont recherchés par les Chinois ; ses fusils seraient excellents si la batterie n'était pas destinée à recevoir une mèche allumée, ce qui est fort peu commode. J'ajoute, pour en finir avec l'industrie coréenne, que les objets d'un usage journalier sont généralement passables, et rien de plus. Dans un pays où chacun confectionne de ses mains presque tout ce qui lui est nécessaire, il est difficile que les ouvriers acquièrent un talent remarquable.

« Dans la vie coréenne le papier joue un grand rôle. Son emploi se diversifie à l'infini. On en fait des chapeaux, des parapluies, des sacs et même des manteaux qui résistent parfois aussi bien que la toile. Les fermetures de chaque chambre n'ont pas d'autres vitres que le papier ; quelques cadres en bois et une feuille de papier collée par-dessus, voilà la porte et souvent la seule ouverture par où le jour puisse pénétrer, car les fenêtres sont peu en usage. J'ai dit qu'il n'y avait pas d'autres vitres, je me suis trompé. Quand un Coréen a trouvé un petit morceau de verre, d'un demi-pouce carré, c'est une bonne fortune. Aussitôt il l'incruste dans son châssis ; dès lors il peut d'un tout petit coin de l'œil regarder ce qui se passe au dehors, et il est plus fier qu'un empereur se mirant devant les glaces de son palais. A défaut de ce morceau de verre, il fait avec le doigt un petit trou dans le papier de sa porte, et se met ainsi en communication avec la rue.

« Il est temps de vous dire un mot du Coréen lui-même. Sa taille est ordinaire ; il a communément la tête presque ronde, rarement ovale, le nez petit et épaté au milieu de deux joues assez bouffies, le sourcil un peu élevé, les cheveux généralement noirs, quoiqu'il y en ait aussi de châtain-clair. Beaucoup n'ont pas de barbe ; un très-petit nombre l'a un peu fournie. Les barbes rousses, sans être fréquentes, ne sont pas inouïes. Voilà pour la physionomie du Coréen. Il est vigoureux, a bon appétit, et travaille autant qu'un Français. Les femmes ne donnent pas dans la folie chinoise, et laissent venir leurs pieds à grandeur naturelle. Si, du reste, vous cherchez la beauté physique, je vous conseille de faire voile vers d'autres parages. » Au

moral, le Coréen a le caractère entier et un peu difficile, fruit de la demi-barbarie où est encore ce peuple. L'éducation est nulle ici, même chez nos chrétiens que nous ne pourrions former qu'à la longue. L'enfant de la Corée me paraît devoir être terrible dans ses colères, et sur ce point les femmes valent les hommes. Il est grand jaseur par-dessus tout. Je croirais qu'il aime la plaisanterie. Ajoutons qu'il est menteur à l'excès, et cela sans malice, tant il en a l'habitude. Jamais on ne sait que croire avec lui ; il vous fait les plus belles histoires ; il a tout vu et tout entendu. C'est de la pure vanterie. Jugez d'après cela si on doit s'étonner que nous tombions quelquefois dans l'erreur, malgré toutes les précautions. Grand amateur du repos, le Coréen ne craint pourtant pas la fatigue. En été, il travaille tout le jour et dort très-peu. La gaité de son caractère lui fait rechercher la musique dans la rude corvée des champs. Souvent les villageois possèdent une caisse, quelques couvercles de chaudrons en guise de cimbales, puis la flûte champêtre ; avec cela on fait tapage ; puis on chante, on saute, et au bout de quelques instants on se remet au travail. Peut-être trouverait-on chez ce peuple la reconnaissance dont le Chinois paraît tout-à-fait dépourvu. Moins esclave que ce dernier de l'amour de l'argent, il saurait, je crois, au besoin, faire assez généreusement un sacrifice. Enfin, moins entiché de ses coutumes et de ses usages, il me semblerait plus propre à recevoir la civilisation que le grand empire du milieu. Je n'ai vu, du reste, nulle part chez nos chrétiens cette répugnance pour certaines de nos cérémonies, que l'on dit avoir rencontrée chez les Chinois.

« Je n'essaierai pas de vous donner une idée des mœurs des Coréennes. Devant cette effroyable dissolution je ferme les yeux, je détourne la tête et je passe vite à un autre sujet. Il y a trois classes d'hommes en Corée les esclaves, le peuple et les nobles. Pour le moment je ne dirai rien du premier régime, parce que j'ignore qu'elles sont ses conditions d'existence. Le peuple, j'en ai déjà beaucoup parlé. Mais les nobles ! ils jouent un si grand rôle, ne fût-ce que par leurs déprédations !

« La noblesse coréenne me paraît être la plus orgueilleuse de l'univers. Tout tremble autour d'elle, même les Mandarins. Que le noble ait des écus ou n'en ait pas, c'est tout un ; il agit partout en maître. Grand nombre d'entre eux n'ont pas le sou, ils n'en sont que plus fiers. Quel supplice imagineraient-ils pour me torturer s'ils savaient que je les appelle de nobles gueux ? Dans cette caste, les habits à jour sont fréquents, et la sempiternelle couleur blanche disparaît souvent sous une teinte plus ou moins variée, qui est toujours de la crasse. Or, toute cette classe exerce sur le peuple une tyrannie épouvantable. Qu'un grand seigneur n'ait pas d'argent, il envoie des satellites chez le pauvre cultivateur. Si en route celui-ci paie bien, on le relâche ; s'il ne veut pas desserrer les cordons de la bourse, on le conduit jusqu'au palais-cabane du noble, et là il est battu ; force est de s'exécuter. Il n'y a pas de Mandarin capable d'arrêter cette piraterie journalière. Quelquefois elle se fait sous prétexte d'emprunt, mais personne n'y est trompé. Quand un noble achète champ ou maison à un homme du peuple, il se dispense communément de payer ; c'est l'usage.

« Et cependant, à ce noble on doit des respects sans fin ; on n'ose approcher de sa personne ; sa demeure est un lieu sacré ; entrer même dans la cour, serait un crime ; cette règle est tellement sévère que les amis eux-mêmes ne peuvent être reçus à l'intérieur de la maison, par respect pour les femmes ; il y a toujours pour les visiteurs un appartement séparé. Ces coutumes nous favorisent singulièrement, puisque nous avons ainsi des retraites où le païen ne pénètre pas. Malheureusement les femmes, quelles qu'elles soient, ont toujours droit d'entrer partout. Tout homme du peuple qui voyage à cheval doit mettre pied à terre en longeant l'habitation des nobles. Devant ceux-ci on ne peut fumer la pipe, et quand ils passent on doit se cacher. « En route, un noble à cheval fait descendre tous les cavaliers plébéiens ; ordinairement ils le font d'eux-mêmes, mais au besoin on les presse à coups de bâton. Nous voyageons toujours comme la noblesse, et grâce à cette innocente usurpation de titres, nous cheminons librement même en plein jour ; le Missionnaire peut manger et coucher dans les

auberges ; avec quelques précautions et surtout des guides un peu capables, il n'y a pas de danger ; on ose à peine regarder le noble, à plus forte raison on ne l'interroge pas. Ces hôtelleries, pour le dire en passant, sont pitoyables ; on n'y trouve presque rien que ce qu'on a eu soin d'y porter. Les granges et écuries sont inconnues en province ; un grand hangar, ouvert à tous les vents ; les remplace. Je me souviens d'y avoir vu, cet hiver, des bœufs habillés de paille, pour les préserver du froid : honneur au génie coréen !

« Je finis cet article sur les nobles par deux traits de leur puissance : le premier est arrivé récemment. Un de ces superbes gueux chez lesquels une sapèque même est chose rare, s'avancait fièrement, non loin de la capitale, hissé sur une carcasse de cheval. Un Mandarin venant à passer, on fait signe au seigneur de descendre, sa face, son habillement, son entourage, rien sans doute ne paraissant noble ; toutefois il refuse, et comme il reste sourd à plusieurs sommations, on le dépose près de sa bête, sans précautions oratoires et malgré la boue dont le chemin était rempli. Piqué au vif, et fort de ses titres, il va droit au Mandarin : « Tel que tu me vois, lui-dit-il, je suis noble ; telle est ma famille, tels sont mes ancêtres ; tu vas faire battre immédiatement l'audacieux roturier qui a osé porter la main sur moi. » A la vue de ce gueux couvert de boue, le Mandarin de rire ; mais l'autre continuant à décliner ses titres et menaçant le Mandarin de le faire casser, il fallut bien fustiger le fidèle satellite, non pas un peu, mais au gré du noble offensé qui, malheureusement, ignorant la douceur évangélique, lui en fit donner de quoi rouer un patient ; puis, content de l'exécution, il enfourche de nouveau son haridelle, et continue fièrement sa route.

« Du comique, passons à la tragédie. Un autre individu, noble par son sang, à n'en pas douter, est rencontré un jour par quatre satellites cherchant un voleur. Ceux-ci ayant quelques soupçons, lui demandent s'il ne serait pas leur homme. Il répond affirmativement et ajoute Suivez-moi à mon domicile, je vous indiquerai les complices et le lieu où se trouvent les objets dérobés. » On le suit ; à peine arrivé, il appelle ses esclaves, fait saisir les satellites, et après les avoir battus on leur crève sept yeux. « Voilà, dit le noble en souriant, « pour vous apprendre à mieux voir une autre fois ; cependant, je vous laisse un œil afin que vous puissiez retourner chez le Mandarin. » Il les congédie et, bien entendu, il n'a jamais été puni de cette cruauté.

« Parlons de sujets moins odieux. Ici les champs s'achètent à fort bon marché, relativement au rapport ; une bonne année peut donner au cultivateur trente pour cent. Ordinairement les terres se louent en exigeant moitié des récoltes pour le propriétaire, qui se borne à payer les impositions. Quand on prête de l'argent, c'est à 50, 60, 100 pour 100 ; un prêt à 30 pour 100 est chose rare. Pour effectuer un paiement considérable, il faut une troupe d'hommes, car deux cents francs en sapèques, de la valeur de deux centimes chacune, sont une forte charge pour un homme, et tout doit se payer avec cette monnaie unique.

« Que vous dire de la langue coréenne ? est-elle humaine ou diabolique ? il faudrait une faculté de docteurs pour décider la question. Pour la lire, en comprendre les principaux mots, c'est assez facile ; mais la parler est autre chose. Sa prononciation se saisit avec peine ; et surtout comment démêler ses tours de phrases, comment entendre toutes les chevilles inutiles dont ses périodes sont surchargées ? Aussi en suis-je toujours au même point, comprenant peu et beaucoup moins compris. Autrefois la langue coréenne devait être une langue pure ; mais depuis longues années elle se transforme en patois du chinois. Encore quelque temps, et les mots coréens auront tous disparu, il ne restera que du chinois avec désinence coréenne. L'infatuation des indigènes pour tout ce qui tient au grand empire, produira cet effet. Et pourtant leur idiome paraît plus perfectionné ; les noms ont leur déclinaison, les verbes possèdent une multitude de temps assez semblables aux combinaisons du latin. Une autre difficulté du langage coréen, c'est que les désinences changent selon la personne à qui l'on parle, de sorte, par exemple, que nous ne pouvons nous exprimer comme ceux qui nous interrogent ; nous sommes trop grands et trop haut placés pour cela ; il nous faut employer des

désinences que nous n'entendons jamais prononcer. « Enfin je finis. J'ai dit ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu, heureux s'il n'y a pas d'erreur. Si Dieu nous prête vie, par la suite nous pourrons envoyer des notes plus complètes, plus certaines, et fournir ainsi des matériaux utiles. Veuillez me dire quels détails pourraient vous intéresser.

« Agréez l'assurance des sentiments de respectueuse amitié avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Votre tout dévoué serviteur et confrère,

« A. Daveluy.

« Miss. Apost. de la Société des Miss. étrangères. »

P. S. 1er novembre. Votre ami vit encore, et, comme je l'écris à M. Barran, la persécution paraît toucher à sa fin ; je ne serai donc probablement pas du martyr cette fois ; attendons meilleure occasion.

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP25) Vol 21 1849 pp 256-261

Lettre de M. Daveluy,
Missionnaire apostolique de la Congrégation des Missions étrangères, à sa famille.

Corée,
octobre 1847.

Bien Chers Parents,

« Vous attendez sans doute de moi quelques nouvelles de ma Mission ; mais que puis-je dire, après mes lettres ou plutôt mes volumes envoyés l'année dernière ? On espère toujours des merveilles des pays lointains, et il n'y a rien que de commun ; notre vie est chaque jour la répétition du précédent. Pour retrouver un intérêt dramatique, il faut remonter à l'époque des martyrs de 1839, année si glorieuse et si pleine de douleurs, où la famine jointe aux persécutions aurait dû anéantir tous nos chrétiens, si Dieu, de sa main puissante, ne s'était réservé un petit troupeau. Tous les jours j'apprends de nouveaux détails de cette année d'impérissable mémoire. On se demande encore comment grand nombre de néophytes ont pu survivre à l'excès de leur misère. Là où le païen pouvait trouver quelques ressources chez les mandarins et les riches, le chrétien, repoussé de tous, était obligé de fuir, et les herbes des champs, les racines des forêts, devenaient sa seule nourriture. Les nobles surtout offraient un tableau désolant. Elevés dans l'abondance, et souvent dans la fainéantise, ou s'occupant uniquement de lettres chinoises, ni leurs forces, ni leurs habitudes ne leur permettaient le travail ; plus persécutés que le peuple, plus que lui ils souffraient de la faim. J'en connais qui pendant plusieurs mois n'ont vécu que de glands et de racines, attendant chaque jour leur dernière heure entre la disette et le glaive.

« L'un d'eux me racontait qu'après un long séjour sur des montagnes inhabitées, il pensa à retourner auprès d'un cousin idolâtre. N'ayant pas d'habit, il dut s'y présenter dans son costume habituel, c'est-à-dire avec un pantalon et une veste de paille pourrie. Son parent, à cette vue, recula d'horreur, et ne consentit à lui parler qu'après l'avoir fait revêtir d'habillements humains. Or, ce pauvre empaillé appartient à une famille très-riche, dont tous les enfants se convertirent, il y a peu d'années, avec leur mère. Ils commencèrent par faire restitution de vingt mille francs, fruit d'anciens prêts entachés d'usure ; puis vint la persécution ; plusieurs furent pris, les autres mis en fuite, et tous les biens dissipés. Les trois fils qui ont échappé aux tortures de 1839, mènent une vie misérable, au point que l'un d'eux, après la persécution de 1846, voulant déloger de nouveau, vendit sa maison et quelques ustensiles de cuisine pour la somme de trente-cinq sous, unique trésor qu'il emporta avec les habillements qui couvraient son corps. Tous les nobles à peu près en sont là. Faut-il s'en étonner avec les procédés qu'emploie la police coréenne. Quand les satellites sont lancés à la poursuite de leur proie, ils ont une puissance illimitée ; ils saisissent, battent, tuent à volonté qui leur tombe sous la main, puis ils pillent tout ce qui se rencontre. Pour découvrir les chrétiens aucun stratagème n'est oublié. On en a vu qui, le soir, dans les auberges, semblaient regarder autour d'eux s'ils n'étaient pas examinés, et, faisant ensuite le signe de la croix, simulaient furtivement un murmure de prières, afin que si quelque fidèle était là, il vînt à eux comme à des frères, et se jetât ainsi dans la gueule du lion.

« Dirai-je les insultes que ces hommes mêlaient à leurs cruautés ? Les satellites, assez bien instruits de la Religion par les livres saisis et par les interrogatoires des confesseurs, demandaient aux chrétiens s'ils étaient seulement baptisés. « En ce cas, tu n'as que peu de

forces, disaient-ils à la victime ; on te battra peu. » Mais à d'autres : « Est-tu confirmé ? » sur sa réponse affirmative, « Eh bien, tu es un soldat vigoureux, nous te frapperons beaucoup plus avant l'apostasie ; » et ils redoublaient les coups. Si le malheureux céda à la douleur, des cris, des injures, des sarcasmes insultaient à sa défaite : « Après la Confirmation, tu apostasies encore ! tu es un lâche, indigne du nom de chrétien. Voilà toute la pitié qu'on avait pour ses plaies et ses remords. A côté de ce pénible tableau, citons quelques traits consolants. C'est, d'abord, un vieillard de soixante et onze ans qui nous est arrivé à la onzième heure. Depuis trois ans qu'il est chrétien, sa journée se passe en prières, en lectures pieuses, en œuvres de pénitence. Le Carême dernier, il redoubla ses austérités pour se préparer à la mort, jeûnant tous les jours, tous les jours faisant le Chemin de la Croix et beaucoup d'autres exercices religieux. Plusieurs fois son fils voulut modérer cette ferveur excessive, ce fut en vain. Le Sauveur a tant souffert pour nous, disait le vieillard ; ne puis-je pas souffrir un peu pour l'amour de Jésus. Tout son Carême se passa de la sorte, et quand il vint à moi quelque temps après, pour recevoir les sacrements annuels, son maintien, ses paroles, sa foi, m'édifièrent et m'émurent jusqu'aux larmes.

« Un autre Coréen, noble d'origine, ayant quitté sa province pendant la famine de 1839, avait passé deux ou trois ans en pays lointain. A son retour, il voit quelques vides parmi ses anciennes connaissances et ses amis ; il s'informe d'eux et apprend que comme chrétiens ils ont péri dans les supplices. Cette nouvelle le frappe : « Il y a donc, se dit-il, quelque chose de bien grand dans cette Religion qui élève les hommes au-dessus de la mort ; je veux la connaître. » Et il se dirige vers les montagnes, à la recherche des chrétiens qui s'y sont réfugiés. Après s'être instruit de nos vérités saintes, il se retire lui-même dans les bois avec toute sa famille. En vain ses autres parents l'ont obsédé pour le faire sortir de son affreuse retraite ; il a répondu à leurs tracasseries par un zèle si généreux, que plusieurs de ses proches sont près de se faire chrétiens. Le pauvre noble a pour maison une cabane ouverte à tous les vents. Quel abri pour nos hivers si rigoureux ! Son unique ressource est un champ qu'il a défriché à la sueur de son front, et après tant de fatigues la récolte de la première année s'est montée en tout à une quinzaine de francs.

« Cette année, je devais visiter environ 500 chrétiens disséminés à de grandes distances. Au moment où j'allais partir, Dieu nous éprouva encore ; des affaires politiques assez graves firent couvrir les routes de satellites et d'espions ; il fallut nous cacher de nouveau, et, après être restés inactifs pendant un mois, ajourner indéfiniment mon voyage. Quelle nouvelle pour ces pauvres néophytes ! huit ans, ils ont attendu le Père, et quand il va venir, de nouveaux obstacles empêchent de le voir ! Aussitôt un grand nombre d'entre eux, accoururent où je me trouvais. Des femmes avec leurs enfants à la mamelle, des vieillards, des jeunes personnes ne craignirent pas de faire quatre, six et même huit journées de chemin pour venir chercher la grâce des sacrements, et cela par la neige, par le froid et les montagnes. Arrivés près de moi, ils étaient épuisés de fatigues ; souvent leurs pieds étaient enflés, écorchés et saignants ; mais n'importe ; auprès du Père, toute leur douleur cessait ; ils tombaient à mes pieds, fondant en larmes, recouvraient la paix de la conscience, puis recommençaient leur longue route avec joie. Ainsi vinrent deux cents et quelques personnes.

« Quant aux païens, le nombre de ceux qui désirent se convertir est grand, mais la peur les retient. Ah ! si nous pouvions prêcher librement, quelle moisson à recueillir ! Lorsqu'une occasion favorable et exempte de dangers se présente, il est rare que nos chrétiens ne fassent pas quelque conquête. Ainsi, il y a quinze mois, un satellite des mandarins s'étant converti, quitta la ville et se retira dans les montagnes. Quelques mois plus tard, il rencontre des parents et des amis ; on le questionne sur son étrange conduite : « Pourquoi aller dans les montagnes ? serais-tu chrétien ? Oui, dit-il, je le suis ; et il se met à leur prêcher l'Évangile. Ses auditeurs attendris avouent que la Religion est une bonne chose ; ils lui demandent des livres ; trente

personnes ont appris à cette lecture la bonne nouvelle, et presque toutes dans quelques mois seront des nôtres. Voilà une partie de nos joies ; elles sont dans l'espérance de l'avenir : l'espérance est la vie de l'homme, dit-on ; combien plus est-elle la vie du Missionnaire ! A force d'attendre, peut-être verrons-la moisson blanchir. Déjà nous glanons çà et là quelques épis. Entre ma première et ma seconde tournée apostolique, cinquante nouveaux chrétiens sont venus recruter nos rangs, et ma seconde visite n'est encore qu'à moitié. Or ces conversions, notez-le bien, se sont faites l'année dernière, époque de persécution, alors que le supplice d'un martyr se redisait de bouche en bouche et jetait la terreur partout. Dans tout cela, le Missionnaire est entièrement nul ; il est toujours caché ; le Sacrifice qu'il offre chaque matin est sa seule coopération au salut des infidèles ; la grâce fait tout à elle seule, et si quelquefois elle se sert des hommes, ce sont uniquement nos chrétiens qui sont à l'œuvre. « L'année dernière, au sortir de la persécution, Monseigneur voulant plus que jamais consacrer à la sainte Vierge ce malheureux pays, érigea dans ma pauvre cabane la confrérie du Saint-Cœur de Marie. La plupart de mes néophytes s'empressèrent de se faire inscrire, pour participer aux grâces qui découlent sur les associés. Quelle douce émotion pour moi quand, le dimanche, entendant les prières de nos chrétiens en langue coréenne, je pense à ce concours de tous les peuples, à ce chant de toutes les langues réunies pour célébrer les louanges de Marie et implorer la conversion des pécheurs ! Daigne cette bonne Mère nous faire part des bienfaits sans nombre qu'elle a répandus sur tant d'autres pays.

« A cet effet, je requiers les prières des Associés, celles de toutes les bonnes âmes et surtout les vôtres, bien chers Parents...

Daveluy, Miss, apost. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP26) Vol 21 1849 pp 285-8

Lettre de Mgr Ferréol,
Evêque de Belline et Vicaire apostolique de la Corée, à M. Barran, Directeur du
Seminaire des Missions étrangères.

Seoul, capitale de la Corée,
le 24 novembre 1847.

« Monsieur et bien cher Confrère,

« Vous aurez sans doute reçu la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire l'année dernière. La générosité et le triomphe des martyrs coréens vous aura comblé de joie, et l'état de notre pauvre Mission vous aura intéressé en sa faveur vous priez, je n'en doute pas, le bon Dieu de lui accorder la liberté après laquelle elle soupire. La persécution s'arrêta après la mort de nos courageux confesseurs. Le calme rétabli, et les chrétiens revenus dans leurs foyers, car plusieurs avaient fui, nous reprîmes l'administration des néophytes, et nous avons pu à peu près l'achever avec assez de tranquillité. Le ministère apostolique dans ces contrées est crucifiant pour la nature ; nous ne sommes que deux ouvriers ; les chrétiens sont disséminés sur une vaste étendue ; il faut être sans cesse en course ; les voyages au milieu des montagnes couvertes de glace et de neige, sont extrêmement pénibles. M. Daveluy ne jouit pas d'une forte santé ; cet été, il a eu une maladie sérieuse.

Le pays est par sa nourriture meurtrier pour des Européens ; le pain et le vin sont ici inconnus ; le riz bouilli et l'eau fermentée dans le froment en tiennent lieu. Environnés de périls, nous ne pouvons sortir que couverts de l'habit de deuil, qui nous cache jusqu'à la figure. Cependant au milieu de nos peines et de nos travaux, Dieu ne nous laisse pas sans consolation qui les adoucisse ; dans chaque station, nous voyons revenir des pécheurs qui depuis longues années vivaient dans l'oubli de toute pratique religieuse ; nous sommes édifiés de l'empressement des chrétiens à participer aux sacrements. Plusieurs d'entre eux viennent de vingt, trente, quarante lieues pour se confesser ; ce sont ceux qui ne peuvent recevoir les Européens chez eux. Leur désir de voir le prêtre est si grand, que, si je ne l'avais défendu sous des peines sévères, ils se transporteraient presque tous au lieu où il réside, sans s'embarrasser du danger de donner l'éveil aux païens et de faire saisir le Missionnaire.

Vous concevez cet empressement, Monsieur et cher Confrère, en pensant qu'ils ne peuvent qu'une fois l'an assister à nos saints mystères. Il en est même, parmi les femmes unies à des païens, qui ne peuvent obtenir d'eux de sortir un instant pour se rendre auprès de nous. Plusieurs fois, dans la capitale, j'ai été touché jusqu'aux larmes, en voyant des chrétiennes d'une haute noblesse profiter du sommeil du reste de la famille pour venir se confesser au milieu de la nuit ; elles professent en secret le christianisme, et personne de la maison ne connaît leur foi. Ce mystère est ici une nécessité ; car autant de chrétiens pris, autant de mis à mort, à moins qu'ils ne rachètent leur vie au prix d'une apostasie. Les lois du royaume qui proscrivent le christianisme sont exécutées avec la plus cruelle rigueur. Nos néophytes gémissent sous le joug de fer qui pèse sur eux, et soupirent après le moment de leur délivrance. Qu'est-ce que Dieu nous couvre de sa nous réserve pour l'avenir ? S'il ne protection, nous serons soumis à une dure épreuve ; on est ici persuadé qu'une nouvelle persécution est imminente.

Si nous avions la liberté de religion dont on jouit en Chine, nous verrions les Coréens entrer en foule dans le bercail de Jésus-Christ : daigne ce divin Pasteur les amener à sa

connaissance ! Une multitude d'entre eux semble n'attendre que le moment d'être libres, pour se déclarer ; ils ne sont retenus que par la crainte des tourments et de la mort.

« Voici, Monsieur et cher Confrère, le résultat de notre administration :

Confessions. 5,246

Communions. 4,225

Baptêmes d'adultes. 768

Catéchumènes. 467

Baptêmes d'enfants. 943

Enfants d'infidèles baptisés. 1,050, dont 961 sont morts.

Confirmations. 568

Mariages bénis. 300

Extrêmes-Onctions. 53

« Joseph, Ev..de Belline, Vic. apost. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP27) Vol 23 1851 pp. 71-74

Lettre de Mgr Ferréol,
Vicaire apostolique de la Corée, à M. Barran, Directeur du séminaire des Missions
Etrangères à Paris.

Corée,
le 30 décembre 1849.

« Monsieur et Cher Confrère,

« Cette année a été pour nous en Corée une véritable disette de lettres ; c'est à peine si le *Post-scriptum* qui annonçait la révolution française nous est parvenu. Depuis cette mémorable époque, nous sommes sans nouvelles. Au milieu de tant d'événements qui ont dû s'accomplir dans l'espace de deux ans, ne sommes-nous pas arriérés d'un siècle ? Souvenez-vous, je vous prie, que nous habitons le bout du monde, séquestrés du genre humain. Vraiment, pour le bruit qui se fait ici-bas, je crois que notre solitude vaut bien celle de la Thébaidé.

« Dieu nous conserve toujours sa protection ; et malgré les voix ennemies et les menaces de persécution qui se firent entendre l'année dernière contre nous, l'administration des chrétiens a pu s'achever sans fâcheux accident. Si nous n'avons pas la paix, telle que nous la désirons, nous n'avons pas non plus la guerre ouverte ; je dirai même que des jours moins orageux semblent vouloir se lever sur la pauvre Eglise de Corée. Nous avons un petit roi de vingt-deux ans qui nous gouvernait ; il vient de mourir sans laisser de postérité : c'était le dernier rejeton de la branche qui régnait dans ce pays. On a choisi pour lui succéder un jeune prince de dix-huit ans, qui depuis plusieurs années languissait dans l'exil et vivait dans un état voisin de la mendicité. Le voilà du fond de la misère placé au faite des grandeurs. Si la Providence n'était là pour s'occuper de ce monde, ne dirait-on pas que c'est un jeu de la fortune ? Son grand-père fut, en 1801, mis à mort pour cause de religion et dénoncé à l'empereur de Chine comme coryphée des chrétiens. Le roi, son petit-fils, doit, dit-on, envoyer une ambassade à Pékin pour réhabiliter sa mémoire. Probablement on parlera de la religion dans cette affaire ; je ne saurais vous dire si ce sera en bien ou en mal.

« Le prince défunt n'était pas aimé ; ceux qui l'approchaient de près payent aujourd'hui pour ses fautes. Son premier ministre vient par ordre de la cour d'avalier une potion mortelle : plusieurs autres hauts fonctionnaires ont été envoyés en exil. Ce petit royaume a aussi, comme les autres, ses révolutions ; et il est rare qu'un roi quitte ce monde sans entraîner après lui la chute d'un grand nombre de gens en place. Naguère était au pouvoir une faction de tout temps fort hostile à la religion ; sa puissance diminue chaque jour et passé aux mains du parti opposé, dont les dispositions nous sont favorables. Le jeune roi est sous la tutelle de la vieille reine, dont le frère, dit-on, mourut chrétien en 1840. Cette princesse, non plus, n'est pas ennemie des chrétiens. Les commencements de ce nouveau règne nous font donc présumer qu'une persécution n'est pas proche d'éclater. Au reste, nous sommes entre les mains de Dieu ; il fera de nous ce qu'il voudra.

« Cette année encore, M. Maistre n'a pas paru au rendez-vous que je lui avais donné dans la mer de Corée. L'occasion eût été belle pour lui : la barque que j'ai envoyée pour le recevoir a pu communiquer librement avec les jonques chinoises. Je ne sais encore quels obstacles l'ont arrêté. J'envoie à la frontière de Chine pour tâcher d'introduire un prêtre indigène. Dieu veuille diriger ses pas et le rendre à sa patrie ; il y a assez longtemps qu'il frappe

à la porte. Vraiment il semble qu'une main invisible repousse de la Corée tout nouveau missionnaire, et paralyse les efforts que nous ne cessons de faire depuis quatre ans pour en faciliter l'entrée. Le Seigneur nous voudrait-il seuls dans ce pays ? voudrait-il nous laisser lentement nous consumer dans les travaux et les fatigues ? Comme il n'est pas certain que ce soit là sa volonté, je demande à M. Libois deux missionnaires pour 1851 ; ils partiront du Kiang-Nan avec M. Maistre, et viendront sur une barque chinoise à la rencontre de la mienne sur les côtes de la Corée. Ce n'est là, comme vous le voyez, que du futur contingent.

« Veuillez, je vous prie, Monsieur et cher Confrère, nous accorder le secours de vos prières et me croire votre tout dévoué et affectionné serviteur,

« + J. Joseph Ferréol, Evêque de Belline, Vicaire apostolique de Corée.

Catalogue des Sacrements administrés pendant l'année, en Corée.

Nombre des chrétiens, y compris les enfants et les catéchumènes, 11,000,

Confessions. 6,844

Communions. 4,929

Baptêmes d'adultes. 356

Catéchumènes. 166

Baptêmes d'enfants. 680

Confirmations. 202

Mariages. 146

Extrêmes-Onctions. 55

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP28) Vol 25 1853 pp. 232-243

Lettre de M. Franclet,
Missionnaire apostolique, à M. Barran, supérieur du séminaire des Missions-Etrangères.

Kiang-nan, Chang-hai,
le 13 septembre 1852, fête de saint Aimé, mon patron.

« Monsieur le Supérieur,

« La dernière fois que j'eus l'honneur de vous écrire, en réponse à la lettre que vers le milieu de juin vous m'adressiez encore à Hai-nan, je vous informais que, quelques semaines après, j'avais été obligé de me séparer de cette île, qui m'était, à beaucoup de titres, devenue chère, pour reprendre le long et pénible chemin de la Mandchourie où me rappelait Mgr Verrolles, mon vicaire apostolique. Après avoir revu l'île fortunée de Sancian, si riche en souvenirs, après avoir touché à notre procure de Hong Kong et cotoyé de nouveau le Céleste-Empire, me voici, depuis quelques jours, arrivé aux bouches immenses du fleuve Bleu, à peu près aux deux tiers de ma course, et j'attends à Chang-hai, en jouissant de l'honorable hospitalité de Mgr Maresca, le prochain départ d'une barque chrétienne pour me rendre au rivage désiré du froid Léao-tong. J'espérais rencontrer ici M. Maistre, au retour d'une longue et pénible expédition qu'au printemps il avait accomplie avec M. Jousou sur les côtes nord-ouest de la Corée, qui lui opposèrent toujours leur infranchissable barrière ; mais déjà son infatigable zèle lui avait fait tenter une autre entreprise, qui couronna d'une heureuse fin plus de dix années de courageux efforts et de pénible attente.

« Le vif intérêt que vous avez toujours porté au bonheur et au succès de notre chère Mission de Corée, me donne l'espérance que vous ne lirez pas sans quelque plaisir les détails que j'ai pu recueillir sur la récente et toute providentielle introduction de notre confrère dans cette Mission désolée, au moment où nous avons la plus grande inquiétude sur le sort de Mgr Ferréol et de M. Daveluy. Vous y verrez une nouvelle preuve de la protection divine envers nous, lors que tout secours humain nous manque ou nous abandonne.

« M. Maistre, après sa dernière et infructueuse tentative du printemps, se retrouvait seul, son compagnon d'infortune venant d'être rappelé à notre procure. Des deux chrétiens que l'année dernière M. de Montigny, notre si digne consul, lui avait ramenés de la glorieuse campagne qu'il fit en Corée, au secours de baleiniers français naufragés sur ces côtes inhospitalières, il ne lui restait plus pour guide que le plus âgé et le moins habile. Le plus jeune et le plus courageux avait été perdu dans la dernière entreprise, alors qu'il fut envoyé dans l'intérieur pour préparer les voies et les moyens d'introduire nos deux Missionnaires, sans qu'ils l'aient vu reparaître, malgré la promesse solennelle qu'il leur avait faite de revenir au plus tôt les chercher, s'il n'était pas découvert et mis à mort. Dans cette situation fort peu satisfaisante, notre zélé confrère voulut en tirer le meilleur parti possible : il forma l'audacieux projet de se faire jeter sur la côte avec son vieux guide, et d'attendre du ciel le succès de son généreux dessein. La demeure du néophyte n'était qu'à une petite journée du rivage, puisqu'il avait pu autrefois, du haut de la montagne voisine, apercevoir les tentes que le commandant Lapierre, après son naufrage, avait fait dresser sur la petite île de Ko-koun-to. Il fut donc résolu qu'on tâcherait d'aborder à cette île appelée aussi depuis l'Île du Camp.

« Le plan était facile à concevoir, mais pour l'exécuter les difficultés étaient grandes ; car il fallait se procurer une barque macaïste ou chinoise, tout-à fait inexpérimentée sur ces

parages inconnus, et surtout un habile et intrépide pilote qui pût la conduire. Pour celui-ci, il n'y avait pas d'autre espoir d'en trouver que sur les deux navires de guerre français qui stationnaient, en ce moment, dans la rivière de Chang-hai, et sur lesquels on savait que beaucoup de nobles cœurs répondraient au premier appel. La demande en fut donc faite au commandant, qui jugea l'entreprise trop téméraire pour y exposer la vie d'un seul de ses matelots. Après un refus aussi positif, il fut impossible de rencontrer ailleurs non seulement un pilote, mais la moindre barque européenne ou chinoise. Tout le monde était découragé ; il n'y eut que le pauvre Missionnaire qui, loin de se laisser abattre, redoubla sa confiance en Dieu, lorsqu'il se vit abandonné des hommes qui se vantent d'être intrépides. Son espérance ne fut pas vaine. Un Père jésuite de la Mission du Kiang-nan, qui avait quelques connaissances nautiques, vint aussitôt s'offrir pour pilote dans cette défection générale ; puis, loin de la terreur panique, on parvint à trouver dans l'île de Tsong-ming une petite jonque païenne ; et enfin M. le consul de France à Chang-hai inventa, dans son zèle ingénieux, le moyen de protéger autant que possible la petite expédition, en remettant au Père Hélot, établi commandant de la flotte, une commission d'aller visiter les débris du naufrage, pour favoriser sous ce prétexte l'introduction clandestine du Missionnaire coréen “

« Tout étant ainsi organisé, la petite jonque leva son ancre de bois, déploya ses voiles de paille, et cingla sur la mer Jaune vers l'île inconnue du Camp français. A peine voguait-elle en pleine mer, que soudain s'éleva une furieuse tempête. Les éléments semblaient se conjurer avec l'ennemi du bien pour déjouer la sainte entreprise. Longtemps la barque lutta contre les flots qui, avec un affreux mugissement, s'amoncelaient devant elle pour lui barrer passage et l'engloutir ; après d'inutiles efforts, force lui fut de virer de bord et de chercher un abri derrière l'île de Tsong-ming, qui divise et obstrue l'immense embouchure du fleuve Bleu, lorsqu'il se jette dans l'Océan. Ce fâcheux contre-temps, loin d'abattre le courage des deux Missionnaires devenus pilotes, ne servit au contraire qu'à l'affermir et l'augmenter ; car il leur procura l'occasion d'aller célébrer, dans une chrétienté voisine, la belle fête de l'Assomption au milieu de ces pieux insulaires ; ils en revinrent plus forts et plus assurés de la puissante protection de Marie, la bienfaitrice Etoile de la mer. Sous d'aussi bons auspices le frêle esquif remit donc à la voile, et vogua vers les côtes désirées de la presqu'île coréenne. Déjà depuis longtemps l'on n'apercevait plus le rivage, et il était prudent de s'assurer de la direction à suivre, qu'ignorait entièrement la petite barque chinoise. Le P. Hélot se mit en devoir d'interroger ses instruments qui, après six heures de travail et de peine, ne purent lui donner une réponse certaine. « Courage, courage, lui disait M. Maistre, et bientôt vos recherches nous mettront sur la route qui doit nous conduire droit à notre but, au milieu des abîmes et des dangers. » En effet, la première difficulté vaincue, les jours suivants le point fut facilement trouvé, et la nacelle courait hardiment vers l'île du Camp qu'elle n'était pas bien sûre d'atteindre ; car ses pilotes improvisés, se défiant un peu de leur science, comptaient plutôt sur la protection des martyrs coréens qu'ils imploraient, surtout sur celle de l'intrépide André Kim qu'ils prirent pour patron de ces mers dangereuses.

« Déjà huit jours de cette navigation, moitié certaine et moitié douteuse, s'étaient ainsi écoulés, et rien encore sur l'horizon n'était venu réjouir les regards inquiets des pieux voyageurs. Lorsque l'aube du neuvième jour commença à blanchir, on se trouva transporté comme par enchantement devant un petit groupe d'îles sur l'une desquelles on dirigea joyeusement la barque. M. Maistre qui jadis, après le naufrage, avait habité l'île de Ko-koun-to, ne la reconnaissait pas ; pour ne point perdre un temps précieux à sa recherche et exciter par là quelques soupçons parmi les habitants de la côte, il parut plus expéditif aux deux Missionnaires de descendre sur-le-champ au petit village qu'ils voyaient devant eux, et de demander ingénument à ces hommes bons et simples où était l'île de Ko-koun-to. « Nous ne la connaissons pas, répondirent-ils quoiqu'ils eussent parfaitement compris toutes les autres questions ; et ils se disaient en leur langue qu'ils ne pouvaient donner cette indication, parce

qu'ils en seraient punis ; réflexion qu'entendit distinctement M. Maistre. Ne pouvant obtenir aucun renseignement, les deux prêtres regagnaient leur jonque, lorsqu'ils rencontrèrent sur le rivage le Sangouin, ou mandarin du lieu qui, déjà averti, accourait lui aussi leur faire des interrogations embarrassantes. On lui donna rendez-vous à bord où ils arrivèrent tous ensemble. Le P. Hélot qui cumulait les fonctions de pilote, de capitaine et de chargé d'affaires, s'empressa de prendre le premier la parole, de présenter ses lettres au gardien des côtes et de le prier, en conséquence, de lui indiquer l'île du Camp français. Le rusé mandarin, affectant de ne pas répondre, cherchait à passer à d'autres questions, lorsque son interlocuteur lui signifia qu'il eût à lui faire connaître l'île de Ko-koun-to, que c'était sur les lieux mêmes qu'il traiterait les affaires pour lesquelles il était envoyé. Le Sangouin gardant toujours là-dessus le silence, on lui dit de partir et l'on remit à la voile pour découvrir Ko-koun-to. A peine les Missionnaires avaient-ils tourné la pointe de cette île, qu'ils reconnurent le chemin tortueux que les naufragés français avaient tracés sur le rapide penchant de la montagne ; puis, un peu plus loin dans la mer, la carcasse d'un navire contre lequel leur jonque allait se heurter. Ils jetèrent donc de nouveau l'ancre ; c'était bien là l'île du Camp, où ils étaient directement arrivés sans le savoir, la divine Providence les y ayant conduits comme par la main. La nuit vint les surprendre au pied de l'île, dont ils se réjouissaient d'avoir sitôt fait l'heureuse découverte.

« Le lendemain, dès le point du jour, ils descendirent à Ko-koun-to, moins pour visiter les débris du naufrage (car il ne restait plus, grâce à la probité des Coréens, aucun vestige de tous les objets confiés à leur garde), que pour examiner de là tous les endroits du continent, éloigné encore de plus de cinq lieues, et choisir le point le plus propre et le plus favorable à la descente que l'on voulait tenter la nuit suivante. Les deux explorateurs avaient à peine regagné leur jonque, qu'arriva près d'eux le mandarin inquisiteur de la veille. Comme il avait refusé d'indiquer l'île du Camp, le P. Hélot lui refusa sévèrement aussi, sous ce prétexte, l'entrée de sa barque, lorsque le gardien des côtes lui fit répondre que, selon les coutumes de son royaume, il venait uniquement lui faire une visite de politesse. « A ce titre, répartit le prétendu mandarin français, tu peux monter à mon bord ; car sache qu'en ce point nous ne le cédon à personne ; mais sache aussi qu'il ne t'est pas permis de parler d'affaire ; je puis maintenant sans toi me livrer à mon enquête et remplir ma mission. » Un gracieux échange de politesse s'étant fait entre eux, le Sangouin s'en retourna au petit village de Ko-koun-to, tandis que les deux Missionnaires se réjouissaient de voir bientôt arriver la fin du jour, pour avancer leur barque plus près de terre et opérer le débarquement qui devenait de plus en plus pressant et difficile.

« Mais voici que sur ces entrefaites s'élève soudain un vent épouvantable qui bouleverse les eaux jusque dans leur profondeur ; le temps devint affreux et la mer si grosse et si houleuse, qu'il était impossible au petit canot de tenir la mer et même à la jonque de résister à la tempête au milieu des écueils qui l'environnaient de toutes parts. Cependant les matelots chinois, si peureux d'habitude, mais cette fois encouragés par l'exemple des Missionnaires, jurèrent qu'ils conduiraient, malgré tout, M. Maistre et son Coréen à la côte. On mit donc à la voile pour s'en rapprocher, lorsque l'on se sentit tout-à-coup empêché par un énorme banc de sable qui barrait partout le chemin. « N'importe, dirent les nautoniers chinois, nous surmonterons aussi ce nouvel obstacle ; attendons la haute marée, et nous essaierons de passer. » On attendit en effet la crue des eaux, et lorsqu'elle fut jugée suffisante, on louvoya toute la nuit sur l'écueil que l'on finit par franchir ; on alla jeter l'ancre à une lieue de terre, le plus près que l'on put, et durant toute la journée qui suivit, il fut impossible de lancer le petit canot de transport sur les vagues écumantes de cette mer en courroux.

« Ce jour de cruelle attente s'écoula sans voir finir ou diminuer la tempête ; et bientôt aux affreux brouillards de la journée vinrent s'ajouter les horreurs de la nuit. Heureusement que le mandarin aussi était retenu sur la petite île de Ko-koun-to, d'où il n'avait pu sortir, soit pour revenir à la barque étrangère, soit pour aller au continent donner des ordres. Enfin vers

minuit, le ciel s'étant éclairci et le vent considérablement apaisé, la fureur des vagues se calma ; c'était le jour du Seigneur, 29 août, qui commençait à poindre. Alors M. Maistre revêtit à la hâte son pauvre costume coréen, au milieu du religieux étonnement des gens de l'équipage ; après quoi, il descendit avec le néophyte dans le petit canot que quatre vigoureux chinois dirigèrent silencieusement vers la rive indiquée, au moyen d'un bambou pour mât et d'une natte pour voile ; car ils craignaient trop que le bruit de la pagaie ne réveillât les pêcheurs endormis sur le rivage. En effet, de nombreuses cabanes étaient échelonnées tout le long de la côte ; personne heureusement ne bougea, et la descente put s'opérer en sûreté et sans crainte. Aussitôt notre cher confrère, précédé de son vieux guide, et portant comme lui sur son dos un petit paquet des choses les plus nécessaires, se mit à gravir le sentier escarpé des montagnes, derrière lesquelles il disparut bientôt, pour aller plus loin rejoindre nos autres confrères et peut être marcher sur leurs traces au martyre, sans que l'on ait eu depuis des uns et des autres la moindre nouvelle. Que Jésus et Marie les protègent et les gardent !

« Pendant ce temps-là le P. Hélot, son généreux pilote, était resté sur la jonque où le petit canot vint le retrouver, accompagnant encore de ses vœux le missionnaire coréen pour le succès duquel il n'avait pas craint d'affronter tant de dangers. Le soleil avait depuis peu chassé les ténèbres de la nuit, complices de la pieuse fraude, que déjà l'insupportable gardien des côtes se dirigeait de nouveau vers la mystérieuse barque étrangère. Pour éviter ses visites de plus en plus compromettantes, le P. Hélot lui refusa impitoyablement l'accès de son bord. Le mandarin, ne pouvant rien obtenir, et probablement assiégé de soupçons, se rendit de là à un gros village du continent, d'où partirent aussitôt un grand nombre de barques qui s'éparpillèrent le long de la côte ; puis, à la tombée de la nuit, l'on vit s'allumer des feux de distance en distance sur tout le rivage, lesquels servirent à entre tenir durant les ténèbres la surveillance du jour, ce qui recommença et se perpétua ainsi les journées et les nuits suivantes. Mais c'était trop tard, déjà avait eu lieu la sainte contrebande qui désormais eût été impossible.

« Cependant pour déguiser encore l'entrée de M. Maistre, et attendre les nouvelles qu'il devait envoyer de l'intérieur, le P. Hélot continua à jouer son rôle de chargé d'affaires, et après la tempête retourna jeter l'ancre devant l'île du Camp. Le Sangouin aussi, un peu embarrassé de sa présence, poursuivit son rôle d'espion et mit en jeu toute espèce de ruses pour découvrir le secret d'une députation si peu imposante et par conséquent pour lui suspecte. Voici le stratagème qu'il inventa. Il travestit un de ses satellites en mandarin supérieur, lui improvisa une nombreuse escorte, et vint avec lui le lendemain avec plus de cinquante hommes ; ils montaient trois fortes jonques sur les quelles flottaient de grands drapeaux où on lisait écrit en gros caractères chinois : Le grand mandarin du lieu vient faire des interrogations pacifiques. Le grand mandarin de France qui, sur son navire de trois mètres de large, n'avait pour tout état-major que ses huit matelots chinois, et pour tout appareil de guerre que le couteau de la cuisine, ne se laissa pas éblouir à l'arrivée du brillant et nombreux cortège des deux Sangouins de Corée ; il reçut à son bord le prétendu mandarin supérieur qui demanda d'être accompagné de six scribes et interprètes. Déjà ils étaient tous accroupis sur le pont, et avaient leur pinceau en main, lorsque le P. Hélot fit lui-même la première question : Que veux-tu savoir de moi, dit-il au grand Sangouin ? Tout n'est-il pas expliqué par mes lettres de commission que tu dois connaître ? Si tu étais mandarin, tu devrais au moins savoir que je ne puis traiter que les affaires pour lesquelles je suis envoyé ; or, j'ai vu et puis voir par moi-même l'état des débris du naufrage ; cela me suffit, je n'ai plus rien à faire avec toi.

« Puis, s'apercevant de la supercherie, il ajouta : Tu es un imposteur, tu n'es pas mandarin ; retire-toi bien vite. » Ce que fit en effet le faux sangouin avec son confrère et leur pompeux entourage.

« Les jours suivants, la plus grande vigilance ne cessa de régner sur la côte ; il était dès-lors impossible que des lettres de l'intérieur pussent parvenir à la barque chinoise. Le capitaine

de l'expédition ordonna donc à son équipage de se préparer au départ ; la petite jonque retira son ancre de bois, déploya toutes ses nattes de jonc au vent, tourna sa proue aux grands yeux de poisson vers les marais du Kiang-nan, et, après quelques jours d'heureuse traversée, remonta le Oussong, et reparut triomphante à Chang-hai. Il fallait voir ces pauvres matelots chinois tout fiers de leur glorieuse campagne, et surtout, ce qu'il y avait de plus beau et de plus consolant, pleins d'admiration pour le dévouement apostolique que seule peut inspirer notre religion sainte, s'instruisant déjà de la doctrine et des prières chrétiennes, et donnant le doux espoir d'une prochaine et sincère conversion à l'Évangile. Pour le Père Hélot, qui avait fait l'offre généreuse de ses talents et même de sa vie pour la périlleuse entreprise, il est, depuis huit jours, revenu ici avec la joie de l'avoir menée à bonne fin, et chaque jour il en reçoit nos félicitations et nos remerciements. Quant à moi, Monsieur le Supérieur, j'espère sous peu prendre aussi une petite jonque pour tenter ma seconde entrée au Leao-tong ; elle n'offrira pas d'aussi grandes difficultés, mais aussi elle ne me donne guère l'espoir d'y aller cueillir une palme avec la couronne céleste. Priez pour moi, afin que je consomme, n'importe comment, mais toujours en Apôtre, ma pénible course. Veuillez présenter mes humbles hommages à Messieurs les Directeurs, et les prier d'agréer avec vous l'expression des sentiments de profond respect et de parfaite obéissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre indigne serviteur et confrère,
A. Francllet, Missionnaire apost,

L'Eglise de Corée, qui vient de recevoir dans M. Maistre un si courageux apôtre, est une des Missions les plus souvent décrites dans les Annales. Il serait donc superflu de revenir encore sur son héroïque et douloureux passé. Un mot pour fixer nos souvenirs, quelques noms et quelques chiffres pour préciser l'état actuel de cette chrétienté, c'est tout ce que réclament l'intérêt du sujet et la pieuse curiosité de nos lecteurs. L'isolement séculaire où dormirent avec tant d'obstination les Etats lointains de l'Asie, est toujours la condition sociale de la Corée. En vain autour d'elle ce blocus est déjà levé pour la Chine ; en vain à cette heure il est menacé au Japon ; seule la presque île coréenne échappe encore au contact et aux entreprises du dehors. Sa position géographique, jointe à son extrême pauvreté et aux rigueurs de son gouvernement ombrageux, sont les trois causes qui l'ont maintenue jusqu'ici dans sa vie d'exclusion. Au nord, seul point qui la lie au continent, elle a fait un désert de quinze lieues de large, sorte de barrière où toute habitation et toute culture sont interdites ; et derrière cet espace désolé, elle a étendu un rideau de satellites plus serrés, plus nombreux, disent les Coréens, que les arbres de leurs impénétrables forêts. A l'ouest elle a pour défense des mers et des écueils fameux par de récents naufrages. A l'est, et au midi elle s'abrite encore derrière les flots, derrière les tempêtes, les glaces et l'empire du Japon, autre mission noyée dans le sang de ses chrétiens.

Dans ce royaume gardé comme une prison, végète un peuple de dix millions d'âmes ; là fut porté l'Evangile il y a 221 ans ; là vit entre le baptême et l'échafaud une chrétienté de onze mille néophytes ; là se cachent et se dévouent depuis 1845 un évêque et un prêtre français, Mgr Ferréol et M. Daveluy, là nous venons de voir M. Maistre courir au-devant du martyr. Rien dans les Missions ne ressemble plus à un martyrologe que les annales de l'Eglise coréenne. Toute son histoire est écrite avec son sang ; chacune de ses dates est marquée par une persécution ; chaque détail est une scène de torture, de cachot ou de supplice ; tout personnage connu est invariablement un martyr. Son premier néophyte fut un martyr ; son premier apôtre chinois, un martyr ; son premier prêtre indigène, un martyr ; son premier évêque, un martyr ; ses premiers Missionnaires européens, des martyrs. Et c'est pour pénétrer dans un royaume d'où ses confrères ne sont jamais sortis que par l'échafaud, c'est pour aller partager la misère et la proscription de quelques fidèles étrangers et inconnus, que M. Maistre a consumé dix années de sa vie, dépensé soixante mille francs, à roder autour de l'infranchissable frontière, à courir sous tous les déguisements et à travers tous les périls des ports de la Chine aux déserts du Léao-tong, appelant des guides coréens toujours vainement attendus, demandant tour à tour aux barques chinoises et aux navires français de le jeter sur la côte où sa tombe est marquée ! La mort était si évidente au terme de l'entreprise, que les plus hardis marins ont refusé de s'en faire les complices en prêtant leur concours. Il fallait un apôtre pour comprendre cet héroïsme et s'y associer. Prêtre, le P. Hélot a l'intelligence des folies de la croix ; membre d'une société qui a pour tradition de ne compter ni les difficultés ni les périls, il se sent au poste où le veut sa Compagnie quand il rivalise de dévouement et de courage avec un apôtre étranger. Dans la panique générale, le jésuite s'improvise pilote d'une barque délabrée, conduit heureusement son intrépide passager vers une terre inconnue, et après l'avoir déposé sur le rivage, et suivi quelque temps du regard et du désir, revient à ses néophytes avec la joie si pure d'avoir exposé sa vie pour une mission qui n'est pas la sienne.

Quelle différence entre ces procédés de l'apostolat catholique et ceux des ministres de l'erreur ! En 1836, une expédition protestante eut aussi lieu en Corée. « Un jour, dit M. Faivre,

missionnaire lazarisite, arriva sur la côte un vaisseau européen, dont le pavillon portait cette inscription en caractères chinois : Religion de Jésus-Christ. La joie des chrétiens fut grande à la pensée qu'ils allaient embrasser des frères ; ils se rendirent à bord en grand nombre ; mais le ministre protestant les salua de ces paroles, sacramentelles parmi les païens : « Que l'Esprit de la terre vous bénisse ! » A ces mots, persuadés qu'un piégé était tendu à leur bonne foi, ils se dispersèrent et ne reparurent pas. Le résultat de cette mission fut de jeter quelques caisses de bibles sur le rivage, et d'envoyer quelques livres chinois au roi de Corée qui les rendit aussitôt : on lui avait même adressé des livres anglais, comme si le roi de Corée savait la langue des Iles britanniques ! » Le contraste que nous indiquons ici se remarque partout. Il est d'une vérité si palpable, que des hommes étrangers par habitude aux questions religieuses, n'ont eu besoin que de leurs yeux pour le voir et de leur bonne foi pour le signaler. On nous saura gré de citer, à ce sujet, quelques réflexions empruntées au Journal d'un officier de marine.

« Il est regrettable, soit dit tout esprit de nationalité à part, que partout, dans l'Océanie, les Missionnaires catholiques n'aient point devancé les protestants. Qu'est-ce en effet qu'un missionnaire protestant ? C'est à la fois un docteur, un industriel, un marchand, un pédagogue, un chef de famille, sans charité, sans onction, sans chaleur. Puissamment patronné, richement salarié, il ne s'aventure jamais loin des lieux où asile et protection lui sont assurés par les navires de guerre de sa nation. Presque toujours pauvre hère dans son pays, il est ici un personnage, et s'occupe avant tout de jouir de son heureuse position. La maison qu'il habite, toujours la plus belle, est largement pourvue de tout le confort de l'Europe, et quand il a fait son instruction ou sa classe comme le ferait un instituteur, il se croit en règle avec sa conscience. Ce n'est pour ses ouailles ni un père, ni un ami, ni un guide, ni un consolateur, mais un austère censeur, un maître orgueilleux et avide, dont la domination sans prestige fait bientôt regretter l'autorité avilie des anciens chefs. Ceux-ci, du moins, avaient pour eux la nationalité, le droit traditionnel, l'éclat de la beauté, de la force et de la vaillance. Regrets tardifs ! Sous peine de guerres et de massacres, il faut subir ces maîtres imposteurs ; on les déteste, on les méprise et on les subit.

Qu'est-ce, auprès de ces Pharisiens, que le Missionnaire catholique ? Vigoureux soldat de la foi, il se fait abandonner sur la première plage, sans le pain du lendemain ; défiant la faim, la misère, les tortures, le casse-tête et la dent du cannibale, seul, il s'avance bravement, l'œil fixé sur son but. Le sang des martyrs qui l'ont précédé exalte et réchauffe son courage. Il adopte tous les costumes, toutes les langues, tous les usages ; Chinois en Chine, Tartare en Tartarie ; du Thibet à la Nouvelle-Zélande, vous le trouverez partout. Malgré la sévérité des édits qui le menacent, il est aux portes du palais de Pé « kin ; il est en Corée, à Siam, au Tonkin, dans les forêts du Brésil, sur les lacs du Canada, dans les « déserts de l'Afrique ; presque partout sans asile assuré, partout sans famille, sans joie, sans espoir en ce monde. Mais quelle autorité donne à sa parole, surtout chez de pauvres sauvages, ce dédain des choses d'ici-bas ! Sa morale est consolante, sa vie est exemplaire ; ni misère, ni humiliations, ni dangers ne peuvent rebuter son dévouement ou étonner son courage.

Plus humble que les plus humbles, plus pauvre que le dernier de ses néophytes, il sait pourtant faire passer dans le cœur des autres le feu sacré qui l'anime ; c'est qu'il sait, comme dit le poète, « *Verba animi proferre et vitam impendere vero* ». C'est à lui et non pas à vous, confortables apôtres des bords de la Tamise, qu'il appartient de prêcher la religion du sacrifice et de l'abnégation... Nous n'avons nullement entendu contester que les missions protestantes n'aient des ramifications dans toutes les parties du monde. M. de Gasparin fait une longue énumération des lieux où s'est exercé, où s'exerce encore leur ministère. Ces lieux sont nombreux, nous le savons. Quant aux longues rangées de tombes dont il parle, nous ne les avons pas vues, ni lui non plus probablement. Ce qui est bien positif, c'est qu'il ne verra nulle part en longues rangées les tombes des Missionnaires catholiques. Ceux-ci partent seuls et

disparaissent ; les années passent, on n'en entend plus parler. Où est leur tombe ? ont-ils une tombe ? Dieu seul le sait.

« A. De Larminat, officier de marine, 9 novembre 1851

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP30) Vol 25 1853 pp 424-6

Lettre de Mgr Ferréol,
Evêque de Belline, Vicaire apostolique de la Corée, à M. Barran, supérieur du
Séminaire des Missions Etrangères.

Capitale de la Corée,
le 19 septembre 1852.

« Vous savez déjà, cher confrère, comment M. Maistre nous est enfin arrivé par une voie tout extraordinaire. Après avoir envoyé, deux fois ce printemps, des barques pour le recevoir, et les avoir vu revenir sans aucun succès ; tout à coup, au moment où personne ne s'y attendait, j'apprends qu'il a abordé le rivage coréen et qu'il s'est rendu chez nos néophytes. Vous dire ma joie et les actions de grâces que je rendis à la divine Providence pour un si grand bienfait, ne serait pas chose facile ; tous nos confrères se félicitèrent vivement avec moi de cette heureuse entrée, après tant d'années de voyages et d'essais infructueux. Je vous remercie encore de toute la sollicitude que vous portez au choix des sujets destinés pour cette difficile Mission ; j'espère pouvoir introduire M. Janson au printemps prochain.

« Cette année a été encore plus déplorable que les précédentes, à cause de la famine qui a exercé ses ravages sur presque toutes les parties du royaume. Les pauvres chrétiens ont beaucoup souffert, et malheureusement je n'ai pu venir à leur secours autant que je l'aurais désiré.

« Vous voyez, Monsieur et cher confrère, que cette lettre n'est pas écrite de ma main, à cause d'une maladie grave dont Dieu permet que je sois atteint depuis Pâques. Il m'a été impossible, depuis cette époque, de prendre part à aucun travail ; je ne suis presque pas sorti de mon lit ; ce n'a été qu'une succession de mieux et de pire qui laisse la maladie dans toute sa gravité ; il n'y a presque pas d'espoir que j'en relève, toutes les consultations de médecin ayant été inutiles jusqu'à ce jour. Priez pour moi plus que jamais ; quand vous recevrez cette lettre, les choses seront sans doute accomplies ; quoi qu'il en soit, j'attends avec confiance et résignation ce qu'il plaira à notre divin Maître d'ordonner sur mon sort. L'administration dans ce pays est accablante ; il y a longtemps que je pressentais ce dénouement de tant de fatigues. La multiplicité des lieux de réunion, les marches quotidiennes à travers les montagnes, par les neiges et la glace, épuisent les forces en peu de temps. Depuis plusieurs années M. Daveluy paie aussi son tribut à la maladie ; le P. Thomas, bien qu'indigène, a fait ses deux administrations avec la plus grande peine ; ajoutez que l'état de persécution nous empêche d'user, dans les voyages, des adoucissements qui les rendraient supportables.

« Supposé que la maladie, venant à cesser, me laissât sans l'usage de mes jambes, tel que je suis maintenant, il serait à propos de demander à Rome la permission de dire la sainte Messe assis, pour la consécration des saintes huiles et celle du coadjuteur ; je suis un cadavre plutôt qu'un être vivant, complètement paralytique.

« Voici le compte-rendu de l'administration de 1852. Confessions, 8,091 Catéchumènes, 243 Communions, 6,199 Baptêmes d'enfants, 648 Baptêmes d'adultes, 276 Confirmations, 257 Mariages, 160 Extrême-Onctions, 66 Nombre des chrétiens, 12,450.

« Agréez, etc.

J.-J. Ferréol, Evêque de Belline, »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP31) Vol 25 1853 pp 427-433

Lettre de M. Daveluy,
Missionnaire apostolique en Corée, à M. Barran, Supérieur du Séminaire des Missions-
Etrangères à Paris,

le 18 octobre 1852.

« Monsieur et Respectable Confrère,

« Votre pieuse sollicitude pour nos Missions me fait un devoir de vous donner en quelques mots le compte rendu de l'année qui vient de s'écouler. Au mois de novembre, je me séparai de Monseigneur, qui se préparait à recommencer ses courses apostoliques avec le P. Thomas, tandis que votre serviteur devait diriger une espèce de collège qui, tout en lui facilitant le repos, lui ménageait les moyens d'être utile à la Mission. L'année s'ouvrait dans ces dispositions pacifiques, lorsque se présenta un contre-temps qui ne devait être que le premier anneau d'une longue chaîne de contradictions et de misères. Les courriers chargés de nos dépêches, arrêtés par des difficultés inattendues, franchirent trop tard la barrière coréenne ; les chrétiens chinois étaient déjà partis sans tenir compte du retard, et l'échange des lettres fut impossible. La résignation aurait été plus facile, si ce petit accident n'eût empêché la réception d'une lettre de M. Maistre, qui nous indiquait un rendez-vous pour la première lune. Ce cher confrère se présenta donc et parvint, après une vaine attente, à nous annoncer sa présence sur les côtes. Nous avisâmes aussitôt aux moyens de l'introduire, et de l'avis de Sa Grandeur, deux jeunes élèves furent envoyés à sa rencontre. Mais l'impatience du pilote de M. Maistre, qui avait forcé notre cher confrère à s'éloigner, obligea aussi nos jeunes élèves à revenir sur leurs pas après d'inutiles recherches.

« Pendant que cette expédition échouait ainsi, Mgr Ferréol, fatigué d'une longue et accablante administration, fut tout à coup attaqué d'une maladie si violente, qu'au bout de quelques heures il fut réduit à la dernière extrémité. Le P. Thomas, appelé en toute hâte auprès de Sa Grandeur, crut, après quelques jours, pouvoir retourner à son ministère. Mais bientôt la maladie prenant un caractère encore plus alarmant, je dus accourir à la capitale pour y administrer les derniers sacrements à mon Evêque. J'étais occupé à ces devoirs si doux et si pénibles, lorsque des bruits d'un nouveau rendez-vous fixé par M. Maistre m'obligèrent à faire partir une nouvelle expédition qui, après deux mois de recherches inutiles, ne fut pas plus heureuse que la première. Dieu nous consola un peu des inquiétudes que nous avions pour ce cher confrère, par le mieux sensible que présenta alors la santé de Monseigneur ; il put offrir le saint Sacrifice le jour de la Fête-Dieu ; j'en profitai pour administrer quelques chrétiens de la capitale. Mais j'avais à peine commencé, et déjà la maladie reparaisait avec toute sa gravité ; elle se manifestait, comme auparavant, par un dépôt dur et gros formé au-dessous de la région du cœur, elle ne souffrait la présence d'aucun aliment dans l'estomac et provoquait le malade à des vomissements si fréquents et si affreux, qu'il suffisait de quelques instants pour le réduire à l'épuisement le plus complet. Les médecins chrétiens, très-accrédités dans le pays, ont été consultés avec les médecins païens ; mais le mal a résisté à tous les remèdes.

« Cet état continuait avec ses affreuses alternatives, lorsque nous arriva l'heureuse et consolante nouvelle de l'entrée de M. Maistre. Nous l'envoyâmes aussitôt chercher, et quinze jours après nous étions, lui et moi, réunis auprès de Sa Grandeur. Notre joie, comme vous le pensez, n'était pas sans mélange. Les souffrances de Monseigneur redoublaient ; les secours

de l'art étaient déclarés impuissants. Nous adresser au cœur immaculé de Marie était notre unique ressource : nous le fimes par une neuvaine ; mais notre Mère semble absolument vouloir mettre fin à l'exil de son serviteur, et se montre jalouse de l'appeler à elle. Si nous devenons orphelins, elle nous consolera sans doute par une sollicitude plus maternelle ; c'est grâce à sa protection, je n'en doute pas, que j'ai pu faire face aux fatigues de l'année. Obligé de donner mes soins à Monseigneur et de faire l'administration à sa place, par les routes les plus pénibles, tout en remplissant mes fonctions ordinaires, j'ai trouvé du temps et de la force pour tout. Mais vous savez que Dieu ré compense les fatigues de ses Missionnaires par de nouvelles épreuves. Aussi pour couronner l'année, il a permis que je fusse attaqué d'une dysenterie qui m'épuise depuis 20 à 25 jours. Ma lettre se ressentira sans doute de cet état de langueur ; je sens que ma plume et mes idées sont rebelles et ne m'obéissent qu'avec peine. Si je ne savais pas que le Missionnaire est fort et qu'il triomphe alors qu'il est faible, cette indisposition me paraîtrait au moins inopportune, puisque cette année je vais cumuler les fonctions et les fatigues.

« Après vous avoir fait partager mes chagrins de famille, permettez-moi de vous initier à nos joies toutes spirituelles. Je ne pourrai pas réjouir votre cœur par le tableau d'une nombreuse assemblée de fidèles, se pressant dans une magnifique cathédrale, et louant Dieu de toute la force de leur voix et de tout l'élan de leur cœur, au chant de l'orgue et des cloches. Non, le Maître de l'univers et sa sainte religion sont encore proscrits de cette terre ! Mais pénétrez avec moi dans une chambre étroite et basse d'un de nos chrétiens, et là vous verrez des fidèles accourus pendant la nuit, entassés les uns sur les autres, respirant avec peine au milieu d'une atmosphère viciée et d'une chaleur étouffante. Tous sont avides de nourrir leur âme de la parole de vie et de la grâce des sacrements. Ce sont des veuves qui se consolent de la perte de leur mari par le choix d'un époux glorieux qu'elles ne perdront jamais ; ce sont des épouses qui, à force de soins et de prudence, sont parvenues à mettre en défaut la surveillance la plus vexatoire, ce sont des chrétiens persécutés par leur propre famille ; ce sont des païens même qui viennent au moins nous saluer pour se consoler au milieu des obstacles qui entravent leur conversion.

« Je pourrais offrir à votre pieuse curiosité d'autres tableaux non moins édifiants : combien de fois n'avons-nous pas l'occasion d'admirer les miracles de la grâce ! Dans la nécessité d'être court, je me bornerai à vous citer quelques exemples. Une femme était parvenue à l'âge de 35 ans, sans savoir qu'elle avait été baptisée tout enfant dans une maladie, lorsque son oncle, sur son lit de mort, lui apprit cette heureuse nouvelle et lui communiqua pour héritage quelques vérités de notre sainte Religion avec deux ou trois prières en chinois ; dès-lors la grâce du baptême ne demeura plus oisive, elle féconda ce premier germe de la divine parole. Pendant 30 ans, la bonne femme récitait plusieurs fois le jour ses prières qu'elle ne comprenait pas, et souhaitait ardemment rencontrer des fidèles pour mieux s'instruire de notre foi. Enfin, pour récompenser ses pieux désirs, Dieu voulut que la famille d'un néophyte proscrit vînt s'établir dans le village. Le bruit se répand bientôt que ce sont des chrétiens, des parents d'un exilé pour cause de religion. La bonne femme entend ces bruits, tressaille de bonheur et court vers ces anges que le ciel lui envoie, Un instant après, elle était à mes pieds pour recevoir le sacrement de pénitence. Le même jour, se présentait une femme baptisée par nos anciens confrères, mais que la persécution avait séparée, depuis seize ans, de tout chrétien. Malgré son isolement et la privation de tout secours, elle n'avait pas cessé un seul instant de remplir ses devoirs. Une mère, nouvellement baptisée, avait parlé de notre sainte Religion à sa fille et lui avait inspiré un si vif désir de l'embrasser, qu'elle ne cessait de s'instruire de notre sainte foi, mais à l'insu de son mari ; celui-ci trouva un jour un catéchisme dans sa maison et le brûla aussitôt. Sa jeune épouse n'en continuait pas moins son pieux travail : battue alors avec violence, elle s'éloigna ; mais ayant appris des chrétiens qu'il n'est pas permis de quitter ainsi son mari, elle revint aussitôt à son époux, sans rien rabattre cependant de ses saintes pratiques. Le mari furieux la frappa à grands coups de bâton ; mais la jeune héroïne subit tranquillement

cette brutalité, et dit à son persécuteur : « Frappe, je suis chrétienne et je le serai toujours ; tu peux me tuer, je ne crains pas la mort ; mais me faire quitter ma religion, jamais ; je ne le puis pas. » Vaincu par tant de courage, son mari lui laissa un moment de repos ; elle en profita pour achever de s'instruire et recevoir la grâce du baptême que je lui administrai avec bonheur.

« Laissez-moi vous dire, en finissant, un mot de la situation politique du pays. Le jeune roi, sorti de prison pour s'asseoir sur le trône, est émancipé depuis quelques années, et gouverne de droit ; mais son incapacité laisse toute l'autorité dans les mains de quelques grands fonctionnaires, qui règnent de fait et sont tout-puissants. Ce sont autant de sangsues qui ne suivent, dans leur administration, d'autre loi que celle de leur intérêt. Les places sont mises publiquement à l'enchère et données au plus offrant. Toute mesure qui peut faire affluer l'argent dans les coffres de ces banquiers gouverneurs, quelque arbitraire et despotique qu'elle soit, est aussitôt adoptée malgré les cris du pauvre peuple qui appelle de tous ses vœux un prompt changement. Dans cette agitation universelle, une révolution paraît inévitable. Les prophéties du pays désignent même le nom de famille de celui qui doit occuper le trône après la chute de cette dynastie. Les uns fondent leur espoir sur un parti de rebelles qui levèrent, l'année dernière, l'étendard de la révolte dans une province du Nord. Quelques commencements d'insurrection ont également éclaté le mois dernier dans la région de l'Est. D'autres, dit-on, attendent du secours de l'étranger. Au milieu de cette crise de la nation coréenne, le peuple qui ne connaît encore qu'imparfaitement le christianisme, lui rend cependant hommage. Les païens disent même aux néophytes : « Vous autres chrétiens, vous n'avez rien à craindre ; s'il y a des troubles, vous avez des secrets pour y échapper ; mais ne vous sauvez pas seuls, sauvez-nous avec vous. » Quoi qu'il en soit, il est certain que l'horizon s'assombrit de jour en jour et nous promet une année de tempêtes.

« Je finis en vous priant d'agréer l'assurance du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Supérieur, Votre tout dévoué serviteur et confrère,

A. Daveluy, Missionnaire apost. de la Congregation des Missions Etrangères.

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP32) Vol 26 1854 pp 5-17

Extrait d'une lettre latine du P. Thomas Tshoez,
Prêtre coréen, à M. Legrégeois, Directeur au Séminaire des Missions-Etrangères à Paris.

Corée,
le 15 octobre 1852.

« Très-Révérénd Père,

Après huit mois de fatigues, la visite des fidèles confiés à mes soins est heureusement terminée. Je profite des premiers et courts moments donnés au repos, pour vous exprimer la joie que vos bienveillantes lettres m'ont apportée de si loin, et vous faire partager, en vous édifiant, les pieuses consolations qui m'ont toujours accompagné dans mes courses apostoliques. Partout même ferveur, partout même empressement à entendre la parole de Dieu et à recevoir les sacrements. Pour acquérir ces richesses toutes divines, nos néophytes ne savent pas marchander avec les sacrifices, et lorsque, malgré leur bonne volonté, le dévouement ne suffit pas, une piété industrielle ne manque pas de venir à leur secours. Dans un lieu éloigné de tout fidèle, vivaient deux familles, l'une chrétienne, et l'autre entièrement idolâtre, Entreprenre de longs voyages pour puiser à la source des sacrements des grâces abondantes, était chose facile pour le chef de la famille catholique. Mais les femmes, condamnées par les lois de la plus rigoureuse convenance à garder le foyer domestique, soupiraient depuis longtemps, et toujours en vain, après le même bonheur, lorsque, sous prétexte d'affaire, elles parvinrent à éloigner pour un temps le chef de la famille païenne. Je fus aussitôt appelé. Sur la demande de nos chrétiens, les femmes idolâtres avaient cédé leur habitation pour me recevoir. C'est dans cette maison, transformée en oratoire, et ornée avec toute la promptitude de la plus généreuse charité, que Dieu, au milieu du silence et d'un saint recueillement, vint visiter cette pieuse famille, tandis que les païens dormaient du sommeil le plus profond.

« Vous pouvez juger par ce trait combien notre ministère est peu libre. Dès qu'un néophyte est connu, il n'a plus qu'à choisir entre les fers ou l'apostasie. Aussi pouvons-nous à peine instruire les païens par nos fidèles, et encore moins par nous-mêmes. Heureusement que la grâce sait bien se passer de nous pour opérer des conversions. Une simple rumeur, un fait quelconque, une circonstance très-indifférente en apparence, quelquefois même défavorable au christianisme, lui suffit pour faire pénétrer la lumière dans le cœur de ces pauvres païens.

« Un nouveau converti, appartenant à la plus haute noblesse ; vient d'être encore tout récemment l'objet de ces miracles de la miséricorde divine. Souvent il avait entendu parler de la religion chrétienne comme d'une doctrine perverse et séditeuse. Cependant, non loin de sa demeure, dans la vallée de Mienghemeshki, vivaient plusieurs chrétiens. Il voulut, on ne sait pourquoi, se bâtir une maison tout près de leurs habitations. A son arrivée, le village chrétien fut entièrement dévoré par l'incendie. Tso (c'est le nom du converti) accourut consoler les malheureux néophytes dans une si grande infortune ; mais étonné et saisi d'admiration à la vue du calme empreint sur tous les visages, il demanda la cause de cette étrange résignation. Après plusieurs réponses évasives, qui étaient loin de satisfaire sa curiosité, les habitants furent forcés d'avouer qu'ils étaient chrétiens, qu'en cette qualité, ils regardaient tous les événements comme des dons de la main de Dieu, et que, pleins de confiance en sa bonté paternelle, ils se contentaient d'adorer sa providence infiniment sage.

« Ces paroles suffirent pour porter la joie et la lumière dans le cœur de Tso. Dès ce

jour, il se mit à apprendre le catéchisme et à pratiquer notre sainte Religion pour devenir un parfait chrétien. Mais que d'obstacles à vaincre ! Les tablettes vénérées des ancêtres qu'il faut répudier, les liens si nombreux et si chers du sang et de l'amitié qu'il faut rompre, ne sont que le premier signal et le début des persécutions. La grâce combattant dans son cœur, Tso mesura, sans trouble, l'étendue des sacrifices, et n'en résolut pas moins de tout mépriser pour servir son Dieu. Après avoir éloigné ses parents pour diverses affaires, il convoqua près de lui quelques chrétiens, et livra aux flammes sa maison et tout ce qu'il possédait, sans laisser néanmoins soupçonner aux païens que l'incendie était volontaire. Affectant alors un profond dégoût pour la société, il déclara qu'il veut renoncer à tout commerce avec ses semblables, et vivre désormais comme un homme mort civilement. Dans une de mes visites, je baptisai ce fervent catéchumène, et lui donnai le nom de Paul, l'exhortant à imiter ce bienheureux Apôtre, qui de persécuteur de l'Eglise en était devenu l'oracle et le plus ardent défenseur. Tso se mit aussitôt à l'œuvre. Le premier qu'il essaya d'amener à la lumière de l'Evangile fut son jeune frère, lettré de la plus grande distinction, qui, à la considération dont il jouissait dans le monde, joignait l'espoir bien fondé de monter aux plus hautes dignités. Malheureusement trop sage à ses propres yeux, il ne voulut pas comprendre la vérité, et s'efforça même par ses sophismes de ruiner la foi dans le cœur du nouveau converti. Obligé par la loi de respecter ce frère aîné, il n'osait le persécuter ouvertement ; mais il se dédommageait de cette contrainte par la violence des tracasseries secrètes. Il s'avisa un jour de se mettre au lit, jurant qu'il ne boirait et ne mangerait rien avant d'avoir reçu avec serment l'apostasie du néophyte. Huit jours de jeûne l'avaient réduit à la dernière extrémité, lorsque Paul accourut au secours de ce misérable. Pourquoi, lui dit-il, pourquoi tant de folie ? Tu ne veux pas que j'aie à Mienghemeshki ; eh bien ! je n'y irai plus : prends donc la nourriture nécessaire pour retenir la vie qui t'échappe. Ne pouvant rien obtenir de son frère, le jeune lettré tourna toute sa fureur contre les chrétiens. « Je ferai venir les satellites, leur dit-il, et vous serez tous enchaînés. » A cette menace, les fidèles détruisent leur petit oratoire, abandonnent les travaux de l'agriculture, et s'enfoncent dans la profondeur des bois, où les attendent des souffrances sans nombre et une misère sans borne. Heureux encore si tous leurs malheurs ne devenaient pas une pierre de scandale pour les païens ! Car, témoins chaque jour de la vie triste et solitaire que nos frères mènent dans des forêts inabordables ; témoins de la pauvreté et de l'opprobre où la persécution les réduit ; témoins des incarcérations et des supplices qui les signalent comme des malfaiteurs, les idolâtres ne peuvent s'empêcher d'ajouter foi aux calomnies de nos ennemis, et de concevoir contre le christianisme la haine qu'on porte naturellement à la perversité. S'ils viennent à découvrir parmi eux un chrétien, ils se croient obligés par religion de le poursuivre des traitements les plus atroces. Oh ! si par-dessus tous ces maux, la persécution, venant à se ranimer plus violente, étendait sur nous son voile de deuil, mon Dieu, que deviendraient vos enfants ! Mais aussi, qu'un rayon de liberté descende sur cette famille de proscrits, combien d'âmes, timides encore, il est vrai, mais qui n'attendent que le grand jour de vos miséricordes pour se déclarer, ouvriront enfin leur esprit et leur cœur à la lumière de votre saint Evangile ! O mon révérend Père ! élevez avec nos frères d'Europe vos mains vers le Seigneur, pour qu'il hâte l'heure désirée de la paix et du salut. Que d'âmes souffrent ici violence ! Je ne veux vous en citer qu'un exemple.

« Dans la province du Kiengksong vivait un homme fier et puissant, aussi redouté pour l'emportement de son caractère que pour sa sévérité comme magistrat. Ho était son nom. Son frère, s'étant converti au christianisme, avait reçu au baptême le nom d'André. A cette nouvelle, Ho entra en fureur ; d'une main il prit une épée, et de l'autre saisit son frère, lui donnant à choisir à l'instant entre la mort ou l'apostasie. André, impassible, présente sa tête au glaive. Tant de courage étonne, intimide, désarme le malheureux païen, et suffit pour convaincre son épouse de la vérité d'une religion qui sait inspirer cette magnanimité. Jusqu'ici

cependant, cette pauvre âme est demeurée captive, et n'a pu que se consumer dans ses ardents désirs. Oh ! si la porte du bercail venait à s'ouvrir librement, combien de brebis connues s'y précipiteraient avec un indécible bonheur !

« Ici ma plume devrait s'arrêter et ne pas vous distraire plus longtemps de vos saintes occupations ; mais un motif que vous apprécierez m'engage à continuer mon récit. Monseigneur Ferréol, en écrivant la relation des martyrs coréens, a été obligé, faute de renseignements, d'abrèger bien des faits du plus haut intérêt, et de passer sous silence plusieurs noms des plus illustres. La gloire des héros de l'Eglise coréenne, l'édification de nos frères d'Europe, votre pieuse curiosité me feront pardonner la longueur de cette lettre.

« Parmi tant de fleurs que la persécution a fait éclore sur le sol coréen, quelles sont celles que j'offrirai à mon révérend Père ? La piété filiale et, j'ose le dire, l'intérêt de votre édification réclament la préférence pour deux martyrs qui me sont chers par-dessus tous les autres. Je veux parler de mon père et de ma mère. François Tshoez était le nom du premier. Son père, chrétien très-riche, après avoir beaucoup souffert au début de la persécution, fut enfin rendu à la liberté, et mourut peu de temps après, laissant à ses enfants les admirables exemples de sa rare piété envers Dieu, et de son grand amour pour le prochain. Infidèle à ses leçons, la famille Tshoez laissa s'éteindre dans son sein la ferveur primitive ; car l'ignorance, les richesses et le commerce avec des parents païens y avaient peu à peu glissé leur poison. François résistait seul à l'entraînement des siens. L'élévation de son esprit, la droiture et la candeur de son âme, la fermeté de son caractère lui firent mépriser dès son enfance tous les plaisirs du monde. Il n'en connaissait pas d'autres que ceux que lui procurait la lecture méditée de notre sainte Religion. Devenu grand, il ne cessait de gémir sur le misérable état de sa famille, et d'exhorter ses parents et ses frères à renoncer à tout pour pourvoir au salut de leur âme ; mais voyant que ces paroles demeuraient impuissantes, il eut recours à un argument plus persuasif. Après avoir confié à un jeune enfant une lettre qui ne devait être ouverte qu'au bout de six jours, il se mit en route pour chercher des chrétiens plus pieux et plus instruits. A la lecture de la lettre, toute la maison retentit de gémissements et de sanglots. On ne savait quel parti prendre, lorsque François reparut au milieu des siens, qui tous renoncèrent à leur pays, à leurs richesses, à leurs parents, et gagnèrent ensemble la capitale. A peine y étaient-ils arrivés, et déjà leur grand nombre les trahissait et les faisait jeter dans les fers. Quelques-uns de leurs amis, puissants par leur dignité, obtinrent leur délivrance et s'offrirent à les préserver pour toujours des vexations des païens, en punissant les plus influents d'entre ces derniers. Refusant un tel secours qui les obligeait, selon eux, à rendre le mal pour le mal et les rendait moins conformes à Jésus-Christ, ils préférèrent se réfugier dans les forêts. C'est là qu'errant de montagnes en montagnes, ils arrachaient à une terre aride une misérable nourriture, tout en bénissant leurs souffrances et leur pauvreté volontaires, qui leur imprimaient avec la Croix la ressemblance de Jésus-Christ et de ses Saints.

« François, au comble de la joie, croissait tous les jours en ferveur. Quoique peu instruit, il puisait dans de fréquentes méditations, dans de pieuses lectures, une charité si ardente, une connaissance si admirable de nos mystères, il parlait des vérités de notre sainte foi avec tant d'éloquence et d'onction, que les plus doctes d'entre les chrétiens accouraient pour l'entendre, tandis que les païens les plus opiniâtres étaient forcés de lui rendre les armes. Dans le travail comme dans le repos, à la maison comme à la campagne et en voyage, partout et toujours uni à son Dieu, il ne s'entretenait que de religion et de piété. Ses paroles étaient si fortes, si simples, si persuasives qu'elles pénétraient tous les cœurs d'amour pour Dieu et d'admiration pour son serviteur. Son zèle pour la gloire du divin Maître s'alliait à une tendre charité pour le prochain. Lorsqu'il allait au marché, il achetait ce qu'il y avait de plus vil et de plus mauvais, et à ceux qui l'en blâmaient il faisait cette réponse : « Comment pourraient vivre ces pauvres gens, s'ils ne trouvaient pas d'acheteurs pour les denrées de rebut ? » Cette charité

grandissait et devenait héroïque dans les temps de calamités. Les moissons furent, une année, détruites par les eaux. Les gémissements et le désespoir étaient universels comme la misère. François seul, au grand étonnement des fidèles eux-mêmes, montrait un visage aussi serein que de coutume. « Pourquoi, disait-il, s'abandonner ainsi à l'affliction ? Est-ce que tous les événements ne viennent pas de Dieu ? Si vous croyez à sa paternelle providence, pourquoi donc attrister vos cours ? » Dans la famine, il se multipliait et pourvoyait à tous les besoins des malheureux. Lors qu'arrivait la cueille des fruits, il faisait choisir et mettre en réserve pour les pauvres tout ce qu'il y avait de meilleur. Quoique sans cesse occupé de bonnes œuvres, il ne négligeait pas ses frères, ni sa mère qu'il entourait toujours de la plus tendre piété filiale, ni ses serviteurs et sa maison, où les prières et les lectures pieuses se faisaient en commun et à des heures réglées.

« Créé catéchiste dans la tourmente de 1839, il trouva une ample matière à son zèle. La ville du Séoul était alors décimée par la persécution et par la faim. François recueillit d'abondantes aumônes, exhorta, supplia les chrétiens de son village, et vola avec eux ensevelir les corps des martyrs, et secourir ses frères malheureux. A son retour dans sa famille, il crut que le moment était venu de la préparer au martyre. Il était tout entier à ce saint devoir, lorsqu'un jour les satellites se présentèrent à sa porte, bien avant le lever du soleil. François s'avance à leur rencontre, et leur dit : « D'où venez-vous ? » – « De Seoul », répondirent les satellites. Pourquoi avez-vous tant tardé ? Depuis longtemps nous vous attendions avec impatience : nous sommes tout prêts, mais l'aube ne paraît pas encore ; reposez vos membres fatigués : fortifiez-vous par un peu de nourriture, et bientôt nous partirons tous en bon ordre. » Cet accueil remplit d'admiration les satellites, qui s'écrient avec une espèce d'enthousiasme : « Celui-ci et tous les siens sont vraiment chrétiens ! Comment pourrions-nous craindre de leur part une tentative de fuite ? livrons-nous donc tous au repos. » Là-dessus, ils s'endorment profondément. Pendant ce temps, François anime les chrétiens au martyre, et Marie, son épouse, prépare la table pour les satellites. Le repas achevé, François offre à chacun d'eux des vêtements. Tous les membres de la famille se réunissent, au nombre de quarante, et le départ commence. En tête marchent les hommes avec leurs fils aînés ; viennent ensuite les mères avec les enfants à la mamelle ; les satellites ferment la marche. On était alors au mois de juillet ; la chaleur était accablante : la troupe s'avancait lentement, et de ses rangs s'élevaient les cris des petits enfants fatigués. Sur la route, c'étaient des malédictions et des imprécations, quelquefois des gémissements et de la pitié, qui accueillaient cette légion de martyrs. Mais la voix de François, qui ouvrait la marche, couvrait ces clameurs, et communiquait à tous l'intrépidité dont il était animé. « Courage, mes frères, s'écriait-il ; voyez l'ange du Seigneur, une verge d'or à la main, mesurant et comptant tous vos pas. Voyez N. S. J. C. qui vous précède avec sa Croix au Calvaire. »

« C'est au milieu de ces exhortations brûlantes de charité, que nos chrétiens arrivèrent à la capitale. La vue de ces héros, qui marchent au supplice comme à une fête, la vue de ces enfants serrant de leurs petits bras le cou de leur mère, provoquent les malédictions des païens, qui n'épargnent aux confesseurs ni les coups de bâton, ni les pierres, ni les injures. « O scélérats ! ô impies ! s'écrient-ils ; comment osez-vous courir à la mort avec ces tendres enfants ? » Enfin les prisons s'ouvrirent devant ma famille, pour la soustraire à ces imprécations ; mais ce fut pour la jeter au milieu des voleurs, et la charger de lourdes chaînes.

« Dès le lendemain, François parut devant le tribunal, et fut appliqué à la torture. Comme le juge le pressait d'apostasier : « Malheureux, répondit-il, vous osez m'ordonner un parjure ! Si l'infidélité envers l'homme est un crime, que sera l'infidélité envers Dieu ? » A cette réponse, ses jambes et ses bras sont déchirés et broyés ; cent dix coups de rotin font voler ses chairs en lambeaux. Enfin, lorsque tout son corps est labouré de plaies et couvert de sang, on le rapporte à la prison. Les autres chrétiens comparurent à leur tour, et subirent les plus

affreux tourments. Quelques-uns, à demi-morts et n'ayant plus l'intelligence de leurs réponses, balbutièrent une formule d'apostasie dictée par les juges.

« La première question étant terminée, les juges et les satellites se rassemblèrent dans le prétoire, et firent venir François. « Voilà, lui dirent-ils, un livre de ta religion ; désireux de t'entendre, nous nous sommes réunis ici pour que tu nous en lises quelques pages. » François accueillit avec bonheur cette proposition, et souriant de plaisir, comme s'il eût été invité à un festin splendide, ouvrit le livre et se mit à lire avec tant d'onction et d'effusion de cœur, que tous les auditeurs se levèrent spontanément d'admiration, et louèrent notre religion sainte qui inspire une joie si libre et si pure dans l'horreur des tourments. Lors que le confesseur eut fini, ma chère mère fut invitée à continuer la lecture. Comme elle le refusait en prétextant son ignorance : « Comment se fait-il, s'écrièrent les juges, que la femme d'un si grand catéchiste ne sache pas lire ? » Les séances qui suivirent cette réunion furent loin d'être aussi pacifiques. Pendant plus de quarante jours, François souffrit avec une inébranlable patience des misères si nombreuses et des supplices si atroces, que les bourreaux le surnommèrent la pierre, à cause de son apparente insensibilité. Enfin arriva le moment suprême, et mon père consuma son glorieux martyre le 12 septembre 1839.

« Restait Marie avec sa jeune famille. Quoique descendant d'une des plus nobles familles coréennes, ma pauvre mère s'associa sans réserve aux privations, aux fatigues et à toutes les œuvres de charité de son époux. Toujours la même, c'est-à-dire, constamment grande et ferme, elle vit, sans s'émouvoir, le jour des combats. Douce et patiente comme un agneau dans la souffrance, elle savait repousser, avec une noble fierté, tout ce qui blesse la dignité d'une âme chrétienne. Un satellite, en l'avertissant au moment du départ, dépassa quelque peu les bornes de la décence. Marie le rappela à l'ordre par ces sévères paroles : « Qui êtes-vous, homme pervers ? Retirez-vous. Pensez-vous donc que je sois assez lâche pour ne pas suivre mon époux et mes enfants ? »

« Pendant toute la route, cette femme intrépide porta dans ses bras le plus jeune de ses fils, et encouragea les autres par l'exemple de Jésus, fuyant en Egypte avec Marie et Joseph. Appliquée à la question, elle vit ses chairs déchirées par les verges, ses membres brisés par la torture, sans pousser une seule plainte. Mais tous ces tourments n'étaient rien auprès du martyre de son cœur maternel, à la vue des souffrances de ses enfants. Chacun de leurs soupirs perçait son âme du glaive de la douleur. Le lait ne montait plus à son sein déchiré, et le plus jeune de ses fils demandait en vain à des sources taries un soulagement à la faim et à la fièvre qui le consumaient. Aussi, celle qui avait bravé les bourreaux et leurs tortures, celle qui avait livré son corps à tous les genres de supplices, fut vaincue par la tendresse maternelle. Aveuglée par son amour, elle crut que, pour sauver ses enfants, elle pouvait permettre à ses lèvres de prononcer une apostasie extérieure, tandis que tout son cœur protestait contre ses paroles. Elle allait donc être mise en liberté, lorsque Dieu, du haut du ciel, contemplant tous les combats de cette pauvre mère, tendit la main à sa servante. Le tribunal, apprenant que j'avais été envoyé à Macao pour y étudier la langue latine, retint Marie en prison. C'est alors qu'instruite par les autres confesseurs de la foi de son infidélité envers son Dieu, elle se prit à pleurer amèrement, et courut se rétracter devant les juges. Peu après, elle vit mourir de faim les deux plus jeunes de ses fils. Mais la séparation ne devait pas être longue, car l'heure de sa mort arriva bientôt. Au moment désigné, Marie marcha au supplice d'un pas ferme, le visage calme et modeste ; elle présenta courageusement sa tête au glaive du bourreau, et monta au ciel rejoindre son époux et ses enfants, le 30 janvier 1840.

« Recevez mes très-humbles et très-affectueuses salutations. Présentez-les à tous mes révérends Pères de Paris, et veuillez vous souvenir de notre Mission et de votre serviteur Thomas Tshoez, Prêtre coréen.

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP33) Vol 26 1854 pp 390-8

Lettre de M. Daveluy,
Membre de la Congrégation des Missions-Etrangères, à M. Barran, Supérieur du
Séminaire des Missions-Etrangères, à Paris.

Corée,
6 septembre 1833.

« Monsieur et Bien Vénéré Confrère,

« Nos lettres de 1852 vous communiquaient des nouvelles peu rassurantes pour la santé de Mgr Ferréol, et pouvaient vous faire pressentir la douloureuse perte que notre église vient d'éprouver. Au moment où Sa Grandeur, dans la vigueur de l'âge, allait plus que jamais rendre d'importants services à la pauvre Corée, voilà que la divine Providence l'appelle et la retire de ce monde ! Bénissons sa sainte volonté et acceptons avec résignation cette mort, qui enlève à la Mission un Prélat éclairé et prudent, ferme et vigoureux, et à moi un guide, un soutien, et le meilleur des pères.

« De longues années passées avec Mgr Ferréol, les périls de la persécution partagés avec lui, la confiance qu'il avait bien voulu m'accorder, son cœur de père qui n'avait rien de caché pour moi, avaient formé entre nous une forte et consolante union. Quel vide, Monsieur ! quelle épreuve ! Nous sommes orphelins !... Le temps, loin de diminuer nos regrets, nous fait sentir plus vivement la perte de ce Prélat vénéré et chéri, dont la carrière apostolique, quoique courte, a été parcourue avec trop de zèle pour que nous ne consacrons pas quelques lignes à en résumer le souvenir.

« Mgr Ferréol quitta la France en 1839. Il fut bientôt désigné pour la Mission de Corée et s'achemina vers le Leao-tong ; c'est là qu'il reçut de Sa Sainteté les bulles de coadjuteur, qui le rendirent tout aussitôt Vicaire-apostolique, par le martyre de Mgr Imbert. Après plusieurs tentatives inutiles pour pénétrer dans sa Mission par la frontière de Pien-mien, sur la fin de 1844, il envoya André, diacre Coréen, tenter une expédition sur un autre point de la presqu'île, avec ordre de venir le chercher par mer à Chang-hai. Monseigneur se rendit donc dans cette dernière ville, et de là vint à Macao, où je me trouvais alors, en attendant une occasion pour me rendre aux îles Lieou Kiou, lieu de ma destination. Quelques mois après, arriva à Chang-hai la frêle barque qui devait donner à la Corée son Vicaire-apostolique. Ma destination fut alors changée, et je suivis Monseigneur pour être jusqu'à sa mort l'inséparable compagnon de ses voyages et de ses travaux. Pendant la traversée, Dieu nous éprouva, comme vous le savez, et, de l'aveu même du Prélat, jamais tristesse aussi pénible n'avait resserré son cœur. Arrivé en Corée, notre Evêque s'appliqua à fermer les plaies de son église, décimée par la persécution, et depuis longtemps privée de pasteur. Peu à peu l'orage se calma, et l'administration reprit son cours. Sa Grandeur visitait chaque année au moins la moitié de la chrétienté, et ne recula jamais devant la longueur et la difficulté des routes ; son zèle suppléait aux forces de la nature épuisée par les fatigues. Pour ne pas succomber à d'aussi rudes labeurs, Monseigneur consacrait quelques jours des grandes chaleurs de l'été à traduire ou à corriger des livres pour l'instruction des fidèles : c'est ce qu'il appelait son repos. Plusieurs expéditions furent envoyées de côté et d'autre pour introduire de nouveaux confrères. Le Père Thomas, prêtre indigène, put seul pénétrer, après deux ou trois ans de persévérants efforts. Je fus alors chargé du collège, et le poids de l'administration retomba presque tout entier sur notre bien vénéré Vicaire apostolique,

qui étonnait tous les chrétiens par son infatigable ardeur. Cependant, à mesure que le zèle augmentait, les forces allaient s'affaiblissant, et bientôt se déclara cette longue et douloureuse maladie qui devait nous rendre orphelins. Depuis le mois de mai 1852, Monseigneur ne put célébrer la sainte Messe que le jour de la Fête-Dieu ; la faiblesse et les vomissements ne lui ont pas permis de monter plus souvent à l'autel. Dans mes lettres de l'année dernière, vous avez pu suivre les phases de cette maladie ; vous y avez appris comment Dieu, par une providence toute spéciale, nous envoya M. Maistre pour m'aider à continuer les travaux de Sa Grandeur. Afin de pouvoir voler plus rapidement au secours de notre bien cher malade, je faisais la mission aux environs de la capitale. A la fin, le mal prit un caractère de gravité qui laissait peu d'espoir. J'écrivis quatre lettres à Monseigneur pour solliciter la permission de me rendre auprès de lui, et toujours je reçus la même réponse : « Avant de songer à moi, disait-il, il faut terminer telle administration. » Je crus néanmoins que mon devoir m'appelait auprès de mon évêque ; je fis grande diligence, mais la mort avait été plus prompte que moi ; et lorsque j'arrivai, la Mission venait de perdre son Père. L'agonie avait été courte, et moins pénible que certaines attaques survenues dans le cours de la maladie. C'est le 3 février 1853 que mourut Monseigneur, vers les six heures du soir. La douleur que j'éprouvai en entrant dans la maison où tout était en deuil, la tristesse de nos pauvres chrétiens, sont faciles à comprendre. Pour ne point donner l'éveil aux soupçons des païens, et nous attirer des affaires fâcheuses, nous dûmes leur cacher notre perte et dissimuler nos regrets. Notre vénérable défunt fut revêtu des ornements sacerdotaux, avec quelques insignes de la dignité épiscopale, et transporté, vers les onze heures de la nuit, dans une habitation sûre, où j'allai le lendemain célébrer la sainte messe pour le repos de son âme. La neige et la glace ne permettant pas de procéder ce jour-là à la sépulture, le précieux dépôt fut remis en garde à un chrétien de confiance. Ce ne fut que le 11 avril, et dans la nuit, que j'eus la douloureuse satisfaction de rendre les derniers devoirs à Sa-Grandeur, en présidant à l'inhumation qui a eu lieu près du tombeau du Père André. Ce vénéré Prélat mérite tous nos regrets : Eclairé, prudent et ferme, s'il exigeait une obéissance absolue, il savait adoucir le commandement par l'expression paternelle de ses ordres, et par la bonté qui donnait tant de charme à ses rapports ordinaires avec nous. Mgr Ferréol n'ayant désigné personne pour le remplacer, nous espérons que Sa Sainteté lui donnera bientôt un digne successeur.

« A ces détails si tristes et si douloureux, permettez-moi d'ajouter quelques nouvelles sur l'état de notre chère Mission. L'année qui vient de s'écouler a été assez tranquille, quoique agitée par plusieurs vexations locales. L'administration du P. Thomas a été la plus traversée ; un jour, entre autres, tout était concerté pour le faire prisonnier : l'ennemi savait, sans qu'on s'en doutât, l'époque de l'arrivée du Père et la durée de son séjour. Soudain, une douzaine d'infidèles se précipitèrent sur le lieu de la réunion des chrétiens, et furent fort surpris de ne pas rencontrer leur proie ; car Dieu avait permis que le P. Thomas partît un jour plus tôt. Les paroles malveillantes, les injures, les menaces ne furent pas épargnées à nos néophytes, et tout nous faisait craindre qu'une persécution générale ne suivît de près les mauvais traitements partiels. Plusieurs chrétiens furent même arrêtés par des nobles, qui ne les rendirent à la liberté qu'après les avoir rançonnés. Après la mort de Monseigneur, je repris le cours de l'administration, et la protection visible de Dieu me délivra des mains des satellites, qui saisirent le maître de la maison où j'avais logé, l'accusèrent de vol, le battirent et le dépouillèrent. Notre courageux prisonnier, déconcertant ses persécuteurs par la fermeté et la sagesse de ses réponses, fut conduit à la préfecture. Comme le mandarin se trouvait absent, la question fut portée au tribunal de son assesseur, ami secret et parent de plusieurs chrétiens. Il comprit bientôt que les satellites voulaient de l'argent, les blâma d'avoir, sans ordres, maltraité cet homme, les punit en conséquence, et renvoya le néophyte. Vers la même époque, l'arrestation d'une chrétienne peu fervente nous fit craindre bien des révélations in discrètes ; mais grâce à la faveur d'un mandarin, fils de celui qui, en 1846, nous sauva d'une persécution, cette affaire fut étouffée dans son

principe.

« Si ces vexations isolées rendaient notre ministère difficile, la ferveur de nos chrétiens, leur foi vive, leur piété simple, leur sincère pénitence, leurs joies spirituelles, leur saint recueillement, leurs larmes qui nous rappelaient les beaux jours d'une première communion ; en un mot, tout ce qui peut réjouir le cœur d'un Missionnaire nous fournit d'abondantes consolations. A côté des joies viennent se placer de belles espérances. Cette année, quatre cent soixante catéchumènes ont été admis à la grâce du baptême. L'opinion publique se fait moins hostile au Christianisme ; plusieurs mandarins laissent vivre nos chrétiens dans un repos longtemps désiré, et cherchent à étouffer toute accusation portée contre eux.

« La crainte du gouvernement français aurait, suivant les uns, opéré ce changement ; d'autres l'attribuent à l'excellence de notre doctrine dont plusieurs magistrats sont obligés de reconnaître la vertu. Quoi qu'il en soit, la bonne semence a été jetée et la grâce semble n'attendre qu'une circonstance favorable pour la rendre féconde. Parmi ceux qui peuvent entendre l'explication de notre sainte foi, bien peu demeurent indifférents ; sans s'arrêter à de stériles objections, ils confessent la sainteté de l'Évangile, et manifestent le désir de l'embrasser dès que le libre exercice en sera permis.

« Ils sont nombreux, ceux qui sont déjà convertis dans le cœur, mais la crainte de la persécution retient encore la vérité captive. Ils nous aiment, ils nous favorisent ; mais pour pratiquer notre sainte religion, ils attendent le grand jour de la liberté. Dans plusieurs endroits, l'opinion est tellement prononcée en notre faveur, que plusieurs pensent et affirment que le Christianisme prendra nécessairement possession de la Corée. A l'appui de leurs pressentiments, ils ne manquent pas de citer plusieurs faits miraculeux arrivés sur divers points de pays.

« Ces heureuses dispositions nous faisaient désirer depuis longtemps une propagande directe parmi les païens ; la prudence de Monseigneur crut longtemps devoir s'y opposer. Cependant quelques chrétiens furent envoyés vers les infidèles qui paraissaient présenter moins d'obstacles à la grâce. Le choix des néophytes capables de remplir une telle mission est fort difficile, bien peu possèdent les qualités nécessaires pour s'insinuer sans danger dans l'esprit et le cœur des idolâtres. Cependant, d'heureuses ouvertures ont été faites : le grain a été semé dans des terres qui promettent des fruits ; dans une de ces expéditions, vingt-cinq païens furent évangélisés par un seul néophyte.

« De bonnes nouvelles nous arrivent de plusieurs points et nous transmettent bien des faits édifiants. Je me contenterai de vous citer un trait de courage d'un de nos catéchumènes :

« Le frère d'un satellite n'eut pas plus tôt connu notre sainte religion, qu'il en embrassa la pratique avec une généreuse ardeur ; son aîné, l'agent du pouvoir, fit jouer tous les ressorts de la ruse pour le faire apostasier : caresses, menaces, injures, tout fut inutile. Furieux et honteux de sa défaite, il s'arme d'un grand couteau, tire son frère à l'écart, lui présente le poignard en lui disant : « Apostasie ou meurs. » Le néophyte, protégé par le bouclier de la foi, découvrant sa large poitrine : « Frappe, dit-il, mourir pour Dieu c'est une gloire. » L'aîné demeure interdit, son bras reste suspendu et comme arrêté par une main invisible. A partir de ce jour, il ne revint plus à la charge ; mais sa femme eut connaissance du fait, et voulut absolument connaître une religion qui transforme ainsi les hommes en héros, et les élève au-dessus de toutes les faiblesses de la nature humaine. Elle étudia, elle crut, elle aima. Des obstacles de tout genre l'ont empêchée jusqu'à ce jour de pratiquer ouvertement, mais sa persévérance n'est pas douteuse.

« Vous le voyez, vénérable Supérieur, si Dieu nous visitait par des persécutions plus violentes, la Corée donnerait encore de vaillants soldats, des confesseurs et des martyrs. Réjouissons-nous de ces heureuses dispositions, et demandons au Souverain Maître d'envoyer à sa vigne des ouvriers apostoliques selon son cœur, d'habiles et courageux apôtres qui puissent soutenir les fidèles dans les combats que l'enfer ne cesse de nous livrer. Plusieurs chrétiens

gémissent encore dans les fers ; une nombreuse arrestation avait eu lieu au mois de septembre ; bon nombre de captifs ont été renvoyés sans procès ; d'autres sont encore enchainés par l'avarice de quelques gouverneurs, et ne verront tomber leurs chaînes que lorsque l'argent aura ouvert les portes de leur cachot.

« Je termine par un mot sur mon compte. Ma santé avait souffert bien des échecs, mais grâce aux secours de l'art et surtout à la protection divine, mon corps s'est beaucoup fortifié ; mon âme, qui vient de se renouveler par quelques jours de retraite, attend avec une sainte impatience le moment de recommencer l'administration.

« Combattez par vos prières, avec tous les pieux Associés de la Propagation de la Foi, pour notre Mission militante, et agréez le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

« Votre très-humble serviteur et confrère,

« A. Daveluy, Missionnaire apostoligne.

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP34) Vol 28 1856 pp 12-27

Lettre de M. Daveluy,
Missionnaire apostolique, à M. le Supérieur du Séminaire des Missions-Etrangères, à
Paris.

Corée,
le 22 février 1855

« Monsieur et Vénéré Confrère,

Je viens de retrouver un des plus beaux fleurons qui composent la couronne de l'Eglise coréenne : c'est le martyr de Paul Ni, en 1798. Quoiqu'il soit d'une date un peu ancienne, comme le cours des ans n'enlève aux pierres précieuses rien de leur prix ni de leur éclat, je vous l'envoie, persuadé qu'il ne pourra manquer d'intérêt pour votre piété. Ces Actes sont d'un style un peu négligé dans la note originale que j'ai sous les yeux ; ma traduction ne l'est peut-être guère moins, l'ayant faite dans les rares instants de loisir que me laisse l'administration des chrétiens. Veuillez donc n'y chercher que le fait (Nous pensons, comme M. Daveluy, qu'une date déjà ancienne n'est pas un motif de laisser dans l'oubli une gloire de la Religion, et qu'il n'est jamais trop tard pour édifier nos Associés. Ici, du reste, le récit que nous publions se recommande à notre intérêt par tant de titres ! C'est un fait qui se rattache aux origines de l'Eglise coréenne ; c'est un héroïsme de plus dans une Mission qui ne nous est connue que par ses martyrs, et dont le sang généreux coule encore ; enfin, c'est la lettre d'un prêtre traqué depuis dix ans par les persécuteurs, et qui nous écrit, pour ainsi dire, entre l'apostolat qui l'absorbe et l'échafaud qui l'attend.).

Ni Tokeï, qui reçut au baptême le nom de Paul, naquit dans le district de Tsien-iang, province de Tsiong-tsieng. A défaut d'études, il avait beaucoup de vertus, et possédait une petite fortune qu'il employa tout entière à la conversion des païens. Son zèle attira sur lui l'attention des ennemis de notre sainte religion, ce qui l'obligea cinq ou six fois à changer de résidence ; mais chacun des lieux où il se retira, devint bientôt une fervente chrétienté. Enfin, il vint planter sa tente dans une fabrique de poteries, au district de Tieng-san, et y vécut d'un petit commerce de ce genre. Or, autour de lui tout était idolâtre ; il s'appliqua à faire connaître le vrai Dieu à ces pauvres artisans, et il y réussit si bien qu'en peu de temps il convertit tout le village.

« Après le martyr de Paul Joun, de Sabas Tsi et de Mathias Tsoi (en 1795), qui avaient introduit en Corée le premier prêtre chinois, le P. Jacques Ly, la persécution ne se ralentit pas tout d'abord, et dans la province où vivait Paul, on arrêta encore un grand nombre de néophytes. Un païen du nom de Kim, vivant dans le voisinage, désignait hautement Paul Ni comme le chef des chrétiens et menaçait de le dénoncer aux magistrats. Sa femme, effrayée, l'engageait à fuir ; mais il refusa, par crainte d'aller contre la volonté de Dieu, et de scandaliser les néophytes, qui avaient mis en lui leur confiance ; il cacha seulement ses livres, ses objets de religion, et attendit.

« Le huitième jour de la sixième lune 1797, il était chez lui, occupé à son travail, quand tout-à-coup des hommes se présentent et demandent à travers la haie de son jardin s'il est à la maison. « J'y suis, répondit-il, qui m'appelle ? » Aussitôt il sort, introduit les visiteurs dans sa demeure, les engage à s'asseoir, et s'informe du motif qui les amène. « Nous sommes, dirent-ils, des gens du prétoire, occupés à rechercher un esclave de la préfecture qui s'est enfui ; or, ayant appris que tu as un calendrier, nous avons voulu le consulter pour faciliter nos perquisitions. » (Le calendrier du pays contient des paroles superstitieuses dont on se sert pour

retrouver les objets perdus.) Paul répondit : « J'ai bien un calendrier, mais il n'indique que la suite du temps ; et il l'apporta. « Lis pour moi, dit le chef des satellites. Je ne sais pas lire les caractères. » (Le calendrier est en chinois, qui diffère beaucoup du coréen.) « Tu ne sais donc lire, reprit le satellite, que les livres de la religion du Maître du Ciel ? Et il donna ordre de l'arrêter. Aussitôt une dizaine d'hommes se jettent sur lui et le garrottent étroitement.

« Après avoir fouillé sa maison, où l'on découvrit un crucifix et quelques objets de piété, les gardes l'entraînèrent dans un bois voisin, le suspendirent à un arbre, et, pendant qu'ils le frappaient de verges, le chef l'interrogeait pour apprendre de lui la retraite du prêtre et l'obliger à dénoncer les chrétiens ; mais ce fut peine inutile. Le supplice ne cessa que vers le soir aux approches de la nuit, l'escorte le conduisit avec quelques autres néophytes dans une pauvre auberge, dont le maître, touché de compassion, obtint qu'on relâchât les liens qui les faisaient beaucoup souffrir ; mais, arrivés à la ville, Paul et ses compagnons de captivité furent de nouveau chargés de fers. Le prétoire les attendait avec son lugubre appareil. Le mandarin, entouré de nombreux satellites et d'instruments de tortures, fit comparaître les confesseurs, et interrogea d'abord Paul : « Quelle est ta demeure ? lui dit-il. J'ai séjourné à Tieng-ian ; j'habite maintenant Tieng-san. Qui t'a instruit, et qui as-tu endoctriné ? Je n'ai ni maître, ni disciple. » « Tu es un être digne de mort. Si tu n'as ni maître ni disciples, d'où viennent ces livres et cette image ? Et d'un geste menaçant il lui montrait l'appareil des supplices prêt à fonctionner. Paul ne répondit rien c'était le silence de la victime qui attend l'immolation. Elle fut différée ; on le conduisit en prison les pieds et les mains enchaînés et la cangue au cou. Les autres captifs firent tout ce que voulut le mandarin, à l'exception d'un seul qui fut aussi jeté dans un cachot.

« Le lendemain, à six lys (environ trois quarts de lieue de la ville), se tenait un marché ; le mandarin les menaça tous deux d'y être conduits et exposés à tous les outrages de la multitude. C'est pour la cause de Jésus-Christ, répondit Paul ; nous ne pourrions jamais assez reconnaître un pareil honneur. » Dès le matin, le mandarin les fit comparaître à son tribunal et leur dit : « La doctrine de Confucius, celle de Mong-tze et celle de Fò sont véritables. Pour vous, refusant de vous en instruire, vous êtes allés chercher une erreur étrangère et vous travaillez encore à en infecter les autres ! Votre secte ne connaît ni roi, ni parents ; vous vous livrez sans retenue « aux plus monstrueux excès ; vous suivez cette religion malgré la défense du roi c'est un grand désordre et vous êtes dignes de mort. »

« Ignorant comme je suis, répondit Paul, je ne connais pas la doctrine de Confucius, ni celle de Mong-tze, qui sont pour les lettrés ; celle de Fò ne regarde que les bonzes ; mais la religion chrétienne est faite pour tous les hommes. Votre serviteur va vous en dire quelque chose : Au commencement Dieu seul était ; c'est lui qui a tiré du néant tout ce qui existe. Après la création, il y eut des époux et des familles, puis des rois et des sujets. Fò, Confucius, Mong-tse, les souverains et les empires sont postérieurs à la création du monde. Dieu seul est le vrai roi du ciel et de la terre, le maître et le conservateur de toutes choses, le vrai père de tous les peuples, la source véritable de la piété filiale et de la fidélité aux princes. L'amour des parents et la soumission au pouvoir sont ordonnés par le quatrième des dix commandements chrétiens : pourquoi nous reprocher de ne connaître ni les sentiments de la nature ni le respect de l'autorité ?

S'il en était ainsi, reprit le mandarin, le roi, la cour et les magistrats le sauraient, et c'est d'eux que le peuple l'apprendrait ; au contraire, ils prohibent votre religion, qui porterait malheur à la Corée. Et vous, gens stupides, qui refusez d'obéir et de dénoncer vos maîtres, vous méritez la mort. Mourir pour Dieu, reprit Paul, c'est assurer à mon âme une gloire éternelle. »

« On fait alors sortir du tribunal les deux confesseurs, les satellites les chargent de chaînes, les placent en face du soleil, et s'efforcent, par mille outrages, de lasser leur constance et leur foi. Comme ils refusaient d'apostasier, après les injures on en vint aux coups ; les uns leur donnaient des soufflets ou les frappaient du pied ; d'autres les couvraient de crachats, ou pesaient de tout leur poids sur leurs cangues en criant : Aujourd'hui, après vous avoir promenés

autour du marché, on vous tuera ! Enfin les satellites, après leur avoir barbouillé la figure avec de la chaux, leur attachèrent une inscription sur la tête, et sur le dos un énorme tambour ; puis le mandarin parut à cheval, et, à coups de fouets, on força les deux confesseurs à courir devant lui jusqu'au marché. Pendant le trajet, une foule considérable se pressait sur leur passage, attirée par les cris des satellites et les coups redoublés du tambour. Il était environ neuf heures du matin. Lorsqu'ils furent arrivés, le mandarin prit la parole. « Ces deux misérables, dit-il, sont chrétiens, et leur crime est celui des rebelles. Ils ne servent pas le roi, ne respectent pas les parents, ne tiennent aucun compte de la loi naturelle. Lorsqu'ils auront fait le tour du marché, on les fera mourir. »

« Pour préluder aux avanies qu'il annonçait, le mandarin fit donner aux prisonniers dix coups de planche (Cette planche est en chêne, longue d'une brasse, large de quinze centimètres et épaisse de cinq ou six. Elle écrase les chairs qui, après un petit nombre de coups, se détachent des os et les laissent à découvert), en leur commandant d'apostasier. « J'ai déjà répondu à toutes vos accusations, dit Paul, je n'ai rien à ajouter. » On lui frappa les côtés avec la pointe de plusieurs bâtons, en réitérant le même ordre. « Dussé-je mourir dix mille fois, répétait le confesseur, je ne puis renier mon Dieu. » Le peuple admirait sa fermeté et disait : « Certainement, celui-là n'abjurera point. » Il était sept heures du soir lorsqu'on les reporta en prison, après un supplice de plus de douze heures. Les satellites essayèrent encore d'ébranler Paul, en lui représentant que s'il n'obéissait au mandarin il ne pourrait éviter la mort. Il se contenta de répondre qu'il le savait bien.

« Quatre jours après, le geôlier vint dire aux deux captifs que le mandarin avait ordonné pour le lendemain un grand repas sur la place publique. Les apostats devaient y prendre part avec lui ; les confesseurs, au contraire, s'ils persistaient dans leur résolution, devaient être mis à mort. Le compagnon de Paul, ne comprenant pas bien ces paroles, croyait que peut être la paix serait rendue aux fidèles. « Il n'en est rien, lui dit Paul ; ne nous laissons pas aller à un vain espoir qui nous rendrait les supplices plus pénibles. Pour moi, je veux demeurer en prison, et si le mandarin m'obligeait à en sortir, loin de fuir et de chercher une retraite, je resterais dans la ville. » Son compagnon, saisi de crainte, se cachait la tête entre les mains et gardait le silence. « Qu'as-tu ? lui demanda Paul. Vraiment, je ne sais comment supporter de nouveaux supplices... Que faire ? Il est vrai, nous sommes sur la croix... Moi aussi je souffre beaucoup, et comme je suis plus vieux que toi, mon âge me rend les tortures encore plus douloureuses ; mais le ciel s'obtient-il à vil prix ? Les épreuves sont la monnaie avec laquelle on achète le bonheur éternel ! Prends courage et souffre encore quelques instants. »

« Le lendemain on les conduisit sur la place du marché, où s'élevait, sous une grande tente, le tribunal du mandarin, environné de plusieurs sièges. Les apostats y prirent place, revêtus de beaux habits, et le festin commença, pendant que les deux prisonniers se tenaient au lieu du supplice. Le mandarin leur dit : Le paradis, c'est de faire bonne chère, d'entendre une belle musique et d'avoir ici-bas une jouissance pour chacun de ses désirs. Vous qui voulez monter au ciel, comment ferez-vous pour escalader ses trente-trois étages ? Abjurez, et vous serez traités comme ces convives ; sinon, je vous enverrai au grand tribunal, et vous serez mis à mort : Répondez. » « J'ai déjà répondu, dit Paul, mais j'ajouterai encore une parole : Dieu est le seul maître de tout, de la vie et de la mort ; comment pourrais-je le renier ? » Son compagnon, moins courageux, n'osa résister aux menaces du juge, et eut la faiblesse de faire ce qu'il ordonnait. Encouragé par ce premier succès, le mandarin dit alors : « Allons, toi aussi, renonce au Maître du ciel. Quand le roi porte une loi, reprit le généreux confesseur, on la transmet au peuple, et vous, loin de la violer, vous veillez à son exécution. Comment, donc aujourd'hui osez vous ordonner au peuple de blasphémer son véritable Père ? Chez nous, on n'a pas coutume de maudire ses parents. » Le mandarin, transporté de colère, ordonna de brûler les livres saisis chez Paul, et de faire circuler le crucifix dans le marché en disant : « Cet homme fait son Dieu

de ce supplicé ; n'est-ce pas affreux ? « Vers midi, pendant que cette profanation s'accomplissait, tout-à-coup le ciel s'assombrit, le tonnerre gronde, le vent souffle avec violence, enlève la tente et renverse presque le mandarin. Les apostats, qui se livraient à une joie coupable, pâlisent et s'effraient ; à défaut de remords, la peur les saisit et ils prennent la fuite. De son côté, le peuple s'émeut, et dit qu'on ferait bien de relâcher le chrétien. Pendant ce tumulte, Paul demeurait calme et pria en silence ; mais lorsqu'on lui eut appris qu'on avait brûlé les livres et le crucifix, il en fut affligé jusqu'à verser des larmes. Loin d'être désarmé par ce qui venait d'avoir lieu, le mandarin fit de nouveau frapper le confesseur, et ce ne fut que vers le soir qu'on le reconduisit en prison, mais si épuisé qu'il tomba de défaillance, et qu'on fut obligé de le porter dans son cachot ; ce qui n'empêcha pas de le charger encore d'une lourde cangue. Néanmoins, il était calme et s'occupait à méditer. Durant l'automne, il subit un nouvel interrogatoire, et fut de nouveau frappé de la planche. Ceux qui le voyaient dans cette torture s'écriaient : « Il mourra sous les coups ! »-Mourir sous les verges, sous la planche ou sous le glaive, disait Paul, c'est à la volonté de Dieu ; qu'il soit béni de tout. » Et il demandait sans cesse la grâce d'expirer dans les supplices.

« Il souffrait beaucoup de la faim, et ses vêtements s'étant usés, le froid augmentait aussi beaucoup ses douleurs. Sa femme lui apporta du vin et de la viande dans sa prison ; il les refusa d'abord : « La sainte Vierge, disait-il, m'ayant placé sur la croix, il n'est pas convenable que je touche à ces mets. J'ai bien entendu dire que Jésus, au Calvaire, avait été rassasié d'opprobres et de souffrances ; mais je n'ai pas vu qu'il ait pris rien de délicat. Moi aussi je suis sur la croix, je dois faire comme mon Sauveur. » Il dut néanmoins céder à de nouvelles instances, et accepter ce soulagement.

« Sans cesse il pensait à Dieu et en recevait souvent d'abondantes consolations. Un jour il entendit une voix qui lui redisait ces paroles de la Salutation angélique : Le Seigneur est avec vous ! Et soudain il se sentit rempli de joie. (Le texte original donne à entendre que c'était une voix miraculeuse, mais il ne dit pas formellement.) Il semblait aussi avoir reçu une intelligence extraordinaire et surnaturelle, qui lui faisait goûter la beauté des prières chrétiennes, mieux qu'aux plus instruits. Sa piété était ingénieuse, et il savait tirer parti de toutes les circonstances pour ranimer sa ferveur. Ainsi, pendant l'hiver, l'excès du froid irritait la douleur de ses blessures ; or, le jour de Noël, ayant subi un cruel interrogatoire, il fut pris d'une fièvre brûlante : « Voyez, disait-il à ce propos, « afin que mon âme ne se refroidisse pas, le Seigneur, par une faveur spéciale, me réchauffe au moyen des coups. »

« Après le nouvel an, il fut mis trois fois à la question. A la dernière de ces épreuves, le mandarin lui dit : « Si tu veux abjurer, je te donnerai du riz, je ferai panser tes plaies, et je t'accorderai une place de chef de canton qui suffira pour te remettre à l'aise. » Paul répondit : « Quand vous me donneriez tout le district de Tieng-san, je ne pourrais jamais renier Dieu. » Le mandarin lui dit encore : Tu prétends que les chrétiens honorent leurs parents ; mais tes quatre enfants ne sont pas venus te voir une seule fois depuis que tu es en prison. A-t-on jamais vu des cœurs aussi dénaturés ? » Il répondit ; « Obéir à son père n'est-ce pas l'honorer ? Or, j'ai maintes fois recommandé à mes enfants de ne pas venir près de moi, de peur qu'avec l'amour que nous nous portons, cette entrevue ne fût plus nuisible qu'utile aux uns et aux autres. C'est ma défense formelle qui les empêche de me visiter, et la privation qu'ils s'imposent est une soumission filiale à mes ordres. »

« A la quatrième lune, il subit encore une cruelle torture. Cependant les satellites, qui venaient souvent le voir, ne gardaient plus la porte avec la même vigilance, semblant par là l'inviter à s'enfuir ; mais il ne le voulut pas. Lorsqu'on l'y engageait, il répondait simplement : « C'est le juge qui m'a fait mettre en prison, je ne puis en sortir que sur son ordre. » Vainement des chrétiens lui représentèrent que la conduite des gardes ne pouvant qu'être dictée par le mandarin, il ne devait pas se faire scrupule de reprendre une liberté qu'on lui offrait. Il réfléchit

un instant et répondit : « Si nous nous laissons prendre aux pièges du démon, nous courons risque de perdre notre âme avec tout ce qu'elle a pu acquérir de mérites. Ma maison est si pauvre qu'il m'en coûte peu de rester en prison, où je suis en paix. » Puis il dit à sa femme « Tous ceux qui prient pour moi, si c'est pour me faire jouir encore des choses de ce monde, il faut les en détourner ; mais s'ils prient pour mon âme, pour mon éternité, pour que je n'oublie pas les souffrances et les mérites de Jésus-Christ, recommande-leur de prier sans cesse. J'espère bien que c'est de la sorte que ma famille prie pour moi. Quant à ma nourriture, apporte-moi, selon tes moyens, une écuelle de riz chaque jour ou tous les deux jours, et quand tu n'auras rien à me donner, ne t'en inquiète pas : si je ne puis sortir d'ici, mon cadavre le pourra bien. Dorénavant, ajouta-t-il, lorsqu'on te chargera de me dire quelque chose, quand même ce serait de la part des chrétiens, si cela tend à ébranler mon courage, ne m'en parle pas, mon cœur pourrait être faible. »

« A la suite d'une nouvelle torture, qu'il subit à la sixième lune, les satellites vinrent le trouver dans sa prison et lui dirent : « Le gouverneur de la province vient d'exécuter Ni-Tson-Tchiang (c'était un chrétien de famille distinguée), et il a envoyé l'ordre de mettre à mort les prisonniers de Tieng-san, s'ils refusent d'apostasier. Que veux-tu faire ?-Dusséje mourir dix mille fois, répondit-il, je n'apostasierai jamais. Les satellites se retirèrent, non sans l'avoir maltraité.

« Deux jours après, c'est-à-dire le troisième jour de la sixième lune, sa femme vint à la prison s'informer de son état et des choses dont il pouvait avoir besoin. « Je ne souffre pas, dit-il, je ne sens pas la faim ; j'ignore de combien de coups on m'a frappé. » Il lui remit en même temps un calendrier et des livres de prières, l'assurant qu'il n'en avait plus besoin, et qu'il lui suffisait d'avoir des provisions jusqu'au 10 du même mois. Il ne s'expliqua pas davantage, mais il est facile de comprendre qu'il avait reçu d'en haut la connaissance de son prochain martyre.

« Le 8, le mandarin le fit amener à son tribunal, et lui répéta les ordres qu'il avait reçus de l'envoyer au supplice, s'il persistait dans son refus d'apostasier. La réponse de Paul fut toujours la même : « Depuis plusieurs années que je connais la religion, dit-il, je sais qu'il est juste de mourir pour Dieu ; n'espérez donc pas que je l'abandonne. » On le tortura, et il fut reconduit en prison. Le lendemain, sa femme et trois ou quatre chrétiens vinrent le visiter. Il leur de manda ce qu'ils voulaient : « C'est, dirent-ils, qu'aujourd'hui on doit vous faire subir d'affreux supplices ; nous sommes venus pour y assister et compatir à vos douleurs. » Il les pria de se retirer, de peur que leur présence ne fit sur son cœur une impression qui en brisât l'énergie. Comme ils demeuraient, le confesseur ajouta : « Pourquoi ne faites-vous pas ce que je vous dis ? Si le Seigneur me fortifie, les tourments les plus cruels sont faciles à supporter ; s'il me livre à ma propre faiblesse, il me sera impossible de résister aux moindres souffrances ; mais Jésus et Marie me soutenant, rien ne me fait peur. Je vous conjure de vous retirer. » Ils se rendirent à ses instances et le laissèrent se préparer seul au combat.

« Le 10, au matin, les satellites vinrent l'avertir que le jour de sa mort était arrivé. Il tressaillit de joie et son visage parut tout rayonnant. « C'est étrange, disaient les gens du prétoire ; depuis que cet homme est en prison, quand il n'est pas torturé, il est maigre, pâle et abattu ; les tourments, au contraire, semblent lui rendre la vie, et aujourd'hui qu'on lui annonce sa mort, on ne l'a jamais vu si radieux. » C'était l'anniversaire du jour où il avait été promené avec tant d'avaries autour du marché. On lui mit une petite cangue, et il s'avança vers la place, entouré de satellites qui portaient les instruments du supplice, et suivi du mandarin. Celui-ci descendit de cheval et commanda de torturer le condamné. Alors on le couche à plat ventre, la tête assujettie par ses longs cheveux, et les deux bras liés à une grosse pierre. On serre la cangue presque à l'étouffer, et plusieurs bourreaux le frappent avec un morceau de bois triangulaire, sorte de hache, dont chaque coup fait une plaie. Après l'avoir mis tout en sang, le mandarin lui demande s'il ne veut pas apostasier. Paul, épuisé, ne peut répondre ; alors un satellite s'approche

et lui dit : « Si tu veux abjurer, il en est encore temps. » Le martyr ramasse ce qui lui reste de forces et dit : « Jamais. » Ses lèvres étaient noires et desséchées, à peine semblait-il lui rester un souffle de vie. Le supplice recommence ; on l'interrompt de nouveau pour lui demander s'il n'abjure pas encore. Hors d'état de parler, Paul répond par un signe de tête négatif. Tout-à-coup il lève la tête, regarde le ciel et s'écrie : Ave, Maria ! puis il retombe et semble mort.

« Cependant les païens disaient : « C'est à cause de lui que la sécheresse nous désole et que nous « mourons de faim ; il faut l'achever à coups de pied. La foule se pressait autour de la victime ; sa femme voulut s'approcher pour le soulager ; des clameurs s'élevèrent aussitôt contre elle ; maltraitée, battue, foulée aux pieds, on l'emporta évanouie.

« Paul ayant repris connaissance, le mandarin le fit frapper pour la troisième fois. Rien ne pourrait décrire l'état de ses plaies. Ses jambes avaient été brisées au-dessous des genoux ; on voyait à nu les os fra cassés et la moelle coulait jusqu'à terre. Lorsqu'on le délia, il resta étendu sans mouvement ; on le jeta sur une natte, sans lui ôter sa cangue, et quatre bourreaux le rapportèrent à la prison, qui fut fermée avec soin. Le mandarin dit aux gardes : « Si quelqu'un donne seulement un verre d'eau à cet homme, je le fais mourir comme lui. » Pendant deux jours, le martyr ne reçut aucun soulagement, et personne ne put savoir s'il était mort ou vivant. Le 12, vers le soir, le mandarin s'assit sur son tribunal et dit : « J'ai ordre de frapper ce chrétien jusqu'à ce qu'il expire ; mais ce spectacle, je ne puis en supporter la vue ; allez à la prison, tirez le cadavre dehors, voyez son visage, tâtez-lui le pouls, et, s'il vit encore, achevez-le et venez m'en rendre compte. » Les satellites exécutèrent cet ordre, et, à coups de pierres et de bâtons, ils mirent le condamné dans un tel état que, sauf la paume des mains, aucune partie du corps n'était sans blessure ; toutefois, il lui restait encore un souffle de vie. On l'annonça au mandarin, qui s'emporta contre les soldats et leur dit en colère : « Si vous ne l'achevez pas, je vous fais tous mourir. » Les satellites se tournèrent donc à la prison et, cette fois, ne mirent de bornes à leur fureur que lorsque l'âme du martyr se fut envolée au ciel. Cependant le mandarin, craignant qu'il ne revint encore à la vie, fit continuer le supplice sur son cadavre. Un des satellites, lui appuyant le bout de la cangue sur la poitrine, monta dessus ; les os se brisèrent, le sang coula à flots, et à peine restait-il une apparence de forme humaine. On couvrit le corps d'une natte, et on le garda pendant la nuit. Le lendemain, les gens de son village l'enterrèrent par ordre du mandarin ; mais, sept ou huit jours après, des chrétiens éloignés d'environ dix lieues vinrent le prendre et l'ensevelirent honorablement chez eux. Paul était âgé de cinquante-six ans. Son martyre arriva l'an de Jésus-Christ 1798, le 12 de la sixième lune. Pour consoler sa femme, le geôlier lui dit : « Ne vous affligez pas trop ; car le 12, pendant la nuit, une grande lumière a environné le cadavre. »

« Voilà, Monsieur, la narration coréenne telle que je l'ai trouvée. Ma traduction, sans être toujours littérale, est exacte ; elle a été écrite au pas de course, car, je le répète, depuis quatre mois, je suis occupé sans relâche à l'administration des chrétiens, et j'ai dû la rédiger au milieu de bien des fatigues. Si ce petit travail vous est agréable, priez Dieu qu'il me donne des forces, et j'aurai encore d'autres récits intéressants à vous envoyer. En attendant, je me recommande corps et âme à vos prières et saints Sacrifices, et vous prie d'agréer, etc.

Daveluy, Miss. ap. de la Congrégation des Missions Etrangères. >

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP35) Vol 29 1857 pp 392-401

Lettre de Mgr Berneux,
Evêque de Capse, vicaire apostolique de la Corre, à MM. les Présidents des Conseils centraux de la Propagation de la Foi, à Lyon et à Paris.

Corée,
4 septembre 1856.

« Messieurs,

« Pendant mon séjour à Chang-hai, j'ai eu l'honneur de vous informer de mon prochain départ pour la Corée, et de recommander à vos prières le succès de ce voyage. Il était, en effet, bien à désirer qu'il réussît. Depuis trois ans tout le travail de cette chrétienté pesait sur deux missionnaires, et un prêtre indigène ; et si je n'avais pu arriver à mon poste avec les deux nouveaux confrères qui m'accompagnaient, il était à craindre que, succombant aux fatigues de leur ministère, ces ouvriers apostoliques ne laissassent sans pasteur le nombreux troupeau auquel ils sont si nécessaires. Je suis heureux de pouvoir vous annoncer, Messieurs, que vos prières ont été exaucées, et que l'Ange du Seigneur nous a conduits en paix dans notre mission.

« Nous partîmes de Chang-hai, le 17 janvier. De là en Corée, la distance est peu considérable ; quatre jours, dans la bonne saison, peuvent suffire pour ce trajet ; mais à l'époque où nous l'entreprenions, avec la mousson contraire, nous devions compter sur deux mois de mer. Retenus par les vents du nord qui n'ont cessé de souffler avec violence tout le temps que nous sommes restés sur la jonque, nous l'avons passé, à l'exception de quelques jours, dans les ports du Kiang-nan ou du Chan-long. Ces derniers surtout étaient tellement encombrés de navires des différentes provinces de la Chine, qui attendaient le vent du midi pour se rendre soit au Leao-long, soit en Corée, qu'ils trouvaient à peine où jeter leur ancre. Ce voisinage de barques païennes nous gênait singulièrement. Il importait que notre présence demeurât ignorée aussi bien que le but de notre voyage ; si la nouvelle s'en fut répandue, nul doute qu'elle ne nous eût attiré quelque mauvaise affaire de la part des pirates qui, malgré la rude chasse que leur a donnée, l'année dernière, un brave capitaine anglais, sont encore nombreux dans ces parages, et n'auraient pas manqué cette occasion d'assouvir à la fois et leur cupidité et leur vengeance ; elle pouvait encore être portée jusqu'en Corée, et faire prendre des mesures qui eussent rendu notre débarquement impossible. De là, pour nous, la nécessité de rester enfermés jour et nuit, pendant deux mois, dans une cale étroite, où l'air ni la lumière ne pouvaient pénétrer qu'à peine, et infectée encore par l'épaisse fumée d'une lampe qu'on y tenait allumée.

« Le 14 mars, jour de la Compassion de la Sainte Vierge, nous pûmes enfin sortir de cette prison ; nous avons levé l'ancre pour ne plus la jeter qu'au rivage coréen. Malgré l'intensité du froid, nous passâmes la journée entière sur le pont ; nous avons tellement besoin de respirer un air pur, que ni la pluie, ni la neige n'eussent pu nous faire rentrer dans notre cale. Ce voyage était le premier que notre navire faisait en Corée ; il nous fallut prendre au Chan-tong un pilote qui se fit payer fort cher, et se donnait pour très habile. Je veux bien croire que pendant onze années consécutives il avait, ainsi qu'il l'assurait, pêché le hareng sur les côtes de Corée ; mais ce qui est bien certain aussi, c'est que de tant de voyages, il ne lui restait que le souvenir de les avoir faits. Nous avons à peine perdu de vue les montagnes de son pays, qu'il ne sut pas nous indiquer la route qu'il fallait tenir. Nous marchions donc à l'aventure, tantôt au nord, tantôt au midi. Le lendemain nous aperçûmes la terre. Quelle était cette terre ! A la

manière dont nous avions gouverné, il était difficile de le savoir : ce pouvait être le Leao-tong ou le Kiang-nan, tout aussi bien que la Corée. Mais le Seigneur avait lui-même dirigé le navire ; non seulement c'était la péninsule désirée, c'étaient encore deux montagnes très-rapprochées l'une de l'autre, au milieu desquelles nous devions passer pour atteindre au rendez-vous qui nous était assigné, et où devait nous attendre un bateau préparé par les missionnaires. Contrariés par le vent et des courants terribles, nous louvoyâmes pendant huit heures dans cette passe rendra dangereuse ; notre capitaine, déployant cette fois une habileté que des marins européens eussent admirée, finit par triompher des obstacles, et le 15, veille du dimanche des Rameaux, nous mouillions en face d'un gros village coréen.

« La première partie de notre course était accomplie ; restait la seconde, incomparablement plus difficile. Nous étions en Corée, mais non pas encore au milieu de nos néophytes ; nous avons encore cinquante lieues à faire pour arriver à la chrétienté la plus rapprochée, et pour nous y il nous fallait rencontrer le bateau qu'on avait dû expédier à notre rencontre, M. Maistre, qui pendant huit ans, avec une constance vraiment héroïque, s'est présenté sur tous les points des frontières coréennes, M. Maistre était venu plusieurs fois à ce même point, et chaque fois, n'ayant pu rencontrer les hommes envoyés pour l'introduire dans la mission, il avait été forcé de retourner en Chine. Nous pouvions avoir le même sort. Pendant cinq jours notre barque visita toutes les anses de ces îles, ayant à son mat un pavillon portant une grande croix, signal convenu auquel nos chrétiens devaient nous reconnaître, et pendant ces cinq jours personne ne parut. Que faisait donc ce bateau ? Aurait-il péri dans les raffales des jours précédents ? Ou un redoublement de persécution aurait-il empêché de nous l'expédier ? Quand on souhaite ardemment une chose, on s'inquiète de tout et on accueille avec la même facilité ce qui favorise et ce qui contrarie nos desirs.

« Déjà nous regardions comme probable que mes deux confrères seraient obligés de retourner à Hongkong avec les effets de la mission. Pour moi, mon parti était pris de faire par terre le trajet de cinquante lieues qui restaient à parcourir jusqu'à la chrétienté la plus voisine ; c'était un parti extrême, mais nos courriers ne reculant pas devant les dangers qu'il offrait, j'étais disposé à tenter cette entreprise. Nous étions occupés à délibérer sur les moyens de l'exécuter, lorsque le vendredi-saint, sur les neuf heures du matin, un petit bateau se dirige sur nous, et l'équipage répond à nos signaux en levant les mains au ciel et faisant force signes de croix. C'étaient, en effet, nos chrétiens. La reconnaissance opérée, ils allèrent mouiller loin de nous pour n'exciter aucun soupçon, et nous, après avoir rendu grâce au Seigneur, nous fîmes nos derniers préparatifs. La pluie qui survint pendant la nuit ne permit pas de transborder ; ce ne fut que le dimanche de Pâques, à une heure du matin, que nous quittâmes la jonque chinoise pour monter sur le bateau coréen.

« Après quatre jours de marche au milieu des îles et des barques de pêcheurs, nous étions encore à quinze lieues de la capitale. Le vent et l'eau nous manquant tout à la fois, nous descendîmes avec un de nos courriers et trois rameurs dans un tout petit canot. Nous avions revêtu le costume de deuil, large chapeau de paille tombant jusqu'aux épaules, habits de toile de chanvre ressemblant à nos grosses toiles d'emballage, souliers de paille, etc. A onze heures du soir la marée, devenue contraire, ne permettant plus d'avancer, nous résolûmes de faire à pied les quatre ou cinq lieues qui restaient encore. Plus confiants dans les ténèbres de la nuit que dans les larges bords de notre chapeau pour couvrir notre entrée dans la ville, nous marchions aussi vite que le permettaient le mauvais état des chemins et le genre de chaussure que nous portions pour la première fois, afin d'arriver ayant l'aube. Elle ne paraissait pas encore, en effet, lorsque nous atteignîmes les murs de la capitale. Mais, ce jour-là, le roi était absent, et pour cette raison les portes ne devant s'ouvrir qu'au lever du soleil, nous alliâmes prendre un peu de repos dans la maison d'un chrétien. Le jour venu, et les portes ouvertes, nous fîmes notre entrée dans la première ville du royaume. Je marchais précédé d'un chrétien, et suivi, à distance,

de M. Petitnicolas et de M. Pourthié. J'avais bien envie de regarder un grand mandarin qui sortait en ce moment-là, monté sur une espèce de brouette, et environné d'un nombreux cortège : je jugeai prudent de n'en rien faire cependant, de peur d'être reconnu. J'étais d'ailleurs fort occupé à disputer au vent, qui voulait s'en emparer, le chapeau protecteur qui alors m'était si nécessaire. Plus modeste encore, un de mes deux confrères s'interdit tellement tout usage de ses yeux, qu'il nous perdit de vue dans la foule qui remplissait la rue, et qu'il s'engagea à la suite de païens, qu'il prenait pour ses guides, dans de petites rues détournées. On s'aperçut heureusement de sa disparition, et il fut facile de le retrouver. Un instant après, nous nous réunissions à l'excellent M. Daveluy, et tous ensemble nous rendions grâce au Seigneur, qui nous avait accordé un si heureux voyage.

« Les chrétiens de Corée sont toujours dans le même état, qui n'est ni la paix, ni la guerre. Le gouvernement ne s'acharne pas à les rechercher : il craint de se faire un mauvais parti avec les puissances européennes, dont les navires parcourent continuellement ces mers ; mais sur la moindre dénonciation des païens, il saisit impitoyablement des familles entières et les jette dans ses prisons. C'est ainsi que, dans deux provinces différentes, neuf chrétiens viennent d'être pris, sans qu'on sache encore le sort qui leur est réservé. Ces arrestations nuisent beaucoup aux progrès de l'Évangile. Nous avons, sans doute, la consolation de voir notre petit troupeau se grossir chaque année d'un assez bon nombre d'âmes généreuses, qui ne craignent pas d'abandonner leurs parents, leurs dignités et leur fortune pour suivre Jésus-Christ dans l'humiliation, la pauvreté et les souffrances de tout genre. Mais aussi combien de familles qui reconnaissent la vérité de notre sainte religion, et seraient disposées à l'embrasser, sans les sacrifices énormes au prix desquels il leur faudrait acheter le titre d'enfants de Dieu !

« Bien plus que le Chinois, le Coréen est disposé à embrasser la foi. Je voudrais, Messieurs, que le temps et une maladie dont je souffre depuis trois mois me permissent de raconter à vos pieux Associés une foule de faits dont ils seraient édifiés, et qui leur prouveraient quelle abondante moisson nous pourrions recueillir dans cette mission, si la paix nous était rendue. Je me borne à deux seulement, qu'on vient de me faire connaître.

« Un vieillard plus que septuagénaire entend parler de la religion chrétienne ; un de nos livres lui tombe entre les mains, il le lit, et cette lecture le convainc de la vérité du christianisme. Il occupait une charge importante dans le royaume : cette dignité est incompatible avec les devoirs imposés au chrétien, il s'en démet, et rentre dans la vie privée. Au sein même de sa famille, les relations qu'il lui faudra entretenir avec ses amis l'exposeront à offenser Dieu, qu'il a résolu de servir ; pour s'y soustraire, il feint d'être en démence, ne se lave plus, ne parle plus à personne, etc. Voilà plusieurs années qu'il joue ce rôle, et remplit tous les devoirs d'un fervent catholique, sans avoir pu recevoir encore le baptême. Ses fils, qui soupçonnent ses intentions, et redoutent la perte de leurs emplois et l'opprobre attaché au nom chrétien, ne permettent à aucun étranger d'approcher de ce vieillard, en sorte que nul missionnaire n'a pu arriver jusqu'à lui. Je viens d'envoyer un catéchiste qui, je l'espère, pourra le baptiser.

« Voici l'autre fait : Une jeune fille païenne commençait à pratiquer l'Évangile, lorsqu'elle est donnée en mariage à un païen. Elle continue, dans cette nouvelle famille, à réciter chaque jour ses prières, lorsqu'elle est sans témoin ; mais, quelque précaution qu'elle prenne pour n'être pas aperçue, sa belle-mère et la sœur de son mari l'ont vue plusieurs fois se mettre à genoux dans un coin de la chambre, et même pendant la nuit, lorsqu'elle croyait que tout dormait autour d'elle. Ce qui étonne surtout, c'est de la voir si douce, si patiente, et obéissant toujours avec tant de respect aux moindres ordres qui lui sont donnés. « Vous avez un secret que vous me cachez, lui dit un jour sa belle-sœur.-Moi, un secret ? lequel donc ? Oh ! riez tant qu'il vous plaira, mais vous avez un secret. Vous êtes toute différente des autres femmes.-Vous plaisantez ; qu'est-ce que j'ai donc de si singulier ? » Enfin, vaincue par les instances de la jeune fille, à qui elle ne voit aucun danger de se confier : « Oui, en effet, j'ai un grand secret ; écoutez-

le. J'ai le bonheur de connaître le vrai Dieu et je l'adore ; c'est lui que je priais, lorsque vous m'avez surprise à genoux au milieu de la nuit. Je n'ose ni me mettre en colère, ni désobéir, ni médire, parce que Dieu le défend, et ce que je me propose en le servant, c'est de mériter le bonheur du ciel. » La jeune fille écoute avec une attention religieuse, et dès ce jour même elle apprend la prière des chrétiens avec sa belle-sœur, dont elle ne peut plus se séparer. La mère ne tarde pas à s'apercevoir de cette intimité ; elle remarque surtout le changement qui s'est opéré dans le caractère de sa fille : autrefois légère et irascible, elle est devenue grave et en tout semblable à sa belle-sœur La brave femme, à son tour, n'y tient plus ; il-lui faut, à elle aussi, l'explication de ce mystère. Cette explication lui est donnée, et produit sur elle le même effet que sur sa fille. Restait encore la grand-mère, fort âgée : même communication, même docilité à la grâce. Ces quatre femmes, heureuses du trésor qu'elles ont trouvé, pratiquent, à l'insu de leurs maris et de leur père, tout ce qu'elles connaissent des obligations du chrétien. Un obstacle cependant s'oppose à leur baptême : ce sont les superstitions auxquelles elles sont forcées de participer. Pour s'en affranchir, il faudrait déclarer aux chefs de la famille qu'elles sont chrétiennes, et cette déclaration ne leur attirerait que des mauvais traitements et les rendrait l'objet d'une surveillance qui ne leur permettrait plus aucun exercice de religion. Il fut convenu entre elles que la mère et l'aïeule s'abstiendraient désormais de tout acte entaché de superstition, afin d'assurer leur salut par la réception du baptême ; les deux belles sœurs seules prépareront les viandes qui devront être offertes aux idoles, jusqu'à ce que Dieu, qui voit le fond de leur cœur, et connaît avec quel regret elles coopèrent à des actes qui l'offensent, les délivre de la triste nécessité où elles sont réduites.

« Si ces faits, et mille autres de ce genre, nous consolent, ils nous font aussi gémir amèrement sur une persécution qui arrête tant de conversions. Hâtons donc, Messieurs, par nos prières, les jours de miséricorde. J'espère qu'ils ne sont pas éloignés, et que le Seigneur se servira encore de la France pour nous rendre une paix aussi glorieuse pour elle qu'utile à la religion.

« Un de mes premiers soins, en arrivant dans cette presqu'île, a été de satisfaire au vœu que vous nous avez exprimé, de voir les Missions s'associer à l'Œuvre de la Propagation de la foi. J'ai adressé, à cet effet, une lettre à tous les fidèles de mon vicariat, qui ne pourront en avoir connaissance que dans le cours de l'hiver, à l'époque où se fait la visite des chrétientés. Quel sera le résultat de cette lettre ? S'il ne fallait que de la bonne volonté, je crois, Messieurs, que nos néophytes de Corée s'empresseraient de répondre à cet appel ; mais je leur demande une aumône, et cette aumône, tant modique soit-elle, sera au-dessus des forces du très-grand nombre : ils sont si pauvres ! Vous comprendrez facilement à quelle extrême indigence doivent être réduits des hommes qui, pour conserver leur foi, leur plus précieux trésor, abandonnent continuellement leurs maisons et leurs terres, et s'en vont demander à quelque montagne aride, qu'eux seuls ont le courage de cultiver, le riz nécessaire à leur subsistance. Enfin, quel que soit ce résultat, j'aurai l'honneur de vous en informer l'année prochaine. Agréez, Messieurs, l'hommage respectueux des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

« Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

« S. F. Berneux, vicaire apostolique. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP36) Vol 29 1857 pp 402-5

Extrait d'une lettre de M. Rousseille,
Missionnaire Apostolique de la Congregation des Missions-Etrangères, à M. Albrand,
Supérieur du Séminaire de la même Congrégation, à Paris.

Hong-kong,
le 14 avril 1857.

« Monsieur et Bien-Aimé Père,

«... Il me reste à vous raconter une petite histoire. Vous savez qu'on a parlé quelquefois de missionnaires envoyés d'une manière merveilleuse à quelque pauvre idolâtre, dont le cœur était préparé à la bonne nouvelle. Aujourd'hui, c'est un infidèle que le bon Dieu a conduit jusqu'aux missionnaires. Voici le fait.

« Il y a deux mois, une barque partait de la partie sud de la Corée. Elle était montée par cinq hommes. Le patron, âgé de quarante-deux ans et père d'une nombreuse famille, avait éprouvé des pertes dans sa fortune, et il s'en allait dans une île voisine des côtes pour y faire le commerce. Une violente tempête, qui s'éleva bientôt, poussa l'embarcation en pleine mer. Le vent soufflait avec violence, et le canot menaçait à chaque instant d'être englouti. On fut obligé, pour l'alléger, de jeter à la mer toutes les marchandises, et plus tard de couper le mât. Alors la barque, qui avait aussi perdu son gouvernail, ne fut plus que le jouet des vents et des flots. Pendant six jours, les malheureux Coréens restèrent ainsi entre la vie et la mort, manquant d'eau douce et n'ayant qu'un peu de riz, qu'ils ne pouvaient même pas faire cuire. Enfin ils aperçurent un bâtiment européen ; ils firent des signaux, et leur barque se trouva bientôt près du navire. Mais, à peine l'avait-elle touché, que les vagues et le vent l'en séparèrent et la rejetèrent au loin. Impossible de sauver les quatre hommes qui étaient restés dans le canot : le patron seul avait eu le temps de se cramponner au navire.

« Le vaisseau qui venait de recueillir ce Coréen était anglais ; il se rendait à Hong-kong, dont il n'était plus très-éloigné. A son arrivée, le naufragé fut conduit aux bureaux du gouvernement. Là, on le prit pour un Japonais, et on fit prier M. l'abbé Mermet de venir lui servir d'interprète. Ce cher confrère se rendit avec joie à cette invitation ; mais, dès qu'il fut en présence de l'étranger, la forme du chapeau lui dit bien vite que c'était un Coréen. Comme nous avons un élève de cette nation à la Procure, il fut facile d'amener chez nous le naufragé pour savoir ce qu'il était, et même le lendemain, sur notre demande, on nous permit de le garder.

« Or, cette barque perdue, ce sauvetage inespéré, cette remise du naufragé entre nos mains, tout cela avait, à nos yeux, quelque chose de providentiel. Il nous semblait que Dieu lui-même nous envoyait ce pauvre idolâtre. En entendant quelqu'un qui parlait sa langue, en voyant les attentions délicates dont il était l'objet, le Coréen ne pouvait revenir de sa surprise. Le premier jour, il était presque fou de joie, mais le lendemain il devint plus grave. Nous lui demandâmes s'il avait entendu parler des chrétiens en Corée ? Il nous répondit affirmativement, et il ajouta : « Ils sont si nombreux maintenant, qu'on ne peut plus les tuer ; il faut bien se garder de lire leurs livres, parce qu'ils enchantent les gens : quand on les commence, on est obligé de les finir. » « Nous avons dit à notre élève de gagner le cœur de son compatriote avant de lui parler de religion ; mais le naufragé ne lui laissa pas le temps. Dès le lendemain de son arrivée, il demandait : « Qui est-ce qui a fait toutes ces choses ? – C'est Dieu, lui répondit l'élève. — Et pourquoi a-t-il fait toutes ces choses ? – C'est pour l'homme. Et toi, ajouta l'élève, sais-tu pour

qui il a fait l'homme ? Ce ne peut être que pour lui... : Vous voyez, cher Père, que notre homme était en bonne voie.

« Le lendemain de cette conversation, il savait déjà les principaux mystères du christianisme ; il ne prononçait le nom de Dieu qu'avec le plus grand respect, et il le bénissait de l'avoir conduit par le naufrage à la connaissance de la religion véritable. Il a voulu apprendre ses prières sur-le-champ, et maintenant il récite sans cesse le Pater, l'Ave, et le Credo. « Je voudrais bien retourner en Corée, disait-il, mais je vois qu'il faut d'abord me bien instruire de la religion. » On ne lui avait pas encore parlé du martyre, que déjà il disait : « Peut-être me persécutera-t-on quand je serai de retour ; on me tuera peut-être... ; mais, après tout, c'est une bonne chose de mourir pour Dieu. » Oh ! comme nous avons admiré souvent la puissance de la grâce, et comme nous avons adoré les voies mystérieuses du Seigneur ! Une chose digne de remarque, c'est qu'au milieu des flots le Coréen disait : « Je n'ai pas été un méchant homme ; pourquoi donc le Tien (Dieu) veut-il m'anéantir ! » « Notre néophyte serait prêt pour le baptême, mais nous différions encore cette grâce pour qu'il apprécie mieux le sacrement après l'attente. Comme il est l'ainé d'une nombreuse famille, qu'il a quatre fils et que la partie de la Corée qu'il habite n'a pas de chrétiens, il peut devenir un apôtre. Aussi nous donnons les plus grands soins à son éducation religieuse, et cela nous est facile, ayant avec nous l'élève Paulinus Ly, charmant et pieux jeune homme auquel il ne manque qu'un peu de santé pour devenir une lampe ardente et brillante de l'Eglise coréenne.

« J'ai voulu vous donner tous ces détails, cher Père, parce qu'il est honorable de découvrir et de publier les œuvres de Dieu, et puis parce que je sais que tout ce qui tient à la Corée vous est à cœur.

« Maintenant il ne me reste plus qu'à me recommander à vos prières, et à vous dire que je suis et serai toujours

« Votre fils respectueux et tout dévoué,
J. Y. Rousseille, missionnaire apostolique. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP37) Vol 29 1857 pp 437-443

Extrait d'une lettre du P. Tshoy,
Prêtre coréen, à M. Legrégeois, Directeur du Séminaire des Missions-Etrangères
(traduction du latin).

Soriout,
le 15 septembre 1856.

Mon Très-Révérend Pere,

« Plus je vous écris rarement, plus mes lettres devraient être fécondes en aperçus et riches en faits ; cependant je ne sais d'où vient que, dès que je prends la plume, toutes mes pensées s'évanouissent pour me laisser stérile et embarrassé. Quoi qu'il en soit, je ne puis m'empêcher de vous exprimer, tout d'abord, la grande joie que m'a causée l'arrivée de notre excellent père et premier pasteur, Mgr Berneux, évêque de Capse. Nous l'attendions depuis longtemps avec impatience ; mais voyant nos vœux superflus, nous commençons à désespérer, lorsqu'enfin la divine Miséricorde a daigné le conduire au milieu de nous, et, pour comble de bonheur, il a amené avec lui deux nouveaux missionnaires. Ce sont deux collaborateurs de plus pour le prélat, et deux modèles pour nous. Puisse-nous n'être pas trouvés indignes de tant de bienfaits !

« Cette année-ci, grâce à la divine Miséricorde, j'ai pu, sans être trop inquiété, accomplir ma tournée apostolique. Assez bon nombre de poissons ont été pris dans les filets de Pierre, et plus de cent quatre-vingts adultes, régénérés par mes mains dans l'eau du baptême, sont entrés dans le bercail du Seigneur.

« N'allez pas croire cependant, mon révérend Père, que nous soyons en paix ; non, car cette année, comme précédemment, les émissaires de Satan ont fait bien des efforts et en font encore beaucoup pour entraver l'œuvre de Dieu. En voici une preuve : Je fus un jour appelé dans un village nommé Tsimpattel, composé presque entièrement de néophytes depuis peu convertis à la foi. Ces braves gens étaient préparés à recevoir le sacrement de la régénération et attendaient ardemment la venue d'un missionnaire. Après avoir, dans la soirée, entendu quelques confessions, et terminé le baptême des enfants, j'avais, le lendemain matin, commencé à conférer la même grâce à quinze adultes, et je m'apprêtais à dire la messe avant l'aube du jour, quand tout-à-coup une troupe de païens cerne la cabane où je célébrais les divins mystères, et s'efforce de pénétrer jusqu'à moi, pour se saisir des ornements et des vases sacrés. Mais les chrétiens, qui étaient là rassemblés, bien qu'inférieurs en nombre, s'opposent à leur invasion, et une lutte s'engage entre eux, les brigands voulant forcer la porte, et les chrétiens se serrant pour la défendre. Pour moi, aidé de quelques, fidèles, je fis disparaître ma chapelle à la hâte, et m'échappant par une porte dérobée, je pus, à la faveur de la nuit et des forêts, m'enfuir dans les montagnes.

« Tandis que, suivi de quelques néophytes, j'errais ainsi, les pieds nus et à l'aventure, au milieu des roches et des épines, les païens finirent par être mis en fuite, après un combat qui laissa plusieurs blessés de part et d'autre.

« Ces misérables, furieux de n'avoir rien pu obtenir par la violence, vont dénoncer le village au mandarin, qui en fait saisir les cinq principaux habitants, et les fait jeter en prison. L'un d'entre eux, nommé Paul Ny, chrétien depuis huit ou neuf ans, et déjà plein de zèle et de vertus, était le catéchiste de Tsimpattel. Un autre, appelé Augustin Ha, était conseiller du

mandarin, et le premier dignitaire après lui. Sa conversion date de trois ans, et il a gagné beaucoup de païens à l'Évangile ; aussi a-t-il été saisi comme propagateur de la religion chrétienne. Les trois autres sont des catéchumènes convertis depuis moins d'un an. Ils étaient au nombre de ceux que je baptisais, quand les païens sont venus pour me prendre.

« Le premier d'entre eux appartient à l'une des plus nobles familles de la Corée. Après avoir reconnu la vérité de notre foi, il s'était réfugié chez les chrétiens de ces montagnes, afin de pouvoir la pratiquer plus librement qu'au sein de sa famille. Quant aux deux autres, ce sont des parents d'un renégat. Ce malheureux, marchant sur les traces du premier apostat, Judas Iscarié, est celui qui avait conduit les satellites à l'assaut de ma retraite. Avant d'en venir là, il avait déjà fait subir aux deux néophytes toutes sortes d'avaries et de persécutions, pour les forcer à l'imiter dans son crime, et à renier aussi leur Dieu.

« Ayant tous comparu devant le mandarin, ils ont confessé l'Évangile avec foi et avec courage ; car, sommés par leur juge de maudire le Seigneur du ciel, ils lui ont répondu : « Si c'est un crime de maudire les princes de la terre, que sera-ce donc de blasphémer le Monarque qui règne éternellement dans les cieux ? Il nous est impossible de nous souiller par une pareille infamie. » Après avoir subi une première fois la torture, ils ont été reconduits en prison, où ils sont forcés de se nourrir à leurs frais ; et comme leurs familles, pour la plupart, sont très-pauvres, elles ne peuvent que difficilement les sustenter. Qu'il me serait doux de venir en aide à ces confesseurs de Jésus-Christ ! mais, hélas ! je ne puis que soupirer sur leur infortune et leur abandon.

« Comme vous m'avez écrit, mon révérend Père, dans une de vos lettres, de vous envoyer quelques relations de nos martyrs, afin d'édifier les fidèles d'Europe, je me suis empressé de prendre les informations nécessaires. Les témoignages que j'ai recueillis sur plusieurs athlètes de la foi, n'ayant pas encore toute la certitude désirable, je me contente de vous envoyer, pour cette fois, l'histoire d'un néophyte immolé dans la dernière persécution générale, en 1839. Lorsque, dans la même année, on dressa le catalogue des martyrs coréens, sa notice fut oubliée, parce qu'il était lui-même peu connu des chrétiens de sa province. Toutefois, les actes de son martyre existaient, j'en ai retrouvé le manuscrit, et comme ses parents, son épouse, son fils et quelques-uns de ses amis vivent encore, j'ai pu constater les faits à l'aide de leurs dépositions unanimes ;

« Voici donc cette relation : « Jean Tshoy, de la province méridionale de Tshoungtsheng, naquit de parents chrétiens. Dès son enfance, il se fit remarquer par sa docilité de caractère, par son amour pour ses parents, et sa charité envers le prochain. Plus tard, son grand-père ayant été banni pour la foi, toute sa famille le suivit en exil. Là, devenu adulte, et voyant qu'il ne pouvait pas pratiquer librement notre sainte religion, Jean se retira dans les montagnes, et y forma une petite chrétienté, dont il fut l'appui par sa doctrine et le modèle par ses vertus.

« C'est alors que brilla son admirable patience à supporter les rigueurs de la pauvreté ; ce qui ne l'empêchait pas de faire encore de petites aumônes, et de prodiguer ses exhortations aux autres néophytes. Mais c'était surtout quand le prêtre venait dans son village, et que le temps de recevoir les sacrements approchait, que débordait son zèle et qu'éclatait sa joie. Le missionnaire, frappé de tant de vertus, l'éleva au rang de catéchiste. Après qu'il eut reçu le sacrement de confirmation, la présence du Saint-Esprit dans son âme était si vive, qu'elle se trahissait au-dehors, et de jour en jour on le vit croître dans le désir de s'immoler à Dieu par le martyre.

« L'an 1839, au début de la persécution générale il venait de cacher ses parents et rentrait chez lui pour prendre ses livres de religion, lorsqu'il fut rencontré par des satellites qui, l'ayant reconnu pour chrétien, le saisirent, et, après l'avoir inutilement torturé pour lui faire trahir la retraite de sa famille et de ses coreligionnaires, le conduisirent au mandarin. Ces misérables l'avaient déjà tellement brisé de coups, que tout son corps n'était qu'une plaie, de sorte qu'il ne,

pouvait presque plus remuer. Alors il tourna ses regards vers le divin Jésus, chargé de sa croix et gravissant la montagne du Calvaire, et le bon Maître, touché de son amour, lui donna le courage et la force de suivre jusqu'au bout la voie douloureuse.

« Le jour où il comparut au prétoire, le mandarin lui dit : « Est-il vrai que tu suives une mauvaise secte ?-Je ne professe pas une mauvaise religion, répondit Jean ; j'observe la loi du Seigneur du ciel. » Immédiatement il fut mis à la question Pendant que les boureaux le frappaient : « Dis-moi, reprit le juge, quels sont les coreligionnaires, et en quel lieu ils se cachent. Je ne puis pas trahir mes frères, notre sainte religion nous défend de nuire au prochain. » Le mandarin, voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, le fit reconduire en prison, où il eut à souffrir les outrages des satellites et du peuple. Quelques jours après cet interrogatoire, le mandarin fit remettre le confesseur à la torture, et lui dit : « Si tu abjures ton culte, je récompenserai ton obéissance par des richesses.--Quand vous me donneriez toute la province, répondit le généreux prisonnier, je ne renierais pas mon Dieu. » Le mandarin, furieux, le fit alors frapper de plus de cent coups de rotin et le renvoya dans son cachot. Rappelé une troisième fois au tribunal, il y montra la même fermeté. « Je vois ; bien que tu veux mourir, lui dit le mandarin.-Je suis un homme comme les autres, et, par conséquent, j'aime naturellement la vie ; mais je la sacrifierai volontiers pour la justice. » Sur cette réponse, le juge commanda de le frapper jusqu'à la mort, puisqu'il refusait d'abandonner sa religion. Mais, tandis que le corps du bienheureux martyr était ainsi déchiré sous les coups des bourreaux, son âme était inondée d'une joie toute céleste, et surabondait de bonheur.

« Outre ces quatre horribles tortures, Jean fut mis encore seize fois à la question, et fut frappé avec tant d'acharnement et de barbarie, que sa peau et sa chair s'en allaient en lambeaux ; on voyait ses intestins à découvert, et ses os tombaient par morceaux. Malgré tant de supplices, le courageux athlète ne succomba point, et il fut décapité pour la foi, un samedi du mois de juin 1839. Il était âgé de vingt-neuf ans. Avant de descendre dans l'arène qui devait être témoin de son triomphe, il fit un petit festin à ses amis et à ses bourreaux, et, pendant qu'il marchait au supplice, il reçut, tout le long du chemin, le suprême adieu et les condoléances de ceux qui naguère l'avaient chargé de malédictions et d'opprobres.

« Il y a encore beaucoup d'autres relations de martyrs que je vous enverrai, si je puis parvenir, avec l'aide de Dieu, à en reconnaître l'authenticité.

« Dans quelques jours, je dois aller visiter une petite chrétienté à sept cents lieues d'ici. C'est un exilé pour la foi qui l'a formée, et qui appelle un prêtre au milieu de ses néophytes. Quand je l'aurai visitée, s'il y a quelque chose d'intéressant, je vous en ferai part.

« Adieu, mon révérend Père ; priez et faites prier pour notre pauvre Eglise de Corée, si cruellement éprouvée par la persécution.

« Votre indigne enfant et le dernier de vos serviteurs, Thomas Tshoy.

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP38) Vol 39 1858 pp 427-438

Lettre de Mgr Berneux

Vicaire apostolique de la Corée, à M. le baron Henri de la Bouillerie,

Corée,

15 septembre 1857.

« Mon bien Cher Monsieur Henri,

« Votre bonne lettre du 15 février 1856 m'est parvenue ici en janvier dernier. Vous dire le plaisir qu'elle m'a fait n'est pas chose possible. La piété qu'elle respire, l'affection que vous m'y témoignez, et les détails si intéressants que vous me donnez sur vous et sur votre famille, me font oublier mes petites souffrances et contribueront à me rendre plus tôt aux nombreuses occupations de ma charge. En parcourant ces détails, je me retrouve au milieu de vous, comme en 1832, à cette époque de ma vie qui a laissé chez moi de si doux souvenirs (Mgr Berneux avait été le précepteur de M. le baron Henri de la Bouillerie avant son départ pour les missions.).

« Pour vous prouver tout le plaisir que votre lettre m'a fait, je me propose à mon tour de vous en écrire une très-longue. Je veux vous transporter en Corée, au milieu de mes néophytes, dans ma maison même, vous faire connaître le pays que le Seigneur m'a destiné à évangéliser. En 1854, Mgr le vicaire apostolique de la Mandchourie me choisit pour son coadjuteur : le jour de la consécration avait été fixé au 27 décembre, fête de saint Jean l'Évangéliste, lorsque, le 24 de ce mois, je reçus une lettre du Saint Père qui me nommait vicaire apostolique de la Corée. Une santé depuis longtemps affaiblie, et mon âge assez avancé me faisaient craindre de ne pouvoir apprendre une nouvelle langue, ni me faire aux usages et aux habitudes d'un nouveau peuple ; et puis, il faut bien vous le dire aussi, douze ans passés en Mandchourie m'avaient singulièrement attaché à ses chrétiens. Mais la Corée ! cette terre des martyrs par excellence ; la Corée, dont le nom seul fait vibrer toutes les fibres du cœur d'un missionnaire, comment refuser d'y entrer, lorsque la porte vous en est ouverte ? Les ordres du Saint-Siège, d'ailleurs, étaient pressants ; j'accepte donc la nouvelle charge, et je me mets en route. Pendant trois mois, j'attendis inutilement, au bord de la mer, un navire qui me portât en Chine. Sur ces entrefaites, je tombe malade, et il me faut renoncer à tout projet de voyage autre que celui de l'éternité. Le 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte-Vierge, je pus entendre la sainte messe, trop faible encore pour oser la célébrer. Le 15, je m'acheminai de nouveau vers la mer, où je trouvai enfin une jonque qui n'emmena à Chang-hai. Après une halte faite à Hong-kong, je m'embarquai de nouveau, le 17 janvier ; cette fois, c'était directement pour la Corée. La traversée fut mauvaise, et j'eus passablement à souffrir. Le 14 mars, j'aborde aux premières îles de ma nouvelle patrie, au-delà desquelles les navires chinois ne peuvent avancer ; le 21, un bateau, préparé par mes confrères pour me recevoir, arrive de cinquante lieues au rendez-vous que nous nous étions assigné. Dans la nuit du 22 au 23, je me transborde secrètement et bien vite, pour n'être pas aperçu des païens. Je change mes vêtements chinois pour le costume de Corée, et le 27 mars, à la faveur de l'habit de deuil, qui couvre des pieds à la tête, sans laisser voir le visage, j'entre en plein jour dans la capitale du royaume, dans cette ville d'où sont sorties tant de sentences de mort contre les missionnaires et les chrétiens, et où tant de fois la rage des persécuteurs a été vaincue par la constance de nos martyrs.

« Cette capitale de la Corée est une ville fort considérable, située au milieu des montagnes, enfermée de hautes et épaisses murailles, très-peuplée, mais mal bâtie. A

l'exception de quelques rues assez larges, tout le reste ne se compose que de ruelles tortueuses, où l'air ne circule pas, et où le pied ne foule que des immondices. Les maisons, généralement couvertes en tuiles, sont basses et étroites : une chambre, de deux mètres cubes, est une merveille : pas de lits, pas de chaises, pas de tables. C'est assis sur ses jambes, croisées à la manière de nos tailleurs, que le Coréen, depuis l'homme du peuple jusqu'au roi, mange, travaille et converse ; il ne songe pas qu'il puisse y avoir une posture plus commode, et c'est donc dans cette position que vous me surprendriez, si vous faisiez le voyage de Corée. A l'exception de la capitale, je ne sache pas qu'il y ait ici d'autres villes, bien que les Coréens en comptent un grand nombre ; c'est que par ville ils entendent le lieu où réside un mandarin. Or, ces résidences sont tout simplement de petits bourgs aux toits couverts en chaume.

« Comme évêque de Capse et supérieur spirituel de tout le royaume, je ne pouvais pas, vous le comprenez, m'établir dans une de ces bourgades. Je me suis installé à la capitale, d'où je puis communiquer plus facilement avec mes missionnaires ; ceux-ci se tiennent cachés dans les montagnes, et soignent les chrétiens, qui s'y trouvent au nombre de dix-huit cents. Bien que je sois ici à la bouche du canon du roi, je puis y demeurer assez en sûreté, favorisé par les usages singuliers du pays.

« La population coréenne se divise en trois classes : les nobles, ou descendants d'hommes qui ont occupé quelque poste important dans le royaume ; la classe moyenne, qui comprend, en général, les commerçants ; enfin, le bas peuple. La noblesse, en Corée, est une puissance que le roi lui-même respecte, et qu'il n'ose pas heurter. Les satellites, gens de prétoire et ceux des classes inférieures se garderont bien de s'attaquer à un noble : leurs épaules payeraient cher la moindre offense, et même la plus légère erreur. De la part d'un noble, tout est permis, tout reste impuni, il est au-dessus des lois. Aussi la noblesse, pour un Coréen, c'est la première condition de bonheur, et il se ferait volontiers couper la tête pour l'obtenir. Moi aussi, j'ai trouvé que ce régime allait à ma position ; je me suis anobli. Avec ces titres de noblesse que je me suis octroyés, et moyennant certaines précautions, je puis demeurer ici inconnu.

« L'installation des domiciles me sert encore pour cela. Les maisons, en Corée, se composent de deux corps de bâtiments distincts ; sur l'avant sont les appartements des hommes : c'est là qu'on reçoit les visiteurs ; celui des femmes est sur l'arrière, entièrement séparé du premier. Pour me couvrir à l'extérieur, j'ai chez moi une famille noble chrétienne qui, au-dehors, passe pour propriétaire de mon habitation ; moi je me tiens sur l'arrière, où les étrangers ne peuvent pénétrer. Une chambre de trois mètres de long sur deux de large forme tout mon palais. Cabinet de travail, salle à manger, salon de réception, jusqu'à ma chapelle, tout y est renfermé ; c'est aussi mon Luxembourg, où je me promène de long en large après chacun de mes deux repas. Je passe quatre mois, chaque année, dans cette chambre, d'où je ne sors que pour aller faire la mission à mes néophytes. Aucun païen ne soupçonne ma présence, les chrétiens eux-mêmes ignorent ma demeure. Je communique avec eux au moyen de quatre catéchistes, aux quels seuls ma porte est ouverte. S'il y a un malade à administrer, ce sont eux qui viennent me chercher et qui m'accompagnent. Avec l'habit de deuil dont je vous ai parlé plus haut, je puis sans danger sortir dans la ville.

« Les hommes, en Corée, sont tous vêtus de toile blanche, de la tête aux pieds ; le pantalon, d'une ampleur énorme, est resserré au-dessous du genou par des guêtres ; l'habit de dessus, qui se rapproche assez de notre redingote française, se fixe sous les bras par deux bandelettes de la même étoffe, lesquelles remplacent les boutons, inconnus en Corée. Les souliers, de peau blanche, sont fort élégants. Enfin, on se coiffe d'un large chapeau de crin noir, dont la forme, haute et étroite, est destinée à recevoir les cheveux, noués en chignon sur le sommet de la tête. L'habit de deuil, semblable pour la façon, est de toile écrue ; les souliers sont remplacés par des sandales en paille, et le chapeau ordinaire de crin par un énorme pavillon

d'osier, à forme semi-conique, dont les bords descendent jusqu'aux épaules. Enfin, comme l'homme en deuil doit être tout absorbé dans sa douleur, ne rien voir, ne rien entendre qui puisse l'en distraire, il se couvre encore le visage d'un petit voile qu'il tient fixé à l'aide de deux bâtons. C'est là le costume que nous avons adopté. Ainsi affublés, nous pouvons sans grand danger voyager et loger dans les auberges. Outre le pantalon, plus étroit que celui des hommes, les femmes portent une camisole de toile ou de soie, dont la couleur varie selon l'âge : rose ou jaune pour les jeunes filles ou les nouvelles mariées, de couleur violette pour les femmes au-dessous de trente ans, blanche pour celles d'un âge plus avancé. En guise de robe, elles s'entourent d'une large toile bleue, qu'elles attachent sous les bras au moyen d'une ceinture. Pour les femmes du peuple, qui sortent à volonté, cette jupe s'arrête au-dessus du pied ; pour les femmes nobles, à qui l'étiquette ne permet pas de sortir de leurs appartements, elle est plus ample et traîne à terre.

« Je vous ai dit qu'en Corée il n'y avait pas de tables ; il y a cependant la table à manger, fort élégante, haute d'environ cinquante centimètres, large d'autant, et de forme octogone. La vaisselle, de porcelaine grossière ou de cuivre, ne consiste guère qu'en écuelles de différentes grandeurs, une paire de bâtonnets et une cuillère en cuivre. Quel que soit le nombre des convives, chacun a sa table. Mais de quels mets se charge-t-elle ? Du riz, du piment et un peu de poisson salé, rien de plus : c'est là l'ordinaire du Coréen, c'est aussi celui du missionnaire. Pour tous légumes, la Corée ne possède qu'une espèce de choux chinois, à moins qu'on ne range au nombre des légumes les feuilles de plantain et de fougère, dont on fait ici une grande consommation. La viande de bœuf ne manque pas à la capitale ; en province, il est assez difficile de s'en procurer. Pour boisson ordinaire, on a l'eau dans laquelle on fait cuire le riz. Ce régime est assez pénible, surtout pour les nouveaux missionnaires ; aussi M. l'abbé Féron, qui m'est arrivé presque miraculeusement cette année, et qu'en qualité de nouveau venu, j'ai placé dans un poste où, mieux qu'ailleurs, il peut s'approvisionner, m'écrivait-il, il y a peu de temps, que, comparés aux missionnaires de Corée, les Trappistes sont de vrais sybarites ; mais, en brave missionnaire, il accepte volontiers ce régime ultra-trappistique, et ne tardera pas à s'y accoutumer.

« Ne vous inquiétez pas, mon bien cher monsieur Henri, des privations que nous avons à endurer ; elles sont si abondamment compensées, que nous les comptons pour rien. Cette compensation, nous la trouvons surtout dans la foi et la ferveur de nos néophytes, dans leur constance souvent héroïque, et dans le zèle avec lequel ils travaillent à la conversion des païens. J'aurais ici bien des faits à vous raconter, qui vous édifieraient et qui me touchent jusqu'aux larmes lorsque j'en suis témoin ; mais ces récits m'entraîneraient trop loin ; ils feront la matière d'une autre lettre. Les idolâtres eux-mêmes sont animés généralement d'un excellent esprit et la Corée, en peu de temps, serait toute chrétienne, si nous avions la liberté. Malgré les rigueurs de la persécution, la foi gagne, chaque jour, elle pénètre jusque dans les hôtels des ministres et des princes : dans tous ces palais nous avons des personnes qui prient, des disciples cachés qui ont appris le catéchisme. Trop faibles encore pour se résoudre aux sacrifices que la profession du christianisme exigerait d'eux en ce moment, ils attendent des temps moins mauvais.

« Quant au gouvernement, il s'est montré toujours très-hostile à la religion, et altéré du sang chrétien. Cette année, cependant, il nous laisse respirer un peu, et, chose inouïe jusqu'à ce jour, aucune arrestation n'est venue nous contrister depuis quinze mois ! A quoi attribuer ce changement ? A la modération peut-être du premier ministre, mais surtout à la crainte qu'inspirent les navires européens. Le séjour prolongé de la frégate française *la Virginie* sur les côtes de Corée, l'année dernière, a vivement inquiété le gouvernement coréen. Il a toujours sur la conscience le sang de trois missionnaires français, martyrisés en 1839 ; il ne croit pas que la France puisse laisser cette mort impunie, et il s'attend à voir M. l'amiral Guérin revenir avec d'autres navires pour s'emparer du royaume. C'est une conviction généralement enracinée dans

tous les esprits, que Corée va devenir pays français. Dans ce cas, je ne désespère pas de vous compter bientôt au nombre de mes diocésains.

« En attendant l'accomplissement de tant de belles espérances, nous travaillons de toutes nos forces, mais avec des précautions extrêmes ; la bâche est toujours suspendue sur nos têtes ; et le moindre accident pourrait nous attirer une sanglante persécution. Vous comprenez que dans la situation où nous sommes, nous ne pouvons avoir ni chapelle, ni lieu de réunion pour nos chrétiens. Le dimanche, ils s'assemblent au nombre de douze ou quinze, tantôt dans une maison, tantôt dans une autre, toujours fort secrètement, pour ne pas mettre les païens sur leurs traces. Ils récitent ensemble, à voix basse, les prières prescrites par l'évêque, et entendent l'explication de l'Evangile du jour ; le reste de la journée est employé à dire le rosaire, à étudier le catéchisme et à l'enseigner aux enfants. Voilà à quoi se réduit, pour les Coréens, la sanctification du dimanche ; leur permettre de venir assister à la Messe serait tout perdre, et m'exposer au danger certain d'être pris avant un mois.

« C'est dans la maison des néophytes aussi que se fait la mission, qui commence ordinairement au mois de septembre. Cette époque est attendue impatiemment par les chrétiens ; c'est le seul jour de l'année où ils peuvent recevoir les sacrements, dont ils sont saintement avides, la seule fois aussi qu'ils peuvent voir le missionnaire, pour lequel ils ont une vénération toute filiale. Lorsque les catéchistes ont déterminé les maisons où les réunions doivent se tenir, et qu'ils en ont indiqué à chacun le jour et le lieu, je me rends dans la demeure où la mission doit s'ouvrir, et où m'attendent trente ou quarante néophytes. Une petite chambre, à peine assez haute pour que je puisse m'y tenir debout, se convertit en chapelle, dont un crucifix et une image de la sainte Vierge forment tout l'ornement. L'examen du catéchisme, auquel tous sont soumis, le vieillard octogénaire comme l'enfant de dix ans, une instruction sur les dispositions qu'il faut apporter à la réception des sacrements, puis trente, ou quarante confessions, avec les extrême-onctions et les baptêmes, m'occupent toute la journée et une partie de la nuit. Le lendemain, le lever à une heure ; à deux heures, la messe où se fait la communion, enfin, une instruction sur la nécessité et les moyens de persévérance, après laquelle je passe, avant le jour, dans une autre maison, où d'autres chrétiens m'attendent, et où se répètent les exercices de la veille. Voilà les occupations du missionnaire à la capitale pendant quarante jours : c'est à en perdre la tête de fatigue. Plus d'une fois, il m'est arrivé de tomber de sommeil au milieu de ma chambre, et de me réveiller, le matin, un bras dans une main, et l'autre encore au pied.

« Si cette époque est le temps du travail, c'est aussi celui des consolations ; c'est alors que nous voyons toute la vivacité de la foi de nos néophytes. Souvent il arrive que des enfants et des femmes aient reçu le baptême et en pratiquent les devoirs, à l'insu de leurs parents ou maris païens. Quelque difficulté qu'ils rencontrent à se rendre auprès du missionnaire, il est rare qu'ils ne la surmontent pas. La femme noble elle-même, cette créature si timide en toute autre circonstance, et qui jamais n'a franchi le seuil de sa demeure, sait trouver du courage quand il s'agit de recevoir les sacrements. Déguisée en femme du peuple, elle choisit le moment où sa famille est endormie pour s'échapper et venir, au milieu de la nuit, dans la maison où se réunissent les chrétiens. Elle se confesse avant la messe, assiste au saint sacrifice, et, après avoir reçu la divine Eucharistie, elle rentre chez elle comme elle en était sortie, pendant que tout dort encore, bénissant Dieu des grâces qu'elle vient de recevoir, le bénissant aussi du succès de sa périlleuse évasion. Malheur à elle, si le mari s'apercevait de son absence nocturne ! n'en comprenant pas le motif pieux, le poison le vengerait d'une telle témérité.

« Outre la capitale, je me suis encore réservé l'administration de soixante villages. Dans les montagnes au milieu desquelles ils se trouvent, la mission offre moins de difficultés pour les chrétiens, et pour le missionnaire moins de fatigues. Comme ils sont entièrement séparés des païens, ces précautions si gênantes de la ville ne sont plus nécessaires ; on y est presque en liberté. Si chaque jour, outre les exercices religieux qui sont les mêmes qu'à la capitale, il faut

faire à pied, pour passer d'un village à un autre, quatre ou cinq lieues à travers les montagnes ; s'il faut quelquefois voyager par la pluie ou la neige avec ses bas de toile et ses sandales de paille, qui prennent l'eau comme une éponge, on respire au moins le grand air, et le sommeil est suffisant. Après avoir ainsi travaillé pendant huit mois, chacun de nous, bien harassé, mais bien comblé des bénédictions que le Seigneur a daigné répandre sur son ministère, rentre à son gîte pour y passer dans le repos, la retraite et l'étude les quatre mois d'été, pendant lesquels il n'est pas possible de faire mission.

« Le dernier recensement porte à plus de quinze mille le nombre de nos chrétiens, auxquels il faut ajouter cinq cents adultes baptisés dans le cours de cette année. J'ai deux petits collègues cachés dans les montagnes, où quatorze jeunes gens apprennent le latin et se forment aux vertus ecclésiastiques. Enfin, avec les aumônes de la Sainte-Enfance, je nourris plus de soixante petits enfants abandonnés de leurs parents païens.

« Voilà, mon cher Monsieur, une lettre passablement longue. Vous voudrez bien excuser la précipitation avec laquelle je l'ai écrite ; les occupations nombreuses dont je suis actuellement surchargé en sont la seule cause. Vous verrez dans ses dimensions sans fin le désir que j'ai de vous être agréable, et le plaisir que j'ai de m'entretenir avec vous.

« J'ai l'honneur d'être, avec un respectueux attachement,

« Votre tout affectionné, + S.-F. Berneux, vicaire apostolique. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP39) Vol 39 1858 pp 438-443

Lettre de Mgr Berneux
à Messieurs les Directeurs des Conseils centraux de la Propagation de la Foi.

Corée,
23 novembre 1857.

« Messieurs,

« J'ai eu l'honneur de vous adresser l'année dernière, à la date du 4 septembre, une lettre qui, si elle vous est parvenue, vous aura fait connaître mon heureuse entrée en Corée avec deux nouveaux missionnaires, l'état assez tranquille où nous étions alors, et le résultat de nos travaux. Cette année 1857 a été, entre toutes une année de bénédictions, dont nous ne saurions assez remercier le bon Dieu. Aucune persécution sérieuse n'est venue nous éprouver. Des neuf chrétiens dont je crois vous avoir annoncé l'arrestation, deux ont été condamnés à l'exil ; les autres, après divers genres de supplices, au milieu desquels on m'écrit qu'ils sont demeurés fermes dans la foi, ont été rendus à leurs familles. Accoutumé qu'on était à ne voir un chrétien sortir de prison que pour aller porter sa tête sur l'échafaud, on est tout étonné d'une modération si insolite, on veut connaître à fond une religion autrefois si sévèrement proscrite, et qui n'est plus maintenant un crime capital, et le résultat est toujours la conversion d'un certain nombre d'idolâtres.

« Mettant à profit cette petite paix dont on nous laisse jouir, je me suis hasardé à appeler tous mes missionnaires à la capitale, pour assister à la consécration de mon coadjuteur. C'était la première fois qu'une aussi touchante cérémonie avait lieu en Corée ; nos chrétiens eussent été heureux d'y prendre part, mais la prudence ne permit pas d'en admettre aucun. Malgré la tranquillité dont nous avons à rendre grâce au Seigneur, nous devons cependant user de précautions extrêmes, et ne pas nous hâter de sortir de nos catacombes. C'est donc à huis-clos, et au milieu des ténèbres de la nuit, que M. Daveluy, qui depuis onze ans a rendu de si importants services à cette Mission, a reçu la consécration épiscopale, sous le titre d'évêque d'Acônes. Nous étions encore tous réunis, et terminions un synode de trois jours, où nous avons pris des mesures pour procurer l'avancement de nos chrétiens et la conversion des idolâtres, quand nous arriva, le 31 mars, d'une manière toute providentielle, et amené par l'ange de la Corée, un confrère que personne n'attendait, M. l'abbé Féron. Ainsi cette mission de Corée, autrefois presque inaccessible aux Européens, qui, il y a deux ans, n'avait pas d'évêque, et pesait tout entière sur deux missionnaires et un prêtre indigène, la voilà maintenant avec deux évêques, quatre apôtres étrangers et un prêtre coréen. N'est-il pas vrai, Messieurs, que le sang des martyrs commence à porter ses fruits, et que le Seigneur paraît avoir sur ce peuple de Corée de grands desseins de miséricorde ? Serait-ce trop se flatter en espérant que cette chrétienté, qui s'est fondée elle-même, qui pendant de longues années, sans le secours d'aucun missionnaire, par la seule vivacité de sa foi et l'énergie de son caractère, s'est soutenue, a pu même s'accroître, malgré de sanglantes persécutions ; est-ce trop se flatter, dis-je, d'espérer qu'elle va nous donner d'abondantes moissons, maintenant que le Seigneur lui prodigue tant de secours dans le zèle intelligent de mon vénéré coadjuteur, et des cinq missionnaires qui l'arrosent de leurs sueurs apostoliques ? Il nous semble les voir, ces espérances, commencer déjà à se réaliser. Nous avons encore, sans doute, bien des ennemis dans toutes classes ; il est cependant incontestable qu'il y a une tendance plus sensible que jamais à se rapprocher de notre sainte religion. Les persécuteurs eux-mêmes le constatent, et des mandarins, comme autrefois cet empereur apostat,

avouaient il y a peu de mois, dans une de leurs réunions, que le Christ triomphait, et que, malgré leurs efforts, avant dix ans la moitié du royaume aurait embrassé le christianisme. Que diraient-ils, s'ils voyaient le fils d'un ministre du roi, mandarin lui-même, nous envoyer des présents, et solliciter comme une grâce, la permission de nous venir visiter ; s'ils savaient que la femme d'un des oncles du roi a engagé ses frères à se faire catholiques, et que, dans ces mêmes palais où tant de fois on a juré d'exterminer jusqu'au dernier vestige du nom chrétien, le vrai Dieu a ses adorateurs qui n'attendent que des temps plus calmes pour se présenter au baptême ? Ils verraient peut-être, dans ces faits, l'accomplissement des oracles de la sybille coréenne, qui annoncent que la reine-mère doit mourir cette année (au fait elle vient de mourir), que le roi mourra l'an prochain (on le dit atteint d'une maladie récente, qui ne laisse aucun espoir de guérison), et que dans deux ans la religion chrétienne florira dans le royaume.

« Nous devons donc, Messieurs, remercier le Seigneur des bénédictions qu'il répand si abondamment sur ce pays, et le conjurer en même temps de nous les continuer. Les espérances que nous donne l'état actuel de la Corée sont fondées, mais une persécution générale pourrait les renverser, et cette persécution, nous en sommes menacés prochainement. La reine mère, qui nous protégeait un peu, vient de mourir. Le crédit des hommes qui partageaient sa modération tombe sensiblement, tandis que nos ennemis arrivent aux premières charges. Déjà une adresse a été présentée au roi, demandant qu'on recherchât les chrétiens ; les commissaires spéciaux, qui parcourent en ce moment le royaume, reçoivent de nombreuses listes, en tête desquelles les missionnaires figurent et où des villages entiers sont dénoncés. Déjà un vieillard de soixante-dix-huit ans vient d'être jeté en prison. Dans quelques semaines, au retour des commissaires, on délibérera au conseil royal sur le parti à prendre à notre égard. Dieu, qui tient en ses mains le cœur des rois, et sans la permission duquel un cheveu ne se détache pas de nos têtes, détournera peut-être les coups dont est menacé ce troupeau, qui déjà a tant souffert. Que s'il entrerait dans ses adorables desseins qu'il fût encore frappé, et que nous fussions appelés à partager le sort de nos à glorieux prédécesseurs, notre dernière bénédiction, Messieurs, serait pour vous et pour les pieux Associés de votre sainte œuvre, auxquels nous n'avons cessé de donner chaque jour une grande part dans nos prières.

« Vous apprendrez peut-être avec plaisir que ce vieillard octogénaire, dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir l'an dernier, a pu enfin être baptisé, et que la nouvelle chrétienté qui se formait sur les bords de la mer, dans une province éloignée, où jamais n'était tombée la divine semence, continue à prospérer. Elle aussi, dès son berceau, a déjà eu ses jours d'épreuve ; mais, grâce à Dieu, sa foi en est sortie plus vive et sa charité plus ardente. Le missionnaire que j'avais envoyé baptiser ces néophytes, s'était à peine séparé d'eux, que quelques païens, informés de ce qui s'était passé par l'indiscrétion d'une bonne vieille, qui ne sut pas assez contenir sa ferveur, et voulut tout de suite devenir apôtre, ameutèrent tout le village contre la famille qui avait logé le prêtre. En un instant sa maison fut rasée, et cette famille chassée ; les autres néophytes ont eu passablement à souffrir. J'apprends que, loin de se laisser abattre par cet orage, ils font même de nouvelles conquêtes, et que deux idolâtres, tous deux chefs de famille, viennent de se convertir. Dieu soit loué !

« Le résultat de nos travaux pour l'année 1856-1857, est :

« Confessions annuelles, 9,981 ; confessions répétées, 3,801 ; baptêmes d'adultes, 518 ; baptêmes d'enfants de chrétiens, 602 ; baptêmes d'enfants de païens à l'article de la mort, 804 ; confirmations, 226 ; mariages, 195 ; extrême-onctions, 218 ; non-confessés pour cause d'absence, 181. Total de la population chrétienne, 15, 206.

« Agréez, etc.

+ S.-F. Berneux, évêque de Capse, vicaire apostolique. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP40) Vol. 31 1859 pp 301-317

Lettre de M. Pourthié,
Missionnaire apostolique en Corée, à M. l'abbé Bouteille, professeur au petit Séminaire
de Lavour (Tarn).

le 6 octobre 1856

« Bien Cher Cousin,

« Connaissant très-probablement mon départ pour la Corée, et ne recevant pas de mes nouvelles, vous vous demandez, sans doute, si la mer de Chine n'a pas été mon tombeau, ou si les satellites du roi de Corée n'ont pas réussi à m'arrêter au passage. Je puis enfin vous rassurer sur l'un et l'autre point, et voici comment : Par une faveur signalée du bon Jésus, que vous remercierez, j'en suis sûr, avec moi, j'ai pu en moins de dix mois parvenir au terme d'un voyage qui, jusqu'ici, a demandé plusieurs années de tentatives et de rudes épreuves. Vous me permettrez de passer sous silence mon séjour à bord des navires européens, qui m'ont mené jusqu'à Chang-hai. Sans doute, la mer a toujours et dans tous les lieux ses périls, ses jours d'alarmes et de privations : cependant la marine européenne a atteint une si grande perfection ; la multiplicité des passagers a amené tant d'améliorations, apporté tant de commodités dans le régime et dans toute la vie du bord, que le missionnaire, perdu au milieu des innombrables castes de marchands, de soldats, de touristes, de chercheurs d'or, d'aventuriers de toute espèce qui peuplent l'Océan, n'a guère sur eux que l'avantage du motif qui l'a poussé à confier sa vie aux flots.

« L'affluence européenne a fixé jusqu'ici son point d'arrêt à Chang-hai ; et cependant le missionnaire catholique, ayant entendu son divin Maître lui dire : *Ite, docete omnes gentes* (allez, enseignez tous les peuples), ne peut se renfermer dans les limites où des traités, des navires et des canons lui garantissent la liberté et la sécurité. Son devoir l'appelle au milieu des périls et de la détresse ; mais là où la protection des hommes lui fait défaut, la protection divine se fait sentir davantage, et il parvient à son but tout en buvant un peu à ce calice d'amertume que Jésus-Christ a promis à ses disciples. C'est ce qu'a offert jusqu'ici l'introduction des missionnaires en Corée. Pour moi, j'y ai pris une très-faible part ; car, comme vous allez le voir, indigne de souffrir pour mon Dieu, mon lot a été moindre que celui des autres.

« Arrivé à Chang-hai le 12 janvier 1856 sur le paquebot à vapeur qui porte les dépêches, je recommençais huit jours après un nouveau voyage, et cette fois, je devais enfin aboutir à ma mission. Voici donc quatre missionnaires, sortant de Chang-hai, qui s'entassent dans une petite barque. Le premier est Mgr Berneux, mon nouvel évêque, vétéran des missions, puisqu'il y a sept ans que Sa Grandeur est sur le champ de bataille. D'abord envoyé au Tong-king, et bientôt après, au fort de la persécution, jeté dans les fers, ce Prélat a fait connaissance avec la cangue et le rotin dans les prisons du roi de Cochinchine. La palme du martyr allait probablement couronner sa captivité, lorsqu'un commandant français, arrivant sur les côtes de ce pays, le délivra et le transporta en Chine. Mgr Berneux fut alors envoyé au Léao-tong, province située au nord de cet empire. C'est de là que la Sacrée Congrégation de la Propagande vient de le tirer pour le mettre à la tête de la mission coréenne. Le deuxième missionnaire est un bon Père jésuite de la mission du Kiang-nan ; son poste était l'île Tchoung-minh : nous faisons voyage ensemble jusqu'à cette île. Le troisième est un jeune confrère qui, maintenant attaché à la Corée, a d'abord exercé le saint ministère dans les Indes. Le quatrième, quoique affublé d'une toque

chinoise, d'une robe bleue de la même fabrique, et paré d'une barbe assez bien fournie, vous pourriez peut-être encore le reconnaître pour votre cousin.

« Chacun de nous s'installe de son mieux sur la maison flottante ; du reste, le choix du local est bientôt fait : un appartement unique, et qui n'a guère plus d'un mètre dans toutes ses dimensions, forme notre commun corps de logis. Emmagasinés dans notre réduit à l'instar des sardines, nous ne pourrions pas nous tenir debout, nous ne serons protégés contre le froid piquant de la saison que par quelques planches ; il sera très-difficile de dormir ; mais patience, ce n'est que du provisoire : nous allons simplement rejoindre une grande jonque qui stationne à l'embouchure du fleuve Bleu, au mouillage de l'île de Tchoum-ming. Deux jours de navigation nous suffisent pour arriver à cette barque, qui doit nous transporter sur les côtes de la Corée. Nous l'atteignons, en effet, sans accident, et montant par-dessus, je contemple pour la première fois cette monstrueuse fabrication de l'art chinois : une carcasse plate, informe, de la grandeur de nos petits cabotiers ; un pont raboteux, à ouvertures multipliées, presque complètement occupées par les machines grossières du bord ou par une barque secondaire ; cinq mâts d'une seule pièce, parés chacun d'une toile retenue par des bambous, voilà ce qu'il m'est permis d'envisager du premier coup-d'œil. Mais les matelots, ayant le capitaine à leur tête, viennent saluer très-révèreusement Sa Grandeur, et immédiatement on nous introduit dans un appartement qui s'élève sur le derrière de la jonque. A peine y avais-je pénétré qu'une odeur assez peu suave et des bouffées de fumée me préviennent que j'entre dans la cuisine ; puis, à la lueur du foyer, voyant jonché sur le plancher un assortiment complet de tout le matériel qu'on peut supposer sur une barque, il ne me fut pas difficile de deviner que la salle servait tout à la fois de tabagie, d'arsenal, de vestiaire, de dépense et de dortoir. Cependant on me montre, au milieu de la salle, une petite trappe ; je comprends qu'il faut glisser par là, et aussitôt, engageant mon corps dans l'intérieur, mes pieds parviennent à rencontrer une échelle à peu près verticale, et à l'aide de laquelle je m'insinue dans un petit réduit ménagé dans la cale. Quelques cachettes y étaient pratiquées sur les côtés pour dormir, et un petit autel pour dire la sainte messe était le seul meuble que pût comporter l'étroitesse du lieu : c'étaient là les appartements de Sa Grandeur, de deux missionnaires, de nos deux courriers et du patron de la barque.

« Comme les quelques rayons de lumière qui pénètrent dans l'appartement extérieur viennent expirer à l'entrée de la trappe, notre unique soupirail, le jour est remplacé par la lueur d'une lampe chinoise, qui, si elle éclaire peu, projette en revanche autour d'elle une abondante et désagréable fumée. Au reste, le tout serait encore sans inconvénient grave, s'il nous était donné de pouvoir respirer librement l'air bienfaisant et pur de la mer ; mais une infinité d'embarcations circulent au tour de nous, près de trois cents jonques stationnent à nos côtés, et il est plus que probable que plusieurs d'entre elles, corsaires masqués, cherchent parmi leurs voisins une proie à leur rapacité. La tragique fin d'un de nos confrères, jeté à la mer par des pirates l'année précédente et dans les mêmes lieux, sonne trop haut pour que la prudence nous permette de laisser ébruiter notre présence. Nous nous condamnons donc à la réclusion dans notre sépulcre : et c'est là le côté le plus douloureux de notre position ; car l'air n'arrivant que fort médiocrement au fond de notre cale, et après s'être chargé des vapeurs de la cuisine, ne peut être que lourd et morbide. Si vous ajoutez à cela que le mauvais temps arrivant, ou même souvent avec la simple marée, les barques roulent la plupart du temps de manière à imiter une danse de Saint-Gui, vous aurez une idée de notre prospérité sur le bord chinois.

« Néanmoins, dans le principe, les chrétiens des barques voisines viennent faire une agréable diversion à notre solitude ; Monseigneur a la consolation de pouvoir entendre leurs confessions, et la cérémonie du Mercredi des Cendres réunit autour de nous plus de cent matelots, appartenant à sept jonques différentes.

« Cependant, comme le vent du nord souffle avec violence, il ne faut pas songer à partir :

il est trop dangereux de s'engager en pleine mer sous de pareils auspices. Enfin, après de longs jours d'attente, la mousson favorable se fait sentir. Vous penserez avec moi qu'on va s'empresse d'en profiter ; mais comme tous ces pauvres marins se défient, et peut-être avec raison, de leur science personnelle, aucun d'eux n'ose trancher la question de l'arrivée du beau temps, et prendre l'initiative du départ. On attend donc jusqu'à ce qu'enfin l'un d'eux, ayant la hardiesse de hisser une voile, aussitôt tout le monde se met à l'œuvre avec une activité incroyable, il s'élève de tout côté un tohu-bohu propre à terrifier quiconque n'est pas familiarisé avec les manœuvres des Chinois. On s'éloigne au plus vite du mouillage, on tend toutes les voiles, c'est à qui devancera ses voisins. Nous courons ainsi, et assez vite, pendant douze ou quinze heures ; les barques, dispersées au loin sur la mer, font les préparatifs d'un long voyage, quand soudain l'une d'entre elles, croyant entrevoir l'arrivée prochaine d'un vent contraire, vire de bord et revient en toute hâte sur ses pas ; les voisins s'aperçoivent de la manœuvre et se hâtent d'en faire autant, la contagion de l'exemple gagne de proche en proche, en quelques instants on les voit toutes forcer de voiles pour prévenir les autres au mouillage, qui se trouve bientôt aussi peuplé qu'auparavant. Les jours suivants, la même manœuvre se répète plusieurs fois, et toujours avec le même dénouement. Enfin, après un mois d'attente et d'essais, on se hasarde encore, et, cette fois, on pousse la bordée si loin qu'on n'a plus envie de rebrousser chemin. Pendant quelques jours, nous marchons très-lentement, mais enfin nous allons vers notre but.

« Comme on n'aperçoit que quelques barques éparses dans le lointain de l'horizon, nous nous hâtons de sortir de notre réduit, quand tout-à-coup le vent du nord vient nous donner le spectacle d'une de ces tempêtes, effrayantes partout, mais qui sont bien autrement terribles lorsqu'on est à les contempler du haut d'une faible barque que le choc des flots semble devoir anéantir à chaque instant. Une rade de la province appelée Chang-tong nous reçoit fort à propos ; car, quelques heures après, l'ouragan redouble de forces, et le froid devient si intense qu'au milieu de la rade nous sommes entourés par la glace. Cependant, en entrant dans la rade, il faut se remettre aux arrêts, tout en disant au bon Dieu pour actions de grâces : *Anima nostra sicut passer erepta est de laqueo venantium* (Notre âme a échappé au danger comme le passereau aux filets des chasseurs). C'est qu'en effet nous avons passé, nous dit-on, auprès d'une trentaine de barques de pirates, qui stationnent dans les environs du port, et la divine Providence n'a pas même permis qu'ils nous vissent. Selon l'habitude des Chinois, qui ne peuvent aborder à un port sans y passer au moins huit jours, nous voilà encore condamnés à une captivité d'autant plus étroite, qu'à tout moment notre bord est obstrué par une multitude de païens. Plût à Dieu que ce fût du moins la dernière station ! mais non : la barque doit visiter tous les ports de la côte. On s'éloignera donc de quelques lieues pour aller consumer de nouveau une huitaine à un autre ancrage. Oh ! qu'ils sont lourds, qu'ils sont accablants ces jours passés au fond d'une cale ! Il me paraît qu'on pourrait supporter sans succomber quelques mois d'une captivité assez dure, et pourtant quelques semaines passées dans notre chambre nous abattent complètement. Monseigneur est si faible qu'il ne peut écrire quelques mots ; mon confrère paraît sans force, comme s'il eût été meurtri de coups ; pour moi, quoique moins altéré, je sens à ma salive noircie par l'air morbifère, à ma poitrine haletante, oppressée et irritée, qu'un tel genre de vie serait bientôt mortel.

« Le bon Dieu nous arrache enfin aux rivages chinois : nous sortons du port de Litao, et nous nous dirigeons directement vers la Corée, dont nous ne sommes éloignés que de quatre-vingts lieues. Corée ! Corée ! ce nom qui résonne si bien à tout cœur ardent pour le salut des âmes, ce nom qui n'a retenti en Europe que pour annoncer des persécutions et des martyres, ce nom nous ranime et nous fortifie : en un instant le passé est oublié, tous nos désirs, toutes nos pensées sont pour cette terre, qui renferme jusqu'ici les tombes de sept missionnaires seulement ; et, sur ces sept, cinq ont donné leur vie pour le Christ !

« Pour la première fois, la barque fend les flots au gré de nos désirs, et le 19 mars, dimanche des Rameaux, les Coréens chrétiens auraient pu, s'ils avaient connu leur bonheur, accourir au-devant du pasteur qui leur était donné, et répéter la belle antienne du jour : *Benedictus qui venit in nomine Domini* (Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur,).

« L'ancre est jetée tout près de l'île assignée pour lieu de rendez-vous à la barque coréenne qui doit nous introduire dans le pays. On arbore au haut du mât un pavillon blanc orné d'une grande croix bleue : c'est le signe de ralliement. Les barques coréennes qui passent et repassent devant nous en grand nombre, ne connaissent pas plus la signification de notre drapeau qu'on ne comprend dans ce pays pourquoi les drapeaux des différentes nations de l'Europe sont bariolés de couleurs diverses. Au reste, elles se tiennent à une distance assez grande ; car, sur le simple soupçon de relations avec des étrangers, même chinois, un Coréen est immédiatement mis à mort.

« La barque désirée n'arrivant pas, nous courons de mouillage en mouillage, nous visitons toutes les passes qui pourraient abriter une barque, mais sans succès. Six jours de vaines recherches fatiguaient déjà notre équipage, et nous-mêmes commençons à nous persuader de l'inutilité d'autres recherches, lorsque le vendredi-saint, au moment où nous allions visiter un port que nous n'avions pas encore vu, on tire quelques coups de canon pour attirer l'attention de nos gens. A peine cette détonation mesquine, mais inaccoutumée, a-t-elle fait grouper les Coréens sur le rivage, que nous voyons arriver de la haute mer une barque avançant avec peine, malgré les efforts des rameurs. Elle paraît se diriger insensiblement vers nous. Bientôt nous pouvons distinguer l'équipage, qui est composé de huit hommes. Tous se donnent beaucoup de mouvement, leurs gestes sont nombreux, précipités, allègres. Malgré le calme plat la barque a franchi un grand espace, et, passant aussi près de nous qu'il est possible de le faire sans se compromettre, l'un d'eux jette à la dérobée le nom d'un de nos courriers, qui se hâte d'y répondre. Dieu soit loué ! nous voilà au comble de nos vœux. A peine la voix de notre courrier eut-elle été entendue, que, par une manœuvre subite, les Coréens déploient les voiles entre eux et le rivage, et, protégés par elles, ils font ensemble un grand signe de croix ; puis, joignant leurs mains sur la poitrine, ils se prosternent devant la bénédiction de leur évêque ; après quoi ils se lèvent, font quelques démonstrations de joie, et se dirigent vers la terre en attendant qu'ils puissent nous emmener avec eux. Mais les ténèbres de la nuit peuvent seules être témoins du mystère de notre entreprise ; car vous savez que la Corée réalise, en 1856, ce que les anciens disaient de l'ancre de Polyphème : les lois du royaume condamnent à la mort tout étranger qui s'introduit dans la presqu'île, et à plus forte raison ceux qui les y introduisent.

« La nuit du samedi-saint, vers minuit, la barque coréenne se détache du rivage, passe assez près de nous pour que nous puissions l'apercevoir, et prend la route de la haute mer ; la jonque ne tarde pas à la suivre, et malgré le calme plat, après beaucoup d'efforts des matelots des deux bords, nous nous joignons. En moins d'une heure tout est transbordé, nous avons fait nos adieux à la jonque chinoise, nous sommes installés dans un nouveau logement, et nos pauvres chrétiens forcent de rames pour être au point du jour un peu éloignés de l'endroit où la contravention a eu lieu. Mais comment accélérer la marche d'une barque si lourde et si grossièrement façonnée ? Certes, il y a une différence extraordinaire entre les jonques chinoises et les navires de l'Europe, et cependant on peut encore dire hardiment que les Chinois l'emportent autant sur les Coréens que les Européens priment les Chinois. Figurez-vous une barque de la force des bacs qui servent dans l'Albigeois à passer le Tarn ; un peu plus de hauteur, un misérable pont, deux voiles, voilà toute la différence. Mais quelles voiles ! De la paille tressée de manière à former un quadrilatère, et soutenue par des cordes également en paille. Les autres, cordages, voire même le câble de l'ancre, tout est façonné avec de la paille. Les Coréens ne connaissant pas le calfatage, l'eau entre en si grande abondance par les jointures des planches, assez mal rapprochées, qu'un homme, une calebasse à la main pour vase, est sans

cesse occupé à vider la cale. Maintenant, voulez-vous avoir des nouvelles de notre appartement ? Pressés dans un petit réduit qui n'a ni assez de hauteur pour que nous puissions nous tenir assis, ni assez de longueur pour qu'il soit possible de se coucher, nous devons tenir les jambes en crochet jusqu'au moment où nous débarquerons. De plus, on a soin de nous recouvrir de temps en temps d'une natte, sur laquelle on étend une épaisse couche de paille, et cela afin qu'en passant tout près des autres barques, ou en recevant la visite d'un mandarin—car ces messieurs font de fréquentes apparitions sur les barques—on ne puisse pas soupçonner qu'un être vivant est enseveli sous un tel tas de paille foulée.

« C'est dans cet équipement que nous devons parcourir les quarante-huit lieues qui nous séparent encore de la capitale, où nous allons descendre. Ce trajet serait l'affaire d'un jour pour un bon navire, et notre barque, en venant nous trouver, y a employé vingt jours. Cette fois-ci, plus heureuse, elle nous conduit en quatre jours dans le fleuve de la capitale, et à dix lieues de cette ville.

« Le moment de sortir de notre retraite approche ; chacun de nous se revêt d'un habit coréen tel que le portent les nobles lorsqu'ils sont en deuil. Les pièces les plus remarquables de ce costume, en toile grossière et un peu rousse, sont : un énorme chapeau en bambou tressé, dont la forme imite parfaitement les abat-jour en papier de nos lampes modérateur ; mais si grand, que le haut du cône s'élevant au-dessus de la tête, le limbe inférieur vient entourer les épaules et la poitrine, et cache ainsi admirablement bien nos traits européens. On a, au surplus, une toile fixée à deux petits bâtons, de manière à former un éventail, que l'on peut placer devant la figure. Un indiscret cherche-t-il à voir vos traits, vous vous empressez de lui opposer votre toile, et vous enveloppez votre figure dans l'éventail. Personne n'est offusqué de ce soin que l'on prend pour se rendre invisible, car plus on se soustrait à tout regard et mieux on garde le deuil, qui est un devoir sacré et strict dans ce pays.

« Notre barque a jeté l'ancre au milieu du fleuve, dans un lieu assez solitaire ; la marée commence à nous être favorable : il est cinq heures du soir. Affublés de nos précieux abat-jour, nous descendons dans un petit esquif que deux rameurs guideront sur le fleuve ; nous partons, et, grâce à la marée, nous avançons rapidement, tout en nous éloignant toujours le plus possible du rivage. La nuit survient et augmente notre sécurité ; mais, quelques heures après, la marée nous refuse son secours, les rameurs font de vains efforts pour lutter contre le courant : nous reculons au lieu d'avancer. Nous étions parvenus dans un endroit où le fleuve, profondément encaissé, ne présente pour l'abordage qu'une berge escarpée et d'une grande hauteur ; l'heure avancée de la nuit, l'obscurité et le silence qui règnent sur la plage nous encouragent : nous nous élançons sur la rive et nous nous engageons dans les rizières. La marche est d'abord assez pénible : pas de chemin tracé, nous franchissons des fossés et des canaux remplis d'eau, nous côtoyons des précipices et des mares, force nous est de nous accrocher des pieds et des mains ; enfin nous grimpons, nous sautons, nous plongeons aussi parfois, jusqu'à ce que nous ayons atteint le chemin qui nous conduit à la capitale.

« Toute la nuit est employée à courir, mais nous nous en acquittons si bien qu'au point du jour nous faisons acte d'apparition aux portes de la ville. Nous touchions à la fin de notre expédition, et peut-être aurions-nous encore surpris sur la natte qui lui sert de lit—car ce dernier mot est superflu pour la Corée — M. Daveluy, qui avait été député par M. Maistre à la rencontre de Monseigneur ; malheureusement les portes se trouvèrent fermées. La raison de cet état de siège était l'absence du roi. Lorsque le prince coréen n'est pas dans sa capitale, on prend des précautions extraordinaires pour obvier à toute révolte ; la circulation devient difficile, les allants et les venants sont plus soigneusement examinés, les portes de la ville restent fermées jusqu'après le lever du soleil, on dispose sur quatre places des tréteaux semblables à ceux des baladins en France, et là-dessus siègent quatre généraux, avec une multitude, imposante pour les Coréens, de soldats, de satellites, de mouchards, de toutes armes et de toutes espèces. Le

prince rentre-t-il dans son palais, on ne prend aucune de ces précautions : la présence de ce grand potentat est censée désespérer toute faction et rendre toute résistance impossible.

« Les portes étant solidement closes, nous fûmes un peu contrariés dans notre dessein ; mais il y avait danger à demeurer en faction en ce lieu : nous nous réfugiâmes donc dans la maison d'un chrétien des faubourgs. Quelque temps après nous nous remettions en route et nous entrions dans la place au moment même où les ministres, accompagnés d'un certain nombre de mandarins civils et militaires et escortés d'un grand nombre de satellites ou de soldats, accouraient au-devant de leur monarque qui allait rentrer. Or, lorsque je vous parle de soldats et de mandarins, n'allez pas vous figurer les défilés du Champ-de-Mars de Paris, ou même du polygone de Toulouse. Un cheval marche au milieu de la rue, et au trot ; quoique, suivant la louable habitude du cheval coréen, il ne soit pas très-fringant, un esclave le conduit par la bride. Au-dessus siège le mandarin, qui, d'une gravité et d'une immobilité imperturbable, se tient raide comme un mannequin : autour de lui se pressent des gens, armés ou non armés, qui courent pêle-mêle, sans garder ni ordre ni rang. Cette escorte remplit, en outre, le rôle de musiciens. Le chef précède, et de cinq en cinq minutes, se tournant vers ses hommes, entonne le son grave *ou* ; la troupe philharmonique fait chorus et prolonge sur le même ton la mélodieuse syllabe, tout autant de temps que les poumons de chacun peuvent le permettre. C'est aux sons de ce brillant concert que nous nous glissons dans la ville, et, comme le peuple accourt en grandes masses, la foule est si compacte qu'il n'est pas facile de passer au travers. Imaginez-vous donc votre serviteur faisant tous ses efforts pour se rallier à ses compagnons, s'embarrassant dans la foule, coudoyant en passant un petit mandarin piéton, allant se jeter par ricochet sur l'épaule d'un satellite ou celle d'un soldat, et se contentant pour toutes ses mésaventures de leur dire tout bas, de peur qu'ils ne l'entendent : Si tu savais qui je suis, tu ferais plus que me coudoyer.

« Notre courrier et le chrétien chez lequel nous sommes descendus nous précèdent pour nous indiquer la route à suivre ; nous les serrons de près, mais rangés à la file, comme des canards. La gravité et l'immobilité nous avaient été recommandées comme symbole de la vraie noblesse et du grand deuil ; notre énorme chapeau nous soustrait à tout regard ; mais en même temps il borne si fort notre horizon, que nous pouvons tout au plus voir les pieds de nos conducteurs ; encore faut-il, pour cela, les talonner de bien près. Or, comme tous les pieds se ressemblent, ne voilà-t-il pas qu'au milieu de la bagarre je me mets à la suite de deux autres Coréens qui me précèdent, et croyant bien ne pas manquer mon coup, je m'attache très-scrupuleusement à leurs pas. Mes nouveaux conducteurs me font couper plusieurs rues, m'engagent dans des ruelles, jusqu'à ce qu'enfin j'arrive à un cul-de-sac. Là, ils se détournent de mon côté pour entrer dans une maison ; je soulève mon chapeau, les regarde, et à leurs traits, qui me sont complètement inconnus, je m'aperçois que je suis bien loin de mes compagnons et de mes guides. Bien vite je baisse ma visière, et, tout en feignant de considérer les maisons voisines, je me hâte de battre en retraite ; mais où aller ? Seul au milieu d'une capitale que j'aborde pour la première fois, sous l'anathème d'une législation cruelle et inhospitalière, n'étant pas capable de fabriquer une seule phrase coréenne, essaierai-je de m'aboucher avec le premier venu ? Mais, au premier mot de mon jargon, ne se hâtera-t-il pas de me faire arrêter ? Et puis, que lui demanderai-je ? La maison d'un chrétien ? C'est comme si l'on s'enquerrait près du premier passant, dans les rues de Paris, de la retraite d'un de ces hommes malfaisants que la justice humaine poursuit. Telles étaient les premières pensées qui se heurtèrent dans mon esprit. Mais comme j'avais déjà éprouvé qu'il y a une bonne Providence qui veille sur le missionnaire, je me jetai dans ses bras par une courte prière. Avec un sans-souci que le bon Dieu permit alors, et que maintenant je ne puis concevoir, je revins sur mes pas, j'eus le bonheur de retrouver la grande rue où je m'étais séparé de mes compagnons : là, je circulai du côté où je présumais que l'on s'était dirigé, et bientôt j'arrêtai au passage le courrier qui, tout effaré,

courait à ma recherche.

« Je vous laisse deviner les appréhensions de Sa Grandeur et des autres missionnaires, au moment où entrant dans la maison, et pouvant enfin regarder autour d'eux, ils ne m'avaient pas vu ! Heureusement, après un quart-d'heure d'anxiété, j'arrivai pour y mettre fin ; et, de concert avec M. Daveluy qui nous attendait à la maison de la mission, nous célébrâmes tout bas, de peur d'être entendus de nos voisins, l'heureuse issue de notre expédition.

« Maintenant me voici entre deux montagnes incultes, qui me défendent contre les incursions des païens, mais qui recèlent des tigres assez courageux pour venir de temps en temps faire observer la police du couvre-feu dans mon village. Monseigneur m'a confié le soin d'instruire quelques enfants auxquels j'enseigne le latin. J'administre en même temps ma chrétienté. J'ai commencé à confesser, pour la fête de l'Assomption, trois mois après mon entrée en Corée. Pour le moment, le gouvernement ne nous persécute pas. Le roi craint beaucoup les navires européens, et surtout les français, qui ont fait cette année une apparition sur les côtes de son empire sans que nous ayons pu nous aboucher avec eux. Le mouvement religieux est assez considérable dans ce pays, puisque jusqu'ici il ne se passe pas d'année où chaque missionnaire ne baptise près de deux cents païens. Ce nombre serait bien plus important, si nous pouvions avoir un peu de paix.

« Priez bien, mon cher cousin, pour que je ne sois pas un ouvrier inutile dans cette mission ; que le bon Dieu daigne se servir de mes mains pour défricher quelques portions de cette terre inculte ; et rendez-moi le service de disposer de plus en plus mes parents à la résignation, si le Seigneur ne leur a pas encore fait cette grâce.

« Votre tout dévoué et affectionné, J.-A. Pourthié, miss. ap. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP41) Vol. 31 1859 pp 317-327

Extrait d'une lettre de M. Féron,
de la Société des Missions-Etrangères, à sa famille.

De la vallée des Pins (Tou-kol),
le 8 septembre 1858.

« Bonne Mère, Chers Frères et Sœurs,

« Permettez-moi d'abord de m'excuser, si je ne vous adresse qu'une lettre commune. Dans l'état de réclusion où nous vivons, il nous est difficile de faire sortir quelque chose de Corée, même une simple lettre. Pour que celle-ci vous parvienne, il lui faudra prendre le chemin de la Mandchourie, cachée dans les chausses d'un courrier. Ce courrier fera tout exprès pour nous un voyage à pied de plus de deux cents lieues, au plus rigoureux de l'hiver ; et, sous prétexte d'acheter des marchandises à une foire qui se tient tous les ans aux frontières, il remettra nos lettres à des courriers envoyés par Mgr Verrolles, et nous rapportera les correspondances de la mission, ainsi que les autres objets, enveloppés sous forme de ballots de marchandises chinoises. C'est ainsi, jusqu'à ce que la liberté nous soit rendue, que je pourrai une fois par an vous écrire et recevoir vos lettres ; mais surtout ne faites pas comme moi, et écrivez-moi tous ; car, s'il nous est difficile d'envoyer, il est beaucoup plus facile de recevoir.

« La lettre que je vous écrivis, au moment de quitter la barque chinoise, a dû vous rassurer et vous faire voir que, quelque inexpérimenté que l'on soit en fait de voyage, avec la protection du bon Dieu, on se tire encore d'affaire assez aisément. Or cette protection divine était beaucoup plus sensible que je n'osais l'espérer moi-même. Mon arrivée si heureuse en Corée est un vrai miracle. En effet, pendant que je partais de Chang-hai, Mgr le vicaire apostolique écrivait à notre procureur et à moi qu'il ne pourrait pas envoyer de barque à notre rencontre, et qu'il me faudrait, en conséquence, retourner à Hong-Kong pour deux ans. Le golfe de Pékin étant gelé à cette époque, la lettre de Sa Grandeur dut attendre le moment où les barques pourraient descendre vers le midi, et, pendant ce temps-là, je partais joyeusement pour ma bien-aimée mission. La barque que je rencontrai était celle d'un païen venu pour faire le commerce en contrebande avec les barques chinoises qui se rendent sur nos côtes pour la pêche du hareng et de la morue. Il y a peut-être dans toute la Corée une douzaine de matelots chrétiens, lesquels sont ordinairement occupés aux travaux des champs, et ne s'embarquent guère que sur les ordres de l'évêque ou des Pères, lorsqu'il faut aller chercher des missionnaires. Comment se fait-il que ce païen en ait réuni sept, qui composaient tout son équipage, bien qu'ils habitassent à je ne sais quelle distance les uns des autres ? C'est ce que nous n'avons jamais pu comprendre ; mais, enfin, c'est ce qui est arrivé. Aussi n'eurent-ils rien de plus pressé, en voyant un Père destiné pour la Corée, que de déclarer à leur patron qu'ils renonçaient, s'il le fallait, à leur salaire, mais qu'ils m'emmenaient avec eux. Le païen s'exécuta de bonne grâce, et, pendant les cinq jours que je demeurai à son bord, nous fûmes les meilleurs amis du monde. Je n'avais point d'habits coréens, un matelot me prêta les siens : Dieu sait en quel état ils se trouvaient ! Mais lorsque le moment fut venu de quitter la barque, un des hommes de l'équipage remarqua que mes bas chinois n'avaient pas la couture faite comme celle des bas coréens. Grande affaire ! Un des chrétiens ôta les siens aussitôt, et me pria de les mettre : j'avoue que le cœur me manquait. Je réussis à leur faire comprendre que, descendant de la barque au milieu de la nuit pour arriver avant le jour auprès de notre évêque, il n'était pas probable qu'aucun

païen s'amusât à considérer la couture de mes bas. Ils le comprirent, et nous voilà partis. A moitié chemin de la ville, nous nous arrêtons chez un des matelots pour prendre une petite collation, composée de navets salés et de vermicelle fait avec de la farine de sarrazin.

« Enfin, à la pointe du jour, nous entrons chez Mgr Berneux, qui crut son domestique fou lorsque celui-ci, en l'éveillant, lui annonça l'arrivée d'un nouveau Père. Je trouvai là presque tous les confrères réunis. Mgr Berneux venait de sacrer son coadjuteur et de terminer un synode : j'arrivais à temps pour manger ma part de la croûte du pain dont la mie avait servi pour essuyer les onctions de la consécration. Jugez quelle fête ! Mais elle n'eût pas été complète, si le bon Dieu ne nous eut rappelés à la pensée des misères de l'humanité, en mêlant à nos joies un peu du bois de la croix. Pendant que nous en étions encore aux premiers moments d'extase, le païen, qui connaissait bien notre position, et savait que nous n'avions aucun recours contre lui, mettait la main sur mon bagage, qu'il a refusé de lâcher jusqu'à présent, à moins d'une somme très-forte : encore ne consent-il à en rendre qu'une faible partie, car il a déjà vendu la plus considérable. Il est vrai que sa tête est entre nos mains, et que d'un seul mot nous pourrions le faire condamner à mort comme voleur ; mais il nous connaît trop pour craindre que ce mot ne nous échappe. « Voilà le missionnaire chez les infidèles. Puisse-t-il au moins y opérer beaucoup de conversions ! « Du reste, parmi les objets de piété qui m'ont été dérobés, il en est que je regrette moins, car les Coréens ne les auraient pas trouvés assez beaux. Nous avons affaire ici à des gens qui aiment le beau, et qui, il faut le reconnaître aussi, sont d'assez bons connaisseurs. Jamais nous n'oserions, devant nos chrétiens, nous servir d'ornements d'autel vieux et usés : ce serait pour eux un scandale. Avec cette disposition d'esprit, je ne vous étonnerai pas en disant que le soin de leur toilette les occupe beaucoup. Leurs règles de politesse sont assez variées et assez nombreuses. Le régime sous lequel nous vivons oblige tout le monde à les connaître, et si le moindre paysan y manquait, à l'égard surtout des nobles, c'est-à-dire des gens en place et de leurs parents, il serait passible de coups de bâton.

« Quelques jours après mon arrivée, Mgr Berneux m'envoya dans la petite vallée des Pins, où se trouvent deux villages chrétiens, pour y passer l'été à l'étude de la langue du pays. Quoique j'y sois encore bien novice, car cette langue est d'une difficulté incroyable, lorsque l'époque où cessent les pluies sera venue, il faudra me rendre à la capitale, pour recevoir de Sa Grandeur la désignation d'une paroisse à administrer. Vous pensez bien qu'ici une paroisse de cure n'est pas précisément une ville comme Domfront, ou bien même un petit bourg avec plusieurs villages aux environs : une paroisse est une province ou à peu près, avec la faculté d'étendre l'action de son zèle partout où l'on pourra.

« Qu'est-ce, me direz-vous, que la Corée ? Pour être en état de répondre à cette question, il me faudrait avoir séjourné pendant plusieurs années dans ce pays, car alors je le connaîtrais. Je sais bien ce qu'est ma vallée, mais non pas toute la Corée. Voici la description exacte du lieu que j'habite.

« Figurez-vous une vallée très-étroite, de plus d'une lieue de long, ouverte à l'orient et fermée à l'occident par une haute montagne. Cette vallée renferme quatre villages païens, dont trois se trouvent à l'ouverture, et à la suite l'un de l'autre, et dont le quatrième sépare deux villages chrétiens. L'un de ces derniers, qui forme l'extrémité de la vallée, me sert de résidence. Plus loin, des montagnes, des bois, une solitude complète. Un petit ruisseau traverse la vallée dans toute sa longueur. Près de mon village, la vallée se trouve coupée dans sa largeur par un sentier semblable à ceux que l'on conserve le long d'un champ de blé : c'est ce qui s'appelle la route de la capitale à la seconde ville de la province : c'est quelque chose comme la route de Paris à Versailles. En effet, Souou est à la fois le Versailles et le Saint-Denis de la Corée : c'est là qu'on enterre les rois. Mes montagnes, stériles, dit-on, en comparaison du reste de la Corée, sont cependant d'une fertilité assez grande ; la végétation y est merveilleuse : les jolis primevères de Chine bordent mon ruisseau ; les lis de trois ou quatre espèces, la pivoine et une

foule d'autres fleurs que vous autres, pauvres Européens, vous vous donnez beaucoup de peine à cultiver dans vos jardins, émaillent les champs en compagnie de plusieurs autres espèces que vous ne connaissez pas, et qui rivalisent de beauté ; mais à part l'églantine, dont le feuillage est très-élégant et les fleurs agréablement disposées, puis le muguet, qui ressemble à celui d'Europe, je n'ai guère vu que des plantes inodores, ou d'un parfum désagréable. Le fumeterre, qui n'est chez vous qu'une herbe inutile, est ici presque un arbuste ; ses grappes roses, bleues, jaunes, sont aussi grosses que vos jacinthes ; mes ronces sont des framboisiers, et mes épines des vignes sauvages qui portent du raisin en abondance. Hélas ! tout ce qui brille n'est pas or. Ce raisin a un suc désagréable, et ces framboises ont moins de saveur que les mûres sauvages de vos haies. Les fraises sont aussi très-belles, mais immangeables ; les pêches ne sont que des avortons véreux, et les pommes, dont je me faisais grande fête, sont à peu près aussi bonnes que les poires de Raguenel. Mais, en revanche, on mange beaucoup de cornichons tout crus, des melons sans saveur, dont on ne perd pas même l'écorce, et des melons d'eau ou pastèques, qui sont le seul fruit passable que produise la Corée.

« Pour en venir aux maisons, j'habite la plus belle du village : c'est celle du catéchiste, un richard : on estime qu'elle vaut bien vingt francs. Ne riez pas, il y en a de quinze sous. Ma chambre, de grandeur suffisante, vu l'ameublement, a pour porte une feuille de papier, pour fenêtre une feuille de papier ; deux autres feuilles de papier forment une grande porte à deux battants, qui communique avec la chambre voisine. Là demeure mon serviteur, et les deux chambres réunies forment l'église de la paroisse ; plus tard, peut-être y ajoutera-t-on un clocher. Pour le moment, il pleut chez moi tout comme dehors, et deux grands chaudrons n'abondent pas à recevoir une eau rousse comme la saumure coréenne, qui filtre à travers le toit d'herbes de mon presbytère. « Le prophète Elisée, chez la Sunamite, avait pour meubles un lit, une table, une chaise et un chandelier, total : quatre. Ce n'était pas du luxe. Pour moi, en cherchant bien, je pourrais peut-être aussi trouver quatre meubles ; voyons : 1 ° un chandelier en bois ; 2 ° une malle ; 3 ° une pipe ; 4 ° une paire de souliers, total : quatre. De lit, point ; de chaises, point, « attendu, di sent les Coréens, que la terre n'est pas percée, et qu'il doit être très-fatigant de s'asseoir sur un siège, quand la position naturelle est évidemment celle de vos tailleurs. » De table, point : je vous écris sur mes genoux, dans la position susdite : excusez si ce n'est pas le mieux du monde. Je ne suis pas encore devenu assez coréen pour trouver que ce soit plus commode que tout autre bureau. Quand il s'agit de manger, on apporte la table toute servie : c'est un petit guéridon d'un pied de haut, autrement il ne serait pas à la portée de notre siège, sur lequel sont rangées, dans un ordre aussi parfaitement réglé que celui de vos plus fins desserts, deux écuelles, avec trois soucoupes ou cinq. N'allez pas croire qu'on mettra jamais à gauche l'écuelle ou la soucoupe qui doit être à droite, et réciproquement. Celui qui agirait de la sorte serait, par cela même, convaincu de n'être qu'un grossier personnage, et jamais Coréen ou Coréenne ne se permettra pareille inconvenance. « Mon ameublement étant tel, suis-je plus riche, suis-je plus pauvre que le Prophète ? C'est un problème qui n'est peut-être pas des plus faciles à résoudre ; car, s'il est vrai que sa chambre était plus confortable que la mienne, il faut dire aussi que rien de tout cela ne lui appartenait ; au lieu que pour moi, s'il est vrai que le chandelier soit celui de la chapelle, et la malle celle que Mgr Berneux m'a prêtée, je ne puis nier que la pipe et les souliers ne soient miens : ces derniers ne me servent que pour la messe. J'en possédais, il est vrai, une autre paire ; mais, ayant eu le malheur de les mettre pour sortir, ils ne peuvent plus paraître dans ma chambre : ainsi le veulent l'étiquette et la propreté de la natte qui me sert de siège, de lit et de plancher. Donc, je suis chaussé simplement avec des bas de coton. Je me souviens que, lorsque j'étais enfant, on m'a grondé bien des fois pour avoir quitté mes sabots et marché sur mes chausses ; que dirait aujourd'hui ma bonne mère. Mais alors, sans doute, c'était un trait de vocation ; et si vous voyez cette disposition dans un enfant, faites-y attention : peut-être viendra-t-il en Corée. Quant à la pipe, elle sert de contenance en

voyage, dans un pays où tout le monde fume ; cependant je n'ai pu encore arriver à en comprendre les charmes, bien que j'aie essayé, et même que je me sois enivré deux fois, ce qui m'a ôté toute envie de recommencer. Aussi mes gens s'étonnent-ils de voir que le Père fume beaucoup moins que la bonne femme qui fait cuire son riz.

« Pour voisins, outre les chrétiens du village, j'ai nombre de faisans : les montagnes en sont remplies ; de plus, des chevreuils en quantité, des sangliers et enfin des tigres. Ces derniers abondent en Corée : il y en a de plusieurs espèces et grandeurs. Je ne fais guère de promenade sans en rencontrer quelques traces. Il y en a d'énormes. J'ai vu des traces de leurs pas aussi larges que la main. D'autres, plus petits, sont plus redoutés des habitants ; d'après la description qu'on m'en a faite, ce doit être une espèce de panthère ou de léopard. Leur grand nombre rend les voyages de nuit très-périlleux, et personne, surtout dans les montagnes, ne s'aventure bien loin après le soleil couché. Le jour il n'y a aucun danger. En Europe, j'avais grande peur de ces bêtes ; à présent je n'y pense pas, et je dors tranquille à l'abri de ma feuille de papier, qui est pour moi le plus sûr des remparts, puisque je suis à la garde de Dieu. Ni en Corée, ni en Cochinchine, ni en Malaisie, ni dans les Indes, où les tigres abondent, je ne sa che pas que jamais aucun missionnaire ait été mangé, quoique les tigres dévorent un grand nombre de païens, et parfois même quelques chrétiens. Mon village, d'ailleurs, n'est pas des plus infestés ; je puis sans danger sortir le soir dans la cour : on n'en fait pas autant partout.

« Quoique très-montagneuse dans la plus grande partie de son étendue, la Corée est un beau et riche pays. Je dis riche, en ce sens qu'un gouvernement sage et éclairé y trouverait des sources abondantes de richesses. Le riz est d'une excellente qualité, les bœufs d'une très-belle espèce, les chevreux nombreux et fort bons, les rivières très-poissonneuses ; les bois de ; construction, les bois précieux et en particulier l'arbre qui produit la laque, y sont en grande quantité ; le fer est d'une qualité supérieure ; les montagnes renferment, dit-on, en grande quantité l'or, l'argent et le cuivre ; mais le gouvernement défend d'exploiter ces mines, comme il défend d'élever des moutons et des chèvres, et de cultiver les pommes de terre : le roi seul a le privilège d'élever des moutons, qui lui servent à faire des sacrifices à ses ancêtres ; les chèvres sont réservées à Confucius. Quant aux pommes de terre, les chrétiens seuls en cultivent quelques-unes en fraude, afin d'offrir aux missionnaires des légumes européens, quand nous passons chez eux pour l'administration. De même, dit-on, le roi peut seul se servir d'une cuillère d'argent ; les plus hauts personnages, s'ils veulent, peuvent faire incruster un peu de ce métal au fond de la leur, mais non pas en avoir une qui en soit composée tout entière. Je ne réponds pas, toutefois, qu'il n'y ait des fraudes.

« Quant aux Coréens, ils forment une belle et bonne population. Je dis belle, autant qu'on peut l'être avec les traits de la race sémitique, c'est-à-dire, la figure plate, les yeux petits et obliques, le nez écrasé et un teint de couleur de cuivre. Les hommes sont grands, forts, et d'une démarche très-noble ; pour les femmes, tout ce que j'en ai vu est affreux ; encore ai-je parlé comme un missionnaire qui n'a vu que des chrétiens ; car, pour les païens, ce qu'on rapporte de leurs habitudes et de leurs vices, fait peur. Mais là-dessous il y a un fond de vigueur, d'énergie morale, qui les rend infiniment supérieurs à leurs voisins les Chinois, lesquels, en comparaison, ne sont que des sacs de toile mouillés. Bien disciplinés, les Coréens feraient d'excellents soldats, tout comme, lorsqu'ils ont été convertis, ils font d'excellents chrétiens. Une fois qu'ils ont connu la vérité, les sacrifices ne sont rien pour eux : un noble, un fils de mandarin deviendra laboureur, s'il le faut ; mais il en est bien peu que la pensée des sacrifices arrête, quand il s'agit de sauver son âme. Si vous lisez les Annales de la Propagation de la Foi, le peu qu'elles contiennent pourra facilement vous en convaincre. Oh ! sous ce rapport, si tous les Européens les valaient ! « Notre ministère auprès des Coréens est plein de consolation. Nous aimons ces chrétiens, et eux nous aiment jusqu'à se priver de tout pour nous. Aussi, quel que dure que soit la vie que nous avons à mener, elle nous paraît délicieuse, et pour moi rien

ne me manque, à part les ailes de l'hirondelle, ou plutôt la rapidité de l'éclair, pour aller de temps en temps vous embrasser, et revenir plus vite encore dans ma chère vallée. Je ne suis pas trop isolé : je ne suis qu'à six lieues de la capitale, où réside Monseigneur le vicaire apostolique, et si nous pouvons rarement nous voir, du moins les correspondances sont-elles assez faciles, soit avec Sa Grandeur, soit avec Mgr le coadjuteur et les autres confrères. Cette solitude et cette pauvreté ont, d'ailleurs, un charme indicible. Dégagée de toute en trave, l'âme s'élève facilement vers le bon Dieu, et il semble que presque rien ne nous sépare de lui. Oh ! la Corée ! vive la Corée ! Y vivre, y travailler, y mourir, y pour nous retrouver ensuite tous ensemble dans le ciel, où je vous ferai faire connaissance avec nos chers chrétiens et nos vénérés martyrs.

« Adieu, chère bonne mère ; adieu, chers frères et sœurs chers petits neveux et nièces, je vous porte tous dans mon cœur, et je pense à vous tous les jours. S

« Féron, missionnaire apostolique. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP42) Vol. 31 1859 pp 392-400

Missions de la Corée.

Les faits dont on va lire le récit sont d'une date déjà bien ancienne ; nous ne croyons pas, pour cela, devoir, les passer sous silence. Si la plus brillante des couronnes est réservée, dans le ciel, aux martyrs, il est juste aussi que la terre leur paie un tribut de louanges et que leur mémoire y soit en bénédiction. Toutes les gloires sont dues à celui qui a donné sa vie pour son Dieu ; ses combats comme ses triomphes ne doivent pas demeurer dans l'oubli.

Extrait d'une lettre de Mgr Daveluy,
Evêque d'Acones, coadjuteur du Vicaire apostolique de la Corée, à M. Albrand,
supérieur du Séminaire des Missions-Etrangères, à Paris.

« Monsieur le Supérieur,

« Je ne comptais pas vous envoyer si tôt les documents que j'ai pu recueillir touchant les anciens martyrs de cette mission, je me proposais de vous les offrir plus tard ; mais le cher M. Féron m'ayant fait connaître le plaisir que vous avait fait éprouver le récit des épreuves et du triomphe de Paul Ni, arrivé en 1798, ainsi que votre désir de recevoir les relations des combats des autres confesseurs de la foi, je vais essayer de satisfaire à vos vœux. C'est une simple fleur que je détacherai aujourd'hui de la belle couronne que je prépare : puisse-t-elle répandre parmi vous la bonne odeur dont elle embaume ici nos chrétiens ! J'ai choisi la vie de Laurent Pak qui, si l'on a égard à la multitude de ses souffrances, ne le cède guère à celle de son célèbre patron. Vous allez, du reste, en juger.

« Laurent Pak naquit au village de Ouen-tang-san, au district de Hong-tsiou, de parents pauvres et de la basse classe. Son caractère était ferme et déterminé ; il avait environ quinze ans quand sa famille fut instruite de la religion. Laurent l'embrassa avec ferveur : son cœur surabondait de joie en pensant au bienfait que Dieu venait de lui accorder. Dès-lors, il supportait avec plaisir toutes les peines inséparables des travaux pénibles de sa condition. Assidu à tous les exercices de piété, il devint le modèle de tous ceux qui le connaissaient. Bientôt, pour se livrer plus facilement à la pratique de ses devoirs religieux, il quitta son pays et se réfugia avec sa mère dans un village où se trouvaient un certain nombre de chrétiens. L'occasion de faire éclater au dehors l'ardeur dont son cœur était embrasé ne tarda pas à s'offrir. En 1791, plusieurs chrétiens furent saisis dans la ville de Mien-tsien et emprisonnés ; de ce nombre était le frère aîné de celui qui fait l'objet de cette notice. Plein de compassion pour ces confesseurs de la foi, Laurent les visitait régulièrement et les encourageait par ses exhortations ; mais voyant que leur captivité n'avait pas de terme, une sainte indignation finit par s'emparer de lui. Un jour donc il va frapper violemment à la porte du mandarin, se présente à lui, et d'une voix forte : « Est-il juste, lui dit-il, de faire battre cruellement des gens innocents et de les retenir en prison plusieurs mois ? » Le mandarin irrité demande quel est cet homme : « C'est, lui répond-on, le frère de l'un de ceux qui sont détenus pour cause de religion. » Alors le mandarin lui fait mettre sur les épaules une grande cangue, et commande aux satellites de le battre violemment. Mais Laurent, intrépide sous la grêle de coups dont il est accablé, dit au mandarin : « Celle cangue de bois est trop légère, faites-m'en imposer une plus lourde ; ces bâtons de bois sont trop doux,

faites-moi battre avec des tringles de fer, » Le mandarin était hors de lui, et les chrétiens eux-mêmes condamnaient presque la trop grande exaltation du confesseur. Le juge le fit transporter à la préfecture de Hai-mi, puis à celle de Hong-isien, où il fut battu de nouveau avec un bâton énorme ; mais il tint ferme et ne se démentit pas un instant.

« Un mois après, de nouveaux ordres de la cour étant arrivés, il fut relâché et retourna chez lui. Il eut alors à supporter les reproches de plusieurs de ses parents encore idolâtres, mais il ne s'en émut pas et continua à pratiquer sa religion avec autant de ferveur qu'auparavant. Cinq ou six ans s'écoulèrent. En 1797, le dix-neuvième jour de la huitième lune, la persécution ayant éclaté de nouveau dans le district de Hong-tzien, des ordres furent donnés pour l'arrêter, Laurent, suivant les conseils de la sagesse, crut devoir se cacher d'abord pour éviter le danger. Mais son jeune fils ayant été saisi à sa place, la mère de Laurent lui dit : « Maintenant tu ne peux te dispenser de te rendre. » Sur cette parole et confiant en l'aide de Dieu, il se présente à la préfecture. Le mandarin lui reproche d'abord de s'être enfui, « J'étais parti avant que votre ordre me fût parvenu, répondit Laurent ; mais ayant appris que vous aviez saisi mon fils, et sur l'ordre de ma mère, je viens, Le mandarin : Pourquoi suis tu une doctrine mauvaise et prohibée par le roi ? — Laurent : « La doctrine que je suis n'est pas mauvaise ; j'observe les dix préceptes de la vraie religion qui enseigne à honorer Dieu créateur de toutes choses, le roi et les mandarins. J'aime mes amis, mes bienfaiteurs et tous les autres hommes. Le mandarin : Tu as des parents et des frères, on dit aussi que tout ton village est chrétien. — Laurent : Je n'ai que ma mère et n'ai plus de frère. — Le mandarin : « Tu méconnaiss tes parents, tu dissipes ton bien en futilités, et ne fais pas les sacrifices aux ancêtres ; pourquoi violer ainsi tous les principes naturels ? Liez cet homme et mettez-le à la question. — Laurent : La vertu est l'aliment de l'âme, comme les objets matériels servent à nourrir le corps. Après leur mort, les parents ne peuvent venir manger ce qu'on leur offre, c'est pourquoi nous ne leur faisons pas d'offrande. Une doctrine vraie rejette les choses vaines et ne s'attache qu'aux réalités. J'emploie le peu que j'ai à soulager les pauvres, à vêtir ceux qui sont nus : ce n'est pas là dissiper son bien en futilités. » Le mandarin commanda de lui passer au cou la cangue en bois non poli, en disant : « Par qui as-tu été instruit ? qui a copié les livres possèdes, et quels sont tes complices ? — Laurent : « J'ai été instruit par Tsi hong de la capitale, qui a été décapité pour sa religion ; les livres ne viennent aussi de lui : il est juste que je meure. — Le mandarin : Qu'y a-t-il donc de si bon à mourir ? » Et il le fait conduire en prison. Là, les geôliers lui mettent les pieds dans des entraves, le couchent sur des morceaux de tuiles et l'y pressent fortement. Deux bourreaux se présentent en suite pour exiger leur salaire : « Je suis disposé à mourir pour la justice, leur dit Laurent ; mais si j'avais voulu donner de l'argent, je ne serais pas venu jusqu'ici. » A peine avait-il dit ces mots, que les bourreaux se mirent à le battre avec tant de cruauté et pendant si longtemps, qu'il en eut la raison toute troublée.

« Au second interrogatoire, le mandarin lui dit : « Ne changeras-tu donc pas à la fin ? « Non, » répondit-il. On le lie sur une planche et on le fait battre encore, puis tenailler avec des pinces : « Seras-tu toujours entêté ? brûle tes croix, tes livres, tes images, car ce sont de mauvaises choses. — Laurent : Comment pourrais-bruler des objets si précieux ? » Les bourreaux lui donnent un grand nombre de coups sur les jambes, puis ils le reconduisent à la prison.

« Au troisième interrogatoire, le mandarin lui dit : « Enfant de la Corée, comment peux-tu t'obstiner à faire ce que tous nos plus grands hommes n'ont jamais fait ? Qu'as-tu à gagner en violant la loi du royaume ? » — Laurent : Puisque Dieu m'a fait la grâce de connaître ce que ces grands hommes n'ont pas connu, ne dois-je pas lui en être reconnaissant ? Le roi peut bien être maître de mon corps, mais Dieu est maître de l'âme ; il a établi des récompenses et des peines après la mort, et personne ne les peut éviter. Cette vie est semblable à la rosée qui se dissipe ; elle n'est qu'un pèlerinage, la mort est le retour à la patrie. »

« Laurent subit encore plusieurs autres interrogatoires, et chaque fois il eut à supporter une terrible bastonnade, en sorte que son corps était tout couvert de plaies ; mais, toujours invincible au milieu des tourments les plus cruels, son courage soutenu de la grâce ne se démentit pas un instant.

« Au sixième interrogatoire, le mandarin dit : « C'est à cause des êtres qui suivent cette mauvaise doctrine, que la sécheresse et la famine sévissent ; tout le peuple va périr. Déclare les lieux où vous pratiquez votre culte ; on dit que les chrétiens sont réunis dans les montagnes : il faut que tu les dénonces. — Laurent : « Si les chrétiens sont dans les montagnes, je l'ignore ; si vous le savez, pourquoi me le demander ? » — Le mandarin, s'adressant aux bourreaux : « Battez-le jusqu'à ce qu'il meure ; il ne faut pas qu'il sorte vivant du prétoire. »

« Cet ordre barbare est exécuté dans toute son abominable rigueur. Cependant Laurent ne succombe pas, le mandarin le fait emporter ; mais quand il fut hors du prétoire, les bourreaux continuèrent à le battre ; puis, la pluie étant survenue, ils le laissèrent étendu dans la boue. Le confesseur se traîna alors comme il put jusqu'à la prison, et de là, quelque temps après, il écrivit à sa mère ces lignes qui portent l'empreinte d'une admirable humilité : « A ma mère, moi Laurent. Je vous adresse de ma prison l'expression de mes sentiments. J'avais toujours résolu d'être pieux envers mes parents et mes frères, et d'accomplir les ordres de Dieu en tout. Malgré tout cela, j'ai péché envers Dieu trop souvent, et n'ai pas rempli tous mes devoirs envers mes parents. Ma mère, pardonnez-moi mes désobéissances ; mon oncle, mon frère, ma belle-sœur, pardonnez-moi de ne pas vous avoir mieux traités ; priez Dieu de me remettre mes péchés et de sauver mon âme. Le printemps et l'automne passent comme le cours des eaux ; le temps est comme l'étincelle qui jaillit du caillou, et meurt : soyez donc sur vos gardes, et fidèles aux ordres de Dieu. »

« Environ deux mois après mon arrivée ici, je cherchais ce que je devais faire pour obtenir la grâce de bien mourir. Un jour, pendant mon sommeil, j'entrevis la croix de Jésus et j'entendis une voix qui me disait : « Suis la croix. » Voilà donc le guide dont je ne dois pas me détourner. »

« Après qu'il eut écrit cette lettre, il subit encore par deux fois de nouveaux supplices. La prolongation de sa vie était dès-lors une sorte de miracle, car il avait reçu en tout plus de 1,400 coups de bâton. Enfin on lui appliqua encore cinquante coups avec une planche dont on se sert pour battre les voleurs ; puis le geôlier, l'emportant sur son dos, le jeta par trois fois à terre avant d'arriver à la prison, où il le déposa expirant. Pensant, du reste, que la dernière heure de son prisonnier était arrivée, il le dépouilla de ses vêtements et le laissa ainsi exposé à la rosée malfaisante de la nuit. Le lendemain, comme il vivait encore, le mandarin commanda de le battre de nouveau en versant de l'eau froide sur ses plaies, ce que l'on dit être un supplice affreux.

« Cependant des chrétiens purent pénétrer en secret dans sa prison et parvinrent à lui faire prendre quelque nourriture, malgré l'ordre que le mandarin avait donné de le faire mourir de faim. Le geôlier ne s'opposa pas à cet acte de charité, en sorte que le martyr recouvra un peu de force. Quelque temps après, le prétorien préposé aux supplices l'engage encore à apostasier, avec promesse de le faire relâcher aussitôt : « Je suis bien proche de la mort, répondit Laurent ; il ne me reste plus qu'à consommer mon sacrifice. » On le porte encore au tribunal, et le juge dit : « Il n'y a plus à l'interroger, frappez-le jusqu'à ce qu'il reste sous les coups. » On choisit six bourreaux vigoureux qui lui appliquent, sans discontinuer, cent coups de planche ; et, comme il ne mourait pas, les bourreaux le traînent hors de la présence du juge, puis le jettent à moitié chemin, le repoussent à coups de pieds, le frappent encore et le laissent, privé de connaissance, près de la porte de la prison. Il y avait alors dans cette prison onze chrétiens détenus, et voilà tout-à-coup, ô merveille ! que, jetant les yeux sur l'endroit où le martyr avait été traîné expirant, ils voient qu'il avait lui-même déposé sa cangue. Le geôlier, l'ayant vu à

son tour, fit de graves reproches aux chrétiens de ce qu'ils l'avaient aidé à se débarrasser de cet instrument de supplice ; mais Laurent lui dit : « Je ne mourrai ni de faim, ni sous les coups, je mourrai comme Tio-seng-sam-i, » C'était un prisonnier qui avait été étranglé quelque temps auparavant, « Le 29 au matin, le juge criminel demande si Laurent était mort ; on lui fait une réponse négative : alors, tout en colère, il fait battre le geôlier et le menace de tourments plus cruels encore s'il ne fait mourir le chrétien. Ce que voyant, le fils du geôlier court à la prison, se met à battre le martyr avec un bâton gros comme le bras, après quoi les bourreaux prennent un lien de paille et l'étranglent. C'était vers les onze heures du matin, le 29 de la quatrième lune de l'année Kei-mi, l'an de Jésus-Christ 1799.

« Ainsi périt à l'âge de vingt-cinq à trente ans cet insigne athlète de la foi, après un martyre qui se prolongea pendant plus de dix-huit mois consécutifs, et dont presque tous les jours furent marqués par quelques supplices nouveaux. On a peine à comprendre comment un corps humain peut résister si longtemps à des tortures si multipliées. Mais outre que Dieu, pour des motifs dignes de sa sagesse, a, dans tous les âges, conservé la vie de ses confesseurs au milieu des supplices les plus cruels, il faut dire aussi que la force avec laquelle de grands criminels supportent dans ce pays des tourments affreux, rend la chose moins difficile à comprendre. Cela cependant ne diminue en rien l'héroïsme du vénérable confesseur dont nous venons de redire les combats et mérites qu'il a acquis devant Dieu : aussi les lieux voisins du théâtre de ses souffrances ont-ils toujours été comme une pépinière de chrétiens ; car, ici comme partout, le sang des martyrs est une semence productive : *Sanguis martyrum, semen christianorum*.

« Heureuse terre, si généreusement fécondée, es-tu prête à produire une moisson abondante ? Soixante-dix ans de persécution vont-ils faire germer des récoltes qui seront recueillies dans la joie, ou faudra-t-il attendre encore ?... Il est impossible de prévoir quels sont les desseins de Dieu. Quoi qu'il en soit, nous sommes prêts à tout ; que sa sainte volonté s'accomplisse.

Antoine Daveluy, évêque d'Acones. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP43) Vol. 32 1860 pp 114-121

Extrait d'une lettre de Mgr Berneux,
Vicaire apostolique de la Corée, à Messieurs les Directeurs du séminaire des Missions-
Etrangères.

Corée,
le 14 août 1858.

« Messieurs et Chers Confrères,

« Dans ma lettre du 15 novembre dernier, j'ai eu l'honneur de vous annoncer la consécration de Mgr Daveluy, la tenue d'un petit synode, l'arrivée de M. Féron et le compte-rendu de nos travaux en 1857.

« A l'époque où je vous écrivais, notre horizon était sombre ; on parlait de persécution générale, et déjà des arrestations avaient eu lieu. Dans le cours de l'hiver, sur différents points du royaume, des chrétiens furent saisis et emprisonnés. Dans le district de Mgr d'Aconès, un village entier, pour se soustraire aux poursuites des satellites, s'enfuit sur les montagnes, abandonnant ses maisons et ses champs, tandis que d'autres familles des lieux voisins cherchaient leur salut dans une émigration lointaine. La persécution donc s'annonçait en grand, lorsque tout d'un coup les prisonniers sont élargis, sans apostasie, un seul excepté ; les fuyards descendent de leurs montagnes, et Mgr le coadjuteur, qui avait aussi pris la fuite, rentre dans sa retraite. Marie, la Consolatrice des affligés, avait abaissé un regard de compassion sur ce petit troupeau tant de fois et si cruellement éprouvé, et l'orage s'était dissipé soudain. Les captifs ont été relâchés, tandis qu'un de leurs accusateurs, qui s'était présenté au mandarin et au commissaire royal avec une liste de cent chefs de familles chrétiennes, fut garrotté, jeté en prison et roué de coups. L'issue de cette affaire est une victoire pour nous ; victoire importante, en ce qu'elle donne du cœur à nos néophytes et rassure les païens que la crainte seule arrête encore. Les familles qui émigrent au loin, dans ces circonstances, sont réduites à une grande misère et ont beaucoup à souffrir. Tout en compatissant à leurs épreuves, nous nous consolons dans l'espérance du bien qui en résultera. Ces émigrants portent avec eux, dans les contrées où elle n'a pas brillé encore, la lumière de l'Évangile, et nous attirent presque toujours un certain nombre de païens. C'est la semence emportée par la tempête ; déposée sur une terre inculte, elle ne tarde pas à la féconder.

« Le nombre des baptêmes d'adultes n'atteindra peut-être pas, cette année, le chiffre de l'an dernier ; cela tient à la résolution que nous avons prise, d'exiger plus d'instruction et une plus longue épreuve des nouveaux convertis. Mais, en revanche, le nombre de nos catéchumènes a presque triplé ; près de douze cents sont inscrits sur mes listes. Nous avons tous remarqué, avec actions de grâces envers le bon Dieu, le mouvement qui se fait sentir dans tout le vicariat : la capitale surtout semble se remuer. On fait des efforts inouïs pour s'instruire ; on y est généralement fervent malgré tous les obstacles qu'il faut surmonter. Ce mouvement des chrétiens gagne les infidèles et déborde en dehors des murs de la ville royale. Une famille des plus nobles du royaume a embrassé la foi ; le chef de cette maison, beau-père d'un proche parent du roi actuel, a été baptisé pendant l'hiver. Bien d'autres conversions suivront celle de cette famille, si elle devient fervente. Dans la ville où résident les Japonais nous avons un catéchumène habile et plein de zèle ; huit nouvelles chrétientés se sont formées dans le district du R. P. Tshoei, et sept autres s'annoncent pour l'année prochaine. Une conversion, que vous

connaissez sans doute, promet de grands résultats, parce que le doigt de Dieu s'y montre clairement.

« Il y a deux ans, un bateau coréen fut porté par une tempête dans les parages de Canton. Les hommes qui le montaient étaient à la veille de mourir de faim, lors qu'ils furent aperçus d'un navire anglais. Un seul fut recueilli et conduit à Hong-kong, où se trouvait un de nos élèves coréens. Dans l'intention des hommes, ce jeune homme avait été envoyé de Pinang à Hong-kong pour rétablir sa santé ; mais la divine Providence voulait se servir de lui pour guérir une âme, et, avec elle, peut-être beaucoup d'autres. Instruit par cet élève, sous la direction de M. Rousseille, ce naufragé a été baptisé et est revenu heureusement cette année en Corée. Il a pu rencontrer M. Féron et le R. P. Tshoei, qui l'ont muni de livres et lui ont indiqué les moyens de se mettre en communication avec nous. Ce nouveau chrétien est de Quelpaert ; il est intelligent et d'une force vive ; il ne doute pas que sa famille, environ quarante personnes, ne se convertisse entièrement. Daigne le Seigneur donner de l'accroissement à ce grain de sénéve !

« Parmi nos catéchumènes, un certain nombre montrent une foi et une constance si touchantes, que je ne puis résister au plaisir de vous en citer quelques traits ; ils vous édifieront et vous feront prier pour nous. Un enfant de quinze ans veut se faire chrétien ; en quelques mois il apprend les prières et le catéchisme. Mais son père et sa mère, instruits de sa détermination, cherchent à l'ébranler par toutes sortes de moyens. On lui représente la mort qui le menace, s'il est découvert ; mais la mort devant lui ouvrir le ciel, il ne la craint pas : on le frappe cruellement ; il souffre les coups en silence, et, quand son père est fatigué de frapper, il se lève et proteste qu'il sera chrétien. Il n'est pas encore baptisé.

« Touché de la foi de ces néophytes, le Seigneur semble vouloir la confirmer encore en glorifiant ceux qui, sur cette terre coréenne, l'ont généreusement confessée par l'effusion de leur sang. Voici ce que m'a écrit M. Féron : « A Mangsangi, province de Kang-ouonto, faisant l'administration, je trouvai un enfant de douze à treize ans, nommé Hoang, infirme de naissance ; il ne pouvait se tenir debout, et n'avait jamais marché qu'en rampant sur les coudes et les genoux ; il était d'ailleurs pieux et assez bien instruit. Touché de son état, j'invitai les habitants du village à demander à Dieu sa guérison par l'intercession des martyrs de la Corée. Ma proposition fut accueillie avec une sorte d'incrédulité. Sur mon ordre formel néanmoins, le jour de mon départ, 30 novembre, on commença une neuvaine ; j'avais donné, de mémoire, les noms de quarante martyrs principaux et promis de dire la sainte messe le jour de la clôture, fête de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Une lettre des chrétiens de Mangsangi m'apprend que, le jour même, l'enfant a été guéri. Je n'ai aucun détail certain sur le moment où s'est opérée la guérison. Un oncle de l'enfant a dit, dans une chrétienté peu éloignée de chez moi, qu'au moment où, les prières récitées, les chrétiens se levaient, les jambes malades s'étaient étendues avec craquement, et l'enfant s'était levé comme les autres. Je ne dois pas taire une circonstance dont Votre Grandeur pourra rechercher et apprécier la cause, c'est que la guérison est incomplète, en ce sens que l'enfant se sert encore d'un bâton pour s'aider en marchant.

« La distance des lieux ne m'a pas permis encore de faire dresser un procès-verbal. Une autre guérison a été obtenue de la même manière dans mon district ; mais les documents que j'ai reçus ne sont pas authentiques pour que je puisse en rien écrire maintenant.

« Voilà, Messieurs et chers Confrères, les consolations que le Seigneur nous ménage ; les épreuves ne nous manquent pas non plus. Le bon Dieu nous en a envoyé une, cette année, qui nous a tous douloureusement affectés : M. Maistre est mort. Ce cher confrère était venu me voir, l'an dernier, à la fin de mars, en terminant son administration. Malgré sa lassitude, il semblait bien portant. Dans le courant du mois d'août j'allai, à vingt lieues, passer un jour avec lui ; sa santé était encore bonne : néanmoins, comme je savais qu'il avait été fatigué de sa précédente administration, je lui donnai un district un peu moins pénible. Il se mit en campagne

au commencement de novembre. Le 18 décembre, j'appris que ce cher confrère, atteint d'une maladie grave, se mourait à huit lieues du village où je faisais mission. Je partis en toute hâte et j'arrivai le soir, à la nuit, auprès de M. Maistre. Son état en effet était bien alarmant ; trop faible pour articuler un seul mot, il me reconnut cependant et me prit la main en souriant. Craignant qu'il ne passât pas la nuit, je lui donnai l'absolution et lui offris l'extrême-onction, qu'il refusa, me donnant à entendre par signes que le danger n'était pas encore pressant, et qu'il désirait attendre. La nuit fut assez bonne. Le lendemain 19, M. Petitnicolas arriva, après une marche continue de vingt heures. Nous passâmes la journée dans la chambre du malade, lui prodiguant tous les secours qu'il était en notre pouvoir de lui procurer. Le mal semblait parfois offrir quelques lueurs d'espérance, qui ne tardaient pas à s'évanouir. Le 20 décembre, avant le jour, je lui donnai le saint Viatique, l'extrême-onction et l'indulgence plénière, au milieu des sanglots des nombreux chrétiens que mes ordres avaient été impuissants à écarter de la chambre du malade : ils voulaient voir une dernière fois celui qui avait eu pour eux l'affection d'une mère, et assister à la mort d'un saint. Je le laissai seul faire son action de grâces et s'entretenir avec son Dieu qu'il devait bientôt posséder. Sur les dix ou onze heures du matin, pendant que je récitais mon office, on vint m'avertir que le mal faisait des progrès rapides. Nous allâmes, M. Petitnicolas et moi, dans l'appartement du malade, d'où nous ne devions sortir qu'après avoir recueilli son dernier soupir. Son regard était fixe, sa respiration courte et pénible ; il ne reconnaissait plus personne. Enfin, à midi, il rendit paisiblement, sans violence et sans douleur apparente, sa belle âme à Dieu. Lorsque j'en donnai la nouvelle aux chrétiens qui se tenaient en grand nombre dans la cour, leurs sanglots, expression d'une douleur bien sincère, annoncèrent à tout le village que leur père venait de leur être enlevé. En ce jour, 20 décembre, les chrétiens de Corée perdaient un père, un apôtre, les missionnaires un modèle de toutes les vertus apostoliques ; et moi, je perdais un ami dont les conseils m'ont été plus d'une fois utiles dans cette mission. Enfin, le 25 décembre, à neuf heures du soir, assisté de M. Petitnicolas, et au milieu d'un concours de plus de trois cents chrétiens, je déposai sa dépouille mortelle dans le tombeau qui lui avait été préparé sur le sommet d'une petite montagne. M. Maistre a laissé parmi nos chrétiens une réputation bien méritée de grande sainteté. Toutes les vertus dont il n'a cessé de nous édifier avaient leur principe dans un entier abandon à la volonté de Dieu, auquel, dès son entrée dans la carrière apostolique, il s'était donné sans réserve. Dieu seul connaît ce qu'il a eu à souffrir, pendant dix ans de courses incessantes et inutiles, pour entrer dans cette mission. Au milieu de tant et de si longues souffrances, son calme et son aménité ne se sont jamais démentis un instant ; au point que des hommes qui ne pouvaient comprendre tant de vertus, l'accusèrent de ne pas désirer sérieusement d'entrer en Corée. Toute la vie de M. Maistre se résume dans un mot qu'il me dit quelques instants avant sa mort. Je lui demandais s'il faisait volontiers à Dieu le sacrifice de sa vie ; recueillant alors le peu de forces qui lui restaient : « *Ab initio* (Dès le commencement.), Monseigneur » me répondit-il. Et, dans une autre circonstance, lorsque, à la prière des chrétiens, je lui offrais un poste qui me semblait devoir répugner à ses goûts, il m'écrivit ces mots, dignes d'un saint missionnaire : « Je fais tout par devoir, rien par plaisir ; mais tout avec plaisir. »

« Agréez, Messieurs et chers Confrères, etc., etc.

« + Berneux, vicaire apostolique.

Dans le courant de l'année 1859, deux nouveaux missionnaires, MM. Landre et Joanno, ont essayé de pénétrer par mer en Corée ; mais l'impéritie ou le mauvais vouloir du capitaine chinois les a forcés de revenir à Schang-hai, après trois mois d'inutile navigation. Ils attendent dans ce port une occasion plus favorable.

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP44) Vol. 32 1860 pp 121-125

Extrait d'une lettre de M. Pourthiè,
Missionnaire apostolique, à M. Albrand, supérieur du séminaire des Missions-
Etrangères.

Royaume de Corée,
le 15 octobre 1858,

« Monsieur le Supérieur,

« La mort du bien regrettable M. Maistre a été, cette année, le grand accident de notre mission. Ce bon confrère, obligé de traverser un petit bras de mer, a attendu pendant quatre heures, les pieds dans la boue et par un froid terrible, qu'une barque chrétienne vint le prendre ; cette embarcation arrivée, il dut encore passer quatre heures dans l'humidité. Tremblant de froid et couvert d'une eau glacée, il ne tarda pas à ressentir les premiers symptômes de la maladie qui nous l'a ravi.

« A part cet événement, il ne s'est rien passé d'extraordinaire ; le bon Dieu augmente toujours son petit troupeau de quelques additions annuelles, et sa souveraine Majesté a daigné nous favoriser de consolations assaisonnées, comme toujours, de tribulations et d'épreuves. Les unes comme les autres vous ont été décrites par des personnes plus compétentes que moi ; je m'abstiens donc d'entrer dans ces récits, et vais d'un autre bord.

« Me voici toujours enfoncé dans les montagnes centrales de la Corée, occupé à donner mes soins à quelques enfants et à une petite chrétienté qui s'épanouit autour de moi. Comme cela doit être dans un pays qui semble encore loin de jouir de la liberté religieuse, nos affaires se font à petits pas, sans bruit et dans les ténèbres : à ces conditions, si nous ne passons pas inaperçus, du moins on feint de ne pas nous apercevoir. D'ailleurs certains événements, qui sont grands pour ce petit royaume, occupent l'esprit de nos païens et même de nos gouvernants. L'année dernière, à l'automne, la mort de la vieille reine, mère adoptive du roi, entraîna le deuil général commandé à tout le peuple coréen. Incontinent après, la femme du dernier roi défunt voulut obtenir, avec le titre de reine-mère, une large part à l'autorité : elle était secondée dans cette entreprise par un parti puissant, à la tête duquel se trouve la famille de cette femme. Comme le gouvernement résistait à ses prétentions, elle a poussé la hardiesse jusqu'à tenter de se défaire du souverain actuel. On s'en est avisé à temps, et le roi n'a pas pris le breuvage empoisonné. Cette méchante femme a continué ses criminelles intrigues ; plusieurs fois elle a essayé d'incendier la capitale. Le gouvernement, fatigué de ces menées, a fait mourir les deux chefs de cette famille remuante.

« Vous ne soupçonneriez pas, Monsieur le Supérieur, avec quelle courtoisie le roi de Corée se défait de ces mandarins puissants qu'il ne veut pas livrer aux tribunaux. Il leur envoie fort poliment un présent, qui consiste en une bonne dose de poison ; cela veut dire : Faites bien vos dispositions testamentaires, et puis avalez ma potion. Ces hauts dignitaires ne désobéissent jamais, ils prennent leur parti en braves, et en peu de jours se font mourir. Les deux mandarins en question ont péri de ce genre de mort, et en même temps que le gouvernement était délivré d'une entrave, nous l'étions aussi d'une menace de persécution ; car ce parti est très-hostile à notre foi.

« A l'agitation causée par ces événements a succédé la crainte de la famine ; et, pour plus grande complication, voilà qu'une brillante comète apparaît à l'occident, court avec

grande vitesse du nord au sud, double Arcturus dans la journée du 7 de ce mois, et se trouve en ce moment dans la constellation du Serpent. Ce bel astre a achevé de décontenancer le peuple coréen ; c'est presque une épouvante comme au jugement dernier. De tout côté l'on vous affirmera qu'il y a guerre imminente, que les armées sont en marche ; beaucoup de païens ont déjà couru se cacher dans les montagnes les plus affreuses ; ceux qui restent sont pâles de terreur. Qu'arrivera-t-il ? on ne peut rien assurer ; mais l'histoire coréenne prouve que, dans ces années de panique, il se trouve toujours des aventuriers qui, exploitant l'effroi général, en profitent pour piller, pour faire des levées en masse, mettre tout à feu et à sang, et même parfois s'emparer du trône. On n'en viendra peut-être pas jusque-là, mais très-probablement cette année nous aurons beaucoup à souffrir, ne fût-ce que des voleurs, qui déjà s'organisent en bandes pour le pillage, et au besoin l'assassinat.

« Nos chrétiens et nous, sachant qu'il ne peut guère arriver quelque chose de pire, nous nous tenons tranquilles, appuyés que nous sommes sur la volonté divine, et convaincus qu'elle fera tourner les événements à sa plus grande gloire et à notre bien spirituel. Daignez, Monsieur le Supérieur, m'aider par vos ferventes prières à bénir toujours cette volonté sainte, et veuillez bien me croire, dans les sacrés cœurs de Jésus et de Marie,

« Votre tout dévoué et respectueux serviteur,

« Pourtié, missi. apost. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP45) Vol. 32 1860 pp 125-134

Lettre de Mgr Antoine Daveluy,
Evêque d'Acones et coadjuteur du vicaire apostolique de Corée, à M. Albrand,
supérieur du séminaire des Missions-Etrangères, à Paris.

Corée,
novembre 1858.

« Monsieur le Supérieur,

« Vous désirez un petit aperçu de notre année ; elle se résume ainsi : misères sur misères, mais partout grande protection de Dieu, et, au milieu des tribulations, avancement de l'œuvre apostolique.

« Dès avant le départ de nos dernières lettres, un chrétien âgé de 73 ans avait été saisi et emprisonné, sur l'ordre d'un grand inquisiteur envoyé par le roi avec des pouvoirs sans bornes, pour visiter secrètement les provinces. Le néophyte fut enfermé dans une ville, à deux lieues de ma résidence. Bien qu'il fût arrêté pour cause de religion, il y avait aussi probablement quelque autre motif étranger à la foi. Quoi qu'il en soit, il avait été assez bien traité, quand le juge, auquel avait été confié son procès, sembla vouloir soulever une affaire plus grave. Il interrogea l'accusé sur notre présence dans le royaume, sur nos allées et venues dans son village, sur d'autres détails fort peu rassurants pour nous, et ajouta quelques tortures à ses questions. Le bon vieux répondit assez adroitement, sut décliner les réponses directes, et, sans avoir eu le courage de confesser hautement sa foi, put éviter une apostasie formelle. L'inquisiteur, qui n'était pas mal disposé, ne se montra pas difficile et le chrétien fut relâché sans bruit, après environ deux mois de captivité.

« A cette même époque, un païen ennemi de la religion, et qui en connaît assez bien tous les secrets parce qu'elle est pratiquée par plusieurs de ses parents, voulut soulever une persécution générale : il dressa donc une liste de cent chrétiens choisis entre les plus notables, et la fit présenter au grand inquisiteur. Quand ce chef de la police la reçut, il était en compagnie d'un autre mandarin très-haut placé. Celui-ci en ayant pris lecture, dit : « Voilà d'un seul coup plus de cinq cents victimes (il parlait des familles des personnes dénoncées). Est-il juste de faire cette boucherie, ou bien ne vaut-il pas mieux ne punir qu'un seul homme ? C'est à vous d'en décider. » Sur ce, l'inquisiteur envoie aussitôt ses satellites pour saisir l'accusateur, et le fait lier de la corde rouge réservée aux voleurs et aux grands criminels. Le païen fut battu, traîné de prison en prison, et eut grand'peine à obtenir la vie sauve, après plus de deux mois de détention. J'ignore si la pensée de dénoncer les chrétiens lui reviendra encore en tête. Ce châtement n'est-il pas un coup de la Providence ?

« Toujours vers le même temps, c'est-à-dire fin novembre, des idolâtres, poussés par la cupidité, voulurent rançonner les néophytes, et, pour y mieux réussir, contrefirent le sceau du grand inquisiteur. Les chrétiens reconnurent la fraude et la signalèrent au mandarin, qui fit arrêter les faussaires. L'esclandre avait eu lieu dans un village situé à deux lieues de ma retraite. Un des païens compromis était initié à toutes les affaires de la mission ; il savait notre présence dans le pays et connaissait, dit-on, même ma résidence. Pour se justifier devant son juge, il accusa nos chrétiens, et l'un d'eux fut cité au tribunal du mandarin, qui l'interrogea en termes très-modérés, cherchant moins à le mettre dans l'embarras par ses questions qu'à lui fournir des moyens de défense.

« Le pauvre homme ne comprit pas les intentions bienveillantes du juge, il perdit la carte et, disant ce qu'on ne lui demandait pas, se déclara chrétien. Il n'y avait plus à hésiter ; le mandarin le fait battre tant soit peu, et du premier coup obtient, avec l'apostasie, l'aveu qu'il a chez lui des livres de religion. Quelques paroles de dépit qu'il laisse échapper, irritent le juge omnipotent et le font envoyer au chef-lieu militaire de la province. Bientôt il est mis à la question, les aveux se confirment et sont aggravés par les charges de l'accusateur païen, qui lui aussi avait été transféré à ce nouveau tribunal. Dès-lors on envoie les satellites pour chercher les livres dénoncés. Les prétoriens de cette ville sont renommés pour leur férocité, et nos annales font foi de leur haine pour la religion ; mais cette fois ils eurent sans doute une consigne sévère, car leur conduite fut douce et digne des peuples civilisés. Arrivés sur les lieux, ils font leur visite et ne trouvent rien ; tous les objets suspects avaient été cachés. Ils pressent et menacent le père du prisonnier, lui déclarant qu'ils ne quitteront son domicile qu'après avoir atteint le but de leurs perquisitions. Celui-ci se trouble, va secrètement chercher dans leur cachette les livres réclamés, et en voulant les tirer, fait tomber une caisse d'objets religieux, presque tous venus d'Europe. A ce bruit, les satellites accourent, mettent la main sur le tout, et repartent bondissants de joie.

« L'affaire devenait des plus graves ; les objets européens surtout allaient provoquer un examen sévère, et toute la chrétienté se voyait déjà compromise. Aussi les néophytes des environs furent bouleversés ; chacun partit à la débandade, abandonnant son mobilier et sa récolte. Ce fut un moment de désolation. Des courriers m'arrivaient jour et nuit, et les fidèles m'engageaient à fuir, craignant que mon domicile ne fût aussi dénoncé. A la vue des nouvelles pièces de conviction, les satellites furent lâchés de nouveau pour saisir quelques chrétiens ; le village était évacué. Ne trouvant donc personne, les hommes de police se bornèrent à d'insignifiantes recherches sur la montagne, attendirent quelque temps, mais en vain, le retour de la population, et se retirèrent on ne sait où, sans même avoir visité les villages voisins, chose inouïe jusqu'à ce jour. Depuis lors, plus de nouvelles. La conjecture la plus probable, et confirmée par des amis de l'inquisiteur, c'est qu'ayant sur nous les données les plus précises, il craignit de me faire prendre, incertain de ce qu'en penserait le gouvernement, et il continua ses courses sans plus s'occuper du procès. Pour notre prisonnier, il dut souffrir encore pendant quatre mois ; on parvint à faire intervenir quelques amis du gouverneur, et le jour de Pâques il reparut chez les chrétiens. Aucune autre suite ne fut donnée à cette affaire. Sommes-nous donc en Corée ? Autrefois de telles questions eussent causé un embrasement général, maintenant il semble que chacun cherche à les étouffer dès l'origine. Cependant il reste toujours un parti hostile à notre foi, et, depuis le printemps, des menaces se sont fait entendre ; elles sont dans le sens de la réaction que cause en Cochinchine la demi-intervention des Européens : chaque instant peut nous mettre dans le même cas, et plusieurs de nos amis païens le craignent dans un avenir peu éloigné. En attendant, nous marchons et avons encore tant soit peu progressé. Vous verrez par notre compte-rendu que le chiffre des baptêmes d'adultes est assez satisfaisant ; nous remarquons dans certaines localités et surtout à la capitale un mouvement bien prononcé, et les catéchumènes se présentent en grand nombre.

« Les faits édifiants ne manquent pas. Ainsi, un jeune Coréen de quinze ans apprenait avec ardeur son catéchisme à l'insu de ses parents. Avant qu'il pût être baptisé, il fut découvert ; et comme il ne se rendait pas aux menaces, son père lui fit souffrir une cruelle bastonnade. Le pauvre enfant reçut les coups avec sang-froid, et quand tout fut fini, il se releva et protesta de nouveau qu'il continuerait à servir son Dieu. Plusieurs fois remis à la même épreuve, il la soutint courageusement, et j'espère qu'il sera prochainement admis au baptême. Une jeune femme, pour éviter de coopérer aux superstitions dans la maison de son mari, feignit une maladie qui semblait lui raidir les bras et lui coller les deux mains contre les épaules. Depuis deux ans elle se tient, jour et nuit, dans cette terrible position, sans que sa constance faiblisse.

Elle a dû, en outre, avaler mille drogues commandées pour la guérir, et subir des opérations douloureuses. Mais tout lui paraît facile, parce qu'il s'agit du salut de son âme. Enfin, ce printemps, elle a pu s'échapper un instant et aller recevoir les sacrements près de Mgr de Capse. Combien doivent rougir devant ces beaux exemples les chrétiens indifférents à leurs devoirs religieux, si faciles d'ailleurs !

« Plusieurs de ces vexations domestiques, courageusement supportées il y a peu d'années, portent déjà leurs fruits. La constance d'un de ces néophytes nous a récemment amené au moins trente ou quarante personnes, aujourd'hui baptisées ou catéchumènes. D'autres ont converti seulement leur propre famille, et ces cas sont fréquents. Certains villages aussi semblent fortement ébranlés, et nous y ferons des recrues. Une nouvelle à laquelle vous ne serez pas insensible, c'est que nous avons un catéchumène capable et influent dans la ville où résident les Japonais. Il s'est mis en rapport avec le missionnaire, et lui a fait espérer un noyau de fidèles pour l'administration qui va commencer. Où cela nous conduira-t-il ? Priez beaucoup pour celle chrétienté au berceau, mais priez encore plus pour la grande île. Vous savez qu'un Coréen avait été sauvé de la mort, près de Canton, par un navire anglais, et que, recueilli par notre procureur de Hong-kong, il y fut baptisé. Or ce brave homme est revenu par Péking et Pien-men. Il eut beaucoup de peines à se faire recevoir par nos néophytes, mais enfin sa constance fut couronnée, et on le reconnut comme un frère. Or, après avoir vu deux de nos prêtres, il est retourné dans sa famille à Quelpaert, espérant la convertir toute entière, et il a promis de venir nous voir l'été prochain. Vous comprenez quelles heureuses conséquences aurait la réussite de ses efforts. Cette île, qui est fort peuplée, n'a sans doute jamais entendu la bonne nouvelle. Ne serait-ce pas un coup de la Providence que le retour de ce naufragé converti en apôtre ?

« Je ne puis me refuser à vous retracer ici une ébauche du bien merveilleux qui s'opère aujourd'hui dans une chrétienté perdue au fond de la province du Sud-Est. C'est absolument le grain de sénevé jeté en terre par la main de la Providence. En 1801, un chrétien fut envoyé en exil dans cette contrée lointaine, que d'énormes montagnes isolent des autres districts. C'était un néophyte fervent et capable. Sa conduite digne et régulière lui gagna tous les cœurs, et toutefois on ne cite qu'une famille convertie alors par ses soins. Plus tard une seconde famille fut enrôlée par la première, mais les fruits ne se hâtaient pas de mûrir. Aussi, quand nos confrères y firent l'administration en 1837 et 38, le peu de chrétiens qui se trouvaient là, trop éloignés des autres pour jouir facilement des secours religieux, émigrèrent pour se rapprocher de la masse des fidèles. En 1839, la persécution ne faisant grâce nulle part, tout fut dispersé ; ne sachant alors où planter sa tente, une de ces familles chrétiennes retourna au pays natal et y trouva le calme. Fidèle à ses devoirs, et pleine de la ferveur que les sacrements lui avaient conférée, elle ne cacha pas sa religion ; d'ailleurs on avait bien deviné le motif de son émigration. Elle parle de Dieu aux parents, puis aux amis, et un nouveau groupe se forme presque aussitôt. Les rapports avec d'autres chrétiens ne pouvaient avoir lieu que de loin en loin ; mais Dieu seul ne suffit-il pas à celui qui le cherche d'un cœur droit ? Chaque jour la piété augmente, le petit troupeau se recrute ; et quand nous y arrivâmes en 1845, il y avait déjà environ 150 catéchumènes, sans compter beaucoup d'autres qui avaient émigré pour se rapprocher du centre des chrétiens. Huit et dix jours de marche n'effrayèrent pas ces fervents néophytes. N'ayant pu me rendre dans leurs montagnes, j'en vis arriver vingt ou trente dans l'hiver de 1846, et parmi eux quelques femmes. Les impressions que j'éprouvai à la vue de ces frères, venus comme d'un autre monde, étaient plus fortes encore dans leurs âmes attendries. Ces braves gens, d'une simplicité admirable (et c'est, il me semble, le caractère propre de celle contrée lointaine), joignent à cette heureuse disposition une foi profonde et de la fermeté dans leurs résolutions. Ils ne voyaient en moi que l'envoyé de Dieu, et des pleurs continuels témoignaient de leur bonheur : aurais-je pu rester les yeux secs ? Je promis de faire tous mes

efforts pour aller bientôt les visiter, et de retour chez eux, la ferveur, doublant l'ardeur de leur prosélytisme, échauffa les voisins et augmenta le nombre des catéchumènes.

« En 1847, je partis pour ce pays ; mais j'en étais encore bien loin, quand un accident impossible à réparer m'empêcha de continuer mon voyage. Même essai en 1848, et encore cette fois obstacles insurmontables. Ces pauvres délaissés, en voyant leurs courriers revenir seuls, se réunirent à l'oratoire, et tournés vers l'autel ne cessaient de pousser des gémissements vers le Ciel. Ce ne fut qu'au commencement de 1850 qu'ils purent enfin recevoir chez eux le Père Tshoei Thomas. Qui pourrait décrire le spectacle touchant qu'il eut sous les yeux pendant le peu de jours qu'il put leur accorder ?

« Cependant chaque année de nombreuses émigrations sortent de ces montagnes, le mouvement prend un accroissement rapide, et le prêtre, à chacune de ses visites annuelles, confère le baptême à beaucoup de nouveaux frères. Notre culte est un fait public ; le catéchiste est cité comme chrétien par tout le peuple ; chaque jour quelque idolâtre vient lui demander ce que c'est que l'Évangile : loin de désigner ici notre foi par un terme de mépris, comme on le fait ailleurs, on ne l'appelle que la sainte Religion ! Le gouverneur a connaissance de tout ; mais comme il croit que presque tout le peuple en fait partie, et qu'il ne pense pas pouvoir arrêter le mouvement, il se tait : d'ailleurs les prétoriens sont pour nous, et savent par leurs rapports au mandarin prévenir les mesures rigoureuses. Il y a bien quelques vexations de la part des païens, mais jusqu'à présent on a pu leur tenir tête. Ainsi, il y a trois ans, un grand village, poussé par son chef, tint conseil et décréta de chasser tous les chrétiens établis sur son territoire. Sur ce, le chef étant allé passer quelques jours chez un païen de sa connaissance, leur entretien roula sur la religion. L'ami en parla favorablement, et dit que surtout il fallait bien se garder de toucher aux chrétiens, parce que ce serait s'exposer à de graves accidents. Notre homme revient donc au village, bien décidé à révoquer le décret d'expulsion ; mais, pendant son absence, l'ordre avait été déjà intimé aux fidèles de déguerpir, et, sur leur refus, des dommages commis et un néophyte blessé. Le chef, dont les idées étaient changées, se met en colère de ce qu'on a fait quelque chose sans lui, bat fortement ceux qui ont molesté les chrétiens, et se pose en protecteur de la religion, qui continue de faire des prosélytes.

« Vers la même époque, un païen de la capitale va passer un mois ou deux dans ce pays pour ses affaires. Le bruit public lui apprend que tels ou tels sont chrétiens ; il les fréquente et, les trouvant d'une rare probité leur demande à connaître la religion. Son désir est aussitôt satisfait ; il lit nos livres de prières, devient l'ami des chrétiens, avoue que leur foi est bonne, et, touché de la misère de ces pauvres gens qui ne pouvaient se bâtir un oratoire convenable, il leur donne cent francs pour les aider à la construction d'une église.

« Il y a deux ans ; un de nos néophytes fut exilé dans le chef-lieu de ce district : chrétiens, païens, prétoriens, tout est pour lui ; il vit là beaucoup mieux qu'il n'eût pu faire dans son pays. Il a appelé près de lui sa famille ; et pratique fort tranquillement son culte. Quelques personnes influentes ont reçu le baptême ; gagnées sans doute par l'exemple de sa vertu. Cette chrétienté est aujourd'hui dans un état bien consolant : il y a eu, durant l'automne passé, huit administrations dans ce district. Le prêtre n'a pas à se cacher des païens, qui s'informent de lui avec intérêt : c'est la liberté en grand. On parle de dix ou douze stations pour l'an prochain. Un village de treize maisons, tout récemment converti, a envoyé une députation pour solliciter la visite d'un prêtre. N'est-ce pas admirable, que tous ces fruits de salut soient l'œuvre d'un seul exilé ? Puisse ce petit coin de terre, qui doit sa tranquillité à son isolement, nous amener encore bon nombre d'adorateurs du divin Maître !

« Agréez l'assurance de la respectueuse amitié avec laquelle j'ai l'honneur d'être, M. le Supérieur, votre très humble serviteur et confrère,

« + Antoine, év. d'Aconès

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP46) Vol 33 1861 pp 45-52

Extrait d'une lettre de Mgr Daveluy,
Coadjuteur du vicaire apostolique de la Corée, à M. Albrand, supérieur du Séminaire
des Missions-Etrangères.

Corée,
fin septembre 1859.

« Monsieur le Supérieur,

« L'heureuse entrée de Mgr de Capse et celle de M. Féron nous avaient fait regarder la Corée comme presque ouverte, et ses barrières comme à peu près abattues ; nous en bénissions la Providence, et ne doutions pas qu'il en fût de même à l'arrivée de MM. Landre et Johanno. Quel malheur ou quel contretemps est-il survenu ? nous ne pouvons le conjecturer, mais le retour de notre barque à vide fut un terrible moment pour toute la mission. Faut-il y voir le dessein de Dieu de nous éprouver encore, ou bien nous prépare-t-il une large compensation ? La suite nous le dira ; mais, humainement parlant, c'est une croix bien lourde à supporter. Ces deux messieurs étaient attendus ici non-seulement comme des frères bien-aimés, mais comme des aides devenus indispensables. Depuis quelque temps les travaux de la mission se sont augmentés dans des proportions énormes, et tout se fait à demi, faute d'ouvriers qui puissent y mettre la main.

« C'est un spectacle navrant que celui des santés qui se consomment dans un labeur auquel ne suffisent plus nos forces. Après vous avoir dit notre détresse, il ne nous reste qu'à chanter le refrain des missionnaires : résignation et confiance ! Demandez instamment ces vertus pour nous au Dieu des miséricordes.

« Du reste, nous n'avons que des actions de grâces à lui rendre pour l'année qui vient de s'écouler ; sa bonté s'est manifestée à chaque pas. La paix générale n'a pas été troublée. L'administration des chrétiens s'est faite à peu près partout avec succès. Mais le démon, jaloux sans doute de la tolérance du Gouvernement et des biens qui en résultent, a suscité dans beaucoup de localités des païens ou de mauvais néophytes, qui se sont efforcés d'entraver nos œuvres, et qui eussent certainement rallumé l'incendie à des époques encore peu reculées. Grâce au changement d'idées dans les conseils du Pouvoir, nos chrétiens n'en ont pas senti de commotion violente. Ici, ce sont des satellites qui vont solliciter un gouverneur de province d'arrêter les progrès alarmants de la religion. Celui-ci se contente de leur répondre : « Les chrétiens font-ils tort au roi ? Non. Font-ils tort aux mandarins ! Non. Font-ils tort au peuple ou aux satellites ? Non. —Eh bien ! —puisqu'ils ne font tort à personne, laissez-les donc tranquilles. » — Là, un mandarin, devant lequel un traître inculpait les néophytes de son village, au lieu de recevoir la dénonciation, ordonna qu'on saisisse le délateur et qu'on le promenât autour du marché, avec cette pancarte sur le dos : « Ainsi sera puni quiconque s'aviserait de porter le trouble parmi les montagnards (c'est un terme par lequel les païens nous désignent). » Dans un autre district, des malveillants intentèrent un long procès à un hameau chrétien : d'accord avec les satellites, ils avaient pillé nos néophytes ; mais le mandarin leur fit rendre tout ce qu'ils avaient pris. Il est vrai que quatre des nôtres durent être conduits en prison, parce que leur imprudence les avait trop compromis ; mais ils furent relâchés la nuit suivante avec la simple injonction de quitter le district, et, pendant toute la durée des débats, ce mandarin protégea les fidèles beaucoup mieux peut-être que ne l'eût fait un fonctionnaire catholique.

« Autre fait de ce genre. Le P. Thomas, prêtre indigène, trahi par une mauvaise catéchumène, eut à subir une avanie désagréable dans une auberge où il avait dû chercher un refuge pour la nuit. Des soupçons ayant éveillé l'attention de l'hôtelier, fort peu sociable d'ailleurs, celui-ci en prévint la police coréenne, et tous les servants du Père furent soumis, comme gens suspects, à une rude bastonnade. Les satellites, sûrs de leur coup, voulaient fouiller la valise du prêtre ; mais on tint bon pour ne le faire qu'en présence du mandarin, lequel comprit aussitôt à qui il avait affaire, et ne permit pas de passer outre ; en sorte que le P. Thomas, entouré de cette bande avide, put à la fin sortir de leurs mains et continuer sa route, obligé, toutefois, d'abandonner pour le moment les chrétientés voisines, ou le danger eût été trop grave. Vous voyez par tous ces détails que si l'enfer se remue, la ligne de conduite, secrètement tracée aux mandarins par le Gouvernement, semble se dessiner clairement en faveur de notre liberté. Quel que soit le motif de cette tolérance, elle se manifeste un peu partout, et nous croyons, pour le moment du moins, n'avoir à craindre que de la part de la populace et des satellites ; encore ces deux classes sont-elles loin de nous être entièrement hostiles.

« Tout ceci se passait en hiver, lorsqu'une grande amnistie fut accordée par le roi, dans toute l'étendue du royaume, à l'occasion de la naissance d'un prince héritier. Directement ou indirectement, on trouva moyen de comprendre dans cette grâce huit chrétiens bannis ou emprisonnés, et nous vîmes revenir de leur lointain séjour ces confesseurs depuis longtemps séparés de leurs frères. Le batelier du P. André, martyrisé en 1846, est de ce nombre ; c'est lui qui nous avait amenés en Corée. Ce qu'il y a de remarquable dans cette faveur, c'est qu'on ne parla pas d'apostasie, quoi qu'elle soit légalement exigée en pareille circonstance. Ces dispositions favorables du Pouvoir déterminèrent quelques autres détenus à demander aussi la liberté, et j'ai appris avant-hier que deux prisonniers avaient encore obtenu ces jours-ci leur élargissement. Il reste encore dans la proscription quelques descendants de nos martyrs de 1801, déportés en bas âge dans les îles. Comme ils sont sans communication avec nous, et que tous leurs parents sont morts, personne ne peut s'occuper de leur affaire et implorer une grâce qui leur serait peut-être accordée, s'ils la réclamaient. Tout ceci est bien significatif. Non-seulement on arrête sourdement les vexations contre les chrétiens, mais on les remet en liberté, alors que l'on sait fort bien que nous sommes pour faire de la propagande, et que nos petits progrès eux-mêmes sont connus. Vous en bénirez Dieu avec nous, et le prierez de nous aider à profiter des circonstances pour étendre son règne dans ce pays. Malgré ces heureux symptômes, une opinion assez répandue ici, c'est qu'avant que la propagation du christianisme soit libre de toute entrave, il y aura encore une persécution sanglante. N'ayant nulle envie de passer pour prophète, je laisse à l'avenir ses secrets, et je me contente de demander à la Providence, si elle daigne m'appeler à confesser l'Évangile, qu'elle me donne la grâce de ne pas rester au-dessous de ma mission. Le reste importe peu.

« Les tracasseries particulières, auxquelles sont en butte quelques-uns de nos chrétiens, sont un des moyens dont se sert la divine Sagesse pour répandre son culte. A la capitale, la jeune femme Barbe Hain, qui feignait depuis deux ans une paralysie pour éviter tout concours aux superstitions, se vit enfin sommée de parler clairement devant une grande assemblée réunie pour les sacrifices ; elle n'hésita plus, professa hautement sa foi, et, pour récompense de sa franchise, fut publiquement chassée du toit conjugal et renvoyée chez ses parents. Les voisins avaient souvent admiré la générosité de sa conduite : frappés du calme avec lequel elle supporte cette scène, ils veulent savoir ce qu'est cette religion qui donne tant d'héroïsme. On s'informe ; et, touchés de la beauté de la doctrine chrétienne, plusieurs de ceux qui avaient contribué à son expulsion lui adressent des excuses et lui apportent des présents, et l'incident se termine par l'enregistrement d'une dizaine de personnes au nombre des catéchumènes. La tante paternelle de Barbe subit, peu après, les mêmes traitements dans la famille de son mari ; comme elle refusa publiquement de participer aux sacrifices, elle fut mise à la porte, et les mêmes

investigations de la part des gens du quartier produisirent les mêmes résultats, c'est-à-dire que huit à dix personnes passèrent dans nos rangs. Nous espérons voir la religion se propager ainsi à la capitale même. Quelques villages de province semblent aussi s'ébranler : un ou deux petits hameaux se sont entièrement convertis ; il y a là plus de cinquante adultes. Dernièrement, un de nos bons catéchistes s'est rendu à l'appel d'un bourg païen, qui comprend une quinzaine de maisons ; on espère que tout ce monde nous arrivera. Il y en a bien d'autres, mais ils ne me viennent pas à l'esprit. Le naufragé de Quelpaert, qui fut baptisé il y a deux ans à Hong-Kong, aujourd'hui de retour dans son pays, prêche la religion à ses proches ; malheureusement il est écouté d'un bien petit nombre ; sa femme et ses enfants seuls sont décidés à embrasser la foi. Néanmoins j'ai confiance que Dieu se servira de lui pour le salut de ses compatriotes.

« Au moral, ici tout va bien ; nos excellents confrères sont heureux ; il y a de la vie dans les œuvres, et chacun est content, même au milieu des difficultés. Quel résultat ne peut-on pas attendre d'une si généreuse ardeur ! Mgr de Capse, toujours éprouvé dans sa santé, ne cherche de remède que dans l'excès du travail. Malgré ses infirmités, il est vraiment l'âme de la mission, donnant l'impulsion à tout, et se prodiguant avec un zèle qui excite et soutient l'émulation commune. Pour moi, je n'ai pas à me plaindre de vives souffrances ; la bonté divine me les épargne. Cassé et usé avant l'âge, je n'ai pas de maladie, et je suis un jeune vieillard dont la mémoire et toutes les facultés disparaissent. Incapable de grandes fatigues et de travaux qui exigent de la contention d'esprit, je puis néanmoins m'occuper continuellement de choses ordinaires : aussi, grâce à Dieu, je n'ai pas perdu mon temps. Après un long séjour fait à la capitale pour les affaires de la mission, je donnai mes derniers soins à la publication de deux ouvrages importants pour l'instruction de nos chrétiens. Entouré de livres, de traducteurs et de copistes, compulsant des manuscrits précieux et consultant la tradition orale, j'ai recueilli des documents du plus haut intérêt, et ces richesses inespérées m'ayant rendu l'activité de la jeunesse, j'ai pu mener de front doctrine, histoire et chronologie. Si je n'ai ajouté que cent cinquante pages aux annales de nos martyrs, j'ai rédigé la biographie de chaque confesseur, et mis soixante-quinze ans du calendrier coréen en rapport, jour par jour, avec notre calendrier ecclésiastique. Aussi, quand j'allai, après l'Assomption, me reposer quelques jours auprès de M. Petitnicolas, j'en avais grand besoin ; ma tête et mes forces étaient à bout.

« Avec tous ces travaux, qui sont comme les vacances de notre apostolat, je n'ai pu, depuis deux ans, jeter un seul coup d'œil sur le dictionnaire que je devais compléter ; heureusement M. Pourthié y consacre ses soins. Ce cher confrère est un travailleur appelé, je crois, à nous rendre de grands services ; déjà il embrasse bien des recherches utiles. D'autre part, le P. Thomas avance la traduction des principaux livres de prières pour toute l'année, qu'il terminera, sans doute, l'été prochain, à son retour de sa longue tournée. Vous jugerez par là si l'on est oisif en Corée ; mais, je le répète, tout le monde est si heureux d'avoir beaucoup à faire, que l'ouvrage s'accomplit vite et bien. Il le faut, du reste, car tout est à créer dans cette mission encore à son berceau. Priez Dieu de lui conserver son digne chef, seul capable de mettre les choses sur un bon pied.

« Je finis cette lettre, qui renferme en abrégé l'exposé de notre situation, comme je l'ai commencée : De grâce, envoyez-nous des missionnaires pour le salut de ce peuple !

« Agréez, M. le Supérieur, l'assurance, pour vous et tous nos confrères du Séminaire, de l'entier dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être

« Votre très-humble serviteur, + Antoine Daveluy, coadjuteur. »

Annales De La Propagation De La Foi.

(AP47) Vol 33 1861 pp 52-54

Extrait d'une lettre du P. Thomas Tshoy,
Prêtre coréen, à M. Legrégeois, directeur au Séminaire des Missions Etrangères, à Paris.
(Traduction du latin.)

Ancok,
le 11 octobre 1859.

« Très-Cher et Très-Honoré Père,

« Cette année-ci, j'ai encore rencontré bien des contradictions, et j'ai été soumis à plus d'une épreuve. Néanmoins je ne puis me plaindre : les consolations dépassent de beaucoup les souffrances, et, comme autrefois l'Apôtre, je surabonde de joie au milieu de mes tribulations. D'ailleurs la Corée est loin d'être stérile en grandes âmes, en cœurs nobles et droits ; ici, comme partout, le christianisme sait enfanter des héros. Les quelques traits suivants vous en donneront une preuve :

« Il y a deux ans, tout un village païen, composé de douze familles, s'est converti, à l'exception de trois d'entre elles, qui, loin de vouloir renoncer aux idoles, se sont efforcées, par d'incessantes avanies, de pervertir les nouveaux chrétiens et de les ramener à l'ancien culte. A toutes ces vexations et à toutes ces injustices, nos chers néophytes n'ont opposé qu'une mansuétude inaltérable et une charité sans borne, tout en exhortant les persécuteurs à suivre leur exemple, et à ouvrir enfin les yeux à la lumière. Dieu a béni tant de vertus ; les trois familles se sont converties ; elles ont bâti une nouvelle chapelle, et si bien appris leurs prières et le catéchisme, que la première fois que j'ai fait la visite du village, sans compter dix-sept catéchumènes, j'ai baptisé, dans ce même oratoire élevé par leur piété, trente-deux adultes et dix enfants.

« Un autre catéchumène, converti depuis peu et d'ailleurs suffisamment préparé au baptême, était retenu au lit par une grave infirmité. Voyant qu'il ne pouvait se rendre à la chapelle la plus voisine, éloignée de deux journées de marche, afin d'y recevoir le sacrement de la régénération, il appela près de lui ses frères dans la foi. Après avoir longtemps prié avec eux, et refusé une chaise à porteur, comme trop commode et trop riche pour un pécheur comme lui, il se fit porter sur un tsikei (Le tsikei est une espèce de botte pour porter les fardeaux), et voyagea ainsi pendant la première journée. Le lendemain il se défit même du tsikei disant qu'il voulait faire à pied le reste du chemin, et, chose étonnante, lui qui auparavant ne trouvait pas même un peu de repos dans son lit, il arriva sans difficultés, et presque en se jouant, à travers d'horribles montagnes couvertes de plus de deux pieds de neige à la chapelle du village, où il resta pendant plus de deux jours à m'attendre, sans ressentir aucune douleur. Il reçut le baptême avec une ferveur indicible et, rempli d'une joie toute céleste, il disait, dans sa reconnaissance, que Dieu l'avait guéri et dans son âme et dans son corps.

« Dans une chrétienté, appelée Kanouel, se trouve en assez bon nombre de néophytes à qui leur extrême pauvreté ne permettait d'avoir qu'une bien modeste chapelle. Un païen qui la visitait, la jugeant indigne de servir au culte divin, voulut en bâtir une autre à ses frais. Et en effet, l'année dernière, il a fait construire un sanctuaire qu'il a enrichi de candélabres magnifiques. Cet oratoire est le plus beau de tout mon district, sinon de toute la Corée.

« Le nombre de mes confessions annuelles pour 1859 est de deux mille cent vingt-quatre, celui de mes catéchumènes est monté à trois cent soixante-un, et celui des baptêmes

d'adultes à deux cents.

« Jusqu'ici notre position est toujours la même, et notre vie toujours une vie de proscrits. Nous ne pouvons rien faire de légal, ni par conséquent de stable dans nos établissements sont bien précaires. Un village chrétien, aujourd'hui tranquille, peut être envahi de main, et nulle part nous ne pouvons nous promettre de retrouver, au retour, ce que nous y avons laissé. Aussi nos fidèles sont-ils obligés de cacher avec le plus grand soin, non-seulement les objets de religion, mais encore le peu d'argent qu'ils possèdent, s'ils ne veulent en être dépouillés par les païens, les satellites, et sur tout les nobles, qui sont autant de petits tyrans. Mais je n'en finirais pas, si je voulais traiter ce pénible sujet. Souffrez donc, mon cher Père, que je m'arrête ici, en conjurant votre Révérence de continuer à prier pour nous Celui qui peut seul arranger toutes choses.

« Votre tout dévoué fils et serviteur,

« Thomas Tstoy.

Annales de la propagation de la foi

(AP48) Vol 35 1863 pp 293-300

Extrait d'une lettre de Mgr Berneux,
Evêque de Capse ; le vicaire apostolique de la Corée, à M. Henri Han-Hiang,

le 30 août 1861.

« Mon Cher Ami,

Que vous dire de notre Corée, après tous les détails que je vous ai donnés dans ma dernière lettre ? Vous connaissez la manière de vivre du missionnaire en ce royaume ; il vous est facile de vous le représenter dans la petite cellule, de deux mètres cubes, où il s'enferme, pendant trois ou quatre mois chaque année, lorsque les chaleurs ou les pluies de l'été l'obligent à suspendre son administration. Là, vous pouvez vous asseoir à ses côtés, travailler et prier avec lui ; mais faites-le à voix basse, et surtout n'ouvrez pas la fenêtre, vous pourriez être vu ou entendu des païens, et il y va de votre tête et de celle de tous les habitants de votre maison. Vous pouvez encore le suivre lorsque, revêtu de l'habit de deuil qui dérobe son visage aux yeux des idolâtres, il s'en va à travers les montagnes, dans les gorges profondes où les néophytes ont cherché une retraite pour mettre leur foi en sûreté : témoin du bonheur qu'ils ne peuvent contenir à la vue du prêtre qui vient les consoler, les instruire et leur prodiguer tous les secours du saint ministère, vous partagerez leur joie et notre édification.

« Vous pouvez même prendre place, si le cœur vous en dit, à la table du missionnaire. Mais j'ai vu, dans votre dernière lettre, que notre régime alimentaire ne vous va pas du tout. Permettez-moi, mon cher M. Henri, de rectifier une erreur où votre bon cœur vous a jeté au sujet de notre régime coréen. Il est vrai que le diner d'un trappiste serait pour nous un petit festin ; mais n'oubliez donc pas que l'habitude et surtout les grâces de vocation rendent facile à supporter ce qui à d'autres semblerait trop pénible ; et puis, en Corée, nous avons des ressources que vous ne soupçonnez pas. Rappelez-vous ces trois ou quatre lieues que, chaque matin, le missionnaire fait à pied avant son déjeuner, puis ces huit ou neuf heures passées tout entières à catéchiser, confesser, etc., etc. Tout cela, voyez-vous, c'est un excellent cuisinier qui sait donner au riz cuit à l'eau, au poisson salé et aux feuilles de fougère un goût exquis qui les ferait apprécier même d'un diplomate.

« Contre la dureté de cette natte qui compose tout notre lit, et qui excite votre commisération, nous avons encore une recette admirable : levez-vous chaque jour à trois heures du matin, passez votre journée à gravir des montagnes et dans l'exercice du saint ministère sans prendre aucun repos, jusqu'à dix heures du soir ; après cela, couchez-vous sans inquiétude : vous ne songerez guère au matelas qui vous manque. Ainsi, mon cher M. Henri, n'ayez aucun souci de nos privations ; seulement priez le Seigneur de faire de nous tous des missionnaires selon son cour, et de bénir nos travaux ; et si un jour votre jeune fils était appelé de Dieu à venir sauver des âmes en Corée, rassurez-vous sur ce qu'il aura à souffrir. Quoi qu'il puisse vous en sembler, la Corée est une de nos belles missions ; et je suis sûr que, parmi les aspirants de notre séminaire, il n'en est aucun qui ne s'estimât heureux d'y être envoyé. Depuis ma lettre de 1857, nous avons continué à visiter nos chrétiens sans être inquiétés par le gouvernement. A la faveur de cette trêve, l'œuvre de Dieu progressait, et nous étions arrivés à une époque où un mouvement très-prononcé vers la religion nous promettait des conversions nombreuses ; lorsque, à la fin de 1859, l'ennemi de tout bien souffla au cœur du mandarin préposé à la police générale, de sévir contre nous. Ce fonctionnaire manquait d'argent pour nourrir les nombreux

agents qu'il entretient dans la capitale ; il eut donc la pensée de remplir ses coffres des dépouilles des chrétiens. La ville royale et la province sont envahies à la fois ; partout les néophytes sont arrêtés, chargés de chaînes et jetés dans les prisons ; leurs maisons pillées, des villages entiers incendiés ou rasés. Des centaines de familles furent réduites à mourir de faim ou de froid, n'ayant plus ni riz ni argent, et cela au plus fort de l'hiver. Pendant huit jours ou plutôt huit nuits que j'errai moi-même à la recherche d'un gîte, je rencontrai quelques-unes de ces familles en fuite ; je ne sache pas de spectacle plus déchirant que celui de ces pauvres femmes, qui cheminaient péniblement à travers une neige épaisse, trainant par la main leurs enfants en état de marcher, et portant sur leur dos ou entre leurs bras ceux d'un âge plus tendre. Vraiment il fallait tenir son cœur à deux mains pour empêcher la haine d'y pénétrer contre celui qui, pour gagner quelques milliers de francs, se jouait ainsi des souffrances de tant de malheureux dont tout le crime était d'être chrétiens. Les excès auxquels se portaient les satellites allèrent si loin, que les païens eux-mêmes, ordinairement si peu accessibles à la pitié, en furent indignés et blâmaient hautement le préfet de police, auteur de tant de maux. On dit même que les ministres du roi lui firent entendre de sévères reproches. Une chose certaine, c'est que, quand il fut question de prononcer sur le sort des victimes entassées dans les prisons, aucun magistrat ne voulut s'en charger. Le préfet de police se trouva alors dans un grand embarras : sans un ordre supérieur, il n'osait mettre ses prisonniers à mort ; il ne pouvait non plus les relâcher sans se donner un démenti. Une seule chose pouvait le tirer de ce mauvais pas, c'était d'arrêter les missionnaires et de forcer par là les ministres à prendre cette affaire en main. Ordre fut donné de ne plus vexer les fidèles, mais de rechercher activement les Européens qu'on disait être dans le royaume. Dieu ne permit pas qu'aucun de nous tombât sous sa griffe ; et au mois de juillet, le préfet ayant été remplacé par un homme naturellement bon, tous ceux des prisonniers qui n'avaient pas péri au milieu des tortures, ou que la maladie n'avait pas : emportés, furent rendus à la liberté dans le courant du mois de septembre. Cette persécution, qui aux yeux des païens a été pour nous un triomphe, puisque tous les captifs ont été relâchés, est chose inouïe jusqu'à ce jour. Cependant elle nous a fait un mal immense, en arrêtant l'élan qui se manifestait parmi les indigènes pour embrasser le christianisme ; elle a refroidi bien des cours. J'espère cependant que nous réussirons à cicatriser ces plaies, et que, le Seigneur faisant sortir le bien du mal, les familles dispersées par la tempête porteront parmi les païens, au milieu desquels un grand nombre ont été forcés de s'établir, la bonne odeur de Jésus-Christ, et nous attireront bien des âmes.

« La Chine semble maintenant n'avoir plus à craindre de persécution officielle. Nous-mêmes, en cette Corée à laquelle personne ne songe et qu'on oublie, nous retirerons probablement quelque avantage du succès de nos armes en Chine, c'est-à-dire que la crainte de se faire des affaires avec l'Europe retiendra le bras de nos persécuteurs. Du moins on peut l'espérer, d'après ce qui est déjà arrivé. Quand, au mois de février dernier, on apprit à la capitale que les innombrables légions du céleste empire avaient été écrasées par quelques milliers d'Européens ; que Hien-Fong, cet empereur qu'on estimait assez puissant pour dicter des lois au monde entier, avait été obligé d'accorder aux Français et aux Anglais, victorieux dans Pékin, la liberté de religion et celle du commerce, une consternation profonde se répandit dans la ville ; et, comme si déjà l'on eût vu les baïonnettes de nos zouaves, les familles aisées émigrèrent dans le fond des montagnes ; les hommes en dignité, ne pouvant eux-mêmes quitter leurs postes, firent partir leurs femmes, leurs enfants et leurs trésors. On se recommandait à la protection des néophytes pour le jour du danger ; on cherchait des livres de religion, on portait à la ceinture des croix en cuivre, comme une preuve qu'on professait le christianisme. Les pauvres Coréens avaient perdu la tête. Si, à cette époque, un navire se fût présenté, exigeant pour notre culte les avantages dont il jouit en Chine, on se fût empressé de tout accorder, heureux encore d'en être quitte à ce prix ; et c'est, je crois, la disposition où l'on est encore. Comment se fait-il que nos

navires, qui ont stationné pendant plusieurs mois à la pointe du Chan-Tong, d'où ils pouvaient apercevoir nos montagnes, n'aient pas eu la pensée de faire ici une apparition ? Sans en chercher d'autre raison que la volonté de Dieu, qui veut que nous restions les derniers sur le champ de bataille, nous adorons ses desseins, parfaitement disposés à tous les sacrifices.

« Notre Corée n'a pas de guerre à soutenir ni à l'intérieur ni avec l'étranger ; elle ne laisse pas cependant de souffrir beaucoup. Outre qu'en 1859 et 1860 elle a été cruellement ravagée par le choléra, cette année c'est la famine, une famine horrible qui la désole : non pas que le riz ait manqué complètement, mais parce que l'un des hommes les plus puissants du royaume ayant tout accaparé, ce pain du peuple est hors de prix pour les pauvres. Aussi soupire-t-on après un changement de dynastie ; on appelle hautement de ses vœux les puissances européennes, de qui seules on attend quelque soulagement. Le roi, enfermé dans son palais, au milieu de ses fêtes, ne s'occupe de quoi que ce soit : boire et jouer, voilà toute sa vie. M. l'abbé Féron est attendu ici dans une quinzaine de jours ; je l'ai mandé à la capitale pour qu'il se repose un peu de son administration, qui a été fort pénible cette année ; il a entendu plus de quatre mille confessions et baptisé deux cents adultes. Ce cher confrère sera bien touché du souvenir que vous voulez lui conserver. Outre M. Féron, j'ai encore sept autres missionnaires français, dont quatre sont arrivés cette année. Deux fois ils s'étaient présentés à la frontière ; mais n'ayant pas rencontré le bateau que j'avais envoyé pour les introduire, ils avaient été forcés de rebrousser chemin. Cette année enfin la réussite a été complète ; nous voilà neuf Européens. Maintenant que le travail vienne les ouvriers ne manqueront pas ; la seule difficulté est de trouver un gîte pour chaque missionnaire dans ces villages chrétiens, où un chat ne peut entrer sans qu'aussitôt tous les païens du voisinage n'en soient instruits. Nous ferons ce que nous pourrons, et abandonnerons le reste à la bonne Providence.

« Mon séminaire se compose de douze sujets seulement. Eh bien ! si peu nombreux que soient mes élèves il me faut encore les répartir dans trois villages différents, pour ne pas exciter les soupçons des idolâtres. Si l'on venait à savoir que ces enfants sont chrétiens, qu'ils étudient sous un Européen, pour prêcher ensuite la foi dans leur pays, avant deux heures tout le village qui les abrite serait pillé ou démoli. Un autre objet de notre vive sollicitude est le baptême des petits moribonds. Bien que l'exposition des enfants soit aussi rare en Corée qu'elle est fréquente en Chine, nous en régénérons chaque année de huit cents à mille, qui presque tous vont peu de temps après jouir du bonheur du ciel ; et nous en élevons une cinquantaine qui ont été recueillis sur la voie publique.

« La population de ce royaume ne peut s'estimer, même approximativement, quoique les géographes aient entrepris de l'évaluer. Quant au chiffre de nos chrétiens, le dernier recensement le porte à plus de dix-huit mille. Le nombre des baptêmes d'adultes, depuis mon entrée en Corée, a varié chaque année entre quatre et six cents : pour 1861, malgré les défections occasionnées par la dernière persécution, il dépassera sept cent cinquante. Si nous avons la liberté religieuse, je ne crains pas d'avancer que nous ne tarderions pas à enregistrer annuellement plus de dix mille conversions. Le peuple de Corée a une grande disposition à embrasser la foi. Montrez-lui la vérité, elle brillera rarement à ses yeux sans l'entraîner à sa suite, quelques sacrifices qui doivent lui en coûter. Hâtez-vous donc, cher ami, de vous faire nommer ambassadeur en Corée : pourriez-vous trouver un poste plus capable de satisfaire votre ambition de magistrat et de chrétien ? Arrêter l'effusion du sang catholique qui depuis deux cents ans arrose le sol coréen, ouvrir la voie du ciel à des millions d'âmes qui se perdent, procurer dans le gouvernement des améliorations qui vous feraient bénir de tout un peuple : cela ne vaut-il pas le bien que vous pouvez faire dans une sous-préfecture de France ?...

« Votre ami, Berneux, Vicaire apostolique de la Corée. »

Annales de la propagation de la foi

Annales de la propagation de la foi

(AP49) Vol 38 1866 pp 407-431

Corée,

Plusieurs de nos Associés ont appris par la voie des journaux les tristes et glorieux événements dont la mission de Corée a été récemment le théâtre. Ils n'en liront pas moins avec une religieuse émotion les détails qu'un des missionnaires, le seul survivant peut-être, vient de nous adresser. Pour ceux de nos lecteurs qui ne connaissent pas encore ces événements, ils y trouveront un sujet d'édification dont nous ne saurions les priver. Nos Annales d'ailleurs sont un monument élevé à la gloire de la Religion, monument qui grandit chaque jour par les travaux des missionnaires, et dont les Actes des martyrs seront toujours un des plus beaux ornements.

Lettre de M. F.-C. Ridel,

Missionnaire apostolique en Corée, à M. Libois, procureur général des Missions Etrangères à Hong-Kong.

Potengi, district de Hong-Tsion,
le 25 avril 1866.

« Monsieur et Bien Cher Père,

« Ce n'est point une réponse à votre bonne lettre de 1865 que je trace en ce moment ; c'est un récit abrégé de nos épreuves, c'est un adieu peut-être !... La main de Dieu s'est appesantie sur notre mission désolée. Que sa sainte volonté soit faite ! Adorons ses impénétrables desseins, bénissons cette main qui souvent ne frappe que par miséricorde.

« Une cruelle persécution vient d'éclater. Nos chrétiens sont pris, battus, mis à mort ; Mgr Berneux, Mgr Daveluy et sept de nos confrères ont remporté la palme du martyre. J'ignore ce que sont devenus MM. Féron et Calais. Pour moi, condamné à mort depuis trois mois, je suis caché entre deux murs dans une maison chrétienne. Mon signalement a été donné dans chaque village avec ordre de m'arrêter, et je m'attends d'heure en heure à tomber au pouvoir des satellites qui me cherchent. Ce n'est pas sans une protection toute spéciale de la Providence que j'ai pu échapper aux mille dangers qui m'entourent.

« Il me semble vous avoir dit dans une précédente lettre que nous avions à la cour des ennemis puissants. Plus d'une fois ils avaient, mais inutilement, demandé notre mort. Ils attendaient une occasion favorable, elle s'est présentée ; ils l'ont saisie, ils ont triomphé.

« Des navires russes, s'étant approchés des côtes septentrionales, sollicitèrent une concession de terrain pour y établir un comptoir de commerce. Grande fut la terreur du gouvernement. Le prince régent qui est le père du jeune roi, fils adoptif de la reine Tso, fit aussitôt demander les évêques qu'il sait fort bien être dans le royaume, afin de les consulter sur les moyens à prendre pour renvoyer honnêtement ces navires et éviter la guerre. Mgr Berneux se trouvait dans les provinces du nord, où, en quelques mois seulement, il a conféré le baptême à 800 adultes. Appelé au nom du roi, il se rend, quoique à regret, à la capitale, laissant son administration inachevée.

« Une ambassade coréenne était partie pour Péking, au mois de décembre 1865. Il paraît que cette ambassade aurait envoyé une lettre où il était dit que les Chinois mettaient à mort les Européens répandus dans l'empire. La lettre arriva au mois de janvier, c'est-à-dire au moment même où le régent mandait Mgr Berneux. Il n'en fallait pas davantage pour exciter la

persécution. Les quatre ministres désapprouvent hautement la démarche du régent. « Haine aux Européens ! s'écrient-ils. Pas d'alliance avec eux, ou c'en est fait du royaume ! »

« Sur ces entrefaites, les navires s'étaient retirés. La frayeur du régent s'évanouit ; mais il n'en fut pas moins faible pour céder aux ministres, ni moins cruel pour s'associer à leur dessein. « – A mort tous les Européens qui sont dans le royaume ! A mort tous les chrétiens ! Mais, objecta le régent, les navires européens viendront les venger. « — Je réponds de tout, reprend le premier ministre. « N'avons-nous pas tué déjà plusieurs de ces Européens ? qui a jamais cherché à venger leur mort ? quel dommage en avons-nous éprouvé ? »

« Il faisait, sans doute, allusion à la mort de Mgr Imbert et de ses deux vénérables compagnons, MM. Mauband et Chastan, martyrisés en 1839 ; et peut être aussi à quelques naufragés qui, à diverses époques, ont été massacrés sur les côtes inhospitalières du royaume coréen.

« Le régent signa notre arrêt de mort.

« Cependant Mgr Berneux rentra paisiblement dans sa résidence vers la fin du mois de janvier. Mais, quinze jours après, il voit sa maison investie par des satellites au nom du régent ; il est lui-même arrêté et jeté dans la prison des criminels.

« Le lendemain, comparution devant le régent assisté de deux ministres, « La contenance du prélat a fut calme, ferme, pleine de dignité, » m'écrivait Mgr Daveluy. Sans doute Mgr Berneux dut protester contre la trahison dont il était l'objet : appelé au nom du roi pour le bien du royaume, il est jeté en prison ; appelé comme ami, il est traité en ennemi. Mais le régent, qui n'avait plus peur, était devenu cruel.

« Quelques jours plus tard, j'apprenais que Mgr Berneux, MM. de Bretenières, Dorie et Beaulieu avaient eu la tête tranchée le jeudi 8 mars. Quel beau, quel émouvant spectacle devait offrir ce saint évêque, chargé de vingt-six années d'apostolat, marchant au martyre, accompagné de jeunes missionnaires qui semblaient n'être venus ici que pour mourir !

« Trois jours après, MM. Petitnicolas et Pourthié, arrêtés au collège de Paisouc, dépendant de la ville de Tiaitchen, avaient le même bonheur. Leur tête est tombée sous le fer du tyran, et leur âme s'est envolée au ciel, le dimanche 11 mars. Les chrétiens ont pu recueillir les restes de ces saintes victimes.

« Ce sont des faits que je ne puis qu'indiquer ; je n'ai vu aucun chrétien de la capitale, je n'ai reçu aucun détail sur des événements si précieux pour l'Eglise coréenne, Occupé moi-même à fuir, ou blotti dans ma cachette, je communique avec deux personnes seulement ; je ne sais à qui me fier : c'est un apostat qui nous a tous dénoncés en indiquant nos résidences. Mais si, par la grâce de Dieu, la paix se rétablit un jour, je rechercherai les restes de nos martyrs avec les détails de leurs derniers moments.

« Tous les chrétiens sont en fuite ; ils abandonnent leurs maisons, leurs champs, leurs biens, et vont se cacher dans les villages païens ou sur les montagnes. Beaucoup d'entre eux sont mis à mort ; d'autres malheureusement apostasient.

« Quelques mandarins pourtant se sont conduits avec humanité. Celui du district où je me trouve n'a fait encore arrêter aucun de nos chrétiens ; d'autres se contentent de les faire fustiger ; d'autres enfin exigent, mais pour la forme, un simulacre d'apostasie, Quant aux satellites, ils n'ont pas d'autre souci que le vol et le pillage. La crainte d'une insurrection a obligé le gouvernement à rappeler pour un temps les satellites des provinces. De ces faits et autres semblables, il résulte qu'un grand nombre de mandarins et de gens hautplacés n'approuvent pas la conduite du régent, déjà détesté pour ses exactions. Ici tout le monde s'attend à voir arriver les Européens, qui ne manqueront pas, assure-t-on, de s'emparer du royaume pour venger la mort de leurs compatriotes et rétablir toutes choses. Le jour de Pâques, en effet, on signala des navires européens. J'adressai deux lettres qui ne parvinrent point ; les navires avaient pris le large.

« Il me reste à vous parler de Mgr Daveluy. Après l'arrestation du vicaire apostolique, son coadjuteur était très-inquiet, mais loin de prévoir ce qui allait arriver. C'est à Kesou, district de Hang-Tsiou, que Mgr Daveluy a été arrêté avec M. Huin. Conduits à la capitale, ils en redescendirent avec M. Aumaitre, eurent la tête tranchée près du même district, sur les bords de la mer, le 30 mars. Voici la raison de cette particularité : le mariage du jeune roi étant fixé à la deuxième lune, jusqu'à cette époque on ne pouvait faire couler le sang étranger dans la capitale ; autrement elle eût été souillée. Admirable coïncidence ! c'est à midi, le vendredi-saint, 30 mars, jour où Notre-Seigneur Jésus-Christ a racheté le monde par sa mort, que nos généreux confrères ont eu le bonheur de verser leur sang pour lui !

« Avec eux furent exécutés plusieurs chrétiens ; presque tous les servants ou maîtres de maison des missionnaires ont eu le même sort. J'ai recommandé aux chrétiens de prendre soin des trois corps de nos confrères, et de les mettre en lieu sûr, dès qu'ils le pourraient sans trop de danger.

« Quelle mort digne d'envie ! J'ai encore de l'espoir ; je m'y prépare dans ma retraite, et m'applique à faire pénitence de mes fautes, qui sans doute m'ont empêché de partager le bonheur de nos bien-aimés confrères.

« La mission a absolument tout perdu. Nos maisons ont été pillées ; nos effets sont devenus la proie du régent, qui s'est tout approprié jusqu'à nos chasubles ; les livres de religion ont été brûlés, les imprimeries détruites. La rumeur publique dit qu'on a établi, comme autrefois au Japon, un système de surveillance pour extirper le christianisme. Je ne sais pas ce que sont devenus les enfants du collège. On m'a dit que deux ou trois s'embarquaient pour aller trouver des navires européens, ou passer en Chine. S'il en était ainsi, il faudrait les envoyer au collège général de Pinang, y achever leurs études en attendant des jours meilleurs. Mais, hélas ! l'horizon est bien noir ; tout fait présumer que la persécution, ralentie à cause du mariage du roi et de la culture du riz, reprendra à l'automne plus vive que jamais. Les quatre ministres nos ennemis se sont trop avancés pour reculer. Dans de telles conjonctures, puis-je vous parler des confrères qui nécessairement viendront remplacer nos martyrs ? Les envoyer cette année, ce serait les envoyer à une mort certaine. Seulement il serait bon qu'ils fussent prêts. Si Dieu nous donne la paix, nous aviserons au moyen de les faire entrer. Cet hiver je tâcherai de vous faire parvenir un courrier.

« Je n'écris pas à nos chers Directeurs de Paris, parce qu'il ne me reste plus que deux feuilles de papier ; moi aussi j'ai perdu presque tout mon bagage. D'ailleurs, je n'ai pas d'autres nouvelles à leur annoncer. Veuillez leur communiquer le contenu de cette lettre.

« Je mets toute ma confiance en Dieu seul ; je m'abandonne à sa sainte volonté, en me préparant à bien mourir.

« Adieu, cher Père ; mon cœur, malgré la grande amertume que lui causent nos épreuves, vous conserve pour toujours l'affection d'un enfant dévoué et soumis. Priez pour moi, priez pour nous, priez pour notre pauvre et chère Corée.

F. Ridel, Missionnaire apostolique de Corée. »

Les lignes suivantes, écrites sous forme de journal et adressées à sa famille par M. Ridel, peuvent, malgré leur brièveté, servir de complément à la lettre précédente.

« 3 mai 1866. Absolument aucune nouvelle. Nous sommes au pied de la croix, je me dispose à y être courageusement attaché. Je pardonne à nos ennemis, et je prie pour tous. Que la sainte volonté de Dieu soit faite ! Cette pensée, que je médite, me fait rejeter toute autre préoccupation. J'ai pu rattraper *Le Parfum de Rome*. Je lis quelques pages de cet ouvrage dans mes longues journées de loisir ; j'y trouve des tableaux frappants de l'état actuel de ce pays : c'est qu'en effet l'Eglise ici-bas est toujours et partout militante ; en Corée, nous sommes au

temps des catacombes.

« 8 mai. — J'ai reçu des nouvelles de M. Féron. Ce cher confrère n'est pas loin d'ici. Nous cherchons maintenant le moyen de nous rencontrer. La persécution continue.

« 18 mai. — J'ai enfin rencontré M. Féron. Nous sommes deux pour nous consoler et nous soutenir : c'est un grand bien dans notre malheur. Du reste, rien de nouveau ; on nous cherche toujours. Je n'ai pu venir ici que de nuit ; nous avons fait quatre lieues sans accident.

« 15 juin. — Rien n'est changé dans notre situation. La persécution a cessé, mais on cherche encore les Européens. Nous avons des nouvelles de M. Calais. Comme les journées nous paraissent longues ! Enfermés tout le jour dans un petit réduit, nous ne pouvons sortir qu'un peu la nuit pour nous dégourdir les jambes. Nous n'avons que juste ce qu'il nous faut pour ne point mourir de faim, et encore quelle nourriture ! Bien souvent nous ne pouvons nous empêcher de rire en pensant à la figure qu'on ferait en France devant un pareil festin. Mais nous avons soin d'assaisonner nos privations de résignation et de gaieté, et en cela Dieu nous soutient d'une manière sensible. Il faut bien que sa grâce soit puissante, car quelle désolation n'avons-nous pas sous les yeux !

« Pour le moment, nous sommes dans un hameau de quatre maisons, chez une pauvre veuve, plus pauvre que nous, avec six enfants. Nous y sommes bien mal, mais du moins on fait tout pour nous mettre le mieux possible. Nous y avons trouvé une retraite assez sûre, un accueil franchement cordial, un air plein de dévouement ; c'est pourquoi nous y restons, en attendant ce que la Providence décidera.

« Les nouvelles les plus récentes annoncent que, contre son gré et sur le désir de ses deux confrères, M. Ridel a pu, à l'aide d'une petite barque montée par onze chrétiens, quitter la Corée et aborder à Tche-Fou (Chine), le 7 juillet dernier, après sept jours de navigation. Il s'est aussitôt rendu à Tien-Tsing ; pour informer M. le contre-amiral Roze, commandant la station navale des mers de Chine, des graves événements qui venaient de se passer. Cet officier se disposait à porter secours aux deux missionnaires français encore exposés à la mort, quand la nouvelle d'une révolte en Basse-Cochinchine le força à prendre une autre direction. De retour à Tche-Fou, M. Ridel devait se rendre, accompagné de ses onze Coréens, à la procure générale des Missions-Etrangères, à Hong-Kong, où il était attendu le 24 juillet ; mais il s'est décidé à demeurer à Tche-Fou, pour suivre les événements de plus près. Des douze missionnaires qui évangélisaient royaume de Corée, il ne reste donc que MM. Féron et Calais, errants et cachés dans les montagnes, si déjà ils ne partagent la gloire de leurs neuf confrères. En apprenant ces nouvelles, nos Associés redoubleront leurs prières en faveur de cet Orient qui ne se lasse pas de tuer les prophètes qui lui sont envoyés (Matth. XXIII, 27). Le sang cesse à peine de couler dans le royaume annamite, que la persécution éclate au Thibet, au Su-Tchuen, en Corée, comme si, par un effort suprême, l'enfer voulait déconcerter nos espérances. Mais l'amour est plus fort que la mort. De nouveaux missionnaires iront prendre la place de ceux qui viennent de succomber, et ils iront avec l'intrépide espoir du martyr, bien assurés d'avoir, eux aussi, des successeurs. Il en sera ainsi jusqu'à ce que le monde soit définitivement conquis à la Foi chrétienne. Fondée sur le Calvaire par le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'Eglise ne se propage que par le sang de ses apôtres ; et aujourd'hui comme au temps de Tertullien, il est toujours vrai de dire : *Sanguis martyrurum semen christianorum* (le sang des martyrs est une semence de chrétiens). Tout ce qui se rattache à la mémoire de ceux qui ont versé leur sang pour le nom de Jésus-Christ et pour le triomphe de la Foi, a le privilège d'intéresser et d'émouvoir l'âme chrétienne. Nos Associés seront donc heureux de retrouver ici, dans des notes recueillies à la hâte, quelques indications sur la vie de chacun des neuf missionnaires français martyrisés en Corée. A ces notes biographiques nous joignons de nouveaux détails qui nous sont parvenus sur les derniers moments des martyrs.

I.

M. Bernard-Louis Beaulieu, le plus jeune de ces glorieux confesseurs de la Foi, n'avait pas vingt-six ans : il était né, le 8 octobre 1840, à Langon (diocèse de Bordeaux). Lorsqu'il entra au séminaire des Missions-Etrangères, le 28 août 1863, il était déjà diacre ; il fut ordonné prêtre le 21 juin de l'année suivante.

II.

M. Simon-Marie-Antoine-Just Ranfer de Bretenières, né, le 28 février 1838, à Chalon-sur-Saône, où ses parents faisaient momentanément leur résidence, était originaire du diocèse de Dijon. C'est à Dijon, en effet, que se trouve la maison paternelle habitée par sa famille. Après avoir fait son cours de philosophie et reçu la tonsure au séminaire d'Issy (près Paris), M. de Bretenières entra aux Missions-Etrangères, le 25 juillet 1861. Il fut ordonné prêtre le 21 mai 1864.

III.

M. Pierre-Henri Dorie, né, le 22 septembre 1839, à Saint-Hilaire-de-Talmont (diocèse de Luçon), entra, simple minoré, au séminaire des Missions-Etrangères, le 13 août 1862. Il fut ordonné prêtre le même jour que M. de Bretenières.

IV.

M. Martin-Luc Huin naquit à Guyonville (canton de La Ferté, diocèse de Langres), le 20 octobre 1836. Il était prêtre depuis plus de deux ans lorsqu'il entra au séminaire des Missions-Etrangères, le 20 août 1863

Ces quatre jeunes apôtres quittèrent la France le 19 juillet 1864. Arrivés à Chang-Hai, ils furent dirigés sur la Mandchourie, pour y passer l'hiver auprès de Mgr. Vérolles, adonnés à la prière et appliqués à l'étude de la langue chinoise, dont la connaissance n'est pas inutile en Corée. Après avoir couru de grands périls, ils arrivèrent à leur destination au mois de juin 1865. Leur séjour en Corée n'a donc été que de quelques mois. Ils parlaient suffisamment la langue du pays pour commencer à exercer le saint ministère. Le jour même de son arrestation, M. de Bretenières avait conféré le baptême à vingt-sept catéchumènes. La mission de Corée présente des difficultés toutes particulières. En désignant MM. Beaulieu, de Bretenières, Dorie et Huin, les Directeurs du séminaire des Missions-Etrangères avaient eu égard à ces difficultés, et ils fondaient de grandes espérances sur ceux qu'ils avaient choisis. Mais Dieu les a trouvés mûrs pour le ciel ; il a plu à son infinie bonté de leur donner, dès la première heure, la plus haute récompense que puisse ambitionner un apôtre. C'est avec vérité qu'en apprenant leur triomphe, les jeunes aspirants, qui peut-être les remplaceront un jour, ont pu s'écrier : Heureux amis ! aux plus lointaines terres Vous n'avez eu que le temps d'accourir, Pour prendre part au festin de vos frères, Combattre, vaincre, et puis mourir ! M. Beaulieu arrêté à Tountery, M. de Bretenières à la capitale, M. Dorie à Sonkol, furent réunis à Mgr Berneux, et eurent l'honneur d'accompagner au martyre leur illustre chef. Comme lui, avant d'avoir la tête tranchée, ils eurent à endurer d'horribles tortures ; leurs jambes furent à demi-brisées par la violence des coups. M. Huin fut le compagnon de Mgr Daveluy.

V.

M. Pierre Aumaitre, né à Aizecq (canton de Ruffec, diocèse d'Angoulême), le 8 avril 1837, entra au séminaire des Missions-Etrangères le 18 août 1859, et y passa trois ans pour achever ses études théologiques. A peine eut-il reçu le caractère sacerdotal, qu'il partit pour la Corée (18 août 1862). Au mois de février suivant, le piloté de la barque chinoise destinée à le

conduire de Tche-Fou à Melinto, l'ayant, par manque d'habileté ou par calcul, débarqué en Mandchourie, M. Aumaitre ne put pénétrer en Corée qu'au mois de juin 1863. Ce jeune missionnaire n'a donc travaillé que deux ans et huit mois.

« C'était, écrit M. Féron, un aimable confrère, plein de piété, de douceur et de gaieté... La persécution trouva M. Aumaitre occupé à l'administration de ses chrétiens. Ne pouvant se dérober à des recherches de plus en plus actives, il se rapprocha de Mgr Daveluy, pour s'en séparer bientôt et se jeter dans une barque avec l'espoir d'échapper aux persécuteurs. Mais un vent contraire le ramena au rivage. Résigné à la volonté de Dieu, et sans rien perdre de son calme, il se mit en marche pour rejoindre Mgr Daveluy et prendre ses conseils. Ce fut alors qu'il tomba entre les mains des satellites, et consumma son sacrifice, à côté du saint évêque, en recevant deux coups de sabre,

VI.

M. Michel-Alexandre Petitnicolas était né à Coinches (diocèse de Saint-Dié), le 21 août 1828. La délicatesse de sa santé l'obligea à quitter une première fois le séminaire des Missions-Etrangères. Mais, fidèle à sa vocation, il y rentra le 17 juin 1853, et, après un très-court noviciat, il partit le 20 août de la même année pour la mission de Pondichéry. Au bout de deux ans, rappelé à Hong-Kong, à cause du mauvais état de sa santé, il fut, quelques mois plus tard, dirigé sur la Corée, et il arriva à Hang-Yang avec Mgr Berneux et M. Pourthié, le 27 mars 1856. Ainsi ; MM. Pourthié et Petitnicolas, entrés le même jour dans la mission, occupés à la même œuvre dans la direction du séminaire, sont aussi partis le même jour et par la même voie pour se rendre à la céleste patrie. Les infirmités que M. Petitnicolas avait contractées dans ses premiers travaux apostoliques, l'ont cruellement tourmenté le reste de sa vie. Mais l'énergie de la volonté suppléait chez lui aux forces corporelles. La langue coréenne, si difficile pour tout le monde, ne parut pas l'être pour lui. Ce qui le distinguait sur tout, c'était la sagacité de son administration et le tact incomparable avec lequel il saisissait et débrouillait toutes les difficultés. Son zèle était infatigable : les courses pénibles, les montagnes couvertes de neige à franchir, les chrétiens à catéchiser et à confesser ; c'était là son élément. Quoique l'activité fût sa vie, M. Petitnicolas abandonna gaiement le ministère, dès que Mgr Berneux lui eut manifesté son désir de le voir se consacrer au séminaire avec M. Pourthié. Il y était depuis cinq ans, travaillant à un dictionnaire complet et raisonné de la langue coréenne. Cet ouvrage était fort avancé, et sa perte sera bien difficile à réparer.

VII.

M. Charles-Antoine Pourthié, pro-vicaire apostolique, était né, le 20 décembre 1830, dans un hameau du canton de Valence-en-Albigeois (diocèse d'Alby). Il était prêtre depuis quelques jours seulement lorsqu'il fut admis au séminaire des Missions-Etrangères, le 30 juin 1854. Parti pour la Corée le 27 juin 1855, il entra dans cette mission, comme nous l'avons déjà dit, le 27 mars de l'année suivante, avec Mgr Berneux et M. Petitnicolas. Les dix années qu'il a passées en Corée ont dû lui acquérir bien des mérites. Le ministère actif de l'apostolat avait pour lui de grands attraits ; il n'hésita pas, sur le simple désir de son évêque, à sacrifier ses goûts pour diriger le séminaire de la mission. En s'appliquant à établir sur de solides fondements l'œuvre de la création d'un clergé indigène, M. Pourthié a rendu un immense service. Depuis près de deux ans, sa santé était profondément altérée ; il souffrait de la poitrine au point de cracher le sang. La mission était menacée de le perdre prochainement peut-être, quand même Dieu n'aurait pas avancé l'heure de sa récompense en l'appelant au martyre. M. Pourthié aimait les sciences naturelles, et leur donnait volontiers ses instants de récréation. Il avait recueilli sur la botanique, la géologie, la zoologie, des notes qui auraient rendu de vrais services à la science. Tous ces travaux sont probablement à jamais perdus. Mais la perte la plus

regrettable, c'est celle des études qu'il avait entreprises sur la langue coréenne, langue inextricable, et dont il s'appliquait depuis longtemps à formuler les règles.

« Le 1er mars, écrivait dernièrement M. Calais (10 juin 1866), sur les dix heures du matin, neuf satellites entrèrent au collège Saint-Joseph ; ils saisirent M. Pourthié dans sa chambre, lui lièrent les mains, et se rendirent auprès de M. Petitnicolas qui les attendait la porte ouverte. Ils lui lièrent également les mains, et, dans la soirée, emmenèrent les deux prisonniers à la capitale. Le 11 mars, 25^e jour de la 1^{re} lune, ces deux confrères eurent la tête tranchée à une lieue de Hang-Yang. Comme leur divin Maître ils moururent hors des murs de la ville ; comme lui aussi, en allant à la mort, ils reçurent les injures de la foule ; comme lui encore, ils furent dépouillés de leurs vêtements ensanglantés par les blessures des coups de bâton qu'ils avaient reçus sur le devant des jambes ; enfin ils furent conduits au supplice, les bras liés et étendus en croix, comme pour rappeler le genre de mort par lequel Notre-Seigneur a racheté le monde. Ils étaient placés au milieu d'un grand cercle de soldats qui exécutaient une ronde infernale et brandissaient leurs sabres, quand on leur trancha la tête. » (Les Annales ont publié deux lettres de M. Pourthié, en 1859 et en 1860 Annales, xxxi, p. 301-317 ; XXXII, p. 122-125)

VIII

Mgr Marie-Nicolas-Antoine Daveluy, évêque d'Acônes, coadjuteur de Mgr Berneux, naquit à Amiens, le 16 mars 1818. Ordonné prêtre en 1841, il fut d'abord vicaire de la paroisse Saint-Pierre, puis aumônier du couvent des Ursulines de la petite ville de Roye (Somme). Le 4 octobre 1843, il entra au séminaire des Missions Etrangères, et, au mois d'août de l'année suivante, il était à Macao, attendant une occasion pour se rendre aux îles Lieou-Kiou. Vers le même temps arriva à Macao Mgr Ferréol, vicaire apostolique de la Corée. « Ma destination, écrivait plus tard M. Daveluy, fut alors changée, et je suivis le prélat pour être jusqu'à sa mort l'inséparable compagnon de ses voyages et de ses travaux. » Après une périlleuse navigation, sur une barque conduite par un jeune diacre coréen, M. Daveluy pénétra en Corée, avec Mgr Ferréol, le 12 octobre 1845. « Je me séparai aussitôt de M. Daveluy, écrivait le vicaire apostolique ; je l'envoyai dans une petite chrétienté étudier la langue. Il est plein de zèle, très pieux, doué de toutes les qualités d'un missionnaire apostolique. Je désire, pour le bonheur des Coréens, que Dieu lui conserve longtemps la vie. » Douze ans plus tard, Mgr Berneux, successeur de Mgr Ferréol, choisissait M. Daveluy pour coadjuteur, et lui conférait l'onction épiscopale : c'était au mois de mars 1857. Cette cérémonie, sans précédent en Corée, eut lieu à huis-clos, à la faveur des ténèbres de la nuit. Malgré la faiblesse d'une santé souvent ébranlée malgré les fatigues d'un apostolat placé sous le coup incessant de la persécution, Mgr Daveluy trouvait encore du temps pour s'occuper de travaux littéraires ou scientifiques utiles à la mission. Dans une de ses lettres, la dernière que les Annales ont publiée, nous trouvons le passage suivant : « Pour moi, je n'ai pas à me plaindre de vives souffrances ; la bonté divine me les épargne. Cassé et usé avant l'âge, je n'ai pas de maladie, mais je suis incapable de supporter de grandes fatigues, et de me livrer à des travaux qui exigent de la contention d'esprit. Je ne puis néanmoins m'occuper continuellement de choses ordinaires ; aussi, grâce à Dieu, je n'ai pas perdu mon temps. Après un long séjour fait à la capitale pour les affaires de la mission, je donnai mes derniers soins à la publication de deux ouvrages importants pour l'instruction de nos chrétiens. Entouré de livres, de traducteurs et de copistes, compulsant des manuscrits précieux et consultant la tradition orale, j'ai recueilli des documents du plus haut intérêt, et, ces richesses inespérées m'ayant rendu l'activité de la jeunesse, j'ai pu mener de front doctrine, histoire et chronologie. Si je n'ai ajouté que cent cinquante pages aux annales de nos martyrs, j'ai rédigé la biographie de chaque confesseur, et mis soixante-quinze ans du calendrier coréen en rapport, jour par jour, avec notre calendrier ecclésiastique. Aussi, quand j'allai, après l'Assomption, me reposer quelques jours auprès de M. Petitnicolas, j'en avais grand besoin ;

ma tête et mes forces étaient à bout.

« Avec tous ces travaux, qui sont comme les vacances de notre apostolat, je n'ai pu, depuis deux ans, jeter un seul coup d'oeil sur le Dictionnaire que je devais compléter ; heureusement M. Pourthié y consacre ses soins. Ce cher confrère est un travailleur appelé, je crois, à nous rendre de grands services ; déjà il embrasse bien des recherches utiles. » Mgr Daveluy écrivait ces lignes en 1859. Depuis plusieurs années déjà, il préparait une Histoire des martyrs de la Corée. Deux fois les Annales ont reçu communication de quelques fragments de cet important ouvrage : en 1856, elles publiaient la relation du martyr de Paul Ni (1798), et, en 1859, celle du martyr de Laurent Pak (1799). L'historien des martyrs est devenu martyr à son tour ; il a ajouté par sa mort une page aux annales sanglantes de l'Eglise coréenne, et il est allé prendre place au ciel parmi les héros qu'il a célébrés. (L'Histoire des Martyrs coréens forme 7 volumes. · Mgr Daveluy a encore publié les ouvrages suivants : 1 ° Dictionnaire coréen-chinois-français ; bien qu'incomplet, ce Dictionnaire est le seul aide qu'aient les nouveaux missionnaires pour se, mettre à l'étude ; 2 ° Le premier pas dans la vie spirituelle ; excellent recueil de méditations ; 3 ° Divers opuscules sur le Baptême, la Confession, l'Examen de conscience ; 4° Abrégé d'Histoire sainte ; ouvrage inachevé. La traduction des livres du Dimanche, commencée par le P. Tsoi, a été achevés par Mgr Daveluy, qui a aussi corrigé et réédité plusieurs livres à l'usage des chrétiens

C'est le vendredi-saint, avons-nous dit, que Mgr Daveluy a eu la tête tranchée. Une particularité douloureuse vint encore, en prolongeant son agonie, augmenter sa ressemblance avec le Sauveur. Après avoir déchargé un premier coup qui fit à la victime une blessure mortelle, le bourreau s'arrêta. C'était un calcul d'avarice ; le prix de son œuvre n'avait pas été fixé. Il fallut réunir les employés de la préfecture pour discuter avec lui ; ce fut long, et le patient gisait renversé dans son sang. Enfin le marché fut conclu, et deux nouveaux coups de sabre mirent le martyr en possession de la gloire. Les corps de Mgr Daveluy et de MM. Aumaitre, Huin, Luc Hoang et Paul Tchang, ses compagnons de souffrances, restèrent trois jours sans sépulture. Les animaux carnassiers, qui abondent dans ces parages, respectèrent les restes des martyrs, que les chrétiens purent enfin enterrer dans le sable. Plus de deux mois après, au commencement de juin, ces précieux restes, visités par les fidèles, ne présentaient encore aucune trace de corruption.

Nous avons publié successivement, de 1846 à 1861, neuf lettres de Mgr Daveluy (1).

IX.

Mgr Siméon-François Berneux, évêque de Capse, vicaire apostolique de la Corée, était né le 13 mai 1814, à Château-du-Loir (diocèse du Mans). Il professait la philosophie au grand séminaire diocésain, lorsqu'il entra dans la Société des Missions Etrangères, le 15 juillet 1839 ; six mois après, il s'embarquait au Havre pour se rendre au Tong-King Occidental. M. Berneux eut le double bonheur d'être formé à la vie apostolique par Mgr Retord, et d'être appelé, dès le début, à confesser la Foi. Arrivé au Tong-King en compagnie de Mgr Retord, de M. Galy et du R. P. Rivas, dominicain, le 16 janvier 1841, quatre jours avant la mort de Minh-Mênh, il fut une des premières victimes de la persécution qui inaugura le règne de Tieu-Tri. Le jour de Pâques, il fut arrêté à Phuc-Nhac avec M. Galy. Conduit en cage à la ville de Nam-Dinh, donné en spectacle à la curiosité publique, il évangélisait, à l'exemple de saint Paul dans les fers, la foule qui se pressait autour de sa cage. Après avoir subi quatre interrogatoires, il fut dirigé sur Hué, où l'attendaient le rotin, la condamnation à mort, et cet effroyable sursis qui, pendant vingt-trois mois de cachot et de chaînes, éloigna la perspective du martyre, objet de tous ses vœux. Il reçut pour compagnon de captivité M. Charrier d'abord, ensuite MM. Miche et Duclos. Qui ne se rappelle les lettres de ces héroïques prisonniers, et comment, au mois de mars 1843,

à la veille d'être couronnés, les cinq missionnaires se virent tout-à-coup rendus à la liberté par la courageuse intervention d'un marin français, M. Lévêque, capitaine de la corvette *l'Héroïne*

« Il fallut reprendre le chemin de la France. Mais, à l'île Bourbon, M. Berneux ayant, à force d'instances, obtenu de retourner à Macao, pour se dévouer aux missions de la Chine, il s'embarqua sur la corvette française *l'Alcmène*, et arriva à Macao, le 23 août, 1843, auprès de M. Libois, procureur des Missions Etrangères. « Cher Père, disait-il à ce dernier, en faisant allusion au martyr, j'ai manqué une heureuse chance ; de grâce, envoyez-moi dans une mission où je puisse la retrouver. » Le 28 octobre suivant, M. Berneux fut envoyé comme pro-vicaire en Mandchourie, où l'on manquait de missionnaires. « La Mandchourie et la Corée se touchent, lui dit le procureur. Qui sait si vous ne pourriez pas franchir un jour la frontière, pour aller chercher en Corée ce que vous avez perdu au Tong-King ? » Appréciant le rare mérite de son pro-vicaire, Mgr Vérolles le prit pour coadjuteur en 1854. La cérémonie de la consécration épiscopale était fixée au 27 décembre, lorsque, le 24 du même mois, le coadjuteur reçut une lettre du Souverain-Pontife qui le nommait vicaire apostolique de la Corée. Quelle impression cet ordre inattendu produisit-il sur l'âme de celui qui voyait luire de nouveau l'espérance du martyr ? Il est intéressant de relire aujourd'hui ce que Mgr Berneux écrivait quelques années après, en rappelant cette époque de sa vie : « Une santé affaiblie et mon âge assez avancé me faisaient craindre de ne pouvoir apprendre une nouvelle langue, ni me faire aux usages d'un nouveau peuple. Et puis, il faut bien vous le dire aussi, onze ans passés en Mandchourie m'avaient singulièrement attaché aux chrétiens de ce pays. Mais la Corée ! cette terre des martyrs par excellence ; la Corée ! dont le nom seul fait vibrer toutes les fibres du cœur d'un missionnaire, comment refuser d'y entrer, lorsque la porte vous en est ouverte ? » N'est-ce pas là le langage des martyrs de la primitive Eglise ? Ces paroles étaient prophétiques. Le 15 mars 1856, veille du dimanche des Rameaux, Mgr Berneux débarqua sur les côtes de la Corée, et le 27 il entra furtivement à Hang-Yang. « A la faveur de l'habit de deuil, qui couvre des pieds à la tête sans laisser voir le visage, écrivait le prélat, j'entre en plein jour dans la capitale du royaume, dans cette ville d'où sont sorties tant de sentences de mort contre les missionnaires et les chrétiens, et où tant de fois les persécuteurs ont été vaincus par la constance des martyrs ! » Il était accompagné de MM. Petitnicolas et Pourthié, qui, eux aussi, dans la même ville, presque à la même heure, devaient partager le sort de leur évêque. Mais celui qui avait initié ses frères à la vie apostolique et formé tant de chrétiens à la lutte, devait marcher le premier pour introduire dans le ciel cette légion de martyrs. Une lettre de M. Féron, du 22 mai 1866, nous apprend que Mgr Berneux, avant d'être décapité, avait souffert d'affreux supplices, que son corps était tout couvert de plaies, et les os de ses jambes entièrement dénudés.

Mgr Berneux, vicaire apostolique, a eu trois missionnaires pour compagnons de son martyr : MM. Beaulieu, de Bretenières et Dorie. Mgr Daveluy, coadjuteur, en a eu deux : MM. Aumaitre et Huin. M. Pourthié, pro-vicaire, en a eu un : M. Petitnicolas. Ainsi, tous ceux que Dieu avait chargés d'administrer la mission ont été aussi chargés de conduire leurs frères au combat, pour leur donner l'exemple du courage et de la persévérance ; et, par une coïncidence admirable, la hiérarchie des dignités sur la terre a reçu, à l'heure du martyr, comme une suprême consécration. Les corps des deux évêques et des sept missionnaires ont été retirés par les chrétiens et mis en lieu de sûreté. Il y a eu parmi les fidèles indigènes un assez grand nombre de martyrs.

« On peut en compter une quinzaine à Iong-Tsiou, écrit M. Féron, dix-sept à Song To, et plusieurs aussi parmi les nouveaux chrétiens du nord. Mais, dans l'état de persécution où nous sommes, les détails me manquent. Plus tard, si Dieu me conserve la vie, je m'empresserai de recueillir ce qui la concerne. » Nous ne terminerons pas ce sanglant et glorieux récit sans faire connaître à nos Associés l'impression que la nouvelle de la mort des neuf missionnaires a produite sur la phalange de jeunes hommes où se recrute l'élite de l'apostolat. « Nos aspirants

étaient à la campagne, nous écrit un de MM. les Directeurs du séminaire des Missions Etrangères, quand la grande nouvelle est arrivée. Ils ont aussitôt improvisé une illumination dans les branches des grands érables qui protègent la statue de la Sainte-Vierge ; et, réunis autour de notre bonne Mère, ils ont chanté un Te Deum, avec neuf invocations à la Reine des Martyrs. »

Annales de la propagation de la foi

(AP50) Vol 39 1867 pp 5-18

Corée.

L'importance des événements qui se succèdent au tour de nous n'a pas empêché l'attention générale de se préoccuper du sang des martyrs versé dans l'extrême Orient. Aussi croyons-nous devoir revenir sur un sujet qui a d'ailleurs encore le privilège d'une douloureuse actualité. La persécution du mois de mars 1866 était-elle préparée ? ou bien a-t-elle éclaté tout à coup, sans que rien l'eût fait pressentir ? Dans quel état se trouvait l'Eglise coréenne lorsque l'épreuve est venue la surprendre ? Essayons de répondre à ces diverses questions, en donnant un rapide aperçu de l'histoire religieuse de la Corée pendant les quatre années qui ont précédé les événements rapportés dans notre numéro de novembre. C'est au 31 août 1861 que remontaient les dernières nouvelles précédemment publiées par les Annales. A cette date, Mgr Berneux faisait de son vicariat un tableau assez consolant. Le bruit de la prise de Péking par les armées française et anglaise avait retenti jusque dans la capitale de la Corée. Elle y produisit une profonde stupeur, et les chrétiens semblèrent pouvoir légitimement espérer que la crainte des puissances européennes leur assurerait une paix durable.

« Si nous avions la liberté religieuse, disait Mgr Berneux, j'ose avancer que nous ne tarderions pas à enregistrer annuellement plus de dix mille conversions. Le peuple de Corée a une grande disposition à embrasser la Foi. » Le prestige de la victoire eût peut-être alors suffi pour obtenir du gouvernement de Seoul cette liberté religieuse, si ardemment désirée. Elle ne fut pas de mandée, et les choses restèrent ce qu'elles étaient. La mission continua à se développer lentement et dans le secret, pour ne point éveiller l'attention d'un pouvoir ombrageux. On se rendra compte de ce développement par le tableau des baptêmes d'adultes durant les quatre dernières années en 1862, on compte 684 baptêmes ; en 1863, 829 ; en 1864, 805 ; en 1865, 907. Ces résultats, relativement considérables, furent obtenus, comme on va le voir, au prix d'épreuves multipliées, et sous la menace incessante du glaive de la persécution. Mgr Berneux écrivait le 15 novembre 1862 : « Cette année s'est passée péniblement. Quoique le gouvernement semble prendre à tâche de ne pas s'occuper de nous ni de nos chrétiens, nous ne laissons pas d'avoir beaucoup à souffrir. Le sang ne coule pas sous la hache du bourreau, mais on réduit nos néophytes à mourir de misère. La haine des païens et la cupidité des satellites nous ont poursuivis cette année avec un véritable acharnement. La province de Tieung-Sang, cette belle province où nous comptons un millier de catéchumènes, est aujourd'hui toute bouleversée. Les païens ont conjuré contre nous et ont adressé aux mandarins des pétitions tendant à nous expulser de leurs territoires. Ces démarches ont été presque partout accueillies favorablement, et, dans toute cette partie du vicariat, nos pauvres chrétiens, ne sachant où se fixer, errent sans ressources de côté et d'autre, privés du secours des sacrements, et même de la consolation de se réunir pour s'encourager.

« Dans la province de Tieng-Kei, où se trouve la capitale du royaume, six ou sept villages ont été envahis par les satellites, sans ordre des mandarins ; les maisons ont été pillées et brûlées, les habitants cruellement battus et traînés en prison. Quelques-uns ont pu se racheter en donnant de l'argent qu'il a fallu emprunter à gros intérêt, et dont ils seront grevés pour bien des années.

« Malgré toutes les misères que nos chrétiens ont à endurer pour demeurer fidèles à leur foi, le nombre des catéchumènes n'a jamais été aussi considérable. La province de Hoang-Hai, qui n'avait, depuis huit ans, que quelques femmes chrétiennes pratiquant la Religion à l'insu

de leurs maris, nous a fourni cette année un riche contingent : quinze hommes ont déjà reçu le baptême cet automne, et quatre autres viennent d'arriver à la capitale pour obtenir la même grâce. Ce sont des hommes lettrés, qui ne se sont décidés à embrasser la Foi qu'après en avoir soigneusement étudié toutes les preuves. Dans l'espace de quelques mois, de païens qu'ils étaient, ils sont devenus chrétiens fervents et apôtres zélés. Déjà, par leurs soins, que la grâce a fécondés, près de cent cinquante personnes ont renoncé au culte des idoles et se sont fait inscrire parmi les catéchumènes. Béni soit Dieu qui nous console dans nos tribulations ! Daigne sa bonté accorder au moins quelques années de tranquillité à cette vigne naissante, et lui donner le temps de pousser des racines avant que la tempête vienne l'assaillir !

« L'année 1863 vit mourir deux missionnaires MM. Joanno et Landre, au moment où ils paraissaient appelés à rendre de plus grands services au vicariat. Ils avaient pénétré en Corée au mois d'avril 1861, avec MM. Calais et Ridel, après trois ans de tentatives inutiles et dispendieuses ; ils étaient partis de France au mois de mars 1858. 9 M. Joanno eut la joie suprême d'être assisté par M. Ridel. Celui-ci écrivait le 22 juillet : « Je revins la veille de Pâques ; la maladie faisant de rapides progrès, je dus donner à notre bien-aimé confrère l'extrême-onction et le saint viatique. Il perdit ensuite connaissance, et demeura neuf jours dans ce cruel état. C'était une agonie et pour lui et pour moi. Seul, loin de tout secours, je ne pouvais lui prodiguer que des soins fort insuffisants. Enfin, le 13 avril, il rendit son âme à Dieu. Nous étions entrés ensemble dans le vicariat, nos districts étaient voisins. Ce fut une perte bien douloureuse, mais aussi bien consolante. « Quelle belle mort ! disaient les chrétiens. Ah ! il est doux de mourir quand on n'a vécu que pour Dieu et le salut des âmes. » M. Pierre – Marie Joanno était originaire de Mérinec, canton de Goarec, au diocèse de Saint-Brieuc. Cinq mois plus tard, le 15 septembre, M. Landre succombait à une maladie épidémique. M. Jean Marie Landre était né dans le diocèse d'Auch. Le vide laissé par ces deux jeunes missionnaires fut d'autant plus sensible, que le vicariat avait plus besoin que jamais d'ouvriers apostoliques. « On se remue de tous côtés, écrivait Mgr Berneux le 24 novembre 1863, on veut connaître la Religion, on lit nos livres, on se convertit. Les hautes classes n'ont plus de mépris pour ceux qui embrassent la Religion ; on espère qu'elle va être autorisée comme en Chine. Il ne restait plus qu'une province où Dieu n'eût pas d'adorateurs ; au mois de mai dernier, voilà huit hommes qui, de cette province éloignée, m'arrivent à la capitale. Ils avaient parfaitement appris les prières et le catéchisme ; je leur conférai le baptême. Maintenant ils travaillent à convertir leurs voisins. « Le bruit de toutes ces conversions devait naturellement exciter des persécutions contre les néophytes. Un certain nombre, en effet, ont été chassés de leur district par le mandarin, ou ont vu leurs maisons démolies par les païens. Ces exactions nuisent au progrès de la Religion, parce qu'elles effraient ceux des catéchumènes qui sont encore mal affermis dans la Foi.

« Vers la même époque, M. Ridel écrivait à son frère « Certaines localités s'ébranlent, plusieurs conversions se préparent. J'ai reçu, il y a quelque temps, une lettre d'une jeune princesse, veuve depuis trois ans. Elle a lu tous nos livres de religion, elle est décidée à se faire chrétienne ; mais il y a un grand empêchement, c'est qu'elle est toujours impliquée dans les superstitions qui se font chez son beau-frère où elle réside. « Le corps, me disait-elle, jouit de tous ses biens ; mais mon âme est seule et desséchée comme les feuilles de l'automne. » Je lui ai fait dire de cesser d'abord toute superstition, et qu'ensuite elle pourrait être inscrite au nombre des catéchumènes. C'est une personne très-riche, très-instruite, mais qui manque un peu de courage ; or il en faut beaucoup dans la position où elle se trouve, et où se trouvent tant d'autres âmes. » Le fait rapporté par M. Ridel n'était point un fait isolé. Après avoir commencé, en Corée comme partout ailleurs, par la conquête des pauvres et des petits, la prédication évangélique arrivait jusqu'aux riches et aux grands, et la grâce y touchait les cœurs.

« Nous avons beaucoup d'amis, même parmi les mandarins, écrivait le même

missionnaire, à la date du 9 mai 1864. Un grand nombre de nobles et de gens en place sont favorables à la Religion ; la crainte du gouvernement les empêche seule de se montrer. Ces sympathies nombreuses, quoique secrètes, pouvaient procurer une sorte d'appui aux chrétiens et faciliter le travail des missionnaires ; la position personnelle de ces derniers n'en était pas moins précaire. M. Ridet raconte qu'au commencement du mois de mai 1864, il se trouvait avec un de ses confrères chez Mgr Berneux, où se rencontrait aussi Mgr Daveluy. « C'était, remarque-t-il, le temps des vacances. Tous cachés dans une chambre dont on entr'ouvre un peu la porte pour respirer l'air, sans pouvoir sortir, à cause du danger d'être vus des païens, par lant toujours à voix basse, nous ressemblons plutôt à une réunion de prisonniers qu'à une réunion de gens en vacances. Mais le bonheur de se voir, de parler français, de s'entretenir de la France, com pense bien les désagrément s d'une réclusion forcée. »

« Il faut ajouter, il est vrai, que cette réunion avait lieu dans la capitale, où la surveillance de la police est plus active, où les chrétiens sont plus rares. Sur d'autres points, quand ils se sentaient en nombre, les néophytes prenaient plus de liberté, ils allaient jus qu'à se permettre l'exercice public du culte. Mgr Daveluy assure que, dans la plupart des localités situées sur les bords de la mer du Japon, son administration était dégagée de toute entrave, et que les chrétiens rendaient à leurs morts les devoirs funèbres d'une manière ostensible. Il cite entre autres le fait suivant : « Un vieillard, occupant une position honorable dans un centre populeux, tombe malade en l'absence de son fils. Les chrétiens des environs se réunissent et s'empressent pour lui donner leurs soins. Quand il fut mort, ils l'ensevelirent et le déposèrent en un lieu convenable, jusqu'à ce que son fils, de retour, fit procéder à l'enterrement. Les païens furent très surpris de ces soins charitables, et ceux qui étaient sans enfants demandaient à connaître la Religion, témoignant le désir de la suivre, afin d'avoir, eux aussi, de pareils secours à leur dernière heure. Le fils du défunt revient, et il croit devoir, pour l'honneur de la Religion, faire les funérailles avec pompe. Il invite donc un grand nombre de chrétiens. Au jour fixé, vers le soir, le convoi se met en marche ; il était précédé de la croix et suivi d'environ deux cents lanternes allumées et placées au bout de longues piques. Les chrétiens récitaient à haute voix et à deux chœurs les prières de l'Eglise. C'était un imposant spectacle. Tout le pays voulut en jouir ; quelques mauvais sujets étant allés avertir le mandarin qui réside dans cette localité, celui-ci vint lui-même voir la cérémonie, et dit à ceux qui avaient envie de la troubler : « Laissez-les donc honorer leurs parents comme ils l'entendent. » C'est le lieu de remarquer quelle influence décisive exerce la charité chrétienne sur l'esprit et sur le cœur des païens. Nous lisons dans la même lettre de Mgr Daveluy : « Un noble Coréen venait d'embrasser la Religion ; mais, considérant qu'il ne pouvait pas librement la pratiquer dans son pays, à cause de sa famille encore infidèle, il émigra avec sa femme et sa jeune fille, et alla demander l'hospitalité à un chrétien. Peu de temps après, il tomba malade. La maladie fut longue ; les chrétiens lui rendirent les services, même les plus répugnants, avec une charité et une constance admirables. Sur ces entrefaites, un de ses parents vint le visiter, et séjourna quelque temps auprès de lui. Il fut ravi hors de lui-même en voyant les soins assidus que les chrétiens prodiguaient au malade. « Un fils, disait-il, n'en ferait pas autant « pour son père. » Il demande quelle est cette religion qui inspire de si beaux sentiments. On lui montre les livres, il reconnaît la vérité de la doctrine qu'ils renferment, et s'excuse de ne point la suivre, sur les exigences de sa position dans le monde ; mais il demande les prières pour les enseigner à sa femme et à sa fille. « Elles n'auront pas, ajoute-t-il, les mêmes « empêchements que moi. » Voici un trait encore plus admirable ; nous le recueillons dans la lettre que nous venons de citer : « Je rencontrai, dit Mgr Daveluy, une catéchumène de soixante et quelques années, dont la foi me parut au-dessus de tout éloge. Seule dans un grand village, elle avait entendu parler de la Religion ; elle résolut aussitôt de l'embrasser. Elle ignorait en quoi cette Religion consistait précisément, mais elle s'abstenait des superstitions, ce qui lui attirait la malveillance de ses deux fils et de ses belles filles. La

petite-vérole fait tout à coup invasion dans le village ; grand nombre d'enfants succombent aux atteintes du mal. Ses cinq petits-enfants sont attaqués à leur tour. En pareille occurrence, les païens ont coutume de se livrer ici à mille pratiques superstitieuses. Notre catéchumène déclara énergiquement à ses fils et à ses belles-filles qu'elle ne souffrirait dans sa maison aucune de ces pratiques. Grand émoi au village ; on la traite de folle, et tout le monde de prédire la mort infaillible et prochaine des cinq petits-enfants. Elle, pendant ce temps-là, pria avec une confiance intrépide. Elle ignorait encore les prières chrétiennes ; mais l'ardeur de sa foi lui en suggérait une d'une touchante simplicité : « Dieu du ciel, répétait-elle jour et nuit, voyez ces petites créatures. Si elles meurent, tous les païens vont blasphémer votre nom, et dire que votre Religion n'est pas bonne. Conservez les donc. »

« Dieu exauça sa prière : aucun des cinq enfants ne mourut. Tout le pays en fut stupéfait, et depuis lors on se dit que cette Religion n'est peut-être pas mauvaise. » Le commencement de l'année 1864 fut signalé par un événement dont les suites devaient être bien funestes pour l'Eglise coréenne. Mgr Berneux l'annonçait en ces termes, dans une lettre qu'il écrivait à MM. les Directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, le 18 août 1864 : « Les espérances que nous avons conçues de voir bientôt la Religion libre en Corée ne se sont pas réalisées ; nous avons même été menacés d'une extermination générale par l'effet du changement de règne. Le roi est mort au mois de janvier, ainsi que meurent presque tous les rois de ce pays, des excès d'une vie licencieuse ; personne ne l'a regretté. Il aimait pourtant son peuple ; mais, trop faible pour résister aux hommes dont il subissait la tutelle, et qui par leur cupidité réduisaient le peuple à la misère, il fermait les yeux sur les abus de leur administration. Comme ce prince est mort sans postérité, le pouvoir s'est trouvé dévolu à une femme, veuve d'un des rois précédents, la reine Tsio. Le jour même de son avènement, elle a adopté un enfant de douze ans, fils d'un prince coréen, et a confié le gouvernement au père du jeune roi.

« Cet homme n'est hostile ni à la Religion, qu'il sait être bonne, ni aux missionnaires, qu'il connaît sous des rapports très-favorables ; il n'ignore pas que nous sommes ici huit Européens, il s'est même entre tenu spécialement de l'évêque avec un mandarin païen de ma connaissance ; voici à quelle occasion. Il venait de recevoir une lettre de quelques Russes demandant à faire le commerce en Corée, et il dit au mandarin que, si je pouvais le débarrasser de ces étrangers, il nous accorderait la liberté religieuse. J'ai fait répondre que, malgré tout mon désir d'être utile au roi, n'étant ni de la même nation, ni de la même religion que les Russes, je ne pouvais avoir sur eux aucune influence.

« Je redoutais autant que personne, ajoutai-je, le danger dont le royaume était menacé de la part de ces hommes qui, tôt ou tard, finiraient par s'établir sur le territoire coréen ; mais le refus constant du gouvernement de se mettre en rapport avec les puissances européennes, refus que je m'abstenais de blâmer, ne laissait aucun moyen de conjurer le danger.

« La femme du régent, mère du roi, connaît la Religion ; elle a appris une partie du catéchisme, récite chaque jour quelques prières, et m'a fait demander des messes d'actions de grâces pour l'avènement de son fils au trône. Mais d'un caractère sans énergie, craignant maintenant plus que jamais de se compromettre, elle ne nous rendra aucun service, et je doute qu'elle se fasse chrétienne.

« La reine-régente appartient à la famille des Tcho, célèbre en Corée par sa haine contre les chrétiens (La reine-régente est fille et nièce de deux grands ennemis du nom chrétien, qui se signalèrent dans la persécution de 1839. Elle est animée des mêmes sentiments que son père et son oncle.). A son arrivée au pouvoir, elle a éloigné les Kim, tout-puissants sous le dernier règne, lesquels, laissant tout aller à vau-l'eau, nous étaient par là même favorables. Ils sont remplacés par des hommes qui nous sont notoirement hostiles, et d'un caractère à prendre les mesures les plus extrêmes. De cet amalgame de personnes favorables et de personnes hostiles que pouvons-nous attendre ? Je n'en sais rien encore. A la troisième lune, plusieurs pétitions

adressées au gouvernement demandaient qu'on ramenât le royaume à la pureté des anciens usages, et qu'on détruisît la Religion chrétienne jusque dans sa racine. En même temps le bruit se répandit partout que la persécution allait éclater. Au 15 de la troisième lune, tous les Européens, tous les catéchistes, toutes les personnes un peu influentes, devaient être arrêtées et mises à mort sur toute l'étendue du vicariat. On prétend même que le 13 l'ordre fut donné de me prendre dans ma maison connue de la police, mais qu'il fut ensuite révoqué. Cette nouvelle, que je crois fondée, jeta une grande terreur dans la mission, et beaucoup de catéchumènes, dont la foi était faible encore, ont reculé devant le danger. « Le seul district sérieusement inquiété est celui de Mgr d'Acônes, la province de Tieung-Sang. Depuis trois ans, il s'est formé dans cette province une secte nouvelle, sous le nom de Tong-hac (doctrine de l'Orient), pour se distinguer du christianisme qui est désigné sous le nom de Seu-hac (doctrine de l'Occident). Les satellites, lâchés à la recherche de ces sectaires, ont profité de l'occasion pour satisfaire à la fois leur cupidité et leur haine, et ont arrêté bon nombre de chrétiens. Les habitants de plusieurs villages ont émigré, abandonnant leurs maisons leurs champs, et sont réduits à la dernière nécessité. » « Ces scènes de désordre avaient lieu au printemps de 1864. M. Ridet, qui fit la visite de la province à la fin de la même année et au commencement de l'année suivante, trouva partout des traces désolantes de ce nouveau genre de persécution, auquel d'ailleurs le gouvernement était resté étranger.

« Toutes les chrétientés que j'ai visitées dans cette province ont eu beaucoup à souffrir, dit M. Ridet dans une lettre du 17 janvier 1865. Poursuivis par les satellites et par les voleurs, qui les uns et les autres font le même métier, les chrétiens ont eu à subir toutes sortes de mauvais traitements ; leurs maisons ont été pillées et brûlées. Chassés des villages, ils ont dû supporter les injures et les vexations de leurs voisins, même de leurs parents. » Au milieu de ces épreuves, les chrétiens se montraient résignés et fermes dans la Foi. Ils faisaient dix, quinze, vingt lieues pour venir trouver un missionnaire, purifier leur conscience et retremper leur courage, se préparant ainsi, sans le savoir, à la lutte plus redoutable qu'ils allaient être bientôt appelés à soutenir, lutte qui devait les rendre orphelins et les priver par là de tout secours religieux. L'année 1865 s'écoula dans ce calme trompeur qui précède les grandes tempêtes. Mgr Daveluy, en écrivant à sa famille, résumait ainsi la situation : « Notre année s'est passée sans rien de bien saillant ; administration assez complète, vexations ordinaires sans grand éclat, fatigues de tous les missionnaires, maladies de trois d'entre eux, mais surtout maladie actuelle de Mgr le vicaire apostolique, totalement épuisé par des travaux trop multipliés, et que je crains bien de nous voir enlever par la mort avant l'hiver.

« Voici le bulletin : baptêmes d'adultes, 907 ; arrivée de quatre confrères. » (Lettre du 16 octobre 1865). Ces quatre confrères étaient MM. Beaulieu, de Bretenières, Dorie et Huin, qui venaient apporter à la mission coréenne le témoignage de leur sang. On sait le reste. Les événements, que nos lecteurs connaissent, achèvent glorieusement ce récit.

Annales de la propagation de la foi

(AP51) Vol 39 1867 pp 218-231

Corée.

Nous publions les dernières lettres adressées par M. Féron au séminaire des Missions-Etrangères. Elles complètent les détails déjà donnés sur la persécution qui sévit en Corée depuis le mois de mars 1866. On ne lira pas sans émotion les actes du martyre de trois néophytes coréens, mis à mort vers le même temps que les neuf missionnaires français. Les disciples n'ont pas été au-dessous de leurs maîtres, les enfants se sont montrés dignes de leurs pères dans la Foi ; les uns et les autres ont également glorifié Notre-Seigneur Jésus-Christ, et laissé après eux l'énergique enseignement de l'exemple. Ce qu'il y a de grandeur dans le sacrifice du missionnaire n'échappe pas aux regards même distraits de la foule. Au moment où il dit à sa patrie un dernier adieu, le missionnaire n'ignore aucune des épreuves qui l'attendent. Il sait qu'au terme du voyage il trouvera les privations, les souffrances, peut-être la mort ; qu'en portant la croix chez les infidèles, il pourra la rougir un jour de son sang ; tout cela, il le sait, et il l'accepte librement, avec joie, s'estimant heureux d'être jugé digne de souffrir pour le nom de Jésus. Et toutefois, à côté de cet héroïsme, il en est un autre, non pas plus grand, mais où la puissance divine paraît s'attester d'une façon plus merveilleuse encore : c'est l'héroïsme du néophyte donnant sa vie en témoignage de la foi qu'il vient de recevoir. Pour la conserver, cette foi, il lui faut résister aux obsessions de la famille, à l'autorité des traditions nationales, à l'entraînement de l'exemple, aux menaces des mandarins, à la perspective d'une mort presque toujours accompagnée de tortures. Car, chose digne de remarque, c'est pour les néophytes que les bourreaux semblent réserver d'ordinaire tous les raffinements de la cruauté ; Dieu voulant, sans doute, rendre par-là plus manifeste le triomphe de sa grâce. De quel admirable éclat ce triomphe n'a-t-il pas brillé dans la confession, dans les supplices et dans la mort des trois martyrs coréens dont nous allons reproduire les actes !

Relation du martyre de Paul O Pan-tsi, Hyacinthe Hong et Thomas Song, extraite d'une lettre de M. Féron, provicaire apostolique de la Corée. Corée, 25 septembre 1866.

I.

« Paul O Pan-Tsi, baptisé en 1857 ou 1858, était de famille noble, mais vivait dans une grande pauvreté à Ki-Tsiang-Kol, canton de Tsin-Tsien. Né dans l'opulence, il avait eu une jeunesse oisive et dissipée, ne songeant ni à s'instruire, ni à travailler, et le dé faut de conduite l'avait réduit à la misère. Depuis sa conversion, il supportait son état avec une résignation toute chrétienne, et remplissait ses devoirs avec beaucoup d'exactitude. « Arrêté le 10 ou 11 mars 1866, par les satellites de Tsiang-Tsiou, il fut emmené à la prison de cette ville, avec un jeune homme du même village. Il avait déjà subi un interrogatoire et souffert le supplice du tsioul ou ploiement des os des jambes, lorsqu'il vit arriver à la prison Paul Pai de qui je tiens les détails suivants.

« Ils furent interrogés ensemble. Paul O Pan-tsi parla peu, se déclara chrétien, refusa de dénoncer personne, et ne répondit que par des dénégations aux questions concernant les missionnaires. La torture ne lui arracha que quelques soupirs ; elle fut abrégée, parce que ce jour-là le roi offrait des sacrifices. Dans le trajet du prétoire à la prison, un des bourreaux asséna sur la tête du confesseur un coup de bâton qui fit jaillir le sang. Paul se contenta de dire : « Lorsqu'on voudra me tuer, qu'on me tue ; mais, en attendant, pourquoi me frapper sans l'ordre

du mandarin ? »

« Cette observation lui attira de nouveaux coups et de nouvelles injures.

« Cependant le mandarin, qui ne voulait pas faire mourir les trois prisonniers, mit tout en œuvre pour leur arracher un acte d'apostasie. Un de ses secrétaires, envoyé dans ce but, demanda à Paul ce que signifiaient les mots Jésus, Marie, qu'il prononçait au milieu des tourments. — « C'est, répondit-il, notre manière d'invoquer le secours de Dieu. »

« Les deux autres prisonniers eurent le malheur de faiblir ; on les relâcha. Paul Ó Pansi fut étranglé le lundi ou le mardi de la semaine sainte (26 ou 27 mars), à l'âge de plus de cinquante ans. Son corps, recueilli par les chrétiens, a été inhumé dans un terrain appartenant à sa famille.

II.

« Hyacinthe Hong, demeurait à Nioug-Tsiou, can ton de Tsi-Ksan. Il était aveugle depuis cinq ans et sexagénaire.

« Le jeudi 15 mars 1866, il fut arrêté et conduit à Tsi-Ksan, où il se déclara chrétien, et refusa d'apostasier. Barbe Ioun, son compagnon de captivité, raconte qu'on ne mit Hyacinthe à la torture qu'une seule fois, mais avec une barbarie atroce. Après l'avoir dépouillé de ses vêtements, lié par les pieds, les mains et les cheveux, les bourreaux le frappèrent avec une extrême violence ; puis, il fut remis en prison, chargé d'une lourde cangue, et resta sept jours dans cet état.

« Le mandarin lui faisait servir à manger ; mais comme il y avait dans la prison une quinzaine de chrétiens, hommes, femmes et enfants, auxquels on n'accordait pas la même faveur et qui mouraient de faim, Hyacinthe leur distribuait presque tout ce qui lui était apporté. Désespérant de vaincre sa fermeté, le mandarin de Tsi-Ksan l'envoya à Kong-Tsiou, au gouverneur de la province. Le dernier jour du voyage, les satellites, sous prétexte que l'argent leur manquait, le laissèrent sans nourriture ; et, durant les cinq jours suivants, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, on ne lui donna pas même une goutte d'eau.

« Au dernier interrogatoire, le gouverneur lui fit appliquer la torture. Huit bourreaux (quatre de chaque côté) le frappaient sans relâche ; ils ne s'interrompaient que pour laisser au mandarin le temps de lui adresser cette question : Es-tu encore chrétien ? « Oui, répondait le martyr. »

« Et on ne l'entendit même pas pousser un gémissement. Le supplice recommença à trois reprises différentes c'était toujours la même réponse, bien que plus d'une fois on fût obligé de le délier pour le faire revenir à lui, car la violence des coups lui faisait perdre connaissance.

« Ajoutons que, la nuit précédente, les satellites l'avaient déjà torturé en lui ramenant la tête jusque sur les pieds passés dans des ceps, tandis qu'il avait les bras étendus en croix. Ce supplice était si douloureux, que le patient demanda qu'on le fit cesser ; le satellites refusèrent, à moins qu'il ne renonçât à se déclarer chrétien.

« Hyacinthe Hong fut étranglé le lundi saint, 26 mars.

« Son fils, qui avait pris la fuite, a mieux aimé vivre dans l'indigence que de s'exposer au danger de l'apostasie en réclamant ses biens confisqués.

III.

« Thomas Song, dit Tchasién-i, de Koteri, âgé de vingt-huit ans, était fidèle à ses devoirs, mais d'un caractère assez peu énergique, et ne présageant pas l'héroïsme dont il fit preuve dans la confession de sa foi.

« Je ne sais pas au juste le jour de son arrestation ; elle eut lieu de la manière suivante. - Les satellites de Te-Ksan avaient pillé les maisons de quelques chrétiens du village de Koteri, et le mandarin avait promis de faire restituer les objets volés. Thomas reçut commission de les

réclamer. Mais, au lieu de tenir sa promesse, le mandarin l'interrogea sur la Religion. Thomas la confessa hardiment, et fut jeté en prison. Là, les satellites le maltraitèrent de telle sorte que, lorsqu'on l'envoya au gouverneur de Kong-Tsiou, ils furent obligés de le porter.

« Chaque jour ils le dépouillaient de ses vêtements, le garrottaient, et le frappaient à coups de bâton. Une fois, l'ayant suspendu par les pieds, ces misérables lui couvrirent le visage d'ordures. En recevant cet ignoble outrage, Thomas dit simplement : C'est bien ! « Pourquoi ? demandèrent les bourreaux. « Parce que c'est bien pour un pécheur, qui a fait suer le sang à Notre-Seigneur Jésus-Christ. J'avais soif ; ce que vous me faites, c'est le fiel et le vinaigre que lui ont fait boire nos péchés. »

« Une autre fois, on le laissa suspendu si longtemps, que ses compagnons de captivité, émus de compassion, le délièrent, au risque d'être eux-mêmes battus. On voulait frictionner ses membres enflés, et en exprimer le sang corrompu ; il ne le souffrit pas. « Ce n'est pas la peine, répondit-il. Du reste, Jésus et Marie sont venus toucher mes blessures. »

« Et l'on assure, en effet, que, dès le lendemain, ses plaies étaient cicatrisées.

Il observait avec une scrupuleuse exactitude les jeûnes et les abstinences de l'Eglise, jeûnes et abstinences dont la rigueur était doublée et par ses autres souffrances et par l'insuffisante nourriture donnée aux prisonniers. De même, rien ne put lui faire omettre aucune de ses pratiques ordinaires de piété. Son oncle, apostat et délateur, lui écrivit pour l'engager à apostasier ; il rejeta la lettre avec indignation, ce qui lui valut un surcroît de mauvais traitements.

« Touché du regret d'avoir poussé les choses si loin, le mandarin voulait sauver Thomas Song ; mais, ne pouvant obtenir ni un acte, ni même un mot qui lui permit de le renvoyer comme apostat, il s'avisait d'un expédient singulier ce fut de lui dire que, s'il n'arrachait avec ses dents un morceau de sa propre chair, il le regarderait comme ayant obéi, et le renverrait. « Quand je proteste que je n'apostasierai jamais, répondit Thomas, pourquoi voulez-vous me faire passer pour apostat ? Mon corps appartient à Dieu, et il ne m'est pas permis de lui faire du mal ; mais le mandarin a sur moi l'autorité paternelle, et, puisqu'il exige cette preuve de mon attachement à la Foi, la voici. » Et d'un coup de dent, il s'arracha un morceau de chair à chaque bras. Ces blessures durent être bien douloureuses car, après sa mort, on les trouva affreusement envenimées.

« Ce fut le samedi saint, 31 mars 1866, qu'il arriva à Kong-Tsiou. Il fut aussitôt présenté au gouverneur, qui le fit mettre trois fois de suite à la question. On le remporta sans connaissance, et, le même jour, il fut étranglé dans la prison, ainsi que deux femmes chrétiennes, sur lesquelles je n'ai encore que des détails insuffisants.

« Leurs corps ont été précieusement recueillis.

« L'histoire des grandes persécutions, de Néron à Dioclétien, n'a pas de plus belles pages. Ainsi, dans tous les siècles, sous toutes les latitudes, l'Eglise affirme son immortelle jeunesse, et tire de l'héroïsme surhumain de ses enfants une démonstration toujours vivante de sa divinité. Nous devrions nous arrêter là. Mais il faut faire connaître à nos Associés la suite des événements qui concernent la mission coréenne, depuis le départ de M. Ridel. On les trouvera dans les lettres suivantes.

Lettres de M. Féron, provicaire apostolique de la Corée, à MM. les Directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, à Paris.

Tche-Fou,
29 novembre 1866.

« Messieurs et très-vénérés confrères,
« Vous aurez sans doute reçu la lettre que M. Ridel apporta en Chine au commencement

de juillet, et que je sais être parvenue heureusement à Hong Kóng. Vous êtes par conséquent instruits de tout ce qui s'est fait en Corée jusqu'à cette époque.

« L'été se passait assez doucement. Comme nous étions dans une année de famine et qu'on redoutait la prolongation du fléau, on laissait les chrétiens à la culture de leurs champs, tout en leur faisant bien comprendre que les poursuites recommenceraient à l'automne. Quant aux missionnaires, leur tête était toujours mise à prix.

« Le 15 août, arriva de Péking un courrier extraordinaire, porteur d'une dépêche secrète, si secrète que l'ambassadeur coréen, un de nos principaux ennemis, qui se trouvait alors en Chine, n'en avait pas eu connaissance, car l'on craignait à Péking que les français n'en fussent informés. Mais en Corée rien n'est secret la dépêche et la réponse du gouvernement ont couru tout le pays ; nous avons même pu nous en procurer des copies. La dépêche taxait d'imprudences le meurtre des missionnaires, et conseillait un arrangement avec la France, parce que celle-ci se préparait à porter la guerre en Corée. On ajoutait que, si la Chine n'avait pu résister aux armes françaises, à plus forte raison la Corée ne pouvait-elle espérer de se défendre. Le régent répondit que ce n'était pas la première fois qu'il faisait tuer les étrangers, que c'était son droit, et que personne n'avait rien à y voir.

« Les faits vinrent bientôt appuyer cette déclaration de principes. Le 2 septembre, une goëlette américaine, ayant fait côte à Piang-Iang, fut brûlée, et les vingt hommes qui la montaient furent massacrés. Vers le même temps, on arrêta deux barques chinoises du Chan-Tong, pour s'assurer si elles n'avaient pas d'Européens à bord. Il n'y en avait pas, mais on trouva des toiles de coton de fabrication européenne : l'équipage fut égorgé. Les édits les plus sévères furent renouvelés contre les chrétiens : ordre était donné de les mettre à mort, eux et leurs parents jusqu'au sixième degré, et généralement toutes les personnes qui seraient tenues pour suspectes ; des récompenses étaient promises à ceux qui auraient rempli ces ordres.

« Depuis le départ de M. Ridel, j'avais rejoint M. Calais, et nous étions cachés ensemble. Les édits ne nous effrayaient pas beaucoup, nous savions bien qu'ils ne seraient pas exécutés. Les mandarins, en effet, ont presque tous cherché des prétextes pour les éluder, et tout le monde à peu près regrettait les événements du mois de mars. On n'a guère arrêté que quelques chrétiens dénoncés nommément ; j'en connais trois qui ont été décapités à Séoul le 8 septembre, et quatre qui dans le même mois sont morts de faim à Kong-Tsiou.

« Vers les derniers jours de septembre, M. le contre-amiral Roze envoya reconnaître le chemin de la capitale. M. Calais m'avait quitté pour se rendre sur le bord de la mer, où j'avais fait préparer une barque qui devait le transporter en Chine. Informé avant moi de l'arrivée des bâtiments français, il m'écrivit pour savoir ce qu'il avait à faire. Croyant avec tout le monde que c'était une expédition définitive qui allait nous donner la liberté, je me mis aussitôt en devoir de rejoindre M. Calais. J'avais douze lieues à faire ; en chemin je fus reconnu, poursuivi, et n'échappai que par miracle.

« La barque n'était pas encore prête ; néanmoins nous nous jetons dedans et partons le jour même. Nous fûmes retardés par le calme, puis par un vent contraire, et nous ne pûmes atteindre que le lendemain, sur le soir, l'entrée du chenal de trois lieues de long, qu'il nous fallait prendre pour rejoindre les bâtiments français. Mais, à l'entrée du chenal, se trouve une ville dont la garde est très sévère. Nos gens prennent peur ; nous les décidons pourtant à avancer. « Allons donc à la mort » ! disent-ils.

« Et nous arrivons devant la ville. Une barque coréenne sortait de la passe. « Les vaisseaux sauvages ne sont-ils point là ? demandent nos matelots. Nous allons être tués en passant près d'eux. » « Non, ils sont partis depuis deux jours. »

« Nous virons de bord ; mais où aller ? Ma première pensée fut de nous diriger vers la Chine : le temps était beau, le vent favorable, et nous serions arrivés à Tehe-Fou avant le départ du contre-amiral. Mais la proposition fit frémir tout le monde ; l'embarcation était si petite, et

les pièces qui la composaient si mal jointes ! Je n'osai insister, et il fut décidé que nous irions dans quelque chrétienté du voisinage chercher des nouvelles. Nous pensions, M. Calais et moi, que les Français n'avaient fait qu'une simple reconnaissance, et que le contre-amiral ne tarderait pas à venir lui-même. Nous le désirions d'autant plus, que nous regardions comme un devoir de lui faire connaître le désastre de Piang-Iang, afin qu'il pût en prévenir le retour.

« Dès que nous fûmes abordés, je fis appeler secrètement un de nos chrétiens. Il nous donna les nouvelles suivantes.

« Les satellites venaient d'arriver pour se saisir d'un chrétien. Quant à la reconnaissance faite par la croisière, le peuple n'en était pas effrayé ; il désirait même l'arrivée des Français. Ce qu'il redoutait, c'était son propre gouvernement, c'étaient les bandes qui allaient s'organiser sous prétexte de défendre le territoire national. De fait, la terreur était grande à Séoul. Pendant les huit jours que les canonnières françaises avaient stationné sur la rivière, il n'était entré à la capitale ni une charge de riz, ni une charge de bois ; huit jours de plus, et la population serait morte de faim. Tout le monde fuyait ; on assurait que 7,000 maisons avaient été évacuées. Le gouvernement coréen avait rassemblé une grande quantité de jonques pour former une armée navale ; le premier boulet, lancé par une canonnière française, suffit pour détruire deux de ces jonques et mettre les autres en fuite. L'artillerie coréenne essaya bien de riposter ; mais ses projectiles n'arrivaient pas à moitié chemin.

« Tel est l'ensemble des renseignements que nous recueillîmes. Nous étions au 11 ou 12 octobre, notre position devenait de plus en plus critique, nous n'avions pas d'autre ressource que de prendre le chemin de la Chine.

« Ce jour-là même, le contre-amiral Roze partait de Tche-Fou pour la Corée. Un vent contraire, qui nous rejeta vers le nord, nous empêcha de le rencontrer. Deux jours et deux nuits, nous longeâmes la côte jusqu'à la hauteur du Chan-Tong ; mais notre embarcation était si frêle, il y avait tant d'imprudence à la pousser en pleine mer, que nous fûmes heureux de rencontrer les barques chinoises qui font la contrebande, et de nous arranger avec une d'entre elles pour nous faire conduire à Tche-Fou.

« J'omets le récit de notre traversée, qui fut longue et difficile, à cause des alternatives de calme plat et de vent contraire. Enfin débarqués à Oui-Hai, il ne nous restait plus à franchir, pour arriver à Tche-Fou, qu'une distance de 180 lis (18 lieues). Mais il eût été dangereux de voyager en costume coréen. En conséquence, nous laissâmes flotter au vent notre longue chevelure. M. Calais, qui avait eu le temps de faire des préparatifs de voyage, endossa une vieille soutane ; je mis une veste chinoise sur mes habits blancs ; nos matelots nous prêtèrent à chacun un chapeau (notre fortune ne dépassait pas 12 sapèques ou 6 centimes), et nous fûmes censés habillés à la française. En bonne conscience, nous avions l'air de tout autre chose que d'honnêtes gens.

« Sous la protection de nos bons anges nous arrivons à Tche-Fou, le 26 octobre, à la nuit. Nous n'y connaissions personne ; tout en cherchant au hasard le quartier européen, nous frappons à une maison d'assez belle apparence. A peine le maître du logis a-t-il entendu quelques mots : Entrez, dit-il, vous êtes chez vous. »

« C'était l'excellent M. Fergusson, l'hôte dévoué de tous les missionnaires, qui jadis avait si bien accueilli M. Aumaître, et plus récemment M. Ridet. M. et Mme Fergusson nous traitent avec une bonté que nous ne savons comment reconnaître. Nous venons d'apprendre que le Primauguet est attendu de Corée pour le 5 novembre ; il vient chercher les dépêches. Nous espérons profiter de son départ pour rentrer dans notre mission, qui nous est encore plus chère depuis que nous en sommes exilés.

« La vie que nous avons menée cette année, n'était guère faite pour nous rendre nos forces. J'ai commencé au mois de juin à cracher le sang ; mais le confort européen, dont nous sommes entourés depuis trois jours, me fait déjà sentir son influence salutaire. M. Calais est

plus affaibli que moi. — Donc, envoyez bien vite des missionnaires pour nous aider, avant que nous soyons tout à fait morts. Je leur promets beaucoup de peine, beaucoup de travail ; et, s'ils n'obtiennent pas la gloire du martyr, ils gagneront du moins une belle couronne. « Veuillez agréer l'assurance du respect et de la tendre affection avec lesquels je suis, en union de prières et de saints sacrifices, Messieurs et chers confrères, Votre tout dévoué serviteur S. Féron, Missionnaire apostolique en Corée, de la Congrégation des Missions-Etrangères. »

A bord du Primauguet,
26 novembre 1866.

« Je vous ai écrit au moment où nous quittions Tche-Fou pour aller rejoindre la division française qui était en Corée. L'expédition est terminée ; elle n'a pas produit les résultats qu'on en attendait.

« Nous ne pourrons pas rentrer immédiatement dans la mission ; il nous faudra passer l'hiver à Shang-Haï avec dix Coréens réfugiés, qui nous aideront au printemps à faire une tentative de retour...

S. Féron. »

Annales de la propagation de la foi

(AP52) Vol 40 1868 pp 23-72

Corée.

Les détails que nous avons publiés sur la persécution de Corée en 1866, avaient été transmis à la hâte ; ils étaient nécessairement incomplets. Nous sommes heureux d'offrir aujourd'hui à la piété de nos lecteurs une relation qui coordonne, complète et rectifie des faits jusqu'ici imparfaitement connus. Si l'Eglise recueille avec tant de respect les restes sacrés de ceux qui sont morts pour la défense de la Foi, elle ne recueille pas avec moins de sollicitude tout ce qui se rattache à leur dernier combat. D'un côté, elle propose à la vénération de ses enfants les saintes reliques des martyrs ; de l'autre, elle présente leurs paroles et leurs actes comme un encouragement et un exemple. La relation qu'on va lire a été adressée à MM. les Directeurs du séminaire des Missions Etrangères par M. Calais, un des trois missionnaires qui ont échappé à la tourmente du mois de mars 1866.

Persecution contre la Religion Chrétienne,
dans le Royaume de Corée, en 1866.

Shang-Hai, 18 février 1867

« Au commencement de l'année 1866, la mission de Corée nous donnait les plus belles espérances. Dans toutes les provinces du royaume nous avions des chrétiens, de toutes parts les missionnaires annonçaient des conversions plus nombreuses, et, sans sortir de la capitale, le vicaire apostolique baptisait souvent des catéchumènes venus des points les plus éloignés. A cette époque, Mgr Berneux fit une visite dans les provinces du nord ; il n'avait encore par couru que quatre stations, et déjà il comptait huit cents baptêmes d'adultes. C'est alors que, pour ré compenser quelques-uns de ses serviteurs, et pour éprouver les autres, Dieu permit à la persécution de se déchaîner.

« Il y avait dans le district de Sei-tjieun (province de Kieng-sun-to) un noble appelé Hoang, lequel ne vivait que de brigandage. Dans les premiers jours de janvier, il s'unit à d'autres Coréens aussi mauvais que lui, afin de piller les villages habités par nos néophytes. Il savait que la crainte d'être dénoncées pour leur religion empêcherait les victimes de porter plainte. D'ailleurs, en sa qualité de noble, Hoang était l'ami du mandarin de Sei-tjieun ; il pouvait se promettre l'impunité.

« Mais, les chrétiens de plusieurs villages s'étant coalisés dans le but de se défendre, Hoang eut recours à calomnie. Il va trouver le mandarin, et obtient un satellite pour arrêter un homme qu'il accuse de divers crimes : c'était François Pak, chrétien qui jouissait d'une honnête aisance et de l'estime générale. Un jour donc, Hoang, accompagné de ses partisans et du satellite du mandarin, se jette sur le village de Poureki, où habitait Pak. Ce dernier se trouvait absent. Les chrétiens prennent la fuite ; les brigands pillent les maisons, y mettent le feu, et emmènent tous ceux qui n'ont pu fuir : un homme, plusieurs femmes et quelques enfants.

« A la nouvelle de cette agression sauvage, les chrétiens des villages voisins accourent armés de bâtons. Lorsqu'ils arrivèrent, Poureki n'était plus qu'un vaste foyer d'incendie. Ils s'en retournèrent, à l'exception de deux, François-Xavier Tjieun, catéchiste du village de Konoki, et Jean Ni, de Jei-mo-ki. Plus courageux que les autres, ceux-ci se mirent résolument à la poursuite des brigands. Mais ils furent bien étonnés de rencontrer parmi eux un satellite, qui leur enjoignit de se rendre, et les fit battre si cruellement, qu'ils pensèrent expirer sous les coups.

Les femmes et les enfants furent relâchés.

« François-Xavier Tjjeun, Jean Ni et le chrétien de Poureki sont accusés devant le mandarin d'avoir troublé l'ordre public, et l'on produit en preuve les bâtons saisis entre leurs mains. Les trois prévenus subissent quelques supplices, après quoi ils sont menés à la ville de Kong-tjiou, chef-lieu de la province de Tchiou-tchieng. Mieux instruit de l'affaire, le gouverneur est disposé à les mettre en liberté, pourvu qu'ils apostasient. Le chrétien de Poureki eut le malheur de faiblir ; les deux autres refusèrent énergiquement, et furent étranglés dans la prison. Tandis que ces événements se passaient dans mon district, voici ce que m'écrivait Mgr Berneux : « Dans la province de Hoang-hai, un mandarin, ennemi déclaré de la Religion, a fait arrêter tous les chrétiens de son district, et a employé les tortures les plus affreuses pour les faire apostasier. Plusieurs chrétiens sont morts des suites de ces tortures ; d'autres sont estropiés pour le reste de leurs jours. Aucun d'eux n'ayant voulu céder, il a fait vendre leurs terres et leurs maisons, et les a chassés du district avec défense d'y rentrer jamais. Errants dans d'autres cantons, au milieu de l'hiver, et dépourvus de tout, ces chrétiens sont réduits à mendier leur nourriture ; mais ils portent leurs croix avec une résignation admirable.

« Dans la province de Pieng-an-to, un gouverneur avait fait emprisonner deux chrétiens, uniquement parce qu'ils sont chrétiens. Cent de leurs frères sont venus ensemble trouver le gouverneur et lui ont dit : « Vous avez emprisonné deux hommes parce qu'ils sont chrétiens ; emprisonnez-nous tous aussi, car tous nous professons la même foi et adorons le même Dieu. » Le gouverneur effrayé a fait ouvrir les portes de la prison et élargir les deux captifs.

« Cependant les Russes étaient entrés sur le territoire coréen. Le trouble et l'effroi s'étaient aussitôt répandus dans tout le royaume. Un noble, Thomas Kim, chrétien assez tiède, qui demeurait à la capitale, rendit visite à Mgr Berneux, et, tout en parlant des affaires du jour, il lui demanda s'il y aurait quelque moyen d'empêcher les Russes de s'emparer de la Corée. « Je crois qu'il y en a, répondit le vicaire apostolique. « Et si le régent vous faisait appeler, iriez-vous au palais ? » « Oui, parce que je ne pourrais faire autrement. »

« Thomas Kim alla trouver le beau-père de la fille du régent, et lui demanda s'il se chargerait de remettre au régent une lettre dans laquelle un évêque missionnaire se faisait fort de détourner les malheurs dont le royaume était menacé : « Je m'en charge volontiers, » répondit cet homme, nommé Tio kei-tjin-i. Thomas Kim retourna auprès de l'évêque et lui raconta ce qu'il venait de faire. Mgr Berneux le blâma de l'avoir ainsi compromis : « Mais après tout, ajouta-t-il, si l'on m'appelle, j'irai au palais. »

« Là-dessus, Thomas Kim, assisté de deux autres chrétiens d'une haute noblesse, Thomas Hong-pong tjiou et Antoine Ni, écrivit une lettre qu'il porta à Tio kei-tjin-i, et ce dernier la présenta au régent. Il y était dit que le moyen d'empêcher les Russes de s'emparer du royaume, c'était de faire alliance avec la France et l'Angleterre, et que les évêques missionnaires obtiendraient ce résultat. Le régent, après avoir lu deux fois la lettre, ne dit rien et la plaça sous sa jambe. (En Corée on ne se sert pas de chaises, on s'assied par terre). Ce silence terrifia Thomas Kim, qui prit la fuite.

La femme du régent, mère du jeune roi, recevait depuis longtemps, par l'intermédiaire d'une chrétienne, Marthe Pak, les instructions et les conseils de Mgr Berneux. Très-souvent elle lui envoyait des présents, et lui demandait des messes pour le roi son fils. Après la fuite de Thomas Kim, Marthe alla rendre visite à la femme du régent. Celle-ci lui dit : Pourquoi restet-on ainsi dans l'inaction ? Les Russes entrent en Corée, s'emparent du pays, et l'évêque, qui pourrait sans doute empêcher ce malheur, s'en va faire des missions dans les provinces, tandis qu'on a tant besoin de lui ici. Qu'on fasse une nouvelle lettre à mon mari ; elle réussira, je vous l'assure, et ensuite rappelez aussitôt l'évêque. »

« Marthe rapporta à Thomas Hong les paroles de la reine. Un mandarin chrétien, Jean Nam, est appelé ; il fait une seconde lettre, et va la porter lui-même au régent. Le régent

s'entretenait alors avec cinq mandarins. Il lut et relut la lettre. Allez, dit-il à Jean Nam, allez parler de cela au ministre Kim-pieng-hak-i, et voyez ce qu'il vous en dira. »

« Jean Nam trouva le ministre occupé à réfléchir sur la lettre que le régent lui avait déjà fait parvenir. Pour toute réponse, il reçut ce simple mot : « C'est bien. »

« Un jour s'écoula. Le régent fit appeler Jean Nam, et s'entretint très-longuement avec lui de la religion chrétienne. Il reconnut que tout y était vrai et beau. « Seulement, ajouta-t-il, il y a une chose que je ne trouve pas bien ; c'est qu'on ne fait pas, dans cette religion, de sacrifices aux morts. » Puis, changeant de conversation : Etes-vous bien sûr, demanda-t-il, que l'évêque puisse empêcher mon royaume d'être pris par les Russes ? « Certainement, » répondit le mandarin.--Où est l'évêque ? Est-il à la capitale ? Non ; il est absent depuis quelques jours. « N'est-il pas allé dans la province de Hoang-hai-to, donner les sacrements ? » « Oui, en effet, il s'y trouve. » « Je désirerais le voir. » Jean Nam sortit. O profondeur des jugements de Dieu ! Encore un peu, et nous avions la paix.

« Le bruit, que l'heure de la liberté religieuse allait enfin sonner, se répandit partout. Thomas Kim sort aussitôt de sa retraite, revient à Séoul et s'étonne que personne, après le désir manifesté par le régent, ne soit encore allé chercher le vicaire apostolique et son coadjuteur. On lui répond que l'argent manque pour faire d'aussi longs voyages ; les deux évêques se trouvaient à six grandes journées de la capitale, Mgr Berneux au nord, et Mgr Daveluy au midi. Les chrétiens sont en effet très-pauvres. Ce fut le beau-père de la fille du régent qui fournit le moyen de faire venir les évêques, en donnant 70 francs, une de ses chaises et deux porteurs. Thomas Kim partit alors pour avertir le vicaire apostolique, tandis qu'An toine Ni alla chercher le coadjuteur.

« Dix jours après, Mgr Daveluy arrivait à la capitale ; Mgr Berneux y arriva quatre jours plus tard, le 29 janvier. Le 31, Jean Nam se présenta chez le régent pour l'informer de la présence des évêques à la capitale. Mais, avant même de le laisser parler, le régent lui dit : « Comment ! vous deviez descendre en province pour voir votre père, et vous êtes encore ici !- Sans doute ; mais une affaire me retenait à la capitale. « Oui, oui. Quant à cette affaire, elle n'est pas pressante. Allez voir votre père. » Et il le congédia. Le dernier entretien de Jean Nam avec le régent avait fait naître l'inquiétude chez un grand nombre de chrétiens. Dans ce moment, en effet, une lutte sérieuse était engagée entre le régent et quelques autres membres de la famille royale, d'une part, et les ministres, de l'autre. Les Russes d'ailleurs devaient être repartis, car on n'entendait plus parler d'eux. La fidélité aux lois du royaume, lois qui condamnent à mort les missionnaires et les chrétiens, fut hautement proclamée par nos ennemis, et l'ordre d'arrêter le vicaire apostolique fut la suite de cette discussion.

« Après trois jours de repos, Mgr Berneux visita quelques chrétientés dans les cantons de Pou-piang et de In-tjien. Il rentra ensuite chez lui, et n'en sortit plus que pour aller quelquefois chez le catéchiste Marc Tieng, à six minutes de distance, administrer la confirmation et les autres sacrements à des néophytes du nord.

« § 1er. Martyrs européens.

« Mgr Siméon-François Berneux, âgé de 51 ans ; MM. Simon-Marie-Antoine-Just Ranfert Dde Bretenières, âgé de 28 ans ; Bernard-Louis Beaulieu, âgé de 25 ans ; et Pierre-Henri Dorie, âgé de 26 ans ; martyrisés le 8 mars 1866.

« Le 14 février, des satellites se présentèrent à la maison du vicaire apostolique, sous prétexte de demander une contribution pour le nouveau palais royal que le régent faisait construire. Dès le lendemain 15 février, premier jour de l'année coréenne, Thomas Hong, maître de maison de Mgr Berneux, eut quelques craintes ; il engagea l'évêque à se cacher. L'évêque refusa. « Si l'on me prend, dit-il, là s'arrêteront les recherches ; si je fuis, on me poursuivra, et

la persécution pourra devenir générale. »

« Dans la matinée du 23, il dit à un catéchiste qu'il s'attendait à être bientôt arrêté, car, la nuit précédente, des satellites étaient montés sur le mur de la cour, afin d'étudier la disposition des lieux. En effet, le jour même, vers quatre heures du soir, la maison fut investie, et les satellites emmenèrent Mgr Berneux, sans lui laisser le temps de prendre ses souliers. Cependant, comme il ne pouvait marcher ainsi déchaussé, ils lui donnèrent de grossières sandales de paille ; puis ils le conduisirent au tribunal de Droite (Sin-mieng-sioun), qu'on appelle de ce nom parce qu'il se trouve à droite du palais royal.

« Les trois ou quatre premiers jours qui suivirent son arrestation Mgr Berneux fut traité d'une manière assez convenable. Il eut plusieurs entretiens avec le régent. Comme, dans ces entretiens, il n'employait pas les formules les plus honorifiques usitées dans la langue coréenne, quand on s'adresse à un supérieur, le régent en fut blessé. « Je m'étais fait, disait-il, une haute idée de cet homme-là ; mais ce n'est qu'un homme ordinaire ; il ne sait pas même encore la langue de notre pays. » Mgr Berneux, habitué à parler aux chrétiens ses inférieurs, ne connaissait pas en effet toutes les délicatesses d'une langue qui a un vocabulaire approprié à chaque condition sociale.

« Il fut question d'arrêter Jean Nam, le mandarin chrétien. Mais il avait pris la fuite. Cette nouvelle causa une impression fâcheuse, les usages du pays demandant qu'il se présentât à la première sommation. Le ministre qui avait approuvé la démarche de Jean Nam auprès du régent, changea alors de disposition, et se fit un des promoteurs de l'arrêt de mort qui fut porté contre les missionnaires.

« Le 25 février, dans la soirée, sur un avis de la reine, Marthe Pak se rendit chez la fille du régent, qui, elle aussi, connaissait la religion chrétienne. « Pauvre Marthe, dit la reine tout en larmes, c'en est fait ! L'évêque et tous les missionnaires européens seront mis à mort. Tous les ministres sont contre mon mari. Que faire ? Faut-il donc qu'on ait appelé à la capitale ce vénérable évêque pour le faire mourir ! Cache-toi, et dis aux chrétiens de ta connaissance de se cacher aussi. »

« Le lendemain 26, comme la reine se trouvait avec le frère aîné du roi et la nourrice du roi qui est chrétienne, ne pouvant contenir sa douleur, elle s'écria « Les malheureux ! pourquoi vont-ils tuer ce vénérable évêque et tous les prêtres de l'Occident ? Ils veulent donc renverser le trône encore mal affermi de mon jeune fils ? Les soldats européens viendront sans nul doute qu'arrivera-t-il alors ? » Et la pauvre mère s'affaissa sous le poids de sa douleur. On assure qu'elle fut plusieurs jours dangereusement malade.

« Il est aisé de comprendre maintenant pourquoi, après l'arrestation de Mgr Berneux, nos confrères ne prirent pas, dès les premiers moments, les précautions qu'ils auraient pu prendre.

« Mgr Berneux comparut d'abord devant le grand juge du tribunal de Droite. Aux questions qui lui furent faites, il ne répondit que ces mots : « Mettez moi à mort. » Bientôt il fut jeté dans la prison Kou-riou-kan, prison infecte et obscure où sont écroués les gens de basse condition et les malfaiteurs. Quelques jours après, on le transféra à la prison Kem pou, destinée aux personnes de haute condition. Chacun des détenus y a sa petite cellule, qui n'a aucune communication avec les cellules voisines. Les prisonniers ne peuvent pas non plus communiquer entre eux, car on agite continuellement des clochettes dont le bruit couvrirait leur voix. La prison a trois compartiments ceux de l'est et de l'ouest, qui reçoivent les condamnés à l'exil, et le compartiment du midi, réservé aux condamnés à mort. C'est dans ce dernier que fut enfermé Mgr Berneux.

« Une deuxième comparution eut lieu le 26 février, en présence des ministres réunis, puis une troisième le lendemain, devant le régent, son fils, son frère aîné, son neveu, et devant les deux grands juges des tribunaux de Droite et de Gauche.

« Avant d'aller plus loin, disons quelque chose du prétoire où ont lieu ces comparutions.

« Représentez-vous une cour très-spacieuse. Un des côtés de la cour est occupé par les estrades où siègent les juges et les mandarins. Au milieu de l'enceinte, sur une chaise solidement fixée en terre, est assis le prévenu dont tous les membres sont attachés de façon qu'il ne puisse faire aucun mouvement. A ses côtés, quatre, six ou huit exécuteurs sont debout sur deux lignes et tiennent des instruments de supplice. Derrière eux est un rideau qui cache le scribe chargé de recueillir les dépositions. Un peu plus loin, quatre-vingts soldats, armés de divers instruments de supplice, sont rangés en fer-à-cheval. Vient enfin une seconde ligne de soldats pour contenir les spectateurs. Aussitôt que l'interrogatoire ou les supplices commencent, commencent aussi à retentir les voix des quatre-vingts soldats, dont le bruit sourd et cadencé a pour but de couvrir les paroles ou les cris de douleur du patient.

« C'est à deux soldats chrétiens qui assistaient à l'interrogatoire de Mgr Berneux, le 27 février, que nous devons les détails suivants : Quel est votre pays ? « La France. » « Comment êtes-vous venu en Corée ? « Sur une barque. » Qui vous a amené ? Hong-pong-tjiou (Thomas) (Thomas Hong avait fait lui-même cette déclaration). « Quel est votre maître de maison ? Hong-pong-tjion. » « Combien avez-vous instruit de personnes ? » « Un grand nombre. « Où demeurent-elles ? » « De tous côtés. Je n'en sais rien. » « Où sont les neuf autres prêtres ? Si l'on vous dit de partir, retournerez-vous dans votre pays ? Non, à moins qu'on ne m'y conduise de force.-Apostasiez.-Non pas, certes ! Je ne suis venu que pour sauver vos âmes, et vous voulez que j'apostasie !-Si vous n'obéissez pas, vous serez roué de coups. « Vous auriez beau me frapper jusqu'à la mort, je ne le ferai jamais. » L'interrogatoire terminé, les supplices commencèrent. Il est probable que Mgr Berneux en a subi de plusieurs sortes ; nous n'en connaissons cependant que deux : l'un, appelé hieun-moun, consiste à frapper avec de longs bâtons triangulaires la partie antérieure des jambes et les pieds du patient ; ce supplice déchire les chairs et broie les os ; l'autre, appelé tjiou-tjiou, consiste à aiguillonner de toutes parts la victime avec de gros bâtons pointus, en sorte que le corps n'est bientôt plus que fractures et contusions. Ces tortures plusieurs fois renouvelées, avaient épuisé les forces de Mgr Berneux, sa voix était devenue si faible, qu'il ne pouvait presque plus se faire entendre. La sentence de mort fut portée en ces termes : Parce que tu refuses d'obéir en ne voulant ni apostasier ni donner les renseignements qu'on te demande, et parce que tu ne veux point retourner dans ton pays, tu auras la tête tranchée, après avoir passé par plusieurs sortes de tourments. »

« Ces tourments furent plus nombreux et plus atroces pour le vicaire apostolique que pour les autres missionnaires ; joignant l'outrage à la cruauté, les juges adressèrent d'ignobles injures à l'illustre confesseur. Semblable à l'Agneau divin, le martyr souffrait en silence. Après quatre jours de douleurs inexprimables, il fut transféré de Kem-pou à Kou-riou-kan. Là du moins il devait avoir bientôt la consolation de s'entretenir avec MM. de Bretenières, Beaulieu et Dorie, arrêtés quelques jours après lui.

« M. de Bretenières s'était rendu, le matin du 23 février, dans un kong-so de la capitale, où il confessa deux personnes, donna une confirmation et bénit un mariage. Nous appelons kong-so une chambre où l'on administre les sacrements ; elle tient lieu d'église, car en Corée il n'y a jamais eu encore d'édifice spécialement affecté au culte. Les saints mystères célébrés, les sacrements administrés, on rend au kong so sa destination première, afin d'échapper aux investigations de la police. M. de Bretenières, logé chez le catéchiste Marc Tieng, rentra dans la petite chambre qui lui servait de demeure, lorsqu'il apprit l'arrestation de Mgr Berneux. Comme on ne voyait encore aucun signe bien positif d'une persécution générale, il attendit les événements, et se contenta d'envoyer à Mgr Daveluy et à tous les missionnaires résidant à poste fixe la nouvelle de ce qui se passait à Séoul.

« Le lendemain, il offrit le saint sacrifice ; ce fut pour la dernière fois. Le 25, de grand matin, des soldats et des satellites cernaient la maison de Marc Tieng. Celui-ci fut arrêté. On n'emmena M. de Bretenières que le 26, à l'aube du jour. Quelle fut la cause de ce délai ?

comment le missionnaire passa-t-il la journée et la nuit pendant lesquelles il fut gardé à vue ? Nous l'ignorons. A toutes les questions qui lui furent adressées par le tribunal de Droite, il répondit simplement : « Je suis venu en Corée pour sauver vos âmes. Je mourrai pour Dieu avec joie. » Il alléguait son peu de connaissance de la langue coréenne pour ne point parler davantage. On l'enferma ensuite dans la prison Kou-riou-kan.

« Selon les coutumes du royaume, il subit encore quatre interrogatoires au moins, soit devant les ministres, soit devant les grands juges des tribunaux de Droite et de Gauche. Le régent avait eu l'intention de l'interroger lui-même ; il y renonça, lorsqu'il vit que le jeune missionnaire avait beaucoup de peine à s'exprimer. « M. de Bretenières endura, sans laisser échapper une plainte, le hieun-moun et le tjou-tjou ; il te nait constamment les yeux baissés. Transféré à Kem-pou, il fut ramené quatre jours après à Kou-riou kan. Cette fois il y trouva Mgr Berneux. MM. Beaulieu et Dorie ne tardèrent pas à rejoindre les deux confesseurs.

« Peu de jours avant la persécution, le vicaire apostolique avait assigné à M. Beaulieu un district formé de quelques chrétientés que visitaient auparavant MM. Féron et Ridet. Plein d'une sainte ardeur pour s'élançer sur les traces de ses chers confrères M. Beaulieu s'était préparé par plusieurs jours de recueillement et par des mortifications aux travaux de son apostolat. Tout était prêt ; il se mettait en route avec les chrétiens qui avaient fait un voyage de trente lieues pour venir le chercher, lorsque lui arrive la nouvelle de l'arrestation de Mgr Berneux. Désirant connaître la suite des événements, il congédie ses chrétiens et se résigne à attendre. C'est au milieu de cette attente qu'il fut pris, le 27 février.

« M. Dorie, qui habitait à une lieue et demie de là, fut arrêté le même jour, vers une heure de l'après-midi. A la première alarme, il avait ordonné à son servent de prendre la fuite.

« Les deux missionnaires furent conduits ensemble le lendemain à Séoul. Ils étaient portés chacun par deux hommes sur une civière ; la corde rouge des grands criminels leur entourait la poitrine et leur liait légèrement les bras ; un bonnet jaune à larges bords de toile leur cachait la tête, les empêchant de voir et d'être vus. Amenés au tribunal de Droite, ils s'excusèrent comme M. de Bretenières, sur leur inexpérience de la langue, et répondirent comme lui que, venus en Corée pour sauver des âmes, ils mourraient avec joie pour Dieu. » Ils passèrent quatre jours à Kem-pou, subirent de nouveaux interrogatoires, et furent cruellement torturés, M. Beau lieu surtout. Ils revinrent ensuite à Kou-riou-kan, où ils trouvèrent déjà réunis Mgr Berneux, M. de Bretenières, Marc Tieng et Alexis Ou.

« Le jeudi 8 mars devait être le jour de la délivrance des missionnaires. Mgr Berneux sortit le premier de la prison ; derrière lui venaient MM. de Bretenières, Beaulieu et Dorie. La populace les accompagnait d'insolentes clameurs. Le vicaire apostolique se tournant vers elle : « Ne vous moquez pas, dit-il ; vous devriez plutôt verser des larmes. Nous étions venus vous enseigner la voie qui conduit au ciel, nous ne le pourrons plus désormais, Vous êtes bien à plaindre ! »

« Les quatre martyrs avaient plus d'une lieue à faire. Assis chacun dans une longue chaise portée par deux hommes, ils avaient les mains et les pieds attachés au bois de la chaise, et la tête, légèrement renversée, retenue par les cheveux. Ils marchaient à la mort en regardant le ciel où bientôt ils seraient couronnés. Au-dessus de leur tête était fixée une petite planche sur les deux côtés de laquelle on lisait la sentence Rebelle et désobéissant, condamné à mort après avoir subi plusieurs supplices. »

« On fit quelques haltes. Mgr Berneux en profitait, malgré sa grande faiblesse, pour s'entretenir avec ses confrères. Plus d'une fois, en abaissant ses regards sur la multitude répandue autour de lui, il répéta avec des soupirs « Hélas ! mon Dieu, qu'ils sont à plaindre ! » « Enfin on arriva. Près du village de Sai-nam-to, à une lieue de Séoul, et près du fleuve, s'étend une vaste plaine sablonneuse destinée à l'exécution des grands criminels. Une tente est dressée sur un des côtés de la plage, pour recevoir le siège du mandarin qui préside. Vers le milieu de

l'arène un grand mât s'élève, surmonté d'un drapeau blanc. Quatre cents soldats sont sous les armes ; l'escorte du mandarin est aussi fort nombreuse. C'est là, au pied du mât, qu'on dépose les missionnaires. Après les avoir débarrassés des cordes qui les attachent, on les dépouille de leurs vêtements, on leur lie les bras derrière le dos, on leur verse de l'eau sur la tête et le visage, puis on les saupoudre de chaux. Ensuite, les exécuteurs leur percent le cartilage des oreilles avec une flèche qui demeure de haut en bas fixée dans la plaie, leur passent deux longs bâtons sous le bras, et deux soldats saisissent les extrémités de ces bâtons. Alors commence ce qu'on appelle en Corée la marche du *palpong*. Trois porte-drapeau et deux soldats armés d'instruments de supplice précèdent le condamné. Derrière lui sont trois soldats armés de la même manière et deux porte-drapeau. Quatre-vingts soldats, la lance ou le sabre au poing, ferment cette marche funèbre. Le cortège se meut en spirale, décrivant d'abord une grande ligne courbe qui se replie ensuite sur elle-même par huit évolutions successives, de façon à se terminer près du mât, point central de l'arène.

« Pendant l'exécution, une rangée de soldats contient la foule ; une seconde ligne intérieure est disposée en fer-à-cheval devant la tente et l'escorte du mandarin. Ces soldats vont et viennent continuellement dans le même ordre, afin d'étouffer par le bruit de leurs pas les cris du patient. Les cinq porte-drapeau et les cinq soldats armés d'instruments de supplice sont disposés aussi en fer-à-cheval ; enfin un petit cercle est formé par six hommes armés de coutelas ce sont les bourreaux. Au signal donné par le mandarin, ils exécutent une danse sauvage, brandissant leurs coutelas et en poussant des cris féroces autour de la victime agenouillée, la tête penchée en avant, les cheveux liés à une corde tenue par un soldat. Ils frappent sans interrompre leur danse.

« Au troisième coup, la tête de l'illustre évêque de Capse roule sur le sol ; soldats et bourreaux poussent un cri de triomphe. A peine tombé, le chef sacré de l'évêque est relevé et placé sur une petite table. On recommence la promenade du *palpong*, mais en sens inverse, pour porter cette tête au mandarin. Elle est ensuite suspendue par les cheveux à un poteau, au-dessus du tronc mutilé.

Vint le tour de M. de Bretenières, puis de M. Beaulieu, et enfin de M. Dorie qui vit toutes ces scènes sanglantes avant de consommer lui-même son sacrifice. La tête de M. de Bretenières et celle de M. Beaulieu tombèrent au quatrième coup seulement. Deux coups suffirent pour mettre M. Dorie en possession de la couronne.

II.

« MM. Charles-Antoine Pourtie, âgé de 35 ans, et Michel-Alexandre Petitnicolas, âgé de 37 ans, martyrisés le 11 mars.

« M. Pourthié, provicaire de la mission, a spécialement consacré les dix années de son apostolat à la direction du collège Saint-Joseph, à Paison. Accablé sous le poids d'occupations excessives, il recevait depuis quatre ans l'aide de M. Petitnicolas (La santé de M. Petitnicolas, déjà éprouvée par le climat brûlant de Pondichery, le fut bien davantage en Corée. Dieu permit que le courageux missionnaire fut mordu par un serpent venimeux, dont le poison mina sourdement ses forces et lui occasionnait parfois des crises très-douloureuses. C'est ce qui engagea le vicaire apostolique à le rappeler de l'administration active, pour l'envoyer au collège de Paison.) Les deux missionnaires se trouvaient ensemble le 28 février, lorsqu'une lettre de M. de Bretenières leur annonça l'arrestation de Mgr Berneux.

« Le lendemain, des satellites envoyés de Séoul pour se saisir de Jean Nam, le mandarin chrétien couchèrent dans une auberge à une lieue et demie de Moi-jai, résidence de ce mandarin, et à trois quarts d'heure de Paison. Pour se venger de leur déconvenue, il leur fallait une autre proie. Personne dans cette localité n'ignorant la présence de nos confrères à Paison, les satellites de la capitale et ceux du district se concertent pour prendre les deux missionnaires.

« M. Petitnicolas les reçut à l'entrée de sa chambre, où il les attendait sans crainte. On arrêta ensuite M. Pourthié et le catéchiste Joseph Tjiang. C'était le vendredi 2 mars, vers onze heures du matin. M. Pourthié obtint par ses instances et à prix d'argent que Joseph Tjiang fût relâché (On verra plus loin que Joseph Tjiang fut mis à mort le 30 mars avec Mgr Daveluy.).

« Les missionnaires furent dirigés le lendemain sur la capitale. On marchait à petites journées, car le provicaire était très-faible et les satellites avaient compassion de lui. Sur la route, les curieux affluaient pour voir les prisonniers, et chacun admirait l'air joyeux des deux maîtres de l'Occident. A Jang-tji, ville où ils couchèrent, un homme au service du mandarin s'approchant de M. Petitnicolas, lui dit à demi-voix « Si l'on regarde votre âme, c'est bien beau ce que vous allez faire ; mais quant à votre corps, que c'est déplorable ! » A ces paroles inattendues, M. Petitnicolas saisit avec émotion la main de cet homme, lui demanda qui il était, ajoutant qu'il ne désespérait pas de le revoir plus tard.

« Quoiqu'il ne fallût que trois jours pour aller de Paison à Séoul, on en mit six. Arrivés le lendemain du martyr de Mgr Berneux, MM. Pourthié et Petitnicolas comparurent devant le grand juge du tribunal de Droite, et passèrent à Kou-riou-kan tout le temps qui s'écoula jusqu'à leur mort. Ils subirent ensemble trois ou quatre interrogatoires. M. Pourthié, trop souffrant, ne parlait pas ; M. Petitnicolas répondit pour lui avec beaucoup de fermeté. Ils furent torturés l'un et l'autre à plusieurs reprises.

« En allant au supplice, M. Petitnicolas marchait le premier ; il était suivi de M. Pourthié et de deux chrétiens, Alexis Ou et Marc Tieng. L'exécution commença par M. Petitnicolas, qui reçut trois coups de sabre ; M. Pourthié n'en reçut qu'un seul. C'était le dimanche 11 mars, à Sai-nam-to, sur la plage arrosée trois jours auparavant du sang de Mgr Berneux et de ses compagnons. En Corée, après une exécution capitale, c'est aux proches parents du condamné de recueillir ses restes. A leur défaut, cet office incombe aux habitants du village vers lequel le condamné a eu la face tournée à ses derniers moments. Malgré leur désir, les chrétiens de Séoul ne purent rendre aux missionnaires ce devoir suprême. Les corps de nos martyrs étant restés trois jours exposés, les païens du village de Saï nam-to creusèrent une fosse où ils les mirent tous ensemble. Dès que la persécution se fut un peu ralentie, les chrétiens s'empressèrent de leur donner une sépulture plus convenable. Mais telle était leur misère, qu'ils eurent beaucoup de peine à trouver de l'argent pour acheter des cercueils et subvenir aux autres dépenses. Des femmes vendirent jusqu'à l'anneau qu'elles portaient au doigt, leur dernier et plus précieux ornement. Le 20 jour de la septième lune, quarante chrétiens, partis de différents points, arrivèrent à la fosse des martyrs. La nuit venue, ils procédèrent à l'exhumation des sept corps qui y reposaient ; le huitième, celui de Marc Tieng, avait déjà été enlevé par sa veuve. Ces corps furent reconnus, disposés en ordre, et placés hors des atteintes des animaux, puis les chrétiens se retirèrent aux premières lueurs de l'aube. Ils revinrent deux jours après, apportant sept cercueils, de l'eau bénite et des livres pour réciter l'office des morts. On creusa trois fosses disposées en triangle. La plus large, placée au sommet, reçut le cercueil de Mgr Berneux ; à droite et un peu plus bas, on déposa celui de M. de Bretenières ; à gauche et à la même hauteur, celui d'Alexis Ou. Dans la deuxième fosse, située à droite sur la base du triangle, furent placés les corps de MM. Pourthié et Petitnicolas. Enfin, dans la troisième fosse à gauche, on déposa les corps de MM. Beaulieu et Dorie. Il paraît que la tête de M. Dorie a été changée avec celle de M. Petitnicolas ; les chrétiens qui présidaient à la reconnaissance des corps, n'ayant peut-être pas vu ces deux missionnaires de leur vivant, ont pu commettre aisément cette erreur. Près de chaque cercueil on a mis un petit vase renversé, au fond duquel est écrit le nom du martyr.

« Ces dépouilles sacrées reposent dans la montagne de Ouai-a-ko-kai, à une demi-lieue au sud de Séoul.

III.

« Mgr Marie Nicolas-Antoine Daveluy, âgé de 48 ans ; MM. Pierre Aumaitre, âgé de 28 ans ; Martin-Luc Huin, âgé de 29 ans, martyrisés le 30 mars.

« Nous avons raconté comment Mgr Daveluy, sur l'invitation du régent, s'était rendu à la capitale vers le milieu de janvier, en même temps que Mgr Berneux. Après plusieurs jours d'attente, comme il n'était plus question d'entrevue avec le régent, le coadjuteur alla reprendre la visite de ses chrétiens. C'est là qu'une lettre de M. de Bretenières vint lui apprendre l'arrestation du vicaire apostolique. Ne croyant pas d'abord à une persécution générale, il continua ses travaux. Mais, lorsqu'il vit que les satellites, pour découvrir la retraite des missionnaires, arrêtaient les chrétiens, les torturaient, les condamnaient à l'apostasie ou à la mort, il déclara plusieurs fois son intention de se livrer lui-même.

« La marche des événements emportait une à une les dernières espérances. M. Aumaître et M. Huin, obligés l'un et l'autre de suspendre la visite de leurs chrétiens, parvinrent à rejoindre secrètement le coadjuteur, et à passer avec lui la journée du vendredi 9 mars. On se sépara sans espoir. Mgr Daveluy resta à Keu-to-ri ; MM. Aumaître et Huin purent aller à deux petites lieues de là : le premier, à So-tel ; le second, à Sei-ko-ri. Les satellites ne cessaient de parcourir le pays ; ils traversaient trois ou quatre fois par jour les villages où étaient cachés les missionnaires ; le péril était donc imminent. Mgr Daveluy et M. Aumaître tentèrent d'y échapper, en se jetant dans une barque par une nuit obscure ; mais un vent contraire les fit renoncer à l'entreprise, et ils regagnèrent leurs retraites.

« Mgr Daveluy se trouvait réfugié chez le catéchiste Nicolas Song lorsque les satellites de la capitale parurent. Il se blottit aussitôt sous un amas de bois sec, à côté du panier qui renfermait sa chapelle. Les satellites fouillèrent toutes les maisons du village, et arrivèrent à celle de Nicolas Song. L'un d'eux découvrit le panier en donnant un coup de pied dans le bois ; un second coup met à découvert la tête de Mgr Daveluy. Le satellite recule effrayé. « Ne crains rien, dit l'évêque se levant. Qui cherches-tu ? » Les Européens. « Alors prends-moi, car je suis un de ceux que tu cherches. »

« On se saisit de l'évêque, sans le maltraiter toutefois, et on le garde à vue. Nicolas Song fut chargé de fers. Cela se passait le dimanche 11 mars.

« Les satellites pressaient Mgr Daveluy de leur dire où étaient cachés les autres missionnaires. Convaincu que personne ne pouvait échapper, que d'ailleurs la persécution, uniquement dirigée contre les Européens, n'aurait plus d'objet dès que les missionnaires se seraient livrés ; espérant en outre sauver le village qui donnait asile à M. Huin, Mgr Daveluy crut devoir céder aux instances des satellites.

« Après son entrevue avec le coadjuteur et M. Aumaitre, dans la journée du 9 mars, M. Huin était revenu à Sei-ko-ri, où il administrait les sacrements. Les satellites, répandus partout, surveillaient particulièrement Sei-ko-ri. Dans la nuit, le missionnaire se retira au village de No-peu-moi, chez le chrétien Paul Sin, noble assez distingué, qui lui avait offert asile. Il y passa la journée du 11, non sans inquiétude. Les satellites, soupçonnant la présence d'un Européen chez Paul Sin, faisaient grand tapage autour de la maison, pour obtenir la permission de la visiter, les usages coréens interdisant à tout le monde, même aux satellites, de pénétrer sans ordre supérieur dans l'habitation d'un noble. Nonobstant la défense, les satellites seraient peut-être entrés de vive force, si un noble païen, d'un rang plus élevé que Paul Sin, mais son ami, ne leur eût enjoint, après leur avoir donné quelque argent, de ne plus troubler la maison de Paul Sin. « La nuit suivante, M. Huin se rendit chez un parent de son hôte, à Soi-tjai, village situé à deux lieues de No-peu-moi. Comme il y arrivait, sept hommes (deux chrétiens et cinq satellites), se présentèrent dans la chambre du missionnaire. Les deux chrétiens étaient des messagers de Mgr Daveluy. Les satellites ayant considéré très-attentivement M. Huin, lui demandèrent : « Etes-vous bien le P. Min ? » « Oui, c'est moi qu'on appelle le P. Min. »

« Les satellites lui remirent alors une lettre de Mgr Daveluy. Dès qu'il en eut pris lecture : « L'évêque, leur dit-il, a été arrêté ce matin ; il m'invite à aller le rejoindre. » « Y a-t-il longtemps que vous n'avez vu quelque Européen ? » « M. Huin, pensant que M. Aumaître était mandé comme lui ou déjà arrêté, répondit sans défiance : J'ai vu dernièrement le P. O (M. Aumaître). » Le P. O ? repartirent avec étonnement les satellites. Où est donc le P. O ? « Je n'en sais rien. »

« Puis, baissant la tête et la cachant entre ses mains, le missionnaire ne parla plus.

« On l'arrête avec son servent, et on les emmène tous les deux à Keu-to-ri. Le bruit de l'arrivée du P. Min fit sensation. Une trentaine de satellites vinrent à sa rencontre et l'accompagnèrent auprès de Mgr Daveluy, avec de bruyantes démonstrations de curiosité et de joie.

« Tandis que ces choses se passaient, M. Aumaître, informé de l'arrestation de Mgr Daveluy, et ne voyant nul moyen d'échapper, prenait de lui-même la route de Keu-to-ri, et se, livrait aux satellites.

« Ces derniers tinrent compte de cette soumission volontaire. Ils ne garrottèrent point les prisonniers, les traitèrent même avec une sorte de respect, ne firent aucun mal au village de Keu-to-ri ni aux environs, relâchèrent le servent de M. Huin et le catéchiste Nicolas Song. Ils dirent à Luc Hoang, servent de Mgr Daveluy, qu'il pouvait s'en aller ; mais le servent refusa, protestant qu'il suivrait son maître et son père jusqu'à la mort.

« On resta deux jours encore à Keu-to-ri. Les satellites, remplis d'admiration pour leurs captifs, avouèrent que la religion était bonne, et que, s'ils arrêtaient les missionnaires, ce n'était que par obéissance aux ordres du gouvernement. Mgr Daveluy, se souvenant qu'il lui restait 1,300 sapèques cachées en lieu sûr, les envoya chercher et les distribua aux satellites.

« Les quatre confesseurs de la Foi, Mgr Daveluy, MM. Aumaître et Huin, et le chrétien Luc Hoang, partirent pour Séoul, sans autre signe de captivité que la corde rouge et le bonnet jaune. Ils s'en allaient joyeux comme à une fête. « C'est étrange ! répétaient les païens et les satellites, ces gens-là vont à la mort ; qu'ont-ils donc pour être si contents ? »

« A la capitale, les prisonniers furent enfermés à Kou-riou-kan, et ne subirent d'interrogatoires que devant les grands juges. Ils furent d'ailleurs torturés comme les martyrs de Saï-nam-to. Quatre jours après leur arrivée, la cour envoya l'ordre de les faire mourir loin de Séoul. Deux choses motivaient cette mesure : le roi était malade, et l'on craignait que la mort des Européens n'empêchât l'effet des superstitions que l'on faisait pour le guérir ; de plus, le roi était à la veille de se marier, et un si heureux événement ne permettait pas de souiller de sang humain les environs de la capitale.

« Mgr Daveluy et ses compagnons, auxquels on venait d'adjoindre le catéchiste Joseph Tjiang, prirent donc la route de Sou-rieng, village du district de Porieng, sur les bords de la mer. Ils étaient tous les cinq à cheval ; leurs jambes, rompues par le supplice du hieun-moun étaient emmaillottées de papier ciré et de toile. Une expression de bonheur resplendissait sur leur visage, à travers les marques visibles des grandes souffrances qu'ils avaient endurées. Comme saint Paul, ils surabondaient de joie au milieu de leurs tribulations ; cette joie était si vive, qu'elle éclatait parfois en chants d'allégresse. Dans la soirée du Jeudi-Saint 29 mars, on se trouva assez près du lieu de l'exécution ; Mgr Daveluy le connaissait, ainsi que les chemins qui y conduisent. Avant de se coucher, les satellites décidèrent entre eux d'aller par un circuit donner les condamnés en spectacle à la ville voisine, au lieu de suivre directement le chemin de Sou-rieng. Mais Mgr Daveluy, qui les avait entendus, se récria vivement : « Non, il n'en sera pas ainsi. Il faut que demain vous nous conduisiez sans retard au lieu de l'exécution, car c'est demain que nous devons mourir. » Chose étonnante, les satellites se rendirent à cette demande. Notre-Seigneur voulut montrer combien ces victimes lui étaient agréables, en leur accordant la faveur de répandre leur sang, l'anniversaire du jour où il répandit le sien pour le salut du monde.

« Un grand nombre de soldats se tenaient en armes sur la plage où devait avoir lieu l'exécution. Il s'y trouvait en outre neuf hommes armés de fusils, avec ordre de faire feu sur les condamnés, en cas d'événement extraordinaire. Ce fut une précaution inutile. Nous croyons que les martyrs de Sou-rieng n'ont pas eu à souffrir le palpong, ni le perçement des oreilles, ces deux genres de supplice étant spécialement réservés aux exécutions de Saï-nam-to. On dit que le mandarin qui présidait ordonna aux trois prêtres européens de le saluer en se prosternant jusqu'à terre. Mgr Daveluy répondit qu'ils le salueraient à la française ; ce qu'ils firent en effet. Le magistrat mécontent les fit jeter à terre devant lui. Dépouillés de leurs vêtements, accroupis sur leurs talons, la tête penchée en avant, les confesseurs attendaient la mort.

« Mgr Daveluy reçoit un premier coup qui l'abat, le sang jaillit par les narines, les membres se raidissent avec un tremblement convulsif. Le bourreau s'arrête... le prix de son œuvre n'a pas été fixé. Il faut réunir les employés de la préfecture et discuter cet horrible marché. Après avoir reçu la promesse d'une forte somme, le bourreau consent enfin à donner deux autres coups de sabre qui affranchissent l'âme du martyr. La tête de Mgr Daveluy, placée sur une table avec deux bâtonnets, fut portée au mandarin, comme cela s'était fait pour les martyrs de Saï-nam-to, puis suspendue au-dessus du tronc tout sanglant.

« M. Aumaitre reçut deux coups de sabre M. Huin, un seul. On raconte que M. Huin était un peu ému au moment suprême, et qu'il prononça ces belles paroles : « Il ne m'en coûte pas de mourir si jeune et de mourir dans un lieu si abject ; ce qui me coûte, c'est de mourir sans avoir encore rien fait pour sauver ces pauvres âmes. »

« Les corps des martyrs restèrent trois jours exposés. Les animaux carnassiers, très-nombreux dans ce pays, ne touchèrent point à ces glorieuses dépouilles. Elles furent recueillies par les païens qui les inhumèrent. Plus tard, au commencement du mois de juin, la persécution s'étant assoupie, quelques chrétiens les rapportèrent secrètement à trois lieues dans l'intérieur, près d'un village du district de Kong-san. Les corps des martyrs s'étaient conservés presque intacts. Ils furent déposés dans une fosse commune, chacun sur une simple planche, les chrétiens n'ayant eu ni le loisir ni les ressources nécessaires pour se procurer des cercueils.

« § 2.

Martyrs coréens

(1). I.

« François-Xavier Tjiejun, âgé de 49 ans ; -Jean Ni, âgé de 24 ans, martyrisés au mois de janvier 1866. Xavier et Jean, tous deux originaires de Naïpo (province de Tchiang-tehieng), appartenaient à la bourgeoisie, et remplissaient les fonctions de catéchistes. La famille de Xavier était chrétienne depuis plusieurs générations ; celle de Jean comptait déjà trois martyrs.

« Nous avons vu, au commencement de cette relation, quelle part Xavier et Jean prirent à l'affaire du village de Poureki, et comment ils furent envoyés vers le gouverneur de Kong-tjiou, qui fit de l'apostasie la condition de leur mise en liberté. Les deux catéchistes répondirent qu'ils aimaient mieux cent fois mourir que de renier leur Dieu. Ils endurèrent les tortures avec courage. Le gouverneur voulait sincèrement les sauver ; mais la fermeté de leur refus lui en ôta les moyens.

« Vous attacheriez mes quatre membres aux branches d'un arbre, dit Jean, vous m'arracheriez toutes les chairs, vous réduiriez en poudre tous mes os, que je n'apostasierais pas. « Est-ce du fond du cœur que tu parles ainsi ? » « Oui, oui ! du fond du cœur. » Si je vous fais mourir, demanda le gouverneur aux deux catéchistes, les chrétiens ne vengeront-ils pas sur moi votre mort ? « Non ; soyez sans inquiétude. » « La condamnation de Xavier et de Jean fut prononcée. Elle devait être exécutée le lendemain matin.

« A l'heure suprême, les deux confesseurs, s'étant mis à genoux, offrirent ensemble à Dieu le sacrifice de leur vie ; puis Xavier dit à Jean : « Vous êtes le plus jeune ; je redoute pour

vous l'impression que pourra vous causer la vue de ma mort. Souffrez qu'on commence par vous ; je vous suivrai de près. « Volontiers ! » répondit Jean. « Et il tendit le cou au bourreau qui l'étrangla. Xavier fut étranglé aussitôt après lui. C'était le 10^e jour de la douzième lune.

« Le bourreau inhuma leurs corps avec soin, pensant que les chrétiens ne laisseraient pas cette action sans récompense.

II.

« Thomas Hong-Pong-Tjiou ; Jean Nam, martyrisés le 8 mars.

« Ces deux chrétiens, dont on a remarqué, dans le cours de ce récit, le zèle et le dévouement, furent mis à mort le même jour que Mgr Berneux. Au moment où l'on menait au martyre l'évêque et ses missionnaires, Thomas et Jean furent tirés de la prison Kem-pou et conduits à Nei-ko-ri, où ils eurent la tête tranchée. Nei-ko-ri est un carrefour situé à dix minutes de la porte So-moun, à Séoul.

III.

« Pierre Tjoi, âgé de 57 ans ; -Jean Tjieun, âgé de 55 ans, martyrisés le 10 mars.

« I. Pierre Tjoi appartenait à une famille chrétienne. Sa piété et son intelligence attirèrent l'attention de M. Maubant, qui le prit pour servant. Après le martyre de ce missionnaire (1839), Pierre continua de se dévouer aux intérêts de la mission. Il contribua à introduire en Corée de Mgr Ferréol et M. Daveluy, et s'attacha comme servant à André Kim, prêtre coréen, qui fut martyrisé en 1846.

« A cette époque, Pierre était âgé de trente-six ans. Il se maria et s'établit dans un des faubourgs de la capitale, en dehors de la porte du midi. Il vivait là dans une honnête aisance, transcrivant des livres de religion, enchaînant des chapelets, faisant un petit négoce, et se distinguant par la fervente pratique de ses devoirs.

« Depuis longtemps les missionnaires désiraient avoir une imprimerie à leur usage ; mais c'était difficile dans un pays où la religion chrétienne était proscrite. Il y a quatre ans, les esprits paraissant mieux disposés, Mgr Berneux confia à Pierre Tjoi le soin de cette entreprise. Son attente ne fut point trompée. Pierre réussit, malgré les dangers que présentaient l'établissement et la direction de l'imprimerie ; et, en moins de quatre années, il publia plusieurs milliers de volumes.

« Après l'arrestation du vicaire apostolique, le grand juge, ayant découvert un nombre considérable de ces volumes, demanda à un mauvais chrétien, nommé Ni son-i, quel en était l'imprimeur. Le traître indiqua Pierre Tjoi et Joseph Im. Pierre, prévoyant qu'il serait poursuivi, s'était retiré dans une hôtellerie. Le 26 février, plusieurs satellites se présentèrent en effet chez lui, et, pour découvrir sa retraite, frappèrent brutalement sa femme. Mais celle-ci ne céda pas, et la nuit suivante, elle parvint à s'échapper, laissant à la maison une petite servante âgée de quatorze ans, un vieillard impotent recueilli par charité, et un chrétien, Mathieu Ni, gravement malade. Le matin venu, les satellites furieux accablèrent de coups la servante, et lui firent des menaces si terribles, que la malheureuse enfant finit par dire où était caché son maître. Ces misérables eurent la lâcheté de la prendre par les cheveux, pour se faire conduire à l'hôtellerie désignée.

« Pierre est pris, garrotté, maltraité, ses vêtements sont mis en lambeaux, et il est trainé au tribunal de Droite. L'hôtelier qui lui avait donné asile n'eut que le temps de s'enfuir avec sa femme ; ses biens furent pillés, sa maison fut vendue. Après les supplices ordinaires du hieun-moun et du tjiou-tjiou, Pierre fut écroué à Sieng-tjio, prison exclusivement réservée aux condamnés à mort. Deux jours après, transféré à Kem-pou, il subit encore, et à plusieurs reprises, le hieun-moun et le tjiou-tjiou. De tous les martyrs de Nei-ko-ri, c'est Pierre qui a été le plus torturé. On le reporta au bout de quatre jours à Sieng-tjio ; les os de ses jambes étaient

horriblement broyés.

« Le 10 mars mit fin à ses souffrances. Un chariot, sur lequel est dressée une croix, s'arrête devant la prison. On attache Pierre à la croix. Ses pieds reposent sur un escabeau, ses jambes sont liées au-dessous des genoux à l'arbre de la croix, ses bras étendus, et ses cheveux noués à une traverse de bois qui surmonte l'instrument du supplice. Au-dessus de la tête se lit la sentence de mort ; elle est ordinairement la même pour tous les condamnés. Dès que le char a franchi la porte de la ville, on retire l'escabeau, et le crucifié reste suspendu dans le vide. On aiguillonne, on frappe le bœuf de l'attelage, le char roule avec rapidité, les roues heurtent contre les énormes pierres du chemin. Ainsi secoué, le martyr, dont le corps est à demi-broyé par les tortures, se sent bientôt dé faillir et perd tout sentiment.

« On arrive à Nei-ko-ri. Après avoir coupé les liens qui le retiennent, les exécuteurs le laissent lourdement tomber à terre, le dépouillent de ses habits, lui lient les jambes, puis les bras, qui sont violemment ramenés derrière le dos. Etendu sur le sol, la tête posée sur un tronçon de bois, les cheveux attachés à une corde tenue par un soldat, Pierre attend le bourreau. Au premier coup, la tête est séparée du corps.

« Quelques satellites se tinrent trois jours dans le voisinage, veillant sur les restes du martyr, de peur que quelqu'un ne les enlevât. Ainsi garda-t-on le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le tombeau. Les trois jours écoulés, la tête et le corps furent jetés dans la campagne, pour y devenir la pâture des animaux immondes ou des oiseaux de proie. Mais Dieu les gardait, Huit jours après, à la faveur de la nuit, plusieurs chrétiens les enterrèrent près de là, avec le corps de Jean Nam.

« II. Pendant la grande persécution de 1839, Jean Tjieun, après un mois passé à Kouriou-kan, avait eu le malheur de céder à la violence des tortures et d'apostasier. Les réprimandes de sa mère et l'impossibilité de trouver un prêtre pour recevoir le pardon de sa faute, le jetèrent d'abord dans le découragement, puis dans une sorte d'indifférence religieuse. Mais, lorsque André Kim, le premier prêtre indigène de la Corée, visita les chrétiens après la persécution, Jean se donna sincèrement à Dieu, et depuis lors ne cessa de pleurer ses fautes.

« Quand le traître Ni-son-i eut dénoncé les imprimeurs chrétiens, les satellites se présentèrent chez Joseph Im. C'est là que Jean Tjieun fut arrêté. Il refusa énergiquement de faire connaître la retraite de Joseph, et, à toutes les questions qu'on lui adressa, il répondit : « Ne m'interrogez pas, c'est inutile ; mettez-moi à mort. » Jeté d'abord dans la prison Sieng-tjio avec Pierre Tjoi, il partagea le sort de ce dernier jusqu'à la fin, et mourut après lui du même genre de supplice.

« A quelque temps de là, sa veuve fit déposer dans un cercueil et inhumer à la montagne de No-ko-son le corps du martyr.

IV.

« Alexis Ou, âgé de 21 ans ; Marc Tieng, âgé de 73 ans, martyrisés le 11 mars.

« I. Alexis Ou, du district de Seu-hug (province de Hoang-hai), s'était fait remarquer de bonne heure par sa brillante intelligence et par ses succès dans les examens. A dix-huit ans, il entendit parler de la religion chrétienne par le catéchiste Jean Kim. La droiture de son esprit saisit bien vite la vérité de nos croyances. Sur le champ il se mit à les étudier, et à apprendre les prières, quoiqu'il entrevit bien les dangers auxquels il s'exposait ; mais des considérations terrestres n'étaient point capables d'arrêter une si grande âme. Dès qu'il sut ses prières et son catéchisme, Alexis osa déclarer à son père qu'il voulait se faire chrétien et se rendre à la capitale pour y recevoir le baptême. Remontrances et rigueurs, rien ne put changer sa résolution. Il vint avec plusieurs autres catéchumènes se présenter au vicaire apostolique. Mgr Berneux, informé de la position exceptionnelle du jeune homme à l'égard de sa famille, crut prudent d'exiger de

lui des preuves de sa fermeté dans la Foi, avant de l'admettre au baptême. Mais Alexis se jette à ses genoux, et le conjure en pleurant de ne point différer la faveur qu'il sollicite.

« Avec la grâce de Dieu, dit-il, j'espère bien ne point succomber aux épreuves qui m'attendent dans ma famille. » « Tranquillisez-vous, mon ami, répond le vicaire apostolique ; si vous persévérez dans les mêmes sentiments, je ferai ce que vous désirez. »

« Il le confie au catéchiste Marc Tieng. Après huit jours d'épreuve, ayant été jugé digne de devenir disciple de Jésus crucifié, Alexis reçoit le baptême. C'était en 1863. Devenu enfant de Dieu, lui dit l'évêque en le renvoyant dans sa famille, « gardez-vous de servir le démon. Prenez en pitié l'âme de vos parents, et efforcez-vous de les faire participer aux grands biens dont vous venez d'être comblé. »

« Le jeune homme rentre dans sa famille. Mais quel contraste entre le présent et le passé ! La haine a pris la place de l'affection ; aux soins empressés dont Alexis était autrefois l'objet, a succédé un système de persécutions incessantes et d'incroyables violences. Le néophyte sort vainqueur de la lutte ; sa foi, sa douceur, sa patience désarment et attendris sent les persécuteurs... « Crois-tu donc, ô mon fils, que ce soit avec plaisir que je te maltraite ? » Et le malheureux père éclatait en sanglots et se jetait au cou d'Alexis. Emu jusqu'au fond de l'âme, le jeune héros se dégageait en silence des bras de son père pour cacher ses larmes.

« Ainsi se passèrent plusieurs mois. Les dispositions de la famille se montraient de plus en plus hostiles. Alexis, plein de défiance de lui-même, conçut le projet de quitter la maison paternelle. Il prit congé de son père en ces termes :

« Puisque je ne puis servir le Maître du ciel qui est mon premier père, et que, dites-vous, je vous couvre de déshonneur et vous abreuve de chagrins, je vous demande la permission de me retirer ailleurs. » « Hate-toi, répondit brusquement le père, tu ne saurais rien faire de mieux. »

« Alexis franchit de nouveau les trente-quatre lieues qui le séparaient de la capitale, et vint frapper à la porte de l'humble habitation du catéchiste Marc Tieng. C'était là qu'il était devenu enfant de Dieu ; il savait qu'il y trouverait bon accueil. Pour subvenir à ses besoins, il s'occupa à transcrire des livres de religion en langues chinoise et coréenne.

« Cependant, à la maison paternelle, on n'oubliait point Alexis ; l'amour y était plus fort que le fanatisme. Souvent le soir, autour du foyer domestique, on s'entretenait de l'exilé, on soupirait après son retour. Une année entière s'était écoulée. Le pauvre père n'écoute plus que sa tendresse, il se met à la recherche de son fils, découvre sa retraite, et envoie en toute hâte un chrétien porter à Alexis les regrets et les désirs de toute la famille.

« La joie au cœur, la prière sur les lèvres, Alexis accourt à cet appel. Mais on ne tarde pas à s'apercevoir que, loin d'avoir changé de sentiments, il n'a fait que s'affermir dans sa foi. Le père alors, prenant son fils à part, lui dit : « Tu sais que le roi et les grands du royaume persécutent et mettent à mort les chrétiens ; que quiconque entre dans cette religion se déshonore en ne faisant pas les cérémonies d'usage et les sacrifices aux morts. Et cependant, je te crois l'esprit assez éclairé pour ne point te laisser tromper, et le cœur assez bon pour ne point vouloir contrister ton vieux père et toute ta famille. D'où « vient donc que tu persistes plus que jamais dans la profession du christianisme ? Ouvre-moi ton âme, mon enfant, instruis-moi à fond de cette doctrine que tu connais. » « Alexis versait des larmes de joie. Le résultat de l'entretien fut la conversion du père. Après plusieurs conférences tenues dans la famille, il fut résolu que, la religion de Jésus-Christ étant bonne, on devait la suivre. Ce bienfait s'étendit aux proches parents, et plus de vingt personnes furent baptisées. Pour ne pas s'exposer à la persécution, la famille dut émigrer dans le district de Non-tjai (province de Pieng-an-to). C'est là que, peu après, mourut saintement le chef de la famille.

« La persécution ayant éclaté, on arrêta Alexis et seize autres chrétiens avec lui. Le mandarin sévit avec la dernière rigueur contre les prisonniers ; d'affreuses tortures furent employées pour leur faire renier la Foi. Alexis avait le corps tout déchiré et les os des jambes

dénudées en grande partie de leurs chairs, lorsqu'une parole d'apostasie lui échappa. Il fut relâché aussitôt. Mais, à peine délié, il pleurait amèrement sa faute ; apprenant ensuite l'arrestation de Mgr Berneux « Où donc, s'écria-t-il avec douleur, où donc pourrai-je confesser ma faute ? » « Ses plaies à peine pansées, il se fait placer sur un cheval et prend la route de Séoul, malgré tous les efforts qu'on fait pour le retenir : « Laissez-moi « disait-il, laissez-moi aller vite confesser mon crime. Peut-être arriverai-je trop tard. Il faut que tout le monde, jusqu'à la capitale où je suis connu, soit témoin de ma honte, de mon repentir et de ma mort. » Il se rend à la maison de Marc Tieng, alors occupée par un poste de satellites, et se déclare chrétien. On l'enferme à Kou-riou-kan, d'où il ne devait plus sortir que pour subir les interrogatoires et les tortures, et pour aller à la mort. Il eut le bonheur de rencontrer dans la prison Mgr Berneux, de qui il reçut, avec le pardon de sa faute, de précieux encouragements.

« Le mandarin, informé de l'apostasie d'Alexis, ne négligea pas cette circonstance. « Jeune comme tu es, n'aimes-tu pas la vie ? Aimes-tu la mort ? » « J'aime la vie, répondit Alexis. « Vis donc, reprit le mandarin. « Oui, je le veux bien. » « Mais auparavant, il faut apostasier. » « Oh ! non, non ! je ne veux pas vivre à ce prix. »

« Ses réponses firent l'admiration des assistants. On le soumit à plus de tortures que les missionnaires eux-mêmes ; car, outre le hieun-moun et le tjiou tjiou, il eut à endurer à diverses reprises d'horribles bastonnades. Son corps n'était qu'une plaie.

« Le jeune confesseur accompagna à Saï-nam-to MM. Pourthié et Petitnicolas, et le catéchiste Marc Tieng ; il partagea tous leurs supplices. Sa tête fut détachée au second coup de sabre. Nous avons dit plus haut que le corps d'Alexis Ou fut enterré dans la même fosse que Mgr Berneux et M. de Bretenières.

« II. Né d'une famille noble mais païenne, au district de Souen (province de Kieng-kei), Mare Tieng était âgé de quarante-cinq ans lorsqu'il vit la persécution de 1839. Il pensa d'abord que la religion chrétienne était mauvaise, parce qu'elle interdisait les sacrifices aux ancêtres, et qu'elle était l'objet de la haine du gouvernement. Mais, étonné de voir tant de personnes, même de qualité, souffrir la mort avec joie, il voulut savoir ce qu'était cette religion. Il se mit donc à lire. Un jour la vérité éclata si vivement à ses yeux, qu'il s'écria : « Eh quoi ! je croyais qu'aucun chrétien ne pouvait être honnête homme ; et je vois clairement aujourd'hui qu'on ne devient honnête homme qu'en devenant chrétien. »

« Sa résolution fut bientôt prise. Les tortures des chrétiens, les flots de sang répandu sous ses yeux l'excitèrent à l'étude de la doctrine, et, afin de s'y livrer sans contrainte, il quitta sa famille et sa terre natale. Il vint établir une petite école à Séoul.

« Il était une des plus fermes colonnes de la chrétienté, lorsque Mgr Ferréol aborda en Corée. Le vicaire apostolique l'institua aussitôt catéchiste de la capitale ; jusqu'à sa mort, Marc en remplit les fonctions avec un dévouement admirable. NN. SS. Berneux et Daveluy, et les missionnaires ne parlaient de lui qu'avec une sorte de vénération. « Voyez ce bon vieillard, disait Mgr Berneux ; ses jours sont pleins et sa voie est droite. Sa place sera belle au ciel, je voudrais bien en avoir une pareille. » Son zèle ne connaissait point de bornes : préparer les kong-so, instruire les catéchumènes et les néophytes, veiller à ce que les malades reçussent les derniers sacrements, les visiter, les consoler, présider les assemblées des chrétiens, assister aux prières et aux instructions ; telles étaient les œuvres qui remplissaient sa vie. Il était le commissionnaire de tous les chrétiens auprès de l'évêque ; fonction de chaque jour et souvent délicate, où il se montrait d'humeur toujours égale et joyeuse. Malgré son extrême pauvreté, il se serait cru coupable s'il avait tiré quelque profit de ses fonctions de catéchiste. Le travail de sa femme et quelques aumônes suffisaient à l'entretien de sa maison. Qu'ajouter au portrait de ce vieillard, à qui sa tête chauve et sa longue barbe blanche donnaient un air si vénérable, sinon qu'on l'appellait le Saint P

« Après l'arrestation de Mgr Berneux, Marc Tieng comprit bientôt qu'il ne pourrait pas

échapper. Aussi, comme Paul Phi, son neveu, servant de M. de Bretenières, voulait cacher quelques livres, il lui dit : « A quoi bon ? Tout sera pris, quoi que nous fassions. » Il lui ordonna de chercher avec sa femme une autre retraite. « Quant à moi, ajouta-t-il, je dois rester ici, auprès de M. de Bretenières qui a besoin de mon expérience, et auprès des chrétiens effrayés qui viennent en grand nombre prendre mes conseils et ceux du missionnaire. » Le désir du martyr était la véritable raison qui le retenait à son poste. « Le 25 février, de grand matin, des soldats et des satellites cernent sa demeure, en font sortir tous les étrangers, les laissent aller, et demandent le maître de la maison. Le vieillard se présente avec son affabilité ordinaire, et se constitue prisonnier. Après quelques instants passés à Kou-riou-kan, il fut conduit à Kem-pou ; il y resta quatre jours, ainsi que Mgr Berneux et ses compagnons ; il revint ensuite à Kou-riou-kan d'où il ne sortit que pour aller à Sai-nam-to.

« Le refus de faire aucune dénonciation provoqua la colère des juges contre Marc. Ils le firent frapper avec la dernière violence. « Faites-moi mourir, répétait le patient, puisque, à vos yeux, j'ai commis un crime digne de mort. » Il souffrit le hieun-moun, le tjiou-tjiou et les mêmes tortures que MM. Pourthié et Petitnicolas et Alexis Ou, reçut quatre coups de sabre et alla jouir de la récompense de ses travaux. Trois jours après, sa veuve put recueillir son corps et lui donner la sépulture.

V.

« Luc Hoang ; Joseph Tjiang, âgé de 64 ans martyrisés le 30 mars.

« I. Nous ne savons sur Luc Hoang que ce qui a été dit à son sujet dans la relation du martyr de Mgr Daveluy. Il refusa la liberté pour suivre son maître et son père jusqu'à la mort. Il tint parole. Mgr Daveluy l'eut pour compagnon de ses souffrances et de son triomphe.

« II.-Joseph Tjiang, né au village de Neng-tji-tji (district de Souen), était un bourgeois de bonne condition, qui, tout en se livrant à l'agriculture, avait étudié les caractères chinois, genre d'étude dont les nobles coréens s'occupent presque exclusivement. Il fut converti à la religion chrétienne par sa belle-sœur, Barbe Kim, qui avait gagné à Jésus-Christ tous les membres de sa famille. Une fois baptisé, Joseph convertit sa femme et ses quatre enfants. Sa connaissance de la religion, sa piété, sa prudence dans les affaires, le firent nommer catéchiste.

« En 1855, sitôt qu'on eut fait choix de Paison, petite vallée entourée de montagnes d'un difficile accès, pour y établir un collège à l'abri des païens, on ne balança pas à mettre le collège sous son nom. Joseph Tjiang, qui habitait Paison depuis une douzaine d'années, devint ainsi le maître et le procureur temporel de l'établissement. Après Dieu, c'est à lui qu'on dut de posséder durant onze ans un collège dans un pays où la religion chrétienne était proscrite sous peine de mort. Le temps qu'il ne consacrait pas au collège ou à ses fonctions de catéchiste, Joseph l'employait au travail manuel pour nourrir sa famille car les persécutions l'avaient réduit à un état voisin de l'indigence.

« Le 2 mars, après l'arrestation de MM. Pourthié et Petitnicolas, Joseph Tjiang, sur l'ordre de ses pères spirituels, prit le chemin de la montagne avec les autres chrétiens qui fuyaient. Il n'était encore qu'à quelques pas de Paison, lorsqu'un satellite l'apercevant, lui cria : « Où vas-tu ? Arrête et viens ici. » « Joseph s'arrête et vient à la rencontre du satellite. » « « Je suis Tjiang-nak-sio, maître de maison du collège.--Et pourquoi t'en vas-tu ? Viens avec tes maîtres européens. » « Qui es-tu ? reprend ce dernier. »

« Heureux d'être réuni à ses vénérables pères, Joseph ne voulait pas que M. Pourthié intercédât auprès des satellites pour le faire délivrer. Mais le provicaire, qui savait quels services un tel homme pourrait encore rendre à la mission, fit tant par ses prières, qu'il obtint qu'on n'emmènerait pas Joseph Tjiang. Celui-ci néanmoins voulut rester avec les missionnaires, et le lendemain, comme il se trouvait là au moment du départ, on le fit monter sur un des boufs de l'équipage. Ce ne fut qu'après une demi-heure de marche que M. Pourthié s'aperçut de sa

présence ; il obtint de nouveau son renvoi. Joseph s'en retourna chez lui en pleurant. Il y resta cinq jours ; ensuite, n'ayant plus de quoi manger, il se rendit à No-rel-kuf, village chrétien situé à trois lieues de Paison.

« Il venait d'entrer dans une maison de ce village, lorsque les satellites y arrivèrent. Parmi eux il s'en trouvait plusieurs qui reconnurent Joseph pour l'avoir vu à Paison, lors de l'arrestation de MM. Pourthié et Petitnicolas. Il lui dirent donc : « Qu'es-tu venu faire ici ? Tes intentions ne doivent pas être droites. » Ils l'arrêtèrent et le conduisirent avec d'autres chrétiens au mandarin de Tjiei-tjieun.

« Le magistrat fut frappé de sa taille majestueuse et de son air de probité. Il s'informa des crimes qu'on lui reprochait, et en écrivit à la capitale. Il fut répondu que, si Tjiang était véritablement le maître de maison des prêtres européens, il fallait l'envoyer à la capitale ; s'il ne l'était pas, il suffisait de lui demander l'apostasie et de le renvoyer chez lui. Est-il bien vrai, demanda le mandarin à Joseph, que tu sois le maître de maison des prêtres européens ? « Oui, c'est bien vrai, je le suis. » « Tu mens. On dit que ce n'est pas toi, mais un nommé Ni. » « C'est bien moi, je le répète, qui suis le maître de la maison ; Ni n'était que professeur au collège (Venant Ni, lettré d'une haute noblesse, restait au collège et enseignait aux élèves les caractères chinois.). » « Si tu le veux ainsi, je t'enverrai à la capitale. » Joseph fut reconduit en prison. Le mandarin voulait le sauver ; mais lui s'obstina à ne point prononcer le mot qui aurait amené son élargissement. Quand on en eut référé à Séoul, trois ou quatre satellites vinrent de cette ville pour l'emmener. Arrivés à la porte de la prison où gisaient plusieurs chrétiens, ils crièrent : « Que celui qui doit aller à la capitale sorte. » Joseph se présenta.

« Les satellites, saisis d'une sorte de respect, lui dirent : « Ne craignez point. Nous vous accompagnerons tranquillement jusqu'à la capitale. » « Qu'aurais-je à craindre ? repartit Joseph. Bien au contraire, je suis au comble de mes vœux. » « On lui mit le bonnet jaune et la corde rouge sans le lier. Enfermé à Kou-riou-kan, il en sortit avec Mgr Daveluy, MM. Aumaître et Huin, et Luc Hoang, pour aller mourir à Saï-nam-to. Il souffrit le hieun-moun et le tjou-tjiou, et fut torturé pour n'avoir pas voulu dire ce qu'il savait du chrétien Venant Ni que l'on cherchait partout. Il devait mourir seul ; mais il demanda de n'être point séparé des missionnaires, et cette faveur lui fut accordée. Il reçut un seul coup de sabre, et alla prendre sa place dans l'armée des martyrs.

VI.

« Suzanne Kim, âgée de 30 ans, martyrisée le 30 mars. Originnaire du district de Tehouk-son (province de Kieng-kei, Suzanne descendait d'une famille bourgeoise que sa fidélité à la Foi depuis trois générations avait privée de la plus grande partie de ses biens. Suzanne s'était mariée dès l'âge de seize ans à un chrétien nommé Jean Sim. Elle vivait heureuse au village de Tchoug-mal (district de Sin-tchiang), entourée de son mari et de ses trois enfants, lorsque s'éleva la persécution de 1866.

« Elle se réfugia avec ses enfants à Hai-sa-tong (district de Tchieun-an), dans la maison habitée par son frère et sa mère. C'est là que les satellites la prirent, ainsi que sa vieille mère et une autre femme chrétienne. Tous les habitants du village avaient fui ou apostasié. On emmena ces trois femmes. Suzanne donnait la main à l'un de ses enfants âgés de cinq ans, et portait sur son sein le plus jeune qui n'avait encore que deux mois. Chemin faisant, les satellites renvoyèrent chez elle, à son grand regret, la mère de Suzanne.

« Parvenues à la ville de Tchieun-an, les deux prisonnières comparurent devant le mandarin et refusèrent d'apostasier. Suzanne, dans la prévision du sort qui l'attendait, chargea un chrétien de conduire à Jean Sim le plus âgé de ses deux enfants.

« Le mandarin, dont les instances et les menaces restaient sans effet, n'osa point torturer les deux chrétiennes ; il les envoya au chef-lieu de la province. C'était les envoyer à la mort.

Suzanne le comprit. Couvrant une dernière fois de baisers son cher nourrisson, elle le confia à un chrétien de sa connaissance qu'elle rencontra sur la route de Kong-tchiou.

« Le gouverneur n'obtint rien de plus que le mandarin. Les deux femmes persévérèrent dans la confession de leur Foi. Elles furent alors livrées à des tortures si violentes, qu'elles eurent les jambes brisées et les côtes rompues. Il fallut les reporter en prison, et les satellites eurent la cruelle lâcheté, pendant le trajet, de les accabler de coups et d'injures. Un nouvel interrogatoire et de nouveaux supplices précédèrent la strangulation de ces héroïques femmes, qui eut lieu, dans la prison, le jour du Vendredi-Saint, 30 mars. Leurs corps jetés dans les champs, furent ensuite enterrés près de là dans une même fosse. Quelques jours après, le petit enfant de Suzanne s'envola au ciel pour y retrouver sa mère.

VII.

« Paul Kim, âgé de 59 ans, martyrisé le 8 septembre :

« La famille de Paul Kim, originaire du village d'An-ei-sil, au district de Jong-in (province de Kieng kei), distinguée par sa noblesse et sa bonne réputation, était païenne. A la mort de son père, Paul, qui avait dix-huit ans, entra avec sa mère et une de ses tantes dans la grande famille de l'Eglise. Il dut alors quitter son pays, et plus tard il se fixa Séoul. Un de ses fils fut son serviteur, après avoir été tour à tour celui de M. Maistre, de M. Petitnicolas et de Mgr Berneux. Vers 1860, Paul devint paralytique de la moitié du corps, et perdit l'usage de la parole. Il supporta cette épreuve avec une grande résignation.

« Au mois de mars 1866, il s'était soustrait à la persécution en se retirant chez un parent de sa femme. Mais, au mois de septembre, l'ordre d'arrêter tous les chrétiens ayant été donné de nouveau, Paul Kim fut conduit vers le grand juge, qui le condamna à mort, sans autre forme juridique.

« Paul alla au martyre le 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte-Vierge. Comme ses nobles devanciers du mois de mars, il passa par tous les supplices en usage à Saï-nam-to, le palpong, le percement des oreilles, etc. Un mois après, les chrétiens lui donnaient une sépulture honorable, sur la montagne de Ouai-a-ko-kai.

VIII.

« Jean PAK, âgé de 55 ans ; Marie KIM, âgée de 49 ans ; Paul Ni, âgé de 22 ans ; - François Ni, âgé de 45 ans, martyrisés au mois de novembre.

« I. — Jean Pak appartenait à la classe noble, était très-versé dans la science des caractères chinois, et fréquentait avec succès les examens. Baptisé en 1860, avec toutes les personnes de sa maison, il fut nommé catéchiste de Mgr Berneux. Il s'acquitta avec zèle de son emploi, et fit beaucoup de conversions parmi les païens. Les persécutions le réduisirent plus d'une fois à la mendicité, sans jamais ébranler sa patience. Pour nourrir sa femme et ses deux enfants, il confectionnait des souliers de paille qu'il allait vendre de porte en porte dans les faubourgs de la capitale, où il était venu se fixer depuis quelque temps. C'est en colportant ainsi son travail qu'il fut reconnu et arrêté comme chrétien. Sur son refus d'apostasier, le grand juge le soumit à l'épreuve du hieun-moun et du tjiou-tjiou, et le condamna à mort.

« Une particularité remarquable, c'est que Jean Pak ne fut pas supplicié dans un des endroits affectés aux exécutions capitales. Il fut conduit à une lieue et demie de Séoul, sur les bords du fleuve, au village de Jang-ha-tjin. Cette innovation avait deux buts. Le régent voulait d'abord se venger de la visite que les navires barbares (français) avaient osé faire dans l'intérieur du royaume en remontant le fleuve. « N'était-ce pas, en effet, à cause des chrétiens, disait-il, que le fleuve avait été souillé par ces navires ? Il fallait le purifier par le sang. » L'autre but que

se proposait le régent, était de montrer aux cinq cents soldats campés à Jang-a-tjin, combien on haïssait les chrétiens, et avec quelle rigueur il fallait exécuter l'ordre donné par le régent de tuer immédiatement tout soldat reconnu chrétien.

« A la suite de Jean Pak furent martyrisés la femme et un des fils de François Ni, dont nous allons parler.

« II.-François Ni était, comme Jean Pak, issu d'une famille noble, et comme lui originaire de la ville de Sin-tjieun (province de Hoang-hai). Il vint s'établir à Séoul, encore païen et très-adonné aux superstitions ; on le consultait même pour sa science en ces matières. Il embrassa la religion chrétienne, il y a une dizaine d'années, et son zèle détermina la conversion d'un grand nombre de païens, sans compter toutes les personnes de sa maison.

« La persécution le réduisit à la mendicité, lui et les siens. Ses trois enfants mariés durent errer çà et là, repoussés de partout comme chrétiens, et n'ayant ni de quoi manger, ni de quoi se vêtir. Pour lui, accompagné de sa femme Marie Kim et de son fils Paul, il alla, dans sa détresse, frapper à la porte d'un païen de Koa-tchieun, à trois lieues de la capitale. Sur ces entrefaites, le frère de François Ni fut accusé, quoique païen, de donner asile à des chrétiens, dans un des faubourgs de Séoul, et traîné au tribunal de Droite. Mais, ne pouvant pas supporter la torture, il s'engagea à livrer les chrétiens de sa connaissance. Il part donc suivi des satellites, et livre son frère, sa belle-sœur et son neveu.

« Le grand juge envoya toute cette famille chrétienne à la mort, après les supplices ordinaires du hieun-moun et du tjiou-tjiou. Paul Ni et sa mère suivirent Jean Pak au triomphe, le 14 jour de la neuvième lune. François Ni alla rejoindre dans le ciel sa femme et son fils trois jours après.

« Il y a eu d'autres martyrs encore dans les districts de MM. Féron et Ridel ; mais les circonstances de leur confession et de leur mort nous sont inconnues.

Calais, Missionnaire apostolique de la Corée. »

Annales de la propagation de la foi

(AP53) Vol 40 1868 pp. 331-6

Lettre de M. Calais

CORÉE. M. Calais, à qui nous devons l'émouvant récit de la persécution coréenne publié dans les Annales, a déjà tenté à plusieurs reprises de forcer la barrière dont les persécuteurs enferment le royaume de Corée. Nous trouvons dans une lettre écrite de Jang-Koan (Mandchourie), le 30 août 1867, d'intéressants détails sur une de ces audacieuses entreprises familières aux héros apostoliques.

« Vous avez appris sans doute mon départ de Shang-Haï, et mon arrivée à Léaotong, avec trois Coréens chrétiens, qui avaient échappé à la persécution en se retirant sur le territoire chinois. Je voulais essayer de les faire rentrer en Corée, afin de savoir par eux des nouvelles de ce pays, d'y préparer un pied-à-terre aux missionnaires qu'ils introduiraient ensuite. Ce que je vais vous raconter de cette longue entreprise atteste une fois de plus que les œuvres de Dieu souffrent contradiction et violence.

« Dès mon arrivée à Léaotong, mon premier dessein était de faire retourner chez eux les trois Coréens par la voie de terre. Mais je dus y renoncer bientôt. Tout était en trouble sur les frontières ; on recherchait et on poursuivait avec rigueur les Coréens réfugiés en Chine qui s'exposaient à rentrer. Pour empêcher toute communication avec les Européens, on avait interdit les relations commerciales qui chaque année avaient lieu à Pienmen, entre Chinois et Coréens, vers la 2^o, la 3^o et la 11^o lune. La voie de terre m'étant fermée, je me décidai pour la voie de mer. Je n'étais qu'à six ou sept lieues du port où s'étaient embarqués M. Aumaitre avec deux élèves coréens venant de Pinang, et plus tard mes quatre derniers confrères aujourd'hui martyrs.

« Il était urgent de hâter le départ de mes Coréens, car les Chinois chrétiens craignaient d'être compromis par la présence de ces étrangers au milieu d'eux. On disait que les Coréens fugitifs étaient recherchés non seulement sur la frontière, mais encore sur le rivage de la mer. Ces bruits jetaient l'effroi dans tous les esprits. Telle était la frayeur, que personne ne voulait d'abord me louer une barque pour la Corée, dans un port où il était si facile autrefois de s'en procurer.

« Enfin je pus avoir une petite barque montée par trois hommes seulement, et je m'embarquai pour Tché-Fou avec mes trois compagnons. Ce voyage dura quatre fois plus qu'il n'y fallait de temps. Aussitôt que nous nous arrêtions dans un port, nous étions entourés d'une foule de curieux. Lorsque nous arrivâmes à Tché-Fou, on y était en grand émoi. Cinq cents soldats chinois venaient d'entrer dans la ville pour la défendre contre une armée de rebelles qui n'était plus qu'à vingt lieues. Les Chinois de Tché-Fou fuyaient vers la mer, se retiraient dans des îles ; les magasins étaient fermés. Là encore point de jonques pour continuer ma route. Heureusement l'appât du gain fut plus fort que la peur sur ceux qui nous avait amenés à Tché-Fou ; moyennant un prix élevé, ils consentirent à poursuivre la traversée.

« Le dimanche, fête du Précieux Sang de Notre Seigneur, je célébrai la sainte messe à bord du bâtiment français le Mirage, commandé par M. de Chabanne, chef de la station de Tché-Fou ; puis je repris ma navigation.

« Après trois jours de vent contraire, nous arrivâmes à Wei-haï, port chinois d'où tous les

ans partent des jonques qui vont faire le commerce en contrebande sur les côtes de Corée. Elles y étaient allées à la 3^e lune. J'appris par les gens qui revenaient que des barques coréennes, en très-grand nombre, montées par des hommes bien armés, faisaient la garde sur les côtes. Après avoir visité les jonques chinoises, pour s'assurer si elles ne cachaient pas des Européens, les garde-côtes les avaient renvoyés en Chine, sans leur permettre de séjourner. Ces propos inspirèrent une crainte si grande aux Chinois de ma barque, qu'ils refusaient d'aller plus loin. Ils louaient une jonque pour remplacer leur barque, et me livraient à la merci d'un autre entrepreneur. Comme c'eût été un retard de quinze jours, je m'opposai net à cette combinaison, je retins ma petite barque et ses conducteurs. Nous partimes poussés par un bon vent, et nous voilà en pleine mer.

« Le troisième jour après notre départ, nous touchions au but désiré. Je revoyais cette terre de Corée empourprée du sang des martyrs, consacrée par tant de travaux apostoliques. Elle était là devant mes yeux. Vous dire ce qui se passa en moi d'émotions, serait impossible. J'aurais voulu m'élancer le premier sur ces rivages si chers et pourtant si inhospitaliers aux missionnaires. Mais je ne le pouvais ni ne le devais, par prudence. Toutefois je priai mes Coréens d'agréer la résolution que j'avais formée. Je descendrais avec eux ; je me tiendrais caché dans un creux de rocher, sur le bord de la mer, pendant qu'ils iraient me chercher un gîte au milieu de nos enfants orphelins. Ma proposition fut rejetée d'abord ; mais la pensée que ceux qui espèrent en Dieu ne seront pas confondus, releva leur confiance. Je me reconfortai moi-même en implorant l'assistance divine. Nous devions toucher terre dans la nuit du 17 au 18 juillet. Lorsque la nuit fut bien sombre, nous approchâmes lentement de la rive, protégés par l'obscurité. Il n'y avait point de vent.

« Toutes nos dispositions étaient prises, nos préparatifs de débarquement faits ; nos yeux et nos pensées étaient fixés à la côte, lorsque nous voyons un feu s'allumer, puis un second près du premier, puis un troisième près du second, et plusieurs autres à la suite. Le rivage de la mer en face de nous en fut bientôt tout bordé. Nous nous arrêtons. Les garde-côtes avaient probablement aperçu notre barque pendant le jour. Mes Coréens et moi, nous voulions tourner une pointe de terre avancée dans la mer, pour aborder où nous avions lieu de croire qu'on ne nous avait pas vus. Mais le vent ne soufflait pas, la distance était grande, et nos Chinois étaient transis de frayeur. Trompés par l'obscurité, ces Chinois prennent les rochers d'une île voisine pour des barques coréennes qui nous pour suivent. Alors plus de commandement possible ; ils rament au large en désespérés. La méprise fut bientôt reconnue, mais l'expédition était manquée. Le lendemain, arrêtés toute la journée à la même place par le calme plat, nous fumes certainement signalés aux Coréens mieux que la veille ; aucune barque cependant ne vint nous inquiéter. Un vent fort et favorable pour retourner en Chine ayant soufflé, toutes nos in stances furent inutiles ; les Chinois nous ramenèrent au point d'où nous étions partis, c'est-à-dire en Mandchourie. Je n'avais qu'à me résigner avec patience à la volonté de Dieu. « Il me restait encore une tentative à faire ; je n'en voulais pas laisser l'occasion s'échapper. Si elle ne réussissait pas, c'était un indice que la Providence remettait mon dessein à d'autres temps, et m'invitait à attendre son heure. Je venais d'apprendre que vers le 20 de la 7^e lune des barques chinoises de Wei-Haï retourneraient sur les côtes de la Corée, pour recommencer leur commerce interrompu. Il courait un bruit, je ne sais jusqu'à quel point fondé, qu'il n'y avait plus de garde - côtes comme à la 3^e lune, et que tout était tranquille en Corée.

« Après un repos de douze jours à Léaotong, je louai une barque pour Wei-haï. Nous y arrivâmes en quatorze jours, la veille de l'Assomption. Le jour de cette grande fête, un Chinois qui nous était connu vint nous trouver. Il n'attendait qu'un vent favorable pour aller en Corée. Il prit volontiers mes Coréens sur sa barque, à des conditions coûteuses ; quant à moi, il ne voulut à aucun prix me recevoir, à cause du danger auquel il s'exposerait.

« Je pense que les trois voyageurs sont entrés sans trop de peine en Corée. La jonque qui

les emportait a exploré pendant un grand nombre d'années les côtes de ce pays. Les matelots sont gens expérimentés qui connaissent les endroits plus ou moins dangereux, et ils sauront toujours mettre mes hommes à terre, un jour ou l'autre.

« Si l'ordre et le calme règnent en Corée, dans un mois et demi, l'un des trois chrétiens reviendra par mer chercher quelques missionnaires qu'il introduira dans le pays. Dans le cas où la voie de mer serait impraticable, il reviendrait par terre, au temps de l'ambassade coréenne en Chine. »